


ST. MICHAEL'S COL
LIBRARY



ŒUVRES COMPLÈTES

DE

L'ABBÉ DUBOIS

—

III



PARIS. -- IMPRIMERIE A. DUTEMPLE
7, rue des Canettes, 7



ŒUVRES COMPLÈTES

DE

L'ABBÉ DUBOIS

Ancien supérieur du grand séminaire de Coutances

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE PAR UN DIRECTEUR DU MÊME SÉMINAIRE

III

LE SAINT PRÊTRE



LIBRAIRIE JACQUES LECOFFRE

LECOFFRE FILS ET Cie, SUCCESSEURS

PARIS | LYON

90, RUE BONAPARTE | RUE BELLECOUR, 2

1874

LE SAINT PRÊTRE

PREMIÈRE PARTIE

NÉCESSITÉ DE LA SAINTETÉ SACERDOTALE. — AU POINT DE VUE DE CETTE SAINTETÉ, QU'AVONS-NOUS ÉTÉ JUSQU'A CE JOUR? — QUE SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI? — QUE VOULONS-NOUS ÊTRE DÉSORMAIS?

— Quand on se propose une fin quelconque, mais surtout une fin très-importante, on doit, avant tout, se bien convaincre de la nécessité de l'atteindre. D'après ce principe que nul ne conteste, avant d'entrer dans le détail pratique des moyens que le prêtre doit employer pour acquérir et perfectionner la sainteté que Dieu demande de lui, nous allons d'abord lui en démontrer l'indispensable nécessité.

Voici trois considérations capitales sous l'influence desquelles nous désirons qu'on lise cette première partie de notre ouvrage :

— Le prêtre ne peut jamais être trop éminent en sainteté pour remplir le ministère tout divin qui lui est confié.

— Une multitude de prêtres sont loin d'être aussi saints qu'ils le devraient être.

— Plus les prêtres sont saints, plus ils glorifient Dieu, plus ils sauvent d'âmes, plus ils sont assurés de se sauver eux-mêmes.

Ces réflexions nous prémuniront contre le penchant, malheureusement trop commun, que nous avons à nous tranquilliser quand nous sommes ou que nous croyons être dans un état de sainteté que nous regardons comme rigoureusement suffisant pour n'être pas en voie de réprobation. Que de milliers d'âmes sont au ciel et seraient en enfer, si un François-Xavier, par exemple, un Vincent Ferrier et tant d'autres se fussent conduits de la sorte !

CHAPITRE PREMIER

Nécessité toute spéciale de la sainteté pour le prêtre. — Preuves de cette nécessité.

— Pour démontrer la nécessité de la sainteté sacerdotale, nous aurions un moyen bien puissant et bien simple : ce serait de mettre sous les yeux de nos lecteurs les Épîtres de saint Paul à Timothée et à Tite. En faisant avec esprit de foi une étude approfondie de ces Épîtres, tout prêtre doit nécessairement rentrer en lui-même et se dire avec la conviction la plus intime : Puisque je suis prêtre, je dois être un saint prêtre. Quoi de plus pressant, en effet, que ces recommandations si multipliées que l'Esprit-Saint nous fait par la bouche du grand apôtre pour nous rendre des saints ? Pas une

phrase, pas un mot, pour ainsi dire, qui ne renferme une règle de conduite, et, ne l'oublions pas, une règle de conduite qui ne nous est pas commune avec les simples fidèles, mais qui nous concerne spécialement, et qui souvent même ne convient qu'à nous seuls.

Choisissons quelques passages ; ils sont si clairs, ils vont si droit au but, que tout commentaire serait inutile et peut-être même affaiblirait leur saisissante énergie : *Exemplum esto fidelium in verbo, in conversatione, in charitate, in fide, in castitate. Dum venio, attende lectioni, exhortationi et doctrinæ. Noli negligere gratiam quæ in te est, quæ data est tibi per prophetiam, cum impositione manuum presbyteri. Hæc meditare, in his esto ; ut profectus tuus manifestus sit omnibus. Attende tibi et doctrinæ : insta in illis ; hoc enim faciens et teipsum salvum facies et eos qui te audiunt. — Est quæstus magnus pietas cum sufficientià. Nihil enim intulimus in hunc mundum : haud dubium quod nec auferre quid possumus. Habentes autem alimenta et quibus tegamur, his contenti sumus. — Radix omnium malorum est cupiditas. — Tu autem, ô homo Dei ! hæc fuge : sectare vero justitiam, pietatem, fidem, charitatem, patientiam, mansuetudinem. — Labora sicut bonus miles Christi Jesu. — Nemo militans Deo implicat se negotiis sæcularibus. — Sollicitè cura teipsum probabilem exhibere Deo, operarium inconfusibilem. — Profana et vaniloquia devita. — Vigila, in omnibus labora, opus fac evangelistæ, ministerium tuum imple. Sobrius esto. — Certa bonum certamen fidei ; apprehende vitam æternam in quâ vocatus es.*

Oui, nous le répétons, la lecture pieuse et attentive de ces immortelles Épîtres devrait être plus que suffisante pour nous faire prendre la généreuse détermination d'aspirer sans relâche à la sainteté qui nous y est si positivement prescrite. Cependant, pour achever de nous entraîner, ajoutons à ce divin langage quelques considérations graves et solidement appuyées sur les autorités les plus imposantes.

— Voici, relativement à la sainteté en général, quelques principes fondamentaux que nous nous bornons à énoncer, tant ils sont généralement admis : Tous les hommes sont appelés à la sainteté. — Dieu accorde les grâces nécessaires pour y parvenir. — Le royaume des cieux est la patrie des saints; rien de souillé n'y entrera jamais. — La sainteté a des degrés plus ou moins éminents. — Pour mériter le ciel, le suprême degré de la sainteté n'est pas nécessaire.

Ces deux derniers principes sont ceux dont on abuse le plus communément pour s'établir paisiblement dans un état permanent d'imperfection. Quand on n'a ni un ardent amour pour Dieu, ni un grand zèle pour la sanctification de son âme, ni une vive horreur du péché véniel, ni une ferme détermination de combattre les défauts auxquels on est sujet, on ne pense guère qu'à se garantir du péché mortel; et quand on s'en croit habituellement préservé, on laisse les fervents poursuivre leur marche, et l'on s'arrête avec les lâches dans les voies de la tiédeur.

Si les simples fidèles étaient seuls à se conduire de la sorte, ce serait mal sans doute et très-mal,

puisque c'est à tout le monde que s'adressent ces paroles : *Sancti estote, quia ego sanctus sum. — Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra. — Estote perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est.* Mais ce désordre serait pourtant beaucoup moins choquant que quand il se trouve chez des âmes appelées à une sainteté suréminente, chez les religieux, et surtout chez les prêtres.

Pour éviter un écueil si fécond en naufrages, ne perdons jamais de vue cette vérité incontestable que, quoique la sainteté ait divers degrés, elle doit cependant, toutes choses égales d'ailleurs, être beaucoup plus élevée chez les uns que chez les autres, ainsi que nous le déclare le divin Sauveur lui-même par ces paroles : *Cui multum datum est, multum quæretur ab eo.*

N'est-il pas de toute évidence que si nous avons avec Dieu des rapports plus fréquents et plus intimes que qui que ce soit au monde, si nous exerçons des fonctions que les anges eux-mêmes ne peuvent point remplir, si nous sommes, par état, chargés de sanctifier les peuples, si nous recevons tous les jours avec une abondance connue de Dieu seul des grâces de choix et de prédilection ; n'est-il pas évident, disons-nous, que nous devons être plus saints et beaucoup plus saints que les simples fidèles, qui ne reçoivent jamais de semblables faveurs ?

C'est d'après ce principe, dont la raison proclame la justesse, que l'ange du plus élevé des neuf chœurs est plus saint que celui du chœur le moins glorieux. C'est par ce principe encore que Jean-Baptiste, prophète et précurseur immédiat de Jé-

sus, qui voit de ses yeux Celui qu'il annonce, qui prépare sa voie, qui lui confère le baptême, et qui a avec lui des rapports inouïs jusque-là, est sanctifié dès le sein de sa mère, et proclamé par Jésus même le plus saint des enfants des hommes qui aient paru sur la terre avant lui. C'est d'après ce principe enfin que Marie, qui a eu avec le Fils de Dieu un rapport que personne ne partagea jamais avec elle, un rapport de maternité, est la plus sainte, la plus parfaite, la plus éclatante en grâce, en mérites et en gloire de toutes les créatures sorties des mains de Dieu ; c'est pour cela que sa Conception est immaculée, que sa vie tout entière est d'une sainteté sans ombre, que sa mort est miraculeusement suave, et que tant que Dieu sera Dieu, les anges et les saints la révéreront comme leur auguste souveraine.

Maintenant, étendons ce principe, ou plutôt faisons-en l'application au prêtre, et voyons si une sainteté suréminente et privilégiée ne doit pas être son glorieux apanage.

Puisque la sainteté d'une créature doit se mesurer sur la dignité dont elle est investie et sur les rapports que cette dignité établit entre Dieu et elle, quelle sainteté ne devra pas être celle du prêtre ! Où trouver une dignité semblable à celle qui lui fut conférée au jour de sa dernière ordination ? qui pourra jamais en donner une idée exacte ? Il y a là un abîme de grandeur dans la contemplation duquel l'esprit humain se perd et se confond. *Grandis sacerdotum dignitas !* s'écrie saint Jérôme. On ne peut que l'admirer ; c'est presque en af-

faiblir la notion que de vouloir l'expliquer en détail.

Prenez le prêtre dans l'exercice d'un acte quelconque de son ministère , et si vous voulez examiner avec l'œil de la foi la fonction qu'il remplit, vous serez infailliblement frappé de l'excellence de cette fonction. Et cela doit être ainsi ; car le prêtre, toutes les fois qu'il agit en prêtre, n'a plus rien de commun avec les vils intérêts de la terre. Il plane au-dessus d'elle, et la domine de toute la hauteur de son sacerdoce. La sphère où la main de Dieu l'a ravi est toute spirituelle et toute céleste. Toujours en rapport immédiat avec Dieu, il est l'exécuteur de ses volontés adorables à l'égard des âmes, le vrai ministre de Jésus-Christ et le continuateur de son œuvre. Ce n'est plus moi qui vis, peut-il dire comme le disait saint Paul à la vue de cette dignité suprême dont il était investi lui-même ; l'homme a disparu depuis que je suis prêtre, c'est Jésus-Christ qui vit en moi : *Vivo... jam non ego, vivit verò in me Christus ;* comme s'il disait : Jésus m'absorbe, Jésus me métamorphose : je me l'incorpore si souvent, que mon être tout entier est remplacé par le sien ; je suis son œil, son bras, sa main, son pied, sa chair, son âme et son cœur : *Vivo... jam non ego, vivit verò in me Christus.*

Suivons-le, ce prêtre, dans quelques-unes de ses fonctions, et nous verrons s'il y a rien d'exagéré dans ce qui vient d'être dit.

De qui, par exemple, tient-il la place quand, par ses insufflations, ses bénédictions et ses exorcismes, il chasse Satan de l'âme du nouveau-né qu'on lui

apporte, et remplace le démon par l'Esprit-Saint lui-même dans cette pauvre petite créature, dès qu'il lui a conféré le baptême ? N'est-ce pas Jésus-Christ qui parle par sa bouche, qui bénit par sa main, qui sanctifie par son souffle, qui baptise enfin par son sacré ministère ? *Hic est qui baptizat in Spiritu sancto.* Oui, dit Jean-Baptiste, celui sur qui vous verrez reposer la colombe, c'est celui-là qui baptise : *Hic est qui baptizat in Spiritu sancto.* Que Pierre baptise, dit saint Augustin, il en a le droit ; mais qu'il sache que c'est Jésus-Christ qui baptise par lui : *Petrus baptizet, Hic est qui baptizat.* Que Paul baptise, c'est fort bien ; mais qu'il sache à son tour que c'est Jésus-Christ qui baptise par son ministère : *Paulus baptizet, Hic est qui baptizat.*

Et quand cette créature régénérée fait ses adieux à l'enfance ; quand son intelligence, sortant comme d'un nuage, demande une autre nourriture que l'aliment grossier qui développe le corps auquel elle est unie, de qui le prêtre tient-il la place lorsqu'il voit ce jeune chrétien se joindre aux nombreux enfants de son âge, et que tous se groupent comme de petits agneaux autour de sa houlette pastorale ? Au nom de qui parle-t-il à ce jeune auditoire ? Quelle doctrine dépose-t-il dans l'âme de ces enfants ? La parole qui tombe de ses lèvres est-elle sa propre parole ou celle de Dieu même ? N'en doutons point, la doctrine qu'il annonce est celle de Jésus-Christ ; bien plus, Jésus-Christ lui-même ne se l'attribue point, il la fait remonter jusqu'à son Père : *Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me.*

Et quand, plus tard, ce même enfant, devenu homme, grossira l'assemblée des fidèles et viendra recueillir au pied de la chaire évangélique les divins enseignements qui tomberont de la bouche du prêtre comme d'une source pure et intarissable, de qui tiendra-t-il la place, ce prêtre? Au nom de qui parlera-t-il? de qui sera-t-il le son, la voix, la trompette et l'organe, sinon de celui qui lui a dit : *Annuntia populo meo scelera eorum... Prædica verbum ; insta opportunè, importunè... Opus fac evangelistæ... Ite, docete omnes gentes?* Malheur à lui s'il cesse de parler en Dieu pour parler en homme ! Malheur à lui s'il ne craint pas de faire de cette parole trois fois sainte une profanation sacrilége, que saint Augustin ose comparer à la profanation même de la divine Eucharistie, sur ce principe que Jésus-Christ tient autant à l'honneur de sa parole qu'à celui de sa chair et de son sang ! *Non minus reus erit, qui verbum Dei perperam audierit quàm qui corpus Christi in terram cadere sua negligentia præsumpserit... Non minus est verbum Dei quam corpus Christi.*

— Et quand l'efficacité de cette divine parole aura touché quelque Madeleine, terrassé quelque Paul, embrasé quelque Augustin, de qui le prêtre tiendra-t-il la place quand ces conquêtes de la grâce viendront, fondant en larmes, humilier leur orgueil à ses pieds et solliciter de sa puissante autorité le pardon de leurs crimes?

Quel homme que celui qui, sans bruit et sans apparat, se rend mystérieusement dans un coin retiré de l'église, s'enferme dans un obscur con-

fessionnal. échange quelques paroles à voix basse avec les pénitents agenouillés près de lui, et de temps en temps lève la main en signe de puissance, formule un arrêt décisif, et, par trois mots que ses lèvres profèrent, ferme l'enfer, ouvre le ciel, et transforme à chaque instant des pécheurs en saints !

Est-ce vraiment l'homme, ou n'est-ce pas Dieu même qui siége sur ce tribunal de miséricorde? Prêtres de Jésus-Christ, que faisons-nous sur ce tribunal sacré? Nous distribuons des paroles, c'est vrai ; mais ceux à qui nous pardonnons nous ont-ils personnellement offensés? Nullement. Et cependant, n'est-il pas de règle que le pardon se demande à la personne offensée? Que viennent-ils donc nous demander, ces pécheurs repentants? C'est Dieu qu'ils ont outragé, et c'est à un homme, pécheur comme eux, qu'ils s'adressent pour obtenir le pardon que sollicitent leurs larmes !

O mystère d'étonnante grandeur du côté de l'homme et de condescendance miséricordieuse de la part de Dieu ! Oui, prêtre de Jésus-Christ, c'est de Jésus-Christ même que tu tiens la place ; c'est le ministère même de Jésus-Christ que tu exerces ; c'est au nom de Jésus-Christ. et en vertu du pouvoir divin qu'il t'a confié, que tu dis à chaque pécheur avec une autorité souveraine : *Ego absolvo te !* Et il est si vrai que c'est Dieu qui siége quand tu siéges, que, tu le sais bien, si quelque juge de la terre, franchissant sa limite, voulait envahir ton mystérieux domaine et te demander compte des secrets que les enfants de Dieu ont déposés dans ton sein, tu peux dire hardiment, bien

plus, tu *dois* dire avec assurance : Je ne sais rien de ce que vous me demandez. Pourquoi ? Parce que ce n'est pas comme homme, mais comme représentant de Dieu que tu sais ce qui t'a été dit à l'oreille. Encore une fois, c'est donc Dieu que tu remplaces ; ce sont donc ses arrêts que tu prononces ; et dès lors, quelle dignité que la tienne ! Quelle étonnante dignité que celle qui confondait les Juifs et leur était un sujet de scandale, quand ils disaient sur le ton du reproche et de l'indignation : *Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus ?*

— Mais quittons cet auguste tribunal où nous tenons la place d'un Dieu, et montons à l'autel, où nous n'allons pas seulement remplacer Jésus-Christ, mais sur lequel nous allons le produire. Ici la parole manque : *deficiunt verba;* toutes les expressions humaines font défaut ; nous respirons une atmosphère de merveilles qui nous saisit et qui nous pénètre de telle sorte, que si la pure foi nous éclaire, nous ne pouvons qu'adorer avec tremblement le Dieu trois fois saint que la puissance de nos paroles fait descendre chaque jour du ciel dans nos mains.

Le prêtre catholique à l'autel ! ! ! O Dieu ! quel spectacle ! Un homme à la parole duquel un Dieu s'abaisse du ciel en terre, quand il dit sans y changer une lettre, et comme si Jésus-Christ le disait encore lui-même : HOC EST ENIM CORPUS MEUM ! Un homme qui, par l'articulation de cinq mots, opère le miracle de la transsubstantiation, immole le Fils de Dieu sur la pierre du sacrifice, tient la cour céleste en extase, fait pleuvoir des déluges

de grâces sur la terre, arrête la foudre suspendue sur des milliers de pécheurs, arrache des âmes aux feux du purgatoire, et rafraîchit délicieusement celles qui ne peuvent en sortir encore ; un homme qui fait et renouvelle ces prodiges tous les jours de sa vie sans que jamais Jésus-Christ résiste à l'autorité de sa parole : en vérité, est-ce un homme? Appartient-il à la masse commune des hommes? Les anges qui lui font escorte, qui envieraient sa dignité si l'envie pouvait les atteindre ; les anges qui voient à la lumière de Dieu tant de grandeurs entassées au centre de l'humanité, d'ailleurs si chétive et si misérable, les anges ne voient-ils qu'un homme ordinaire dans le sacrificateur quotidien du Dieu qu'ils adorent?

— Arrêtons-nous, et n'épuisons pas par nos admirations les forces de notre âme. Replions-nous plutôt sur nous-mêmes, et, tout saisis encore des étonnantes merveilles que nous venons de contempler, demandons-nous, la main sérieusement appliquée sur la conscience, si des dignités de cette nature n'exigent de celui qui en est investi qu'une sainteté médiocre. Demandons-nous si le prêtre qui en est gratifié est réellement ce qu'il doit être quand il se place, nous ne dirons pas au rang des pécheurs, cela ferait frémir, mais à un des degrés inférieurs de la perfection chrétienne. Demandons-nous si un tel prêtre peut considérer sans trouble et sans confusion des multitudes de pieux fidèles, si au-dessous de lui dans l'échelle des grandeurs, et si supérieurs à lui dans l'échelle de la sainteté. Demandons-nous s'il a de lui-même

les sentiments élevés qu'en ont ces pieux fidèles, ces âmes embrasées du feu divin, qui le considèrent comme l'ombre de Dieu même, et qui, instruites à l'école de l'Esprit-Saint, mesurent sa sainteté, comme il le devrait faire lui-même, sur la sublimité de ses fonctions et sur la divinité du sacerdoce.

Nous souscrivons d'avance aux réponses qui se feront à ces questions dans le sanctuaire de la conscience.

Monter à l'autel pour y immoler Jésus-Christ tous les jours et se nourrir de sa propre substance, qui oserait dire que cela ne demande pas une sainteté sans tache ?

S'asseoir au saint tribunal avec mission spéciale de réconcilier les pécheurs avec Dieu, de réchauffer les tièdes, de perfectionner les justes, de consoler, d'éclairer, de diriger des milliers d'âmes dans les voies du salut et de la perfection chrétienne ; est-ce l'œuvre d'un prêtre sans piété, et n'est-ce pas plutôt l'œuvre d'un saint ?

Monter en chaire pour y annoncer les divins oracles à une multitude de chrétiens ; emboucher la trompette divine ; expliquer et faire goûter le saint Évangile et ses austères rigueurs ; prêcher toutes les vertus, stigmatiser tous les vices, et n'être rien moins soi-même que ce qu'on dit aux autres d'être, est-ce faire son devoir d'apôtre en serviteur fidèle, et peut-on penser que Dieu soit satisfait d'un tel service ?

Être aux yeux des peuples l'image de Jésus-Christ sur la terre ; en être le ministre et le collaborateur, exercer son sacré ministère en courant

comme lui après les pécheurs, les affligés et les pauvres pour les sauver tous et les embraser du divin amour : cela peut-il se faire et se bien faire avec un cœur froid, avec une piété languissante et même avec une sainteté ordinaire et commune?

— Au reste, la nécessité de la sainteté pour le prêtre est si évidente; elle repose sur des principes si solides et pour ainsi dire si palpables, que l'homme le moins avancé dans les voies de la justice chrétienne saisirait au premier coup d'œil l'obligation toute particulière qui incombe au prêtre d'être un saint, si ces principes lui étaient tant soit peu connus.

Supposons un sauvage, un de ces infortunés qui n'ont de l'homme que la figure, et quelle figure! Arrachons-le à la forêt où il vit dans la compagnie des bêtes dont elle est peuplée : instruisons-le de notre sainte religion, non pas à fond, cela n'est pas nécessaire, mais assez pour qu'il ait une idée exacte des principaux dogmes du christianisme ; disons-lui, par exemple, que les hommes étant, il y a dix-huit cents ans, universellement corrompus et dégradés, et ne pouvant par eux-mêmes apaiser la colère divine, le Verbe éternel de Dieu, Dieu lui-même, s'est fait homme pour sauver l'homme, que pour cela il est né dans une étable, qu'il a gagné son pain à la sueur de son front; qu'il a souffert une longue et cruelle passion, que la veille de sa mort si douloureuse il a donné à quelques hommes, jusque-là semblables aux autres, les pouvoirs divins qu'il avait lui-même, et que, les ayant choisis pour être ses successeurs, ses remplaçants, ses

ministres, d'autres lui-même en un mot, il leur a dit ces paroles étonnantes : « De même que mon
» Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie : allez,
» prêchez, baptisez, montez à l'autel pour m'im-
» moler, effacez les péchés, fermez l'enfer, ouvrez
» le ciel ; voici les clefs de l'un et de l'autre ; faites
» enfin ce que vous m'avez vu faire pour le salut
» des hommes ; soyez les dépositaires de ma puis-
» sance ; faites plus encore, communiquez à d'au-
» tres les pouvoirs que je vous communique à
» vous-mêmes ; perpétuez le sacerdoce que je viens
» d'établir, afin que jusqu'au jour où je viendrai
» juger les vivants et les morts, il y ait des prêtres
» qui soient, comme je l'étais pendant ma vie mor-
» telle, des prédicateurs zélés de la plus pure
» morale, des sauveurs d'âmes occupés sans re-
» lâche à les disputer au démon, des médiateurs
» puissants constamment placés entre la perver-
» sité humaine et la sainteté divine, et obligés,
» par état, de travailler sans cesse à réconcilier
» l'homme pécheur avec le Dieu trois fois saint. »
Disons cela, rien que cela à ce pauvre sauvage qui voit ces vérités pour la première fois ; puis demandons-lui quel est l'homme, dans la société chrétienne, qui doit être le plus saint, le plus parfait, le plus éclatant en vertus, et nous verrons s'il balance un instant à nous nommer le prêtre.

— Mais n'allons pas chercher chez les sauvages et jusque dans les forêts du Nouveau-Monde une démonstration que nous trouvons au sein même de notre religion.

Au temps de la vie publique de notre divin Sei-

gneur sur la terre, il avait à sa suite des peuples nombreux qui l'écoutaient, qui l'interrogeaient, qui l'admiraient, et qui, à la vue de ses miracles, exaltaient la sainteté de sa doctrine et confessaient hautement sa divinité. Il les aimait tous sans doute de l'amour le plus tendre, et il manifestait cet amour par des œuvres de miséricorde qu'il renouvelait chaque jour. Cependant, quoique tous sans exception lui fussent chers et très-chers, il avait pourtant quelques amis privilégiés, quelques amis intimes qu'il admettait à l'honneur de ses confidences secrètes et qu'il destinait à la gloire de le remplacer bientôt dans ses fonctions divines.

On le voit, nous voulons parler de ses apôtres et de ses disciples. Eh bien ! nous le demandons, qui, dans ce temps-là, devait aimer Jésus plus que les autres ? De qui était-il en droit d'exiger plus de dévoûment, plus de perfection, plus de zèle? N'est-il pas évident que c'était de ses apôtres et de ses disciples? N'est-ce pas la conviction profonde que nous avons de cette vérité qui fait que nous considérons avec tant d'horreur le crime de Judas et le reniement de saint Pierre? Nous détestons sans doute le déicide des Juifs, mais nous détestons cent fois davantage l'abominable trahison du perfide Iscariote. Le rapprochement que nous faisons de son titre d'apôtre et de l'énormité de son crime nous remplit d'indignation. La pensée si juste, si vraie, qu'il devrait avoir autant d'amour dans le cœur qu'il a de fiel, qu'il devrait être aussi saint qu'il est infâme ; cette pensée, dis-je, nous absorbe à tel point que nous ne savons comment rendre le sentiment d'horreur dont nous sommes pénétrés. Comme apôtre, il

devrait aimer Jésus avec ardeur, et il le livre à ses bourreaux ; comme apôtre, il devrait s'exercer à sauver les âmes, et il jette la sienne propre au fond des enfers ; comme apôtre, il devrait édifier le monde, et il en est le scandale et l'exécration.

Ces divers contrastes sont si choquants qu'ils nous révoltent et nous inspirent je ne sais quel sentiment pénible qu'il nous est impossible de maîtriser. Mais d'où vient ce sentiment irrésistible, si ce n'est de ce principe de rigoureuse justice qui nous montre avec évidence que plus les liens qui nous attachent à Jésus-Christ sont étroits, plus nous sommes obligés de le servir avec fidélité ?

— Les vérités que nous venons d'exposer pour démontrer la nécessité de la sainteté sacerdotale se trouvent résumées avec une énergique précision dans cette sentence déjà citée de notre divin Sauveur : *Cui multum datum est, multum quæretur ab eo.* Qui reçoit plus de grâce que le prêtre, quand il n'en détourne pas le cours par ses infidélités et ses résistances? Qui pourrait dire les flots de bénédictions et de dons célestes amoncelés sur sa tête au jour de son sacerdoce, lorsqu'il est réellement appelé de Dieu à cette suprême dignité, et qu'il se trouve dans les dispositions qu'elle exige ?

Une bonne et légitime vocation à quelque profession que ce soit obtient toujours de la bonté divine les grâces nécessaires pour la bien remplir, si le sujet est d'ailleurs bien disposé, et ces grâces sont plus ou moins considérables selon que l'état auquel on est appelé exige des secours plus ou moins abondants pour être dignement rempli.

Or, d'après ce principe, avoué de tout le monde, de quelles grâces n'a pas besoin ce jeune ordinand qui, faible et sans expérience, va gravir la montagne de Dieu, devenir son confident particulier, l'exécuteur de ses grands desseins, le sacrificateur de son fils, le médiateur perpétuel entre la terre coupable et le ciel irrité ? Obligé, par état, de travailler avec ardeur non-seulement à son propre salut, mais encore au salut des milliers d'âmes qui lui seront confiées, n'est-il pas certain qu'il recevra, s'il n'y met obstacle, la plénitude de grâces dont il aura besoin pour lui et pour ses frères ?

Aussi, qui pourrait savoir l'infusion de dons spirituels qui s'opère dans l'âme de ce jeune homme au moment où on peut lui dire avec vérité : *Tu es sacerdos in æternum ?* Il se passe en ce moment des mystères ineffables dont Dieu seul a le secret, mais qui, du reste, se traduisent souvent chez le nouveau prêtre en un saint frémissement d'abord, puis en soupirs et en larmes, puis enfin en des actes éminents de vertu et de sainteté. Oui, quand il est bien appelé, quand il répond fidèlement à sa vocation, quand il prend réellement Dieu pour son partage et qu'il renonce à tout jamais et de grand cœur aux frivolités de la terre et aux vains plaisirs du monde, le sang de Jésus-Christ dont il s'abreuve chaque jour retombe en pluie de grâces sur son âme et lui communique cette foi qui fait des prodiges, ces vertus qui édifient, cette charité qui embrase, et ces transports de zèle qui touchent les pécheurs les plus endurcis. Voilà ce que produisent ces divines faveurs quand elles tombent dans un cœur de prêtre digne de les recevoir.

Et ces grâces si précieuses et si multipliées, ces grâces de prédilection qui sont le partage exclusif du prêtre, Dieu n'en demanderait pas un compte exact à celui qui les reçoit ! Dieu qui ne les lui accorde que pour le sanctifier et sanctifier par lui tout ce qui l'entoure ; Dieu qui sait que chacune de ces grâces est le prix du sang de son Fils, Dieu permettrait au prêtre de les laisser stériles ! Dieu le dispenserait de s'en servir pour acquérir la sainteté qu'il lui commande ! Dieu se contenterait, en retour de la richesse de ses dons, d'une sainteté commune, d'une sainteté laïque, si l'on peut parler ainsi ! Non, cela ne peut être ; ce serait un renversement d'ordre qui impliquerait la négation de la souveraine justice qui a dit : *Cui multum datum est, multum quæretur ab eo.*

— Mais lors même que Dieu n'exigerait pas la sainteté de ses prêtres dans l'intérêt de leurs propres âmes ; lors même qu'ils ne courraient aucun risque à mettre de côté la sainteté pour eux-mêmes, il est incontestable qu'ils devraient encore y tendre sans cesse pour remplir l'obligation essentielle qu'ils ont contractée, comme prêtres, de travailler sans relâche à sauver des âmes.

Nous l'avons dit dans la *Pratique du zèle* (n° 4), le prêtre est un *sauveur d'âmes :* voilà son titre ; toutes ses pensées, ses paroles et ses actes doivent tendre à procurer la gloire de Dieu par le salut des âmes. Voilà le fond de ses obligations, voilà son devoir d'état, voilà le point fondamental sur lequel roulera l'interrogatoire qu'il lui faudra subir quand, tombant aux pieds de son juge, il entendra

ces formidables paroles : *Redde rationem villicationis tuæ.*

Mais si c'est pour lui une obligation si rigoureuse de s'appliquer à sauver des âmes, comment la remplira-t-il s'il n'est pas un saint prêtre ? Quelle ardeur aura-t-il pour courir après l'âme des pécheurs, s'il est lâche et tiède pour le salut de la sienne propre ? Quel feu communiquera-t-il aux autres s'il est de glace pour lui-même ? Quels sacrifices s'imposera-t-il pour sauver ses frères, si, pour son propre compte, il recule devant le plus faible obstacle ? Les saints entraînent après eux des populations immenses dans la voie du ciel ; pourquoi ? parce qu'ils sont saints eux-mêmes et qu'ils donnent aux autres de leur abondance et de leur plénitude.

Mais que pourra leur donner celui qui est vide de vertus, et qui ne fait rien pour remplir ce vide ?

Nous n'insisterons pas davantage sur cette considération, ayant eu l'occasion de la développer avec étendue dans un chapitre spécial de la *Pratique du zèle,* auquel nous renvoyons le lecteur (1).

— Ce qui devrait encore nous inspirer le désir de travailler avec ardeur à acquérir la sainteté sacerdotale, et nous en faire sentir l'indispensable nécessité, c'est que les hommes du monde, même les plus pervers, veulent voir en nous ce qu'ils se soucient fort peu de trouver en eux-mêmes : je veux dire une sainteté hors ligne, une perfection qui réponde à la hauteur de notre dignité.

Oui, ces hommes scandaleux qui marchent dans les ténèbres les plus épaisses, qui sont saturés de

(1) *Pratique du zèle ecclésiastique,* Ire partie, chap. X.

vices, frivoles, inconséquents, étrangers à la religion et à tout ce qui s'y rattache ; ces hommes veulent que le prêtre soit un saint ; ils exigent que, sous peine de se voir flagellé par leurs sarcasmes les plus mordants, il s'élève autant dans la sphère de la sainteté qu'ils s'abaissent eux-mêmes dans la corruption. S'il s'écarte de cette sainteté, ils seront les premiers à l'y rappeler ; s'il ne tient compte de leurs avis, ils lui feront sentir, avec cette ironie piquante et profondément humiliante pour un prêtre qui en apprécie la malignité, qu'il n'est pas ce qu'il doit être, qu'il salit son drapeau, qu'il se sécularise, qu'il n'a du prêtre que l'habit, et même, comme nous avons eu la douleur de l'entendre, qu'il ne croit pas ce qu'il prêche.

Quant au saint prêtre, c'est tout le contraire, L'impiété la plus déclarée l'environne de ses respects et fait son éloge. Oui, les libertins eux-mêmes, qui semblent n'avoir plus de goût que pour la fange, savent encore évoquer de leur cœur dépravé la louange du saint prêtre. La langue la plus envenimée exalte ses vertus. Sa douceur, sa modestie, sa gracieuse simplicité, son désintéressement, sa vie de retraite et d'étude, tout ce cortége de vertus qui l'accompagne sans cesse lui concilie l'estime universelle et fait dire aux méchants comme aux bons : Voilà le vrai prêtre ! voilà le saint prêtre ! voilà le prêtre qui comprend la hauteur et la perfection de son divin ministère !

CHAPITRE II

Continuation du même sujet. — Nouvelles preuves de la nécessité de la sainteté sacerdotale.

— En présence des graves et nombreuses considérations qui précèdent, faut-il s'étonner si les autorités les plus imposantes insistent avec une énergie toute particulière sur la nécessité de la sainteté sacerdotale ?

Si nous voyons en mille endroits de l'Ancien Testament tant de sainteté requise pour un sacerdoce figuratif, quelle perfection ne doit pas exiger le sacerdoce réel qui, de l'aveu de tout le monde, est autant au-dessus du premier que le ciel est au-dessus de la terre !

Aussi, que nous dit l'Esprit-Saint à cet égard ? Saint Paul est son organe, et quel est son langage ? Il nous ordonne d'être *irrépréhensibles, comme étant les dispensateurs et les économes de Dieu ;* il nous défend d'être *orgueilleux, colères, sensuels, avides d'un gain sordide ;* il nous prescrit au contraire d'être *doux, affables, sobres, justes et saints ;* il nous impose l'obligation d'édifier les fidèles *dans nos discours, dans notre conduite envers le prochain, dans notre charité, notre foi, notre chasteté :* il revient à la charge et nous rappelle avec toute la vigueur de son zèle la nécessité où nous sommes d'établir en nous le règne de la piété et de toutes les vertus, par ces énergiques

paroles : « Homme de Dieu, fuis ce que Dieu déteste : » *Tu autem, ô homo Dei! hæc fuge ; sectare vero justitiam, pietatem, fidem, charitatem, patientiam, mansuetudinem.* Craignant enfin que toutes ses recommandations ne soient regardées que comme des conseils, il fait entendre de la part de Dieu non plus le langage de l'apôtre qui exhorte, mais la parole du maître qui commande, et il nous dit avec une autorité toute divine et une solennité d'expressions qui ne lui est pas ordinaire : *Præcipio tibi, coràm Deo qui vivificat omnia, et Christo Jesu qui testimonium reddidit sub Pontio Pilato, bonam confessionem.....* Qu'allez-vous ordonner, grand apôtre, à la suite de cet imposant début? *Præcipio tibi..... ut serves mandatum sine maculâ, irreprehensibile usque in adventum Domini nostri Jesu Christi.*

Quand l'Esprit-Saint nous parle de la sorte, comment croire que nous sommes des prêtres selon le cœur de Dieu, si nous menons une vie tiède et languissante ?

— Héritiers de la doctrine du grand apôtre, que nous disent ou plutôt que ne nous disent pas les saints Pères et les docteurs sur l'indispensable nécessité de la sainteté sacerdotale ! Ici, nous aurions à citer des volumes, et jamais, en fait de citations, nous n'avons éprouvé l'embarras du choix comme nous l'éprouvons en ce moment.

Ces saints personnages, nos maîtres et nos guides, commencent par nous rappeler la suprême dignité de notre profession, avec cette énergie d'expressions qui montre la haute idée qu'ils s'en forment.

Saint Ambroise l'appelle une profession déifique, *deifica professio,* et il ajoute qu'elle surpasse infiniment toutes les grandeurs de ce monde : *Nihil excellentius in hoc sæculo.* Il la met au-dessus non-seulement de celle des rois et des empereurs, mais même au-dessus de celle des anges : *Prætulit vos, sacerdotes, regibus et imperatoribus, prætulit vos angelis.*

Saint Grégoire de Nazianze dit, et saint Thomas l'a dit après lui, que les anges eux-mêmes vénèrent le sacerdoce : *Sacerdotium ipsi quoque angeli venerantur ;* et en effet, ajoute saint Liguori, tous les anges du ciel réunis ne peuvent pas absoudre d'un seul péché.

Saint Augustin, contemplant la dignité du prêtre à l'autel, a écrit ces paroles, que nous ne traduisons pas dans la crainte d'en altérer le sens, mais que nous recommandons au lecteur de peser avec attention : *O venerabilis sanctitudo manuum ! ô felix exercitium ! Qui creavit me sine me, ipse creavit se mediante me.* Quel langage et quelle hauteur il révèle dans le prêtre à qui il s'adresse !

Le pape Innocent III, considérant les immenses pouvoirs du prêtre, ne balance pas à le placer, en ce point, au-dessus de la très-sainte Vierge elle-même : *Licet,* dit-il, *beatissima Virgo excellentior fuit apostolis, non tamen illi, sed istis Dominus claves regni cœlorum commisit;* et saint Bernardin de Sienne, si renommé pour sa tendre piété envers la divine Mère, ose s'adresser à elle-même, et lui dire : *Virgo benedicta, excusa me, quia non loquor contra te, sacerdotium prætulit super te* (1).

(1) Voyez saint Chrysostome : *de Sacerdotio ;* — saint Grégoire : *de Cura pastor ;* — saint Bernard : *de Considerat.*

— Quand nos maîtres ont exalté la grandeur de notre auguste ministère, avec quelle puissance ne nous démontrent-ils pas la nécessité où nous sommes d'être des saints, et des saints éminents en perfection ! Tâchons de bien peser chacune de leurs expressions.

« Oui, dit saint Ambroise, la sainteté du prêtre » doit l'emporter de beaucoup sur celle des laïques; » bien plus, le prêtre, sur ce point, ne doit avoir » rien de commun avec la multitude : » *Nihil in sacerdote commune cum multitudine. Vita sacerdotis præponderare debet sicut præponderat gratia.*

Saint Chrysostome, après avoir fait ressortir comme les autres la sublimité du sacerdoce et avoir placé le prêtre au-dessus des anges par sa dignité, ajoute ces paroles que nous ne saurions trop méditer : *Nonne accedentem ad altare sacerdotem, sic purum esse oportet ac si in ipsis cælis collocatus, inter cælestes illas virtutes medius staret ?* *Quæro ex te,* dit-il ailleurs, *quorum illum* (sacerdotem) *in ordine collocabimus ? quantam vero integritatem ab eo exigemus ? quantam religionem ? Considera enim quales manus hæc administrantes esse oporteat, qualem linguam quæ verba illa effundat !... quo solari radio non puriorem esse oportet manum carnem Christi dividentem ? linguam quæ tremendo nimis sanguine rubescit ?...*

Sacerdos, dit-il encore en un autre endroit, *debet vitam habere immaculatam, ut omnes in illum, veluti in aliquod exemplar excellens intueantur. Idcirco nos elegit Deus ut simus quasi luminaria et magistri ceterorum, ac velut angeli versemur in terris.*

Que doit penser le prêtre tiède en entendant ce langage ?

Saint Augustin nous déclare positivement que tout clerc, en s'engageant dans la cléricature, *fait profession* de mener non une vie imparfaite, mais une vie sainte : *Clericus duo professus est : sanctitatem et clericatum.*

Saint Grégoire dans son *Pastoral,* qui devrait être le manuel du prêtre, prononce cette sentence : NECESSE EST *ut sacerdos, mortuus omnibus, vivat vitâ divinâ.*

Magna dignitas sacerdotum, s'écrie saint Laurent Justinien, *sed magnum est pondus. In alto gradu positi, oportet quoque ut in virtutem culmine sint erecti.*

— Terminons ces citations choisies entre mille et dix mille que nous pourrions produire encore, et bornons-nous à rapporter ici non plus les expressions des saints docteurs, que quelques lecteurs seront peut-être tentés de regarder comme des formules oratoires plutôt que comme des décisions rigoureusement exactes, mais les paroles graves et imposantes du prince des théologiens, de l'Ange de l'école. Nous prions instamment nos dignes confrères de ne pas lire ce qui suit avec une demi-attention.

« Les prêtres, dit saint Thomas (et n'oublions pas qu'il parle ici en théologien), ne doivent pas seulement être vertueux, ils doivent être PARFAITS EN VERTUS, *Perfecti in virtute esse debent;* » et, expliquant davantage sa pensée : *Ordines sacri,* dit-il, *præexigunt sanctitatem ; undè pondus ordinum im-*

ponendum parietibus jam per sanctitatem dessiccatis, id est, ab humore vitiorum. Pesons bien les deux raisons qu'il allègue pour appuyer sa décision. La première est que, « comme celui qui est ordonné » devient supérieur aux laïques par sa dignité, » ainsi doit-il leur être supérieur par sa sainteté : » *Ad idoneam executionem ordinum* NON SUFFICIT BONITAS QUALISCUMQUE, SED REQUIRITUR BONITAS EXCELLENS, *ut sicut illi qui ordinem suscipiunt super plebem constituuntur gradu ordinis, ità et superiores sint merito sanctitatis.* La seconde raison, c'est que « l'ordination donnant le pouvoir d'exercer les plus » hautes fonctions à l'autel, il est nécessaire que » celui qui les remplit ait plus de sainteté (re- » marquons bien ceci) qu'il n'en faut même pour » l'état religieux : » *Quia per sacrum ordinem aliquis deputatur ad dignissima ministeria, quibus ipsi Christo servitur in sacramento altaris, ad quod* REQUIRITUR MAJOR SANCTITAS INTERIOR QUAM REQUIRAT ETIAM RELIGIONIS STATUS.

Nous le demandons, peut-on rien dire de plus précis ? Peut-on rien dire qui prouve plus péremptoirement et plus théologiquement combien il est nécessaire pour le prêtre de mener une vie sainte, une vie qui soit en rapport avec l'éminence des fonctions qu'il remplit ?

— Au reste, nous avons, pour prouver la nécessité de la sainteté sacerdotale, une autorité plus imposante encore que celle des docteurs et des théologiens ; c'est celle de l'Église. Qui pourrait énumérer les conciles et les canons de conciles où la sainteté est prescrite à tous les membres de

notre auguste corporation ? Partout et toujours, sans se lasser jamais, elle se préoccupe de sanctifier les prêtres par les règles de perfection qu'elle leur trace, par les dangers qu'elle leur signale, par les obligations étroites qu'elle leur impose.

Qui sancti non sunt, dit le quatrième concile de Carthage, *sancta tractare non debent.*

Eam vos virtutem induite, dit le quatrième concile de Milan, *ut videant alii, quasi lumen aliquod, vestram sanctitatem elucere. Quæ si magna in aliis vitæ christianæ institutis requiritur, certè in vobis, qui mysteriorum Dei ministri divinæque gratiæ dispensatores estis, major inesse debet.*

Moneant episcopi, dit le saint concile de Trente, *suos clericos in quocumque ordine fuerint, ut conversatione, sermone, scientiâ, Dei populo præeant, memores ejus quod scriptum est : Sancti estote, quia ego sanctus sum.* Et pour que l'on ne croie pas que cette sainteté exigée du prêtre ne consiste que dans l'exemption des péchés graves, le saint Concile ajoute ces mots, que nous devrions avoir sans cesse présents à la pensée : *Levia etiam delicta, quæ in ipsis maxima essent, effugiant sacerdotes.*

Decet omnino, nous dit encore l'Église par le même concile, *clericos in sortem Domini vocatos, vitam moresque componere, ut habitu, gestu, incessu, sermone aliisque omnibus rebus, nil nisi grave, moderatum ac religione plenum præ se ferant.*

Ailleurs, le saint concile, à propos de la plus auguste de nos fonctions, la célébration de la messe, nous rappelle ce qu'elle a de saint et de divin, et part de là pour nous faire voir quelle per-

fection elle exige du prêtre qui l'exerce : *Necessarium fatemur, nullum aliud opus adeo sanctum et divinum tractari posse quàm hoc tremendum mysterium. Satis apparet omnem operam in eo esse ponendam, ut* QUANTA MAXIME FIERI POTEST, INTERIORI CORDIS MUNDITIA PERAGATUR.

On le voit, tout ce qu'ont dit les docteurs et les théologiens sur la sainteté du prètre est exact et ne renferme aucun exagération, puisque leur langage est le même que celui de l'Église.

— Ne soyons plus surpris si cette sainte Église, étant animée de tels sentiments, ne se borne pas à les exprimer dans les canons de ses conciles, mais corrobore ses paroles par ses actes, et ne croit jamais en trop faire quand il s'agit de sanctifier ses prêtres et de les rendre de plus en plus dignes du ministère divin qu'elle leur confie.

Pourquoi les sépare-t-elle de la masse laïque en leur imposant des règles à part, en faisant pour leur sanctification des statuts et des ordonnances qu'elle ne fait point pour les simples fidèles, si ce n'est parce qu'elle veut que, chefs du troupeau de Jésus-Christ, ils atteignent un degré de sainteté plus élevé que celui des brebis qu'ils sont chargés de paître ?

Pourquoi leur inculque-t-elle avec tant d'insistance le renoncement aux vains plaisirs et aux folles joies du siècle, auxquels elle leur fait dire adieu dès leur premier pas dans le sanctuaire en leur imposant le surplis, symbole de l'innocence, et en leur faisant dire quand ils le prennent qu'ils ne veulent que Dieu seul pour la portion de leur

héritage : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei?* Cette cérémonie, faite solennellement au pied des autels par un des princes de l'Église, n'est-elle de sa part qu'une formalité vaine, et n'annonce-t-elle pas le vif désir qu'elle a de travailler, dès le principe, à sanctifier ses ministres?

Pourquoi leur impose-t-elle avec une inflexibilité si ferme et si invariable la loi du célibat, cette loi qui fait la gloire du prêtre catholique et qui lui concilie l'estime du sauvage lui-même le plus abruti? Pourquoi cette loi, si ce n'est pour rappeler au prêtre qu'il n'y a plus rien de commun entre ses œuvres spirituelles et divines, et les œuvres charnelles ; que le sacrement de mariage, tout saint qu'il est, ne l'est pas assez pour lui ; que sa chair ne doit être en contact qu'avec celle de Jésus-Christ; que la partie corporelle de son être est en quelque sorte spiritualisée, divinisée, depuis qu'elle est devenue le tabernacle vivant où Jésus-Christ s'enferme chaque jour, et dans lequel ce divin Sauveur ne veut voir ni souillure ni apparence de souillure?

Pourquoi l'Église nous fait-elle porter un habit si différent de celui des laïques? Pourquoi ne dédaigne-t-elle pas d'en prescrire elle-même la couleur et la forme? Pourquoi nous menace-t-elle de peines, quelquefois très-graves, quand nous déposons cet habit sans une raison suffisante? Pourquoi tout cela, si ce n'est pour que ce vêtement, auquel nul autre ne ressemble, soit en quelque sorte le signe particulier de notre sainteté, pour qu'il nous serve de moniteur perpétuel, et nous rappelle, par sa couleur lugubre, que nous sommes

morts au monde et à nous-mêmes, et par sa forme, que nous devons retracer en nos personnes la modestie de notre divin Sauveur et la faire éclater aux yeux des peuples : *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus?* Oui, très-certainement, ce saint habit, dans les intentions de l'Église, doit être comme l'enseigne de la sainteté de celui qui le porte.

Pourquoi cette même Église possède-t-elle dans son sein ces établissements si vénérables, connus sous le nom de *séminaires,* et qui sont comme les pépinières du sacerdoce? Pourquoi, après les avoir fondés, les entretient-elle avec tant de zèle et exige-t-elle que tout aspirant à la profession cléricale passe dans ces saintes maisons trois années entières? Eh! nous le savons bien ; son intention est évidemment que ceux qu'elle appelle au sacerdoce viennent puiser dans cette divine source la science et la vertu qui leur sont nécessaires.

L'Église n'établit point de séminaires pour ceux de ses enfants qui se destinent à des carrières profanes. Ils ne se séparent pas du monde ceux qui veulent étudier le droit, la médecine ou le négoce : non, c'est au milieu des villes les plus populeuses et les plus bruyantes qu'ils vont chercher les connaissances spéciales dont ils ont besoin. Les moyens ordinaires suffisent aux enfants de la terre qui n'aspirent qu'à des fonctions communes.

Mais quand il s'agit de former un prêtre, la scène change : l'importance de l'œuvre réclame la puissance des moyens. L'Église fonde des maisons spéciales ; elle y place les prêtres les plus recommandables par leurs talents et leurs vertus ;

elle fait fleurir dans ces saintes retraites la piété, le recueillement, la régularité la plus édifiante ; et c'est là, c'est au fond de cette solitude si propre à féconder la semence sacerdotale, qu'elle forme à la vertu et à la science ses jeunes lévites, et les dispose à recevoir aussi dignement que possible les ordres sacrés qui les élèvent comme par degrés jusqu'au sacerdoce.

En vérité, chers et vénérés confrères, tout cela ne nous prêche-t-il pas éloquemment la sainteté ? Tous ces moyens de sanctification ne sont-ils pas comme autant de bouches par lesquelles la sainte Église de Jésus-Christ nous crie sans cesse : Soyez saints ! *Sancti estote;* purifiez-vous de plus en plus, vous qui prétendez à l'honneur de porter non-seulement les vases du Seigneur, mais le Seigneur lui-même : *Mundamini, qui fertis vasa Domini.*

— Qu'ils comprenaient bien ces hautes vérités, ceux qui, frappés de la grandeur du sacerdoce et de la sainteté suréminente qu'il exige, reculaient avec frayeur devant le lourd fardeau qu'on voulait leur imposer ! Qu'il était beau de voir des hommes, et quels hommes ! saint Cyprien, saint Athanase, saint Martin, saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostome, saint Fulgence, prendre la fuite pour échapper aux sollicitations pressantes du peuple et du clergé ! Qu'il était édifiant de voir un Alexandre, un Anatolius, un Augustin et tant d'autres, consacrés en quelque sorte malgré eux ! On m'a fait violence, s'écrie le grand évêque d'Hippone : *Vis mihi facta est merito peccatorum meorum.*

Cette sainte frayeur était si grande chez quelques-uns, qu'elle les poussait à des excès vraiment étonnants. Ainsi nous voyons un Éphrem contrefaire l'insensé ; un Ambroise qui ne craint pas lui-même de porter atteinte à sa réputation en essayant de répandre des nuages sur la pureté de ses mœurs ; un Ammonius qui, après s'être coupé les oreilles, menace de se couper la langue si l'on insiste encore pour l'élever au sacerdoce.

Je ne trouve pas un seul saint, dit Cyrille d'Alexandrie, qui n'ait redouté le poids énorme du divin ministère : *Omnes sanctos reperio, divini ministerii ingentem veluti molem formidantes.*

Et ne croyons pas que de tels sentiments ne se soient manifestés que dans les beaux jours du christianisme, dans ces jours où la foi était aussi vive que les mœurs étaient pures : non, c'est dans tous les siècles que les saints ont frémi à la pensée de la dignité sacerdotale et de la perfection qu'elle demande. Qui ne connaît les étonnantes paroles de saint Vincent de Paul : « Il était » si pénétré, dit le pieux Abelly, son historien, » des sentiments d'estime, de l'excellence et de » l'éminence du caractère sacerdotal et de l'obli» gation indispensable qu'elle impose à ceux qui » l'ont reçu de mener une vie *toute pure, toute* » *sainte et toute angélique,* que, depuis, on lui a » souvent ouï dire : *Si je n'étais pas prêtre, jamais* » *je ne pourrais me résoudre à le devenir, m'en* » *estimant très-indigne.* »

— Arrêtons-nous : assurément nous n'avons pas épuisé la matière si importante qui vient de

nous occuper. Cependant, nous avons peine à nous persuader que ce que nous avons dit ne fasse pas, avec le secours de Dieu, quelque impression favorable sur nos pieux lecteurs. Nous aimons à croire que, s'ils sont déjà saints, ils s'appliqueront à devenir plus saints encore, et que, s'ils avaient le malheur de ne l'être pas, ils pousseront un profond gémissement sur le passé, et prépareront sans délai un avenir réparateur et vraiment digne de la sainteté de leur divine profession.

Placés sous l'œil de Dieu, en face de notre conscience ouverte devant nous comme un livre, interrogeons-nous, bien-aimés confrères, et que chacun de nous se demande : Suis-je un prêtre selon le cœur de Dieu, si je languis nonchalamment dans les voies de la sainteté, au lieu d'y courir avec cette généreuse ardeur que Dieu me commande et que les peuples eux-mêmes veulent voir chez les pasteurs de leurs âmes?

Suis-je saint de cette sainteté vraiment sacerdotale dont la nécessité vient de m'être démontrée, si je suis immortifié, sensuel, avare, oisif, dissipé, amateur du jeu et de la bonne chère?

Suis-je saint au degré où je le dois être, si je me familiarise avec mes défauts au point de ne pas même penser à les combattre, ou si, loin de fortifier mes faibles vertus, je les voir s'affaiblir encore chaque jour davantage sans m'en émouvoir?

Suis-je saint de cette sainteté communicative et sympathique qui entraîne les populations dans la voie du salut, si, sous mes yeux, une multitude de pécheurs se précipitent dans les enfers sans que je semble m'inquiéter de leur perte éternelle?

Donnez-moi dix prêtres zélés, dit saint Philippe de Néri, et le monde est converti.

O Dieu ! versez, nous vous en conjurons, versez à flots vos grâces les plus abondantes sur votre sainte Église, et spécialement sur ses ministres qui en sont les colonnes, et qui, par leur sainteté, doivent en être l'ornement et la gloire.

CHAPITRE III

Qu'avons-nous été dans le principe, au point de vue de la sainteté sacerdotale ? — Que sommes-nous aujourd'hui ? — Que voulons-nous être désormais ?

— Si, après avoir sérieusement médité les considérations qui précèdent, nous ne sentions pas au fond de l'âme un mouvement extraordinaire de piété fervente et un vif désir de croître en sainteté, ce serait le signe manifeste d'une vertu faible et bien peu rassurante.

Puisque nous sommes prêtres, nous reconnaissons donc la nécessité, l'impérieuse nécessité d'être de saints prêtres. Être prêtre, et n'être pas saint, c'est donc une anomalie, un contre-sens, un état d'opposition formelle aux volontés de Dieu, puisque c'est à nous mille fois plus qu'aux simples fidèles qu'il adresse ces paroles : *Sancti estote, quia ego sanctus sum. — Qui... sanctus, sanctificetur adhuc.*

Voyons cependant si ces sentiments sont véritablement les nôtres, et, pour le savoir, descendons en nous-mêmes : rappelons le passé, obser-

vons le présent, prévoyons l'avenir, et considérons, au point de vue de la perfection sacerdotale, ce que nous avons été au début de notre sainte carrière, ce que nous sommes aujourd'hui, ce que nous voulons être désormais.

— *Qu'étions-nous aux premiers jours de notre profession?*

Ici, des flots de lumière vont nous inonder et mettre peut-être en relief certains défauts sur lesquels nous fermons les yeux, comme si des défauts dissimulés pouvaient passer au jugement de Dieu pour des défauts corrigés.

Qu'ils étaient beaux, qu'ils étaient purs et sereins les jours si vite écoulés de notre séminaire! De combien de gémissements et de larmes fut accompagnée cette confession qui répara les désordres de notre premier âge, et qui remplaça notre folie par une divine sagesse, nos remords par une paix ineffable, nos vices peut-être par des vertus pures de tout alliage!

Qu'elles étaient douces les heures que nous passions auprès du saint autel, et pendant lesquelles nous faisions à Jésus les protestations les plus vives de notre amour et de notre inviolable fidélité!

Qu'elles étaient édifiantes ces conversations avec nos pieux condisciples, ou avec quelques zélés directeurs dont nous interrogions l'expérience pour nous disposer à bien remplir plus tard le saint ministère qui nous serait confié!

Qu'elles étaient bien remplies ces journées qui s'écoulaient avec tant de rapidité, les habitudes du travail et des œuvres de piété n'y laissant aucun

de ces vides qui ne produisent que le dégoût et l'ennui !

Que notre conscience était délicate et facile à alarmer ! quelles craintes où il n'y avait pas sujet de craindre, quelles visites fréquentes et peut-être importunes à notre confesseur qui, pour toute réponse aux consultations que nous lui adressions, nous disait en souriant : « Ce n'est rien, mon enfant ; » allez en paix, et communiez comme à l'ordi- » naire ! »

Quelle vie sainte, en un mot, quelle vie édifiante ! quel beau spectacle aux yeux de Dieu et des hommes !

Heureux jours, dont, hélas ! il ne reste peut-être pour plusieurs qu'un amer souvenir ! Oui, amer, car quand on n'est plus ce que l'on était autrefois et ce que l'on devrait être encore aujourd'hui, le souvenir des plus saints jours est un remords qui perce et qui déchire.

— Poursuivons notre marche rétrospective et rappelons-nous ce jour où, après trois années de retraite, d'étude, d'exercices pieux et de réflexions sérieuses, nous reçûmes de notre vénérable pontife le poids accablant, l'épouvantable fardeau du sacerdoce. Quel jour, chers confrères, quel jour que celui où il nous fut dit : *Te voilà prêtre pour l'éternité !* Quelle langue pourrait exprimer le trouble de la nuit qui précéda ce jour solennel ! Qui pourrait rendre le saisissement que nous éprouvâmes à notre réveil, quand nous nous dîmes au fond de l'âme : *C'est aujourd'hui !* Quel frémissement dans tout notre être, quand des éclairs

de foi vive, traversant notre esprit, nous montraient les étonnantes transformations que nous allions subir dans quelques instants !

Et quand nous nous prosternâmes devant le pontife ; et quand il consacra nos mains par l'onction sainte ; et quand, nous faisant toucher les instruments de l'auguste sacrifice et nous mettant par là en possession du saint autel, il prononça ces paroles : *Accipe potestatem offerre sacrificium Deo missasque celebrare, tam pro vivis quam pro defunctis ; in nomine Domini !* Et quand, confondus avec l'évêque, nous prononçâmes comme lui et avec lui les divines paroles de la consécration ! Et quand il nous imposa les mains sur la tête et nous conféra l'étonnant pouvoir de remettre les péchés ! Et quand il déplia notre sainte chasuble en signe de la plénitude des pouvoirs qui nous étaient confiés ! Et quand enfin, après avoir exigé de nous, pour lui et pour ses successeurs, la promesse la plus solennelle de respect et d'obéissance, il nous bénit avant de nous quitter par ces paroles si touchantes : *Benedictio Dei omnipotentis, Patris et Filii et Spiritus sancti, descendat super vos, ut sitis benedicti in ordine sacrerdotali ; et offeratis placabiles hostias pro peccatis atque offensionibus populi omnipotenti Deo, cui est honor et gloria per omnia secula seculorum !*

Ah ! quand toutes ces cérémonies eurent lieu à notre occasion et qu'elles eurent fait tomber des larmes non-seulement de nos yeux, mais encore des yeux de ceux qui assistaient à ce spectacle si attendrissant et si manifestement divin, qu'eussions-nous dit à celui que Dieu eût initié au secret

de notre avenir, s'il était venu nous apprendre que bientôt cette ferveur serait remplacée par une tiède indifférence, peut-être même, hélas ! par une froideur de glace; qu'à ce saint tremblement qui agitait notre corps et notre âme succéderait un calme, une insensibilité complète ; que cette messe célébrée avec l'évêque dans les transports de la foi la plus vive serait suivie de tant d'autres messes célébrées peut-être sans préparation, sans recueillement, sans ferveur, sans piété, et avec une précipitation dont les mondains eux-mêmes feraient la critique ? Eussions-nous cru, eussions-nous pu croire une telle révélation ?

— Mais quittons le séminaire. Qu'étions-nous dans les premiers temps de notre sacerdoce ? Quelle était, ou plutôt quelle n'était pas notre ferveur en montant pour la première fois au saint autel ! De quelle préparation ne fut pas précédé ce redoutable sacrifice offert par nos mains ! Que de cérémonies tronquées, non par légèreté ou distraction, mais au contraire par un excès d'application et surtout par crainte et par saisissement ! Oh ! oui ; ce jour-là et bien d'autres jours encore, nous étions de saints prêtres. Oui, nous aimions alors tendrement Jésus, et Jésus nous aimait plus tendrement encore. Oui, nous étions humbles, infiniment petits à nos propres yeux, craintifs et tremblants à la plus légère apparence du mal, et dans une espèce de stupeur habituelle à la vue des prodiges dont nous étions à toute heure les faibles instruments.

Au reste, ce n'était pas seulement le saint autel qui nous saisissait, qui nous effrayait : le tribunal

de la pénitence avait bien aussi son imposante terreur. Qui de nous ne se rappelle pas sa première entrée dans cet asile de la miséricorde ! Quel zèle pour le salut des pécheurs nous portâmes en ce saint lieu ! quelles exhortations vives, pressantes, chaleureuses, et tempérées seulement par un temps d'embarras et de timidité ! quel trouble, quand notre main se leva la première fois pour absoudre ! Au début de notre divin ministère, quel ardent désir de consacrer nos talents, nos forces, notre piété, notre temps, notre être tout entier à la gloire et au plein succès de l'apostolat qui nous était confié ! Oh ! que nos œuvres étaient saintes en ces heureux jours ! que nos oraisons étaient bien faites ! que nos examens, que nos lectures, que nos pieuses visites au saint Sacrement nous procuraient de douces consolations ! Pas un anneau ne manquait à la chaîne de nos exercices spirituels.

Et cette ferveur, si douce pour nous-mêmes, n'était pas improductive pour les autres. En la voyant éclater dans toutes nos œuvres, les peuples ne se lassaient pas de l'admirer, et bénissaient Dieu de leur avoir donné pour pasteur un prêtre si édifiant et si rempli de zèle pour le salut de leurs âmes. Les pécheurs se sentaient attirés par un charme secret ; les chrétiens fidèles éprouvaient des élans extraordinaires de piété fervente et de divin amour ; le troupeau tout entier saluait d'un regard d'espoir les premiers actes de ce saint ministère, duquel il attendait des grâces si précieuses et des consolations si abondantes.

Tel était notre état : car croyez-le bien, chers confrères, cette peinture n'est point un vain idéal

offert en pâture à des imaginations avides d'émotions ; non, nous devons le savoir, c'est la représentation exacte de ce que nous avons vu chez plusieurs et très-probablement chez nous-mêmes. Quel est le cœur de prêtre qui, au temps que nous venons de rappeler, n'ait pas éprouvé ces douceurs, ces saintes alarmes, ces généreux transports et ces délicieux sentiments d'une piété tendre et d'une ferveur novice ?

Or donc, c'est tout cela qu'il est bon de ne pas enfouir dans le gouffre de l'oubli ; c'est tout cela qu'il est utile de se rappeler souvent pour voir si les suites répondent au début, pour voir si le plein jour du sacerdoce répond à son aurore.

— *Que sommes-nous actuellement, au point de vue de la sainteté sacerdotale ?*

Prêtre de Jésus-Christ depuis telle ou telle époque, en quel état suis-je aujourd'hui ? Puis-je croire avec quelque fondement que la vie que je mène est en rapport avec les fonctions que j'exerce ? puis-je croire que ma manière d'être habituelle n'offense pas Dieu, et que, tout bien considéré, il ne doit pas être trop mécontent de mon service ? La conscience, j'entends une conscience saine, droite, dégagée de ces nuages d'amour-propre qui l'offusquent, ou de cette dissipation qui étouffe sa voix, ou de ces folies scrupuleuses qui la dénaturent et qui la bouleversent ; la conscience, éclairée comme elle le sera bientôt au flambeau de la mort, me dit-elle que je suis à peu près ce que je dois être, que Dieu ne désapprouve pas l'ensemble de ma conduite, et

qu'il me range parmi ses prêtres bien-aimés, les prêtres selon son cœur ?

Je connais quelques-uns de ces prêtres chéris de Dieu ; leur éloge est dans toutes les bouches ; dès que l'on vient à parler de l'un d'eux, on dit aussitôt : « C'est un saint ! » Moi-même, en parlant de ces hommes de Dieu, je l'ai dit cent fois, et je ne l'ai dit que parce que je suis à chaque instant témoin de leurs vertus et de la sainteté sans tache qui les distingue. Eh bien ! leur voie est-elle ma voie ? leurs vertus sont-elles mes vertus ? leur âme, en quelque sorte, est-elle mon âme ? Retracé-je en moi ce qui brille en eux d'un si vif éclat, cette modestie qui séduit, cette douceur qui désarme, cette charité qui embrase, cette abnégation qui édifie, ce désintéressement que tout le monde exalte, cette piété tendre qui communique aux cœurs les plus froids le feu sacré du divin amour ?

— Et le monde, plaçons-nous sous son regard. Trois fois aveugle sur ses misères, il a pour nous éclairer des torrents de lumière. Que nous dit-il, ou plutôt que pensons-nous qu'il dit de nous ? Sommes-nous autorisés à croire qu'il nous vénère et que nous ne donnons pas, par notre faute, matière à ses censures ? Pensons-nous qu'il nous juge aussi favorablement qu'il juge les saints prêtres dont nous venons de parler ? N'avons-nous pas peut-être de fortes raisons de croire que si, sans être vus, nous l'entendions juger ces prêtres vénérables et nous juger nous-mêmes, nous serions frappés, péniblement frappés d'une différence qui serait loin d'être à notre avantage ? Malgré le

penchant naturel que nous avons à nous faire illusion, une voix intérieure ne nous dit-elle pas qu'il nous manque une multitude de traits pour ressembler à ces dignes confrères que Dieu nous offre comme types et comme modèles ?

C'est un excellent moyen de nous connaître et de bien découvrir nos défauts, que de nous placer en regard de ces saints prêtres vraiment irrépréhensibles que tout le monde admire et que nous admirons nous-mêmes. Si nous ne sommes pas modestes, en entendant louer leur modestie, nous nous disons aussitôt que, sous tel ou tel rapport, nous ne méritons pas les louanges qu'on leur donne. Si nous manquons de douceur, en entendant relever la leur, nous voyons aussitôt cet éloge se transformer en remords aigus qui nous reprochent nos vivacités, nos brusqueries et notre zèle amer. En entendant louer leur humilité, si nous ne sommes pas humbles, nous rougissons comme si l'on nous reprochait notre orgueil. En entendant publier leurs abondantes aumônes, leurs œuvres de zèle, les succès de leur ministère et les ressources infinies de leur fervente piété pour procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, si nous ne sommes pas recommandables à ces divers égards, il nous semble presque l'on fait autant la critique de nos défauts que l'éloge de nos pieux collègues.

Mais revenons à nous-mêmes et à nous seuls : plongeons-nous dans notre intérieur et voyons ce qui s'y passe. Avons-nous pour tout péché, quelque léger qu'il soit, l'horreur qu'il mérite ? Aimons-nous le service de Dieu et ne plaçons-nous point notre bonheur ailleurs ? La prière et les

exercices spirituels ont-ils pour nous des charmes? Sommes-nous heureux quand nous sommes loin du monde, appliqués à l'étude ou aux fonctions de notre ministère? Notre vie est-elle une vie de règle? Le zèle des âmes nous embrase-t-il de ses vives ardeurs? Ne donnons-nous sciemment aucun scandale, et chacune de nos œuvres est-elle une semence d'édification? Sur ces points, et généralement sur tous ceux qu'embrassent les devoirs si étendus du sacerdoce, imitons-nous les saints prêtres? Sommes-nous ce que nous étions en sortant du séminaire? Notre piété est-elle en progrès, ou n'est-ce pas plutôt le relâchement qui nous gagne et qui amortit chaque jour notre ferveur, jadis si édifiante, et aujourd'hui presque éteinte?

Si, malheureusement, il en est ainsi, disons-le avec assurance : Non, nous ne sommes pas ce que nous devons être ; non, le présent ne ressemble pas au passé ; oui, par conséquent, nous devons opérer des réformes plus ou moins notables dans notre conduite, ou renoncer pour jamais à acquérir la sainteté propre de notre état, et qui est une de nos obligations les plus indispensables.

— *Que voulons-nous être désormais ?*

Ceci est d'une importance extrême et peut s'appeler avec toute sorte de raison le point capital et essentiel.

En parcourant les pages qui précèdent, plus d'un lecteur ne manquera pas sans doute de faire une réflexion au-devant de laquelle il est à propos que nous allions tout d'abord, pour empêcher qu'on n'en exagère les conséquences.

Il est vrai, dira-t-on, l'heureux temps du séminaire et les premiers jours du sacerdoce sont ordinairement marqués au coin d'une ferveur vive et d'une salutaire frayeur à la vue des éminentes fonctions que l'on remplit. Mais il ne faut pas demander à la pauvre humanité plus qu'elle ne peut fournir : elle s'habitue à tout, même aux plus grands prodiges, quand elle les voit fréquemment répétés, et l'on ne doit pas être surpris si, frappée d'abord d'un profond saisissement en présence des augustes mystères dont elle est l'instrument, elle sent peu à peu diminuer sa ferveur sensible, et n'éprouve plus au même degré ce trouble pieux et cette sainte agitation qu'elle ressentait si vivement au début.

Il est incontestable qu'il y a du vrai dans cette objection, et que l'on donnerait dans une exagération blâmable, si l'on voulait que ce qu'il y a de sensible dans la ferveur des premiers actes de notre sacerdoce ou dans les émotions dont nous étions saisis en nous en acquittant, ne subît aucun décroissement et conservât après plusieurs années de pratique sa tendre vivacité et son exquise délicatesse.

Non, cela ne peut être ainsi ; nous en convenons très-volontiers. Le *sensible* doit diminuer : voilà la part de l'humanité ; mais le *réel* doit rester : voilà la part, disons mieux, voilà la substance, voilà le fond de nos obligations sacerdotales. Trop souvent, sur ce point, nous prenons aisément le change, et, toujours enclins à favoriser ce qui flatte notre amour-propre et ce qui allége le poids de nos devoirs, nous confondons le sensible qui s'altère,

avec le réel qui doit demeurer fixe et invariable. Sous ce beau prétexte que l'émotion vive qui signala les premiers actes de notre vie de prêtre ne peut pas durer toujours, et que la ferveur, stimulée par la nouveauté, doit s'effacer par l'usage, nous excusons avec une douce indulgence plusieurs défauts qui chaque jour s'aggravent, et nous regardons comme simple diminution de ferveur sensible ce qui est quelquefois un véritable relâchement, dont les suites sont d'autant plus déplorables que nous nous inquiétons peu du principe d'où elles découlent.

Prenons bien garde d'aller nous briser contre cet écueil qui a été la cause de la ruine d'un grand nombre, et qui serait la cause de notre propre ruine, si nous n'approfondissions pas par un examen sérieux ce point si important.

— Pour faire exactement la part des choses, prenons un exemple, et cet exemple sera probablement pour plusieurs un miroir où ils pourront aisément se reconnaître.

Voici un jeune homme qui fait ses adieux au séminaire ; il y a passé les quatre plus belles années de sa vie ; chaque jour a vu sa piété se perfectionner et sa ferveur s'accroître ; il reçoit dans des dispositions admirables l'onction sacerdotale : le voilà prêtre.

Quand il exerce les actes de son sacré ministère, il éprouve à un haut degré le saisissement, l'étonnement et le trouble dont nous avons parlé. Sa ferveur est telle que son âme semble nager dans une mer de douceurs et de consolations. Nul

sacrifice ne lui coûte ; il ne se traîne pas, il vole avec une impétueuse rapidité dans les voies de la perfection, à laquelle il se promet bien d'aspirer sans cesse avec une ardeur toujours nouvelle. Le ciel et la terre admirent cet édifiant spectacle.

Cependant, un ancien du sacerdoce, prophète de malheur, qui peut-être, hélas ! ne connaît que trop par sa propre expérience le secret de l'avenir, s'en va disant et répétant tout bas : *Ferveur de séminaire ! ferveur de jeune prêtre !*

Effectivement, quelques semaines, quelques mois s'écoulent, et déjà l'or s'est obscurci ; déjà le soleil a voilé son disque ; ce n'est encore, il est vrai, qu'une gaze légère qui le recouvre ; mais enfin c'est déjà un obstacle à la clarté si pure et si vive de ses premiers rayons, et qui fait prévoir un affaiblissement de lumière plus prononcé. Parlons plus clairement : l'âme se détend, le cœur se refroidit, la volonté perd de sa souplesse et de son énergie. Pauvre jeune prêtre, où vas-tu? Ta course était si belle et si rapide, qui donc lui fait obstacle? *Currebas benè, quis te impedivit?*

Qu'il examine ses actes, et il va le savoir. Ses oraisons sont-elles aussi longues qu'elles l'étaient pendant la semaine qui suivit sa sortie du séminaire? sont-elles précédées de la même préparation, accompagnées de la même intention, et suivies de la même vigilance pour saisir les occasions d'exécuter les résolutions prises? Ses examens de conscience se font-ils avec l'exacte régularité et les pieuses dispositions qui en assurent le succès ? Sa lecture spirituelle est-elle régulièrement faite et bien faite? son saint office est-il récité comme

aux jours où la ferveur était en règne? La sainte messe qu'il célèbre tous les jours, et qui fatiguait peut-être les assistants par sa longueur, ne les surprend-elle point par la diminution notable de cette longueur, en attendant qu'elle provoque leurs murmures par son excessive brièveté? Sa conscience est-elle aussi délicate qu'aux jours où elle l'était un peu trop? En un mot, l'ensemble de sa conduite est-il aussi satisfaisant qu'il l'était aux beaux jours que nous avons rappelés?

Si, à ces diverses questions, il est contraint de faire de tristes réponses, non, peut-il dire en se frappant la poitrine, non, ce n'est pas seulement la ferveur sensible qui a péri; c'est la piété qui diminue, c'est la vertu qui s'affaiblit, c'est la fidélité qui se dément, c'est le nuage qui s'épaissit, c'est même peut-être la foudre qui s'avance en grondant.

— Ce point éclairci, reprenons maintenant le dernier article de notre interrogatoire. Que voulons-nous être désormais?

Ici, nous l'espérons, aidé du secours de Dieu, nous allons peut-être dissiper plus d'un nuage et déchirer plus d'un voile. L'avenir! voilà notre grande ressource, notre fonds de réserve.

Ne nous flattons point, chers confrères, et devançons autant que possible le jugement irrévocable que Dieu portera bientôt sur chacun de nous. A chaque instant nous faisons un pas vers le tribunal redoutable où ce jugement sera rendu. Plaçons-nous donc en face de cet avenir que nous dépensons pièce à pièce, et duquel nous attendons toujours

une réforme spirituelle qui n'arrive jamais : adressons-nous une bonne fois cette question, qui, pour tant de saints prêtres, a été féconde en bons résultats : Que veux-je être désormais? Veux-je rester ce que je suis? Veux-je vivre et mourir avec mes défauts, avec mes faibles et imparfaites vertus, avec mes infidélités journalières à l'occasion de mes exercices spirituels et des diverses fonctions de mon ministère? Veux-je perpétuer cet état et ne rien faire pour l'améliorer?

Il est hors de doute que tout prêtre qui s'interrogera sérieusement de la sorte et qui verra en lui des défauts réels répondra sans balancer un instant : Non, je ne veux pas rester stationnaire dans ma voie ; non, je ne veux pas river mon âme de prêtre à un état qui blesse l'œil de Dieu et qui me déplaît à moi-même ; non, je ne veux pas paraître au tribunal du souverain juge avant d'avoir détruit cet orgueil, cette vivacité, cette nonchalance, cette dissipation, cette habitude de railler ou de médire, cette négligence à m'acquitter de mes devoirs, et cette multitude d'autres défauts qui pullulent en moi, et dont je fais chaque semaine l'inutile récit à mon confesseur. Je l'ai dit : Non. je ne veux pas rester dans l'état où je suis ; je veux changer, et changer en mieux.

Étrange disposition, ou plutôt étrange aveuglement de la plupart des hommes ! ils passent leur vie à se tromper eux-mêmes ; ils sont aveugles sur ce qu'il y a chez eux de plus intime, sur leur propre volonté ; ils croient vouloir parce qu'ils disent : Nous voulons ; ils confondent tellement l'état réel de leur volonté avec l'expression pu-

rement labiale de cette volonté, qu'ils passent des années entières sans la traduire en actes, se contentant de la formuler en quelques vaines paroles que le vent emporte et qui ne servent qu'à tromper ceux qui les profèrent.

Ce n'est pas de cette manière que les mondains veulent les frivolités qu'ils poursuivent. Quand l'avare dit : Je veux m'enrichir, se croise-t-il les bras et attend-il d'un heureux hasard les richesses qu'il convoite ? Quand le soldat dit : Je veux de la gloire, s'endort-il mollement sous sa tente, et laisse-t-il partir, sans partir avec eux, ses compagnons d'armes ? Quand le voluptueux veut des plaisirs, attend-il froidement que le monde les lui apporte, et ne s'épuise-t-il pas à courir après eux ?

O pitié ! le chrétien seul dit, et quelquefois le prêtre dit comme lui : Je veux changer, je veux acquérir la sainteté qu'exige ma profession ; je veux arracher de mon âme les défauts qui y règnent et les remplacer par des vertus solides : je veux tout cela ; mais pour être sincère, il est obligé d'ajouter : Je veux que tout cela m'arrive sans l'aller chercher ; je veux que tout cela s'opère sans quitter ce qui me plaît, sans pratiquer ce qui me froisse. Vouloir ainsi, en vérité, qu'est-ce autre chose que de ne pas vouloir ?

C'était une volonté bien différente de celle-ci qu'exigeait saint Thomas quand, interrogé par sa sœur sur ce qu'elle avait à faire pour arriver à la perfection, il répondit : Pour devenir saint, il ne faut qu'une chose, une seule : — le vouloir. Et cela est vrai, cela est parfaitement exact ; car encore que, outre la volonté de l'homme, il faille

nécessairement la grâce de Dieu pour parvenir à la sainteté, cette grâce ne nous étant jamais refusée, et nous étant toujours donnée avec plus ou moins d'abondance selon le degré d'intensité de notre volonté, il est clair que l'on peut dire très-affirmativement avec saint Thomas que, pour devenir saint, il suffit de le vouloir.

Or donc, chers et dignes confrères, voulons-nous, du moins en ce moment, voulons-nous être saints? le voulons-nous sérieusement, sincèrement, fortement, constamment, efficacement et du fond de l'âme? — Oui, disons-nous, nous le voulons.

Prenons garde; l'articulation de ce mot n'est pas difficile; mais s'il est sincère, ce *oui,* s'il exprime une volonté bien déterminée, les conséquences sont graves, et conduisent forcément à des œuvres qui demandent de la vigilance et du courage.

Prenons garde; car si la question à laquelle nous venons de faire un si belle réponse nous eût été posée il y a tant et tant d'années, nous eussions certainement fait alors la généreuse réponse que nous faisons aujourd'hui. Eh! quoi, ne l'avons-nous pas faite et ne la faisons-nous pas encore tous les jours à Dieu, cette réponse? Ne lui avons-nous pas dit cent et cent fois dans nos oraisons, dans nos examens et surtout dans nos confessions : Oui, Seigneur, nous voulons nous corriger de nos défauts et acquérir les vertus qui leur sont opposées. Qu'est-il résulté de toutes ces promesses faites à Dieu même dans le sanctuaire de la conscience? Les défauts sont-ils détruits? Les

vertus sont-elles acquises? C'est trop demander peut-être ; demandons moins : les défauts sont-ils affaiblis? Demandons moins encore : sont-ils réellement et sérieusement attaqués ?

Hélas! qu'il en est peut-être qui, pour toute réponse à ces questions, baisseront la tête en signe de confusion, se frapperont la poitrine en signe de repentir, et reprendront courage en se promettant d'utiliser enfin l'avenir sur lequel ils fondent leurs nouvelles espérances !

Loin de nous assurément de vouloir affaiblir le moins du monde cette confiance que nos dignes lecteurs placent dans l'avenir ; mais qu'il nous soit cependant permis de leur dire que l'avenir sur lequel ils ont compté jusqu'ici ne leur a pas procuré les fruits spirituels qu'ils en attendaient. Le présent dont ils jouissent aujourd'hui, et qui demain sera dans le domaine du passé, était une portion de cet avenir sur lequel ils comptaient quand ils faisaient à Dieu les promesses qu'ils lui font actuellement ; et cet avenir, devenu présent, qu'a-t-il apporté en fait de sainteté sacerdotale ? Où sont les heureuses réformes qu'on attendait de lui ? et sur quoi s'appuyer pour croire que, si l'on n'emploie pas des moyens extraordinaires et plus énergiques, l'avenir, qu'on salue aujourd'hui d'un regard d'espoir, procurera ce que n'a pas procuré l'avenir qu'on saluait d'un semblable regard il y a tant de mois ou d'années ? Qu'il est à craindre que toutes ces promesses ne se ressemblent et dans leurs principes et dans leurs résultats ! qu'il est à craindre que, semant du vent on ne recueille que des tempêtes : *Ventum seminabunt, et turbinem metent !*

— Pour corroborer ce qui vient d'être dit, et pour inculquer profondément les vérités pratiques que nous venons de rappeler, faisons ressortir avec force une réflexion que suggère l'étude des mœurs à tout observateur attentif.

Rien n'est plus rare que de voir une âme tiède et imparfaite quitter la voie de ses infidélités, se corriger de ses défauts ou du moins les affaiblir progressivement, et tendre sans relâche à une vie plus sainte. Ceci est incontestable et s'applique à tout le monde. Disons quelque chose de plus spécial ; renfermons-nous, pour être plus utile et frapper plus juste, dans notre sphère ecclésiastique et raisonnons, ou plutôt observons.

Est-ce chose commune de voir des prêtres se corriger de leurs défauts, faire des progrès dans la perfection à mesure qu'ils s'éloignent du temps du séminaire et qu'ils s'avancent dans la sainte carrière qu'ils ont embrassée ?

Cela devrait être sans doute, mais cela est-il ? Cela devrait être, car chaque jour la vie s'écoule, la mort approche et le jugement la suit.

Cela devrait être, car le temps dont nous jouissons ne nous est accordé que pour nous sanctifier tous les jours davantage.

Cela devrait être, car nous recevons à tout moment des grâces sans nombre, des grâces infiniment précieuses, des grâces de faveur et de prédilection, des grâces de prêtre, si l'on peut parler ainsi.

Cela devrait être, car montant si souvent au saint autel, et donnant chaque jour pour pâture à notre âme la chair et le sang de Jésus-Christ, ce sang adorable doit produire en nous quelque chose,

si nous n'y mettons pas obstacle par nos infidélités et nos résistances.

Redisons-le donc : oui, cela devait être ; mais encore une fois cela est-il ? Et n'avons-nous pas malheureusement quelque raison de dire avec le pieux auteur de l'Imitation : *Si omni anno unum vitium extirparemus, cito viri perfecti efficeremur. Sed modo è contrario sæpè sentimus ut meliores et puriores in initio conversionis nostræ nos fuisse inveniamus, quàm post multos annos professionis. Fervor et profectus noster quotidiè deberet crescere : sed nunc pro magno videtur si quis primi fervoris partem posset retinere ?*

— Mais suivons le cours de nos observations. Quelle est la conduite ordinaire d'un prêtre à mesure qu'il parcourt la carrière où il s'est lancé ?

Nous ne parlons pas ici, qu'on le sache bien, de ces quelques prêtres, heureusement fort rares, honte et opprobre de notre saint état, dont Dieu semble permettre de loin en loin les affreux scandales pour nous faire tous trembler, veiller et prier, et aussi pour montrer au peuple que notre religion est vraiment divine, puisque qu'elle survit, sans rien perdre de sa majesté, aux infamies de ceux qui devraient être sa couronne et sa gloire. Non, ce n'est pas à ces infortunés que nous parlons ici. Ah ! pour eux, sans doute, chaque mot que nous écrivons retombe, par un écrasant *à fortiori,* comme un coup de massue sur leur tête coupable ; c'est bien évident.

Ce n'est pas non plus aux saints prêtres que nous faisons allusion, à ces hommes de Dieu vénérables

qui tendent incessamment par de nouveaux efforts à une perfection plus élevée.

Non, c'est à la classe intermédiaire que nous soumettons en ce moment nos observations; à cette masse considérable de prêtres, honorables sans doute à plusieurs égards, mais qui, tout en détestant ce qui ressemble à un scandale grave, transigent cependant assez volontiers avec une multitude de défauts secondaires qui les font bien un peu gémir, mais qu'ils n'ont pourtant pas le courage de combattre. C'est à ceux-là que nous nous adressons, quand nous demandons si c'est chose commune de les voir se corriger de leurs défauts, perfectionner leurs vertus, et obéir à ce précepte du saint concile de Trente : *Levia etiam delicta, quæ in ipsis maxima essent, effugiant sacerdotes.*

Hélas ! disons-le en gémissant, chez les prêtres dont nous parlons, la réforme spirituelle qu'ils renvoient toujours au lendemain, est rare et très-rare.

Le principe de cet égarement funeste remonte quelquefois jusqu'au temps du séminaire. Il y a bien peu de prêtres qui, en sortant de ce saint lieu, ne se persuadent qu'ils y ont enfoui pour toujours les défauts auxquels ils étaient sujets. Malheureusement il n'en est pas ainsi. Recouverts plutôt que détruits, leurs défauts n'attendent que des occasions pour se reproduire.

Pendant les années du séminaire, on se sentait irrésistiblement entraîné dans les voies de la piété. L'absence du danger, la vie réglée et perpétuellement occupée, les conseils et la vigilance des supé-

rieurs, la réception fréquente des sacrements, l'exemple d'une multitude de pieux condisciples ; tout cela favorisait les vertus et rendait les défauts peu saillants.

Cependant l'œil exercé des directeurs, sous de belles apparences, voyait poindre le germe de certains défauts qui, peu sensibles chez le séminariste, menaçaient de se développer plus tard chez le prêtre. Déjà, éclairés par l'expérience, ils auraient pu, presque à coup sûr, prédire que celui-ci serait sujet à l'orgueil, celui-là à la médisance, l'un à la dissipation, l'autre à la paresse, à la sensualité, à la colère, à la lâcheté dans le service de Dieu.

En effet, qu'arrive-t-il pour l'ordinaire ? Après un temps d'arrêt, souvent assez court, déterminé par l'impression des grandes retraites préparatoires aux saints ordres, par les cérémonies imposantes de l'ordination, et par les premiers actes du saint ministère, la ferveur se ralentit. Les défauts cachés, comme nous l'avons dit, et non déracinés, commencent à reparaître. La sinistre prédiction des supérieurs va se réaliser.

Après quelques oscillations entre la piété fervente et régulière et la piété lâche et incomplète ; après quelques combats entre le vieil homme et le nouveau, entre la conscience vraie qui menace et qui gronde, et la conscience fausse qui transige et qui rassure, on se laisse doucement entraîner vers un certain milieu dont la mauvaise nature s'accommode assez bien, et l'on finit par s'y établir et y prendre racine.

En cet état, on veut pouvoir se dire que l'on est en sûreté. Comme on sent en soi une vive horreur

pour ce qui s'appelle faute grave ; comme on se dit au fond de l'âme qu'on veut exercer un ministère honorable, et qu'on tient à remplir avec exactitude les obligations essentielles du sacerdoce, on se tranquillise au sein de ses imperfections et de ses infidélités journalières. On refoule la vraie conscience qui murmure, et l'on écoute la fausse qui flatte et qui séduit. On fait taire l'homme nouveau qui crie : Allons plus loin ; et l'on sourit à l'ancien qui dit : Restons-là.

Disposé de la sorte, on vit en paix avec ses défauts. Pourvu qu'ils n'entraînent pas, au moins brusquement et tout d'un coup, à des excès notables, on les tolère comme des hôtes un peu incommodes sans doute, mais comme des hôtes qu'il est encore moins pénible de supporter que de combattre. De là ces habitudes de dissipation, de légèreté, de raillerie, de vivacité, de susceptibilité, de paresse, d'immortification, de négligence, de froideur dans le service de Dieu ; de là ce zèle qui en mérite à peine le nom, qui ne se nourrit que d'œuvres ordinaires et communes, et que l'on n'excite jamais par ces grandes entreprises et ces pieuses industries si bien connues du saint prêtre.

Cependant, encore une fois, on se rassure dans cet état imparfait, surtout en voyant autour de soi qu'on n'y est pas seul. Sans doute on ne dit pas : Je suis un saint prêtre ; mais on dit : Je crois pouvoir me sauver sans en faire davantage ; et l'on chemine ainsi vers l'éternité avec une demi-paix, avec une faible dose de consolations, et, disons-le, avec un fond de malaise et d'inquiétude secrète.

Voilà, autant qu'il nous est possible de l'expri-

mer, l'état des prêtres que nous avons en vue quand nous disons qu'il est rare et très-rare de les voir se corriger de leurs défauts, fortifier leurs vertus et acquérir dans un avenir indéterminé cette perfection sacerdotale dont le grave saint Thomas leur rappelle si expressément la nécessité, quand il dit que « les prêtres ne doivent pas seulement être » vertueux, mais qu'ils doivent être parfaits en » vertu : *Perfecti in virtute esse debent,* » et quand il ajoute que « ce n'est pas une piété telle quelle, » qui leur est commandée, mais une piété excel- » lente : *Non sufficit bonitas qualiscumque, sed* » *bonitas excellens,* une piété plus étendue que celle » même qui est requise pour l'état religieux : *Ad* » *quod requiritur major sanctitas quàm requirit* » *etiam religionis status.* »

Interrogeons de nouveau l'expérience. Où sont-ils ceux qui, ayant tels et tels défauts pendant la première ou la seconde année de leur sacerdoce, parviennent à les détruire à force de luttes vigoureuses et de résistances opiniâtres ? Si nous les connaissons aujourd'hui légers, dissipés, oisifs, railleurs, peu adonnés aux œuvres de la piété fervente, les retrouverons-nous après dix ans d'absence, graves, recueillis, studieux, charitables et pleins d'ardeur pour les exercices spirituels ? Ouvrons les yeux, voyons ce qui se passe, et demandons-nous si nous avons été souvent édifiés par de telles réformes ?

— Puissent ces réflexions frapper vivement nos esprits ! Puissent-elles nous faire trembler d'un tremblement salutaire à la vue de cet avenir, peu-être bien court, sur lequel nous comptons pour opérer un changement dont nous voyons si peu

d'exemples ! *Cum metu et tremore vestram salutem operamini.*

Avenir ! avenir ! que d'illusions tu fomentes ! et que tu as de ressemblance avec ce mirage trompeur qui entraîne à des abîmes le voyageur du désert !

Ne soyons pas victimes de cette fatale séduction, bien-aimés confrères. Pensons que chaque jour qui s'écoule sans combat fortifie nos défauts et affaiblit nos vertus. Pensons que nos résistances aux sollicitations de Dieu diminuent le nombre des grâces qu'il nous destinait, et émousse la pointe de notre volonté. Pensons que, suivant toute apparence, nous ne pourrons pas faire plus tard avec des grâces restreintes et une volonté émoussée, ce que nous n'avons pas même eu le courage d'entreprendre au passé avec des grâces abondantes et une volonté forte. Pensons que le zèle du prêtre est toujours en parfait rapport avec sa sainteté, et que, par conséquent, le salut d'un grand nombre d'âmes dépend probablement de cette perfection qui nous effraye et que nous ajournons sans cesse.

Ne disons donc plus avec Augustin : Demain, demain, *cras, cras,* mais disons avec David : Maintenant, *nunc*, maintenant je me mets à l'œuvre ; aujourd'hui même je commence : *Dixi, nunc cœpi.* Prenons pour nous ces paroles d'un écrivain tristement célèbre qui a eu le malheur de ne pas les prendre pour lui-même : « Il sera temps demain :
» Insensé ! ce temps dont tu abuses creuse ta
» fosse, et demain ce sera l'éternité ! »

DEUXIÈME PARTIE

PREMIER MOYEN DE SANCTIFICATION POUR LE PRÊTRE. LES VERTUS.

— Nous savons tous que si les vices nous souillent et nous corrompent, ce sont les vertus chrétiennes qui nous purifient. Les vices nous entraînent naturellement au mal ; les vertus chrétiennes, au contraire, nous ramènent surnaturellement au bien et nous y fixent. Elles sont donc un moyen puissant de sanctification, et sans elles la sainteté n'est qu'une ombre et une vaine chimère. Celui qui possède toutes les vertus et qui les pratique constamment par les purs motifs que la foi propose est un saint. S'il lui en manque une seule, ou si, les possédant toutes à un certain degré, il les viole quelquefois ou les pratique lâchement et par des motifs imparfaits, il s'éloigne plus ou moins de la sainteté selon qu'il étend ou qu'il restreint leur domination dans son âme.

Les vertus sont nécessaires à tout le monde, puisque tout le monde est obligé de combattre le mal et de pratiquer le bien, ce qui ne peut se faire que par les vertus. Mais cette obligation est incomparablement plus rigoureuse pour le prêtre que pour le simple fidèle. L'excellence de sa profession, ses rapports intimes et continuels avec Dieu, le bon exemple qu'il doit aux peuples, les leçons de vertu qu'il donne publiquement en chaire et secrètement

au saint tribunal, l'abondance de grâces qu'il reçoit, la sainteté de vie sans laquelle son ministère est lauguissant ou stérile ; tout lui démontre l'indispensable nécessité de pratiquer les vertus, et de les pratiquer avec cette supériorité qui doit être son cachet propre, et le caractère distinctif de la dignité suprême dont il est investi.

Puisse-t-il se bien convaincre de ces vérités en lisant ce que nous allons dire sur la matière si importante des vertus ! Si nous ne consacrons pas à chacune d'elles un chapitre spécial, c'est que nous avons quelquefois placé sous le même titre celles qui ont entre elles une sorte d'analogie ou des rapports intimes. Du reste, quand nous agissons ainsi, nous avons soin de mentionner en tête des chapitres les diverses vertus qui y sont occasionnellement traitées.

CHAPITRE PREMIER

Foi. — Vie et esprit de foi. — Pratique de la vie de foi. — Pureté d'intention.

— La foi, dit saint Ambroise, est le fondement solide de toutes les vertus : *Fides virtutum omnium stabile fundamentum.* Si vous m'ôtez la foi, quelles vertus (chrétiennes surtout) me laissez-vous ? Comment espérerai-je en Dieu, comment l'aimerai-je si, avant tout, je ne crois pas en lui ? Comment pratiquerai-je l'humilité, la mortification, la patience, la chasteté, si je ne crois pas fermement

que Dieu me fait de ces vertus un commandement formel, et qu'il me réserve des châtiments terribles si je les viole ?

Mais si en m'enlevant la foi vous m'enlevez les autres vertus, quel zèle puis-je avoir pour cultiver chez autrui ce que je néglige en moi-même ? Et si je ne travaille ni à ma sanctification propre, ni à celle des âmes qui me sont confiées, quel prêtre suis-je, et surtout quel pasteur ?

C'est la considération de ces vérités saisissantes qui nous a valu cette excellente maxime de saint Vincent-de-Paul : « Il est absolument nécessaire, » soit pour notre avancement, soit pour le salut » des autres, de suivre toujours en toutes choses » la lumière de la foi. »

— Nous croirions faire injure à nos vénérables confrères, si nous insistions davantage sur des vérités si évidentes. En matière de foi, ce n'est pas sur la nécessité de cette vertu qu'il peut s'élever des doutes dans l'âme des prêtres. Tous reconnaissent, en principe, cette impérieuse nécessité.

Nous dirons seulement avec l'auteur du *Directoire du prêtre :* « Ne vous commettez point avec les incrédules, mais, dans l'occasion, sachez défendre avec hardiesse et sans respect humain votre foi. Adoptez de confiance toutes les pratiques que l'Église recommande et obéissez avec une soumission filiale aux ordonnances qu'elle porte. Jamais de murmures sur la rigueur de la loi, de recherches inquiètes sur son motif, de réflexions pleines de critiques sur son opportunité. Jamais de ces termes qui ne se retrouvent que sur les

lèvres des rebelles : C'est de la tyrannie, c'est du despotisme, c'est de l'arbitraire (1). »

Ceci posé, nous disons que c'est particulièrement sur l'exercice, sur la vie de la foi qu'il importe d'appeler l'attention de nos lecteurs, et c'est aussi ce que nous allons faire dans ce chapitre.

Nous venons de parler de la *vie de la foi ;* c'est que c'est effectivement le mot propre. Nous trouvons en quatre endroits de la sainte Écriture cette sentence, qui mérite d'être approfondie : *Le juste vit de la foi.* Comme il est clair que c'est de la vie de l'âme qu'il s'agit ici, il faut donc croire qu'il y a pour l'âme un aliment spirituel propre à entretenir, sous un certain rapport, son principe vital. Or cet aliment, Dieu nous le déclare, c'est la foi : *Justus meus ex fide vivit.*

Considérons, pour nous en convaincre, ce qui se passe dans l'âme d'un infidèle, d'un pauvre sauvage, par exemple, qui n'a pas la moindre connaissance des vérités révélées. Le voilà forcément circonscrit dans les limites étroites de la raison ; c'est dans cette enceinte que s'exercent les actes de son intelligence ; c'est en lui-même, c'est dans ses instincts personnels qu'il trouve les motifs dirigeants de sa conduite. Mais Dieu survient ; il lui parle ou lui fait parler, il lui révèle des vérités, lui impose une loi, lui en fait connaître l'étendue,

(1) *Directoire du prêtre,* par le P. Valuy, de la compagnie de Jésus. Ce petit ouvrage est excellent, et nous ne saurions trop le recommander à nos lecteurs. C'est un *compendium* fort remarquable de tous les devoirs du prêtre, considéré dans sa vie publique et dans sa vie privée. Nous l'appellerions volontiers l'*Imitation du prêtre.*

lui propose son ciel pour récompense s'il l'observe, le menace d'un éternel châtiment s'il la viole, et, après lui avoir tracé la ligne de ses devoirs, lui offre les moyens assurés de les remplir. Voilà pour l'âme de cet infidèle comme un monde immatériel qui se déroule ; la voilà transportée dans les espaces infinis de la foi. Sa vie et les actes de sa vie s'exerçaient dans le domaine limité de la raison ; et maintenant *la lumière admirable de la foi,* comme l'appelle saint Paul, lui découvrant une terre nouvelle, des cieux nouveaux et d'immenses horizons, imprime à tous ses actes une direction suréminente. Elle subit en quelque sorte une seconde naissance. Elle puise en Dieu et dans la foi dont Dieu l'éclaire une vie sainte et saintement féconde, qui lui était totalement inconnue, et elle devient une *créature nouvelle,* selon ces belles paroles du grand Apôtre : *Si quelqu'un est régénéré en Jésus-Christ, le voilà devenu une nouvelle créature : tout ce qui était du vieil homme est passé pour lui ; il marche dans la nouveauté de la vie.*

On le voit, si cette âme se laisse docilement conduire par le principe de foi qu'elle possède, tout est changé pour elle, tout jusqu'à ses actes les plus indifférents, jusqu'à ses sentiments les plus intimes. La vie de l'homme était sa vie, et maintenant la vie de Dieu même est la seule qui lui convienne : *Vivo...., jam non ego, vivit vero in me Christus*. Le naturel était son élément, le surnaturel prend sa place. *In fide vivo Filii Dei*. Elle vivait sur la terre, et maintenant c'est dans le ciel qu'elle s'épanouit : *Regnum Dei intrà vos est*. Qui ne recon-

naît qu'une vie nouvelle s'est emparée de cette âme, qu'elle en ressent la divine influence, et que, si elle le veut, cette vie va être la source de ses mérites et le germe de son éternelle gloire ? Voilà la vie de la foi telle que nous l'entendons.

Malheureusement cette vie de l'âme est loin d'être la même dans les divers individus qu'elle anime. Chez les uns, elle a, comme la vie du corps, sa faiblesse au début, son accroissement de force et d'énergie dans le progrès ; puis elle a quelquefois ses langueurs, ses défaillances, ses maladies, et même trop souvent son extinction complète. Chez les autres, elle a son développement rapide, son ardente vigueur, ses généreux tressaillements, et cette constante plénitude de force qui annonce une santé parfaite.

D'où vient cette différence entre deux âmes parfaitement semblables par leur nature et par la foi qu'elles possèdent ? D'où vient que l'une est faible, languissante, souffreteuse, maladive, épuisée, tandis que l'autre est saine et vigoureuse, ardente et toujours en action ? C'est que l'une *vit de la foi,* et que l'autre n'en vit point. Pourquoi ce prêtre est-il tiède, apathique, négligent, peu soucieux de la perfection ? Parce que *la vie de la foi* n'est point sa vie. Et pourquoi cet autre est-il zélé, pieux, fervent, et toujours appliqué aux œuvres de son divin ministère? Parce que son âme vraiment sacerdotale se retrempe sans cesse dans l'élément de la foi.

— Mais, dira peut-être un de ces prêtres tièdes dont nous venons de parler, j'ai la foi cependant,

et je crois d'une foi ferme tout ce que croit mon fervent confrère : d'où vient donc cette différence entre lui et moi, différence, au reste, que je suis forcé de reconnaître ?

La réponse à cette question nécessite une observation éminemment importante, et que nous recommandons spécialement à nos dignes lecteurs. Posséder la foi — et vivre de la foi, sont deux choses que l'on aurait grand tort de confondre. Que d'hommes perdus de vices et noirs de crimes tiennent encore renfermé au milieu de ces ordures le précieux don de la foi ? Ils possèdent la foi ! cela n'est pas douteux, mais vivent-ils de la foi ? Est-ce d'eux que Dieu parle quand il dit par son apôtre : *Mon juste vit de la foi ?* Nous savons bien qu'ils sont exclus de cet heureux privilége.

On peut donc avoir la foi, et ne pas vivre de la foi. La différence entre ces deux états est exactement la même que celle qui se trouve entre deux grains de blé, dont l'un serait enfoui dans un tas de cendre, et l'autre déposé dans une terre bien préparée et propre à développer la fécondité de son germe. Ce sont deux grains de blé parfaitement semblables sous le rapport du poids, de la forme et de la qualité ; et cependant l'un ne produit rien dans son tas de cendre, et l'autre rapporte au centuple dans la bonne terre à laquelle on le confie. Ainsi en est-il du don précieux de la foi. Improductif dans l'âme du prêtre tiède, il opère des merveilles dans celle du saint prêtre.

— C'est une chose bien frappante que cet immense variété d'effets que la foi produit dans les

âmes, selon que ces âmes se laissent plus ou moins influencer par l'action, par la vie de cette foi.

Voyez une foule nombreuse de chrétiens au jour d'une de nos grandes solennités : supposez que dans cette multitude il ne se rencontre pas un seul incrédule, mais que, à cela près, toutes les misères spirituelles comme toutes les richesses de la grâce, tous les vices comme toutes les vertus s'y trouvent réunis. Pas une de ces âmes qui ne croie ce qu'elle doit croire. Le formulaire de la foi à la main, allez de rang en rang ; interrogez-les toutes sur la foi qu'elles professent, vous serez édifié de leurs réponses. Ce que l'une croit, toutes le croient ; en fait de croyance, l'unanimité est complète.

Qui ne croirait que cette foi, parfaitement identique chez les divers individus dont la masse se compose, va produire sur chacun des effets uniques comme elle-même? Comment ne pas s'attendre à voir la même cause produire les mêmes effets? Qu'il est loin cependant d'en être ainsi! Vous ne trouverez pas dans cette assemblée deux personnes qui exploitent leur foi d'une semblable manière. Les uns y puiseront des vertus sublimes; les autres ne lui emprunteront pas même le courage d'attaquer sérieusement un de leurs vices ; et dans cette foule innombrable vous aurez, avec des nuances infinies, tout le bien et tout le mal, toute la perfection et toute la misère dont les pécheurs, les tièdes et les fervents nous offrent le spectacle. Et la foi réside dans toutes ces âmes ! Et les vérités les plus terribles sont admises par les pécheurs les plus endurcis comme par les âmes les plus saintes ; par les pécheurs que leur foi devrait faire frémir et qui

ne frémissent point; par les âmes saintes que leur foi devrait rassurer et qui vivent quelquefois dans les transes de l'épouvante !

— Que ces réflexions sont saisissantes relativement aux prêtres, et qu'elles devront être fécondes en bons résultats, si elles sont pesées avec la sérieuse attention qu'elles méritent !

Considérez, par exemple, cette multitude d'ecclésiastiques au temps d'une retraite pastorale. Voyez-vous cette masse compacte, groupée autour de la chaire d'où tombent les paroles graves de l'homme de Dieu qui évangélise ses frères ? Qui n'a pas la foi parmi tous ces prêtres ? Qui d'entre eux voudrait s'arrêter avec une délibération formelle à rouler dans son esprit le plus léger doute sur un point dogmatique quelconque ? Personne assurément ; car ici, plus que partout ailleurs, la foi repose dans les âmes : oui, très-certainement, ces vénérables docteurs de la foi possèdent la foi qu'ils prêchent. Mais, hélas ! vivent-ils tous de la vie de la foi ? Tous sont-ils les *justes de Dieu* dont la foi est l'élément vital : *Justus meus ex fide vivit ?*

Cherchons dans leurs œuvres la réponse à ces questions. Ce que nous avons dit plus haut des simples fidèles, ne pouvons-nous pas le dire de cette assemblée cléricale ? Y a-t-il, dans cette multitude, deux prêtres qui mettent leur foi en pratique de la même manière ? Identique chez tous, quant au simple point de la croyance, est-elle également identique dans les sentiments qu'elle inspire et dans les œuvres qu'elle produit ? Qui ne sait la variété infinie que présente, à cet égard, la con-

duite de chacun de ces prêtres ? L'un puise dans la foi le goût de la retraite, de la piété, de l'étude et de tout ce qui se rattache à l'exercice de son divin ministère ; l'autre, malgré sa foi, s'ennuie dans la retraite, languit dans la piété, renonce à l'étude et donne à l'ensemble de son ministère l'aspect d'une terre en friche.

D'où vient donc cette différence dans deux âmes de prêtre illuminées de la même foi ? Cela ne saurait être douteux pour personne : il est clair que, quoique ces deux prêtres aient la foi, un seul a la vie de la foi : *Justus meus ex fide vivit.*

— Celui qui vit pleinement de la foi est tout illuminé, tout pénétré des vérités éternelles ; il les voit en quelque sorte, il les approfondit, et le voile qui les couvre semble avoir disparu pour lui : *Aufertur velamen.* Quand on a simplement la foi, on croit les vérités de la foi, on y pense, on les médite ; mais on n'en est point frappé comme l'est celui qui, outre la foi, possède à un éminent degré l'esprit de la vie de la foi. Le premier les voit de loin, vaguement, et au travers d'un épais nuage ; le second, au contraire, les voit de près ; il les voit en lui-même et pour ainsi dire sans ombre.

C'était dans cette heureuse disposition que se trouvait Moïse, de qui l'Esprit saint a dit ces belles paroles : *Invisibilem tanquàm videns sustinuit.* Si chacun de nous était, au regard des vérités de la foi, comme Moïse, *tanquàm videns,* nous serions tous des saints ; car cette vue perçante de l'invisible nous détacherait tellement de la terre, nous inspirerait un si profond mépris pour nous-mêmes,

et une ardeur si vive pour Dieu et pour son service, que rien ne nous coûterait pour arriver au degré de sainteté où nous sommes appelés.

Malheureusement il n'en est pas ainsi, du moins pour plusieurs. Nous *croyons* les vérités de la foi, nous ne les *saisissons* pas ; nous les *méditons* sèchement et avec effort, nous ne les *contemplons* pas de ce regard fixe et assuré qui semble les rapprocher et les dévoiler : *Invisibilem tanquàm videns sustinuit.* Si nous pouvions voir l'enfer et ses tourments seulement quelques instants, nous renverserions avec facilité tous les obstacles au salut, et le martyre même ne nous effrayerait point. Mais comme nous nous bornons à le méditer froidement et à distance, nous en sommes peu touchés, et sa pensée n'opère pas en nous de notables réformes.

Les saints il est vrai, ne voient pas plus que nous, sur la terre, l'enfer en réalité ; mais par la foi vive dont ils sont animés, ils le voient d'une certaine manière lumineuse et pénétrante qui nous est inconnue.

Le P. Lallemant, dans sa *Doctrine spirituelle,* résume admirablement les réflexions qui précèdent : « Dans la méditation, dit-il, on ne voit les choses » que confusément, comme de loin, et d'une ma» nière plus sèche. La contemplation les fait voir » plus distinctement et comme de près. Elles les » fait toucher, sentir, goûter, expérimenter dans » l'intérieur. *Méditer* sur l'enfer, par exemple, » c'est voir un lion en peinture ; *contempler* l'enfer, » c'est voir un lion vivant. »

Sans doute les vérités de la foi sont et seront

toujours mystérieuses et cachées ici-bas, mais le voile qui les enveloppe est si épais pour nous, et si transparent pour les justes de Dieu qui vivent de la foi, que cela explique la ferveur de leur âme et la froideur de la nôtre, — la générosité de leurs sacrifices et la lâcheté dont nous faisons preuve dès qu'il faut combattre.

Pourquoi la pensée de la douloureuse passion de Notre-Seigneur produit-elle en nous si peu d'émotion et pourquoi cette même pensée fait-elle éclater en sanglots saint François d'Assise ? Nous croyons ce qu'il croit, nous méditons ce qu'il médite : c'est vrai, mais cette vérité, que nous croyons et que nous méditons tous les deux, il la voit, lui, d'une vue profondément saisissante qui attendrit son cœur et fait couler ses larmes ; tandis que nous la voyons, nous, d'une vue confuse, affaiblie, effacée en quelque sorte, et incapable de produire une impression vive.

C'est une grâce particulière, dit-on, à laquelle tout le monde ne saurait prétendre. — Oui, sans doute, c'est une grâce particulière ; mais cette grâce est la récompense d'une vie sainte : embrassons une telle vie, et nous verrons si Dieu ne la récompensera pas d'une semblable faveur. S'il croit devoir nous la refuser par une conduite secrète de sa providence, la vie sainte que nous mènerons nous permettra du moins de nous consoler de ce refus, en pensant qu'il est une épreuve et non un châtiment.

Ne nous abusons point : si nous ne voyons pas les vérités de la foi de cette vue claire et pénétrante que nous admirons chez les saints, c'est uni-

quement parce que nous mettons entre ces vérités et notre âme des frivolités qui nous distraient, des résistances à la grâce qui nous éloignent de Dieu, et une multitude de défauts que nous ne combattons point et qui nous aveuglent. Renversons courageusement tous ces obstacles ; travaillons sérieusement à devenir des saints, et les grandes vérités qui nous touchent si faiblement aujourd'hui agiront certainement alors sur notre âme avec une irrésistible puissance.

— Que conclure des considérations qui viennent de nous être soumises, sinon que nous devons, à quelque prix que ce soit, vivre constamment de la vie de la foi, puisque en dehors de cette vie, nous ne pourrons jamais remplir avec un plein mérite pour nous-mêmes, ni avec abondance de fruits pour les autres, les saintes fonctions de notre ministère.

Or, qu'est-ce vivre de la vie de la foi ? Écoutons et pratiquons.

Vivre de la vie de la foi, c'est ne regarder les choses que selon les vues que la foi en donne, n'en juger que par ses lumières, ne les estimer que selon le prix et la valeur qu'elle y attache.

Vivre de la vie de la foi, c'est mépriser ce que le monde estime, et estimer ce qu'il méprise quand il faut choisir entre le monde et l'Évangile : c'est, par exemple, se séparer des enfants du siècle qui s'écrient comme des insensés : Heureux les riches ! heureux ceux qui s'amusent ! heureux ceux que le monde encense ! et opposer à ce langage de la terre les béatitudes que Jésus-Christ proclame :

Heureux les pauvres ! heureux ceux qui pleurent ! heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice !

Vivre de la vie de la foi, c'est n'entreprendre rien par un motif purement humain, mais toujours par une considération puisée dans l'ordre surnaturel, en sorte que ce soit toujours une vue de foi qui fasse agir, dans les œuvres les plus communes comme dans les fonctions les plus relevées et les plus saintes.

Vivre de la vie de la foi, c'est enfin entretenir cette divine vie, la fortifier, la développer chaque jour davantage, non-seulement en faisant tout ce qui vient d'être dit, mais encore en nourrissant son âme des vérités chrétiennes, les rappelant souvent à sa pensée, les choisissant pour sujet de ses méditations les plus ordinaires, et cherchant en elles seules les lumières, la force et les consolations dont on a besoin dans ses doutes, dans ses combats et dans ses peines.

— Voilà quelle devrait être la vie de tous les chrétiens, puisqu'ils sont tous régénérés en Jésus-Christ, que l'Évangile est leur règle, et qu'ils ont la foi pour étendard. Mais combien cette vie de foi n'est-elle pas plus obligatoire pour le prêtre qui la prêche en chaire, qui l'insinue au tribunal de la pénitence, qui en fait à chaque instant profession publique dans les fonctions toutes divines qu'il remplit ! Où faudra-t-il chercher la vie de la foi si le prêtre lui-même ne la connaît point ?

Le prêtre n'est grand que par la foi ; c'est d'elle qu'il tire tout l'éclat de sa gloire ; c'est dans la sphère

de la foi que s'exercent tous les actes de son sacerdoce; il n'est rien que par la foi. Si, par impossible, la foi qu'il prêche n'était pas véritable, il devrait, dès qui l'apprendrait, abjurer publiquement ses doctrines et renoncer à l'exercice de ses fonctions, sous peine d'être stigmatisé comme hypocrite et odieusement flétri comme imposteur public et sacrilége. Non, encore une fois, le prêtre n'est rien que par la foi.

Voyez les professions ordinaires dans le monde social : comme elles ne sont pas spécialement du domaine de la foi, ceux qui les exercent peuvent, rigoureusement parlant, en remplir les obligations sans avoir la foi.

Un juge peut être bon juge et ne rendre jamais un arrêt inique, quoiqu'il ait le malheur de n'être pas croyant.

Un jurisconsulte peut être très-habile et très-délicat en matière de justice, par un simple principe de droiture naturelle, et en dehors de la foi qu'il ne possède point.

Un médecin, et cela se voit tous les jours, peut être incrédule et incrédule jusqu'à l'athéisme, et rendre cependant d'éminents services à des milliers de malades qui profitent de ses lumières et de son expérience. Ainsi en est-il des autres professions dans l'ordre ordinaire et commun.

Mais s'il s'agit du prêtre, la scène change. La foi lui est si absolument nécessaire, que séparé d'elle, il ne peut sans crime remplir une fonction tant soit peu notable de son divin sacerdoce. Tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait est tellement du ressort de la foi, qu'il ne peut ni parler ni agir dans son minis-

tère sans faire acte d'imposture et d'hypocrisie, si la foi n'est pas la base de ses opérations ; car, ne nous lassons point de le redire, le prêtre n'est rien que par la foi.

Mais s'il doit tout à la foi, s'il n'est rien sans la foi, si tout son ministère s'exerce dans la sphère de la foi, s'il n'a de raison d'être que dans la foi, de quel esprit doit-il être animé si ce n'est de l'esprit de la foi ? de quelle vie doit-il vivre si ce n'est de la vie de la foi ? *Justus meus,* et à plus forte raison, *Sacerdos meus ex fide vivit.*

— Que les saints, et les saints prêtres surtout, comprenaient bien cette indispensable nécessité de n'avoir que la foi pour règle, et de ne se conduire que par son mouvement et ses inspirations ! Qui n'admirerait, par exemple, cet esprit, cette vie de foi qui animait saint Vincent de Paul ? Écoutons ce que nous en rapporte son pieux historiographe, Mgr Abelly.

« Outre la pureté, simplicité et fermeté de foi en laquelle M. Vincent a excellé, on peut encore dire qu'il en avait une plénitude ; vu que sa foi, non-seulement éclairait son esprit, mais aussi remplissait son cœur et animait ses actions, ses paroles, ses affections et ses pensées, et le faisait agir en tout et partout selon les vérités et les maximes de l'Évangile de Jésus-Christ : en telle sorte que ce que la plupart des chrétiens font ordinairement ou par les mouvements naturels, ou par des raisonnements humains, il le faisait par les principes de la foi, *laquelle était,* selon la parole d'un prophète, *comme une lampe allumée qu'il tenait toujours en*

main pour se conduire.... C'était sans doute un don très-particulier qu'il avait reçu de Dieu, de savoir appliquer les lumières de la foi à toutes sortes d'occasions et de rencontres, dans les affaires même purement temporelles et séculières, ne les entreprenant que par des motifs que la foi inspirait, ne s'y opposant que par ses lumières, et les référant toujours à des fins surnaturelles qu'elle lui proposait. »

C'était une des maximes ordinaires de ce grand saint, que le peu de progrès dans la vertu et dans les affaires de Dieu provenait de ce qu'on ne s'établissait pas assez sur les lumières de la foi, et qu'on s'appuyait trop sur les raisons humaines. « Non, » non, dit-il un jour avec un accent tout particulier » de conviction, il n'y a que les vérités éternelles » qui soient capables de nous remplir le cœur et » de nous conduire avec assurance. Croyez-moi, » il ne faut que s'appuyer fortement et solidement » sur quelqu'une des perfections de Dieu, comme » sur sa bonté, sur sa providence, sur sa vérité, sur » son immensité ; il ne faut, dis-je, que se bien établir sur ces fondements divins pour devenir par- » fait en peu de temps. »

« L'expérience nous apprend, disait-il encore » (pesons bien ceci), que les prédicateurs qui prê- » chent conformément aux lumières de la foi opè- » rent plus dans les âmes que ceux qui remplissent » leurs discours de raisonnements humains et de » raisons de philosophie, parce que les lumières » de la foi sont toujours accompagnées d'une cer- » taine onction toute céleste, qui se répand secrè- » tement dans les cœurs des auditeurs ; et de là on

» peut juger s'il n'est pas nécessaire, tant pour notre
» propre perfection que pour procurer le salut des
» âmes, de nous accoutumer à suivre toujours et
» en toutes choses les lumières de la foi. »

—Au reste, comment un prêtre pourrait-il balancer à vivre de la vie de la foi que nous avons fait connaître, puisqu'il faut de toute nécessité qu'il agisse dans ses augustes fonctions par des motifs de foi, ou qu'il agisse par des motifs purement humains que Dieu n'agrée pas, ou par des motifs coupables qu'il condamne ?

Voici, par exemple, deux prêtres : l'un agit en toute chose selon les considérations de la foi qu'il a prise pour boussole ; l'autre ne se laisse diriger que par des considérations naturelles et humaines : ses goûts, ses inclinations, ses caprices, voilà toute sa règle, si l'on peut appeler règle un principe de conduite si variable. Voyez-les à l'œuvre dans les fonctions les plus saintes, comme dans les actions les plus communes.

L'un se rend au saint tribunal parce qu'il y est attendu ; il y va froidement, à contre-cœur et peut-être en murmurant. Les confessions qu'il entend se ressentent des dispositions dans lesquelles il se trouve ; il est sec, froid, tranchant, sans zèle, sans piété, ne désirant qu'une chose : la fin d'une séance qui le fatigue. L'esprit de foi ne l'anime point ; la vie de la foi lui est étrangère.

L'autre, au contraire, apprend avec bonheur que des pénitents l'attendent. Dès qu'il le sait, sa première pensée est qu'il va travailler à convertir ou à perfectionner des âmes ; cela suffit pour enflam-

mer son zèle. Placé sous une telle influence, chaque mot qu'il dit à ses prodigues est imprégné d'une charité miséricordieuse qui les pénètre et les attendrit. C'est l'esprit de foi qui le dirige, c'est la vie de la foi qui l'anime.

S'agit-il de préparer un sermon; c'est une œuvre sainte, une œuvre très-importante : comment celui-ci va-t-il l'accomplir? S'il est paresseux, il prêchera sans préparation; s'il est orgueilleux, il ne pensera qu'à plaire; s'il est mordant par nature et sans charité, il donnera dans des personnalités choquantes, et ainsi du reste. L'esprit de foi ne l'anime point, la vie de la foi lui est étrangère.

Celui-là, au contraire, ne se proposant que la gloire de Dieu et le salut des âmes, traite avec respect la divine parole et ne la prêche point sans une préparation convenable. Il choisit toujours le sujet qu'il sait être le plus utile à l'auditoire qu'il doit avoir; il le traite avec cette onction pieuse que la foi et l'amour communiquent aux saints prêtres. Une seule pensée l'absorbe pendant son travail : Que puis-je dire de plus propre à convertir ou à perfectionner mes auditeurs futurs? C'est l'esprit de foi qui le dirige, c'est la vie de la foi qui l'anime.

Dans des fonctions plus augustes encore, on retrouve la différence que nous venons de signaler. Oui, à l'autel, par exemple, il est aisé de la saisir.

L'un dira la sainte messe parce qu'il faut qu'il la dise; voilà son principal, peut-être même son unique motif. De là, préparation supprimée ou réduite à une vaine et courte formule; précipitation excessive pendant la célébration, cérémonies tronquées, extérieur sans modestie, intérieur plus

pitoyable encore, action de grâce de quelques minutes, absorption de la piété dans la routine : voilà ce qu'est le prêtre à l'égard du saint sacrifice si l'esprit de foi ne l'anime point, si la vie de la foi lui est étrangère.

L'autre, au contraire, n'est pas encore à l'autel que déjà son attitude recueillie et sa démarche mesurée ont édifié les fidèles. Vivement impressionné par cette pensée de foi que c'est la chair et le sang de Dieu qu'il va immoler, il monte à l'autel comme s'il montait au Calvaire. Pas un geste, pas un mouvement, pas une cérémonie qui ne soit l'expression saisissante des pieux sentiments dont il est pénétré. C'est l'esprit de foi qui le dirige, c'est la vie de la foi qui l'anime.

Qu'on examine l'un après l'autre les actes quelconques opérés par deux prêtres animés ou privés de la vie de la foi, et toujours la différence que nous venons de faire ressortir sera manifeste et palpable. Toujours on verra l'un, dépourvu de l'esprit de foi, traiter humainement les choses divines, et l'autre traiter divinement les choses humaines, tant il les rehaussera par la pureté de ses intentions et l'heureuse influence de la vie de la foi qui le dirige.

Le prêtre, vrai homme de foi, imprègne de sa foi ses pensées, ses jugements, ses paroles et ses œuvres. Tout cela passe au creuset de sa foi et en sort parfaitement pur et digne de Dieu. Il n'emploie point des heures à entretenir dans son esprit des pensées frivoles ; il ne juge jamais avec empressement; il est en garde contre tout ce qui semble suggéré par la passion ; il s'abstient pieusement et

prudemment de cette abondance de paroles qui n'est jamais sans péché et qui choque souvent les mondains eux-mêmes ; il imprime à chacune de ses œuvres et même aux plus communes le cachet de sa foi. Il ne boit point, ne mange point, ne se délecte point, ne dort point comme la brute. La foi, qui est sa règle, relève, ennoblit, sanctifie même ces basses fonctions de la vie animale ; et si de tels actes sont sanctifiés par sa foi, combien plus ne le sont pas les œuvres si importantes qui se rattachent à son divin ministère !

— Donc, soyons des hommes de foi ; pratiquons les premiers ce que nous prêchons aux autres. Imitateurs fidèles de Jésus-Christ notre chef, commençons par *faire* avant d'*enseigner*. Humilions-nous d'apprendre aux simples fidèles à sanctifier leurs œuvres communes, et de ne pas apprendre nous-mêmes à remplir dignement les divines fonctions de notre sacerdoce. Vivons de la vie de la foi, puisque c'est de la foi que jaillit notre gloire, et entrons dans les sentiments de cet homme vénérable, M. de Renty, pieux laïque, dont le savant P. Saint-Jure a écrit la vie, et qui disait dans l'épanchement de sa fervente piété : « Ah ! qu'il fait » bon vivre de la vie de la foi ! J'en connais la » grâce de jour en jour. Ceux qui sont établis dans » cette vie du juste, ainsi que dit l'Apôtre, s'affer- » missent enfin au comble de leur perfection et » ressentent les prémices de la gloire. »

« Voilà la foi de cet homme de Dieu, dit le P. Saint-Jure ; c'est avec ses yeux qu'il regardait toutes choses, et avec ses mains qu'il faisait toutes ses

œuvres et qu'ensuite il est monté au comble des vertus, nous apprenant par son exemple le chemin que nous devons tenir pour y arriver. »

Ne nous laissons pas faire la leçon par des laïques, nous qui sommes leurs pasteurs et qui les avons tous les jours pour auditeurs et pour disciples.

CHAPITRE II

Espérance. — Sa nécessité. — Sa pratique. — Défiance, découragement, désespoir.

— Nous savons tous que les théologiens définissent l'espérance : *une vertu théologale par laquelle nous attendons avec confiance et certitude de la bonté de Dieu la béatitude éternelle et les moyens nécessaires pour y parvenir.*

Nous savons que si nous sommes fidèles à la grâce de Dieu et si nous observons sa loi, nous devons avoir en lui une confiance entière, non-seulement pour le spirituel, mais même pour le temporel, lorsqu'il est pour nous un moyen de salut.

Nous savons enfin que cette divine vertu nous montrant sans cesse le ciel en perspective, nous devons détacher de plus en plus nos cœurs d'une terre pour laquelle ils ne sont point faits, et rompre sans ménagement tous les liens qui nous asservissent.

Nos vénérables confrères étant parfaitement in-

struits de ce qui regarde la vertu d'espérance, considérée sous le rapport purement théologique, nous éviterons de la traiter à ce point de vue, d'autant plus que, dans cet ouvrage, nous nous proposons de former, non de savants théologiens, mais de bons et dignes prêtres qui glorifient l'Église de Dieu par la sainteté de leur vie.

— Si nous avions cette foi vive que nous avons si instamment recommandée dans le chapitre précédent, nous aurions presque infailliblement aussi une espérance solide, une confiance en Dieu à l'épreuve de toutes les agitations, de toutes les tempêtes de la vie.

« Une grande foi, dit fort bien le P. Saint-Jure, » produit, par une certaine nécessité morale, une » grande espérance et une grande charité. Il ne » faut que bien croire ce que Dieu est en soi et re- » lativement à nous, pour nous confier parfai- » tement en lui et l'aimer ardemment. »

L'espérance devant avoir pour soutien la puissance, la bonté, la miséricorde, la libéralité de Dieu et les mérites infinis de Jésus-Christ, il est clair que la foi nous affermissant solidement sur ces larges bases, la fermeté de notre espérance sera nécessairement en rapport avec la vivacité de notre foi. Ceci ressort admirablement de ces paroles de saint Paul : *Omnia possum in eo qui me confortat.* La foi lui découvre un Dieu tout-puissant, toujours prêt à secourir sa faiblesse, et voilà son espérance qui prend à l'instant même les vastes proportions de sa foi : *Omnia possum — in eo qui me confortat.*

— L'espérance est une de ces vertus que l'on viole souvent sans savoir que c'est elle que l'on viole.

Oui, si l'on y fait attention, on verra que, dans une foule de circonstances, on porte atteinte à cette vertu sans se douter qu'on la blesse. Cette crainte excessive, par exemple, d'un prêtre qui thésaurise en vue de la misère qu'il redoute à la fin de sa carrière ; ce dégoût passager des travaux du ministère et même des œuvres de piété, par suite du peu de succès d'une entreprise ; ces mouvements d'indignation contre une personne qui s'oppose malignement à l'exécution des pieux desseins que l'on a conçus ; toutes ces choses et bien d'autres encore, qu'il serait aisé de rappeler, procèdent évidemment d'un défaut de confiance en Dieu. Le reconnaît-on ? s'en humilie-t-on ? Disons plus : s'en confesse-t-on comme d'autant d'atteintes portées à la vertu d'espérance ? Si nous consultons l'expérience, la nôtre d'abord, celle de nos pénitents-prêtres ensuite, il est bien probable que nous ratifierons la justesse de l'observation qui vient de nous être soumise.

— On pèche contre la vertu d'espérance, comme nous l'enseignons tous les jours aux peuples, par *défaut* ou par *excès ;* en d'autres termes, par *désespoir* et par *présomption.*

Si nous voulons rentrer en nous-mêmes, quelques moments de réflexion suffiront pour nous convaincre que le prêtre qui pèche contre l'espérance soit par désespoir, soit par présomption, est, toutes choses égales d'ailleurs, beaucoup plus coupable

qu'un chrétien ordinaire qui commettrait les mêmes fautes contre cette vertu.

En effet, s'il pèche par désespoir, sa culpabilité, comme prêtre, s'aggrave de son titre de ministre de Jésus-Christ, titre qui lui donne un accès tout particulier auprès du cœur de Jésus, de ce cœur sacré qui est le foyer de l'amour et l'abîme sans fond de la miséricorde.

Sa culpabilité s'aggrave encore de la connaissance plus approfondie qu'il a, ou du moins qu'il doit avoir de la divine bonté, connaissance qu'il a puisée théoriquement dans l'étude de la sainte Écriture et de la théologie, et qu'il puise encore tous les jours pratiquement, expérimentalement, au saint tribunal où il est à chaque instant l'heureux instrument de la miséricorde de Dieu, à l'égard d'une infinité de pécheurs qu'il arrache à l'enfer et qu'il conduit au ciel.

Sa culpabilité s'aggrave enfin de l'abondance de grâces toutes spéciales qu'il reçoit chaque jour, et dont il est parfaitement libre de profiter pour reconquérir les faveurs de son divin Maître, si, dans un moment de faiblesse, il a eu le malheur de les perdre.

Le voilà donc sans excuse si, coupable imitateur de Judas, il consomme sa ruine par le désespoir au moment où Jésus l'appelle son ami, lui tend les bras, lui ouvre son cœur, et lui propose avec amour le tendre baiser d'une réconciliation parfaite.

Mais si c'est par présomption qu'il pèche contre l'espérance, il est aisé de voir que sa culpabilité dépasse notablement encore celle des chrétiens ordinaires sur la même matière.

En effet, s'autoriser à perpétuer ses offenses parce que l'on est l'ami intime, le confident particulier, le ministre enfin du divin Roi qui ne reçoit qu'outrages en retour de la confiance qu'il accorde et de l'amour qu'il témoigne, n'est-ce pas une énorme aggravation de culpabilité ?

D'un autre côté, présumer ainsi de la bonté toute particulière de Dieu pour pécher plus à l'aise, n'est-ce pas, de la part d'un prêtre, donner un démenti formel à ses prédications les plus énergiques ? Quand est-ce que nous faisons éclater les foudres les plus écrasants de notre éloquence ? Quand est-ce que nous nous enflammons d'un saint zèle pour venger l'infinie bonté de notre divin Maître? Quand est-ce que nous réduisons au silence et à la confusion les pécheurs les plus endurcis? N'est-ce pas quand, avec toute sorte de raison, nous mettons en regard de l'amour infini de Dieu la perversité de l'homme ingrat qui s'autorise de cet amour même pour perpétuer ses désordres, et qui ose dire avec une audace sans égale : Dieu est bon, donc je puis être méchant, Dieu est infiniment bon, donc je puis sans crainte pousser ma malice jusqu'aux dernières limites? N'est-ce pas là, convenons-en, une des vérités que nous traitons dans les chaires avec le plus d'énergie ? Et nous nous montrerions coupables, et mille fois plus coupables que nos auditeurs, de l'ingratitude que nous foudroyons avec tant de véhémence ! Et nous aussi nous ferions de l'infinie bonté de Dieu un rempart à notre malice, nous, les ministres bien-aimés de ce Dieu de miséricorde ! Où trouver l'ombre d'une excuse ou même d'un prétexte pour pallier une ingratitude de cette nature ?

Enfin, si nous péchons contre l'espérance par présomption, notre culpabilité s'aggrave de la multitude même de grâces que nous recevons de la bonté de Dieu, grâces privilégiées, grâces de choix dont nous savons si bien faire ressortir le prix quand nous signalons l'abus que le pécheur en fait, grâces cependant que nous profanons par de continuelles résistances, et sur lesquelles nous avons la folie de compter comme sur une créance assurée, lors même que par notre conduite nous contraignons Dieu, en quelque sorte, à nous refuser par justice ce qu'il nous a accordé jusqu'ici par pure miséricorde.

Compter sur les grandes grâces que l'on reçoit de Dieu, et se servir de ces grâces pour sortir du péché si l'on a eu le malheur d'y tomber, c'est fort bien. Mais compter sur ces grandes grâces que Dieu accorde à chaque instant, et les profaner toujours, et ne s'en servir jamais pour redevenir ce que l'on doit être ; c'est un abus du premier ordre.

Qu'avons-nous donc à faire pour ne nous pas briser contre l'un de ces formidables écueils qui nous menacent à droite et à gauche ? Rien de plus simple : prenons pour guide la divine espérance, suivant l'avis que l'Apôtre nous en donne par ces belles paroles : ..... *Fortissimum solatium habeamus, qui confugimus ad tenendam propositam spem, quam sicut anchoram habemus animæ tutam ac firmam.* Par ce premier moyen, nous éviterons le gouffre du désespoir. Mais pour éviter celui de la présomption, rappelons-nous sans cesse la grandeur de nos obligations, les grâces abondantes que nous recevons pour les remplir, le compte sé-

vère qui nous en sera demandé, la perfection qu'exige notre éminente profession, et les dangers innombrables qui nous environnent. De cette manière, nous serons non pas abattus, ni découragés, mais saintement craintifs, selon cette autre recommandation du même apôtre : *Cum metu et tremore vestram salutem operamini.*

— Au reste, ce que nous redoutons le plus pour la masse du corps ecclésiastique, relativement à la vertu d'espérance, ce ne sont pas les deux excès du désespoir et de la présomption poussés à leurs dernières limites. Qui ne frémirait à la vue de tels désordres ? Quelques individus, dans notre honorable corporation, foudroyés par le désespoir, ou aveuglés par la présomption, pourront, hélas ! tomber criminels entre les mains du Dieu vivant ; mais ce ne sera jamais le malheur du plus grand nombre.

Non, nous l'avons dit, ce qui est le plus à craindre parmi nous, relativement à la vertu d'espérance, ce sont les violations de cette vertu dont on ne se rend pas compte, violations qui, pour n'être pas aperçues, n'en sont souvent que plus dangereuses et plus déplorables dans leurs résultats. Essayons de les découvrir.

— On n'est pas prêtre encore, que déjà le découragement s'empare de l'âme et menace de l'abattre.

Voyez-vous cet excellent séminariste que ses supérieurs admirent et dont ses condisciples envient la ferveur ? Il est la règle vivante dans le

séminaire ; sa sainteté se développe chaque jour sous l'heureuse influence d'une fidélité à la grâce qui n'est démentie par aucune résistance tant soit peu volontaire. Son directeur n'éprouve pas le moindre embarras relativement à la grande affaire de sa vocation ; il fait des vœux ardents pour que chaque ordinand dont il a la charge offre comme celui-ci toutes les marques d'une légitime vocation.

Cependant le trouble est dans l'âme de ce pieux jeune homme ; le découragement le gagne et rien ne le rassure. Pas un péché de sa vie passée que son directeur ne connaisse ; pas un pli de sa conscience qui n'ait été exploré ; pas une inclination, une imperfection de caractère, un défaut quelconque ou une apparence de défauts dont il n'ait fait justice par la manifestation la plus complète ; et son trouble persévère, et ses craintes augmentent, et la vue du sacerdoce, qui lui apparaît comme un énorme rocher suspendu sur sa tête pour l'écraser, le jette dans un découragement que rien ne peut détruire ; et tandis qu'il a près de lui peut-être un condisciple qui devrait trembler et qui ne tremble point, il frissonne, lui, lorsque tout lui prêche le calme et la confiance.

Que de vocations saintes n'a pas fait avorter ce découragement !

— Un autre, dans le séminaire encore, s'était persuadé qu'en y mettant le pied, la plus légère imperfection devenait comme impossible. Le péché, selon lui, était consigné à la porte de ce saint asile, et n'avait pas le droit de franchir cette limite. Mal-

heureusement il a bientôt reconnu que l'homme est homme partout, et que si les grands désordres sont bannis du saint lieu qu'habitent les élèves du sanctuaire, il n'en est pas ainsi de ce vieux fonds de misère, de ces restes d'infidélités apportés du monde, et qui ne cèdent qu'à des efforts violents et prolongés. Ne trouvant donc point en lui cette vertu complète qu'il croyait acquérir subitement et par le fait seul de son entrée au séminaire, il est triste, il est sombre, il est inquiet, abattu, découragé, désespéré, pour ainsi dire.

Sans doute, il serait très-fâcheux qu'il ne fît rien ou du moins qu'il fît peu de chose pour combattre les imperfections et les défauts qui le font tant gémir ; car, hélas ! les plus fervents séminaristes ne deviennent que trop souvent des prêtres tièdes et relâchés, quand ils cessent de veiller et de combattre. Mais si celui-ci veille sans relâche, combat à outrance, prie avec ferveur, s'ouvre sans réserve à son directeur, ne reçoit de lui que des encouragements et l'ordre d'avancer dans la sainte carrière du sacerdoce ; pourquoi trembler ? pourquoi ne pas s'appuyer doucement sur le levier de l'espérance ? pourquoi ne pas croire avec une pleine confiance que le Dieu bon qui ordonne d'obéir à celui qui le remplace ne peut pas punir une obéissance qu'il commande ?

— Mais quittons le séminaire, où nous ne sommes entrés que par occasion, et abordons le sacerdoce.

Fuir les dignités par un principe d'humilité et de défiance de soi-même, c'est assurément une dis-

position excellente, dont les saints de tous les siècles nous ont donné de magnifiques exemples : mais pousser trop loin dans la pratique ce vertueux sentiment ; lutter contre des supérieurs qui veulent appeler un prêtre de mérite à des fonctions élevées, dont ils le croient d'autant plus digne qu'il s'en croit plus indigne lui-même ; mettre sur pied des amis prépondérants pour plaider, auprès de l'évêque qui appelle, la cause d'une humilité exagérée qui détourne ; alléguer toutes sortes de raisons pour déranger l'ordre de la Providence en trompant les supérieurs, qui sont ses instruments ; ne point s'appuyer en ces graves circonstances sur la bonté infinie de Dieu, qui vient toujours au secours de la faiblesse quand elle a une humble soumission pour base ; mais considérer uniquement cette faiblesse que l'on sent en soi-même, et tomber à sa vue dans le plus profond découragement ; ne pas vouloir se persuader, par un vif sentiment de confiance en Dieu, que la plus grande faiblesse devient force invincible quand on se laisse humblement conduire et que l'on mène une vie sainte ; s'y prendre enfin de telle sorte que l'on en vienne à ses fins, et s'applaudir comme d'une victoire de cette humilité déguisée que Dieu ne bénit point, et qui sera peut-être cause qu'un poste important sera confié à un sujet moins digne de l'occuper, ce qui pourra préjudicier au salut de bien des âmes : qui ne voit que c'est une conduite tortueuse qui, malgré quelques belles apparences, n'est au fond qu'une défiance outrée de soi-même et un manque de confiance en la divine bonté ? Dieu veuille que, sous ces beaux dehors d'humilité et de défiance, il ne

se trouve pas quelquefois des motifs imparfaits, l'appréhension d'un échec, par exemple, dans le poste élevé que l'on refuse, la crainte d'un peu de fatigue dans une paroisse populeuse, et autres inquiétudes de cette nature qui ne peuvent pas revendiquer l'humilité pour excuse, puisqu'elle est tout simplement, non pas la canse qui les produit, mais le manteau qui les couvre !

Donc, soyons humbles, mais soyons obéissants ; et dans le concours de ces deux vertus, donnons le pas à l'obéissance. Cachons-nous comme Marie dans l'humble maison de Nazareth, rien de mieux, assurément ; mais si l'Ange de Dieu, ou notre vénérable Pontife, ce qui pour nous est la même chose, vient nous trouver dans notre retraite ; après avoir, comme la divine Mère, exposé nos raisons, faisons violence comme elle à notre humilité, qui deviendrait blâmable si elle résistait encore, et, nous aussi, laissons tomber de nos lèvres ces paroles trois fois saintes : *Ecce* SERVUS *Domini, fiat mihi secundum verbum tuum.*

— Quelquefois on accepte le poste proposé par les supérieurs ; on s'y rend même avec joie, soutenu que l'on est par l'espoir de donner carrière à son zèle et de s'employer activement à sauver des âmes. En arrivant dans une paroisse, surtout quand elle est telle qu'on la souhaitait, il y a des jours de saint transport et des élans de zèle vraiment admirables. L'attrait de la nouveauté, le bon accueil que l'on reçoit, la conversion de quelques pécheurs qui ne goûtaient pas l'ancien pasteur et qui viennent en faire confidence au nouveau ; tout cela

donne du courage et communique une vive ardeur qui, comme l'étincelle électrique, pénètre les masses et gagne plus ou moins toutes les brebis du troupeau : *Initia fervent.*

Mais, hélas ! le progrès ne répond pas toujours au début. L'habitude du ministère altérant peu à peu les consolations primitivement goûtées, le bien que l'on fait n'étant pas à beaucoup près aussi considérable que celui que l'on espérait faire, le beau feu communiqué dans le principe à la masse ébranlée s'amortissant par degrés, un certain malaise commence à s'insinuer dans l'âme du pasteur, et bientôt après le découragement achève de l'abattre.

Alors le ministère, n'est plus un parfum qui embaume, c'est une atmosphère épaisse qui est à charge ; aussi ne s'y porte-t-on plus avec l'édifiante ferveur dont on était d'abord animé ; et non-seulement on ne travaille pas à le raviver, ce ministère, mais peut-être le rend-on chaque jour plus languissant encore, peut-être n'inspire-t-il que du dégoût ; peut-être en diminue-t-on l'étendue : qui sait même si déjà l'on n'est pas en partie détaché d'une paroisse au sein de laquelle on était accouru avec tant de bonheur ? qui sait si l'on ne caresse pas au fond de son cœur le doucereux espoir d'une mutation, dont bientôt on exprimera le vœu aux supérieurs de qui elle dépend ?

D'où vient un changement si déplorable et dont peut-être on gémit soi-même en secret ? Quelle en est la vraie cause, si ce n'est le manque de confiance en Dieu ? Follement enivré d'un premier succès, ou même simplement de l'espoir d'un succès

pour la réalisation duquel on ne comptait que sur soi-même sans recourir à Dieu, on perd courage dès que l'on vient à sentir sa faiblesse, et l'on mérite de s'entendre dire par la bouche du Prophète : Voilà l'homme qui n'a pas mis sa confiance en Dieu ; » *Ecce homo qui non posuit Deum adjutorem suum.*

Le revers n'abat point quand, humblement courbé sous la main de Dieu, on se reconnaît indigne du succès. La crainte devient courage, la faiblesse devient force quand c'est sur Dieu seul que l'on s'appuie. Tous les saints n'ont pas réussi dans leurs pieuses entreprises : saint Bernard, saint Louis et tant d'autres ont subi des échecs ; mais, comme ils étaient pleins de confiance en Dieu, ces échecs, bien loin de refroidir leur zèle, semblaient au contraire en raviver l'ardeur, et, vaillants soldats de Jésus-Christ, une défaite était pour eux le signal de nouveaux combats et de nouvelles conquêtes.

— Ce n'est pas toujours de la paroisse même dont on est le pasteur que le défaut de confiance en Dieu inspire le dégoût, mais c'est de quelques œuvres particulières d'abord entreprises au sein de cette paroisse avec des intentions excellentes. Quand on se rend le témoignage qu'on ne cherche en ces œuvres que le bien du troupeau qu'on est chargé de paître ; quand on se met en voie d'exécution avec un empressement que l'on croit vraiment saint, et qui l'est en effet à plusieurs égards ; et quand, au lieu du concours auquel on avait droit de s'attendre de la part de ceux en faveur desquels on agit, on ne rencontre que froideur, peut-être

même qu'opposition, que taquineries vexatoires, le feu du zèle s'éteint dans le dégoût.

N'ayant pas pris la confiance en Dieu pour point d'appui, ne s'étant point résigné d'avance à un échec, ayant même regardé le succès comme indubitable, appuyé que l'on était sur ses propres lumières, sa prudence, son adresse, ses talents, et peut-être sur le crédit de quelque puissant personnage ; quand Dieu, qui se plaît à renverser ce qui se fait sans lui, vient à secouer et à abattre cet échafaudage tout humain, on s'abandonne au trouble, on tombe dans le découragement, et l'on renonce peut-être, du moins pour longtemps, à de nouvelles entreprises. Voilà, voilà l'homme qui ne comptait que sur lui-même et sur ses semblables, et presque point sur Dieu : *Ecce homo qui non posuit Deum adjutorem suum.*

— Ce qui vient d'être dit des grandes entreprises pour le bien général du troupeau peut se dire également de quelques-unes des brebis qui le composent.

Quel zèle ne déploie-t-on pas quelquefois pour opérer la conversion d'un grand pécheur ! Quels moyens ingénieux et charitables ne met-on pas en œuvre pour faire cette conquête ! Non-seulement on y travaille soi-même avec une sainte ardeur, mais, pour remporter plus sûrement une prompte et décisive victoire, on transforme en apôtres les parents, les amis du pécheur que l'on veut arracher à l'abîme ; et quand on a dressé ses batteries, quand on croit qu'il n'y a plus qu'à frapper pour émouvoir, qu'à dire un mot pour convaincre, qu'à

tendre la main pour entraîner et convertir, on réalise son plan d'attaque. Mais, hélas ! la volonté perverse de l'homme , cette volonté obstinée qui résiste à Dieu même, ne résiste que trop souvent aussi aux efforts de son ministre ; et si cette résistance se déclare, voilà le pasteur qui s'afflige outre mesure de l'inutilité de ses premiers efforts. Ne ravivant point sa confiance en Dieu, il renonce lâchement à de nouvelles tentatives, qui seraient peut-être couronnées de succès s'il revenait à la charge avec un nouveau zèle. Et voilà encore, voilà l'homme qui cesse de s'appuyer sur Dieu, quand Dieu met sa fidélité à l'épreuve en permettant l'échec qui le décourage : *Ecce homo qui non posuit Deum adjutorem suum.*

— C'est encore, et bien souvent, à l'occasion des tentations, que le défaut de confiance en Dieu produit de tristes résultats.

Rien de plus naturel et de plus simple que la conduite des saints dans ces pénibles rencontres. Profondément pénétrés du sentiment de leur faiblesse, surtout quand ils se sentent ballottés, criblés en quelque sorte par le tentateur, leur première pensée est d'aller chercher en Dieu ce qu'ils ne trouvent point en eux-mêmes ; et comme ils ont une connaissance approfondie et une conviction lumineuse de la divine bonté , ils ne mettent point de bornes à leur confiance, et se reposent avec amour dans le sein de la Providence, comme un enfant qui s'endort dans les bras de sa mère.

Au fait, que pouvons-nous craindre d'une tentation quelconque, si nous nous appuyons ferme-

ment sur ces grands principes de la foi : Nous ne sommes jamais tentés au-delà de nos forces; — notre force, au temps de la tentation, ne se trouve qu'en Dieu : — cette force, nous sommes sûrs de l'obtenir si nous la demandons ?

Évidemment, quand on a à sa disposition des armes de cette trempe, si l'on est vaincu, c'est qu'on veut l'être. Les armes ne nous manquent jamais ; mais les meilleures armes, que sont-elles si nous refusons d'en faire usage? Or, si nous y faisons attention, nous verrons à coup sûr que, si bien équipés que nous soyons, nous faiblissons souvent devant l'ennemi comme des soldats désarmés.

Mais, dit-on, la tentation est d'une violence extrême. — Elle n'est pas au-dessus de vos forces. — Mais je ne suis que misère et faiblesse. — Aussi est-ce en Dieu qu'il faut chercher la force qui vous manque. — Mais j'ai demandé cette force, et je ne l'ai pas obtenue. — Votre prière a-t-elle été faite avec attention, humilité, confiance et persévérance? a-t-elle été faite surtout avec le vif et sincère désir de la voir exaucée? a-t-elle été faite dès le début de la tentation et pendant tout le temps de sa durée ? Non, assurément non, car la promessse de Jésus-Christ est formelle; elle est cimentée par la solennité du serment. *En vérité, en vérité je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, vous l'obtiendrez.*

—Que n'aurions-nous pas à dire encore du défaut de confiance en Dieu à l'occasion des maladies, des pertes, des disgrâces, des peines et des adversités de toute espèce dont chaque jour nous apporte le

triste contingent! Que de faiblesse en ces circonstances! que de lâcheté! que d'abattement! que de plaintes! que de murmures, peut-être! Concentré, abîmé, noyé pour ainsi dire dans sa peine, on pleure comme l'enfant, on s'afflige comme l'homme du monde frappé subitement au milieu de ses plaisirs, on se désole comme ces infortunés dont parle l'Apôtre, qui n'ont point d'espérance : *Sicut et ceteri qui spem non habent.*

Prètre de Jésus-Christ, redresse-toi dans ta douleur; prends en main le crucifix au pied duquel tu fais chaque jour ton oraison; baise-le, baise-le encore, baise-le cent fois s'il le faut, avec de vifs sentiments d'amour et de confiance; et, les yeux fixés sur l'image de ton Sauveur, médite profondément ces paroles de nos saints Livres, qui te rappellent, d'une part, la nécessité des souffrances de Jésus, et de l'autre, la nécessité de lui être semblable pour partager sa gloire : *Nonne oportuit pati Christum et ita intrare in gloriam suam! — Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.* N'as-tu rien à opposer à la douleur qui t'abat? Écoute l'Apôtre, il va parler pour toi : *Quid ergo dicemus ad hæc? si Deus pro nobis, quis contra nos?* De quoi te plains-tu si, pour contre-balancer ta peine, Dieu te donne son propre Fils, et, avec lui, tout ce que tu peux désirer : *Qui proprio Filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum, quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit?* Résiste par la prière au torrent de douleur qui menace de t'entraîner, et, retranché avec le grand apôtre dans la confiance et l'amour, dis avec lui ces sublimes paroles : *Quis ergo nos separabit*

à charitate Christi? tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas? an periculum? an persecutio? an gladius? In his omnibus superamus, propter eum qui dilexit nos.

— Et ces hommes, nous voudrions bien ne pas dire ces prêtres, qui, ne rêvant que disette et famine pour les vieux jours, appellent sage prévoyance les précautions excessives que leur inspirent de chimériques appréhensions; comment ne voient-ils pas l'injure qu'ils font au divin père, en niant par leurs œuvres cette providence qu'ils peignent dans leurs discours si libérale et si tendre?

Prêtre qui thésaurises, te crois-tu donc tombé dans la disgrâce de ton Dieu au point de ne pouvoir compter sur ses largesses, si tu te dépouilles pour soulager les pauvres ou faire d'autres bonnes œuvres? As-tu donc oublié ces admirables paroles du saint roi prophète : *Junior fui, et enim senui, et non vidi justum derelictum, nec semen ejus quærens panem?*

Prêtre qui thésaurises, te crois-tu donc moins cher aux yeux de Dieu que les corbeaux de nos plaines et les lys de nos vallées? *Considerate corvos, quia non seminant, neque metunt, quibus non est cellarium neque horreum : et Deus pascit illos... Considerate lilia quomodo crescunt; non laborant neque nent : dico autem vobis, nec Salomon in omni gloriâ suâ vestiebatur sicut unum ex istis.* Non, tu n'es pas moins cher aux yeux de la Providence que la plante et l'oiseau. Que dis-je? c'est sur toi mille fois plus que sur eux que pleuvent ses largesses : *Quanto magis vos pluris estis illis?.... Quanto magis vos,* PUSILLÆ FIDEI? Ne t'inquiète point démesurément comme les enfants

de la terre de tes nécessités futures : *Hæc omnia gentes mundi quærunt :* pour toi, dors paisible ; Dieu connaît tes besoins ; que cette pensée te rassure : *Pater vester scit quoniam his indigetis.*

— Les détails dans lesquels nous sommes entré doivent suffire, ce semble, pour convaincre nos lecteurs des funestes effets d'une crainte exagérée, et des grands avantages d'une confiance sans bornes en la divine bonté.

En terminant ces réflexions, pesons bien les sages avis d'un pieux auteur qui s'exprime ainsi :

« ...... La défiance de soi-même établit la con-
» fiance en Dieu avec laquelle on peut tout, et qui
» n'agit pour l'ordinaire que sur le néant. Le vrai
» fidèle est le seul magnanime, et par conséquent le
» seul intrépide et le seul inébranlable, parce qu'il
» sait bien, dit saint Augustin, que *sous un Dieu*
» *puissant, bon et juste, nul ne peut être ni abandonné,*
» *ni malheureux s'il ne veut l'être.* Il sait que Dieu
» ne nous frappe jamais en ce monde que pour une
» de ces trois fins : — ou pour nous purifier de nos
» péchés — ou pour éprouver notre fidélité — ou pour
» couronner notre vertu : *Ad pœnitentiam, ad pro-*
» *bationem, ad coronam.* Le fidèle, pénétré jusqu'au
» fond de l'âme de cette vérité, reçoit avec joie les
» croix et les prospérités de la main du même
» Maître ; il adore la main qui le frappe avec le
» même amour que celle qui le console, et il ne con-
» naît point d'autres véritables maux dans cette
» vie que ceux qui le séparent de son Dieu (1). »

(1) *Neuvaine en l'honneur de saint François Régis,* à la fin de sa vie, par le P. Daubendon.

CHAPITRE III

Continuation du même sujet. — Présomption.

— Nous l'avons dit plus haut, ce ne sont pas les grands excès du désespoir et de la présomption que nous redoutons le plus pour l'ensemble du corps clérical. Quel prêtre, par exemple, oserait dire froidement comme le pécheur endurci du monde : Je puis continuer d'offenser Dieu, il ne m'a pas fait pour me damner, il me pardonnera dans dix ans ou à l'heure de ma mort aussi bien qu'aujourd'hui, il ne me sera pas plus pénible de confesser vingt péchés que d'en confesser un seul ? — Jamais, grâce à Dieu, un prêtre n'osera tenir cet odieux langage.

Mais que de fautes on peut commettre contre l'espérance, par présomption, lesquelles, sans être aussi saillantes et aussi grossières que celles dont on vient de parler, produisent cependant des effets déplorables, au point de vue des obligations ecclésiastiques et de la sainteté du sacerdoce ! Signalons-en quelques-unes, et l'on verra s'il n'est pas nécessaire de se prémunir contre le mal qu'elles font à ceux qui les commettent.

— Rigoureusement et théologiquement parlant, la présomption est une confiance téméraire en la bonté et la miséricorde de Dieu, confiance qui induit l'homme à pécher plus librement. Mais nous

étendrons davantage l'acception du mot *présomption* dans ce chapitre, et nous considérerons le mal qu'occasionne non-seulement la confiance téméraire de l'homme en la bonté de Dieu, mais aussi la vaine confiance qu'il a en lui-même et dans ses propres forces.

Le séminaire est déjà quelquefois le muet témoin des graves désordres que produit la présomption. Considérez, par exemple, ce jeune homme plein de lui-même et bouffi d'orgueil, qui s'avance sans être légitimement appelé, qui détourne la tête quand on lui rappelle les vrais principes d'une bonne vocation, qui se jette en aveugle dans la carrière du sacerdoce, parce que toutes les autres lui sont interdites. Appuyé sur je ne sais quelle vertu dont il s'exagère beaucoup la valeur, confiant dans un certain fonds de bonne volonté, sentant en lui-même le désir assez vague de servir l'Église, ne s'appliquant point à connaître plusieurs points essentiels, et en particulier les grands devoirs de la profession sacerdotale, il traite de vains scrupules le saint tremblement de quelques-uns de ses condisciples, et se prépare avec un calme parfait à contracter un engagement redoutable aux anges même.

Sur quoi donc repose sa confiance? Nous l'avons dit, elle repose sur une vertu douteuse et mal affermie dont il croit que Dieu se contente. Elle repose encore sur certains talents qu'il a ou qu'il croit avoir, talents dont l'idée flatte son orgueil et augmente par contre-coup son aveuglement. Quand il se rend le témoignage qu'il efface par sa science plusieurs de ses condisciples ; quand il pense aux

occasions qu'il aura plus tard de développer ses talents au sein d'une paroisse, il redouble de confiance en son propre mérite et bannit toute crainte. Qui sait même s'il ne se dit pas dans sa secrète vanité que son initiation aux saints ordres est une bonne fortune pour l'Église ?

Confiance présomptueuse, que de larmes tu lui as fait répandre à cette sainte Église !

— Un autre élève du sanctuaire n'aura point peut-être cet excès d'orgueil dont nous venons de parler ; mais il sera dépourvu de cet esprit de piété qui porte celui qui en est animé à faire une guerre incessante à tous les défauts auxquels il est sujet. Il voit ce qui lui manque, en fait de vertu, et il se propose de l'acquérir un jour. Mais quand aura lieu cette acquisition précieuse ? C'est ici que la présomption joue son triste rôle. Aveuglé par elle, notre jeune séminariste attend toujours de l'avenir ce qu'il ne trouvte point dans le présent. Le temps s'écoule avec rapidité sans lui apporter jamais ce qui fait l'objet de ses vagues désirs. Il veut être vertueux ; mais comme il veut l'être sans sacrifices et sans combats, la vertu n'arrive point, et les défauts se fortifient et se développent. Il ne dit jamais : *Je commence ;* il dit toujours : *Nous verrons.*

Cependant l'œil attentif des supérieurs observe cette conduite, qui leur inspire des craintes sérieuses pour l'avenir ; le temps vient où il leur faudra prendre un parti relativement à cette vocation douteuse. Pour échapper à l'embarras qu'ils redoutent, ils font des observations, ils donnent de sages conseils, ils signalent les défauts dont

l'extirpation leur semble nécessaire, ils vont même quelquefois jusqu'à menacer de l'exclusion des saints ordres; mais malheureusement, observations, conseils, menaces, tout est inutile, ou ne produit d'autre effet que de porter le séminariste à dissimuler les défauts qu'on lui reproche : l'extérieur subit quelque réforme, mais l'intérieur est toujours pitoyable.

Cet infortuné jeune homme voit cependant bien que les reproches qu'on lui fait sont fondés ; mais il espère qu'il se corrigra plus tard ; il compte sur la grâce des ordinations ; chaque ordre qu'il doit recevoir est comme une pierre d'attente qui entretient son illusion. Le sous-diaconat, qui commencera son engagement, lui apparaît comme l'époque d'une transformation complète ; et le sous-diaconat reçu, la transformation ne s'opère point. Alors la présomption, qui continue de l'égarer, lui montre en perspective la solennité de la prêtrise, et lui donne la persuasion que ce grand événement, cette auguste promotion à la dignité sublime du sacerdoce, sera le principe d'une vie toute nouvelle. En est-il réellement ainsi ? Que l'expérience réponde; qu'elle nous dise si cet ordinand qui, sans avoir de grands vices, du moins apparents, non-seulement ne fait pas de progrès en piété, mais semble au contraire marquer chaque année de séminaire par un décroissement de ferveur, sera plus tard un prêtre selon le cœur de Dieu ; que l'expérience nous dise si, du séminariste présomptueux et lâche, sortira le prêtre pieux, zélé, *irrépréhensible* en un mot, comme le veut l'Apôtre.

Hélas ! nous l'avons déjà dit, si les plus pieux ordinands sont souvent à peine de bons prêtres ordinaires, que devons-nous donc penser de l'avenir sacerdotal d'un séminariste indolent et tiède, s'il n'a pour point d'appui que cette présomption trompeuse qui en a séduit et perdu tant d'autres?

— Devenu prêtre, ou même quelque temps avant de l'être, s'il a la présomption pour guide, l'une des premières pensées qu'elle lui suggère est celle-ci : Que va-t-on faire de moi ? quel poste va-t-on me confier ? Au lieu de s'en remettre pleinement à la divine Providence et aux sages supérieurs qui sont ses agents, il se préoccupe, il s'agite, il s'inquiète, il passe en revue les divers emplois où il croit avoir chance d'être appelé ; et comme il a foi dans son propre mérite, il est péniblement désappointé quand il reçoit la nouvelle d'une nomination qu'il regarde presque comme une humiliation mystifiante. De là des plaintes secrètes, des murmures peut-être ; de là un fonds de mécontentement qui n'est pas, il s'en faut bien, une garantie de succès pour le ministère auquel il va se livrer. Se conduire de la sorte, c'est être bien loin de la disposition de saint Louis de Gonzague, qui se reprocha vivement un jour d'avoir pensé quelques instants à quoi ses supérieurs l'appliqueraient plus tard.

Quelquefois, cependant, le désir d'un poste élevé ne se fait pas si promptement sentir. On acceptera volontiers et de bonne grâce la charge imposée par les supérieurs ; mais si l'on obtient quelque succès dans cet emploi, si l'on s'aperçoit que,

comme confesseur, comme prédicateur, comme homme de ministère, on est assez généralement goûté ; si des flatteurs viennent, par leurs éloges, fortifier la bonne opinion que l'on a de soi-même, alors la présomption se nourrissant de ces vaines louanges, suggère la pensée d'aspirer à des dignités supérieures. Pour se cacher à soi-même ce qu'il y a de blâmable dans cette aspiration, on se dit, toujours sous l'influence secrète de la présomption, qu'ayant à remplir des fonctions plus élevées, on procurera plus abondamment la gloire de Dieu, on sera plus occupé, on sauvera plus d'âmes, etc.; autant de subterfuges que les saints ignoraient, et auxquels, à leur exemple, les prêtres solidement vertueux se gardent bien de recourir.

Ne l'oublions jamais, c'est de saints prêtres et non de prêtres orgueilleux que l'Église a besoin. Aspirer aux dignités ecclésiastiques est le comble de l'aveuglement, et la preuve certaine que l'on ne mérite pas d'en être investi. On peut bien dire, et avec beaucoup de raison, de ceux qui sont frappés de cet aveuglement : *Nec hos elegit Dominus.*

— Quel intervalle se trouve entre les prêtres de ce caractère et ces hommes de Dieu vénérables, ces prêtres si éminemment dignes du sacerdoce, auxquels il fallait faire violence pour les déterminer à accepter les dignités de l'Église ! Quel contraste, par exemple, entre ces prêtres présomptueux et un Alain de Solminihac (1) qui, après avoir épuisé tous les moyens directs et indirects pour faire ré-

(1) Alain de Solminihac, évêque de Cahors, au XVII[e] siècle, mort en odeur de sainteté.

voquer le choix que Louis XIII avait fait de lui pour un évêché, va, pour dernière ressource, plaider lui-même à la cour la cause de son humilité et de son excessive défiance.

« Il alla parler au roi, dit l'auteur de sa vie, et » se mit trois fois à genoux devant Sa Majesté, la » suppliant de nommer quelque autre en sa place. » Une demande si extraordinaire jeta toute la cour » dans l'admiration ; le roi leva les mains au ciel » et s'écria : *Béni soit Dieu de ce que dans mon* » *royaume il y a un abbé qui refuse des évêchés !*

» Une personne de condition ayant dit un jour » à cet homme de Dieu que le révérend Père Louis » de Grenade avait refusé le chapeau de cardinal, » il repartit qu'il ne fallait pas avoir grande vertu » pour refuser d'être cardinal ou évêque, mais » bien pour l'accepter ; qu'il s'étonnait fort qu'il » se trouvât des personnes qui recherchassent ces » charges éminentes, et que c'était un acte d'une » grande perfection de les accepter quand on avait » bien reconnu la vocation de Dieu, qu'il fallait » examiner avec soin. »

Gardons-nous d'envier jamais des postes élevés; n'entravons point les combinaisons de la divine Providence relativement aux emplois qu'elle nous destine ; laissons-la dérouler et exécuter ses plans à notre égard, sans déranger ses opérations par nos empressements tout humains; paissons tranquillement et en toute simplicité le troupeau qui nous est confié, comme le jeune David paissait les troupeaux de son père quand Dieu lui députa son prophète. Soyons sûrs que Dieu aussi, par l'intermédiaire de notre évêque, saura bien nous trouver

nous-mêmes s'il entre dans ses desseins que nous soyons appelés à des postes supérieurs. Ne recourons jamais à ces artifices plus ou moins dissimulés que l'orgueil sait si bien employer pour obtenir ce qui le flatte. N'importunons point nos supérieurs soit par nos visites, soit par nos lettres, soit par l'obsession de quelques amis que nous serions tentés de mettre sur pied pour plaider la cause de notre ambition déguisée. Ayons l'œil sur nos misères et non sur notre prétendu mérite; et si le vain prestige des honneurs nous éblouit, rappelons-nous ces mots du divin Maître : *Quod hominibus altum est, abominatio est ante Deum.* ABOMINATIO ! le mot le plus énergique qu'emploie la sainte Écriture.

— La présomption ne porte pas toujours à désirer des fonctions plus élevées que celles dont on est chargé. Une multitude de bons prêtres, ayant un sens droit et un bon jugement, se rendent souvent le témoignage que l'emploi qu'ils exercent est en rapport avec leur dose de talent et de mérite. Ils s'appliquent donc à cultiver en paix la portion du champ du père de famille qui leur a été confiée.

Cependant, l'ennemi de tout bien, qui ne s'endort jamais, les attaque, eux aussi, par la présomption, d'une autre manière. Déguisant toujours, suivant son usage, cette présomption sous la forme du zèle, il suggérera, par exemple, à un curé la séduisante idée de quelque grande entreprise qui devra avoir, selon les beaux rêves de son imagination, les plus heureux résultats. Tout ébloui d'un succès qu'il regarde déjà comme obtenu, rien

ne lui fait obstacle. Sa confiance en lui-même l'aveugle et le rassure tout à la fois. Faites-lui quelques objections, il y répond par un sourire et poursuit sa marche. Ne prenant conseil que de sa téméraire présomption, il s'engage dans des opérations dispendieuses ; il néglige des formalités indispensables dont il croit pouvoir s'affranchir sans danger ; il s'indigne contre ceux qui, plus sages que lui, croient faire acte de charité en lui suscitant des entraves ; il laisse son ministère en souffrance, et en remplit les obligations à la hâte et sans esprit intérieur ; il provoque les plaintes des malades qui l'attendent en vain, et les murmures des pauvres qui ne reçoivent plus de lui que d'insignifiantes aumônes. Bref, le troupeau tout entier finit par se plaindre ; il retire sa confiance, et Dieu, qui ne bénit point la présomption, retirant aussi son appui à ce serviteur infidèle qui n'a eu foi qu'en lui-même, le punit et le désabuse par un échec déplorable, auquel il ne croit que quand il n'est plus possible de le prévenir.

Ce n'est pas ainsi qu'agissent les saints prêtres. Quelque ardent que soit leur zèle pour les grandes œuvres qu'ils ont en vue, ils savent que ce zèle n'est béni que quand il est selon Dieu, et qu'il n'est selon Dieu que quand il est animé d'intentions pures, — réglé par la prudence, — éclairé par de sages conseils, —mûri par le temps et des réflexions sérieuses, tempéré par une salutaire défiance, et toujours accompagné de cet esprit de foi et de piété qui est un esprit de lumière, de droiture et de force.

Tels sont les solides fondements sur lesquels

s'appuient les saints prêtres pour mener à bien les œuvres importantes qu'ils entreprennent. Et Dieu seconde merveilleusement leurs pieux efforts, parce que, voyant qu'ils sont entre ses mains comme des instruments dociles, c'est lui-même, à vrai dire, qui fait son œuvre; c'est lui qui la conçoit, qui l'inspire, qui la commence, qui la dirige, et qui la couronne des plus étonnants succès.

Voilà comme s'expliquent les grands travaux des saints; voilà comme s'expliquent ceux d'un Vincent de Paul, par exemple. Comptez, si vous le pouvez, les grandes œuvres qu'il a faites, les sociétés de charité qu'il a fondées, les missions qu'il a procurées et dirigées, les hôpitaux qu'il a bâtis et tant d'autres entreprises qui outre-passent évidemment la capacité humaine. Pourquoi a-t-il si complétement réussi là où tant d'autres échouent tous les jours? Parce qu'il avait éminemment ce qui trop souvent nous fait défaut : une rare sagesse, une humilité profonde, une inébranlable confiance en Dieu, et un esprit de piété qui, dans les circonstances les plus difficiles, le guidaient constamment avec une sécurité parfaite.

Soyons comme les saints, défiants de nous-mêmes et pleins de confiance en Dieu; là est la garantie certaine du succès de nos œuvres.

— Dans le détail du ministère, la présomption pourrait bien faire sentir aussi sa maligne influence. Ainsi, par exemple, quelle présomption ne serait-ce pas, de la part d'un confesseur, s'il oubliait un seul instant que c'est l'œuvre de Dieu qu'il fait au saint tribunal! Quelle présomption si,

se complaisant en lui-même, il attribuait à son talent, à son adresse, à ses qualités personnelles, les succès qu'il obtient dans la direction des âmes ! Quel surcroît de présomption si, éclairé d'une fasse lumière, confiant dans les industries de son zèle plutôt que dans l'assistance divine, et peut-être aussi influencé par un secret orgueil, il tenait à honneur d'avoir un troupeau nombreux de pénitents à conduire, se persuadant que sa direction leur sera plus avantageuse que celle de ses confrères !

Sans doute, il est bon de se plaire au saint tribunal pour y exercer la charge si éminemment utile de directeur des âmes ; mais quelque saint que soit cet emploi, ou plutôt précisément parce que c'est une fonction sainte et vraiment divine, n'est-il pas nécessaire qu'on la remplisse avec des dispositions qui soient saintes aussi et dégagées de tout sentiment terrestre et humain ? Qui ne sait, s'il a tant soit peu l'expérience du saint tribunal, que le plus habile confesseur, le plus savant et le plus expérimenté, trouve à chaque instant des pénitents qui lui résistent, et que ni son habileté, ni son savoir, ni son expérience ne peuvent arracher de l'abîme ? Qui ne sait aussi que tel pénitent qui a résisté à ce confesseur savant et habile se trouve quelquefois subitement éclairé, entraîné, subjugué, et pleinement converti par quelques mots sans prétention d'un pieux confesseur beaucoup plus remarquable par la ferveur de sa piété que par l'éclat de sa science ?

Tant il est vrai, nous le répétons, que c'est l'œuvre de Dieu et non l'œuvre de l'homme qui se

fait au saint tribunal. Gardons-nous donc de traiter humainement une œuvre divine ; et si, selon nos saints Livres, celui-là est maudit qui fait l'œuvre de Dieu avec négligence : *Maledictus qui facit opus Dei negligenter,* craignons d'attirer sur nous et sur nos travaux cette effroyable malédiction, si nous faisons l'œuvre de Dieu, l'œuvre du salut des âmes au saint tribunal, non-seulement avec négligence, mais avec une orgueilleuse présomption, ce qui serait incomparablement plus coupable.

Acceptons la charge de confesseur quand elle nous sera imposée par notre évêque ; humilions-nous profondément et gémissons sur notre indignité ; rougissons, en pensant à nos misères, de nous voir appelés à soulager celles des autres ; plaçons-nous entre les mains de Dieu comme des instruments dociles, et pour ainsi dire sans action propre ; contentons-nous du nombre de pénitents qu'il plaira à la divine Providence de nous envoyer; attendons-les en paix, sans briguer jamais par orgueil l'honneur de leur direction ; cherchons enfin dans la piété ce langage onctueux si bien connu des saints prêtres, langage dont les pécheurs les plus endurcis reconnaissent la puissance. Portés alors sur les deux ailes de la défiance de nous-mêmes et de la confiance en Dieu, nous sauverons des âmes sans compromettre le salut de la nôtre.

— Les prédicateurs doivent observer aussi une vigilance attentive sur eux-mêmes pour éviter le piége de la présomption. Malheur au prêtre qui exerce ce divin ministère, s'il n'est pas constamment pénétré de cette vérité qu'il n'est en chaire

que l'écho, que la trompette de Dieu ! Malheur à lui si, ébloui par sa science réelle ou prétendue, il s'appuie uniquement sur cette science, attendant d'elle et des ressources qu'elle lui offre le succès que Dieu n'attache pour l'ordinaire qu'à la pieuse simplicité de la parole évangélique, et à la sainteté du prêtre qui l'annonce ! Malheur à lui enfin si, voulant se faire plus sage et plus habile que saint Paul, notre maître et notre excellent modèle, il ne tient aucun compte de la conduite de ce grand apôtre, conduite qu'il nous révèle en ces termes dans son Épître aux Corinthiens ! Admirons et prenons pour nous ces belles paroles, si propres à confondre la science purement humaine et les prédicateurs qui s'appuient sur elle avec une confiance présomptueuse.

« Dieu ayant rejeté la sagesse des hommes et » résolu de les sauver par la simplicité de la pré- » dication, je suis venu, mes frères, vous annon- » cer l'Évangile, non pas avec les ornements de » l'éloquence, ni les subtilités de la philosophie, » mais avec un discours simple. Car je me suis » comporté parmi vous comme si je n'avais su » autre chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ cru- » cifié. C'est aussi pour cela que j'ai conversé » parmi vous avec beaucoup d'humilité, de crainte » et de tremblement. et que mes discours parti- » culiers et mes prédications n'ont point été com- » posés de paroles dont la sagesse humaine a » coutume de se servir pour persuader ce qu'elle » avance ; mais si l'art humain leur a manqué, » l'Esprit-Saint qui s'est répandu sur mes audi- » teurs, et les miracles que j'ai faits, m'ont tenu

» lieu de démonstrations, afin que votre foi ne fût
» point établie sur la science et sur l'éloquence
» humaine, mais sur la puissance de Dieu. »

Voilà les règles que l'Esprit-Saint nous donne par l'organe du grand apôtre, à l'école duquel tous les prédicateurs doivent se former et s'instruire.

« Les philosophes, dit Bernardin de Picquigny,
» dont nous avons emprunté la traduction para-
» phrasée du morceau qui précède, les philo-
» sophes ont leurs démonstrations ; celles des
» apôtres ont été de prêcher les vérités divines
» avec une grande ferveur d'esprit et de les con-
» firmer par les miracles.

» Qui voudra donc devenir apostolique s'étudie
» de prêcher les vérités sublimes de l'Évangile
» avec beaucoup de ferveur, et de les confirmer
» par les exemples d'une sainte vie qui lui tienne
» lieu de miracles.

» Heureux les peuples, s'écrie le même auteur,
» qui ont des prédicateurs qui leur représen-
» tent Jésus-Christ par leurs discours et par leurs
» exemples ! »

— Ce serait encore, chez les prédicateurs, une présomption très-blâmable que de compter sur leur talent d'improvisation, au point de se hasarder à monter en chaire sans avoir préparé convenablement ce qu'ils vont y dire. Il est vrai, dans quelques circonstances extraordinaires qui se présentent subitement sans qu'on ait pu les prévoir, Dieu accorde souvent à son ministre des grâces particulières pour prêcher dignement et avec fruit, quoique sans préparation. Mais comment croire

qu'il accordera des grâces semblables à celui qui, se confiant en lui-même avec une témérité présomtueuse, traitera la divine parole avec beaucoup moins de respect qu'il ne traiterait la parole humaine, s'il avait à prononcer quelque discours profane devant un grand de la terre ?

Et qu'on ne se rassure pas sur ce que, doué d'une certaine facilité d'élocution qui ne fait jamais défaut, on pourra pérorer pendant la durée ordinaire d'un prône ou d'un sermon sans le moindre embarras. Pérorer de la sorte, est-ce prêcher avec fruit ? est-ce traiter la parole évangélique avec respect ? est-ce prêcher de manière à attirer sur son discours la bénédiction de Dieu, sans laquelle tous les éclats de l'éloquence ne sont que des coups de cymbales ? Ne dit-on rien que d'exact ? ne se jette-t-on point dans des divagations sans fin ? ne fatigue-t-on point son auditoire par des redites fastidieuses ? n'est-il pas certain que si l'on eût donné à la préparation de son discours le temps que l'oisiveté, le jeu ou les visites inutiles ont absorbé, on eût prêché d'une manière plus glorieuse pour Dieu, plus utile pour l'auditoire et plus sanctifiante pour soi-même ? Une telle négligence dans une œuvre si sainte peut-elle s'excuser, et celui qui s'en rend coupable ne devrait-il pas frémir si, avant de monter en chaire ou quand il vient d'en descendre, il méditait sérieusement au pied de son crucifix ce terrible anathème : MALEDICTUS *qui facit opus Dei negligenter ?*

Il est clair que ce qui précède s'applique au catéchiste comme au prédicateur. L'un et l'autre doivent se tenir en garde contre cette présomption trompeuse qui rehausse à leurs yeux un talent sou-

vent bien inférieur à l'opinion qu'ils en ont, talent au reste que Dieu frappe de stérilité quand celui qui le possède ne lui donne pas l'humilité pour abri.

N'oublions jamais que ce n'est pas l'homme, mais Dieu seul qui convertit. Nous pouvons bien montrer la vérité au pécheur; mais le déterminer à changer de conduite, ce n'est point notre affaire, ou du moins nous ne sommes dans cette affaire que les agents de Dieu, et Dieu ne bénit ordinairement notre intervention qu'autant qu'il voit en nous la sainteté qu'il nous commande.

Quel beau mot que celui du savant cardinal du Perron! *Je me charge de convaincre les hérétiques; mais pour les convertir adressez-vous à l'évêque de Genève*. Si, comme le premier, nous avons le talent qui éclaire, ayons comme le second, la sainteté qui convertit.

— Tout ce que nous avons dit des mauvais effets de la présomption, quand un prêtre la prend pour guide, suffirait assurément pour nous déterminer à la combattre sans relâche; mais nous l'attaquerons avec plus d'ardeur encore, si nous réfléchissons un instant au désordre qu'elle met dans notre âme quand elle y fixe son siége.

D'où vient, par exemple, qu'ayant plusieurs défauts qui font gémir ceux qui nous entourent, et qui nous font souvent gémir nous-mêmes, nous vivons cependant avec ces défauts, sans les attaquer jamais avec la ferme volonté de les détruire? Les connaissons-nous, ces défauts? Oui, puisqu'ils nous arrachent de fois à autres quelques gémissements.

Les combattons-nous sérieusement? Non, puisque nous nous bornons à en gémir. Nous proposons-nous de les extirper de notre âme? Oui, puisque nous en faisons dans toutes nos confessions la promesse à nos directeurs. Les extirpons-nous réellement, ou du moins les affaiblissons-nous graduellement chaque jour? Non, puisque chaque jour, au contraire, ils s'enracinent et se développent. Estimons-nous les vertus qui leur sont opposées? Oui, puisque nous envions le bonheur de ceux qui les possèdent. Travaillons-nous à les acquérir, et les plantons-nous dans notre âme? Non, puisque nos défauts y occupent sans cesse la place qu'elles devraient y occuper elles-mêmes. Voulons-nous cependant changer d'état avant de paraître aux pieds de notre Juge? Oui, sans aucun doute, nous le voulons. Espérons-nous que ce changement s'opérera plus tard, et notre espérance a-t-elle une base solide? Non, puisque depuis longtemps nous espérons en vain, et que notre espérance s'affaiblit chaque jour au lieu de se fortifier.

Qui donc nous débrouillera de tout ce chaos? Quelle est donc la cause de tant d'incohérence, d'aveuglement et de désordre? Reconnaissons-le, c'est la présomption ; oui, c'est elle qui nous séduit et qui nous abuse ; c'est elle qui, au-dessus des misères réelles du présent, nous montre sans cesse dans une riante perspective les vertus chimériques qu'elle attend de l'avenir : et la vie s'écoule au milieu de ces rêves, et les vertus s'effacent, et les défauts pullulent, et la mort survient avant qu'on ait réalisé le frivole espoir dont on s'est bercé toute la vie.

— Ce qui me rassure, dira peut-être quelque lecteur, c'est que du moins, dans mes faiblesses et mes langueurs spirituelles, je conserve l'horreur de tout ce qui s'appelle faute mortelle. La détermination où je suis de n'outre-passer jamais les bornes du véniel est, pour l'affaire de mon salut, une précieuse garantie.

C'est encore la présomption qui tient et qui fait tenir cet insidieux langage. Pour mettre à néant ce vain subterfuge, nous serions tenté de renvoyer celui qui y a recours au sermon qui se trouve sans doute dans son répertoire, sur le *Péché véniel*. Dans son sermon, il trouvera très-certainement des raisons plus fortes que tout ce que nous pourrions dire pour convaincre les fidèles de la nécessité d'éviter les fautes vénielles, non pas seulement au point de vue de la perfection, mais au point de vue du salut éternel, qu'elles compromettent d'une manière évidente et en quelque sorte infaillible quand on les commet sans scrupule et sans remords.

Ce que nous disons publiquement tous les jours du péché véniel et des graves dangers auxquels il expose est-il vrai ou ne l'est-il point ? Si cela n'est point vrai, quelle imposture est la nôtre ! Mais si cela est vrai, et nous n'avons pas à cet égard l'ombre d'un doute, sur quoi donc nous appuierons-nous pour démontrer aux peuples que le péché véniel, ruineux pour le simple fidèle, est inoffensif pour le prêtre ? Quoi donc ! est-ce parce que nous sommes plus obligés que personne à la sainteté, que nous pourrons commettre sans crainte le péché véniel qui la viole ? La présomption seule peut aveugler jusqu'à ce point.

— C'est elle encore qui nous dirait, si nous prêtions l'oreille à ses perfides suggestions, que nous pouvons sans danger nous exposer à des occasions de péché plus ou moins prochaines. Forts de cette résolution, que nous croyons inébranlable, de ne jamais souiller la robe sacerdotale ; confiants en je ne sais quel sentiment d'honneur tout humain, qui nous fait regarder un écart notable comme une chose impossible ; quel malheur si, n'ayant qu'une folle présomption pour appui, abandonnés de Dieu qui se retire en disant : *Qui amat periculum, in illo peribit,* nous nous exposions témérairement aux traits de notre ennemi ! Quel malheur, si bien moins saints que David, bien moins sages que Salomon, nous recherchions, au lieu de les fuir, ces funestes occasions où tant d'infortunés confrères ont trouvé leur perte !

Nous ne pourrons jamais dire le mal effroyable que produirait parmi nous la présomption, si elle nous aveuglait au point de ne nous dérober le danger des occasions de péché vers lesquelles elle nous pousse.

Veillons donc avec soin, prions beaucoup, défions-nous de nous-mêmes, et surtout FUYONS : voilà, dans ces circonstances périlleuses, notre unique sauvegarde.

— Enfin la présomption ne se contente pas de nous porter au mal, elle nous y fixe, pour ainsi dire, en nous faisant goûter certaines maximes à son usage, maximes que nous adoptons sans les approfondir, et dont nous verrions aisément le faible et le faux, si nous voulions les considérer avec

quelque attention. Emportés dans le tourbillon de la dissipation et d'une distraction presque continuelle, nous aimons à nous dire — qu'il y a dans les trésors de Dieu une miséricorde particulière pour ses ministres ; — qu'il connaît leurs misères ; — qu'il a égard aux dangers qui les environnent ; — qu'il n'a pas confié le sacerdoce à des anges ; — qu'il n'a pas prémuni les prêtres contre le péché, comme les religieux dans leur monastère ; — qu'ils sont obligés de vivre au milieu du monde et de ses scandales ; — qu'il est bien difficile d'être si près du feu sans en sentir les atteintes, etc.

Ces considérations, si propres à rassurer le saint prêtre qui aime Dieu de toute son âme, qui court sans cesse après les pécheurs, qui veille sur lui-même avec une attention continuelle, et qui ne commet presque jamais de fautes, même légères, avec une pleine délibération, sont-elles également rassurantes pour le prêtre présomptueux et téméraire qui compte sur les faveurs de la miséricorde de Dieu, quand il vit de manière à ne mériter que les châtiments de sa justice ?

— Terminons cette importante matière, et prions Dieu que ce que nous venons de lire ne soit pas sans fruit pour le bien de notre âme et pour le règlement de notre conduite.

Guerre au découragement qui produit souvent de grands maux, et qui jamais ne produit aucun bien !

Guerre à la présomption qui enlève à l'âme le secours de Dieu, et la livre sans armes à la fureur des ennemis qui la poursuivent !

Guerre au découragement qui exagère la faiblesse ! Guerre à la présomption qui exagère la force !

Guerre au découragement qui attaque la bonté de Dieu ! Guerre à la présomption qui attaque sa justice !

Guerre au découragement qui abat ! Guerre à la présomption qui endort !

Prêtre de Jésus-Christ, toi qui n'es rien qu'en Dieu et par Dieu, espère, espère en lui ; appuie ta confiance sur son infinie bonté ; ne mets point de bornes à cette confiance ; qu'elle soit ta force et ton soutien dans tes travaux, dans ton ministère, dans tes épreuves, dans tes dégoûts, dans tes tentations, dans tes maladies et dans toutes tes peines : oui, encore un coup, espère, espère en Dieu : *Spera in Deo*. Mais n'écoute pas seulement la première partie du conseil que te donne David : *Spera in Deo*, te dit-il, *et fac bonitatem*. Espérer en Dieu quand on mène une vie sainte, c'est sagesse ; mais espérer en Dieu sans se mettre en peine de le glorifier par ses œuvres, comment qualifier un aveuglement si funeste ?

Donc, espérons en Dieu et faisons le bien : *Spera in Domino, et fac bonitatem ;* voilà la vraie, la solide confiance ; voilà la confiance que Dieu bénit et qui, en échange de notre faiblesse, nous procure infailliblement une force invincible.

CHAPITRE IV

Charité envers Dieu. — Nécessité de cette vertu. — Sa pratique. — Présence de Dieu. — Penser à Dieu. — Parler de Dieu. — Agir pour Dieu. — Haïr ce qui l'offense. — Procurer sa gloire.

— Nous ne saurions mieux commencer ce chapitre que par les belles paroles sur l'amour de Dieu que nous empruntons à Bossuet. Pensons en les lisant que ce n'est pas à des prêtres, mais à une assemblée de simples fidèles qu'elles sont adressées. Cette considération, d'où jaillit l'argument *à fortiori* dans toute sa puissance, doit nécessairement produire dans nos esprits une impression profonde.

« Aimons, aimons Dieu de tout notre cœur : » nous ne sommes pas chrétiens, si du moins nous » ne nous efforçons de l'aimer, si du moins nous » ne désirons cet amour, si nous ne le demandons » ardemment à ce divin Esprit qui nous vivifie. » Je ne veux pas dire que nous soyons obligés, » sous peine de damnation éternelle, d'avoir la » perfection de la charité. Non, fidèles, nous » sommes de pauvres pécheurs : le sang de Notre-» Seigneur Jésus-Christ excusera devant Dieu nos » défauts, pourvu que nous en fassions pénitence. » Je ne vous dis donc pas que nous soyons obligés » d'avoir la perfection de la charité ; mais *je vous* » *dis et je vous assure que nous sommes indispen-* » *sablement obligés d'y tendre,* selon la mesure

» qui nous est donnée, sans quoi nous ne sommes
» pas chrétiens. Courage, travaillons pour la cha-
» rité. La charité, c'est tout le christianisme.
» Quand vous épurez votre charité, vous préparez
» un ornement pour le ciel. Il n'y a, dit saint Paul,
» que la charité qui demeure au ciel : la foi se
» perd dans la claire-vue ; l'espérance s'évanouit
» par la possession effective : il n'y a que la charité
» qui jamais ne peut être éteinte : *Charitas nun-*
» *quam excidit* (1). »

Si ces paroles sont rigoureusement exactes pour le commun des chrétiens, et nous devons croire qu'elles le sont, d'après l'autorité de celui qui les profère, quel surcroît d'énergie n'acquièrent-elles pas si on les applique aux prêtres ! Pouvant dire avec vérité aux simples fidèles que, s'ils ne sont pas obligés *d'avoir* la perfection de la charité, *ils sont indispensablement obligés d'y tendre,* sur quel fondement solide pourrait s'appuyer un prêtre pour justifier sa conduite, si non-seulement il ne s'appliquait pas à perfectionner sa charité, mais s'il la refroidissait tous les jours par une multitude de résistances à la grâce, dont il ne tiendrait aucun compte ?

— Aimer Dieu ! comment se soustraire à cette obligation qui surpasse toutes les autres, ou plutôt qui les renferme toutes et contient la plénitude de la loi, selon cette parole de l'Esprit-Saint : *Plenitudo legis dilectio?* Assurément, du moins, ce n'est pas le prêtre qui aura le droit de s'affranchir

(1) Sermon pour le jour de la Pentecôte.

de ce devoir essentiel. Qui ne voit en effet que les raisons qui obligent tout homme et tout chrétien d'aimer Dieu pèsent sur lui de tout leur poids, puisqu'il est homme et chrétien lui-même? Mais qui ne voit aussi que son titre de prêtre ajoute à l'obligation commune une obligation nouvelle, dont aucune puissance au ciel ou sur la terre ne saurait le dispenser?

Que disons-nous aux fidèles pour les attacher à Dieu par le lien de l'amour? Nous leur rappelons le grand précepte du Deutéronome : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex totâ animâ tuâ, et ex totâ fortitudine tuâ,* précepte expressément renouvelé par Jésus-Christ dans la loi nouvelle. Nous leur démontrons qu'ils ne sont créés que pour aimer Dieu, qu'il ne pourrait lui-même les dispenser de cet amour, qu'il est leur centre nécessaire et le principe de leur éternelle félicité, qu'il est souverainement digne d'être aimé à raison de sa bonté sans bornes, de son incomparable beauté et de ses perfections infinies. Nous leur faisons voir qu'ils ont des obligations toutes particulières de l'aimer, parce qu'il est pour eux tout cœur et tout amour, parce qu'ils ont reçu et qu'ils reçoivent tous les jours encore de sa munificence une multitude de grâces et de faveurs, générales et particulières, pour le corps et pour l'âme, comme hommes et comme chrétiens. Nous leur rappelons que cet amour de Dieu pour eux a été éternel et gratuit, qu'il les a créés malgré la prévision de leur ingratitude future ; que pour récompenser leur innocence conservée ou leur innocence réparée par le repentir, il leur a destiné un poids

immense de gloire dans son propre royaume ; qu'ayant mérité cent fois d'être privés de l'éternelle béatitude, il leur a, de préférence à des milliers d'autres, conservé l'existence et accordé des grâces puissantes pour leur procurer les moyens d'éviter l'enfer et de reconquérir le ciel.

Que disons-nous encore aux fidèles pour exciter leur amour envers Dieu? Nous leur faisons connaître Jésus-Christ, vrai Fils de Dieu et Dieu comme son Père, lequel ne pouvant souffrir comme Dieu, et voulant cependant souffrir pour sauver l'homme, a conçu dans sa sagesse, et réalisé dans sa miséricorde le dessein de se faire homme lui-même, pour pouvoir souffrir et appliquer à l'humanité déchue le mérite de ses souffrances. Nous leur décrivons les abaissements profonds du Verbe éternel dans l'Incarnation, et cette espèce d'anéantissement si vivement exprimé par saint Paul : *Exinanivit semetipsum, formam servi accipiens ;* nous leur dépeignons successivement sa naissance dans la pauvre étable de Bethléem, sa fuite en Égypte, sa vie pénible et obscure à Nazareth, sa vie apostolique et ses excursions de zèle dans la Judée, son ineffable amour dans l'institution de l'adorable Eucharistie, puis enfin sa passion si étonnante et si cruelle dans laquelle il boit jusqu'à la lie le calice des humiliations et des souffrances, et tout cela par pur amour pour l'homme.

De cet amas de considérations, nous formons un faisceau d'arguments à l'aide desquels nous faisons ressortir avec toute l'énergie possible la nécessité indispensable d'aimer un Dieu qui nous a témoigné tant d'amour, et nous laissons tomber sur la tête

de l'ingrat le foudroyant anathème de l'Apôtre : *Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema !*

— Toutes ces raisons si concluantes, si fortes, si pressantes, ne donnent assurément encore qu'une bien faible idée de l'immensité d'amour qui déborde du cœur de Dieu et tombe à flots dans le cœur de l'homme.

Cependant bornons-nous là, et en présence des hautes vérités que nous venons de rappeler, recueillons-nous et réfléchissons. Quand nous composons un discours sur cette riche matière; quand nous entassons raisons sur raisons pour convaincre nos auditeurs de la nécessité d'aimer Dieu ; quand nous augmentons la force de ces raisons par les ressources de l'éloquence et par la chaleur du débit, faisons-nous secrètement une exception pour nous-mêmes ? Ne croyons-nous à l'obligation de la loi d'amour que pour les autres ? Revendiquons-nous, pour nous soustraire à cette loi, le bénéfice de quelque dispense ? Et si nous la violons, cette loi, pensons-nous que l'anathème de saint Paul ne nous atteint point ?

Nous trouvons certainement toutes ces questions absurdes, et les suppositions qu'elles insinuent nous révoltent. Nous savons en effet que les lois générales du christianisme nous obligent comme tous les chrétiens, puisque nous sommes chrétiens nous-mêmes et que nous en porterons éternellement le sacré caractère.

Malheureusement, nous avons tellement l'habitude de traiter les grandes vérités de la foi ; nous

sommes, pour ainsi dire, si familiarisés avec elles, nous en faisons si fréquemment l'application aux autres, que nous en tirons communément fort peu de fruit pour nous-mêmes. Si nous ne les fixons pas profondément dans nos esprits par des méditations sérieuses et dans des retraites bien faites, elles effleurent à peine la surface de notre âme, sans y produire jamais une impression vive et profondément sentie. Faisons-y attention, et nous verrons que telle de ces vérités que nous croyons fermement, que nous démontrons théologiquement, que nous prêchons éloquemment, et qui, bien présentée, saisit, émeut et bouleverse tout un auditoire, nous laisse nous-mêmes, si nous ne sommes pas de saints prêtres, dans un état de froideur et d'insensibilité; de sorte que cette vérité, qui va peut-être éclairer et convertir plusieurs pécheurs endurcis, ne va pas opérer le plus léger changement dans notre propre conduite, ni nous inspirer même la pensée de combattre plus efficacement les défauts auxquels nous sommes sujets.

Dissipons cet aveuglement, et tâchons de nous bien convaincre que toutes les vérités que nous prêchons aux peuples avec tant de chaleur sont autant de charbons ardents que nous amassons sur nos têtes, si nous n'en profitons pas les premiers, pour réformer ce qui en nous-mêmes a besoin de réforme.

Convainquons-nous en particulier de la nécessité où nous sommes de payer l'amour infini de Dieu pour nous par notre ardent amour pour lui, et appliquons-nous l'une après l'autre toutes les raisons qui assujettissent les fidèles à la loi de l'amour,

puisque cette loi les oblige comme hommes et comme chrétiens, double dignité dont nous sommes investis comme eux.

— Mais étendons l'horizon de nos pensées ; faisons quelques pas de plus vers les hauteurs de notre foi, ou plutôt élançons-nous à son sommet, et voyons si c'est un amour ordinaire que Dieu demande à celui qu'il établit — dispensateur de ses mystères, — sauveur des âmes — et sacrificateur de son Fils.

Quel cœur ce serait que celui d'un prêtre, s'il était tel que Dieu veut qu'il soit !

Quand on a médité sur la dignité du chrétien et sur les prérogatives étonnantes de cette dignité, si l'on vient à considérer la grandeur, la sublime élévation du sacerdoce, le chrétien s'efface en quelque sorte devant le prêtre ; mais quand on voit ces deux dignités associées dans le même homme, alors l'admiration manque de formules pour exprimer la ferveur de son enthousiasme.

Il y a tant de disproportion, sous le rapport de la dignité, entre le simple fidèle et le prêtre, qu'il semble pour ainsi dire que ce soient deux êtres distincts, cachés, il est vrai, sous la même enveloppe, mais essentiellement différents sur tout le reste. Qu'on en juge plutôt.

Voici pour le prêtre un lieu de préparation, un vrai noviciat où, séparé du monde, il passera trois années pour étudier sa vocation, nourrir sa piété et acquérir la science. — Rien de semblable pour le simple fidèle qui se destine dans le monde à une profession quelconque.

Voici dans l'âme du prêtre un caractère sacré, imprimé par un sacrement spécial, ineffaçable comme celui du baptême, à côté duquel il brille d'un éternel éclat. — Rien de semblable chez le simple fidèle.

Voici le prêtre qui s'annonce comme ambassadeur de Dieu, domine du haut de la chaire évangélique la multitude silencieuse qui l'environne, et fait retentir les divins oracles avec la plus imposante solennité. — Rien de semblable chez le simple fidèle ; il écoute, mais dans la maison de Dieu il n'a pas le droit de se faire entendre.

Voici le prêtre qui, avec une autorité évidemment divine, étend la main pour bénir, incline la tête pour sanctifier les personnes et les choses par des insufflations mystérieuses. — Rien de semblable chez le simple fidèle ; il s'agenouille devant le prêtre pour recevoir sa bénédiction ; mais qui est-ce qui s'agenouille devant un laïque ? qui est-ce que ce laïque bénit de sa parole, de sa main et de son souffle ?

Voici le prêtre qui s'installe au tribunal sacré où il rend la justice au nom de Dieu qui l'envoie, et ses arrêts ont pour effet de fermer l'enfer et d'ouvrir le ciel aux pécheurs repentants qui lui font l'aveu de leurs misères. — Où trouver rien de semblable chez le simple fidèle ?

Voici le prêtre qui monte à l'autel : des légions d'anges lui font escorte, le ciel est attentif à l'œuvre qu'il va faire. Sa parole, comme un glaive tranchant, immole l'auguste Victime, et cette victime est celle du Calvaire, c'est Jésus-Christ lui-même ! Il descend du ciel à la parole de son

prêtre ; il se donne en nourriture à son prêtre et, par la main de son prêtre, à la multitude des chrétiens qui implorent à genoux la divine Eucharistie dont il est le dispensateur. — Quel est le simple fidèle, quel est l'ange même qui opère rien de semblable ?

Que dirons-nous enfin ? Voici le prêtre, confident intime de Jésus, son ami de prédilection, dépositaire de ses trésors, de ses mystères, de ses mérites, de ses grâces, de son corps, de son sang, de son Évangile, de ses âmes et de tout ce qu'il a de plus précieux ; le voilà chargé par état de le remplacer en tout, de présider, de gouverner, de prêcher, de catéchiser, de sanctifier, de consacrer et d'absoudre en son nom ; le voilà investi du pouvoir de continuer et d'achever sur la terre l'œuvre ineffable de la rédemption du monde, en faisant exactement et à la même fin les fonctions toutes divines que remplissait Jésus-Christ pendant sa vie mortelle. — Quel fidèle oserait s'arroger un seul de ces pouvoirs ?

Et tout cela ne nous obligera pas à un surcroît d'amour ? Et Dieu ne nous demandera pas trois fois, comme à Pierre, si nous avons pour lui plus d'amour que n'en ont de simples laïques : *Diligis me plus his?* Disons-le, cela ne peut être ; ce serait donner à l'Évangile un démenti formel, puisque c'est l'Évangile qui nous déclare qu'*il sera demandé beaucoup à celui qui aura beaucoup reçu.*

— Au reste, il est inutile d'insister davantage sur un point dont l'évidence est si frappante, et que nos lecteurs, quelsqu'ils soient, ne penseront

pas même à révoquer en doute. Il en est de la vertu de charité comme de toutes les autres ; on l'admet en spéculation, on la froisse dans la pratique ; et cependant, nous le savons, c'est la pratique et non la spéculation qui nous sauve.

Si nous étions totalement dénués de charité nous aurions horreur de nous-mêmes, et ce sentiment d'horreur opérerait sans doute un prompt changement dans notre conduite ; mais quand nous nous rendons le témoignage que nous possédons cette vertu, du moins à un certain degré, l'amour-propre qui nous aveugle ne manque jamais de nous persuader que nous avons, en fait de charité, ce qui est rigoureusement suffisant ; et la lâcheté qui se contente de peu, nous fait rester dans un certain état qui, sans nous donner une sécurité parfaite, ne nous semble pourtant pas de nature à compromettre notablement le salut de notre âme.

Or cette disposition est très-fâcheuse ; elle est même un mal réel et un très-grand mal. Car en admettant, ce qui peut fort bien n'être pas vrai, que l'on possède la charité au degré absolument nécessaire, toujours est-il que, si elle était plus vive, elle donnerait infailliblement plus de courage pour combattre les tentations, plus de force pour supporter les peines, plus de grâces pour féconder le ministère, plus de zèle pour courir après les pécheurs, et plus d'ardeur pour travailler à sa propre sanctification. Qui osera dire qu'un prêtre, embrasé d'amour pour Dieu, ne sera pas mille fois plus utile aux autres et à lui-même que celui qui n'aura, sous ce rapport, que ce qui est rigoureusement nécessaire pour n'être pas en état de réprobation ?

Appliquons-nous donc à perfectionner notre charité, et prenons pour résolution de ne jamais dire comme les lâches : « C'est assez, mon âme, repose-toi, » *Anima, requiesce.*

Du reste, pour mieux nous assurer du succès en une affaire de cette importance, essayons de nous rendre compte de nos dispositions à l'égard de la charité, et pour cela voyons si nous trouvons en nous les traits principaux qui la caractérisent.

— *Pensons-nous à Dieu?* — Oui, assurément, nous y pensons, si nous l'aimons. Comment, quand on aime, ne pas penser à l'objet aimé? Même au milieu des occupations les plus sérieuses, quand l'esprit fait effort pour s'appliquer à un travail indispensable, le cœur vient encore le distraire et l'entretenir de l'être qu'il chérit. N'en soyons point surpris, c'est le cœur bien plus que l'esprit qui dirige les pensées; c'est pourtant l'esprit qui en est le siége, c'est même lui qui les forme; oui, mais c'est le cœur qui les lui commande. L'esprit est, en ce point comme en tant d'autres, l'humble esclave du cœur; le cœur l'assiége à chaque instant et ne l'occupe que de l'objet de ses affections. Voyez la mère éloignée de son enfant, voyez l'exilé saluant de loin sa patrie, voyez le prisonnier séparé de sa famille : ont-ils plusieurs pensées? Non, on peut presque dire qu'ils n'en ont qu'une, tant elle est fixe, permanente et continue; et cette pensée, qui cherche-t-elle, qui va-t-elle trouver par ses élans perpétuels, sinon l'objet aimé?

Ah! si nous aimions Dieu; si nous l'aimions d'un amour tendre, généreux et constant; si nous l'ai-

mions comme les saints l'aimaient ; si comme David, par exemple, qui était pourtant si loin de notre sacerdoce puisqu'il n'était pas même chrétien, nous pouvions exprimer avec vérité ces sentiments qui débordaient de sa grande âme : *Quid mihi est in cœlo et à te quid volui super terram.... Deus cordis mei et pars mea Deus in æternum;* quel bonheur ce serait pour nous de penser à Dieu, d'y penser sans cesse, d'y penser avec cette sainte ardeur qui dessèche jusque dans sa racine toute affection étrangère.

Quand on aime véritablement Dieu, on pense à lui naturellement et sans effort : l'amour suggère les pensées et les pensées entretiennent et ravivent l'amour; et tout cela se fait aussi simplement que le jeu des poumons pour entretenir la vie par des aspirations incessantes.

Eh bien! donc, pensons-nous à Dieu? y pensons-nous, non pas vaguement, confusément, froidement, transitoirement et comme par hasard, mais pieusement, amoureusement, habituellement et avec un sentiment de bonheur qui pénètre l'âme, et lui fait voir sans ombre que Dieu, et Dieu seul est son centre, son élément et sa vie? Si nous pouvons répondre affirmativement à cette question, rassurons-nous, nous aimons Dieu.

Mais allons plus loin. Pensons-nous à Dieu avec tant de joie, que ce qui nous distrait de cette pensée nous soit à charge? Ainsi, par exemple, pour ne pas nous priver des fruits et de la douceur de cette sainte pensée, fuyons-nous les réunions bruyantes où le devoir ne nous appelle point? Renonçons-nous à ces festins où se dissipe et s'évapore la céleste onction de la piété ? Abhorrons-nous ces jeux fréquents

et beaucoup trop prolongés où l'âme, absorbé dans un sentiment de plaisir passionné, oublie qu'elle est l'âme d'un prêtre, et laisse s'écouler des heures entières sans penser une seule fois au Dieu d'amour qui devrait être à chaque instant l'objet de ses affections les plus tendres ?

Comment croire que nous aimons Dieu comme l'aiment les saints prêtres, si nous recherchons ce qui nous en dérobe la pensée, et si nous fuyons ce qui nous la rappelle ?

Voulons-nous savoir ce que nous aimons, ce qui occupe la place d'élite au fond de notre cœur? Voyons ce qui fait l'objet habituel de nos pensées. Le saint prêtre, dès le moment de son réveil, pense à Dieu sans effort, le bénit avec amour, se consacre tout entier à son service et déjà considère en esprit ce qu'il va faire pendant ce nouveau jour pour procurer sa gloire et le salut des âmes. Tout rempli de ces salutaires pensées, son zèle s'enflamme dans une oraison fervente, il s'enflamme plus encore au saint autel. Comme son cœur est plein de Dieu, si l'on peut ainsi parler, c'est à Dieu qu'il pense sans cesse, c'est pour Dieu qu'il travaille sans relâche. Ainsi s'écoule cette journée, ainsi s'écoule toute la vie de ce saint homme : il pense toujours à Dieu, parce que Dieu ne cesse jamais d'être l'unique objet de son amour.

Mais supposez que ce prêtre, ébloui par l'orgueil, remplace subitement dans son âme le goût qu'il a pour Dieu et pour son service par le vif désir des honneurs et des dignités. Le voilà devenu, je suppose, un prêtre ambitieux. Quelle triste métamorphose ! Tout occupé de lui-même et du

poste élevé qu'il convoite, c'est là, c'est uniquement là que vont ses pensées, du moins ses pensées les plus ardentes et les plus vivaces. Dieu ne possède plus la place de choix dans ce cœur orgueilleux ; il y est remplacé par une passion qu'il déteste.

Ainsi en serait-il de l'amour du monde, de l'intempérance, de l'avarice, et généralement d'un vice quelconque. Oui, dès qu'une passion, quelle qu'elle soit, envahira le cœur d'un prêtre, elle absorbera toutes ses pensées au préjudice de Dieu ; elle deviendra son trésor ; et la parole du divin Sauveur se vérifiera en la personne de ce ministre infidèle : *Ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum.*

— *Parlons-nous de Dieu ?* — Oui encore, si nous l'aimons. Aimer une personne, l'aimer tendrement surtout, et n'en parler jamais, est-ce naturel ? On ne répond pas à cette question. Qui ne sait, en effet, que, sans nous en apercevoir, nous fatiguons ceux avec qui nous conversons, par les éloges, souvent exagérés, que nous faisons à tout moment des personnes qui nous sont chères ? D'où vient cet interminable discours qui n'intéresse quelquefois que celui qui le tient ? d'où vient-il, sinon de la vive affection dont son cœur est plein pour le tendre ami qui en est l'objet ?

Du reste, le Maître l'a dit : *Magister dixit,* et sa divine parole vaut infiniment mieux que toutes les nôtres : « La bouche parle de l'abondance du cœur ; » *Ex abundantiâ cordis os loquitur.* Les mondains ne parlent que de bagatelles, parce que leur cœur ne goûte que les frivolités. Les saints

n'aiment à parler que de Dieu et de son service, parce que leur cœur ne brûle que du feu de son amour : *Ex abundantiâ cordis os loquitur.*

Supposez un prêtre entraîné par une inclination forte, par un goût prédominant vers le jeu, la bonne chère, la dissipation, la frivolité enfin, car ce mot dit tout. Supposez que ce n'est ni le besoin d'un peu de récréation, ni une raison de nécessité ou du moins de convenance qui le porte de fois à autres à s'accorder ces délassements, mais qu'il y est poussé par un penchant naturel, qu'il s'y livre avec ardeur, qu'il bâille et s'ennuie quand il n'a point l'occasion de se satisfaire par ces futilités, et que, cette occasion, il fait tout ce qui dépend de lui pour la faire naître.

Voilà, ce nous semble, en peu de mots, le portrait d'un prêtre frivole dont, grâce à Dieu, on ne trouvera l'original nulle part. Mais enfin supposons un prêtre ainsi disposé ; nous le demandons à nos lecteurs, l'amour de Dieu occupera-t-il dans son cœur une large place ? Non. Y occupera-t-il la place principale, la place réservée aux affections tendres et chaleureuses? Non, assurément. Son cœur étant vide de ce divin amour, et n'ayant d'attrait que pour les bagatelles, enverra-t-il à sa bouche les paroles ferventes qui s'échappent à flots de celle du saint prêtre ? Nous osons dire que c'est moralement impossible. La frivolité forme la stérile abondance de son cœur, c'est elle qui fournira comme nécessairement la matière habituelle de ses entretiens ; il sera donc léger, curieux, badin, jovial peut-être, imprudent quelquefois, et d'une fécondité inépuisable en fait d'inutilités et d'inepties : *Ex abundantiâ cordis os loquitur.*

Ah ! si nous aimions Dieu ; si nous ne respirions que son amour, que de paroles de feu semblables à de vives étincelles jailliraient à chaque instant de nos cœurs enflammés, et communiqueraient notre sainte ardeur aux cœurs engourdis et glacés des pécheurs ! Recueillons et méditons profondément cette divine sentence tombée des lèvres de Jésus-Christ même : *Bonus homo de bono thesauro cordis sui profert bonum, et malus homo de malo thesauro profert malum. Ex abundantiâ enim cordis os loquitur.*

« Saint François Xavier, dit le P. de la Colom-
» bière dans sa *Retraite spirituelle,* parlait de Dieu
» en toutes rencontres, à toutes sortes de per-
» sonnes. Sa première pensée, quelque part qu'il
» se trouvât, était : Quel service puis-je rendre à
» mon prochain ?

» Il y a cent occasions, ajoute le même auteur,
» de porter les hommes à Dieu, et souvent on y
» réussit mieux par de pieux entretiens que par
» la prédication. Personne ne s'entretenait avec
» Bercmans qu'il n'en fût tout enflammé. De quoi
» nous entretenons-nous avec les séculiers dans
» nos récréations ?... Je parle peu de vous, mon
» Dieu ; c'est que je pense peu à vous ; c'est que
» je ne vous aime guère. »

Faisons notre profit de ces dernières paroles, qui sont un résumé parfait de ce qui vient d'être dit : « Je
» parle peu de vous, mon Dieu ; c'est que je pense
» peu à vous, c'est que je ne vous aime guère. »

— *Renonçons-nous à tout ce que nous savons être péché, offense de Dieu?* — Oui encore, si nous l'aimons.

Rigoureusement parlant, on peut penser à Dieu, même assez fréquemment, sans l'aimer. Il y a des âmes dures que Dieu poursuit en dépit de leurs résistances, et auxquelles il se montre à chaque instant tantôt comme père, et tantôt comme juge, pour les abattre par la terreur, s'il ne les subjugue pas par l'amour.

On peut également parler souvent de Dieu sans l'aimer. L'hypocrite sait usurper le pieux langage de l'amour. L'homme frappé d'aveuglement spirituel, quand cet aveuglement n'est pas le fruit d'une ignorance invincible, peut penser à Dieu, parler de Dieu, se croire aimé de Dieu, et cependant n'être rien moins que ce qu'il croit être. C'est de tels hommes que le divin Sauveur disait avec une si énergique précision : *Non omnis qui dicit mihi : Domine, domine, intrabit in regnum cœlorum.* Ceux-là sans doute ont la pensée de Dieu dans l'âme et son adorable nom sur les lèvres, et pourtant ils n'aiment pas Dieu, et Dieu ne les aime point, puisqu'il les exclut de son royaume.

Quelle est donc la marque, la pierre de touche du véritable amour? Les œuvres : *A fructibus eorum cognoscetis eos.* Les pensées et les paroles sont des feuilles et des fleurs ; les œuvres seules sont des fruits pour le ciel : ... *Sed omnis qui* FACIT *voluntatem Patris mei..... intrabit in regnum cœlorum.*

Aimer Dieu et faire ce qui l'offense, quel horrible contraste ! Chose étrange ! ce n'est qu'à son égard que l'on croit pouvoir opérer cet odieux amalgame. Un ami veille avec soin sur ses paroles, sur ses actions, sur ses démarches, pour éviter ce qui peut non-seulement offenser, mais simplement

froisser son ami; et si quelquefois ce froissement a lieu, on peut dire à coup sûr qu'il est involontaire. Dieu seul est offensé sans que les auteurs de l'offense croient déroger notablement à la loi fondamentale de l'amour, qui veut que l'on évite avec soin tout ce qui choque l'objet aimé.

Ceci nous révolte, même de la part de tout chrétien et de tout homme, quel qu'il soit. Mais que serait-ce, grand Dieu, si le prêtre lui-même se rendait coupable d'un tel aveuglement! Descendons au fond de notre conscience et écoutons sa voix. Plusieurs fois le jour, dans nos prières, nous crions : Seigneur, Seigneur! C'est fort bien; mais nos œuvres sont-elles ce qu'elles doivent être? sont-elles des œuvres d'amour?

Ces parties de jeu fréquentes et prolongées dont les laïques eux-mêmes font la matière de leurs censures, sont-ce des œuvres d'amour?

Ces festins où nulle convenance ne fait un devoir d'assister, et où, sans parler de la perte de temps qu'ils occasionnent, la vertu de tempérance est froissée si elle n'est pas scandaleusement violée, sont-ce des œuvres d'amour?

Ces lectures frivoles qui dérobent au travail des heures si précieuses, et à la piété sa vive ardeur et son onction suave, sont-ce des œuvres d'amour?

Ces visites sans but, sans motif tant soit peu légitime, que l'on ne fait que pour échapper à l'ennui que l'oisiveté traîne après elle, visites qui souvent sont loin d'édifier ceux-là même à qui on les fait, sont-ce des œuvres d'amour?

Ces conversations prolongées et bruyantes, où l'humilité, la *charité,* la douceur, la modestie et

d'autres vertus encore font si souvent de tristes naufrages, sont-ce des œuvres d'amour ?

Ces méditations tronquées et faites seulement pour la forme, ces offices récités à la hâte et sans attention, ces messes célébrées sans préparation ni action de grâces et avec une précipitation qui qui choque les mondains même, sont-ce des œuvres d'amour ?

Ah ! si nous aimions Dieu, que de suppressions dans nos œuvres ! que de réformes dans notre conduite ! que de perfectionnements dans nos vertus mêmes !

Ce n'est pas ainsi que se conduit le saint prêtre. Il a adopté une règle invariable, et, comme David, il a presque juré d'y être fidèle : *Juravi et statui.* Cette règle, c'est du divin amour qu'il la tient, la voici : Jamais je ne consentirai à commettre un péché quelconque, soit mortel, soit véniel, avec une pleine délibération.

Adoptons-la tous cette excellente règle, et soyons convaincus que tant que nous serons fidèles à l'observer, nous observerons par là même le précepte de l'amour.

— *Agissons-nous pour Dieu, et sommes-nous heureux de pratiquer à chaque instant ce qui lui plaît ?* — Oui encore, si nous l'aimons.

Renoncer à ce qui offense Dieu, c'est déjà beaucoup, sans doute ; mais il est certain qu'on ne s'en tiendra pas là, si l'on a pour lui un véritable amour. En effet, dans l'ordre commun des choses, ne serait-ce pas un amour froid, et même un amour suspect que celui qui ne serait jamais ou presque jamais

accompagné de témoignage de bienveillance, ni d'actes de générosité, ni de démonstrations de dévouement et de cordiale affection envers l'objet aimé? Quelle différence n'y aurait-t-il pas entre deux fils, dont l'un se contenterait de ne pas offenser son bon père, et l'autre non-seulement ne l'offenserait pas, mais ferait constamment et avec bonheur tout ce qu'il croirait lui être agréable !

Ainsi en est-il à l'égard de Dieu. Quand nous l'aimons véritablement, nous évitons avant tout le péché qui l'offense ; mais nous nous appliquons, en outre, à faire une multitude d'œuvres où se peint à tout moment l'amour que nous avons pour lui. Et quelles sont ces œuvres ?

C'est d'abord l'observation fidèle des commandements qu'il nous impose : *Qui servat mandata mea, ille est qui diligit me ;* commandements généraux, qui nous sont faits comme aux simples fidèles ; commandements particuliers, qui nous regardent spécialement comme prêtres et comme pasteurs : messe, office divin, administration des sacrements et toutes les œuvres du ministère.

C'est ensuite une série d'actions dont Dieu ne nous fait pas peut-être un commandement rigoureux, mais qui lui plaisent infiniment quand nous les lui offrons avec amour, et comme le jet spontané d'un cœur qui lui est tout dévoué.

Ce sont des œuvres de pénitence et de mortification que nous nous imposons pour racheter nos propres péchés et pour arracher à l'enfer les âmes dont nous avons la charge.

Ce sont des actes de patience et de résignation par lesquels nous sanctifions les peines que Dieu

nous envoie, les tentations et les humiliations par lesquelles il nous éprouve, les maladies et autres accidents plus ou moins pénibles qui, selon les vues de sa providence, sont des sources abondantes de grâces et de mérites.

Ce sont des œuvres de zèle que nous embrassons avec une sainte ardeur, afin de convertir ou de perfectionner les âmes pour le salut desquelles son divin Fils a versé tout son sang.

Ce sont même des œuvres communes, des œuvres terrestres et animales de leur nature, les repas, le sommeil, les récréations et autres semblables, qu'il accepte très-volontiers quand c'est l'amour qui les lui présente.

Oui, toutes ces œuvres, animées d'une intention pieuse et d'un vif désir de plaire à Dieu, touchent son cœur, procurent sa gloire, et l'engagent à récompenser abondamment celui qui les fait, parce qu'il voit en chacune d'elles la preuve évidente du tendre amour qui les inspire.

Est-ce ainsi que nous agissons ? Nos jours sont-ils remplis d'œuvres saintes et saintement faites ? Ces œuvres sont-elles complétement bonnes, c'est-à-dire bonnes ou du moins indifférentes en elles-mêmes, mais rélevées, ennoblies, sanctifiées par l'intention pure qui doit les faire entreprendre, et surtout par l'amour dont elles doivent être les fruits ? S'il en est ainsi, réjouissons-nous, car nous sommes de ceux dont l'Esprit saint lui-même fait l'éloge quand il dit : *Et dies pleni invenientur in eis.*

— *Combattons-nous le péché chez autrui comme*

chez nous-même ? — Oui encore, oui toujours, si nous avons pour Dieu l'amour qu'il nous commande.

Ce n'est pas seulement dans notre âme que nous devons détruire l'empire du péché. Si nous aimons véritablement Dieu, nous devons poursuivre l'iniquité partout où nous voyons qu'elle se commet. Ministres de Dieu, nous sommes les promoteurs de sa gloire et les vengeurs de sa majesté outragée. Serait-ce aimer celui qui nous croit son ami que de refuser lâchement de le justifier, si une odieuse calomnie flétrissait devant nous sa réputation ? Par la même raison, serait-ce aimer Dieu que de le voir offensé sans se sentir ému, et sans rien faire pour prévenir autant que possible le renouvellement de cette offense ?

Que les saints étaient admirables en ce point ! Quel feu s'allumait subitement dans l'âme d'un David, quand il voyait la loi de Dieu violée par le péché ! *Tabescere me fecit zelus meus,* s'écrie-t-il dans un transport d'amour mêlé d'indignation, *quia obliti sunt verba tua inimici mei. Vidi prævaricantes,* dit-il ailleurs, *et tabescebam, quia eloquia tua non custodierunt.* Ailleurs encore, il s'adresse à Dieu même et le prend à témoin de la vive horreur que le péché lui inspire : *Nonne qui oderunt te, Domine, oderam, et super inimicos tuos tabescebam ?... Proba me, Deus, et scito cor meum, interroga me et cognosce semitas meas, et vide si via iniquitatis in me est.* Aimons Dieu comme David, et comme lui nous aurons ces généreux sentiments et ce langage de feu.

Un saint personnage, dont le nom nous échappe, disait avec l'accent d'une foi vive : « Quand je

» n'aurais, pendant toute la durée de mon existence, produit d'autre bien par mes travaux, mes peines et mes prières que d'empêcher de commettre un seul péché, ce serait pour moi le sujet d'une grande joie. »

Saint Liguori, dès l'âge le plus tendre, s'amusant dans un jardin avec ses jeunes camarades, entend l'un d'eux proférer une imprécation. Aussitôt le pieux enfant se trouble comme s'il était lui-même le coupable ; il quitte le jeu, s'éloigne et disparaît. Après l'avoir longtemps cherché, on le découvre enfin, et que fait-il ? Attendri jusqu'aux larmes, il est humblement prosterné devant une image de Marie qu'il portait toujours sur son cœur, et il fait amende honorable du péché que son petit camarade vient de commettre.

De nos jours, une simple fille, morte tout récemment en odeur de sainteté, Julie Postel, institutrice des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde, au diocèse de Coutances, toute jeune encore, fit éclater la vivacité de sa foi et l'ardeur de son amour en une circonstance remarquable. Au moment d'un de ces épouvantables orages qui glacent d'effroi les plus intrépides, la petite Julie se livrait à la joie. Ses parents étonnés lui en demandent la raison : « Que je suis heureuse ! » répond-elle ; en ce moment du moins Dieu n'est » pas offensé ; les plus grands impies n'osent » blasphémer son saint nom ; ils l'invoquent plutôt avec respect : Ah ! je voudrais qu'il tonnât » toujours (1) ! » Et c'est un enfant qui parle

(1) *Vie de Julie Postel,* par M. l'abbé Delamarre, vicaire-général de Coutances.

ainsi ! O amour, de quels beaux sentiments tu pénètres les cœurs qui brûlent de ta flamme !

— Et nous aussi, chers confrères, aimons Dieu ; aimons-le de tout l'amour dont nos cœurs sont capables, et ne nous laissons pas devancer dans la voie de l'amour par des femmes et des enfants.

Aimons Dieu de toutes nos forces, nous qui apprenons aux autres à l'aimer. Donnons-leur en quelque sorte la surabondance de notre amour, et que notre cœur, comme le bassin, soit toujours rempli et toujours débordant.

Aimons Dieu de toute notre âme, nous qui la nourrissons chaque jour de la chair et du sang de Jésus-Christ, et qui portons gravés dans cette âme trois caractères ineffaçables qui, tous les trois, nous commandent l'amour.

Aimons Dieu, puisque nous avons un cœur qui a besoin d'aimer comme il a besoin de battre, et que si nous n'aimons pas de l'amour qui sauve, nous nous exposons à brûler de l'amour qui corrompt et qui damne.

Aimons Dieu, puisque nous sommes par état des *sauveurs d'âmes,* et que nous ne les sauverons que par le feu de l'amour et l'ardeur du zèle.

Aimons Dieu d'un amour effectif, et sanctifions par l'amour nos pensées, nos paroles, nos actions, nos prières, nos souffrances et tous les actes de notre ministère.

Aimons Dieu enfin, et ne nous lassons point de répéter la sentence de Bossuet : « Je vous dis et » je vous assure que nous sommes indispensable- » ment obligés de tendre à la perfection de la

» charité, selon la mesure qui nous en est donnée;
» sans quoi nous ne sommes pas chrétien. »

CHAPITRE V

Charité envers le prochain. — Sa nécessité toute spéciale pour le prêtre.

— La charité envers le prochain, érigée par Jésus-Christ en vertu rigoureusement obligatoire, et prescrivant, sous peine de réprobation, d'aimer en Dieu et pour Dieu tous les hommes, quels qu'ils soient, supérieurs, égaux, inférieurs, fidèles, infidèles, bons ou méchants, amis ou ennemis, au ciel, en purgatoire, ou sur un point quelconque du globe ; la charité, disons-nous, embrassant dans un amour surnaturel l'humanité tout entière, à l'exception seulement des réprouvés en enfer, est une vertu ravissante et qui, seule, suffirait pour décorer d'une éternelle gloire la religion qui l'inscrit en tête de ses préceptes.

Le monde le plus corrompu trouve jusque dans sa fange des éloges pour cette divine vertu. Il la viole souvent, il est vrai, mais il l'admire chez ceux qui la pratiquent. Et comment, en effet, ne pas exalter une vertu qui dit à l'homme : « Abstiens-toi constamment, même dans tes pensées les plus intimes, de tout ce qui peut offenser ton semblable, et, autant qu'il t'est possible, délivre-le des maux qu'il souffre et procure-lui le bien dont il manque. » La vertu qui tient à l'homme ce

langage s'exerce sur la terre, mais c'est assurément du ciel qu'elle est descendue.

Oui, c'est Jésus, le bon, le tendre, le miséricordieux Jésus qui a puisé dans le sein de son Père cette ineffable vertu ; c'est lui qui s'est chargé de la révéler au monde ; et cette révélation a été complète, car il l'a publiée par sa doctrine et par ses exemples.

Par sa doctrine ; écoutons : *Diliges proximum tuum sicut teipsum. — Hæc mando vobis ut diligatis invicem. — Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem. — Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos. — In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem.*

Par ses exemples : transcrivons l'Évangile et le Nouveau Testament tout entier, si nous voulons les connaître ; car qu'est-ce que l'Évangile et tous les écrits des apôtres, sinon le récit des actes de charité de Jésus-Christ envers les hommes, depuis la crèche où commence la manifestation de son amour, jusqu'à la croix qui en est l'expression sanglante et la consommation sur la terre ? *Natus est vobis hodie Salvator. — Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. — Misereor super turbam. — Sinite parvulos venire ad me. — Virtus de illo exibat et sanabat omnes.— — Videns civitatem, flevit super illam. — Cum dilexisset suos, in finem dilexit eos. — Accipite et manducate, hoc est enim corpus meum quod pro vobis tradetur. — Baptismo habeo baptizari et quomodo coactor usquedùm perficiatur ! — Amice, ad quid venisti ? — Pater ignosce illis, nesciunt enim*

quid faciunt. — Dilexit me et tradidit semetipsum dro me. — Exinanivit semetipsum, formam servi accipiens. — Pertransiit benefaciendo et sanando omnes.

Voilà la charité dans son principe et dans sa divine source. Le cœur de Jésus, voilà le foyer d'où s'échappe incessamment le feu de l'amour, ce feu qu'il est venu apporter sur la terre et dont il veut voir l'ardeur perpétuellement entretenue : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur ?*

— Les réflexions que nous venons de faire sur la charité envers le prochain s'appliquent généralement à tous les fidèles ; mais combien ne sont-elles pas plus étroitement applicables aux prêtres qui, par état, retenons ce mot, sont consacrés au divin ministère de la charité, sous quelque forme qu'on l'envisage !

Partout où il y a une misère spirituelle ou corporelle, le prêtre doit se trouver là pour la soulager.

Le pauvre endure les rigueurs de la pauvreté : quel est, dans une paroisse, le vrai père des pauvres, si ce n'est le prêtre ?

La souffrance, diversifiée de mille manières, torture sans relâche une multitude d'infortunés ; quel est le consolateur des affligés, si ce n'est le prêtre ?

Ses passions tyrannisent le cœur des hommes et les exposent à d'effroyables dangers : qui s'oppose à leurs ravages ? qui fait voir la fausseté de leurs promesses ? qui met à nu l'illusion et le vide de leurs grossières jouissances, si ce n'est le prêtre ?

Le péché entraîne tous les jours des milliers d'âmes au fond des enfers : quel est l'ennemi déclaré du péché ? quel est l'homme obligé pendant toute sa vie de combattre le péché par tous les actes de son ministère, si ce n'est le prêtre ?

Nous défions que l'on nous montre un besoin, une douleur, une adversité, un mal, une misère quelconque soit du corps, soit de l'âme, que le prêtre n'ait pas mission de soulager. Héritier de la charité de Jésus-Christ, perpétuel instrument de son œuvre, prédicateur de sa doctrine, ministre de ses volontés, qu'est-il si son cœur est vide de la charité que son divin Maître lui a léguée? On peut encore l'appeler prêtre, dit Pierre de Blois, puisqu'il en porte le caractère ineffaçable ; mais on ne peut pas dire qu'il l'est réellement par ses œuvres : *Sine charitate, sacerdos dici potest, esse non potest.*

— Ce qui oblige encore spécialement le prêtre à avoir beaucoup de charité pour le prochain, c'est que le zèle n'est pas pour lui une vertu simplement conseillée; le zèle lui est impérieusement commandé. Qu'est-ce qu'un prêtre sans zèle aux yeux de Dieu et des hommes ? or quel zèle aura-t-il si la charité n'en est pas le principe et la base ?

Le zèle est la flamme de la charité. Expliquons cette pensée. La charité, c'est le brasier ; le zèle, c'est la flamme qui s'en échappe. Le brasier ne s'étend point ou s'étend bien peu pour alimenter son ardeur ; il ne va point chercher le combustible qui l'entretient, il faut qu'on le lui apporte. Mais la flamme, c'est tout autre chose, la flamme est active de sa nature ; elle s'étend, elle s'élève, elle

se replie sur elle-même comme pour se développer davantage, et elle semble chercher sans cesse de nouveaux objets à dévorer ; elle est donc plus mobile, plus agissante, plus communicative que le brasier. Et cependant qu'est-elle sans lui ? N'est-ce pas de lui qu'elle part ? Et s'il s'éteint, ne va-t-elle pas s'éteindre aussitôt elle-même ? On le voit, le brasier, c'est la charité ; la flamme, c'est le zèle. Les paroles du divin Sauveur : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur,* se prêtent fort bien à l'explication qui vient d'être donnée. *Je suis venu apporter le feu sur la terre :* voilà le brasier de la charité ; *et quel est mon désir, sinon qu'il s'allume ?* Voilà la flamme du zèle.

Or, pour revenir à notre point de départ, le prêtre étant, par la nécessité de sa profession, un homme de zèle, et étant, si l'on peut ainsi parler, d'autant plus prêtre qu'il est plus zélé, il est clair qu'il doit être rempli d'amour pour le prochain, puisque le zèle est le produit de cet amour, ou, en d'autres termes, puisque la flamme du zèle n'est alimentée que par le brasier de la charité.

— Peut-être, dira-t-on, ou du moins pensera-t-on, que nous donnons trop d'étendue aux exigences de la charité ; qu'il n'est pas nécessaire d'aimer le prochain par le cœur, mais par les œuvres, et que l'autorité du devoir suffit pour faire remplir le précepte de l'amour du prochain, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter qu'on doit l'aimer réellement, c'est-à-dire par un acte effectif du cœur.

A cela nous répondrons d'abord que toute discussion sur ce point nous est interdite par l'évi-

dente clarté des termes dans lesquels est conçu le précepte de la charité. Jésus-Christ, qui en est l'auteur, n'entre point dans de subtiles distinctions; ses paroles sont formelles : *Diliges,* vous aimerez ; et sachant bien qu'il n'y a point en nous d'amour plus tendre, plus cordial et plus vrai que celui que nous avons pour nous-mêmes, il ajoute que c'est aussi comme nous-mêmes que nous devons aimer notre prochain : règle sublime que la philosophie elle-même ne se lasse point d'admirer : *Diliges proximum tuum sicut teipsum.*

Sans doute l'amour du prochain ne sera pas seulement un amour de sentiment ; le précepte de l'amour aura pour corollaire le précepte des œuvres que l'amour inspire: et le même législateur qui nous dit : *Diliges proximum tuum sicut teipsum,* saura bien nous dire aussi, et avec une épouvantable énergie : *Ite, maledicti, in ignem æternum ;* et pourquoi, Seigneur ? « J'ai eu faim, et vous ne » m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous » ne m'avez pas donné à boire. . » Et le reste qui nous est si bien connu.

Nous répondrons, en second lieu, à l'objection proposée, que nous ne faisons bien que ce que nous faisons par goût, par inclination, et surtout par amour. L'autorité du devoir est puissante, sans doute ; aussi nous gardons-nous bien de l'affaiblir; mais quand, poussés déjà par cette autorité, nous nous sentons entraînés par le cœur, qui nous imprime la même direction que le devoir, alors l'obéissance n'est plus un poids qui accable, elle est un charme qui attire.

Ne donnez à une mère que l'autorité du devoir

et la rigueur du précepte, pour la déterminer à s'attacher à son enfant et à lui prodiguer les soins qu'il réclame ; puis donnez à une autre, outre l'autorité et la rigueur du précepte, une affection tendre et expansive : de laquelle de ces deux mères voudriez vous être l'enfant ?

Ne donnez à Xavier que l'autorité du devoir, et arrachez de son cœur cet amour saintement passionné qu'il a pour les âmes : vous verrez s'il quitte tout ce qu'il a de plus cher au monde, pour aller à quatre mille lieues de sa patrie convertir un million de pauvres sauvages.

Ne donnez à Claver que la sèche autorité du devoir, et éteignez dans son cœur le feu de la charité qui l'embrase ; vous verrez s'il va se consacrer à Carthagène au service des nègres, leur rendant les services les plus bas et les plus pénibles, les servant avec une tendresse incroyable, le jour, la nuit, dans les prisons, dans les hôpitaux, sans se rebuter jamais de ce qu'il y a de dégoûtant dans les fonctions qu'il s'impose.

Ne donnez à Vincent-de-Paul que l'autorité du devoir pour stimuler son zèle, et remplacer par un cœur froid ce cœur brûlant, vrai foyer d'amour, qui lui inspire des œuvres de charité auxquelles rien, en ce genre, ne peut se comparer, et vous verrez si les pauvres vous béniront du changement que vous aurez opéré dans le cœur de leur père.

Mais, pour dire quelque chose qui nous touche de plus près, plaçons à la tête de deux paroisses deux pasteurs chargés de les conduire. Ne donnons à l'un que l'autorité, la conscience du devoir qui lui rappelle l'obligation où il est d'instruire les

ignorants, de travailler à la conversion des pécheurs, d'assister les pauvres et d'édifier tout le monde : point d'amour tendre pour son troupeau; point de charité *dans le cœur* pour les affligés et les pauvres ; point d'ardeur vivement sentie pour travailler à la conversion des pécheurs; rien de tout cela; l'autorité seule du devoir imposé à un pasteur de paroisse.

Donnons maintenant à son fervent confrère, outre l'autorité et la conscience du devoir comme au précédent, un amour vrai et vivement senti pour les âmes en général, et particulièrement pour celles dont il a la charge, une charité compatissante pour les pauvres et pour tous les affligés de son troupeau, une vive chaleur dans l'âme pour tout ce qui est œuvre de dévouement, de zèle et de charité, un cœur qui n'exclut personne et qui s'ouvre au contraire à tout le monde, sans distinction de riches et de pauvres, de savants et d'ignorants, d'amis et d'ennemis, un cœur enfin qui soit dans la paroisse comme une vaste fournaise de charité rayonnant de tous côtés, et méritant d'être appelé un vrai cœur de pasteur et de père : nous le demandons, le ministère du premier de ces pasteurs ne sera-t-il pas, *toutes choses égales d'ailleurs,* incomparablement moins fructueux que celui du second?

Donc, dilatons notre charité, puisque c'est elle qui fait les saints et qui opère les grandes œuvres, d'où résultent avec abondance la gloire de Dieu, le salut des âmes, et notre salut à nous-mêmes : *Dilatentur spatia charitatis.*

— La charité envers le prochain est encore tout particulièrement nécessaire au prêtre, parce que, s'il comprend bien la nature de son emploi, il doit savoir qu'il est prêtre pour les autres beaucoup plus que pour lui-même. Voici une considération à laquelle nous ne réfléchissons pas avec assez d'attention. Essayons de la mettre en relief.

Quand notre divin Sauveur établit le sacerdoce, que se proposa-t-il ? Rien autre chose assurément que de perpétuer le ministère sacré qu'il avait lui-même exercé sur la terre. C'est dans ce but qu'il choisit ses apôtres, qu'il mit Pierre à leur tête, qu'il leur adjoignit les soixante-douze disciples et qu'il instruisit cette sainte assemblée, berceau visible de l'Église, par sa doctrine et par ses exemples qui ne respiraient que la charité la plus tendre envers les hommes. C'est dans ce but aussi qu'il leur confia les éminents pouvoirs du sacerdoce, pouvoirs semblables à ceux qu'il avait reçus lui-même de son Père : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos... Accipite Spiritum Sanctum.*

Le Prêtre est donc réellement, et dans la pensée intime de Jésus-Christ, le continuateur de son œuvre. Or pendant sa vie mortelle, et surtout pendant ses trois dernières années, qui ont été plus spécialement les années de son sacerdoce, que faisait-il ? Il instruisait les ignorants, il cherchait les pécheurs pour les convertir, il consolait les affligés, il effrayait le vice, il encourageait la vertu, il gagnait tout le monde par le charme de sa douceur, et il voulait que ses apôtres et ses disciples fussent sans cesse témoins des prodiges de charité qu'il opérait tous les jours, afin qu'ils se souvins-

sent, quand ils seraient investis de la dignité du sacerdoce, des leçons et des exemples de charité qu'il n'avait cessé de leur donner. Évidemment, en remplissant sous leurs yeux le ministère de pasteur charitable et dévoué, il voulait se donner à eux comme type et comme modèle : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis.*

— Mais si nous considérons plus particulièrement encore l'exercice des pouvoirs sacerdotaux qui nous ont été confiés, nous verrons, à n'en pouvoir douter, combien est véritable ce que nous avons dit plus haut, que nous sommes prêtres pour les autres bien plus que pour nous-mêmes.

Quelles sont dans l'Église de Dieu les grandes, les principales fonctions du prêtre ? Faire des chrétiens par le baptême ; — les régénérer par la pénitence ; — les secourir spirituellement par la prière ; — les assister corporellement par l'aumône ; — les éclairer et les instruire par la prédication ; — les sanctifier par les fruits du saint sacrifice de la messe et par le corps et le sang de Jésus-Christ qu'ils y reçoivent ; — les préparer, à leurs derniers moments, au terrible passage du temps à l'éternité.

Voilà très-certainement les fonctions capitales que le prêtre exerce au sein de l'Église. Or n'est-il pas évident que toutes ces fonctions s'exercent au profit du prochain, et que la charité en fait comme le fond et la substance? Bien plus, ces fonctions, du moins pour la plus part, ne seraient-elles pas totalement suspendues et anéanties quant à leur exer-

cice, si le prêtre cessait d'être en contact avec le prochain ?

Dans l'ordre temporel et social, les diverses professions s'exercent aussi, il est vrai, au profit des membres de la société; mais les fonctions ecclésiastiques ont un cachet de charité bien plus prononcé que les fonctions profanes. Le jurisconsulte, par exemple, est jurisconsulte pour les autres, sans doute, mais il l'est aussi pour lui-même : s'il est injustement attaqué, il plaidera sa propre cause devant ses juges. Le médecin est assurément médecin pour la société à laquelle il appartient ; mais il est aussi médecin pour lui-même; aidé de sa science, il pourra se prémunir contre la maladie dont il sentira les premières atteintes, et l'arrêter à son début.

En est-il ainsi du prêtre dans ses fonctions les plus importantes? Évidemment non. C'est au profit de ses frères seuls qu'il les exerce. Il baptise les autres et il ne pourrait se baptiser lui-même ; il réconcilie les pécheurs avec Dieu par le sacrement de pénitence, mais il ne peut pas s'administrer ce sacrement à lui-même, — et si dans d'autres fonctions il recueille lui-même des grâces semblables à celles qu'il procure au prochain, comme au saint sacrifice de la messe, par exemple, l'Église, même alors, lui rappelle que, dans la célébration de ce divin sacrifice, il doit s'occuper tout particulièrement de ses frères, comme elle le fait voir par les paroles qu'elle lui adresse au jour de son sacerdoce : *Accipe potestatem offerre sacrificium Deo, missasque celebrare* TAM PRO VIVIS QUAM PRO DEFUNCTIS, *in nomine Domini.*

Oui, le prêtre est, par la nature de ses fonctions, l'homme de la charité. Quand il assiste les pauvres par ses propres aumônes et par celles que les riches lui confient; quand il récite son office au nom de l'Église; quand il instruit les enfants, quand il menace les pécheurs, quand il perfectionne les justes, quand il visite les affligés, quand il se penche sur la couche des mourants; partout et toujours il est l'ange de la charité, il s'efface, il s'oublie en quelque sorte pour épancher sur les autres les trésors de la charité; tout ce qu'il pense, tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait n'a qu'un principe et qu'un but : la charité, la charité, toujours et en tout la charité !

C'était ce qu'exprimait énergiquement le grand apôtre, quand il disait aux Corinthiens avec ce débordement d'amour que nous ne saurions trop admirer : « Tout ce que je possède est à vous, ô » Corinthiens ! bien plus, moi-même je ne m'ap- » partiens point ; non, moi et mes collaborateurs » nous sommes à vous tout entiers ; et quand la » charité nous a unis à vous, nous allons tous, » par Jésus-Christ, nous perdre et nous abîmer en » Dieu, qui est le terme et la consommation de la » charité. » *Omnia vestra sunt, sive Paulus, sive Apollo, sive Cephas, sive mundus, sive vita, sive mors, sive præsentia, sive futura; omnia vestra sunt; vos autem Christi; Christus autem Dei.*

Qu'on dise après cela si la charité pour le prochain n'est pas, par excelllence, la vertu du prêtre !

— Enfin nous devons pratiquer et pratiquer plus que jamais cette vertu si éminemment chrétienne

et si éminemment sacerdotale. Pourquoi? pourquoi surtout *plus que jamais?* Parce que, notons bien ceci, jamais peut-être, depuis les temps apostoliques, la charité n'a été, du moins chez nous, aussi universellement pratiquée qu'elle l'est de nos jours. Grâces immortelles en soient rendues à l'Esprit d'amour qui féconde l'Église de son divin souffle! le vent de la charité enfle toutes les voiles. Paris, qui en est le vaste centre et l'ardent foyer, embrase la province de son feu, et sur le terrain de la charité, un concours inouï, une rivalité sans exemple se manifeste de toutes parts. La charité se popularise dans notre belle patrie ; l'avarice a honte d'elle-même, et le froid égoïsme n'ose se plaindre. Des laïques de tout âge, de tout sexe et de toute condition s'organisent en sociétés dont la charité est l'âme, et tous reconnaissent avec étonnement que les ressources de cette charité sont immenses comme les trésors de la divine Miséricorde dont elle est un écoulement sur la terre.

Or, quelle honte, quel opprobre pour le prêtre, s'il se tenait froid et immobile comme un bloc de glace au milieu des brasiers qui l'environnent! Quelle humiliation, quel sujet de confusion pour le sacerdoce, si ceux qui en sont décorés voyaient chez les laïques de leur paroisse plus de zèle pour convertir les pécheurs et soulager les pauvres qu'ils n'en déploient eux-mêmes?

A l'œuvre donc, bien-aimés confrères, à l'œuvre! Plaçons-nous à la tête de ces innombrables phalanges qui ont la charité pour drapeau; soufflons, soufflons de tous côtés le feu de l'amour,

puisque c'est spécialement à nous qu'est confié le soin de l'entretenir. Pour l'honneur du Dieu de charité qui nous a faits ce que nous sommes ; pour l'honneur de la religion dont nous sommes les ministres, montrons que, mieux que personne, nous savons réaliser l'ardent désir de notre divin Maître : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur?* Ne craignons point les obstacles, les vexations, les persécutions, de la part des peuples au milieu desquels nous exerçons le saint ministère ; ayons la charité pour bouclier et nous serons invulnérables ; aimons, aimons nos frères ; aimons-les sans doute s'ils nous aiment, mais aimons-les surtout s'ils nous détestent ; désarmons-les par l'amour ; aimons les pécheurs que nous voyons de tous côtés exposés à une ruine imminente et éternelle ; aimons les affligés, les malades et les pauvres. Que notre charité éclate aux yeux du monde ; pas d'orgueil sans doute, mais édification générale par la charité ; appliquons à la charité ce que dit saint Paul d'une autre vertu, et disons avec lui non plus seulement *modestia vestra,* mais aussi *charitas nostra nota sit omnibus hominibus.*

Quel ministère fructueux et abondant nous exercerons dans l'Église, si nous méritons par nos œuvres la réputation de vrais, de dignes ministres du Dieu de l'amour, qui se définit lui-même par un seul mot : CHARITÉ ; *Deus* CHARITAS *est.*

CHAPITRE VI

Continuation du même sujet. — Ce qui est défendu et ordonné par la charité envers le prochain. — Zèle. — Désintéressement, etc.

— Avons-nous le sincère désir d'être de saints prêtres? Aimons le prochain, et la réalisation de notre désir est infaillible. Pourquoi? Parce que ce qui fait un saint, c'est le parfait accomplissement de la loi de Dieu; or, d'après la déclaration formelle du grand apôtre, c'est accomplir la loi que d'aimer le prochain : *Qui diligit proximum legem implevit;* et ailleurs : *Alter alterius onera portate, et sic adimplebitis legem Christi.*

Nous savons tous cela : sur les principes, l'unanimité, parmi nous, est complète; c'est la pratique qui nous divise.

Puisque nous voulons être de saints prêtres, et puisque nous le deviendrons certainement si nous observons fidèlement la loi de la charité envers le prochain, étudions la conduite du saint prêtre relativement à cette importante vertu.

Éviter absolument ce qu'elle défend — et pratiquer inviolablement ce qu'elle ordonne ; voilà les deux règles fondamentales qu'il s'impose et auxquelles il ne déroge que rarement, légèrement, et presque toujours par surprise et sans délibération complète.

— Venons au détail. Pour remplir le précepte de la charité avec la perfection dont il est susceptible, nous ne devons pas aimer le prochain d'un amour purement naturel. Théologiquement parlant, nous sommes même rigoureusement obligés de l'aimer *surnaturellement* en diverses circonstances.

Le saint prêtre, convaincu de cette vérité, s'applique à épurer, à surnaturaliser sa charité. L'imitons-nous en ce point? Si notre charité est surnaturelle dans son principe, dans son motif, dans sa tendance et dans son but; si nous aimons le prochain en Dieu et pour Dieu, ou, en d'autres termes, si c'est Dieu même, voilé par une enveloppe humaine, que nous aimons dans le prochain, tout est bien. Dieu est content, le prochain est édifié, et des trésors de mérites sont à chaque instant la récompense de notre charité. Mais voyons si telle est notre conduite.

Aimer le prochain quand il nous approuve et nous flatte, et le traiter avec indifférence et froideur quand il nous contredit et nous blâme; est-ce une charité surnaturelle?

Aimer les grands, les riches et les puissants du siècle, et n'avoir pour les petits et les pauvres que de la sécheresse, des rebuts et du dégoût; est-ce une charité surnaturelle?

Aimer ceux qui sont avantageusement partagés sous le rapport de l'esprit, des connaissances et du talent; rechercher avidement leur compagnie, leur sacrifier des heures qui pourraient être mieux employées, et fuir au contraire la rencontre des ignorants et des simples, qui ont si grand besoin

des lumières et des conseils de leur pasteur, est-ce de la part de celui-ci une charité surnaturelle ?

Aimer ceux qui procurent le plaisir de la bonne chère, du jeu et d'autres jouissances peu compatibles souvent avec l'esprit ecclésiastique, et laisser sans consolation, sans soulagement et sans appui de pauvres brebis désolées que la douleur consume ; est-ce une charité surnaturelle ?

Aimer les pénitents qui procurent d'abondantes consolations par leur ferveur et leur docilité, et laisser voir à d'autres plus résistants et plus obstinés dans le mal qu'on les regarde comme d'insupportables fardeaux dont on a hâte de se décharger ; est-ce une charité surnaturelle ?

Aimer une paroisse quand elle nous goûte et nous préconise, et nous en détacher quand elle nous goûte un peu moins et qu'elle nous fait certains reproches qui ne sont pas peut-être toujours immérités ; est-ce une charité surnaturelle?

Enfin, aimer et aimer beaucoup ceux qui nous aiment, ceux qui trouvent parfait tout ce que nous faisons, ceux vers qui nous sommes irrésistiblement attirés par une sympathie naturelle ; et sentir, manifester même une sorte d'aversion pour ceux qui sont à notre égard dans des dispositions toutes différentes ; est-ce une charité surnaturelle? ou plutôt, n'est-ce pas là cette charité de publicain si énergiquement censurée par notre divin Sauveur : *Si diligitis eos qui vos diligunt, quam mercedem habebitis? Nonne et publicani hoc faciunt?*

Ces réflexions doivent, ce nous semble, jeter quelque jour sur nos affections et nos répugnances. Puissions-nous tous, comme le saint prêtre, ne

point distinguer entre tel ou tel prochain ; entre le prochain qui approuve, et le prochain qui blâme ; entre le prochain *naturellement* aimable, et le prochain *naturellement* fatiguant et insipide ! Fût-il notre ennemi déclaré, ce prochain que nous repoussons ; fût-il le censeur, même injuste, de notre conduite ; en échange des traits de calomnie qu'il lance contre nous, renvoyons-lui doucement la flèche de la charité : environnons-le de notre charité ; couvrons-le d'une salutaire confusion en le forçant d'avouer que nous avons plus de charité qu'il n'a de fiel. Vous demandez trop, dira-t-on peut-être. Nous demandons trop ! et que faisons-nous autre chose que copier l'Évangile ? *Audistis quia dictum est : Diliges proximum tuum, et odio habebis inimicum tuum. Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos, et orate pro persequentibus et calumniantibus vos, ut sitis filii Patris vestri qui in cœlis est, qui solem suum oriri facit super bonos et malos.*

Quelle gloire abondante pour Dieu, et quel principe de sanctification pour des paroisses entières et pour les pasteurs qui les gouvernent, si, comme leurs pieux et saints confrères, ils ne s'inspiraient tous qu'aux sources pures de la divine charité !

— Former dans son esprit des jugements téméraires, attribuant, sans fondement solide, tel mot qui blesse, telle action qui révolte, à une personne qui en est peut-être fort innocente ; s'indigner contre cette personne, la mépriser même et s'arrêter à considérer ce qu'il y a eu de répréhensible dans sa conduite passée, comme pour légitimer

les soupçons qu'on dirige contre elle dans la circonstance présente ; quelle atteinte ce serait porter à la vertu de charité ! Non-seulement elle serait blessée par ces soupçons et ces jugements qui, nous le savons bien, peuvent être quelquefois mortellement coupables ; mais elle le serait encore par ce fonds d'aigreur et d'aversion que de tels jugements ne manquent jamais de produire.

Voilà ce qu'évite avec soin le saint prêtre qui suit pas à pas Jésus-Christ dans la voie de la charité. Bien plus occupé de se juger lui-même que de juger les autres et de s'affliger de leurs censures, il s'abaisse par son humilité mille fois au-dessous des accusations lancées contre lui, et son bonheur est de savourer en paix ces paroles de David : *Bonum est, Domine, quia humiliasti me*, et ces autres de saint Paul : *Maledicimur, et benedicimus; persecutionem patimur, et sustinemus ; blasphemamur, et obsecramus*; et ces autres enfin plus vénérables encore, puisque c'est Jésus-Christ même qui les a proférées : *Nolite judicare, et non judicabimini.*

Profitons de ces divins enseignements, et sachons conserver notre calme et notre dignité quand la malignité de nos censeurs se permet de nous atteindre. Ou leurs critiques sont fondées, ou elles ne le sont point : si elles sont fondées, corrigeons-nous, et bénissons Dieu de l'avertissement qu'il nous donne; si elles ne sont pas fondées, pourquoi nous en troubler ? Restons cachés dans la paisible retraite de notre bonne conscience, et prions beaucoup pour ceux qui offensent Dieu en attaquant son ministre : *Orate pro calumniantibus vos.* Voilà le

secret que la charité suggère au saint prêtre en ces circonstances si délicates et si périlleuses. Agissons de la sorte, et méditons souvent cette maxime que nous a léguée saint Vincent de Paul : « Nous devons remercier et bénir Dieu quand nous » nous trouvons dans l'occasion de souffrir quel- » ques peines en exerçant la charité. »

— L'envie est encore un vice que la charité condamne, et contre lequel le saint prêtre est constamment en garde : *Charitas non æmulatur.* Si on se laissait guider par cette vile passion — car c'en est une — quels ravages elle produirait dans l'âme ! Au reste, jugeons-la par ses fruits.

Voir d'un œil jaloux les succès de ses frères; regarder comme un abaissement personnel les éloges qu'on leur donne ; se sentir comme percé d'un trait aigu quand on entend exalter leurs bonnes œuvres, leur haute piété et les diverses qualités qui leur méritent l'estime et l'affection des peuples ; éprouver un sentiment pénible quand on les voit, sous le rapport du talent, placés au premier rang par l'opinion publique; ne pas contredire positivement cette opinion quand elle est généralement fixée, mais tenter de l'affaiblir quand elle est encore douteuse et incertaine, et, dans tous les cas, rentrer en soi-même pour ronger péniblement son humiliation ou pour se dédommager des éloges qu'on a la douleur d'entendre, en les attribuant à des préventions aveugles ou à d'autres motifs que l'orgueilleuse envie ne manque jamais de suggérer : tels sont les sentiments que fomente ce vice odieux dans l'âme qui a le malheur de s'en

laisser infecter. « Parce que je faisais le bien, dit » le Prophète, ils se tournaient contre moi : » *Detrahebant mihi, quoniam sequebar bonitatem.*

Et nous n'avons encore soulevé que la moitié du voile qui recouvre cette plaie hideuse. En effet, l'envieux ne se contente pas de s'affliger des succès, des éloges et des qualités de son prochain, il va plus loin et plus bas encore ; il se réjouit de ses revers comme si ces revers devaient être pour lui l'occasion d'un rejaillissement de gloire et d'estime. Apprend-il que celui qui lui fait ombrage a subi quelque échec, il accueille cette nouvelle avec un sentiment intérieur de satisfaction qu'il n'ose manifester, tant il reconnaît lui-même ce qu'il renferme de méprisable. Parmi les éloges qui le blessent, entend-il quelqnes critiques qui les atténuent, il laisse passer froidement les éloges, et il sourit aux critiques. Vient-il même à connaître quelque faute commise par celui que l'opinion publique en jugeait incapable, l'envie, s'il l'écoute, lui inspire encore un secret sentiment de joie en lui faisant voir que celui dont on exaltait la vertu n'est pas plus à l'abri que les autres des funestes effets de la faiblesse humaine.

Grand Dieu ! l'homme est-il capable de tant de bassesse ? son cœur peut-il se dégrader au point de s'affliger ou de se réjouir de ce qui est favorable ou défavorable à ses frères ?

Qu'on s'afflige des succès d'un ennemi, et qu'on se réjouisse de ses revers, c'est mal sans doute ; c'est une atteinte formelle à la divine morale de l'Évangile ; mais pourtant, il faut en convenir, c'est une faute qui se comprend. Pourquoi ? Parce que,

pour la commettre, il suffit de suivre l'inclination viciée de la nature humaine.

Mais s'affliger des succès d'un homme à qui l'on ne peut faire aucun reproche, d'un ami peut-être qui serait en droit de dire, s'il connaissait la pensée intime de l'envieux qui le poursuit dans l'ombre : Que t'ai-je fait pour que tu distilles sur moi le venin de ta jalousie? Si ma conduite régulière m'attire des éloges que je ne recherche point, faut-il me conduire mal pour m'attirer des blâmes? Si mes travaux sont fructueux, si mes œuvres sont bénies de Dieu et des hommes, faut-il que je cesse de travailler pour ne plus froisser ta passion jalouse? Si Dieu m'a donné quelques talents dont il doit me demander un compte sévère, faut-il que je les enfouisse? faut-il qu'en négligeant de les faire valoir, je provoque la colère de Dieu pour te plaire? Mais que t'ai-je fait surtout pour que tu t'abandonnes à une joie secrète et maligne en apprenant l'échec que je viens de subir et l'humiliation que j'éprouve? Suis-je donc ton ennemi, moi qui n'ai rien fait pour mériter ce titre, moi qui te croyais même mon ami, et qui me plaisais à te donner, à l'occasion, des marques d'estime et de bienveillance?

Ces reproches, qui pourraient être faits à une foule d'envieux s'ils faisaient connaître leurs dispositions secrètes, montrent clairement, ce nous semble, tout ce qu'il y a de détestable au fond de cette hideuse passion qui, du reste, ne procure jamais une ombre de consolation à ses victimes, en retour des amertumes dont elle les abreuve.

Nous nous refusons positivement à croire que l'envie, accompagnée des circonstances odieuses

que nous venons de faire ressortir, s'introduise jamais dans l'âme d'un prêtre ; cependant nous avons cru devoir signaler l'horreur de ce vice, afin de prémunir nos lecteurs contre ses funestes atteintes.

— Le précepte de l'amour du prochain nous défend encore les railleries, les médisances, les calomnies, les rancunes et les inimitiés, les rapports indiscrets et autres fautes de cette nature. Disons un mot de ces diverses infractions à la loi de la charité.

Raillerie. Le railleur d'habitude ne peut jamais être appelé un *saint* prêtre. Comment prétendre à cette glorieuse qualification quand on blesse à chaque instant le second commandement de Dieu, qui est *semblable* au premier, *simile est huic ?* Comment être saint, et violer en toute occasion cette règle que la loi naturelle et la loi divine nous proposent : *Alteri ne feceris quod tibi fieri non vis ?*

Le railleur met au-dessus du précepte de la charité le plaisir de faire admirer la causticité d'un bon mot. Il est railleur par orgueil, et blesse ainsi du même trait la charité et l'humilité. On rit souvent de ses mordantes épigrammes ; mais, au fond, personne n'a de sa piété une haute opinion ; lui-même se rend justice dans le secret de son âme, et, après une conversation où il a donné libre carrière à son intempérance railleuse, il gémit sur ses excès de langue, si sa conscience, tant de fois combattue sur ce point, peut gémir encore.

Abhorrons la raillerie : un prêtre railleur est condamné de Dieu et des hommes ; il se charge

d'une infinité de péchés plus ou moins graves, et ces péchés refroidissent Dieu à son égard, le refroidissent lui-même à l'égard de Dieu, le privent d'une multitude de grâces, tarissent la douce onction de sa piété, diminuent la confiance et l'estime des peuples ; en un mot, la raillerie caustique et maligne ne produit jamais aucun bien, et produit toujours un véritable mal, quand surtout on a le malheur d'en contracter l'habitude.

Donc, jamais de raillerie mordante ; jamais de critiques acerbes, jamais, jamais ! Soyons prêtres partout et toujours, et souvenons-nous que la charité parfaitement observée est, selon notre divin Sauveur, la marque distinctive à laquelle on reconnaît ses disciples chéris et surtout ses prêtres : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem.*

— *Médisance.* Si le railleur d'habitude n'est jamais un saint prêtre, comme nous l'avons fait observer plus haut, que dire du prêtre médisant? Non-seulement il ne serait pas un *saint* prêtre s'il contractait l'habitude de la médisance, mais il ne serait pas même un *bon* prêtre. Fût-il irréprochable sur tout autre point, celui-ci suffirait incontestablement pour le faire descendre au-dessous de la catégorie des bons prêtres. Nous ne rétractons pas ce que nous avons dit dans la *Pratique du zèle :* « Le prêtre médisant est un prêtre scandaleux ; » et ici le mot *scandaleux* se prend dans toute la » rigueur théologique, c'est-à-dire qu'un prêtre » qui médit porte ceux qui l'entendent à médire » eux-mêmes, à son exemple. »

Mais il est chaste, mais il est sobre, mais il est désintéressé, studieux, zélé.... — Qu'importe, s'il viole habituellement la reine des vertus par ses médisances? Nous allons plus loin, et nous disons que, relativement au scandale, ses médisances sont d'autant plus dangereuses qu'il est plus édifiant sur tous les autres points. Un mauvais prêtre, connu pour tel, aura beau médire, personne ne se croira, de bonne foi, légitimement autorisé à suivre son exemple; mais un prêtre qui pratique toutes les vertus, excepté celle de la charité, fera croire, par sa conduite sur ce dernier point, que la médisance n'est pas un grand mal, puisqu'il se la permet habituellement sans scrupule. Toutes les vertus qu'il pratique contribueront à faire des violateurs de la seule vertu qu'il ne pratique point.

Veillons donc, veillons beaucoup sur notre langue, et prenons garde de contracter peu à peu, et pour ainsi dire sans nous en apercevoir, l'habitude de la médisance : *Exemplum esto fidelium in verbo.*

— *Calomnie.* Ce seul mot révoltera sans doute nos pieux lecteurs. Qu'ils se rassurent; jamais nous ne croirons qu'ils imputent au prochain des fautes dont ils savent qu'il est innocent. Nous aimons au contraire à reproduire ce que nous disons, à cet égard, dans la *Pratique du zèle :* « Pour ce qui est de la calomnie, il n'en faut point » parler; car qui pourrait croire que la langue d'un » prêtre, arrosée chaque jour du sang de Jésus-» Christ, distillât ensuite le venin cruel de la ca-» lomnie ? » Mais nous ajouterons ce que nous disons ensuite : « Si ce péché, revêtu des condi-

» tions qui le caractérisent et le rendent odieux, » inspire à tout prêtre un sentiment d'horreur et » de dégoût, en est-il de même de certaines exa- » gérations mensongères que la malignité des » peuples transforme si aisément en calomnies » formelles ? »

C'est contre des exagérations de cette nature que tout prêtre doit être perpétuellement en garde. Appliquons-nous donc à peser avec un soin extrême toutes nos paroles, lorsque nous serons engagés dans des conversations dont les misères du prochain fourniront l'aliment. Observons-nous surtout si nous sommes naturellement exagérateurs dans nos appréciations et dans nos récits, Observons-nous plus que jamais si nous avons personnellement à nous plaindre de ceux dont on révèle en notre présence les fautes et les faiblesses : *Pone, Domine, custodiam ori meo, et ostium circumstantiæ labiis meis.*

— *Antipathies, rancunes, inimitiés.* Voilà ce qui ruine de fond en comble la charité. Exclure positivement de son cœur un de ses frères, quel qu'il soit, n'est-ce pas éteindre à son égard le foyer de la charité, n'est-ce pas s'insurger ouvertement contre Jésus-Christ même, puisque quand il dit : *Diligite inimicos vestros,* on lui répond par les sentiments de son cœur et peut-être même par des actes formels : *Non diligam.*

Ce serait un déplorable triomphe pour les vindicatifs, s'ils pouvaient s'autoriser de l'exemple d'un prêtre pour perpétuer leurs inimitiés.

Prenons garde : la simple antipathie prédispose

souvent à des discussions orageuses : ces discussions amènent des paroles aigres et piquantes dont l'orgueil blessé se souvient longtemps ; et voilà la rancune. Qu'il survienne alors un grave sujet de plainte ou même quelquefois un simple manque d'égards, ce serait peu de chose entre deux amis ; mais ici, l'amitié étant déjà notablement altérée, qu'il est à craindre que l'inimitié ne succède à la rancune !

Ce serait un énorme scandale, si c'était un prêtre qui se conduisît de la sorte. Malheur à lui s'il se mettait jamais dans le cas de ne pouvoir plus, sans se condamner, prêcher en chaire, dire hautement à l'autel, ou même réciter en secret ces divines paroles qui font la gloire du christianisme : *Pater... Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus!*

Imitons, imitons le saint prêtre qui ne voit dans tous les hommes que des amis sur la terre, et qui, par l'héroïsme de sa charité, transforme ses ennemis mèmes en amis intimes.

Saint Vincent de Paul était admirable à l'égard des personnes qui lui témoignaient de la froideur et de l'adversion. Un jour, pendant qu'il s'habillait pour célébrer la sainte messe, il se souvint qu'un religieux de Paris lui avait manifesté quelques sentiments d'aigreur. Aussitôt il se dépouille de ses ornements, va trouver ce religieux, lui demande pardon du sujet de mécontentement qu'il a pu lui donner, et lui dit avec affection qu'il estime et honore parfaitement sa personne et son ordre ; puis, la paix étant faite, il va célébrer la sainte messe, heureux de pouvoir dire à Jésus, quand il va le tenir entre ses mains, qu'il a été fidèle à sa

recommandation : *Si offers munus tuum ad altare, et tibi recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversùm te, relinque ibi munus tuum antè altare, et vade priùs reconciliari fratri tuo : et tunc veniens, offeres munus tuum.*

Quelle édification pour les peuples ! quelle union dans le clergé, si, faisant taire l'orgueil pour n'écouter que la voix de la charité, nous imitions tous l'exemple de ce grand saint qui nous dit du haut des cieux : « Soyez mes imitateurs comme je » le fus moi-même de Jésus-Christ : *Imitatores* » *mei estote, sicut ego Christi.*

— Enfin le précepte de la charité interdit tout ce qui, sans motif légitime, occasionne quelque peine, quelque déplaisir au prochain, ou tout ce qui serait pour lui sujet de peine ou de déplaisir s'il en avait connaissance ; et cette règle embrasse les pensées, les paroles, les actions et les omissions.

La divine charité, quand on lui donne dans l'âme une autorité souveraine, arrache de l'esprit toutes les pensées qui la blessent : jugements téméraires, froideurs, jalousie, rancunes, sentiment d'aigreur et d'adversion.

Elle corrige la langue, et ne lui permet jamais de proférer une parole railleuse, ironique, médisante ou calomnieuse.

Elle communique l'esprit de réserve et de sagesse qui fait éviter les paroles imprudentes et les rapports indiscrets.

Elle impose silence quand elle voit que le cœur est aigri, que la colère bouillonne, afin de prévenir des discussions vives et passionnées, des paroles

blessantes, peut-être même des querelles et des emportements.

Enfin, elle régularise toute la conduite et sanctifie tous les actes, n'en permettant aucun qui la puisse détruire, et supprimant même ceux qui, sans la blesser profondément, offensent cependant son exquise délicatesse, comme, par exemple, de simples manques d'égards, de prévenance, de douceur, de complaisance et autres de cette nature. Et de tout cela résultent une union parfaite, une affection mutuelle, une source de consolations abondantes, et une édification générale.

Ainsi se conduit le saint prêtre ; et comme il place son bonheur dans la pratique de la charité, il fait sans efforts, et même avec une joie réelle, une multitude de petits sacrifices dont il est aussitôt dédommagé par un supplément de ferveur, et par le secret contentement qui accompagne toujours l'exécution d'une bonne œuvre.

Soyons tous des saints, bien-aimés confrères, et que chacun de nous adopte généreusement cette résolution : *Jamais je ne porterai volontairement atteinte à la charité, soit par mes pensées, soit par mes paroles ou mes œuvres.*

— Il est inutile de faire observer que ce qui vient d'être dit sur la nécessité d'éviter avec le plus grand soin tout ce qui blesse la charité envers le prochain s'applique particulièrement à un pasteur de paroisse à l'égard du troupeau qui lui est confié. Quel bien pourra-t-il faire dans la paroisse qu'il gouverne, s'il la contriste à chaque instant par ses paroles, par ses actes et par l'ensemble de

sa conduite ? Quelle confiance devra-t-il attendre d'un troupeau qui apprend de tous côtés qu'il s'ennuie de le conduire ?

Vénérables pasteurs, nous vous en conjurons dans l'intérêt de la gloire de Dieu, du salut des âmes et de votre sanctification propre, aimez, aimez tendrement les brebis dont vous avez la charge. Attachez-vous à votre paroisse comme si vous aviez la certitude de ne la quitter qu'à la mort. Ne prononcez jamais un mot ni en public, ni en particulier, contre un seul de vos paroissiens. Gagnez-les par un débordement de zèle, de bonté, de dévouement, de charité sans bornes et sans mélange. Imitez saint Paul dans ses transports d'amour pour ses Corinthiens, lesquels cependant l'affligeaient quelquefois étrangement par leur conduite : empruntez-lui ses paroles, et, vous aussi, dites à vos peuples :

« Ouvrez-nous vos cœurs, pour nous y donner » place ; vous le savez, nous n'avons offensé au» cun d'entre vous : *Capite nos. Neminem læsimus.* » Je vous l'ai déjà dit, vous êtes dans mon cœur, » et vous y êtes à la mort et à la vie : *Prædiximus* » *enim quod in cordibus nostris estis, ad commo*» *riendum, et ad convivendum.* Si je vous parle » librement, c'est que j'ai en vous une parfaite » confiance. Je regarde même comme une grande » gloire l'honneur de vous conduire ; à cette pensée, » mon cœur est non-seulement rempli de conso» lation, mais il suraboude de joie, malgré toutes » les tribulations dont je suis abreuvé : *Multa* » *mihi fiducia est apud vos, multa mihi gloriatio* » *pro vobis : repletus sum consolatione : supera*» *bundo gaudio in omni tribulatione nostrâ.* »

Quelle réforme on verrait dans l'Église, que de conversions s'opérereraient de toutes parts, et quels flots de bénédictions fondraient sur le sacerdoce, si nous avions tous au sein de nos paroisses les sentiments du grand apôtre dans le cœur, et ses brûlantes paroles sur les lèvres !

— Mais ne nous bornons pas à éviter ce qui blesse la charité ; apprenons ce qu'il faut faire pour pratiquer ce qu'elle ordonne. Nous avons vu le *Declina à malo ;* voyons maintenant le *Fac bonum.*

Nous l'avons dit, nous ne sommes pas prêtres pour nous-mêmes, nous le sommes pour le prochain. Dieu veut voir en nous des hommes consacrés à la pratique de la charité. Nous tenons la place de Jésus-Christ, dont la vie sur la terre a été un long acte de charité pour les hommes, depuis la crèche jusqu'à la croix. Un prêtre donc qui n'est pas éminemment charitable et qui ne remplit pas sa vie tout entière d'œuvres de charité, ne comprend pas le sacerdoce.

Le P. Surin, dans ses *Dialogues spirituels,* se pose cette question : « Qu'entendez-vous par le cœur cha-
» ritable ? » Et il répond : « J'entends celui qui est
» enclin à faire du bien aux autres. » Puis, un peu plus loin, il ajoute : « Le cœur qui sent en soi cette
» inclination bienfaisante et qui prend plaisir à faire
» *tout le bien qu'il peut à toutes sortes de personnes,*
» sans considérer ce qui est à son goût, et n'ayant
» égard qu'à ce qui est au gré de Dieu : voilà le
» cœur charitable. » Ces quelques mots renferment une notion excellente de la charité pratique...

» Le caractère le plus sensible des enfants de
» Dieu, dit le même auteur, est d'avoir dans le
» cœur une grande impression de bonté et de cha-
» rité. Car comme Dieu est amour et que sa nature
» est de faire du bien, nous approchons d'autant
» plus de la Divinité que nous avons plus d'incli-
» nation à faire du bien aux autres, à la manière
» de Dieu, qui en fait à tout le monde. »

Le saint prêtre non-seulement comprend, mais pratique avec un inexprimable bonheur cette sublime morale. La charité est son élément et sa vie. Voyons donc les actes dont sa charité est le principe.

— Tous les hommes, à vrai dire, ont besoin d'une assistance quelconque. Spirituellement ou corporellement, ils sont tous plus ou moins misérables, et l'on pourrait dire, en un sens, que la famille humaine, sans en excepter un seul membre, représente les malades d'un vaste hôpital où seraient entassées toutes les misères auxquelles la pauvreté humaine est sujette. Le prêtre est établi par Dieu même (qu'on nous passe ce mot) médecin en chef de cet hôpital, et il a dans l'officine de sa charité tous les remèdes nécessaires pour la guérison des divers malades confiés à ses soins.

Voilà l'idée que se fait le saint prêtre de son divin ministère. Convaincu qu'il est environné d'une foule de personnes qui, sous tel ou tel rapport, ont besoin de son assistance, il s'emploie perpétuellement à les soulager, comme ces médecins assiégés de malades qui trouvent à peine le temps d'entretenir leurs forces par la nourriture et le sommeil. Voyons les principaux actes de sa charité.

Il donne des conseils. Un bon conseiller est un trésor inappréciable. Qui pourrait dire les graves imprudences et quelquefois les crimes qu'un bon conseil empêche de commettre? Or, qui donnera de tels conseils, si ce n'est le saint prêtre qui pratique toujours le premier ce qu'il recommande aux autres? L'expérience lui ayant appris l'efficacité de ces sages avis, il saisit avec bonheur l'occasion d'en donner à tous ceux qui viennent réclamer de lui cette faveur. Point de sécheresse, point de brusquerie, jamais un seul de ces mots qui annoncent de la froideur ou de l'impatience : redevable à tout le monde, il se dit à lui-même comme saint Paul, *Sapientibus et insipientibus debitor sum ;* et s'inspirant de ces paroles, il est toujours affable et toujours prêt à répondre par la douce aménité de son zèle à la confiance qu'on lui témoigne.

Bien plus, il n'attend pas qu'on implore l'assistance de sa charité. S'il sait que quelqu'un qu'il peut aborder a besoin d'être éclairé par un avis ou excité par un encouragement, il aime à faire la première démarche, et à donner de son propre mouvement ce que peut-être on n'oserait pas lui demander, dans la crainte de se rendre importun. Du reste, il s'y prend de manière à prévenir et à dissiper une telle crainte, en répétant souvent qu'ils est toujours heureux quand on fait appel à sa charité.

Disposé de la sorte, il aime autant qu'il est aimé, et cette affection mutuelle, jointe à la fervente piété dont on sait qu'il est animé, donne à tous ses conseils une grâce, une puissance particulière qui en assure l'efficacité.

Qui nous empêche d'agir tous ainsi? Que d'oc-

casions n'avons-nous pas à chaque instant de placer de bons conseils ! Soyons des saints ; remplissons nos cœurs de la charité des saints, et nous verrons si chaque personne qui nous abordera ou que nous aborderons ne recevra pas de nous un charitable conseil, ou du moins une de ces bonnes paroles que les saints prêtres savent si bien dire, et qui laisse toujours au fond de l'âme une impression salutaire.

— *Il corrige avec prudence.* Le saint prêtre, mettant à profit tous les enseignements de son divin Maître, n'oublie point ces paroles : *Si peccavit in te* (c'est-à-dire *coram te,* selon les interprètes), *vade et corripe eum inter te et ipsum solum ; si te audierit, lucratus es fratrem tuum ;* et comme il a pour son prochain une charité sincère, il regarde comme un devoir de lui faire une paternelle réprimande pour lui ouvrir les yeux sur la faute qu'il est tenté de commettre ou qu'il a déjà commise, et pour le détourner de la mauvaise voie dans laquelle il s'engage.

Un prêtre imprudent et léger, qui aura dans le cœur plus d'amertume que de vraie charité, fera, lui aussi, des réprimandes aux pécheurs ; mais, se laissant emporter par l'ardeur désordonnée d'un zèle qui n'est pas selon Dieu, il irritera au lieu d'apaiser, il endurcira au lieu d'amollir, il creusera l'abîme au lieu de le combler. Bien loin de reprendre comme le saint prêtre avec la charité d'un père, il voudra régenter avec l'autorité d'un despote ; et tandis que sa charité serait bénie, son autorité sera méprisée. Ce sera bien pis encore si,

au lieu d'aller trouver le délinquant pour lui faire en secret les représentations convenables, *inter te et ipsum* SOLUM, il s'avise de faire tout d'abord une réprimande publique presque toujours inutile et souvent dangereuse, réprimande qui, dans tous les cas, ne doit être faite qu'après avoir tenté la correction secrète.

« On doit, disait saint Vincent de Paul, mettre » un délai de plusieurs heures, et bien réfléchir » devant Dieu avant de reprendre, surtout quand » la faute est grave et que la personne est peu » disposée à la correction. » Il donnait aussi cet avis, que nous ne saurions trop méditer : « Il faut » être tout à Dieu pour aider son prochain par une correction fraternelle. » Voilà ce qui rend si efficaces les charitables réprimandes du saint prêtre : on aime à se laisser gagner par le charme de sa tendre piété, et presque toujours l'empire qu'exerce sa haute vertu le dispense de recourir au moyen extrême de la correction publique.

Malheureusement, nous nous jetons presque toujours dans les excès. Les uns ne tiennent aucun compte de la correction fraternelle, et, parce qu'ils savent qu'il y a des circonstances où elle peut être omise, ils la traitent comme si elle était toujours simplement conseillée, tandis que réellement elle est souvent rigoureusement prescrite, surtout à un pasteur. Les autres, ne voulant pas voir qu'ils obéissent plutôt à une impétuosité naturelle et acerbe qu'à un précepte de charité, corrigent à contre-temps, sans précaution, sans ménagements, et, par conséquent snas fruit.

Évitons cet excès et prenons pour guides — les

principes d'une sainte théologie, — une prudence consommée, — un zèle inspiré par une solide piété et par une charité compatissante. Telles sont les règles qui dirigent le saint prêtre en cette importante matière.

— *Il instruit par ses prédications.* Quel ministère de charité que celui du prédicateur ! Qui pourrait dire les milliers et les millions d'âmes converties, sauvées et mises en possession de la béatitude éternelle par la prédication ? Pourquoi donc faut-il que cet instrument de charité, façonné tout exprès par un Dieu pour le salut des peuples, soit si souvent inutilement employé ? Attribuerons-nous ce malheur à l'aveuglement, à l'indifférence, à la dureté obstinée des pécheurs ? Oui, sans doute; mais sont-ils seuls coupables du mal que nous déplorons ?

Ah ! si nous étions tous de saints, de fervents prêtres !... si nous prêchions par nos œuvres autant et plus que par nos discours ! si le feu sacré de la charité, si les flammes du zèle embrasaient nos âmes ! si nous étions profondément impressionnés par la méditation continuelle des grandes vérités de la foi ! si la vue de l'effroyable multitude de pécheurs qui se damnent nous faisait verser des larmes de compassion et de tendre charité ! si le crucifix, en nous rappelant l'immense amour de Jésus, nous rappelait en même temps que nous sommes les pasteurs responsables des âmes pour lesquelles ce divin Sauveur a versé tout son sang ! si, en un mot, nous étions des saints, que de réformes dans nos paroisses ! et quels profonds

gémissements nous laisserions échapper, en voyant que nous avons souvent imputé à nos frères ce qui était au moins autant notre faute que la leur !

On ne saurait se figurer l'heureux changement qui s'opérerait chez les prédicateurs, si tous ne s'inspiraient qu'au foyer de la charité et de la sainteté.

Alors les enfants seraient catéchisés avec assiduité, avec zèle, avec piété, avec des marques de contentement, d'attachement et d'intérêt. Plus de catéchismes sans préparation, plus de dégoût pour cet exercice si important, plus de sévérité rebutante à l'égard des petits agneaux de Jésus.

Alors tant de grands sermons qui ne disent rien ou qui disent peu de chose seraient remplacés par des instructions solides et pratiques qui produisent toujours des fruits abondants, quand surtout elles sont faites par un pasteur dont on connaît l'éminente piété.

Alors, au lieu de ces discours vagues, abstraits, métaphysiques, inintelligibles pour la masse des auditeurs, on ferait un cours complet d'instructions dogmatiques et morales sur tous les points de la doctrine chrétienne.

Ainsi agit le saint prêtre et surtout le pasteur de paroisse quand, inspiré par la charité qui l'anime, il exerce le ministère si utile de la prédication.

— *Il sauve les âmes au saint tribunal.* C'est là surtout que triomphe sa tendre charité. En ce lieu où l'envoie la miséricorde de Dieu, il est *juge* sans doute, et à ce titre il venge les droits de la majesté divine au nom de laquelle il rend ses arrêts ; mais

il est *médecin* aussi, et de plus il est *père,* et à ce double titre il sait qu'il doit avoir pour ses malades et pour ses enfants des entrailles dilatées par la divine bonté dont il est l'instrument.

Une multitude de prêtres sont chargés de cet important ministère ; mais, en s'y livrant, le pratiquent-ils tous comme un exercice de charité ? Quelques-uns ne croient-ils pas qu'il suffit de s'asseoir au saint tribunal, d'entendre les péchés, puis de donner ou de refuser l'absolution selon les dispositions de chaque pénitent? C'est beaucoup, sans doute ; mais le saint prêtre ne se borne pas là quand il veut faire de ce divin ministère un exercice complet de charité. Dérobons-lui son secret, et profitons de notre pieux larcin.

Le saint prêtre, voyant le bien qu'il fait comme confesseur, s'attache avec un grand zèle au ministère de la confession ; il aime le saint tribunal. — L'aimons-nous comme lui? nous y installons-nous avec bonheur, sachant que nous allons travailler à sauver des âmes ?

Le saint prêtre ne laisse pas ignorer qu'il est heureux d'entendre les confessions ; et, comme on connaît ses dispositions à cet égard, on s'adresse à lui sans craindre jamais une réception froide et rebutante. — A-t-on de nous une opinion pareille dans la localité que nous habitons ? Sait-on positivement que nous aimons le saint tribunal, et nous conduisons-nous de manière à en faciliter l'accès aux pécheurs ?

Le saint prêtre, par ses exhortations publiques et particulières, saisit toutes les occasions pour déterminer les pécheurs à se confesser. — L'imi-

tons-nous en ce point si important? Notre zèle s'enflamme-t-il dès que nous nous trouvons en contact avec quelque prodigue? Le pressons-nous avec une ardente charité de se réconcilier avec Dieu par une conversion sincère?

Le saint prêtre accueille avec un zèle toujours égal tous les pénitents qui le viennent trouver, sans laisser voir la moindre distinction, la moindre préférence. — Avons-nous comme lui cette parfaite égalité de zèle qui ne blesse personne et qui édifie tout le monde, disant avec le pieux de la Colombière : « Après tout, l'âme d'un pauvre est » aussi chère à Jésus-Christ que celle d'un roi, et » il importe peu de quelle sorte d'âmes on rem» plisse le paradis. »

Le saint prêtre voit en chaque pénitent qui l'aborde un enfant que Dieu lui envoie pour qu'il l'éclaire, le soutienne, l'encourage, le console et le sanctifie. — Cette pensée de zèle et de charité nous occupe-t-elle nous-mêmes? Bénissons-nous Dieu de nous fournir une occasion de mérite en nous envoyant des aveugles à éclairer, des infirmes à guérir, des âmes abattues à relever, des affligés à consoler et des pécheurs à sauver?

Le saint prêtre, imitateur fidèle de la douceur de Jésus, ne manifeste jamais aucun signe d'impatience ou d'ennui; ses exhortations sont toujours encourageantes, onctueuses et paternelles, et lors même qu'il reprend, on sent que sa réprimande est le fruit de son zèle et de sa charité. — Pouvons-nous nous rendre un semblable témoignage? N'avons-nous jamais abrégé les confessions, aux dépens peut-être de leur intégrité, par

quelques impatiences, par quelques brusqueries, ou par des signes de fatigue et d'ennui? nos exhortations et nos réprimandes ont-elles toujours été celles d'un père?

Louons Dieu, bien-aimés confrères, si nous pouvons nous faire à ces diverses questions d'édifiantes réponses?

— *Il prie et il offre toutes ses bonnes œuvres pour le prochain.* Comment ne pas prier et agir sans cesse pour nos frères, si nous croyons d'une foi ferme que, comme prêtres, nous sommes médiateurs entre l'homme coupable et la majesté de Dieu outragée? Qui apaisera la colère céleste, si les ministres du grand Roi ne plaident pas auprès de lui la cause de ses sujets révoltés?

Si nous sommes par notre sainteté des prêtres selon le cœur de Dieu, lui seul connaît les prodiges de grâce et de conversion que nous pouvons obtenir de son infinie miséricorde.

En présence de cette pensée, voyons, sans nous flatter, si nous remplissons dignement notre rôle de médiateur. Prions-nous, et prions-nous beaucoup pour les pécheurs? Jésus-Christ étant mort pour les sauver, nous devons croire que la prière la plus chère à son cœur est celle qui a le salut des pécheurs pour objet. Encore une fois, prions-nous pour eux?

Nous allons insinuer ici notre pensée. Nous prions, oui; mais prions-nous pour les pécheurs? Prions-nous même habituellement pour une fin bien précise et bien déterminée? Avant chacune de nos prières, nous recueillons-nous un instant

pour formuler une direction d'intention spéciale? Si, au milieu d'une prière quelconque, on nous interrompait subitement pour nous demander quelle grâce particulière et bien spécifiée nous désirons obtenir par cette prière, quelle serait notre réponse?

Que de prières peu efficaces, et que nous pourrions aisément rendre excellentes! Prières mentales, prières vocales, lectures pieuses, récitation du saint office, célébration des saints mystères; quelles ressources abondantes! quelles mines d'or pour les pécheurs, si nous les exploitions à leur profit comme le font les saints prêtres!

Et toutes nos œuvres, et tous les actes de notre ministère, si saints en eux-mêmes, si méritoires quand on les fait avec la pureté d'intention qu'ils exigent; et toutes nos peines, et toutes nos fatigues, et toutes les actions qui remplissent nos journées; tout cela est-il sanctifié par une direction d'intention spéciale, ou plutôt tout cela n'est-il point stérilisé par la routine?

Soyons des saints; ménageons-nous un accès facile auprès du cœur de Dieu par une vie vraiment sacerdotale, et puis que faudra-t-il pour faire tomber à chaque instant en pluie de grâces sur les pécheurs toutes les prières et les bonnes œuvres que nous venons d'énumérer? Ce qu'il faudra? Une seule chose: diriger notre intention au commencement de chacun de ces actes; leur accomplissement ne sera pas plus pénible, et ils seront infiniment plus abondants en fruits de salut pour nos frères et pour nous-mêmes.

— *Il assiste les pauvres.* On pourrait croire au premier abord que le prêtre étant tout particulièrement pasteur des âmes, n'a pas pour mission spéciale de soulager les misères corporelles de ses frères. Il n'en est pas ainsi. Nous l'avons dit, il est l'homme de la charité, et comme la charité embrasse l'homme tout entier, aucune misère, soit de l'âme, soit du corps, ne doit le trouver insensible. Aussi son éloge ne serait-il pas complet si, après avoir dit qu'il est, par la ferveur de son zèle, un sauveur d'âmes, on ne pouvait pas ajouter qu'il est en même temps le père des pauvres. Mais quand on trouve en lui ce beau trait qui caractérise la charité du saint prêtre, alors le ciel et la terre le bénissent de concert, et sa mission sacerdotale est remplie. Interrogeons-nous sur ce dernier point, pour voir si nous accomplissons jusqu'au bout le précepte de la charité.

Aimons-nous les pauvres ? les aimons-nous de cet amour de tendre compassion qui fait tant de bien à ceux à qui on le témoigne ? « La vraie idée d'un » cœur reprouvé, dit le P. Surin, est un riche bien » accommodé dans sa maison, bien meublé, bien » traité..... qui joue, qui passe agréablement son » temps.... et qui regarde les pauvres et les misé- » rables comme une chose qui ne lui est rien. C'est » ce qui a damné le mauvais riche. »

Assistons-nous les pauvres? Savent-ils, par nos bienfaits, que chacun de nous est pour eux un père? Nous imposons-nous quelques privations à l'égard de la nourriture, de l'habillement, de l'ameublement, de quelques livres peu utiles que nous serions tentés d'acheter, voulant avant tout nourrir les

pauvres de Jésus-Christ et subvenir à leurs autres besoins ?

Visitons-nous les pauvres pour leur témoigner de l'intérêt, pour les consoler, les exhorter à la patience et les rendre bons chrétiens ?

Stimulons-nous en leur faveur la charité des riches? Plaidons-nous leur cause auprès d'eux? Réfutons-nous les objections ordinairement alléguées par les gens du monde pour se dispenser de l'aumône?

Donnons-nous l'exemple de la générosité? Sait-on que nous ne faisons appel à la bourse des riches que quand la nôtre est vide? Ne sommes-nous point plutôt les distributeurs des aumônes des autres que de nos aumônes propres?

Sommes-nous *théologiquement* en règle relativement à la disposition de nos revenus? Ne regardons-nous point comme notre propre bien la portion superflue de ces revenus qui est le patrimoine des pauvres? Ne sommeille-t-elle point quelque part, cette portion, dans une oisiveté coupable, et son réveil ne sera-t-il point un scandale?

Provoquons-nous l'établissement des œuvres de charité qui peuvent être fondées dans le lieu que nous habitons? Sommes-nous les premiers à les proposer, par honneur pour le sacerdoce, qui ne doit jamais se laisser devancer par la charité laïque.

Enfin, sommes-nous réellement les amis, les bienfaiteurs et les véritables pères des pauvres, et cette honorable réputation nous est-elle acquise?

— *Il visite et console les malades et les affligés.* Quelle est notre conduite à leur égard? Les ma-

lades qui souffrent non-seulement de leurs maladies, mais encore de leur isolement et de l'abandon dans lequel on les laisse, leur portons-nous les consolations dont ils ont besoin ? Les visitons-nous avec cette tendre charité qui, quelques instants du moins, calme leurs douleurs et leur fait dire avec un vif sentiment de reconnaissance que nous sommes leurs vrais, leurs meilleurs amis? Ne nous bornons-nous point à les visiter quand notre ministère est pour eux d'une nécessité indispensable, ne les allant point voir quand la maladie n'est pas très-grave, et ne les voyant plus pour les disposer à bien mourir, quand les derniers sacrements leur ont été administrés? Jouissons-nous enfin d'une réputation bien établie de zèle et de charité pour tous nos malades ?

Puisse notre conscience faire à ces diverses questions une réponse satisfaisante !

Les malades et les pauvres ne sont pas les seuls êtres souffrants sur la terre. Qui pourrait énumérer les diverses afflictions auxquelles l'humanité est en proie? Pauvres affligés, qui vous consolera dans vos désolantes angoisses ? L'indifférence vous oublie; oui, mais la charité vous visite; le saint prêtre est là, et il y est pour épancher de son cœur dans le vôtre le baume consolateur dont, mieux que personne, il possède le secret.

Imitons-nous le saint prêtre sur ce point si important ? Nous transportons-nous les premiers chez les affligés quand nous apprenons que quelque adversité vient de les abattre ? Sentons-nous que, dans ces circonstances, le cœur nous pousse avec impétuosité vers la maison des larmes ? Goûtons-

nous un véritable bonheur à soulager ces infortunés par des considérations de foi, d'espérance et de résignation, et par ces douces paroles tout imprégnées de charité qui édifient ceux qui les entendent et font bénir celui qui les profère ?

— Arrêtons-nous, quoique tout ne soit pas dit sur cette inépuisable matière.

Vous le voyez, chers confrères, notre mission sur la terre est vraiment divine. Nous ne concentrons point nos affections dans le cercle étroit d'une famille : l'Église, en nous interdisant le mariage, a eu pour but d'universaliser notre charité ; au lieu d'une famille composée de quelques membres, elle nous a donné tous les affligés pour enfants.

Ouvrons donc nos cœurs à la charité, vénérables collègues. Laissons-nous diriger constamment par cette belle et sainte vertu qui plaît à tout le monde. Que nos pensées, nos paroles, nos travaux, notre ministère, nos œuvres, notre être tout entier, soient animés de l'esprit de charité qui est le fond et la substance du christianisme : *Plenitudo legis, dilectio*. Cherchons le bonheur dans la pratique des œuvres de miséricorde ; nous l'y retrouverons sans aucun doute, car c'est Jésus-Christ même qui nous en donne l'assurance : *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur*.

CHAPITRE VII

Douceur. — Sa nécessité. — Sa pratique. — Ce qu'elle prescrit et ce qu'elle condamne.

— Il y a tant de points de contact entre la douceur et la charité envers le prochain, qu'il semble pour ainsi dire superflu de traiter la première quand on vient de traiter la seconde. On peut, il est vrai, manquer de charité sans blesser positivement la douceur ; mais comment blesser la douceur sans blesser du même coup la charité envers le prochain ? Il sera aisé de se convaincre de cette vérité en revoyant le chapitre précédent, dans lequel sont énumérés plusieurs défauts qui offensent à la fois la douceur et la charité.

La vertu de douceur est si absolument nécessaire à tout le monde, que Notre-Seigneur Jésus-Christ a voulu en être tout particulièrement le docteur. C'est une chose bien remarquable que ce divin Sauveur, qui a recommandé toutes les vertus et qui a voulu nous les inculquer par sa doctrine et par ses exemples, se soit cependant réservé à lui-même l'enseignement spécial de la douceur et de l'humilité : *Discite à me quia mitis sum et humilis corde.*

Discite à me. « O mon Sauveur, disait à ce sujet » saint Vincent de Paul, quelle parole ! mais quel » bonheur d'être vos écoliers et d'apprendre cette » leçon si courte et si excellente, qu'elle nous » rend tels que vous êtes ! »

Au reste, nous croirions abuser de la patience de nos lecteurs en leur déroulant ici toutes les preuves de la nécessité de la douceur. Nous leur rappellerons seulement en peu de mots que cette vertu est bien plus nécessaire encore au prêtre qu'au simple fidèle. « Son zèle est stérile, avons-
» nous dit dans la *Pratique du zèle,* s'il n'a pas
» pour auxiliaire et pour appui la confiance, l'es-
» time et l'affection des peuples. Quoiqu'il parle
» avec une autorité vraiment divine ; quoiqu'il
» tienne place de Dieu même et qu'il soit en droit
» de menacer les pécheurs des plus terribles châ-
» timents ; cependant, comme ces châtiments ne
» sont pas actuellement sensibles, et que pour
» punir ceux qui lui résistent, il n'a pas à sa dis-
» position la verge et le fouet, la prison et les
» amendes, on ne lui obéit que si l'on veut, et or-
» dinairement on ne veut point lui obéir quand,
» au lieu d'exhorter avec bonté, il commande avec
» aigreur. S'il aliène les esprits et les cœurs par
» ses brusqueries, ses vivacités, ses réprimandes
» amères, quel bien pourra-t-il opérer ? Que d'ob-
» stacles ne rencontrera-t-il pas à chaque instant ! »

Ajoutons à cela le scandale que donnerait un prêtre si, fomentant, au lieu de le combattre, le vice opposé à la douceur, il laissait éclater le feu de sa colère. Il est peu de vices qui s'excusent plus aisément que celui-là chez les personnes du monde, mais nul ne veut le voir chez un ecclésiastique. Un prêtre en colère ?.... quel scandale ! Appliquons-nous donc à le combattre, et ne déposons les armes que quand nous aurons remporté la victoire, dussions-nous, comme saint

François de Sales, acheter cette victoire par dix-huit années de luttes et d'efforts.

— Voici quelques indices auxquels nous pourrons reconnaître si la vertu de douceur nous fait défaut.

Sommes-nous orgueilleux ? Prenons garde : l'humilité ne sera pas toujours la seule vertu que blessera notre orgueil. La douceur, son amie de prédilection, sera souvent aussi la victime de ce vice. Qu'on y fasse attention, et l'on verra que c'est l'orgueil, l'estime de soi-même qui provoque ordinairement la colère.

L'homme vain et sottement infatué de sa propre valeur s'imagine que tout lui est dû ; si quelqu'un l'attaque, il sort de lui-même pour venger par la colère le mérite qu'il s'attribue.

L'homme vraiment humble, au contraire, est toujours modéré ; comme il est profondément pénétré du sentiment de sa bassesse, il se place, par son humilité, au-dessous des humiliations qu'on lui inflige, et alors quelle prise la colère peut-elle avoir sur lui ? Donc, soyons humbles, et par égard pour l'humilité, et par égard pour la douceur, son inséparable compagne.

— *Sommes-nous ardents par nature et par tempérament ?* Sentons-nous en nous comme un feu secret qui s'allume et jaillit à la plus petite opposition qu'on nous fait, comme l'étincelle jaillit de la pierre au frottement de l'acier ? Prenons garde : cette chaleur naturelle, si nous n'avons soin de l'amortir, troublera notre raison, faussera notre

jugement, nous fera commettre bien des fautes, bien des imprudences qu'il nous faudra payer cher, et sera pour les peuples une occasion fréquente de mécontentement et de scandale.

Attaquons donc avec vigueur cette ardeur désordonnée. Ne parlons, n'agissons jamais quand nous sentons que le feu pétille dans nos veines, que notre figure s'illumine, que notre bouche s'entr'ouvre et que le volcan va faire éruption. Taisons-nous, taisons-nous, ou plutôt parlons, mais à Dieu seulement, pour lui dire : *Adjuva me, Domine..... Veni, Domine Jesu, veni.*

— *Sommes-nous, par caractère, pointilleux, ergoteurs, hommes d'opposition et d'une humeur contredisante ?* Prenons garde : les hommes de cette trempe sont passionnés pour les discussions. Si vous commencez par émettre votre opinion sur un point quelconque, à moins qu'il ne soit de toute évidence, vous pouvez être sûr de les avoir pour contradicteurs. Ils dissèquent votre proposition jusqu'à la minutie ; ils bâtissent une argumentation en règle sur un point auquel vous n'attachez nulle importance ; ils vous démontrent le faible de vos raisons et la puissance des leurs ; et tout cela se fait bien moins par zèle pour la vérité que par inclination pour la dispute et par entêtement à défendre son opinion. Tel homme de ce caractère, qui combat à outrance votre inoffensive proposition, eût attaqué peut-être avec la même chaleur la proposition contradictoire dont il se fait le champion, si vous l'aviez exposée dans le principe.

Nous en avons connu qui étaient tellement sujets

au défaut que nous signalons en ce moment, que, pour vivre en paix avec eux, les hommes sages et modérés prenaient pour règle de ne jamais rien dire les premiers. Dans les conversations qu'ils avaient ensemble, ils leur laissaient toujours prendre l'initiative, et à moins que la chose ne fût importante, ils souscrivaient, *pacis causâ,* à toutes les opinions qu'ils émettaient.

On demandera peut-être en quoi ce défaut peut blesser la vertu de douceur, puisque cet esprit de contradiction peut absolument se produire sans colère ? Nous répondrons qu'il la blesse très-fréquemment. En effet, comment est-il possible que, faisant de l'opposition en tout et toujours, on ne rencontre pas des interlocuteurs qui tiennent tête, et qui refusent de faire le sacrifice de leurs opinions quand ils les croient justes et raisonnables ? Il y a d'ailleurs, chez les hommes dont nous parlons ici, je ne sais quoi d'agaçant qui provoque naturellement la résistance ; et quand elle a lieu, voici des flots de paroles qui heurtent d'autres flots ; voici des discussions chaleureuses et passionnées ; voici enfin des expressions plus ou moins blessantes, et peut-être un fonds d'aigreur qui dure longtemps encore après la fâcheuse discussion qui l'a fait naître.

Soyons en garde contre ce mauvais esprit de contention et de dispute. Jamais de discussion oiseuse ; dès qu'elle commence, cédons le terrain et passons outre. Si la discussion est nécessaire ou utile, exposons notre sentiment sans chaleur ni passion. La vérité veut être défendue avec gravité et modestie ; nous la défendrons de la sorte si nous ne voulons réellement que son triomphe.

Mais si, dans notre discussion, nous avons pour principal mobile la vaine gloire qui s'attache à une dissertation habilement soutenue, nous serons presque à coup sûr impétueux, arrogants, hautains, peut-être même violents et emportés.

— *Sommes-nous susceptibles ?* Prenons garde : rarement la douceur et la susceptibilité s'accordent entre elles. En fait de vices sociaux, nous n'en connaissons guère de plus insupportable que celui de la susceptibilité. Quoi de plus désagréable, en effet, que de vivre habituellement avec un homme qui vous croit toujours sinon tout à fait son ennemi, du moins animé de sentiments plus ou moins malveillants à son égard ? Un homme susceptible n'a les yeux ouverts que pour vous trouver en défaut. Ayez pour lui un vrai fonds d'attachement et de bienveillance, s'il s'est une fois persuadé que vous ne le goûtez point, il ne vous saura aucun gré même de ce que vous pourrez dire ou faire pour lui être agréable. Vos démonstrations d'estime et d'affection seront taxées de flatteries, et vous ne saurez plus comment agir pour regagner ses bonnes grâces.

Ce défaut est d'autant plus persistant et tenace, que celui qui y est sujet ne pense presque jamais qu'il en est atteint. Il se croit infaillible dans ses appréciations, et tout ce que l'on peut faire pour le désabuser n'ébranle pas le moins du monde la fermeté de son opiniâtre conviction. Combien peut-être liront cette page, en approuveront le contenu, et ne penseront pas même à se frapper la poitrine, en disant : *Tu es ille vir !*

Quand on est ainsi disposé, il est malheureusement vrai de dire que l'on vit dans un état permanent d'hostilité contre la vertu de douceur. En effet, on conçoit que la susceptibilité, quand on subit son influence, entretient tout naturellement au fond du cœur un mauvais levain d'aigreur et d'aversion, d'où naissent fréquemment des explications peu mesurées, des récriminations injustes, et quelquefois des scènes où la douceur et la charité sont sacrifiées.

— *Sommes-nous naturellement peu disposés à l'indulgence et enclins au contraire à la sévérité?* Prenons garde : cette inclination si opposée à ce fonds de bénignité, d'ineffable mansuétude qui caractérisait notre divin Sauveur, prédispose très-prochainement à des écarts que la douceur condamne. Ainsi, par exemple, se sentir ému et presque indigné quand on a un peu à souffrir d'une faute que quelqu'un vient de commettre ; ne point admettre d'excuse ; ne rien attribuer à la légèreté et à la faiblesse, mais supposer toujours une malice réfléchie, reprendre avec emportement et ne pas permettre un mot de réplique, pour avoir le plaisir de dominer tout à son aise; punir enfin avec une sévérité outrée, ne proportionnant point le châtiment à la faute commise : qu'est-ce que tout cela, si ce n'est autant de fautes dont la douceur se tient justement offensée?

Ah ! si nous avions constamment sous les yeux notre divin modèle, quel changement cette simple vue n'opérerait-elle pas dans notre conduite ! Lui, qui était si bon, si doux, si indulgent et si tendre

à l'égard de tout le monde ! lui qui appelait Judas son ami, et qui ne retirait pas ses lèvres quand l'infâme apôtre y appliquait son baiser d'apostat ! lui qui, sans dire un mot ni témoigner la moindre émotion, s'entendait publiquement traiter d'insensé chez Hérode, et de blasphémateur chez Caïphe ! lui qui restait calme, patient et résigné sous la couronne d'épines qui ensanglantait sa tête, sous les fouets qui déchiraient son corps, sous la main qui le souffletait, sous les ignobles ordures dont on couvrait sa face divine ! lui enfin qui, jusque sur la croix, mettait le comble à sa douceur et à sa charité en plaidant auprès de son Père la cause de ses bourreaux : *Pater, ignosce illis, nesciunt enim quid faciunt !*

Prêtre de Jésus-Christ, si peu indulgent à l'égard du prochain, ne te sens-tu pas humilié en voyant tant de douceur chez ton modèle, et tant de sévérité chez toi-même? Regarde et agis... *Inspice et fac secundùm exemplar.*

— Mais pour dire quelque chose de plus pratique encore sur la vertu de douceur que nous voudrions voir implantée dans tout cœur de prêtre, faisons de ce qui précède quelques applications directes.

Ne sommes-nous point trop sévères à l'égard des enfants? Cette disposition est très-fâcheuse chez un ecclésiastique employé dans le saint ministère, ou chargé de l'éducation de la jeunesse dans les petits séminaires et les colléges.

Il y a des prêtres qui ont pour les enfants si peu d'inclination naturelle qu'ils ne peuvent en

quelque sorte les supporter. Tout les fatigue e les aigrit de la part de ces petits êtres ; ils vou draient les voir graves et sérieux comme ils le son eux-mêmes. La moindre légèreté est traitée pa eux comme une faute notable qui mérite châti ment. Jamais un mot gracieux et aimable, jamai un sourire prévenant et bénin ; toujours, au con traire, un air froid et sec, un ton tranchant e sévère, et des paroles impérieuses et vigoureuse ment accentuées. Ils appellent cela de la fermeté et ils disent qu'il est impossible de gouverner c petit peuple d'une autre manière. Les prêtres qu se conduisent ainsi sont presque toujours de hommes qui, outre le peu d'affection qu'ils on naturellement pour les enfants, veulent être par faitement tranquilles, toujours ponctuellemen obéis, et ne voir jamais autour d'eux le plus lége désordre : ce sont souvent des hommes sérieu par nature, et occupés d'études graves. Il y a tan de distance entre la disposition habituelle de leu esprit et la légèreté folâtre des enfants, que de chocs fréquents sont la conséquence de ce con traste.

Or, nous le répétons, ceci est très-fâcheux sou bien des rapports. N'aimant point les enfants e ne pouvant souffrir leurs mouvements perpétuels on éclate vivement à la moindre occasion, et l'o inflige des châtiments sévères pour des peccadilles Quelquefois même on laisse échapper des parole fort déplacées, et l'on en vient à de mauvais trai tements dont la charité et la douceur ont beaucou à gémir. D'un autre côté, on indispose contre so ces petits enfants qui, dans un âge plus avancé,

conservent très-souvent dans un cœur aigri le souvenir des punitions excessives qui leur furent autrefois infligées. Et puis, comment ne voit-on pas qu'on perd leur confiance, qu'on les éloigne au lieu de les attirer, qu'ils tremblent d'aller se confesser à celui qui les traite si mal, et que s'ils le font, ce n'est que par contrainte et avec un fonds d'embarras et de timidité souverainement déplorable, puisque le sacrilége en est quelquefois le triste résultat ?

Ce serait, en un sens, plus répréhensible encore si la sévérité que l'on déploie n'éclatait qu'à l'égard de certains enfants, quoiqu'ils ne fussent pas plus coupables que les autres. Si, par exemple, on ne manquait de douceur qu'envers des enfants peu favorisés du côté de la fortune, du talent, ou de la position sociale de leurs parents, leur montrant habituellement un visage sévère, et réservant ses faveurs pour les plus distingués du troupeau : oh ! alors on conçoit combien une préférence si marquée serait humiliante pour ceux qui auraient la douleur de n'y pouvoir prétendre.

Donc pas de partialité dans nos affections. Imitons notre divin Maître qui, sur tous les points, a voulu nous servir de modèle. Un jour, pendant une instruction très-grave qu'il faisait à une foule nombreuse, il se voyait à chaque instant interrompu par des mères qui venaient lui offrir des petits enfants pour qu'il les touchât de sa main. Ce que voyant ses disciples, ils en firent reproche aux personnes qui l'interrompaient de la sorte : *Comminabantur offerentibus*. Mais que dit et que fait Jésus ? Écoutons : *Quos quum videret Jesus, in-*

dignè tulit, et ait illis : Sinite parvulos venire a me : talium est enim regnum cœlorum....., et com plexans eos, et imponens manus super illos, benedi cibat eos. Un autre jour, il profite encore de l présence d'un enfant pour nous apprendre com bien on lui est cher à cet âge : *Accipiens puerum statuit eum in medio eorum : quem cum complexu esset, ait illis : Quisquis unum ex hujusmodi puer receperit in nomine meo, me recepit ; et quicumqu me susceperit, non me suscipit, sed eum qui misit me*

A qui cette instruction convient-elle mieux qu' ceux qui perpétuent le divin ministère de celu qui la donne ?

— *Ne blessons-nous point la douceur au sain tribunal?* S'il est une circonstance dans laquell cette vertu doive être nécessairement pratiqué c'est assurément quand on reçoit les pénibles aveu d'un pénitent qui tremble au pied de son confes seur, qui a été vingt fois peut-être tenté de n'y pa venir, et qui ne s'y est déterminé que parce qu' a eu l'espoir d'être accueilli avec une indulgent bonté. Quel malheur s'il était trompé dans so attente, et si, au lieu de la douceur sur laquell il comptait, il ne trouvait qu'une sévérité rebu tante, que des brusqueries, que de la précipitatio et des réprimandes acerbes !

Prenons bien garde à ceci, chers confrères : n croyons pas que la dureté et l'insensibilité de no pénitents nous autorisent à user d'une dureté pa reille à leur égard. Éclairons, instruisons, repre nons même si cela est nécessaire, mais que l douceur soit toujours au fond de nos répréhen

sions. Appliquons les règles, nous le devons ; mais tempérons toujours leurs exigences par l'aménité de notre langage : *Suaviter in modo, fortiter in re.*

— *Ne blessons-nous point la vertu de douceur dans nos prédications?* C'est ce qui aurait lieu si notre zèle d'apôtre avait quelque chose d'amer qui rebutât les auditeurs au lieu de les gagner. C'est ce qui aurait lieu si nous aggravions le joug de Jésus par des exagérations qui lui enlèveraient son attrayante suavité, de manière à ne plus pouvoir dire : *Jugum meum suave est.* C'est ce qui aurait lieu si nous ne traitions jamais que des sujets terribles, et si, même en traitant des sujets plus doux, nous laissions encore percer je ne sais quoi de sec et d'austère dans le ton, le geste et le fond même du discours. C'est ce qui aurait lieu enfin si nous nous permettions des personnalités choquantes, sinon directes, ce que nous ne voulons pas supposer, du moins si peu voilées qu'il fût impossible de ne pas voir à qui nous faisons allusion.

Quelle atteinte publique nous porterions à la vertu favorite de Jésus, si nous nous conduisions de la sorte dans un ministère qui doit particulièrement briller par le zèle charitable et la douce onction de celui qui l'exerce !

— *Ne manquons-nous point de douceur à l'égard des personnes, quelles qu'elles soient, qui ont besoin de nos services ou qui ont à traiter avec nous quelque affaire?* Le prêtre étant le représentant de Jésus-Christ sur la terre, doit être toujours facilement

abordable comme l'était cet aimable Sauveur; i
doit avoir à l'égard de tout le monde un visag
affable, gracieux et prévenant, qui semble dire
tous : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerat
estis, et ego reficiam vos.* Alors il est environn
d'estime, de confiance et du plus tendre attache
ment. Alors on voit en lui un père dans le sei
duquel on aime à s'épancher. Alors les pécheur
les plus endurcis, désarmés et gagnés par so
inaltérable douceur, finissent par le choisir pou
le confident de leurs misères, et lui procurent l
bonheur d'être à leur égard l'instrument de la di
vine miséricorde.

— *N'offensons-nous point la vertu de douceu
par notre conduite envers les personnes qui nou
sont soumises?* C'est peut-être dans nos rapport
avec ces personnes que nous commettons le plu
de fautes contre la douceur. Cela s'explique pa
la fréquence de nos relations avec elles ; cela s'ex
plique aussi par la grande liberté de parole e
d'action dont nous croyons pouvoir user envers
des inférieurs : on s'observe à l'égard des grand
que l'on ménage, mais on se met parfaitement
l'aise avec des personnes sur lesquelles on exerc
quelque autorité. Ceci nous semble exact; toute
fois, pour mettre mieux encore le doigt sur l
plaie, nous dirons que les fautes nombreuses qu
nous commettons contre la douceur envers le
personnes qui dépendent de nous proviennent sur
tout du désir que nous avons d'être bien servis
ponctuellement obéis, respectueusement traités e
rarement contredits ; ce qui, bien traduit, veu

dire que nos manques de douceur s'expliquent tout naturellement par notre immortification. Saint François de Borgia, après avoir sonné plusieurs fois en vain à la porte d'un monastère, reste dans la neige et sous la neige qui tombe à gros flocons ; et quand enfin le portier vient ouvrir, il lui parle avec une douceur charmante et ne lui fait pas le plus léger reproche : pourquoi ? parce qu'il est doux, parce qu'il est mortifié. Nous, au contraire, nous nous impatientons pour une bagatelle, nous soulevons une tempête dans un verre d'eau ; nous faisons, au jugement de Dieu, beaucoup plus de mal quelquefois que n'en a fait la personne à qui nous infligeons une correction assez peu fraternelle : pourquoi cela ? Disons-le, parce que nous n'avons pas tout à fait la douceur et la mortification de saint François de Borgia.

Le grand secret pour pratiquer la douceur, c'est de savoir souffrir. Apprenons à souffrir, et la douceur s'implantera d'elle-même dans notre âme, et quand elle sera la reine de ce petit empire, tout respectera son aimable autorité ; le cœur sera calme et modéré, la volonté sera soumise et bien réglée, toutes les facultés de l'âme concourront à l'établissement et à l'affermissement de la paix ; l'extérieur lui-même annoncera que la douceur est la reine du lieu.

Les impatiences et les vivacités à l'égard des inférieurs devraient être réprimées avec un soin tout particulier, non-seulement parce que leur fréquence et la frivolité de leurs motifs donnent une faible idée de la vertu d'un prêtre à ceux qui dépendent de lui, mais encore parce que, quand les inférieurs qui lui sont actuellement soumis sont,

pour une cause quelconque, affranchis de so
autorité, ils ne se font pas faute de révéler se
brusqueries, ses vivacités et la rudesse de so
caractère, ce qui lui fait une réputation peu édi
fiante et toujours nuisible à son ministère.

Soyons donc doux et charitables à l'égard de tou
ceux sur lesquels nous exerçons quelque autorité
tels que domestiques, bedeaux, sacristains, ouvriers
et autres personnes de cette classe. Traitons-le
avec une bonté paternelle qui les gagne et qu
les attache à celui qui la leur témoigne. Faison
cela sans doute en vue de Dieu ; mais soyons sûr
que Dieu, en récompense de notre douceur, dispo
sera nos inférieurs de telle sorte que leur servic
nous sera beaucoup plus agréable que si nous le
aigrissions par une rebutante sévérité.

Imitons saint François de Sales, notre modèl
en tout, mais plus spécialement encore en fait d
douceur. Il avait un domestique adonné au vin : u
jour ce domestique revint au palais épiscopal dans u
état déplorable et à une heure très-avancée dans l
nuit. Le saint étant le seul qui l'entendit frappe
et crier à la porte, se lève, va lui-même lui ouvrir
et le trouve dans un état tel qu'il ne savait guèr
ni ce qu'il faisait, ni ce qu'il disait. Son bon maître
touché de compassion, le conduit par la main, l
mène dans sa chambre, et porte la bonté jusqu'
l'aider à se déshabiller ; ensuite l'ayant mis tran
quillement dans son lit, il se retire et va prie
Dieu pour lui. Le lendemain, le domestique s
rappelant que c'était le saint évêque, qui l'avai
reçu et si bien soigné, en était tout confus et crai
gnait de le rencontrer ; mais le saint qui voulai

lui parler en secret, l'aborde et lui dit avec une douceur charmante : « Je crois, mon ami, que vous étiez un peu malade hier ; qu'en dites-vous ? » Ce mot, prononcé avec une ineffable bonté, fut un coup de foudre qui atterra cet homme ; il se prosterne devant son maître et lui demande mille fois pardon de sa faute. Il était aisé de fléchir le saint ; cependant il voulut lui donner à cette occasion des avis salutaires, et comment le fit-il ? Admirons et imitons : « Oui, je vous pardonne, lui dit-il avec une douceur exquise ; mais faites attention au triste état où vous vous mettez ; il peut vous arriver mille accidents, vous pouvez tomber, on peut vous insulter, vous ruinez votre santé ; mais ce qu'il y a de plus triste, vous perdez votre âme, vous offensez Dieu, vous causez du scandale ; et si vous aviez le malheur de mourir dans cet état, que deviendriez-vous, et en quel état paraîtriez-vous devant Dieu ? »

Le domestique, touché jusqu'aux larmes, promet de ne plus boire de vin de sa vie. « Non, répondit le saint, Dieu n'en demande pas tant de vous ; mais ce que je vous ordonne, c'est pendant un temps de ne boire que moitié vin et moitié eau. A présent, mon ami, pensez à vous réconcilier avec Dieu, et vivez désormais en bon chrétien. » Le domestique obéit, ne veut point d'autre confesseur que son bon maître, s'attache à lui toute sa vie comme à un tendre père, se corrige de son défaut, et remplit avec édification ses devoirs de domestique et de chrétien.

Il faudrait être bien aveugle pour ne pas voir combien une manière d'agir si douce et si pater-

nelle est préférable à ces saillies si impétueuses et à ces réprimandes acerbes qui rebutent et ne corrigent point, qui repoussent et aliènent les cœurs au lieu de les attirer et de les gagner.

— Il est assez probable que, pour justifier ses vivacités, on voudra se persuader qu'on y est tellement disposé par nature, qu'il serait bien inutile de travailler à se vaincre en ce point. *J'ai beau faire,* dira-t-on peut-être selon l'expression vulgaire, *c'est plus fort que moi.*

Eh ! sans doute, c'est plus fort que vous, cher confrère, comme cent autres choses que Dieu nous demande à chaque instant et que nous ne pouvons pas faire par nos propres forces, mais dont nous sommes capables avec le secours de sa grâce, moyennant laquelle tout est possible : *Omnia possum in eo qui me confortat.* Quelles passions pourrions-nous vaincre si nous cédions à leur entraînement en disant comme les lâches : Pourquoi résister ? *c'est plus fort que moi.*

Nous l'avons dit plus haut, l'acquisition de la vertu de douceur fut pour saint François de Sales le prix de dix-huit années de combats perpétuels. Fût-il devenu le plus doux des hommes de son siècle, si, déposant les armes après quelques luttes, il eût dit, lui aussi : Toute résistance est inutile ; *c'est plus fort que moi ?*

— Du moins, répliquera-t-on, si ce n'est pas absolument impossible, on doit convenir que, pour quelques-uns surtout, c'est excessivement difficile.

Difficile, soit ; mais si c'est *nécessaire,* il faut

bien se rendre. Que devient la difficulté quand elle a la nécessité en face ? Mais que devient surtout une difficulté quand dix nécessités majeures obligent de la surmonter ? Or il en est ainsi de la vertu de douceur : il est nécessaire de l'acquérir et de la pratiquer : — pour obéir à Dieu, — pour imiter Jésus-Christ, — pour édifier le prochain, — pour gagner les cœurs, — pour sauver les âmes, — pour aplanir les obstacles que la malignité suscite — pour désarmer ses ennemis, — pour faire bénir son ministère, — pour éviter une multitude de péchés, — pour se sanctifier enfin et arriver à la perfection que le sacerdoce impose.

En présence de ces considérations, armons-nous de courage, et puisque nous pouvons tout avec le secours de Dieu qui est notre force, allons chercher en lui ce que nous ne trouvons point en nous-mêmes.

Au reste, il ne faut pas s'exagérer la difficulté dont il est ici question, surtout quand on n'a presque rien fait, du moins de bien sérieux, pour la vaincre. Or, convenons-en, chers confrères, nous n'avons peut-être pas employé jusqu'à ce jour de moyen très-énergique pour réprimer les vives et brusques saillies de notre caractère. En nous repliant sur le passé, nous verrions probablement que nous avons remporté sur notre mauvaise nature des victoires plus difficiles et plus chèrement achetées que celle qui nous est aujourd'hui demandée. Pourquoi avons-nous tenu ferme, et sommes-nous demeurés maîtres de la place? Parce que nous savions positivement qu'il fallait vaincre ou être damnés. Et pourquoi, maintenant que nous

sommes plus forts et mieux armés, ne triomphons-nous pas du défaut opposé à la douceur ? Parce que nous croyons que nous pouvons absolument nous sauver malgré ce défaut. Voilà pourquoi nous l'attaquons avec si peu de vigueur et par conséquent avec si peu de succès. Revoyons donc, pour stimuler notre courage, revoyons l'un après l'autre les puissants motifs énumérés plus haut ; faisons-en la matière d'une ou de plusieurs méditations, veillons sur nous-même pour arrêter les premiers mouvements de vivacité que nous sentirons dans notre âme ; prions beaucoup, et avec un vif et sincère désir d'être exaucés , et nous verrons si la difficulté dont nous nous faisons un épouvantail n'est pas comme ces objets qui font peur aux enfants quand ils les voient à distance, et dont ils rient quand ils les voient de près.

Saint Vincent de Paul était d'un naturel bilieux, d'un esprit vif et fort sujet à la colère. Or, il nous raconte lui-même, avec une grande simplicité, ce qu'il fit pour se corriger de ce défaut : « Je m'adres-
» sai à Dieu, dit-il, et le priai instamment de me
» changer de cette humeur sèche et rebutante, et
» de me donner un esprit doux et bénin ; et par la
» grâce de Notre-Seigneur, avec un peu d'attention
» que j'ai faite à réprimer les bouillons de la nature,
» j'ai un peu quitté mon humeur noire. »

Ce moyen d'acquérir la vertu de douceur n'a rien assurément de bien effrayant. Il se réduit à trois points : « — Désirer sincèrement cette vertu ; — la demander instamment à Dieu ; — et enfin veiller attentivement pour réprimer les mouvements qui lui sont contraires, dès qu'ils se font sentir. »

Usons de cet excellent moyen qui a opéré de si beaux effets en saint Vincent de Paul, et soyons sûrs que nous ne l'emploierons pas en vain pour nous-même. Mais ne nous faisons pas illusion ; ne prenons pas la velléité pour la volonté : désirons sincèrement, — demandons instamment, — veillons attentivement, — combattons résolûment et ne déposons les armes que quand l'heure de la victoire aura sonné.

— On dira sans doute encore que la douceur poussée trop loin dégénère en lâcheté et en faiblesse, et que la fermeté est quelquefois nécessaire.

Cela est parfaitement exact et ne saurait être raisonnablement contredit. La vraie douceur n'est ni molle, ni lâche, ni indulgente à l'excès ; elle n'est nullement opposée à la fermeté dans le bien à laquelle même, dit le pieux Abelly, elle est plutôt toujours jointe, par cette connexion qui se trouve entre les vraies vertus.

« Saint Vincent de Paul disait à ce sujet qu'il » n'y avait point de personnes plus constantes et » plus fermes dans le bien que ceux qui sont doux » et débonnaires ; comme au contraire ceux qui » se laissent emporter à la colère sont ordinaire- » ment fort inconstants, parce qu'ils n'agissent que » par boutades et par emportements : ce sont comme » des torrents qui n'ont de la force et de l'impé- » tuosité que dans leurs débordements, et qui taris- » sent dès qu'ils sont écoulés ; au lieu que les » rivières, qui représentent les personnes calmes » et débonnaires, coulent sans bruit, avec tranquil- » lité, et ne tarissent jamais. » En agissant de la

sorte, on imite, autant que la faiblesse humaine le permet, cette haute sagesse de Dieu de laquelle il est dit qu'elle atteint fortement ses fins, tout en usant de ses moyens avec suavité : *Attingit à fine ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.* Rapprochons ces deux mots, *fortiter* et *suaviter,* et adoptons dans notre manière d'agir l'excellente règle de conduite qu'ils nous indiquent.

Ce qui nous trompe en ceci, c'est que nous confondons la fermeté avec la colère, au point que quand nous sommes emportés, nous croyons encore n'être que fermes. Si nous voulons examiner les choses avec attention, nous verrons que s'il est quelquefois nécessaire d'user de fermeté, ce que nous ne nions pas assurément, il est excessivement rare qu'il faille en venir à des saillies impétueuses pour procurer la gloire de Dieu et la sanctification du prochain. Saint François Xavier assure, dans plusieurs de ses lettres, que ce *qu'on ne peut gagner par douceur et par humilité, jamais on ne l'emportera par colère, par trouble et par hauteur.*

« Il ne faut quelquefois, disait saint Vincent de » Paul, qu'une parole douce pour convertir un » endurci, et au contraire une parole rude est capa» ble de désoler une âme et de lui causer une amer» tume qui peut lui être nuisible. Je n'ai usé, disait-il » encore, que trois fois dans ma vie de paroles de » rudesse pour reprendre et corriger les autres, » croyant avoir quelque raison d'en user de la sorte, » et je m'en suis toujours repenti, parce que cela » m'a fort mal réussi, et qu'au contraire j'ai tou» jours obtenu par la douceur ce que j'ai désiré. »

Profitons, chers confrères, de ces précieux ensei-

gnements, et étudions-nous sans relâche à y conformer notre conduite.

— Pour moi, dira peut-être quelque saint prêtre, je ne viole pas, grâce à Dieu, la vertu de douceur par des éclats de colère ni même par des vivacités apparentes ; mais dans certaines circonstances, je sens en moi des mouvements impétueux d'une violence extrême qui m'humilient beaucoup, et qui me font craindre de n'être pas aussi doux que je le voudrais être.

Heureuse disposition, qui non-seulement n'offense pas Dieu, mais qui ravit son cœur ! Toute vertu, comme ce mot l'indique, suppose un effort, un combat. Il y a des hommes si modérés par nature, qu'il leur serait presque aussi pénible de se mettre en colère qu'il l'est à d'autres d'en réprimer les excès. Ceux-là n'ont pas, à proprement parler, la vertu de douceur ; ils ont tout simplement un calme naturel, une modération sans mérite. Mais il n'en est pas ainsi de ceux qui sont naturellement impétueux, et qui, pour plaire à Dieu, se font à chaque instant de nouvelles violences pour ne pas éclater. Ceux-ci sont véritablement vertueux, et chaque mouvement désordonné qu'ils compriment est une victoire que la douceur leur fait remporter sur eux-mêmes. Ce sont des lions par nature, et des agneaux par vertu. Voilà le vrai mérite : *Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.*

Saint François de Sales confirme admirablement par son propre exemple ce qui vient d'être dit. Ayant été un jour obligé de refuser une faveur qui lui était demandée par un homme de condition,

celui-ci devint furieux et l'outragea de la manièr
la plus indigne; puis, s'étant retiré, le frère d
saint François de Sales, qui avait été témoin d
la fureur de l'homme du monde et de l'impassibilit
du bon évêque, lui dit qu'il aurait dû répondre
cet insolent, et qu'il avait tort de laisser méprise
et avilir son autorité. Comme le saint ne réponda
rien, son frère, étonné de cette espèce d'insensibilité
lui dit : « Nous sommes seuls ; parlez-moi franche
» ment, je vous en conjure. N'avez-vous rien res
» senti dans le fond du cœur quand on vous a insulté
» et avez-vous été aussi insensible intérieuremer
» que vous l'avez paru au dehors ? — Voulez-vou
» que je vous parle sincèrement ? répondit le saint
» non-seulement dans cette occasion, mais dan
» bien d'autres, je sens la colère bouillonner dan
» mon cerveau comme fait l'eau dans un pot sur l
» feu ; mais avec le secours du ciel, je mourrai plu
» tôt que de faire ou de dire la moindre chose qu
» puisse déplaire à Dieu. Je l'ai résolu, et ave
» l'aide de la grâce j'y serai fidèle. »

— Quoique nous ayons déjà indiqué çà et là
dans le cours de ce chapitre, divers moyens d
combattre la colère et d'acquérir la douceur, nou
croyons cependant devoir en faire une énuméra
tion exacte pour la plus grande utilité de nos vén
rables lecteurs. Voici donc, selon l'enseignemen
des saints et des maîtres de la vie spirituelle, c
que nous avons à faire pour remporter une vi
toire complète :

— Voir, sans nous flatter, si nous ne somme
pas plus ou moins sujets à des impatiences, à de
vivacités et même à des mouvements de colère

nous rappeler la mainère dont nous nous conduisons envers le prochain quand nous ne sommes pas contents de lui ; prier Dieu de nous faire connaître, par la lumière de sa grâce, les fautes que nous commettons en ces circonstances contre la vertu de douceur, et même consulter quelque pieux confrère et le prier de nous dire, avec une grande franchise, ce qu'il a pu remarquer en nous de répréhensible à cet égard.

— Désirer sincèrement et fortement d'acquérir la douceur, quoi qu'il nous en puisse coûter. Si nous n'avons pas ce vif et sincère désir, nous croirons combattre, mais, par le fait, nous ne combattrons point. On ne fait bien que ce qu'on fait avec un vrai désir de réussir. Voilà la cause de notre misère spirituelle, non-seulement sur le point qui nous occupe, mais sur tous les points en général ; nous croyons vouloir et nous ne voulons point ; et la vie s'écoule sans qu'il s'opère en nous d'amélioration sensible.

— Nous bien convaincre de la possibilité d'acquérir la douceur, si nous en avons la ferme volonté. Ne pas même douter du succès, si nous employons les moyens indiqués, et si nous avons une parfaite confiance en Dieu, qui vient toujours en aide aux âmes de bonne volonté. Le jour où nous dirons : *C'est fini, je ne puis pas...,* nous ne pourrons pas en effet ; mais ce sera uniquement parce que nous manquerons de courage et de confiance en Dieu : *Omnia possum in eo qui me confortat.* OMNIA, pesons ce mot.

— Étudier à fond les avantages de la vertu de douceur et les mauvais effets de la colère énumérés

dans ce chapitre. Nous représenter l'heureux éta
dans lequel nous serons sous le triple rapport –
de Dieu — du prochain — et de nous-mêmes, s
nous devenons doux comme des agneaux.

— Diriger toutes nos armes spirituelles contr
le défaut que nous voulons détruire : prières par
ticulières et souvent répétées pour obtenir la dou
ceur, — méditations fréquentes sur cette vertu, –
lectures spirituelles sur la même matière, — men
tion toute spéciale, dans nos confessions, de
moindres fautes contre la douceur, disant mêm
à notre confesseur que nous voulons sérieusemen
acquérir cette vertu, et que nous le prions de nou
prêter une vigoureuse assistance : — enfin sup
plier Notre-Seigneur avec de vives instances, dan
nos actions de grâces après la sainte messe, d
nous rendre de parfaits modèles de douceur et d
patience.

— Prévoir les occasions où nous avons coutum
de manquer de douceur, afin de nous préparer
la résistance et au combat. S'engager dans ce
occasions sans y avoir pensé, le pouvant faire, e
sans avoir imploré le secours de Dieu par quelque
aspirations ferventes, c'est aller sur le champ d
bataille nu et désarmé : mais prévoir le danger
exciter sa volonté pour lutter courageusement, e
invoquer l'assistance divine, c'est se présenter
l'ennemi avec de bonnes armes, une épaisse cui
rasse et Dieu pour appui : *Si Deus pro nobis, qui
contrà nos ?*

— Pratiquer des actes de douceur au momen
de la colère, et faire des élévations de cœur à Dieu
pendant tout le temps de l'émotion. Nous recom-

mandons particulièrement l'emploi de ce moyen ; une simple invocation fervente à Jésus ou à Marie dès que le premier mouvement se fait sentir et pendant qu'il dure, suffira pour amortir le feu de la colère.

— Cesser d'agir et de parler quand nous nous sentons agités par quelque mouvement impétueux ; nous étudier alors à comprimer tellement ce trouble intérieur, que personne ne puisse s'apercevoir de l'émotion que nous éprouvons.

— Faire notre examen particulier tous les jours pendant longtemps sur la vertu de douceur et sur le vice qui lui est opposé. Nous osons affirmer deux choses relativement à l'examen particulier : — D'abord, que nous ne nous corrigerons d'aucun défaut sans l'emploi de ce moyen ; — en second lieu, que nous ne nous corrigerons certainement de quelque défaut que ce soit, si nous ne sommes constamment fidèles à cette excellente pratique.

— Enfin, ne nous rien passer en fait de colère ; nous imposer toujours quelque pénitence après chaque manque de douceur, et surtout, si nous en avons le courage, faire excuse aux personnes que nos brusqueries auront pu contrister.

— Après avoir donné ces divers avis, nous pouvons dire avec assurance à chacun de nos pieux lecteurs : *Hoc fac, et vives ;* faites cela et vous vivrez ; oui, vous vivrez de la vie de Jésus, si bon, si doux, si patient, si miséricordieux et si tendre envers tout le monde. Édifions, bien-aimés confrères, édifions les peuples par la douceur, désarmons nos ennemis par la douceur, gagnons les

plus endurcis par la douceur, sauvons, sauvo
les âmes par la douceur. Toutes les autorités, mên
en dehors du christianisme, exaltent la douceur
la regardent comme le seul moyen de gagner
cœur des hommes.

Quand on demandait à Alexandre-le-Grand con
ment, si jeune encore, il avait pu fonder sa vas
monarchie et gagner le cœur de ses sujets ? -
« C'est, répondait-il, en traitant si bien mes enn
» mis que j'en ai fait des amis ; pour s'attach
» ses conquêtes, il faut subjuguer les cœurs. »

« Ce n'est pas par les fouets et les chaîne
» disait Fabius, qu'on apprivoise les animaux f
» roces, mais par les caresses et les bons trait
» ments. Il n'y a que la douceur et les bienfai
» qui puissent humaniser les caractères durs
» intraitables. »

« Usez avec modération de votre puissanc
» disait Caton l'Ancien, si vous voulez en us
» longtemps. *La douceur entretient l'autorit*
» LA RIGUEUR LA DÉTRUIT. » *Ad vos, ô Pastores!*

Terminons ce chapitre par les lignes suivante
que nous devons à saint Vincent de Paul.

« Si Dieu a donné quelque bénédiction à n
premières missions, on a remarqué que c'éta
pour avoir agi amiablement, humblement et si
cèrement envers toutes sortes de personnes ;
s'il a plu à Dieu de se servir du plus misérab
pour la conversion de quelques hérétiques, ils o
avoué eux-mêmes que c'était par la patience
par la cordialité qu'il avait eues pour eux. L
forçats même, avec lesquels j'ai demeuré, ne
gagnent pas autrement ; et lorsqu'il m'est arri

de leur parler sèchement, j'ai tout gâté ; et au contraire, lorsque je les ai loués de leur résignation, que je les ai plaints en leurs souffrances, que je leur ai dit qu'ils étaient heureux de faire leur purgatoire en ce monde, que j'ai baisé leurs chaînes, compati à leurs douleurs et témoigné affliction de leurs disgrâces, c'est alors qu'ils m'ont écouté, qu'ils ont donné gloire à Dieu, et qu'ils se sont mis en état de salut. »

Imposons-nous comme un devoir, chers et dignes confrères, d'imiter fidèlement les saints prêtres que Dieu nous a donnés pour modèles et pour guides.

CHAPITRE VIII

Obéissance. — Devoirs du prêtre envers son évêque et les dépositaires de son autorité.

— S'il est un trait distinctif et vraiment caractéristique du saint prêtre, c'est l'obéissance filiale à son évêque et l'amour respectueux qu'il professe pour sa personne sacrée ; de même que la marque infaillible d'un prêtre qui n'est pas selon le cœur de Dieu est la résistance directe ou indirecte aux volontés de son évêque et le peu d'attachement et de respect qu'il lui témoigne.

Un des plus beaux spectacles que la terre puisse offrir est sans contredit celui d'un diocèse gouverné par un saint évêque et renfermant un nombreux et édifiant clergé qui lui obéit comme à Dieu même, et qui se plaît à lui donner en toute rencontre des

preuves incontestables de son profond respect et de son attachement cordial. Quand cette heureuse famille — car c'en est réellement une — consomme son unité en s'inclinant respectueusement et amoureusement devant le Souverain Pontife qui en est le centre, alors la terre admire et le ciel applaudit.

Ne souffrons pas, chers confrères, que ce parfait accord soit détruit ou même simplement altéré par un seul d'entre nous. Serrons nos rangs pour faire tète à l'ennemi qui voudrait bien nous diviser pour nous vaincre ; abjurons nos plus légères discussions ; groupons-nous autour de nos chefs ; soyons de petits agneaux parfaitement soumis aux pasteurs chargés de nous conduire, et regardons comme un devoir d'alléger par notre obéissance et notre amour le lourd fardeau qui leur est imposé.

— Nous devons obéir à notre évêque, nous devons le respecter et l'aimer pour plusieurs raisons que nous connaissons parfaitement et qu'il suffit d'indiquer : — Parce qu'il est le lieutenant de Jésus-Christ à notre égard ; — parce que c'est à lui-même, en la personne des apôtres dont il est le successeur, qu'il a été dit : *Qui vos audit me audit, qui vos spernit me spernit* ; — parce que tout l'ordre hiérarchique est détruit si nous n'obéissons pas à celui qui en est la base ; — parce que nous lui avons fait la promesse la plus positive de l'obéissance et du respect au jour de notre ordination : *Promittis mihi et successoribus meis reverentiam et obedientiam ? — Promitto ;* — parce que nous scandaliserons nos confrères et l'assemblée des fidèles si nous manquons de respect et d'o-

béissance envers notre évêque ; — parce que Dieu ne bénira point notre ministère, si nous n'honorons pas celui qui nous l'a confié de sa part.

Qu'on dise s'il est possible d'appuyer l'obligation d'un devoir sur des raisons plus solides et plus convaincantes.

— Nous le répétons, ces diverses raisons nous sont connues et n'ont besoin que d'être rappelées pour obtenir notre assentiment complet. Mais il en est une encore qui touchera probablement plusieurs de nos lecteurs. Cette raison se prend du côté de nos vénérables pontifes eux-mêmes.

Nous devons obéir à notre évêque et lui témoigner beaucoup de respect et d'amour, parce que cette conduite, de notre part, lui procure la plus douce consolation qu'il puisse goûter au milieu des sollicitudes de sa charge.

Il est généralement assez naturel non-seulement de ne pas plaindre, mais même de trouver heureux ceux qui occupent des postes distingués. Dans ces emplois honorables, les inférieurs ne voient que l'élévation, l'indépendance, l'autorité, les honneurs et les avantages matériels qui sont le partage des hauts dignitaires qui en sont pourvus. Or, comment plaindraient-ils ceux qu'ils se représentent dans un état si prospère ?

Cette réflexion, qui s'applique à toutes les dignités en général, trouve son application dans le clergé même.

Nous savons bien que nous pourrions aisément contrister notre évêque, et que nous n'aurions pour cela qu'à secouer le joug de son autorité,

ou à le mettre par notre mauvaise conduite dans l'obligation de nous frapper de quelque censure. Mais savons-nous de même qu'il dépend de nous, si nous le voulons, de lui procurer des consolations réelles et un bonheur véritable ? Convenons-en, chers confrères, non, nous ne savons point cela. Bien plus, nous ne pouvons guère comprendre que cela puisse être. Quoi ! dira quelque pieux pasteur, moi, retiré, ignoré, oublié au fond de mon village, à trente lieues de mon évêque, qui assurément ne pense guère à moi, je puis lui procurer des consolations et accroître son bonheur et sa joie ! Cela n'est point, cela ne peut pas être.

Il faut bien le reconnaître, voilà la disposition générale des esprits dans le clergé ; voilà même la disposition des prêtres les plus édifiants, qui aiment sincèrement leur évêque, qui le respectent profondément, et qui lui obéissent en toutes choses avec une inviolable fidélité. Ils font tout cela par devoir, par esprit de piété, pour obéir à leur conscience, et avec beaucoup de mérite assurément ; mais, du reste, ils ne pensent guère en agissant ainsi à procurer des consolations à leur premier pasteur.

La cause de ceci est que nous ne connaissons point les sentiments intimes d'un évêque dans son diocèse : ceux-là seuls qu'il admet dans le secret de son conseil, et qui partagent le poids de son ministration, savent combien est accablant le fardeau de responsabilité qui lui est imposé. Les autres membres du clergé ne voient que les distinctions qui accompagnent la charge épiscopale, et ne voient point la charge elle-même : *Unctionem vident, crucem non vident.*

- En supposant, ce que nous sommes loin d'admettre, que nos dignes pontifes aient pu être, dans le principe, éblouis quelque peu par la séduction des honneurs, il est certain que cet éblouissement a été de fort courte durée, et que bientôt la réalité de leur pénible sollicitude a remplacé le prestige de leur dignité.

Nous ne nous persuadons pas aisément qu'il en soit ainsi : cela se conçoit. En fait de peines, nous ne sommes vraiment bien sensibles qu'à celles que nous éprouvons nous-mêmes ; quant à celles des autres, et de nos supérieurs en particulier, nous les croyons toujours bien moins vives que les nôtres ; et puis, comme nous l'avons dit plus haut, nous les trouvons amplement compensées par les avantages considérables dont jouissent ceux qui les endurent.

Mais si nous étions, comme l'évêque, les confidents des embarras et des petites tribulations du clergé de tout un diocèse ; si tous les jours nous étions informés des sujets de plainte que croit avoir un curé de la part de son vicaire, ou un vicaire de la part de son curé ; si d'un autre côté, les administrateurs civils, les instituteurs, et une multitude de fidèles nous étourdissaient à chaque instant du bruit de leurs plaintes, de leurs réclamations, de leurs reproches, de leurs accusations contre leur pasteur, et réciproquement ; si chaque courrier nous apportait une masse de lettres qu'il nous serait pénible d'ouvrir parce que nous saurions d'avance qu'elles vont plutôt nous contrister que nous réjouir ; si nous étions habituellement confinés dans notre cabinet, tantôt accablés de vi-

sites fastidieuses, tantôt occupés d'affaires administratives d'une sécheresse rebutante, alors très-certainement il s'opérerait dans nos idées un changement notable ; alors nous comprendrions qu'il y a autre chose qu'une honorable dignité sur la tête d'un évêque, et que la croix qui décore sa poitrine n'est pas simplement un signe de distinction, mais qu'elle est aussi le vrai symbole de ses peines et de ses ennuis de chaque jour.

Ajoutons à cela que l'évêque, quoique pasteur souverain de tout son diocèse, n'a pas à beaucoup près les éléments de consolation qui sont le partage d'un pasteur de second ordre, d'un curé dans sa paroisse, par exemple. L'évêque embrasse tout le troupeau en général, mais il n'est pas en relation spéciale avec les brebis qui le composent. Le curé a dans son ministère les joies et les consolations sous sa main, si l'on peut ainsi parler : l'évêque au contraire n'a sous sa main que des épines ; il ne jouit guère que des consolations des autres. Quoi de plus heureux qu'un bon et saint curé, tendrement aimé de ses paroissiens qu'il édifie, des pauvres qu'il assiste, des affligés qu'il console, des petits enfants qu'il instruit, des vieux pécheurs qu'il convertit ! Tous les jours, ce sont pour lui des consolations nouvelles et vivement senties, consolations que l'évêque ne goûte plus et ne peut plus goûter. Placé au sommet de la montagne pour avoir l'œil sur tout son troupeau, il ne descend point dans la plaine pour y goûter de cœur à cœur les joies de la famille.

Si donc nous nous faisions une juste idée de cette position d'un évêque dans son diocèse, et si

nous avions pour lui un amour tendre et vraiment filial, nous nous emploierions certainement, selon nos faibles moyens, à diminuer le poids de sa charge.

— Nous comprenons cela, diront sans doute quelques lecteurs ; mais quelles joies, quel bonheur pouvons-nous procurer à notre évêque, n'ayant avec lui que des relations excessivement rares ?

Voilà précisément où nous en voulions venir. En réfléchissant un instant sur le point que nous traitons, il est une pensée qui se présente tout d'abord à l'esprit, c'est que c'est surtout de son clergé qu'un évêque est en droit d'attendre des consolations. Quelque rares que soient ses rapports avec quelques-uns de ses prêtres, ils sont cependant bien plus fréquents encore qu'avec les simples fidèles. Malheureusement, par suite de l'affaiblissement de la foi, les masses populaires, surtout en certaines régions, n'ont pas pour la personne sacrée d'un pontife cette vénération profonde et ce tendre attachement dont les témoignages publics et animés d'une foi vive lui procureraient de si douces émotions. On le laisse tranquille si son administration est paternelle; mais on le jugerait avec une extrême sévérité si, par quelqne mesure, il froissait tant soit peu les populations. Point donc, en général, de grandes consolations pour lui sous ce rapport. Nous le répétons, c'est de son clergé surtout qu'il doit les attendre, et nous allons comprendre tout à l'heure qu'elles ne lui manqueraient pas, qu'elles lui arri-

veraient même de tous les points de son diocèse avec une inépuisable abondance, si nous étions à son égard ce que nous devons être.

Supposons en effet que nous avons tous pour notre évêque un respect profond, un attachement vif et sincère, un dévouement complet, une obéissance aveugle, prompte, universelle et vraiment filiale ; supposons que nous respectons et faisons respecter tous les actes de son administration, que nous nous conduisons de manière à ne mériter que ses éloges et jamais ses blâmes, que nous le consultons comme des enfants consultent leur père, que nous le tenons au courant de notre ministère, lui racontant nos peines pour qu'il nous aide à les supporter, nos succès et nos joies pour qu'il ait le plaisir de les partager, et que tous ces bons sentiments de respect, d'attachement et de soumission, nous tâchons de les inculquer dans l'esprit des populations, afin qu'elles s'attachent tendrement à leur premier Pasteur quand elles le verront parmi elles, et qu'elles l'accueillent avec ces transports de foi, d'amour et de saint enthousiasme que faisaient éclater nos pères en ces solennelles occasions. Supposons, disons-nous, que nous nous conduisons tous de la sorte à l'égard de notre évêque, et qu'il ait la certitude d'avoir en chaque membre de son clergé un coopérateur fidèle, soumis, cordialement dévoué, un saint prêtre enfin, qu'il chérit tendrement, parce qu'il sait qu'il en est lui-même tendrement chéri. N'est-il pas de toute évidence qu'un tel évêque, dans l'effusion de son cœur reconnaissant, ne cesserait de bénir la divine Bonté de l'avoir appelé à gouverner un diocèse si

digne de ses travaux et de ses veilles? N'est-il pas certain que, comme saint Paul, il s'écrierait avec un indicible bonheur : « Brebis chéries, vous êtes ma couronne et ma gloire, vous me remplissez de consolation, vous me faites surabonder de joie au milieu de mes fatigues et de mes sollicitudes; » *Multa mihi gloriatio pro vobis; repletus sum consolatione : superabundo gaudio in omni tribulatione... Gaudeo quod in omnibus confido in vobis.*

Nous ne savons ce que ces considérations produiront sur l'esprit et le cœur de nos bien-aimés confrères; nous croyons cependant qu'elles les pénétreront d'un sentiment d'amour et de vénération pour leurs dignes pontifes.

Pourquoi faut-il que de la beauté, de la perfection de l'idéal, nous ayons à descendre dans l'imperfection, peut-être même, hélas! dans la misère du réel?

Voyons donc avec quelque détail comment nous remplissons nos devoirs envers celui qui tient à notre égard la place de Dieu même.

— Quelquefois, avant même que l'évêque qui nous est destiné ait pris les rènes du diocèse auquel nous appartenons, nous faisons déjà quelques pas sur le terrain de l'opposition et de l'indocilité. Au lieu de prier et de faire prier beaucoup pour obtenir de Dieu un digne et saint pontife; au lieu d'attendre en paix le résultat de nos prières et de nos bonnes œuvres, nous disant à nous-mêmes que la responsabilité du choix de ce pontife ne pesant point sur nous, nous aurions tort de nous inquiéter, puisque, après tout, quel que soit l'é-

vêque qui nous gouverne, nous pourrons toujours nous concilier ses bonnes grâces en vivant saintement et en sauvant des âmes ; au lieu de cette conduite si sage et si bien pratiquée par les saints prêtres, nous vivons dans un état de crainte, d'inquiétude et de préoccupation plus nuisible que profitable. Nous allons plus loin : le désir impatient de connaître notre auguste chef nous fait prendre de différents côtés des informations minutieuses, et quand nous sommes parvenus à découvrir l'élu du Seigneur, alors il faut que nous sachions ce qu'il est, ce que l'opinion publique en pense, quels sont ses principes sur tel ou tel point, quel est son caractère, quels sont ses antécédents, ce que pense de lui le clergé du diocèse d'où il vient, et mille autres détails dont nous nous remremplissons la tête et sur lesquels nous basons déjà une appréciation quelquefois peu charitable.

Encore si nous gardions pour nous ce mauvais fruit de nos curieuses recherches ; mais en ceci comme en bien d'autres circonstances, nous voulons savoir pour avoir le plaisir de raconter. Nous redisons donc à nos confrères tout ce que nous avons appris, et, en échange de nos communications, nous recevons d'eux la confidence de quelques faits nouveaux dont nous grossissons notre répertoire. Tout cela se passant de la sorte sur les divers points du diocèse, on conçoit que l'opinion du clergé se forme d'avance, et que si cette opinion n'est pas favorable au nouveau prélat, il trouvera déjà tous les esprits prévenus contre sa future administration, ce qui sera évidemment très-nuisible au succès qu'il en attendait.

Que faire pour éviter cet inconvénient dont les suites sont souvent bien plus fâcheuses qu'on ne s'imagine ? Que faire ? Nous l'avons déjà dit : imiter les saints prêtres, qui ne s'embarrassent point dans ces frivoles enquêtes et qui emploient à prier, à faire de bonnes œuvres et à remplir paisiblement leur ministère, le temps que leurs confrères dépensent en entretiens inutiles et plus qu'inutiles, attendant avec calme de la divine Providence celui qu'elle destine au gouvernement du diocèse. Que faire encore ? Ne rien entendre, autant que possible, et surtout ne rien dire qui puisse paralyser d'avance l'action d'un évêque qu'il faudra en conscience seconder bientôt de tout son pouvoir par une coopération sincère et dévouée. Que faire enfin ? Calmer les esprits autant qu'on le peut dans la contrée que l'on habite, et, sans vouloir faire la leçon à ses confrères, essayer cependant de les amener à la pratique des règles de conduite qu'on observe soi-même. Telle est en cette occurrence la manière d'agir d'un prêtre qui ne prend pour guides que la charité, la prudence, le vrai zèle et les inspirations d'une solide piété.

— Mais plaçons-nous dans les circonstances ordinaires et sous la direction actuelle de l'évêque qui nous gouverne. Nous lui devons incontestablement l'obéissance, le respect, l'amour filial et l'appui d'un concours sincère et dévoué. Voilà ce qu'il est ravi de trouver dans le saint prêtre ; voyons s'il le trouve en nous-mêmes.

Et d'abord, un point essentiel, c'est, il faut en convenir, l'obligation pour tout prêtre d'accepter

l'emploi que son évêque lui assigne. Que deviendrait l'administration épiscopale si elle se mettait à la merci des goûts, des caprices, ou des volontés formellement exprimées de ceux qu'elle régit ? Cette administration serait-elle possible, et n'est-il pas évident qu'une multitude de postes peu enviés resteraient inoccupés si aucun prêtre ne voulait s'y rendre, et si l'évêque se soumettait à ces volontés rebelles ?

Qu'on lui fasse des observations justes et raisonnables sur des points importants qu'il ignore ; qu'on les lui fasse surtout avec la protestation d'une soumission parfaite dans les cas où, après les avoir pesées, il ne les croirait pas assez graves pour revenir sur ce qu'il a primitivement arrêté ; tout est dans l'ordre, et cette conduite ne mérite aucun blâme. Seulement nous recommanderons beaucoup d'examiner avec une grande attention et devant Dieu si les observations que l'on soumet sont réellement telles qu'on les présente, et si, en les exposant, on ne fait point ressortir leur puissance par quelques coups de pinceau un peu trop énergiques, influencé que l'on est par le vif désir de se soustraire à un emploi que l'on redoute.

— Il pourrait arriver que, n'ayant point d'observations valables à soumettre à notre évêque, et voulant cependant éluder sa volonté qui froisse beaucoup la nôtre, nous eussions recours à des moyens indirects pour atteindre sûrement nos fins. Ainsi, par exemple, nous pourrions êtes tentés de recourir à la bienveillante intervention de quelques personnages influents que nous saurions

avoir du crédit auprès de l'autorité épiscopale, afin de gagner par leur complaisante entremise ce qu'il nous serait impossible d'obtenir par une autre voie.

Disons-le nettement, cette conduite n'est pas droite, elle n'est pas sincère, elle n'est pas loyale, elle fait brèche à l'obéissance que nous avons solennellement promise aux pieds de notre évêque, et très-certainement Dieu ne la bénira pas. « L'Esprit- » Saint, dit le Sage, n'aime pas le déguisement : » *Spiritus sanctus disciplinæ effugiet fictum.*

Nous dirons ici toute notre pensée, et nous croyons utile de la dire, car il nous semble qu'elle est un peu trop méconnue. Le fait de l'acceptation d'un poste offert par l'évêque constitue une véritable *vocation*. La vocation au sacerdoce implique nécessairement cette seconde vocation ; c'est une vocation dans la vocation, si nous pouvons parler ainsi. S'y soustraire par une voie qui n'est pas légitime, c'est, selon les principes fondamentaux en fait de vocation, se soustraire par là même aux desseins de la Providence et au courant de grâces qu'elle nous destinait dans tel emploi, et qu'elle nous refusera dans tel autre que nous aurons obtenu par les petits moyens détournés que nous aurons mis en œuvre. Or, si nous nous plaçons à la hauteur de vues du saint prêtre, nous saurons ce que c'est que de se priver des grâces abondantes d'une vocation spéciale dans l'état sacerdotal, où l'on a mille fois plus besoin de grâces que dans aucun autre ; nous saurons surtout qu'il est, aux yeux de la foi, souverainement déplorable de passer des années entières, et quelquefois toute sa vie, dans

un emploi que l'on occupe contre la volonté de Dieu.

Malheureusement tout ceci se passe dans des régions supérieures, mais trois fois saintes, où l'œil humain ne pénètre guère ; et quand les voies de la perfection ne sont pas nos voies, nous traitons avec légèreté ce que les saints considèrent comme très-important et très-grave. « Nous re- » connaîtrons la tromperie à l'heure de la mort, » dit le P. Lallemant, et nous verrons que nous » nous serons laissé amuser par des bagatelles » comme des enfants.... Nous ne devons jamais » user de finesses ni de politique quand nous trai- » tons avec les supérieurs pour le regard de la » disposition de nos emplois, ni pour quelque » autre sujet ou en quelque autre occasion que ce » soit ; car tout cela est la prudence de la chair » réprouvée par Notre-Seigneur : *Prudentia* » *carnis mors est : prudentia autem Spiritûs vita* » *et pax.* » (Rom. 8.)

— Mais si l'évêque ne m'oblige point d'accepter l'emploi qu'il me propose ; s'il me laisse libre de le refuser, ne puis-je pas le refuser en effet et être parfaitement tranquille ?

Comme cet ouvrage est intitulé *Le saint Prêtre,* et que nous supposons en ceux qui nous font l'honneur de le lire, le désir de devenir effectivement de saints prêtres, nous répondrons sans balancer à la question proposée qu'ils ne doivent pas refuser l'emploi qui leur est offert sans obligation de l'accepter, s'ils n'ont pour motiver ce refus que des raisons frivoles, raisons que peut-être, à

cause de leur frivolité même, ils n'oseraient... à exposer à leur évêque. Si les raisons qu'i prêtres alléguer sont graves, ils feront acte de sans dégui- en les proposant telles qu'elles sion qu'ils sont sement, et toujours avec d désir de l'autorité. prêts à acquiescer au si

Le seul fait de la proposition d'un emploi par l'évêque est p un saint prêtre l'indication suffisante la volonté de Dieu ; et quand cette volonté nous est connue, nous ne devons pas nous y soustraire par de futiles motifs, mais nous devons bien plutôt dire à Dieu avec notre divin Sauveur : *Non mea voluntas, sed tua fiat.*

Souvent, en ces circonstances, le vif désir de notre évêque est, au fond, que nous acceptions ce qu'il nous offre. S'il n'insiste pas davantage, si même il nous dit positivement qu'il nous laisse libres de lui répondre par un refus, c'est peut-être de sa part un sentiment de bonté, de paternelle condescendance qui le fait agir. C'est un tendre père qui nous traite en enfants gâtés ; il nous ménage et craint de nous affliger ; nous avons peut-être rendu quelques services au diocèse, et il croit, par ce motif, nous devoir pour ainsi dire des égards. Qui sait même, hélas ! si notre peu de vertu n'est pas, en cette rencontre, la cause de sa conduite indulgente à notre égard ? S'il prévoit notre indocilité, il peut se faire qu'il ne veuille pas mettre notre obéissance à une épreuve dont il redoute l'issue. Quoi qu'il en soit, nous le répétons, le simple fait de sa proposition est à notre égard l'expression de la volonté de Dieu, et nous répondrons par un généreux *fiat,* si nous faisons

notre réponse au pied du crucifix, nous figurant Pandre Jésus nous dire : *Estote perfecti, sicut et*

Nousster *cœlestis perfectus est.*

une chose ēs, à cette occasion, que nous ferions prêtre, si nous dé·nte et vraiment digne d'un saint notre évêque que nou· ·ons une fois pour toutes à comme l'argile entre celles · ·mmes entre ses mains avons mis notre bonheur à lui ober, · ·otier, que nous le prions d'agir constamment à notre égard en toute liberté pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien du diocèse. Que de grâces seraient la récompense d'une telle conduite ! Quelle joie elle procurerait au pontife ! et combien elle aplanirait de difficultés et d'embarras dans son administration !

— Pour moi, dira peut-être quelque pieux confrère, je n'ai point, grâce à Dieu, de reproches à me faire sur les points qui viennent d'être touchés. J'ai accepté jusqu'ici tous les emplois qui m'ont été offerts par mes supérieurs ; mais, je l'avoue, il est tel de ces emplois que j'ai peut-être accepté sans mérite, par la raison que je le désirais beaucoup, et que j'ai employé quelques moyens détournés pour me le procurer, moyens, au reste, qui n'ont été connus que de moi seul.

Dieu veuille que ceci doive être rangé parmi les conceptions chimériques d'un esprit trop scrutateur ! Si pourtant il n'en était pas ainsi, et si réellement quelques prêtres devançaient la volonté de leur évêque par les empressements et les industries de leur volonté propre, il est de toute évidence que

Dieu ne bénirait point de tels empressements et de telles industries. Le vrai obéissant ne demande rien, ne refuse rien; il est là, inerte et passif devant son supérieur, comme l'instrument qui ne dit point à l'ouvrier : *Prenez-moi*, ou comme l'argile qui ne dit point à celui qui la façonne : *Faites de moi un vase d'honneur*. Il tremble de prendre sur lui l'ombre d'une responsabilité, en se procurant un emploi qui ne lui eût peut-être pas été proposé sans ses petites manœuvres; il sait que pour être parfaitement assuré du secours de Dieu dans un poste quelconque, il faut y avoir été installé par lui-même et par lui seul; il sait que quand on s'est conduit de cette manière, on reçoit les peines qui surviennent avec une patience calme et résignée, et même quelquefois avec bonheur; fort de cette pensée qu'on n'a rien fait pour se les attirer, ce qui n'a pas lieu quand on s'est ingéré à peu près de soi-même dans l'emploi qu'on occupe.

Laissons agir la Providence, bien-aimés confrères, et ne prévenons jamais la réalisation de ses plans par l'expression directe ou indirecte de nos désirs. Ayons assez de confiance en la bonté de notre Père céleste pour croire qu'il sait bien mieux que nous ce qui est ou ce qui n'est pas favorable à nos intérêts éternels. Laissons aux enfants de la terre ces intrigues, ces petites ruses et tous ces biais artificieux que, du reste, la délicatesse mondaine elle-même n'approuve point; méprisons tous ces faux-fuyants de l'amour-propre et faisons-nous gloire d'adopter à l'égard de notre évêque la devise du parfait obéissant que nous avons mentionnée plus haut : *Ne rien demander — ne rien refuser*.

— Mais, au moins, quand on est appelé à un poste qu'on n'accepte qu'avec répugnance, ne pourra-t-on point manifester cette répugnance aux supérieurs et se poser en victime de l'obéissance ?

Voici une de ces questions à la suite desquelles la réponse se place d'elle-même. Il est clair, en effet, que la manifestation du mécontentement que l'on éprouve n'est pas selon Dieu. On lui fait, il est vrai, la cession de sa volonté, mais on la lui fait de mauvaise grâce, et il n'est pas content ; il veut être servi avec un grand cœur et une volonté souple : *Corde magno et animo volenti,* et non avec ce petit cœur replié sur lui-même, et cette volonté ombrageuse qui frémit à la vue de la volonté de Dieu quand elle lui est opposée. Les serviteurs auxquels Dieu prodigue son amour sont ceux qui lui offrent joyeusement leurs services : *Hilarem datorem diligit Deus,* et non ceux qui le servent en fronçant le sourcil et peut-être même le murmure sur les lèvres.

Pourquoi, nous le demandons, obéir de mauvaise grâce ? Croit-on trouver quelque satisfaction dans cette obéissance boudeuse ? Qui ne voit plutôt que c'est précisément le contraire qui a lieu, et qu'en s'abandonnant à ses sombres pensées, on envenime la plaie au lieu de la guérir ? Veut-on s'attirer quelque démonstration de compassion par les plaintes que l'on exhale ? Quoi de plus puéril et de plus frivole, surtout de la part d'un prêtre, qu'une disposition de cette nature ? Espère-t-on faire révoquer la décision des supérieurs par l'exhibition de la peine qu'ils causent ? Ce serait blesser l'obéissance *in voto,* et le plus souvent sans obtenir la

révocation désirée. Se figure-t-on du moins qu'en leur faisant voir la répugnance avec laquelle on se rend au poste assigné, on les déterminera à saisir, dès qu'elle se présentera, l'occasion d'une mutation? Ce serait un calcul de volonté propre qui, ne pouvant se satisfaire dans le présent, saluerait l'avenir d'un rayon d'espoir qui ferait gémir l'obéissance.

Rien de tout cela n'entre dans l'esprit du saint prêtre : il obéit sans murmure, parce qu'il s'est voué de tout cœur à une obéissance absolue quand il a dit : *Promitto;* il obéit même joyeusement, parce qu'il sait que la volonté de son évêque est à son égard la volonté de Dieu, à laquelle il est heureux de soumettre la sienne : il obéit du moins sans donner aucune marque de sa répugnance, surtout aux peuples dont il devient le pasteur, parce qu'il sait qu'autant ils s'attachent au saint prêtre qui vient au milieu d'eux avec joie, autant ils s'isolent de celui qui leur montre un visage soucieux, et qui leur fait savoir, directement ou indirectement, que, s'il est leur pasteur, ce n'est qu'en attendant le plaisir de ne plus l'être.

Imitons ce pieux confrère, puisqu'une voix intérieure nous dit que c'est sur lui et sur son ministère que tombent à flots les grâces et les bénédictions de Dieu.

Nous avons connu un saint prêtre, vraiment digne de ce beau titre, qui avait maintes fois réalisé dans sa conduite les règles d'obéissance que nous venons de tracer. Ses supérieurs, sachant qu'il était toujours prêt à exécuter leurs volontés, quelles qu'elles fussent, et n'ignorant pas d'ailleurs que

son zèle égalait son obéissance, s'adressaient à lui quand ils voulaient régénérer une mauvaise paroisse. Déjà plusieurs fois ils l'avaient transplanté çà et là, et toujours, soldat fidèle, il avait plié sa tente au premier signal de ses chefs, sans se laisser jamais influencer par les joies du ministère toujours béni auquel il s'arrachait, ou par les regrets amers des nombreux prodigues qu'il avait convertis et qui le pleuraient comme un tendre père. Un jour cependant, son obéissance fut mise à une épreuve plus pénible encore que les précédentes, Il reçut de son évêque une lettre qui lui annonçait qu'il était nommé curé d'une paroisse inscrite en tête des plus mauvaises du diocèse. Cette nomination fut connue sur-le-champ, et de tous côtés affluèrent chez le saint prêtre des confrères du voisinage, ses amis dévoués, qui tous l'engageaient à faire agréer son refus au prélat. Mais l'homme de Dieu, qui voyait les choses de plus haut, répondait à chacun avec une grâce charmante et le sourire sur les lèvres : « Je vous re-
» mercie de l'intérêt que vous me témoignez, mais
» je ne puis plus suivre votre conseil : car aussi-
» tôt après avoir reçu la lettre de Monseigneur, je
» lui ai notifié mon acceptation sans réserve : *il*
» *est trop tard.* »

Comprenons-nous, chers confrères, que si tous les prêtres d'un diocèse étaient animés de sentiments pareils, il y aurait dans le cœur de l'évêque une source inépuisable de consolations et d'ineffables jouissances ?

— Disons un mot maintenant, non plus des em-

plois proposés par l'autorité diocésaine, mais des règlements et statuts qu'elle impose pour le bon gouvernement du clergé.

Ces statuts sont nécessaires ; qui pourrait en douter? quelle est la société qui n'ait pas les siens? Les statuts diocésains sont le règlement de la famille ; sans eux, désordre, indépendance dangereuse, abus très-fréquents et très-graves sous une foule de rapports : avec eux, au contraire, s'ils sont bien observés, ordre, harmonie, édification, règles de conduite excellentes, source de sanctification pour la masse cléricale.

Les statuts sont la parole même du premier pasteur, parole d'autant plus imposante qu'elle a été plus mûrement préparée, et que, après avoir été pesée au poids du sanctuaire, soumise à des conseillers habiles et expérimentés, elle a été gravée sur le papier et mise entre les mains de tous les membres du clergé pour être à chaque instant le mémorial de leurs devoirs.

Malheur à celui qui n'obéirait pas à cette loi fondamentale de son évêque, et qui s'affranchirait envers elle du respect qu'il lui doit ! il aurait à rendre compte de son infraction à Celui qui a dit : *Qui vos audit, me audit; qui vos spernit, me spernit.*

— Mais, hâtons-nous de le dire, cet anathème n'atteindra sans doute aucun de nos confrères. Tous, nous en sommes persuadé, se montreront fidèles observateurs de ce point capital de leurs obligations. Rappelons pour notre édification la conduite du saint prêtre à l'égard des statuts diocésains.

D'abord, il va sans dire qu'il en possède un exemplaire. Le plus grand mépris de l'autorité qui les a décrétés, ce serait assurément de ne pas même vouloir se les procurer. Nul prêtre ne poussera jamais jusque-là ses coupables dédains.

Le saint prêtre les possède donc; mais que sert d'avoir un livre si jamais on ne l'ouvre? Aussi l'ouvre-t-il et l'ouvre-t-il fréquemment. La lecture qu'il en fait n'est ni rapide ni superficielle ; elle est grave, elle est lente, elle est approfondie, elle est accompagnée d'un pieux sentiment de respect et de soumission, parce que la parole de son évêque est à ses yeux la parole de Jésus-Christ même dont il tient la place.

Il parle des statuts diocésains en termes toujours respectueux et mesurés ; et si par hasard il en entend faire la critique, s'il entend dire sur le ton du blâme qu'ils sont d'une sévérité excessive, non-seulement le respect humain ne lui ouvre pas la bouche pour le faire parler comme les autres, mais la vénération qu'il professe pour l'autorité épiscopale lui fait prendre aussitôt la défense des règlements qu'elle a portés. Il en fait l'apologie avec le zèle que sa haute piété lui suggère ; et l'esprit de foi qui l'anime, joint à la douceur de caractère qui lui concilie l'affection de ses confrères, fait quelquefois approuver à ceux-ci les points mêmes dont ils faisaient d'abord la censure.

Il est inutile dire qu'il observe ces saintes règles avec l'exactitude la plus édifiante. Oui, il se fait un bonheur d'y être fidèle ; il ne distingue jamais, au point de vue de leur exécution, entre ce qui oblige ou ce qui n'oblige point sous peine de censure;

il ne distingue point entre ce qui est obligatoire *sub gravi,* et ce qui ne l'est que *sub levi ;* tout est digne de ses respects, tout est embrassé par son obéissance universelle, tout, jusqu'aux plus simples conseils, auxquels il se soumet comme s'ils étaient des ordres formels.

Heureux et digne prêtre ! que Dieu répande sur toi la plénitude des dons que mérite ton obéissance ! et puissions-nous tous être de parfaits imitateurs de la haute piété qui te distingue !

— Le respect pour l'autorité épiscopale se borne-t-il à ce qui vient d'être dit? Non. Il demande encore qu'on se montre docile aux moindres recommandations soit verbales, soit écrites, que cette autorité croit devoir faire à la sainte famille que Dieu lui a donnée. Au fait, dans une famille ordinaire, seraient-ils des enfants dignes de leur bon père, ceux qui ne voudraient obéir qu'à ses ordres formels, et qui ne feraient fléchir leur volonté que devant la menace d'un rigoureux châtiment ? Voyez un bon fils quand il chérit et respecte son père : comme il aime non-seulement à exécuter ses moindres volontés, mais même à les deviner et à les prévenir !

Agissons ainsi, chers confrères, à l'égard de celui qui est investi à notre égard d'une paternité bien autrement sacrée que celle de notre père selon la chair. Ne disons jamais : Sans doute c'est la volonté de mon évêque que j'observe telle chose et que je m'abstienne de telle autre; mais il se borne à un simple conseil, je puis donc l'enfreindre. Agir ainsi, est-ce agir selon Dieu ? est-ce agir selon les

règles d'une vraie piété ? est-ce agir comme le parfait obéissant ? est-ce agir comme nous voudrions que l'on agît envers nous, si nous avions en main l'autorité que nous traitons avec si peu d'égards ?

— Nous devons encore respecter notre évêque dans nos conversations, ne disant jamais un mot qui affaiblisse tant soit peu son autorité, le justifiant si l'on se permet de l'accuser en notre présence, faisant ressortir les qualités qu'il possède, et manifestant par notre zèle à le défendre la sincérité de l'attachement que nous lui avons voué. Quel mal ne ferions-nous pas si nous semblions approuver, ou, à plus forte raison, si nous approuvions positivement les critiques déplacées de quelques confrères inconsidérés, ou de quelques laïques qui s'autoriseraient de notre approbation pour perpétuer la malignité de leurs censures !

Souvenons-nous, en ces circonstances délicates, des enseignements que nous donnons aux enfants dans nos catéchismes, et à l'assemblée des fidèles dans nos prônes, quand nous expliquons aux uns et aux autres le quatrième commandement de Dieu, qui leur rappelle les obligations auxquelles ils sont soumis envers leurs supérieurs dans l'ordre spirituel et temporel.

— Nos actes doivent être aussi en rapport parfait avec nos paroles. Ici, il ne s'agit plus des divers points spécialement commandés ou conseillés par l'évêque ; mais nous disons que même les actions dans le détail desquelles il n'est point entré, nous

devons nous les interdire si nous savons qu'il les réprouve. Sa volonté est très-certainement que nous soyons des saints; c'est donc respecter sa volonté que d'agir toujours en bons et saints prêtres.

Excellente règle que nous devrions adopter : si mon évêque était présent, comment me conduirais-je? Je suis tenté de négliger tel ou tel point de mon ministère pour une partie de jeu : si mon évêque me voyait, que ferais-je? Je suis tenté de déposer l'habit ecclésiastique sans aucune nécessité : si mon évêque me voyait, que ferais-je? Je suis tenté de faire un voyage de quelques jours sans aucune utilité, avec chance très-probable de prêcher et de catéchiser dimanche sans préparation : si mon évêque me voyait, que ferais-je ?

Puisque, sur ces points et sur une infinité d'autres, nous connaissons la volonté de notre vénérable pasteur, brebis fidèles, respectons-la dans nos actes, et regardons comme une espèce d'hypocrisie d'être habituellement disposés à vivre comme de saints prêtres si notre évêque était présent, et comme des prêtres relâchés si nous sommes débarrassés de sa surveillance.

— Un manque de respect d'une haute gravité que tout prêtre doit absolument s'interdire, c'est la critique, non plus de la personne même de l'évêque, mais de certains actes de son administration. Si chacun de ces actes était contrôlé par le clergé du diocèse; si l'on se permettait sans scrupule de censurer devant le profane comme devant le sacré les décisions de l'autorité ecclésiastique; si, par

exemple, à l'occasion de quelque nomination qu'on désapprouve, on faisait connaître publiquement sa désapprobation, comprend-t-on la gravité des conséquences qu'aurait une telle conduite? Outre l'affaiblissement de l'autorité et la diminution de respect envers elle, dont on serait cause, comment ne pas voir que ce serait un vrai scandale d'entendre un prêtre blâmer ouvertement, et peut-être malignement, les actes administratifs de son auguste chef ?

Ce qui produirait encore un très-mauvais effet, ce serait d'aller trouver un prêtre qui vient d'être atteint par une décision épiscopale qui lui est fort pénible, et de fortifier, au lieu de l'affaiblir, la disposition où il est peut-être de murmurer contre son évêque. Le saint prêtre irait, lui aussi, visiter ce confrère et lui porter les consolations de la foi et de la vraie amitié ; mais quelle réserve dans ses paroles ! quel fond de respect pour l'autorité ! quelle pieuse exhortation à la patience et à une humble et paisible soumission ! et quel baume consolateur cet édifiant langage ferait couler doucement sur le cœur aigri du pauvre affligé !

Nous recommandons très-spécialement ce qui précède à certains bons prêtres qui, n'ayant jamais rien connu de gravement répréhensible chez un de leurs confrères que l'évêque vient de frapper, s'indignent contre l'humiliation qui lui est infligée, le regardent comme victime d'une calomnie odieuse, blâment les supérieurs de l'avoir trop légèrement accueillie, et leur retirent une partie du respect et de l'attachement qu'ils avaient pour eux avant la décision sévère qu'ils leur reprochent.

En de telles circonstances, le saint prêtre se tait et respecte profondément des secrets qu'il ne connaît point. N'étant pas initié aux délibérations du conseil épiscopal, il regarderait comme une absurde inconséquence de critiquer ce qui s'y passe; il aime donc mieux n'en rien dire, et remplacer les critiques que d'autres se permettent par ces charitables et respectueuses pensées, que les supérieurs sont sages, qu'ils n'ont nul intérêt à frapper sans motif, que la gloire de la religion, dont ils sont les premiers défenseurs, leur fait déplorer le scandale dont leurs châtiments sont quelquefois l'occasion, et que si, malgré tout cela, ils croient devoir punir, c'est qu'ils ont pour le faire de graves et solides raisons que n'atténuent point les clabaudages imprudents d'une critique aveugle.

Telle est la sage conduite du saint prêtre en ces tristes rencontres, et cette conduite il l'étend à tous les actes de l'administration de son évêque. Toujours il les environne de ses respects; et lors même qu'il ne peut pas, malgré ses efforts, les approuver au fond, du moins il se garde avec un soin extrême de produire sa pensée intime, et même il aime à se dire, avec cette profonde humilité qui est sa vertu favorite, que sans doute il se trompe, et que c'est la faiblesse de son jugement qui l'égare.

Ce principe, le saint prêtre l'applique, non pas seulement aux actes administratifs de son évêque, mais même à ses opinions théologiques ou autres sur tel ou tel point de controverse à l'égard duquel il est peut-être en dissentiment avec lui. Je ne suis point, se dit-il à lui-même, le juge de mon évêque.

Tant que je le verrai en communion avec le Saint-Siége, centre de l'unité, l'obéissance, le silence respectueux, la prière fervente et assidue pour mon premier pasteur, pour l'Église et pour le Souverain Pontife qui la gouverne, voilà la règle de ma conduite : *Juravi et statui custodire judicia justificationis tuæ, Domine.*

— Peut-être n'est-il pas inutile de dire un mot, non plus de la personne sacrée de notre évêque, mais des dignes conseillers dont il s'entoure, et auxquels il confère des pouvoirs en quelque sorte illimités, par les lettres de vicaires généraux qu'il leur délivre.

Dans des temps regrettables à plusieurs égards, où l'indépendance n'avait pas encore arboré son drapeau, et où le respect et la soumission n'étaient pas de vains mots, la dignité de vicaire général était environnée d'une vénération toute particulière qui corroborait singulièrement l'autorité de ceux qui en étaient investis. On les honorait comme celui-là dont ils tenaient la place, et l'on ne s'affranchissait jamais envers eux des égards qui leur étaient dus. Que de fois nous avons été édifié en entendant les vieux débris de l'ancien clergé parler en termes toujours dignes et mesurés de *Monsieur le grand vicaire* ou du *Seigneur évêque!* Aujourd'hui ces locutions respectueuses sont surannées, et nous savons combien sont quelquefois légères et peu séantes les expressions qui les remplacent.

Chose étonnante ! nous déplorons tous le progrès toujours croissant de l'indépendance et de l'abaissement de l'autorité, et nous ne voyons pas que,

dans une foule de circonstances, nous cédons comme les autres à l'entraînement général, si même nous n'en accélérons pas la rapidité !

Habituons-nous, bien-aimés confrères, à respecter l'autorité de nos chefs, si nous voulons que nos inférieurs la respectent en nous-mêmes. Regardons le vicaire de l'évêque comme son lieutenant, son confident intime, son mandataire spécial, puisqu'il a réellement tous ces titres. Étudions plutôt nos devoirs à son égard que les défauts personnels qu'il peut avoir. N'applaudissons point à ceux qui le critiquent. Dans tous nos rapports avec lui, ne nous écartons jamais des plus strictes convenances. Fortifions son administration au lieu de l'affaiblir. Pas d'obséquiosité ni de flatterie, sans doute, mais toujours des témoignages de respect, de dévouement et de soumission. Rien de tout cela ne nous coûtera si nous sommes envers notre évêque ce que nous devons être ; car alors nous saurons qu'il regarde comme fait à lui-même ce que nous faisons à celui qu'il honore de sa haute confiance.

— Au commencement de ce chapitre, nous avons dit un simple mot en passant sur lequel nous croyons devoir revenir avant de terminer la matière si grave que nous venons de traiter. Nous avons dit qu'il serait consolant pour un évêque d'apprendre de ses prêtres les succès qu'ils obtiennent dans le cours de leurs ministères respectifs. Il nous semble que les divers membres du clergé se tiennent trop isolés de leurs premiers pasteurs, et que le moyen de s'en rapprocher se-

rait de leur rendre compte de temps en temps des œuvres de zèle qu'ils entreprennent, des abus auxquels ils remédient, des saintes industries qu'ils emploient pour ramener les pécheurs, pour soulager les pauvres, pour dissiper les préventions des incrédules, en un mot, pour rendre leur ministère honorable et fructueux.

Rien ne serait plus doux pour un évêque que d'être initié de la sorte aux consolations de ses dignes coopérateurs. Quelle joie, par exemple, n'éprouverait-il pas quand il serait informé du plein succès d'une mission, d'une retraite, d'une station de carême, d'une Pâque et d'une foule d'œuvres particulières entreprises pour procurer la gloire de Dieu et la sanctification des âmes ! Qui sait s'il n'apprendrait pas lui-même quelques moyens d'opérer le bien qu'il ignore encore, et qu'il serait heureux de propager à l'occasion dans certaines parties de son diocèse, où ils pourraient être mis en œuvre avec avantage ? Alors il recevrait au moins quelques lettres consolantes, ce qui habituellement n'a pas lieu, puisqu'il n'est malheureusement que trop vrai que, pour une lettre agréable qui lui parvient, il en reçoit cent qui l'embarrassent ou qui l'affligent. Alors, en retour de nos communications, nous recevrions nous-mêmes de notre évêque des lettres encourageantes qui stimuleraient notre ardeur, et nous feraient embrasser de nouvelles œuvres de sanctification avec un zèle plus fervent encore.

Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que l'emploi de ce moyen resserrerait les liens qui doivent unir l'évêque avec son clergé, et produi-

rait avec abondance des fruits de salut dans le champ de l'Église.

— Puissent les divers conseils que nous avons pris la liberté de donner à nos pieux confrères être suivis par eux avec une exacte fidélité ! Les règles que nous avons rappelées nous ont été léguées par les saints prêtres de tous les siècles, et c'est en les observant qu'ils ont glorifié Dieu, édifié les peuples, et mérité l'éternelle félicité dont ils jouissent.

Soyons étroitement unis à nos évêques, chers et dignes collègues, puisque nous faisons partie du corps mystique dont ils sont les principaux membres et dont le Souverain Pontife est l'auguste chef ; honorons nos évêques, puisqu'ils sont par excellence les oints du Seigneur ; soyons soumis à nos évêques, puisqu'ils sont nos supérieurs et nos maîtres, et que nous leur avons fait de cette soumission la promesse la plus solennelle ; respectons nos évêques, puisqu'ils ont sur nous une autorité divine, et que nous avons joint la promesse de notre vénération à celle de notre obéissance ; aimons enfin, aimons tendrement nos évêques, puisque nous avons le bonheur de les avoir pour pères et qu'ils se plaisent à nous bénir comme des enfants chéris.

CHAPITRE IX

Mortification. — Modestie. — Tempérance. — Nécessité de ces vertus. — Leur pratique.

— La première impression que fait l'idée de la mortification quand on ne la pratique guère et que l'on ne se sent pas disposé à la pratiquer mieux, c'est de regarder cette vertu comme peu obligatoire en stricte rigueur. Sans bien approfondir les choses en détail, on jette sur l'ensemble un coup d'œil vague, et les pensées superficielles que ce coup d'œil fait naître peuvent se résumer ainsi : La mortification est assurément quelque chose de fort estimable ; c'est la vertu des saints et des âmes avancées dans la perfection ; elle *conseille* comme *très-utiles* des pratiques admirables, mais elle en *ordonne* fort peu comme *nécessaires*.

De ce mauvais principe on tire cette conséquence du moins en pratique, que la mortification est une vertu de surérogation dont on peut se passer sans compromettre essentiellement l'affaire du salut ce qui est une erreur très-grave.

Qu'il y ait des pratiques de mortification qui prises isolément, ne soient pas obligatoires *sub gravi,* c'est ce que personne ne s'avisera de contester ; mais que tout ce que la mortification prescrit, soit de même nature que les pratiques isolées dont nous venons de parler ; que la mortification elle-même, considérée dans l'ensemble des réfor-

mes qu'elle opère, des passions qu'elle enchaîne, des plaisirs qu'elle modère, des sens qu'elle captive, de la chair qu'elle combat, ne soit pas une vertu obligatoire, nécessaire, absolument indispensable au chrétien et surtout au prêtre, c'est, nous le répétons, une erreur capitale ; c'est un démenti formel donné à Jésus-Christ, à l'Évangile, à l'Église, aux saints de tous les siècles, c'est-à-dire à tout ce qu'il y a de plus vénérable au monde en fait d'autorités.

— Au reste, pour se convaincre de ce qui vient d'être dit, il suffit de voir quelle est la nature, quel est l'objet de la mortification. Elle ne se propose rien moins que de rendre en quelque sorte à l'homme l'heureux état de justice originelle où il était avant sa chute. *Dieu,* dit la Sainte-Écriture, *l'avait fait droit.* Il ne connaissait point ce qui s'est appelé, depuis la catastrophe, déréglement, vice, défaut, etc. L'appétit obéissait à la raison, la raison à Dieu : tout était dans l'ordre. Or le péché originel a tout bouleversé ; il a détruit ces rapports intimes et naturels qui existaient entre Dieu et l'homme ; ce n'est pas tout : il a mis l'homme en état permanent de lutte contre lui-même par la perturbation profonde du merveilleux accord qui se trouvait entre les parties constitutives de son être : malheur effroyable, qui arrachait des gémissements douloureux au grand Apôtre, et qui lui faisait dire : « Je suis devenu charnel et vendu au » péché, à tel point que je ne comprends pas ce » que je fais ; car le bien que je veux, je ne le » fais point, et le mal que je ne veux point, je le

» fais avec facilité ; » *Carnalis sum, venunda sub peccato. Quod enim operor, non intelligo. N enim quod volo bonum, hoc ago; sed quod odi m lum, illud facio.*

En ce triste et désolant état, que fait la mo fication chrétienne? Elle répare des ruines, rétablit un édifice foudroyé, elle remédie, aut que la chose est actuellement possible, à tous désordres que le péché originel a produits d l'homme, en assujettissant de nouveau les facul inférieures aux supérieures, l'appétit à la rai et la raison à Dieu. La mortification, sous un c tain rapport très-exact, est donc comme une conde création de l'homme moral, ou, selon belle expression d'un pieux auteur, *un supplém de la justice originelle.*

Quant à son absolue nécessité, il faut, si on rejette, rejeter en même temps l'Évangile, qui fait le fond même du christianisme, et qui ne ce de rappeler son étroite obligation, comme il aisé de s'en convaincre à chacune de ses page *Væ vobis divitibus, quia habetis consolationem v tram; væ vobis qui saturati estis, væ vobis qui ri tis... Beati qui lugent... beati qui nunc fletis... D bat ad omnes : Si quis vult post me venire, abne semetipsum, et tollat crucem suam quotidiè, et quatur me... A diebus Joannis Baptistæ, regn cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illuc Intrate per angustam portam, quia lata porta et s tiosa via est quæ ducit ad perditionem... Nisi g num frumenti cadens in terram mortuum fue ipsum solum manet. Si autem mortuum fuerit, m tum fructum affert...*

Et non-seulement la doctrine de Jésus-Christ, onsignée dans l'Évangile, nous démontre la néessité de la mortification, mais, joignant l'exemle au précepte, que fait cet adorable Sauveur penant les trente-trois années qu'il passe sur la terre, i ce n'est de pratiquer lui-même avec la plus sulime perfection la mortification qu'il nous prêche, tel point que le grand Apôtre semble résumer la ie perpétuellement mortifiée de son divin Maître ans ces deux mots : *Christus non sibi placuit, — Iumiliavit semeptipsum;* ce qui lui fait formuler ette sentence éminemment chrétienne : *Qui Christi unt, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concuiscentiis suis.*

Quel est donc notre devoir en présence de tels nseignements, sinon de mettre fidèlement en praique la recommandation pressante que nous fait e prince des Apôtres : *In hoc vocati estis, quia et Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemlum, ut sequamini vestigia ejus?*

— Indépendamment de la double autorité tirée e la doctrine et des exemples de Notre-Seigneur ésus-Christ, ne suffit-il pas de rentrer un instant n nous-mêmes pour voir que, faisant le mal par nclination, et ne faisant le bien que par effort et ontrainte, c'est-à-dire par mortification, nous seons nécessairement entraînés au mal, si la mortiication ne nous prête continuellement son appui? Vous avons beau faire, la lutte est engagée ; l'esrit et la chair sont aux prises : *Caro enim,* dit Apôtre, *concupiscit adversùs spiritum, spiritus utem adversùs carnem.* Il faut nécessairement que

nous prenions parti pour l'un ou pour l'autre ; faut que nous soyons, sans mortification, c homme terrestre qui végète languissamment su la terre : *Primus homo de terrâ terrenus ;* ou q nous soyons cet homme tout céleste qui, par mortification, n'est en rapport qu'avec le ciel *Secundus homo de cœlo cœlestis.* Que faire do dans cette alternative ? Obéir à Dieu, qui nous di Arme-toi contre toi-même ; tiens tes sens en brid subjugue tes passions, fuis les occasions dang reuses, arrache et détruis tes mauvais penchant tes défauts et tes vices, et remplace-les par des vert solides : *Constitui te hodiè ut evellas et destruas. ut ædifices et plantes.* Or, faire tout cela, est- faire des choses simplement conseillées ? Et fai tout cela, qu'est-ce autre chose que pratiquer mortification que l'Évangile nous commande ?

— Mais si tout ceci s'applique au simple fidèl quel qu'il soit ; si la loi de la mortification pè sur lui de tout son poids par cela seul qu'il e chrétien, soumis à l'Évangile, quel surcroît d' bligation pour le prêtre qui est, par état, le docte de cet Évangile, et qui, à l'exemple de son div Chef, doit toujours pratiquer avant d'enseigner *Cœpit facere et docere !*

« Il y a pour l'homme, dit saint Liguori, deu
» sortes de vie : la vie des anges qui s'étudient
» ne faire que la volonté de Dieu, et la vie d
» brutes qui ne songent qu'à satisfaire leurs sen
» Si l'homme accomplit en tout la volonté divin
» il devient un ange ; s'il ne satisfait que ses sen
» il prend place parmi les brutes. »

D'après cette doctrine si nettement exposée, que fera le prêtre, lui qui est l'ange de la terre par la suréminence de son sacerdoce ? Demeurera-t-il ange, ou deviendra-t-il brute ? Sa conduite à l'égard de la vertu que nous allons traiter décidera cette question.

Pour la connaître, cette conduite, venons maintenant au détail des divers points qu'embrasse la pratique de la mortification.

On peut dire avec vérité que l'exercice de cette vertu est aussi étendu que sa pratique est nécessaire. Cela se conçoit : puisque la mortification a pour objet la réforme complète et radicale de la nature humaine, et puisque le péché originel a totalement déformé et vicié cette nature, il est évident que la mortification, qui a pour mission de la restaurer, doit nécessairement embrasser l'homme tout entier. De là cette mortification intérieure et extérieure que nous connaissons tous et qui frappe à la fois l'esprit et le corps de l'homme, parce que l'un et l'autre ont besoin de réforme.

Essayons donc de nous disséquer, de nous anatomiser, si l'on peut ainsi parler ; considérons-nous pièce à pièce, et voyons très-exactement ce que nous sommes en fait de mortification.

— *Nos pensées.* Que nous dit la mortification par rapport à ces innombrables pensées dont notre esprit est perpétuellement rempli ? Elle nous dit que nous pouvons pécher même mortellement, par pensée ; que sur certaines matières il n'en faut qu'une seule volontairement entretenue pour donner la mort à l'âme et faire d'un saint un réprouvé. Elle nous dit que les pensées sont les premiers germes

des actions mauvaises. Elle nous dit que les pensées vaines et frivoles favorisent toujours quelque mauvais penchant, et par conséquent prédisposent et conduisent au péché. Elle nous dit que ces pensées vaines sont toujours, pendant qu'on les retient, la cause d'une perte de temps qui pourrait être beaucoup mieux employé à réfléchir sur des choses utiles et sérieuses. Elle nous dit enfin que cette multitude de pensées futiles est une pépinière de distractions dont l'importunité se fait péniblement sentir au temps des exercices spirituels, distractions qui, jetant l'âme dans un état habituel de froideur et de sécheresse, la dégoûtent de la prière et la privent des grâces abondantes qui y sont attachées.

De tout cela la mortification conclut que nous devons combattre sans relâche ces diverses pensées, puisqu'elles sont toutes, — ou criminelles, — ou dangereuses, — ou frivoles. Elle veut que, de propos délibéré, nous ne les fixions point dans notre esprit, mais que nous les remplacions par des pensées graves, utiles, pieuses et vraiment dignes d'un prêtre.

Est-ce ainsi que nous nous conduisons ? sommes-nous mortifiés dans nos pensées ? n'en roulons-nous point des multitudes dans notre esprit, qui n'ont absolument aucun but d'utilité ? Cela ne nous arrive-t-il pas fréquemment et quelquefois des heures entières ? Quelle est la nature de nos pensées quand nous sommes seuls, dans notre chambre ou ailleurs ? La mortification n'a-t-elle rien à combattre, à réformer ou à remplacer dans notre esprit relativement aux pensées qui l'occupent ? Tout est-il en règle à cet égard ? Dieu est-il con-

tent, le sommes-nous nous-mêmes ? La conscience nous dit-elle que tout est bien, et que, sur ce point, nous sommes vraiment prêtres et saints prêtres ? Bénissons Dieu s'il en est ainsi, et poursuivons notre enquête.

— *Nos désirs.* Le désir est une pensée, mais toute pensée n'est pas un désir. On peut penser à des frivolités sans rien désirer d'une manière déterminée. Le désir enchérit donc beaucoup sur la simple pensée.

Les désirs, quel vaste champ à exploiter pour la mortification! Comme les pensées, tout ce qui, en fait de désirs, n'est pas bon, utile, pieux, conforme à la volonté de Dieu, est nécessairement ou frivole, ou dangereux, ou criminel, et doit par conséquent tomber sous le glaive de la mortification.

Voulons-nous nous connaître et nous connaître à fond? Voyons ce qui fait la matière, l'objet de nos désirs habituels et surtout de nos désirs les plus vifs.

Le saint prêtre concentre tous ses désirs sur ces trois points : — La plus grande gloire de Dieu, — la sanctification du prochain, sa sanctification propre. Tout désir qui ne converge pas directement ou indirectement vers l'un de ces points est vigoureusement combattu dès qu'il est aperçu. C'est la mortification qui a mis le saint prêtre en cette heureuse disposition ; c'est la mortification qui l'y maintiendra.

En est-il ainsi de nous ? Examinons. Désirons-nous quelque chose? Oui, nécessairement; quel est l'homme qui soit sans désirs? Or donc, sans nous flatter, quel est l'objet de nos désirs ? Ne désirons-

nous point une vie longue plutôt qu'une vie sainte, —un poste éclatant en échange du modeste emploi qui nous est échu, — du plaisir et du bien-être sans compensation de peines ni d'incommodité quelconque, — un ministère brillant plutôt que solide et profitable au prochain, — un surcroît de pénitents plutôt que la sanctification du petit nombre dont nous sommes chargés, — un peu d'encens profane pour prix de nos élégantes prédications, plutôt que le salut des âmes par des prédications simples, instructives et pieuses ? Ne désirons-nous point des succès sans revers, des victoires sans combats, des avantages temporels sans motifs légitimes, des travaux selon nos goûts, des joies sans amertumes, des applaudissements sans critiques, une vie douce, tranquille, commode, sans agitation, sans inquiétude, sans humiliation, sans croix d'aucune nature, c'est-à-dire, si nous y pensons bien, une vie tout opposée à celle du divin Sauveur dont nous tenons la place, une vie, dit Bourdaloue, que les saints, et les hommes apostoliques surtout, auraient abhorrée ?

Quel travail pour la mortification, si nous la chargeons d'exterminer ces vains désirs et de les remplacer par les désirs fervents du saint prêtre !

— *Nos jugements.* Qui pourrait dire le désordre que le péché originel a produit dans la partie la plus intime de notre être, relativement à cette opération de notre esprit que nous nommons jugement ?

Prononcer au-dedans de soi sur ce qui est et ce qui n'est pas, — sur ce qui est vrai et ce qui est

faux, — sur ce qui est bon et ce qui est mauvais, et sur tous ces points savoir douter quand il faut douter : voilà, dit Bossuet, les opérations d'un bon jugement. Voilà ce que nous ferions avec facilité, ou plutôt ce qui se ferait comme de soi-même, si nous étions encore dans l'ancien état de rectitude originelle, ou si la mortification chrétienne nous avait rendu cette rectitude, autant que la chose est aujourd'hui possible.

Au lieu de cela, que d'erreurs, que d'illusions !

Avant de juger de quoi que ce soit, nous devrions être attentifs, examiner, peser, considérer le pour et le contre : nous croyons faire cela, mais par le fait nous ne le faisons point ou nous le faisons mal, et faute d'attention sérieuse et convenable, nous inclinons nos jugements du côté qui nous flatte.

Pour bien juger, nous devrions prendre le temps nécessaire pour asseoir solidement notre jugement. Nous n'en faisons rien ; nous jugeons avant de connaître ; l'orgueil, la précipitation, l'impatience, la prévention nous entraînent et nous égarent.

Pour bien juger, nous devrions constamment avoir quelque solide principe de foi pour règle de nos jugements. Nous le faisons pour les autres, nous leur donnons ce conseil en chaire, au saint tribunal et ailleurs, et ce conseil, nous ne le suivons pas toujours pour notre propre compte.

Pour bien juger, nous devrions faire la part de la faiblesse de notre esprit, et croire que nous pouvons errer. Nous convenons de ce principe, mais l'entêtement à soutenir notre opinion prouve clairement que nous nous croyons souvent infaillibles.

Voilà les principaux égarements que prévient la mortification quand on la prend pour conseillère. Quoi de plus sage, de plus humble, de plus réservé, de plus éminemment raisonnable et chrétien que le jugement des saints ! En fait de jugement, leur principe fondamental est que la raison de Dieu domine la raison de l'homme, et que, quand la première a prononcé, la seconde doit se soumettre. Ce principe posé, ils se disent : Le jugement de Dieu, voilà donc la règle de mon jugement ; en ce cas, ouvrons l'Évangile. Ils l'ouvrent, et ils considèrent quels étaient les jugements de Jésus-Christ sur la vie, sur la mort, sur la terre, sur le ciel, sur je péché, sur la vertu, sur la pauvreté, sur les richesses, sur la joie, sur les larmes, et sur tous les détails de la vie chrétienne ; puis, quand ils voient clairement ce que pense Jésus-Christ sur ces grandes matières, ils mortifient leurs jugements propres et acquiescent sans l'ombre d'une réserve à ceux de leur divin Maître.

Imitons-nous cette sage conduite ?

Nous engageons nos pieux lecteurs à s'adresser cette question en face du chapitre cinquième de saint Mathieu, au commencement duquel se trouvent les huit Béatitudes que Bossuet appelle avec tant de raison *l'abrégé de toute la doctrine chrétienne*. Demandons-nous sérieusement à nous-mêmes, après chaque béatitude, si, comme les saints, nous la croyons fermement, et si, à son égard, notre jugement et le jugement de Jésus-Christ sont parfaitement identiques. Si par hasard nous trouvions entre ces deux jugements quelque désaccord, hâtons-nous d'appeler la mortification à notre aide,

car c'est elle qui doit imposer silence à notre sotte raison et la soumettre humblement à la raison de Dieu.

— *Notre imagination.* Nous connaissons ses folies et les pitoyables égarements dont elle est le principe, quand on l'abandonne à son activité fougueuse et déréglée. Est-elle mauvaise en elle-même? Nullement. Elle est une faculté de l'âme très-brillante et très-noble ; par elle nous nous représentons des scènes, des images, dès tableaux, tantôt sombres, tantôt riants, dont nous pouvons faire un utile et saint usage dans nos méditations, dans la composition de nos discours, dans nos catéchismes même, pour rendre nos explications frappantes et sensibles. Mais à côté de ces avantages, que de frivolités ! que d'illusions et d'inepties !

C'est cette faculté de l'âme que le démon détruisit tout particulièrement chez nos premiers parents. Par le vain et faux prestige de tableaux enchanteurs, il leur montra le bonheur dont ils jouiraient quand ils seraient comme des dieux : *Eritis sicut dii.* Or c'est le même tentateur qui nous attaque avec la même arme.

Quand il nous montre, par exemple, la splendeur d'un poste plus élevé et les divers avantages dont nous jouirons si nous y parvenons, c'est à notre imagination qu'il s'adresse ; et si la mortification ne rectifie pas les choses, l'orgueil nous enfle ; le désir de ce poste brillant que nous avons en perspective nous séduit ; tout notre intérieur est en désordre ; et pour courir après un emploi que nous n'obtiendrons peut-être jamais, nous négligeons

les importantes fonctions de celui dont nous sommes chargés.

Quand, au temps de la prière, une succession de tableaux chimériques occupe et distrait notre esprit, c'est encore l'imagination qui nous égare et nous dérobe le fruit de ce pieux exercice.

Quand nous nous sentons piqués, offensés d'un mot ou d'un acte, dit ou fait peut-être sans aucune intention mauvaise, et que nous les examinons sous leur plus mauvais jour, c'est encore l'imagination qui rappelle ce mot, qui reproduit cet acte avec leurs circonstances les plus défavorables et les plus propres à nous indisposer contre celui dont nous croyons avoir juste sujet de nous plaindre.

Quand nous jetons un sombre coup d'œil sur l'avenir, et que notre âme, naturellement triste, devient plus triste encore parce qu'elle se représente des accidents qui restent fort souvent à l'état de chimères, c'est encore l'imagination qui nous jette dans ce nouveau fonds d'ennui, d'inquiétude et de mélancolie si nuisible à l'âme et si préjudiciable aux fruits du divin ministère.

Quand nous prenons une indisposition légère pour une maladie grave ; quand nous regardons comme nécessaires des précautions minutieuses qu'aucune raison sérieuse ne motive, et que nous nous rendons presque inutiles à force de diminuer la dose de travail dont nous sommes réellement capables, c'est encore l'imagination, mise en jeu par l'ennemi de tout bien, qui paralyse les œuvres de zèle que nous pourrions entreprendre.

Quand, entraînés dans un sens tout opposé, nous nous formons d'avance des joies, des plaisirs, des

applaudissements, des succès, et toute une série d'événements heureux que nous voyons en quelque sorte se dérouler actuellement sous nos yeux, et qui peut-être, hélas ! n'existeront jamais que dans nos idées, c'est encore l'imagination qui nous agite et nous distrait par ses folies, en attendant qu'elle nous abatte par les déceptions qu'elle nous ménage.

Quand nous cédons aux élans de notre verve dans la composition de nos discours, c'est encore l'imagination qui très-souvent nous égare. Que de fois ne s'exerce-t-elle pas aux dépens du jugement ! Si ce dernier ne corrige pas sa frivole compagne, s'il ne la tient pas dans de justes limites, elle croira faire merveilles, et ne fera dire que des sottises. Les discours composés sous son influence, et presque sous sa dictée, seront pleins d'images, mais vides de choses ; ils auront un certain éclat, mais un éclat qui éblouira quelques esprits légers et fatiguera tous les autres.

Nous n'en finirions point si nous énumérions ici tous les maux que produit l'imagination quand on l'abandonne à elle-même. Qui préviendra ses dangereux écarts, si ce n'est la mortification qui, nous faisant recourir sans cesse à la vigilance, à la prière, aux inspirations d'une raison éclairée et d'une foi solide, nous introduira dans la voie de la divine sagesse ?

— *Nos passions.* A ce mot, nous nous représentons tout à l'heure des ennemis furieux, des combats à outrance, de brillantes victoires ou d'humiliantes défaites.

« Le combat contre les passions, dit le Père

» Nepveu, est le principal exercice de la mortification chrétienne : il doit être ardent pour ne point se rebuter des difficultés ; continuel, pour ne pas laisser passer de jour ni même d'heure sans s'y appliquer, de sorte que la devise d'un véritable chrétien doit être celle de saint Paul : *Quotidiè morior* ;... enfin il doit être constant pour ne finir qu'avec la vie, puisque tant que nous vivrons, nous aurons toujours dans nous des ennemis à combattre. *Toute dévotion* (pesons bien ceci) *qui n'aboutit pas là est un amusement ou une illusion.* »

Malheureusement nous ne sommes peut-être pas tous bien convaincus de cette vérité, ou si nous l'admettons en spéculation, nous l'oublions en pratique. Ce qui nous trompe en ce point, c'est que nous regardons comme vaincues, comme détruites et anéanties, des passions qui ne sont quelquefois que cachées, déguisées, ou légèrement restreintes dans leur exercice. Quand nous pensons aux ravages qu'elles opéraient en nous au passé, et quand nous voyons que ces grands ravages n'ont plus lieu, nous ouvrons notre âme à une douce confiance ; et ce qui augmente notre confiance, c'est ce fonds de détermination où nous sommes de ne nous replonger jamais dans nos anciennes misères. Les choses étant ainsi, pourquoi trembler ? pourquoi veiller sans cesse ? pourquoi s'assombrir par l'exercice continuel d'une mortification gênante ? Pourquoi, chers confrères ? Parce qu'il est crit : *Vigilate et orate, ne intretis in tentationem. — Quod vobis dico, omnibus dico : Vigilate. — Qui stat, videat ne cadat. — Sobrii estote et vigilate, quia adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens circuit*

quærens quem devoret. — *Cum metu et tremore vestram salutem operamini.* Pourquoi trembler ? pourquoi se mortifier ? Parce que nous ne sommes pas plus parfaits que saint Paul qui tremblait pour lui-même, et qui se mortifiait avec sévérité, non pas pour pratiquer un exercice de perfection, entendons-le bien, mais pour dompter une chair rebelle qui pouvait à chaque instant le transformer en réprouvé, tout saint qu'il était : *Castigo corpus meum et in servitutem redigo : ne fortè cùm aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar.*

— Nous aimons à nous représenter nos passions comme détruites, parce que la mortification nous fait peur, et que les joies de la victoire nous plaisent beaucoup mieux que les violences du combat ; mais, hélas ! sont-elles donc réellement détruites, nos passions, et n'est-il pas vrai de dire qu'elles sont plutôt assoupies qu'éteintes ? Jugeons-en par quelques réflexions.

Nous ne voudrions pas nous abandonner aux scandaleux éclats d'une violente colère ; c'est vrai : mais si nous nous permettons, à la moindre occasion, des brusqueries, des impatiences, des vivacités, des paroles plus que sévères, pouvons-nous dire que la passion de la colère est éteinte dans notre âme ?

Nous ne voudrions pas nous ériger en ambitieux déclarés, ni mettre au service de notre ambition des moyens méprisables, nuisibles à des concurrents, et réprouvés par la raison et par la foi ; c'est bien vrai : mais si nous désirons par vanité l'estime de nos supérieurs, si nous soupirons après

l'honneur d'un poste éclatant, si nous recherchons les éloges, si la moindre humiliation nous abat, pouvons-nous dire que la passion de la vaine gloire est éteinte dans notre âme ?

Nous ne voudrions pas assurément imiter l'avare qui meurt de faim sur des tas d'or, et vit comme le plus pauvre des pauvres dans l'appréhension de la pauvreté qu'il redoute et qui n'arrive jamais ; c'est très-vrai : mais si nous thésaurisons nous-mêmes, si notre bourse est sourde aux plaintes de l'indigent ; si les bonnes œuvres languissent auprès d'un coffre qui pourrait les rendre florissantes ; si nous avons autant de bonheur à recevoir que de peine à débourser, pouvons-nous dire que la passion de l'avarice est éteinte dans notre âme ?

Nous ne voudrions pas, comme des joueurs effrénés, nous exposer à une ruine complète pour satisfaire l'ardeur impétueuse qu'inspirent l'amour du jeu et l'appât du gain : c'est très-vrai encore : mais si le jeu a pour nous des charmes, si nous nous y livrons avec un vif plaisir, si nous lui consacrons très-fréquemment les longues heures que réclame un ministère en souffrance, pouvons-nous bien dire que la passion du jeu est éteinte dans notre âme ?

Nous ne voudrions pas très-certainement scandaliser les peuples par des immoralités indignes du sacerdoce, c'est vrai, c'est très-vrai : mais si nous sentons en nous un cœur sensible, une chair rebelle, une imagination vive, une inclination naturelle à des attachements innocents sans doute, mais qui pourraient si aisément cesser de l'être, pouvons-nous dire que la plus dangereuse des passions soit éteinte dans notre âme ?

En parcourant ainsi toutes les passions, ne devons-nous pas voir et avouer même, si nous sommes sincères, que nous sommes à deux pas du brasier, ou plutôt que nous le portons en nous-mêmes, et que si la mortification ne nous vient perpétuellement en aide, il ne faudra qu'une occasion, qu'une imprudence, qu'un moment de distraction ou de vertige, pour faire une de ces chutes qui précipitent le prêtre du sommet de la gloire dans le profond abîme de l'abjection?

— *Notre volonté.* Tout le bien que l'homme opère et tout le mal qu'il commet, tirant leur mérite et leur démérite de l'exercice de sa volonté, il est clair que c'est surtout de ce côté que la mortification doit se tenir en garde.

La mortifions-nous, cette volonté, qui d'elle-même incline beaucoup plus vers le vice que vers la vertu? Examinons.

Une volonté mortifiée renonce à ses inclinations les plus naturelles quand elles sont contraires à la loi de Dieu ou qu'elles mettent obstacle à la perfection. La volonté immortifiée, au contraire, veut avant tout se satisfaire, et si quelquefois elle veut un sacrifice, c'est moins à la volonté de Dieu qu'elle le fait, qu'aux châtiments éternels dont il menace. Ce qui le prouve, c'est que quand elle voit qu'une demi-révolte n'attirera point ces châtiments, elle suit sa mauvaise inclination sans scrupule.

Une volonté mortifiée n'entretient point de vains, de frivoles désirs ; ceux-là mêmes qui sont dans l'ordre, elle s'applique à en modérer l'empresse-

ment et la vivacité, disant avec saint François de Sales : *Je désire peu de chose, et le peu que je désire, je le désire bien peu.* La volonté immortifiée, au contraire, fortifie ses désirs au lieu d'en diminuer l'intensité, et non-seulement elle les entretient, mais elle poursuit sans relâche les divers moyens de les réaliser : or, comme elle échoue fréquemment, il en résulte du trouble, de l'agitation, de l'abattement et une sorte d'incapacité pour le bien.

Une volonté mortifiée voit dans la volonté des supérieurs la volonté de Dieu même ; la moindre désobéissance est à ses yeux une révolte, et jamais elle ne s'en rend coupable, quelque légère que soit la chose commandée. Une volonté immortifiée, au contraire, élude la volonté des supérieurs, échappe par mille biais à ce qu'ils prescrivent, justifie sa conduite oblique par des raisons qui ne sont pas même spécieuses et qui ne trompent que ceux qui veulent être trompés.

Une volonté mortifiée, non-seulement ne redoute point, mais regarde comme très-avantageux le lien si salutaire d'une règle précise qui la dirige en tout et prévient ses écarts. Une volonté immortifiée, au contraire, ne peut s'accommoder d'aucune entrave : l'assujettissement à un règlement, si peu sévère qu'il soit, est pour elle un joug insupportable. Le caprice, l'indépendance, le désordre, la liberté sans contrôle, voilà ce qui lui plaît.

Une volonté mortifiée, enfin, se fait un plaisir et même un devoir de céder non-seulement à la volonté des supérieurs, mais encore à celle de tout le monde, quand la gloire de Dieu ou les intérêts du prochain le permettent. Une volonté immor-

tifiée, au contraire, veut opiniâtrément ce qu'elle veut. Jamais de sacrifice à la paix, à la charité, à la douceur ou aux bienséances sociales. L'entêtement, voilà sa vie ; triompher de toute volonté qui lui résiste, voilà sa gloire.

Jugeons par ces règles si notre volonté subit les lois de la mortification, ou si elle a le malheur de s'en affranchir.

— *Notre chair.* « Chez nous, disait un généreux martyr de Lyon, l'âme commande et le » corps obéit. » Celui qui pourrait parler ainsi de lui-même avec vérité, serait mortifié selon la chair. *Caro concupiscit adversùs spiritum,* nous dit saint Paul. Qui ne connaît ce perpétuel combat de la chair contre l'esprit? La première n'a que des appétits sensuels, elle incline sans cesse vers le matériel, les passions les plus grossières satisfont ses instincts. L'esprit, au contraire, tend de lui-même vers des jouissances intellectuelles conformes à sa nature, et quand surtout il est éclairé des pures lumières de la raison et de la foi, il prend en dégoût les fausses joies de la terre et ne soupire qu'après les biens solides que Dieu lui propose. Mais quand il subit les funestes influences ou plutôt la honteuse servitude de la chair, alors il semble qu'il devienne tout charnel lui-même ; les joies de la vertu ne sont plus ses joies; les vérités de la foi ne sont plus la matière de ses méditations habituelles. Il est esclave, la chair l'a subjugué, c'est elle qui domine.

Voulons-nous savoir si, chez nous, la chair est soumise à l'esprit, ou si elle a usurpé une partie

de l'autorité qu'elle ne doit jamais exercer? Examinons.

Puisons-nous nos joies les plus douces dans le service de Dieu et la pratique de nos saintes obligations?

Est-ce là que nous sommes vraiment heureux, et hors de là nous trouvons-nous dans un état de gêne et de malaise?

Aimons-nous les jeux, les festins, les assemblées bruyantes, les curiosités vaines et tout ce qui flatte la partie corporelle de notre être? Saisissons-nous avec ardeur toutes les occasions qui se présentent de nous procurer des satisfactions de cette nature?

Nos entretiens eux-mêmes n'annoncent-ils point que les jouissances matérielles ont pour nous plus de douceur que les spirituelles? Parlons-nous souvent et avec chaleur des premières, parlons-nous rarement et froidement des secondes?

N'aimons-nous pas beaucoup mieux des visites frivoles et des récréations excessives, que des travaux sérieux, que des études utiles aux peuples et à nous-mêmes?

Ne trouvons-nous point que les heures fuient avec rapidité quand notre chair se satisfait, et qu'elles s'écoulent avec une insupportable lenteur quand nous sommes en prière?

Si, à ces diverses questions, nous sommes obligés de faire de tristes réponses, hâtons-nous d'aller chercher dans la mortification le remède à la sensualité qui nous gagne.

— *Nos sens.* Voilà, nous le savons bien, les ave-

nues du démon, les puissants auxiliaires des passions, les larges portes où se précipite le péché, portes toujours ouvertes si la mortification ne les tient fermées. Que n'avons-nous pas dit, que ne disons-nous pas tous les jours à nos auditeurs dans la chaire, à nos pénitents au saint tribunal sur les dangers auxquels ils s'exposent en donnant à leurs sens la liberté dont ils sont si avides ! Ces salutaires avis, ces leçons si sages, les suivons-nous nous-mêmes ?

Nos *yeux* sont-ils toujours conduits et gouvernés par la modestie? vivons-nous à leur égard dans une crainte habituelle, nous rappelant les deux crimes énormes qu'un seul regard fit commettre à David, tout appuyé qu'il était du secours de Dieu?

On voit quelquefois des prêtres qui, sans intention mauvaise assurément, mais avec une légèreté dangereuse et peu édifiante, n'ont aucune retenue dans leurs regards. Ils veulent voir tout ce qui les entoure, rien ne leur échappe; confiants en eux-mêmes, ils arrêtent leurs yeux, sans le moindre scrupule, sur certains objets que des laïques pieux se reprocheraient de regarder. Cette immodestie, outre le danger qui l'accompagne, contrastant avec la sainteté qu'on sait devoir être l'apanage du prêtre, scandalise les fidèles qui en sont témoins ; et autant ils ont d'estime pour le prêtre timide, réservé, modeste dans ses regards, autant ils en ont peu pour celui qu'ils voient habituellement si peu mortifié sous ce rapport.

— Le sens de l'*ouïe* est encore très-souvent l'occasion d'une multitude de péchés. Modérons-

nous l'empressement naturel que nous avons d'ap
prendre les nouvelles et les bruits qui circulent
Recueillons-nous avec avidité ce que nous enten
dons ? Ne laissons-nous point voir cette avidit
et ne stimulons-nous point par là ce désir qu
l'on a de nous raconter une foule d'inutilités qu
remplissent notre esprit de bagatelles et, par suit
de distractions au temps de la prière ? Ne provo
quons-nous pas même ces récits frivoles, et n'a
lons-nous point, par pure oisiveté, passer de lon
gues heures auprès des personnes légères qui n'on
de goût que pour des futilités de cette nature
N'entendons-nous pas même quelquefois des chose
dont la charité se tient offensée, et au lieu de cou
per court à de telles confidences quand nous l
pouvons, ou de montrer du moins notre impro
bation par un silence expressif, ne faisons-nou
pas voir que de telles conversations nous intére
sent et nous amusent ?

Nous savons bien que le saint prêtre, le prêtr
mortifié fait exactement le contraire de ce qui vien
d'être dit : imitons donc, puisque nous devons êtr
saints nous-mêmes, l'édifiante modestie et la cha
ritable réserve dont il nous donne l'exemple.

— Le *tact* est incontestablement le plus délica
et le plus impressionnable de tous nos sens. San
doute, nous ne voudrions jamais nous permettre
en ce point, ce que réprouve la sainte vertu d
chasteté. Mais sans aller jusqu'aux excès qu'ell
condamne, ne pourrait-on point nous reproche
quelques légèretés malséantes soit envers nous
mêmes, soit envers les autres ? Un grand fonds d

gaieté, un épanchement naturel, une immortification générale, une familiarité qu'on croit autorisée par des liaisons d'enfance font quelquefois faire de petites imprudences qui ne sont pas toujours sans un certain danger, surtout quand la conscience est peu délicate et la piété peu solide.

Quelque bien affermie que soit la sainte chasteté dans notre âme, elle n'est certainement pas plus inébranlable que celle de tant de saints qui, comme l'innocent Louis de Gonzague, non-seulement ne se permettaient jamais ce qui vient d'être dit, mais n'arrêtaient pas même leur vue sur leurs propres sœurs ou leur propre mère.

On dira peut-être que c'est un pieux excès qui ne saurait-être proposé comme une règle rigoureuse. Sans vouloir discuter sur ce point, nous dirons seulement qu'en agissant ainsi on devient saint, et qu'en agissant autrement on aboutit souvent à d'affreux abîmes.

— Mais que dirons-nous de la *langue* et des ravages qu'elle opère quand on l'abandonne à l'intempérance dont elle est susceptible? « Celui qui ne » pèche point en paroles, nous dit l'apôtre saint » Jacques, est un homme parfait qui peut tenir » tout le corps en bride.... La langue est un feu. » C'est un monde d'iniquités; elle n'est qu'un de » nos membres, et elle infecte tout le corps, elle » enflamme tout le cours de notre vie, et elle est » elle-même enflammée du feu de l'enfer.... Elle » est un mal inquiet et intraitable, elle est pleine » d'un venin mortel. »

Quelles expressions énergiques! c'est l'Esprit

saint qui les emploie pour nous détourner des maux incroyables que les excès de langue opèrent tous les jours.

Que nous dit la conscience sur ce point capital ? Ne sommes-nous point des prêtres grands parleurs, parlant toujours plus et plus haut que personne dans les conversations? Ne parlons-nous point avec légèreté, blessant par nos discours l'humilité, la douceur, la charité, la modestie, peut-être même, par mégarde, la plus belle de toutes les vertus? Nos imprudences de langage n'ont-elles point quelquefois des suites très-fâcheuses, et ne sont-elles pas la source de bien des peines que nous nous attirons à nous-mêmes par des rapports exagérés, par des révélations indiscrètes, par des railleries caustiques et envenimées ?

Quel immense intervalle entre un prêtre qui se conduirait de la sorte, et ce prêtre pieux qui ne dit pas un mot sans l'avoir pesé, qui édifie tout le monde par la modestie de son recueillement, et qui pourra se présenter sans crainte au tribunal de celui qui a dit : *Dico vobis, quoniam omne verbum otiosum quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii!*

— Quant au *goût*, jamais un prêtre ne sera vraiment saint si la mortification de ce sens lui est étrangère. Ce n'est pas nous qui posons ce principe, ce sont les saints eux-mêmes qui tiennent ce langage.

« La perfection, dit saint Liguori, consiste en grande partie à mortifier la sensualité du goût. »

« Quiconque veut faire quelques progrès dans

la perfection, dit saint André Avellin, doit commencer par mortifier son goût. »

« Tous les saints, dit saint Léon, ont débuté dans la carrière de la sainteté par la mortification du goût. »

Saint Philippe de Néri dit un jour à un de ses pénitents, qui n'avait pas bien pratiqué cette mortification : *Mon enfant, si vous ne mortifiez pas votre goût, vous ne serez jamais saint.*

Au fait, cela doit-il nous surprendre ? Ne savons-nous pas que l'intempérance dans les aliments a pour effet tout particulier de sensualiser l'homme? Qu'est-ce qu'un homme qui fait consister le bonheur dans le boire et dans le manger? où est sa dignité d'homme? où est sa dignité de chrétien? Mais où serait, grand Dieu! sa dignité de prêtre, s'il cherchait le bonheur dans cette sensualité grossière? Que voudriez-vous demander à cet homme charnel, en fait d'œuvres de piété, de charité, de dévouement et de zèle? Tout absorbé dans la vie des sens, quelle place y aurait-il dans son âme pour les généreux sentiments et pour les saints transports du divin amour?

Tous nos pieux lecteurs ratifieront, sans aucun doute, les réflexions qui précèdent. Mais quelques-uns peut-être n'en feront l'application qu'à ce très-petit nombre de prêtres dégradés, qui ne rougissent pas de donner aux peuples l'affreux scandale de l'intempérance poussée jusqu'à son dernier terme. Ne nous y trompons pas, chers confrères, on peut commettre une multitude de péchés en cette matière; on peut même surtout, dans notre sainte profession, scandaliser les fidèles sans se porter aux

graves excès dont nous venons de parler. Voyo
si nous n'aurions point à cet égard quelques rep
ches à nous faire.

Aimons-nous la bonne chère? nous plaisons-no
dans les festins? ou n'y allons-nous, comme
saint prêtre, qu'à contre-cœur, rarement, et po
obéir à de justes bienséances ? Sommes-nous sob
dans l'usage des aliments, et édifions-nous les fi
les par cette sobriété ? Nous imposons-nous com
règle de mortification quelques privations, surt
dans les grands repas où nous sommes forcés
nous trouver? Nous tenons-nous en garde cont
l'attrait naturel pour les liqueurs fortes, dont l'h
bitude est si aisée à contracter et si difficile à
truire? N'est-ce pas nous quelquefois qui, dans d
festins, absorbons la plus grande quantité de
liqueurs, nous rassurant sur ce que nous n'en so
mes pas incommodés, et ne voulant pas voir q
est triste et humiliant pour des prêtres de se m
trer en ces occasions moins sobres que des laïqu
Ne parlons-nous point d'une manière trop exc
sive de la délicatesse exquise de tels ou tels m
pour lesquels nous professons un goût tout pa
culier? Ne prononçons-nous point en maîtres et
connaisseurs expérimentés, nous ne voulons
dire en amateurs, sur le mérite et la qualité
vins, tenant à honneur de deviner leur nom,
nous exposant à acquérir la triste réputation
gourmets habiles ?

Veillons, chers confrères, veillons sur nous-m
mes avec une attention toute particulière, et p
nons bien garde de tomber jamais au rang de
ministres prévaricateurs que flétrissait saint P

'ec une foudroyante énergie. Pesons bien chacune
) ses paroles : *Multi ambulant, quos sæpè dicebam
obis (nunc autem et flens dico) inimicos crucis Christi,
uorum finis interitus, quorum Deus venter est, et
loria in confusione ipsorum, qui terrena sapiunt.*
étestons cette vie sensuelle qui arrache des lar-
es au grand apôtre, et montons avec lui dans ces
gions supérieures qui seules conviennent à notre
cerdoce : *Nostra autem conversatio in cœlis est :
ndè etiam expectamus Dominum nostrum Jesum
hristum, qui reformabit corpus humilitatis nostræ
nfiguratum corpori claritatis suæ.*

— La voilà donc étalée sous nos yeux la grande
isère de l'homme, telle que le péché originel
ous l'a faite. La voilà, cette misère à laquelle la
ortification seule peut apporter remède ! N'avions-
ous pas raison de dire que l'homme abandonné
lui-même n'est qu'une grande et triste ruine ?
aintenant que nous l'avons vu en détail, qu'on
se si la gangrène du péché ne l'a pas envahi tout
ntier, et si l'on ne peut pas lui appliquer, en un
itre sens que celui du Prophète, mais avec la
ième vérité d'expressions, ces paroles de nos
ints Livres : *A planta pedis usque ad verticem,
on est in eo sanitas.*

Que cette vue cependant ne nous jette point
ans le découragement, ce qui serait le comble de
otre misère et la rendrait incurable. Le mal est
rand, sans doute, mais le remède, et un remède
nfaillible, est entre nos mains. La mortification a
péré chez les saints, et opère tous les jours encore
hez une multitude de dignes prêtres, des cures

admirables. Armons-nous donc de cette mortifi tion, et employons les moyens suivants dont e prescrit l'usage.

Convainquons-nous d'abord de son indisp sable nécessité. — Demandons instamment à Di le courage nécessaire pour pratiquer cette ver — Considérons avec attention les points prin paux qui réclament chez nous une prompte radicale réforme. — Interrogeons-nous sous l' de Dieu pour savoir quel est notre défaut do nant. — Livrons-lui chaque jour de nouvea combats en pratiquant quelques actes de la ve qui lui est opposée. — Châtions notre chair, pu qu'elle est notre ennemi capital. — Attaquons-la la soustraction de ce qu'elle désire avec excès. Recourons même, s'il le faut, aux pénitences c porelles que nous permettra notre directeur. Tenons nos sens en bride et ne les fortifions p par une coupable indulgence. — Soyons habitu lement modestes, vigilants, recueillis, prudents réservés. — Souvenons-nous que nous somm prêtres, ministres de Jésus-Christ, formes et m dèles de son troupeau, obligés plus étroitem que qui que ce soit au monde de retracer en n personnes la mortification qu'il pratiquait l même : *Semper mortificationem Jesu in corp nostro circumferentes, ut et vita Jesu manifeste in carne nostra mortali.*

Alors nous serons des prêtres vraiment dign de notre auguste vocation, alors nous jouirons bonheur que la mortification procure à ceux q l'embrassent avec une sainte ardeur; alors no édifierons les peuples et nous sauverons pl

d'âmes par notre vie pénitente et mortifiée, que par les discours les plus éloquents qui n'auraient pas cette sainte vie pour appui.

CHAPITRE X

Humilité. — Abnégation. — Pureté d'intention. — Nécessité toute spéciale de ces vertus pour le prêtre. — Humilité dans les pensées et dans les sentiments.

— Saint Grégoire a écrit un mot qui devrait faire frémir tous ceux qui ne sont pas humbles ; il a dit que « le signe le plus évident de la réprobation, c'est l'orgueil : » *Evidentissimum reproborum signum est superbia.*

Effectivement, quand ce péché ne damne pas directement par lui-même les hommes qui le commettent, il les damne par une multitude d'œuvres mauvaises qui semblent tout d'abord lui être étrangères, mais qui découlent de lui comme d'une source empoisonnée. On pourrait même dire que cette étroite liaison qu'il a avec les autres vices est un des traits principaux qui le caractérisent.

Peu de personnes croient l'orgueil aussi nuisible qu'il l'est en effet ; et cette ignorance où l'on est du mal qu'il produit fait qu'on l'épargne assez volontiers et que même, au lieu de le combattre, on l'accueille sans défiance. Du moins, si on le reconnaît pour un mal, on ne le regarde pas comme un mal très-considérable. Tout le monde sait qu'une violente colère sans motif légitime, une

injustice notable, une médisance grave, un acte impur, sont des fautes mortelles. Mais quand on examine au flambeau théologique cette foule de pensées, de paroles et d'actions viciées par l'orgueil, et que l'on en voit peu qui dépassent les bornes du véniel, on se tranquillise et l'on continue de marcher dans sa mauvaise voie.

Cette disposition, qui assurément n'est pas rare, est excessivement dangereuse. Mieux vaudrait cent fois avoir à combattre un ennemi terrible et bien connu pour tel, qu'un ennemi qui n'a rien de redoutable en apparence, mais qui dispose secrètement d'une armée formidable.

Nous ne saurions donc recommander avec trop d'instances à nos dignes confrères de se tenir perpétuellement en garde contre le piége que nous venons de découvrir. Des milliers de réprouvés s'y sont laissé prendre, et n'ont reconnu qu'en enfer que l'orgueil était la cause première de leur damnation.

— Les réflexions qui précèdent ne sont pas assez souvent l'objet de nos méditations. Les vices manifestement odieux nous frappent, les vices cachés ou qui nous semblent peu graves nous laissent insensibles.

Un homme se sépare de l'Église par l'hérésie, et chacun dit : « Le malheureux ! il a perdu la foi. » C'est vrai, mais avant de perdre la foi, il avait perdu l'humilité ; et c'est parce qu'il n'a pas voulu soumettre humblement son jugement à celui de l'Église, qu'il a arboré contre elle l'étendard de la révolte.

Un autre, ivre de colère, vomit des flots d'injures, blasphème le nom de Dieu, et ne saît plus ni ce qu'il dit ni ce qu'il fait. « Quel péché de colère, dit-on, quels blasphèmes ! » C'est vrai ; mais on ne pense pas que le principe de ces crimes énormes a été un simple péché d'orgueil. Cet homme n'a pas eu assez d'humilité pour supporter un léger froissement, une petite contrariété, quelques mots peu mesurés qui lui ont été dits : son orgueil s'en est irrité, et de là sont venus ses transports furieux et ses blasphèmes.

Un vindicatif vit et meurt dans son péché, et l'on dit : « Mourir sans se réconcilier avec son ennemi, quelle mort affreuse ! » C'est très-vrai ; mais on ne pense pas qu'avec un peu d'humilité, la réconciliation se fût opérée à l'instant même.

Un impudique (ceci semble plus extraordinaire) s'abandonne sans remords à ses passions brutales; et les bons chrétiens qui connaissent ses désordres disent en gémissant : « Le misérable ! il immole sans pudeur la plus belle des vertus. » C'est vrai, mais soyez sûr qu'il avait commencé par immoler l'humilité, puisque, selon le témoignage des saints et de saint Augustin en particulier, rien n'est plus ordinaire que de voir celui qui s'élève par l'esprit, humilié par la chair.

Ainsi en est-il de plusieurs autres vices qu'il est inutile d'énumérer en détail, et qui tous ont l'orgueil pour premier principe.

Au reste, il faut bien qu'il en soit ainsi, puisqu'il est écrit dans nos saints Livres : *Initium omnis peccati, superbia.* Il faut bien que ce vice soit beaucoup plus grave aux yeux de Dieu qu'il ne l'est

aux nôtres, puisqu'il n'a point assez d'anathèmes pour foudroyer l'orgueilleux : *Superbis resistit. — Dies Domini super omnem superbum, et super omnem arrogantem; et humiliabitur. — Odibilis coràm Deo est et hominibus superbia. — Qui se exaltat humiliabitur. — Dispersit superbos mente cordis sui; deposuit potentes de sede. — Quod hominibus altum est, abominatio est antè Deum.*

L'Esprit-Saint, qui est un esprit de sagesse et de vérité, n'emploierait point de telles expressions pour peindre l'horreur que lui inspire l'orgueil, si ce vice n'avait réellement en lui-même un caractère tout particulier de malice, et s'il n'était, chez celui qui s'y abandonne, la source d'une multitude de péchés qu'il ne commettrait point s'il était humble.

— Nous dirons encore de l'humilité ce que nous avons dit des autres vertus, savoir, qu'elle convient tout spécialement au prêtre, non-seulement parce que la sainteté de sa profession l'oblige de posséder toutes les vertus à un degré plus éminent que le simple fidèle, mais encore parce que, remplissant à chaque instant des fonctions sacrées d'une incompréhensible sublimité, agissant sans cesse au nom de Dieu, dont il est l'instrument, montant tous les jours au saint autel pour y immoler Jésus-Christ, et faisant ainsi perpétuellement l'œuvre de Dieu malgré sa faiblesse comme créature et son humiliation comme pécheur, il doit évidemment s'abaisser à proportion que Dieu l'élève. Sa grande misère lui est propre ; elle lui appartient tout entière ; mais la dignité sacerdotale

dont il est investi lui est conférée, et conférée par Jésus-Christ, qui s'est humilié jusqu'au néant : *Exinanivit semetipsum.* Quelle horreur donc si, oubliant qu'il n'est rien, il se laissait dominer par l'orgueil, vice odieux que le divin Sauveur a particulièrement en abomination : *Quod hominibus altum est, abominatio est antè Deum !*

C'était cette morale éminemment chrétienne que la très-sainte Vierge pratiquait avec une perfection que nous ne saurions trop admirer, et que nous devons nous efforcer de retracer en nous-mêmes. Elle surpassait toutes les créatures, même angéliques, par l'excellence de sa dignité, et elle était la plus petite et la plus humble des enfants de Dieu par la profondeur de ses abaissements : pourquoi ? parce que, parfaitement éclairée sur son indigence comme créature, elle se sentait toute pénétrée de confusion en voyant qu'elle avait été choisie pour être la mère du divin Rédempteur. La mesure de son élévation était la mesure de son humilité. Ainsi, et à bien plus forte raison, doit-il en être de ceux qui sont honorés du sacerdoce, puisque, bien moins saints que Marie, ils remplissent des fonctions qu'elle n'a jamais eu le pouvoir d'exercer.

D'un autre côté, l'humilité nous est encore tout spécialement nécessaire, parce que si malheureusement nous étions habituellement dominés par l'orgueil, nous commettrions certainement ce péché dans plusieurs actes de notre saint ministère, ce qui serait doublement abominable aux yeux de Dieu, qui nous a confié ce ministère pour sa gloire et non point pour la nôtre, pour le salut des âmes et non point pour servir de pâture à un vice qu'il déteste.

Nous devons encore être humbles et plus humbles que personne, parce que nous avons besoin de grâces bien plus considérables que les simples fidèles. Des grâces communes suffisent à ceux qui n'ont que des fonctions communes à remplir. Mais quelles grâces ne faut-il pas au prêtre pour monter tous les jours au saint autel, pour absoudre des milliers de pécheurs et pour continuer parmi les peuples le ministère d'un Dieu ! Or, ce n'est pas aux orgueilleux, mais aux humbles que Dieu promet sa grâce : *Superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.*

Enfin, nous devons être plus humbles que les chrétiens ordinaires, parce que nous sommes par état les docteurs de l'humilité. C'est nous qui prêchons la nécessité de cette vertu ; c'est nous qui foudroyons l'orgueil et les orgueilleux ; c'est nous qui expliquons aux fidèles la parabole frappante du pharisien et du publicain, dans laquelle le divin Sauveur nous montre si clairement l'humilité récompensée et l'orgueil confondu. Or, comment oserions-nous faire l'éloge d'une vertu qui ne serait point en nous, et déclamer éloquemment contre un vice dont nous serions coupables ?

— Examinons maintenant notre conduite, et voyons ce que nous sommes, en pratique, relativement à l'humilité.

Et d'abord, *sommes-nous bien convaincus de la nécessité de cette vertu ?*

Oui, en général ; non, dans une multitude d'occasions particulières que nous avons à chaque instant de la pratiquer. Abordez un prêtre, quel qu'il

soit, et demandez-lui sans préambule s'il pense que l'humilité soit une vertu nécessaire? Assurément il vous répondra par un sourire de pitié; puis, s'il croit que vous l'interrogez sérieusement, il vous dira que l'humilité est la vertu chrétienne par excellence, qu'elle est l'âme du christianisme, que c'est elle qui a condamné et remplacé l'orgueil païen, qu'elle était la vertu chérie de Jésus, qu'il l'a pratiquée constamment depuis la crèche jusqu'au Calvaire, et qu'enfin s'il est dans la morale évangélique une vérité passée généralement à l'état d'axiome, c'est que *l'humilité est le fondement de toutes les vertus, comme l'orgueil est la source de tous les vices.*

Voilà très-certainement ce que tout prêtre répondrait à celui qui lui demanderait si l'humilité est nécessaire. Pas de difficulté sur le principe : il est unanimement reconnu. Mais si l'on vient à son application pratique, c'est alors qu'on cesse de s'entendre et que la diversité d'action commence à se produire. Le prêtre vraiment humble reste fidèle à son principe; il pratique ce qu'il croit : le prêtre que l'orgueil séduit trahit son principe; il est humble en spéculation et orgueilleux en pratique.

Auquel des deux ressemblons-nous? L'humilité n'est-elle point pour nous une brillante théorie, une vertu non-seulement chrétienne, mais profondément philosophique, une conception surhumaine qu'il n'appartenait qu'au ciel de révéler à la terre? Sans doute, tout cela se peut dire avec juste raison de l'humilité : mais tout cela se peut dire sans que l'on soit humble! et, aux yeux de Dieu, qui ne récompense pas les belles pensées et

les belles phrases, mais les œuvres, il n'y a d'essentiel en cette matière que la nécessité de l'humilité *pratique.* Eh bien, donc ! sommes-nous convaincus de la nécessité d'être humbles? Cette conviction s'annonce-t-elle par autre chose que par de hautes spéculations et de pompeux discours? Agissons-nous comme des hommes parfaitement convaincus de la nécessité de l'humilité réduite à l'acte? Voilà, nous le répétons, le point essentiel; sans lui, avec toutes nos abstractions philosophiques et théologiques, avec tous nos discours profonds ou réputés tels, nous ne sommes que de froids idéologues et de vains déclamateurs. Nous parlons vertu, et nous ne sommes pas vertueux; nous disons des choses merveilleuses sur l'humilité, et nous ne sommes pas humbles, et c'est à nous que s'adresse l'auteur de l'*Imitation*, quand il dit: *Quia magis eligunt magni esse quàm humiles, ideò evanescunt in cogitationibus suis. Verè magnus est qui in se parvus est, et pro nihilo omne culmen honoris ducit.* Continuons notre examen.

— *Ne nous croyons-nous point suffisamment humbles parce que nous ne commettons pas de fautes très-graves contre l'humilité ?*

Voilà, sans aucun doute, une illusion très-commune non-seulement chez les laïques, mais chez les prêtres eux-mêmes. L'orgueil, quoique péché mortel de sa nature, selon la théologie, n'étant très-souvent que véniel par légèreté de matière, on se croit suffisamment humble quand on ne blesse pas notablement l'humilité. Nous ne connaissons rien de plus dangereux pour une personne

obligée à la sainteté, comme l'est le prêtre, que de faire de la perfection la théologie à la main. Que de réductions à opérer dans nos martyrologes, si ceux dont les noms y sont inscrits avaient entendu la sainteté de cette manière ! Si la vie sainte que les divines Écritures, l'Église, la théologie, les Pères et les docteurs exigent du prêtre, se réduit à la simple exclusion du péché mortel, quelle différence y a-t-il entre la sainteté des prêtres et celle des laïques ? Quelle sera sa perfection si, sur tous les points de la loi, et notamment en ce qui touche les fonctions augustes qu'il remplit tous les jours, sa vie est un tissu de fautes vénielles plus ou moins graves ? Où sera l'édification qu'il doit donner, la bonne odeur de Jésus-Christ qu'il doit répandre, le zèle ardent dont il doit brûler, et le tendre amour qu'il doit avoir pour le divin Sauveur, qui, en le faisant son ministre, lui a demandé, comme à Pierre, s'il l'aimait plus que les autres : *Diligis me plus his?*

Mais, pour en venir spécialement à la vertu d'humilité que nous traitons en ce moment, quels prêtres serons-nous si nous pouvons sans scrupule nous complaire en nous-mêmes, nous préférer aux autres, courir après les louanges, cacher, déguiser, diminuer, excuser nos défauts, vanter nos qualités, soutenir obstinément notre opinion, recevoir mal de sages avis, traiter le prochain avec hauteur et nous rechercher nous-mêmes en presque toutes nos œuvres ? Nous croirons-nous vraiment humbles, suffisamment humbles, pourvu que, prenant isolément chacun de ces manquements, nous puissions nous dire qu'ils n'outrepassent point les

bornes du véniel? L'Église aura-t-elle en nous des serviteurs dévoués? Les peuples auront-ils en nous d'édifiants modèles et des médiateurs puissants? Dieu aura-t-il en nous des ministres selon son cœur et zélés pour sa gloire? La vie du saint prêtre vraiment humble mise en regard de la nôtre ne nous couvrira-t-elle pas de confusion, et les fruits de son ministère, bénis et centuplés par son humilité, ne feront-ils pas ressortir la stérilité du nôtre?

Du reste, rappelons-nous ce qui a été dit au commencement de ce chapitre, que le plus grand danger de l'orgueil consiste moins peut-être dans la faute qu'il fait commettre contre l'humilité, que dans les grâces dont il prive, et dans les vices nombreux auxquels il conduit infailliblement ses victimes.

Le prêtre humble est prédisposé à toutes les vertus, comme le prêtre orgueilleux est prédisposé à tous les vices. Nous supplions nos lecteurs de tenir cette sentence pour indubitable : ce n'est pas nous seulement qui la prononçons, c'est l'expérience de tous les jours qui la proclame.

— *Voulons-nous sincèrement être humbles?*

On sera peut-être surpris que nous posions cette question. Au fait, il y en a fort peu qui se l'adressent : on va voir cependant si elle est déplacée.

Quel est celui d'entre nous, chers confrères, qui oserait avouer qu'il ne veut pas être humble? Il y a quelque chose de si repoussant dans un tel aveu, surtout de la part d'un prêtre, que très-certainement nul ne voudrait ni le faire à personne, ni se le faire à lui-même. Qui de nous, par exemple,

voudrait dire nettement : Non, je ne veux pas être humble; l'humilité me rebute par ses exigences, j'y renonce. Ce langage nous révolte, et si une bouche sacerdotale nous le faisait entendre, nous en serions scandalisés; cela n'est pas douteux. Mais qu'importe l'aveu d'une disposition blâmable, si, sans l'avouer, on est cependant dans cette disposition? Or, cela nous coûte à dire, mais il est certain que l'état que nous révélons en ce moment n'est point un état chimérique; plusieurs s'y trouvent et ne font à peu près rien pour en sortir. Nous allons en juger.

Quand est-ce que nous nous sommes dit franchement, expressément et déterminément, que nous voulions être humbles? Quand est-ce que nous avons dit, avec la sainte énergie du Roi-prophète : *Dixi, nunc cœpi?*

Si nous avions le vif et sincère désir de devenir humbles, est-ce que ce désir ne serait pas attesté par des actes? Quand on désire ardemment une chose, n'est-il pas tout naturel d'employer les moyens de se la procurer? Or que faisons-nous pour réaliser le désir de l'humilité? Excitons-nous notre volonté, dans des méditations bien faites, par des réflexions sérieuses, solides et pressantes, sur la nécessité d'acquérir cette vertu et de combattre l'orgueil? Fortifions-nous ces réflexions par des prières spéciales, ferventes et renouvelées tous les jours? Faisons-nous pendant des semaines et des mois entiers, s'il le faut, notre examen particulier sur cette matière? Remportons-nous chaque jour quelque victoire sur l'orgueil par quelques bons actes d'humilité? Nous imposons-nous une

pénitence après chaque péché commis contre cette vertu ? Avons-nous fait part à notre confesseur du désir ardent que nous avions de devenir humbles, lui disant, par exemple : « Mon père, Dieu m'a » éclairé ; je vois que mon orgueil lui déplaît et » qu'il veut que je m'en corrige. Jusqu'ici, à vrai » dire, je ne l'ai point sérieusement combattu ; » mais je me sens disposé à l'attaquer avec vi- » gueur ; soutenez-moi, je vous prie, excitez-moi, » interrogez-moi spécialement sur cette matière, » et ne me passez rien. »

Si nous agissions de la sorte, c'est alors que nous pourrions dire avec vérité que nous avons le désir de devenir humbles. Mais, de bonne foi, faisons-nous ce qui vient d'être dit ? et ce prétendu désir de l'humilité que nous avons *en principe,* travaillons-nous assidûment chaque jour à le réaliser *par la pratique?* N'englobons-nous point le défaut de l'orgueil avec quelques autres que nous ne croyons pas plus compromettants que lui pour le salut, les traitant tous de la même manière, c'est-à-dire avec un ménagement et une indulgence qui, au lieu d'arrêter leurs progrès, favorisent leurs développements, nous en confessant parce qu'il faut bien dire quelque chose, mais sans un vif repentir des fautes commises et sans une détermination fixe et bien arrêtée de n'y pas retomber ?

Dieu veuille qu'aucun de nos lecteurs ne se reconnaisse à ces traits !

— Après avoir vu dans les trois considérations qui précèdent les dispositions dans lesquelles nous devons être relativement à la vertu d'humilité en

général, entrons maintenant dans un détail plus circonstancié, plus pratique encore, pour voir si l'orgueil ne nous fait pas subir sa maligne influence.

Sommes-nous humbles dans nos pensées et dans nos sentiments ?

Le fond de notre pauvre nature est si vicié par l'orgueil, que nous portons perpétuellement en nous-mêmes comme un monde de pensées suggérées par ce vice. Plusieurs, il est vrai, ne sont pas volontaires, et nous devons seulement en gémir quand nous venons à les apercevoir ; mais combien d'autres sont accueillies et entretenues avec plaisir par des actes formels de notre volonté !

La terre est peuplée de ces mondains superbes qui sont vraiment idolâtres, et idolâtres d'eux-mêmes. Quand ils sont seuls, retirés au centre de leur esprit comme dans un sanctuaire profane, ils se placent en face de leur propre excellence, et, l'encensoir à la main, ils s'admirent, ils s'extasient, ils se complaisent en leur prétendu mérite, ils se préfèrent à ceux auxquels ils se comparent, ils sont là devant leur idole comme le sauvage du désert devant le soleil qu'il adore. En ce moment Dieu ne leur est rien ; ce sont eux-mêmes qui sont leur dieu, c'est à eux-mêmes qu'ils offrent les hommages de leur culte.

Quoi donc ? est-ce que nous serions, nous, prêtres de Jésus-Christ, frappés d'un tel aveuglement ? Non, assurément, nous ne le serons jamais à ce degré. Cependant examinons si nous n'avons pas à cet égard quelques reproches à nous faire.

Quand nous sommes seuls, abandonnés à nos

réflexions, quelles pensées entretenons-nous le plus communément dans notre esprit ? Si malheureusement l'orgueil nous domine, ne craignons pas de révéler, du moins par interrogation dubitative, le secret de notre cœur.

Ne pensons-nous point à nos talents, et au lieu de les rapporter à Dieu qui aurait pu nous faire idiots tout aussi aisément qu'il nous a faits hommes d'esprit, nous complaisons-nous vainement dans la considération de notre mérite, comme si nous en étions les principaux et même les seuls auteurs ?

Cette réflexion fréquente sur nos talents, dont l'orgueil exagère probablement un peu l'étendue, ne nous conduit-elle pas à penser que nous ne sommes point à notre place au poste qui nous est confié, que nous sommes capables d'en occuper un beaucoup plus important, que nous l'emportons évidemment sur tels et tels au-dessous desquels nous sommes placés dans l'échelle des dignités, et desquels même peut-être nous dépendons, quoique, selon nous, le contraire pût très-convenablement avoir lieu ?

Ces nouvelles réflexions ne nous conduisent-elles pas plus loin encore, et n'allons-nous point jusqu'à blâmer les supérieurs de ce qu'ils nous laissent dans l'obscurité au lieu de nous produire au grand jour, les citant en quelque sorte au tribunal de notre orgueil blessé, les accusant de tenir la lumière cachée sous le boisseau et d'être de mauvais appréciateurs du talent ; tandis que, selon la pensée de saint François de Sales, les supérieurs font acte de vraie sagesse quand ils choisissent,

même pour un poste élevé, un talent suffisant joint à une grande vertu, plutôt qu'un talent distingué uni à la vertu toujours suspecte d'un orgueilleux ?

Enfin, de ces vaines pensées, ne résulte-t-il point que l'orgueil s'enracine dans notre âme au lieu de s'affaiblir, que notre respect pour l'autorité subit quelque atteinte, que le chagrin, le dégoût, les idées sombres nous jettent dans une espèce de découragement et de prostration ; que nos devoirs de ministère sont négligés, que nos œuvres de zèle sont languissantes ou nulles, et que notre paroisse, détachée d'un pasteur qui s'ennuie de la gouverner, désire autant son éloignement qu'il le désire lui-même ? Graves, très-graves inconvénients que n'a jamais à redouter le prêtre vraiment humble, qui se croit toujours profondément indigne des fonctions qui lui sont attribuées, quelque simples et modestes qu'elles puissent être. Poursuivons.

— N'entretenons-nous point longtemps dans notre esprit la pensée du succès que nous avons obtenu ou cru obtenir dans quelque action d'éclat, dans un sermon d'apparat, par exemple, dans une dissertation scientifique, dans quelque production littéraire, ou même simplement dans une conversation avec des personnes distinguées et capables d'apprécier notre talent ?

L'orgueil ne manque guère, en ces circonstances, de suggérer ces vaines pensées. Il les suggère même aux plus humbles, mais c'est pour eux l'occasion d'une victoire ; car, ne cédant point à cette

tentation, la combattant au contraire avec vigueur, s'anéantissant devant Dieu par le souvenir de leurs anciennes misères, et répétant avec un profond sentiment d'humilité ces belles paroles du Prophète : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam,* il est clair que la tentation leur est bien plus avantageuse que nuisible, puisqu'elle est pour eux le principe de plusieurs actes de vertu très-méritoires qu'ils ne produiraient pas sans elle.

Mais quand on accueille avec joie ces pensées, quand on les entretient délibérément pendant un temps notable, quand on savoure la fausse et séduisante douceur dont elles sont comme imprégnées, quand on reproduit trait pour trait dans son esprit tout ce qui s'est passé, les belles choses que l'on a dites, l'admiration qu'elles ont excitée ou dû exciter, et surtout, s'il s'agit d'une conversation, les paroles louangeuses de quelques hauts personnages, paroles au souvenir desquelles l'orgueil s'épanouit encore dans son pitoyable triomphe ; oh ! alors, qui pourrait dire la multitude de péchés qu'une sotte vanité fait commettre ? L'orgueilleux ne comptant Dieu pour rien dans l'enivrement de sa gloire, ne pensant pas même à lui en référer une partie, quoiqu'elle lui appartienne tout entière puisqu'elle est le fruit de ses dons, n'est-il pas juste que Dieu à son tour résiste à cet orgueilleux quand plus tard il lui demandera ses faveurs, et qu'il reporte sur l'âme humble toutes les richesses de sa grâce ? C'est bien aussi ce qu'il fait : *Superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.*

Quelquefois cependant, en ces occasions, la va-

nité succombe : au lieu de la gloire qu'elle attendait, c'est de la confusion qui lui arrive. Elle comptait sur un triomphe, et voilà qu'un échec lui est infligé.

Un insuccès de cette nature n'abat point le saint prêtre. Comme il a fondé sa perfection sur l'humilité, il dit paisiblement en baisant son crucifix : *Bonum mihi, Domine, quia humiliasti me ;* puis il médite un instant aux pieds de Jésus crucifié ce conseil de l'*Imitation* : *Ama nesciri et pro nihilo reputari*. Cela lui suffit, le voilà consolé, le voilà même content de partager les opprobres que les saints apôtres se réjouissaient de souffrir pour le nom de Jésus : *Ibant gaudentes, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.*

Mais, en de telles circonstances, de quelles pensées sombres le prêtre qui aurait le malheur d'être orgueilleux ne remplirait-il par son esprit ! Il avait semé de la vanité, et c'est de l'humiliation qu'il moissonne ; il attendait des éloges, et ce sont des critiques malignes qui les remplacent. Rien n'est plus propre que ces abaissements à nous faire voir au juste le vrai motif qui nous fait agir, la vraie intention dont nos œuvres sont animées. Si nous agissons humblement et purement pour Dieu, l'humiliation nous laisse calmes, car elle n'est point un péché ; et les hommes de Dieu, à l'exemple de saint Chrysostome, ne craignent que le péché. Mais si nous recherchons notre propre gloire, si c'est là notre but principal, final et presque exclusif, nous sommes abattus et découragés si nous recueillons tout le contraire de ce que poursuivait notre orgueil.

Soyons humbles, chers confrères, soyons-le

profondément, et non-seulement la gloire de Dieu, mais notre propre bonheur sera la récompense de notre humilité.

— Enfin toutes les opérations intérieures de notre âme, nos pensées, nos désirs, nos sentiments, nos jugements, ne sont-ils pas beaucoup plus influencés par des considérations humaines que par la volonté de Dieu ?

C'est certainement ce qui aurait lieu si l'orgueil prenait dans l'âme la place que l'humilité doit y occuper. L'orgueilleux a toujours devant lui la gloire humaine qu'il poursuit. Voilà l'idole devant laquelle il s'incline. Un prêtre ainsi disposé, avant de chercher à connaître la volonté de Dieu et ce qui procurera le plus abondamment sa gloire, commencera toujours, dans ses délibérations, ses projets , ses idées d'œuvres de zèle, par se demander à lui-même : Que pensera-t-on, que dira-t-on de moi ? Comment interprétera-t-on la démarche que j'ai en vue, la bonne œuvre que je médite ? Comment serai-je jugé surtout par telle ou telle personne à l'estime de laquelle je tiens davantage? Que penseront, que diront mes confrères?

Sans doute l'on ne doit pas fronder l'opinion publique ni se mettre au-dessus d'elle sans motif légitime ; mais si l'on suit toujours les inspirations de l'orgueil, et si celles de Dieu leur sont constamment subordonnées, il arrivera très-souvent que la crainte d'un échec, ou même de la simple désapprobation de quelque personnage influent, suffira pour faire renoncer à des œuvres importantes qui contribueraient puissamment à procurer

la gloire de Dieu et le salut des âmes. Soyons sages sans doute, soyons prudents ; mais n'appelons pas sagesse les puériles combinaisons de l'orgueil, et souvenons-nous que, selon l'Apôtre, il y autant de différence entre *la prudence de la chair et la prudence de l'esprit* qu'entre la vie et la mort : *Prudentia carnis, mors est : prudentia autem spiritùs, vita et pax.*

— Concluons de tout ce qui précède que nous devons chasser impitoyablement de notre esprit toute pensée, tout sentiment dont l'orgueil est la source. Oublions-nous nous-même pour ne penser qu'à Dieu; regardons notre propre gloire comme un vile ordure qui ne mérite que le mépris ; et quand surtout la gloire de Dieu exigera le sacrifice de la nôtre, sachons dire avec la hauteur de vues du grand Apôtre : *Omnia detrimentum feci et arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam.*

Nous ne ferons jamais rien d'important si nous ne remplaçons dans notre esprit les idées étroites de l'orgueil par les grandes et solides pensées de la foi. Trouvons donc un vrai serviteur de Dieu, un digne instrument de sa miséricorde, un apôtre, un convertisseur de provinces qui n'ait pas été humble et méprisable à ses propres yeux! Dieu jette de côté comme des pièces de rebut tous ces orgueilleux infatués de leur mérite, qui croient vraiment qu'il a besoin d'eux pour faire son œuvre : *Deposuit potentes de sede;* et c'est au fond de son humble obscurité qu'il va chercher le saint prêtre qui s'y ensevelit, pour en faire l'exécuteur de ses volontés et le promoteur de sa gloire : *Et exaltavit humiles.*

Abaissons-nous donc, abaissons-nous ; faisons-nous petits sous la main de Dieu, et opposons sans cesse aux vaines conceptions de notre orgueil la pensée de notre misère et de notre indignité.

Un saint homme — et cet homme n'était pas un prêtre — le fervent M. de Renty, dont nous avons déjà parlé, était si profondément humble dans ses pensées, qu'il disait un jour confidemment à un de ses amis intimes : « Quand je suis seul devant » Dieu et que je considère, d'un côté sa souveraine » grandeur, et de l'autre ma souveraine bassesse, » je me sens si confondu que je m'écrase, par la » pensée, comme on écrase un œuf contre la terre » en le frappant du pied. »

Voilà les hommes selon le cœur de Dieu ! voilà les hommes dont il se sert pour procurer sa gloire, pour édifier les peuples, pour sauver les pécheurs et pour glorifier l'Église qu'il a fondée sur l'humilité de quelques pauvres Gallíléens sans talents et sans crédit.

CHAPITRE XI.

Continuation du même sujet. — Humilité dans les paroles et dans les actions.

— *Sommes-nous humbles dans nos paroles ?*

Oui, assurément, si l'humilité est solidement établie dans notre âme, et si nous sommes devenus *humbles de cœur* à l'école de Jésus, *humiles corde.* Mais si nous étions orgueilleux dans nos pensées

et dans nos sentiments, il serait bien difficile, ou plutôt il serait moralement impossible que notre orgueil ne se produisît pas par nos paroles : *Ex abundantiâ cordis os loquitur*. Aussi voyons-nous tous les jours, sur le point que nous traitons, la confirmation de cette divine sentence.

Cependant tous les orgueilleux ne sont pas, à beaucoup près, également enclins à manifester leur orgueil par leurs discours. Ce n'est pas que ceux qui parlent moins d'eux-mêmes que bien d'autres soient pour cela plus humbles aux yeux de Dieu, mais ils sont plus adroits ; et cette adresse à laquelle ils ont recours est elle-même une ruse inspirée par l'orgueil. Quelque envie qu'ils aient d'être estimés et applaudis, ils craignent encore plus le mépris qu'ils ne désirent la gloire. Or ils savent que le mépris des hommes d'esprit est le châtiment infligé à la jactance des sots. Ils laissent donc à ceux-ci l'orgueil de bas étage qui les porte à se louer, à se pavaner eux-mêmes sans façon et avec un air de grotesque satisfaction qui fait vraiment pitié.

N'y aurait-il point en nous, chers confrères, non pas cette jactance ridicule dont nous venons de parler, mais une certaine vanité légèrement voilée et suffisamment déguisée pour n'être pas tout à fait réputée *jactance ?*

Ainsi, par exemple, pour aller droit au fait et mettre le doigt sur la plaie, si l'on est dominé par la vanité, on ne dira pas crûment : « Je prêche bien ; » ce serait une vanterie grossière et méprisable, qu'un prêtre, s'il a quelque bon sens, ne se permettra point. Mais on dira peut-être sur un ton qui semblera exclure tout sentiment de vanité, et même

avec un certain accent de piété : « Dieu daigne m'em-
» ployer, quoique bien indigne, pour sauver quel-
» ques âmes ; j'ai prêché l'autre jour, en tel endroit,
» un sermon qui a fait quelque impression ; j'en
» ai fait un autre en telle paroisse qui a produit
» plus d'effet encore : vraiment, tout le monde
» était en larmes. »

Ainsi encore on ne dira point sottement : « Je suis un bon curé, ou un vicaire modèle ; » mais par forme d'entretien, on dira de soi-même, de son ministère et de sa manière d'administrer, une foule de choses qui forceront l'auditeur à penser, sans qu'on le lui dise nettement, que l'on est bon curé ou vicaire accompli.

Tous ces subtils détours de la vanité sont pitoyables et indignes d'un prêtre. Aussi le vrai homme de Dieu, qui respecte la majesté de son sacerdoce, ne s'abaisse-t-il jamais à des puérilités de cette nature. Il ne parle de lui-même que le moins possible ; et quand il croit devoir en parler, il pèse ses paroles et s'observe à tel point, qu'il ne dit pas avec délibération un seul mot dont la vanité soit le principe.

Imitons ce bel exemple, vénérables confrères ; méprisons la vanité et les misérables moyens qu'elle emploie pour se produire. Laissons à nos œuvres le soin de faire notre éloge. Si elles sont saintes et dégagées elles-mêmes de tout orgueil, elles seront infiniment plus éloquentes que nos vaines paroles et nos ridicules jactances.

Ne parlons point de nous-mêmes pour nous donner des louanges : ce serait vanité ; ne parlons point de nous-mêmes pour nous abaisser : ce serait

encore vanité, vanité déguisée, il est vrai, mais pourtant vanité réelle, puisque généralement on ne s'abaisse ainsi que pour se voir pompeusement exalté.

Que faire donc? Mourir à soi-même, éteindre en soi-même la vie de l'orgueil. « Vous êtes morts, » nous dit l'Apôtre, *mortui estis :* bien plus, vous » êtes ensevelis avec Jesus-Christ dans la mort : » *Consepulti estis cum Christo per baptismum in mortem.* L'orgueil veut nous arracher à cette sainte mort, il veut nous faire vivre non pas en Dieu et pour Dieu, mais dans l'estime des hommes, et voilà pourquoi il nous dit sans cesse : Parle, agis, montre-toi, produis-toi, élève-toi. L'humilité, au contraire, nous dit avec l'Apôtre : Éteins-toi, meurs, reste enseveli dans la mort avec Jésus-Christ.

Prêtons l'oreille à ce dernier langage, c'est celui de la vérité. Or donc, le mort dans son linceul ne voit rien, ne dit rien, n'entend rien; qu'on le loue, qu'on le blâme, qu'on l'estime, qu'on le méprise, il est insensible à tout; sa langue est glacée, et jamais la vanité ne lui fera désormais prononcer un seul mot. Soyons ainsi au regard du monde. Puisque nous sommes morts et ensevelis avec Jésus-Christ, ne ressuscitons pas pour faire sottement notre éloge.

— Mais ne blessons-nous l'humilité dans nos paroles qu'en parlant directement de nous-mêmes ou de nos œuvres? Quelques-uns pourraient le croire, et ce serait de leur part une grave erreur.

Ainsi, par exemple, ces paroles qui s'échappent d'un mauvais fonds de jalousie et par lesquelles,

sans rien dire de soi-même, on croit pourtant s'élever en abaissant celui qui fait ombrage, ne sont-ce pas des paroles suggérées par l'orgueil ? Si elles sont souillées du venin de l'envie, cette envie elle-même, d'où sort-elle, si ce n'est de l'orgueil ? ou plutôt n'est-elle pas l'orgueil même, et un orgueil de la pire espèce, un orgueil à deux tranchants, qui frappe l'humilité et la charité du même coup ?

Et ces paroles hypocrites, bonnes en elles-mêmes, humbles, pieuses, charitables, et auxquelles rien ne manque que la sincérité d'une intention pure ; paroles séduisantes pour les hommes qui ne voient que l'extérieur, mais détestables aux yeux de Dieu, qui sonde les cœurs et les reins ; paroles qui donnent à celui qui les profère une réputation de vertu dont il se reconnaît lui-même indigne au fond de sa conscience : ne sont-elles pas encore suggérées par l'orgueil ?

Et ces paroles dédaigneuses, hautaines, railleuses, qui semblent indiquer qu'on ne fait aucun cas du pieux confrère qu'elles atteignent, qu'on le regarde comme un homme sans talent, sans valeur, comme une nullité de premier ordre, quoique peut-être il soit aux yeux de Dieu infiniment supérieur à celui qui l'abaisse, et que dans son humble ministère et ses prières ferventes, il sauve souvent beaucoup plus d'âmes que le savant orgueilleux qui ne parle de lui qu'avec le sourire du dédain : ne sont-elles pas encore suggérées par l'orgueil ?

Et ces paroles qui s'épanchent à flots dans une discussion chaleureuse, paroles inspirées par le désir excessif de triompher de son adversaire,

paroles ardentes comme la passion qui les dicte, paroles irritantes, incisives, blessantes peut-être pour celui sur qui on les décoche comme des traits envenimés, paroles subtiles et astucieuses qui obscurcissent et embrouillent plutôt qu'elles n'éclairent, paroles fausses enfin, ou du moins notablement exagérées, qui sacrifient la vérité et glorifient le mensonge : ne sont-elles pas encore suggérées par l'orgueil ?

Et ces paroles vives et impétueuses quand on se sent blessé, contrarié, humilié, ou même simplement désapprouvé par quelqu'un : elles blessent, il est vrai, la vertu de mortification, puisqu'elles annoncent qu'on n'a pas la force de souffrir le plus léger froissement; elles blessent aussi la vertu de douceur, comme il est aisé de le voir par le ton de colère qui les accompagne ; elles blessent encore la vertu de charité par les orages qu'elles soulèvent et le fonds d'aigreur dont elles sont suivies : tout cela est vrai sans doute; mais de telles paroles ne sont-elles pas originairement produites par l'orgueil; et l'humilité, si elle eût été primitivement consultée, n'eût-elle pas empêché d'en proférer une seule ?

Et ces paroles artificieuses que l'on n'emploie pas, il est vrai, pour s'attirer la louange, mais dont on fait à l'occasion un adroit usage pour prévenir et pour détourner l'humiliation qui s'avance et que l'on redoute comme un accident grave : ne sont-elles pas encore suggérées par l'orgueil ?

Et ces paroles flatteuses qui font croire que l'on approuve ce que réellement on condamne, qui entretiennent l'erreur chez ceux qu'il faudrait dés-

abuser avec franchise, sacrifiant ainsi la vérité et même la charité au désir de se conserver la vaine estime de certaines personnes dont on a peut-être quelque intérêt à se concilier les bonnes grâces : ne sont-elles pas encore suggérées par l'orgueil ?

Et ces paroles sèches, froides, boudeuses, qui accueillent si mal le charitable conseil d'un ami, d'un confrère, d'un supérieur peut-être, et qui témoignent si manifestement que l'on n'aime point les donneurs d'avis, qu'on ne veut point se laisser diriger, qu'on se croit assez sage pour se conduire seul : ne sont-elles pas encore suggérées par l'orgueil ?

Nous ne savons jusqu'où irait ce détail, s'il nous fallait faire l'énumération des diverses circonstances où la langue se met au service d'un cœur que l'orgueil domine.

Quelle fourmilière de péchés ne produit pas ce vice ! Quel abîme de misères il nous laisse voir quand nous déchirons le voile qui le recouvre ! Grand Dieu ! qu'est-ce donc que l'homme ? et comment, détestant l'orgueil comme vous le détestez, pourriez-vous aimer ces amateurs d'eux-mêmes qui préfèrent la gloire humaine à votre propre gloire : *Dilexerunt gloriam hominum magis quàm gloriam Dei?* (Joan., XII, 43.) Aussi n'est-ce pas sur eux, mais sur vos humbles serviteurs que vous faites pleuvoir vos grâces et les délices de votre amour : *Superbis resistit; humilibus autem dat gratiam. — Quod hominibus altum est, abominatio est antè Deum.*

Soyons humbles, chers et bien-aimés confrères, veillons sur nos paroles ; parlons peu : « Tout grand parleur commet le péché, nous dit l'Esprit-

Saint : » *In multiloquio non deerit peccatum,* et l'expérience nous permet d'ajouter que tout grand parleur est un orgueilleux.

L'homme vain ne pense qu'à se produire, et c'est dans l'abondance du discours qu'il fait étalage de sa vanité : l'homme humble, au contraire, le prêtre surtout, modeste, réservé, vil à ses propres yeux, munit sa bouche d'une garde de circonspection, édifie par la simplicité de ses paroles, et s'applique à n'en pas articuler une seule qui ait l'orgueil pour principe. Il tend sans cesse à la perfection que son sacerdoce lui impose, et, instruit par l'Esprit-Saint, il sait que celui-là est parfait qui est irrépochable dans ses paroles : *Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir,* et qu'il ne peut y avoir de vraie, de solide piété pour celui qui ne veut pas imposer à sa langue le frein de la sagesse : *Si quis putat se religiosum esse, non refrænans linguam suam, sed seducens cor suum, hujus vana est religio*. (Jac., I, 26.) Ne nous faisons point illusion, voilà la parole de Dieu, cette parole qui ne passe point, qui ne passera jamais, et qui doit être aujourd'hui la règle de notre conduite, comme elle sera plus tard la base de notre jugement.

— *Sommes-nous humbles dans nos actions?*

Nos œuvres tirant leur mérite de la bonne intention avec laquelle elles sont faites, il est certain que si nous sommes humbles dans nos pensées, dans nos jugements, dans nos sentiments les plus intimes, nous agirons conformément à la disposition habituelle de notre âme, et si quelquefois le

poids de la nature nous entraîne et nous fait faire de temps en temps quelques actions par un motif de vanité, ce sera très-probablement l'effet d'une surprise, d'une distraction, ou d'un de ces premiers mouvements dont Dieu ne se tient point offensé.

Mais remarquons bien que ce qui vient d'être dit s'applique à ceux qui sont *réellement humbles de cœur,* et non pas à ceux qui croient avoir l'humilité dans l'âme, parce qu'ils ont une certaine estime pour cette vertu et un certain désir assez vague de la pratiquer. La fausse humilité de ces derniers se trahira bientôt par une foule d'actes d'orgueil qui s'opéreront à son ombre.

Ceci doit nous faire voir combien il est important d'être vraiment humble, puisque si on ne l'est pas, on est comme assuré de perdre le mérite de presque toutes ses œuvres. En effet, notre inclination naturelle est de chercher en tout notre propre satisfaction : or, comme c'est la volonté de Dieu qui doit être la règle de nos actions, il faut donc que l'inclination qui nous porte à agir pour nous-même soit contre-balancée par une inclination plus puissante qui nous fasse agir pour Dieu. Cette seconde inclination, ce puissant contre-poids, c'est le renoncement à soi-même, c'est l'humilité.

Le vrai humble voyant, d'un côté, l'infinie grandeur de Dieu qui lui demande ses pensées, ses affections, ses paroles et ses œuvres, et voyant de l'autre sa propre bassesse, son indignité, sa profonde misère, aurait honte de se préférer à Dieu et de refuser ce qu'il lui demande pour se l'attribuer à lui-même. Il renonce donc à agir pour sa

propre gloire, et ne se propose en toutes ses œuvres que la gloire de Dieu, selon la recommandation de l'Apôtre : *Omnia in gloriam Dei facite.* Alors ses œuvres sont vraiment saintes, et si déjà, comme celles du prêtre, elles sont excellentes en elles-mêmes, quel surcroît de valeur et de mérite ne tirent-elles pas de l'humilité profonde avec laquelle il les fait, et de l'ardent désir qu'il a de procurer par elles la gloire de Dieu et le salut des âmes! Toutes ses œuvres sont donc sanctifiées par son humilité ; et comme les œuvres remplissent les journées, et que la succession des jours constitue ce que nous appelons la vie ; voilà la vie de ce prêtre vraiment humble qui s'écoule paisiblement sous l'œil de Dieu, avec une abondance de mérites que l'humilité cache à la terre, mais que le ciel contemple avec ravissement : *Et dies pleni invenientur in eis.*

L'orgueilleux, au contraire, n'ayant de pensées, d'estime, d'affection que pour lui-même, communique à chacune de ses œuvres le mauvais principe par lequel il se dirige ; et comme ce mauvais principe est permanent dans son âme, comme il est en quelque sorte l'âme de son âme, et qu'il ne fait rien pour le détruire, qu'il le fortifie même à chaque instant par de nouveaux actes d'orgueil dont l'occasion ne manque jamais, il s'ensuit qu'il mène aux yeux de Dieu une vie misérable, toute remplie de péchés, et d'autant plus coupable, s'il est prêtre, qu'elle devrait être plus sainte et plus digne des augustes fonctions qu'il est chargé de remplir.

— Examinons quelques-unes de nos actions

ordinaires, et voyons si l'orgueil ne nous en ravit point le mérite.

Nous travaillons, sans doute ; l'étude trouve sa place dans le cercle de nos occupations : est-ce pour la plus grande gloire de Dieu que nous travaillons ? ou n'est-ce point plutôt pour notre propre gloire ?

Le prêtre vraiment saint, et par conséquent vraiment humble, ayant toujours présente à la pensée la recommandation de saint Paul : *Omnia in gloriam Dei facite,* élève au commencement de son étude son cœur à Dieu, la lui offre avec amour, implore ses lumières et ses grâces, et lui déclare qu'il ne veut étudier que pour procurer sa gloire avec plus d'abondance. Cela fait, il examine quelle est l'étude à laquelle la plus grande gloire de Dieu demande qu'il s'applique. Pour le savoir, il ne prend conseil ni du goût, ni du plaisir, ni du caprice, ni de la curiosité, ni de l'amour de la science pour la science, ni de l'amour de la science pour briller par elle aux yeux des hommes : non, la gloire et la plus grande gloire de Dieu, encore une fois, voilà sa règle et son unique règle.

S'agit-il d'entreprendre un travail de composition, un sermon, par exemple ; sachant que la gloire de Dieu et la gloire humaine ont des inspirations tout opposées, il reste fidèle à son principe, et ne voulant plaire qu'à Dieu, il choisit pour matière de son discours ce qu'il croit, en conscience, le plus utile à la masse des auditeurs qu'il doit avoir, et non point, comme le voudrait l'orgueil, ce qui lui laisse entrevoir, sans utilité pour le peuple, de beaux développements, de riches

aperçus, un champ fécond en fleurs, en images, en érudition ou en considérations métaphysiques. Puis quand, sous l'influence de son humble piété, il a fait choix de son sujet, c'est encore sous la même influence qu'il le traite : rien pour la vaine gloire, tout pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Voilà le travail du prêtre vraiment humble, voilà le secret de ses succès et de la fécondité de son ministère.

Quelle différence entre le travail de ce saint homme et celui d'un prêtre qui, ayant le malheur de se laisser égarer par l'orgueil, ferait presque en toutes choses le contraire de ce qui vient d'être dit, et ne travaillerait que pour sa propre gloire, au lieu de travailler comme le saint prêtre à celle de Dieu seul ! Que chacun de nous s'interroge, et voie auquel des deux il ressemble.

— Nous sommes obligés sans doute de quitter quelquefois notre solitude et de paraître dans le monde. Les convenances sociales, peut-être même nos devoirs de pasteur nous imposent l'obligation de faire quelques visites : voilà encore une de nos œuvres. Le saint prêtre se gardera bien de s'en affranchir ; il ira dans le monde quand il croira que la volonté de Dieu l'y appelle ; mais il ira pour l'édifier, pour le sanctifier, pour faire respecter son sacerdoce. Que fera-t-il donc pour obtenir de si beaux résultats ? Peu de chose en apparence : il portera dans le monde cette aimable simplicité qu'on lui connaît, cette modestie charmante qui vaut mieux qu'une prédication, cette douceur d'agneau à laquelle rien ne résiste, cette humilité

profonde qui fera dire quand il sera parti : « C'est vraiment un saint que nous avons pour pasteur! » Costume décent sans doute, mais sans l'ombre du luxe et de l'élégance ; conversation toujours digne d'un prêtre, sans sécheresse, mais sans épanchement démesuré ; sans mutisme excessif, mais sans abondance de paroles recherchées, affectées, vaniteuses, ridicules chez tout le monde, mais particulièrement chez le prêtre. Voilà ce que sera le vrai homme de Dieu, et c'est l'humilité de Jésus-Christ qui lui prêtera ses charmes. Prenez l'inverse de cette conduite, et vous aurez celle du prêtre orgueilleux tel que le façonnerait la vanité, s'il en subissait les influences.

— Le prêtre humble aura nécessairement des rapports avec ses confrères, et c'est encore son humilité qui lui vaudra leur estime et leur affection. Qui n'aime pas le prêtre humble? Qui ne prend pas plaisir à l'admettre dans son intimité ! Ceux-là mêmes qui n'ont pas le courage de pratiquer l'humilité pour leur propre compte, aiment singulièrement à la retrouver chez les autres. Le prêtre humble sera donc recherché de ses confrères. Au fait, cela se comprend aisément : il ne les traitera point avec hauteur ; jamais une parole sèche et dédaigneuse n'effleurera ses lèvres ; jamais un mot humiliant ne sera, de sa part, l'occasion d'une discussion blessante ; jamais il ne s'arrogera des airs imposants d'autorité et de domination ; jamais il ne s'offensera d'une plaisanterie piquante ni même d'une humiliation que l'orgueil voudrait bien lui faire repousser par une parole incisive,

mais que l'humilité lui persuade de digérer en silence. Ce n'est point chez lui qu'on verra cette froideur, cet éloignement, cette rancune tenace, cette quasi-rupture avec un confrère, pour un simple manque de convenance ou d'égards dont son humilité ne tient aucun compte. Toujours aimable et toujours aimé, parce qu'il est toujours humble, il donnera de tous côtés des leçons d'humilité sans se douter qu'il les donne.

Quel sujet de remords pour le prêtre orgueilleux, s'il ne se reconnaissait point dans la simple ébauche du prêtre humble, crayonnée sur cette page! Quelle secrète confusion s'il se voyait forcé de dire en gémissant : Voilà bien ce que je ne suis point!

— Si le saint prêtre est un modèle d'humilité dans les simples relations de la vie sociale, que doit-il être quand il remplit les fonctions sacrées de son divin ministère?

Est-ce l'orgueil qui l'anime quand il monte en chaire pour y annoncer l'Évangile de son maître? son désir est-il de moissonner des applaudissements? sa crainte est-elle d'essuyer un échec? cherche-t-il sa propre gloire ou celle de Dieu qui l'envoie et dont il est l'organe? les misérables suggestions de la vanité remplacent-elles la préparation pieuse et l'intention pure que requiert l'acte important et solennel qu'il va faire? Ah! loin de lui des dispositions de cette nature, qui paralyseraient son œuvre et lui attireraient la malédiction de son Dieu! Non, l'humilité remplit son âme et n'y laisse point de place pour les indignes spéculations de l'orgueil. Il s'humilie profondément, et

son attitude recueillie, et sa pose modeste, et son timide regard, et sa fervente prière en face du saint autel, sont comme le reflet de l'humble piété qui décore son âme.

Quand il a rempli ce saint ministère, va-t-il mendier des éloges? va-t-il critiquer son œuvre pour qu'on l'exalte? va-t-il se repaître d'une vaine fumée, s'admirer lui-même et se faire hommage de son triomphe? va-t-il oublier Dieu dont il vient d'annoncer la parole, et lui ravir la gloire qu'il réclame? *Absit! absit!* Non; plus humble encore après avoir quitté la chaire qu'il ne l'était avant d'y monter, il s'abîme dans les profondeurs de son néant, et son humilité ne lui insinue que deux choses : — s'oublier — et prier : s'oublier pour étouffer l'orgueil; prier pour obtenir que la prédication qu'il vient de faire soit abondante en fruits de salut.

Puissions-nous imiter tous un si parfait modèle et méditer souvent ce que nous dit saint Vincent de Paul à ce sujet : « Celui-ci, dit-il, qui prêche » pour se faire applaudir, louer, estimer, faire » parler de soi, que fait-il autre chose qu'un sacri- » lége? Eh quoi, n'est-ce pas un sacrilége que de » se servir de la parole de Dieu pour acquérir de » l'honneur et de la réputation? »

— Et quand le saint prêtre se rend au tribunal de la pénitence, est-ce que l'orgueil va s'y rendre avec lui! Quoi! dans ce lieu mystérieux et sacré où se décident les destinées éternelles des infortunés prodigues dont il est le tendre père; dans ce modeste réduit où il s'enferme pour distribuer au

nom de Dieu des pardons aux pécheurs, il pécherait lui-même en effaçant les péchés des autres ! Est-ce qu'il peut y avoir en un tel ministère la moindre pâture pour la vanité? Hélas! l'homme est homme en tout lieu, et s'il prêtait l'oreille aux inspirations de l'orgueil, ce vice infecterait bientôt ses actions les plus saintes. Mais le prêtre humble a soin de veiller à la garde de son humilité, et ne souffre jamais que la vanité lui enlève son trésor.

Il ne brigue point un si grand nombre de pénitents pour le vain plaisir d'avoir une clientèle abondante. Il ne fait point parade de la multitude d'âmes qu'il dirige. Il ne se réjouit point ni surtout ne se vante point de compter parmi ses pénitents telles ou telles personnes plus distinguées que le vulgaire. Il ne s'afflige point quand quelques pénitents, choisissant un autre confesseur, diminuent par leur retraite le fardeau de sa responsabilité. Il n'ouvre point son cœur à des sentiments d'aigreur et d'envie contre le confrère qui accueille les transfuges.

Quand il se dirige vers le saint tribunal, son humble et modeste piété l'accompagne. Il n'oublie point de s'humilier devant Dieu et d'implorer sa grâce par une prière fervente au pied de l'autel. Il ne jette point des regards vains et curieux sur les pénitents qui l'environnent, pour voir de quelles sortes de brebis le troupeau se compose.

Quand les confessions sont commencées, il n'a point deux langages : l'un toujours doux pour ceux-ci, l'autre toujours ferme et sévère pour ceux-là, il ne se laisse jamais influencer par la qualité des personnes, relativement aux décisions qui lui

sont demandées. Il n'accorde point, sans motif légitime, de longues audiences aux uns et de fort courtes aux autres. S'il rencontre des difficultés qui l'embarrassent, il est assez humble pour chercher chez autrui la lumière qui lui manque : il sait douter, il sait consulter, il sait mépriser le sot orgueil qui veut lui persuader que demander un avis c'est avouer son ignorance.

Enfin, quand la séance est terminée, oubliant tout ce qui s'est passé, il englobe dans une prière commune la famille spirituelle qu'il vient de sanctifier, et la recommande à Dieu avec la ferveur du zèle dont il est embrasé.

Sois béni, saint et digne prêtre, sois béni ! Ton humilité portera ses fruits. Laisse l'orgueilleux battre l'air de ses retentissantes cymbales ; pour toi, continue de sauver les âmes à petit bruit. Tu ne sais pas les prodiges qu'opère Jésus-Christ quand il a un prêtre humble pour instrument ! N'est-ce pas avec quelques pauvres pêcheurs qu'il a soulevé le monde ?

— Et quand il monte au saint autel, faut-il demander si l'humilité y monte avec lui ? Immoler son Dieu ! Réaliser Abraham en sa personne, et avoir Jésus-Christ pour Isaac ! Appeler le Fils de Dieu du haut du ciel dans sa main par l'articulation de cinq paroles ! Le voir seul debout, dans l'attitude du commandement, environné d'un peuple incliné, et de légions d'anges qui adorent ! Bénir Jésus-Christ d'un signe de croix, le déposer sur sa langue, l'introduire dans son âme, le distribuer aux fidèles, accomplir enfin ce que jamais Marie elle-même

n'a pu faire, ET N'ÊTRE PAS HUMBLE ! ! ! Cela pourrait-il se concevoir ?

Le prêtre humble du moins ne le conçoit point. Voudrait-il, par exemple, quêter de vaines louanges par l'affectation étudiée de son chant ? Voudrait-il lever les yeux pour savoir de quels assistants il est environné ? voudrait-il déployer une espèce de pompe dans sa démarche, dans son attitude et dans ses cérémonies ? Voudrait-il, en officiant devant une assistance nombreuse, afficher par orgueil une piété extérieure qu'il n'aurait pas dans l'âme ? Non, assurément non, ni lui ni aucun prêtre ne voudra jamais incliner la majesté sacerdotale devant ces pitoyables manœuvres de la vanité.

Mais ce n'est pas assez d'être humble dans l'acte même du saint sacrifice ; ce n'est pas assez d'être humble à l'autel, il faudrait être démon pour ne l'y pas être. Que faut-il donc de plus ? Il faut être habituellement humble pour être digne de consacrer tous les jours la chair adorable et le sang divin de Celui qui nous dit : *Discite à me quia mitis sum et humilis corde.* Comment ne pas voir qu'un prêtre, orgueilleux par habitude, montant chaque jour à l'autel pour y renouveler le sacrifice de la croix, trouverait, chaque jour aussi, sa condamnation dans le prodigieux abaissement de l'auguste Victime immolée par ses mains ?

Soyons humbles, chers confrères, soyons profondément humbles ; nous ne le serons jamais autant que nous le devons être.

— Nous ne pousserons pas plus loin l'investigation des divers actes dont l'humilité doit être le

principe. Contentons-nous de dire qu'il n'en est pas un seul qu'elle ne doive sanctifier. On discute bien en théologie pour savoir jusqu'où s'étend l'influence virtuelle de la direction d'intention, relativement à nos œuvres ; mais jamais on n'a mis en question si nous pouvions nous en attribuer quelqu'une. Cette question seule serait scandaleuse : *Universa propter semetipsum operatus est Dominus.* Tout est à Dieu, tout vient de Dieu, tout doit nécessairement retourner à Dieu ; et lui dérober par orgueil, avec délibération, non-seulement une action, mais encore une simple pensée, c'est lui ravir sa gloire qu'il n'a jamais cédée, qu'il ne cédera jamais à personne, comme lui-même nous le déclare : *Gloriam meam alteri non dabo.*

—La parole des saints ayant une grâce et une efficacité toutes particulières, nous ne croyons pas pouvoir terminer plus convenablement cet important chapitre qu'en rapportant quelques-unes des maximes qui nous ont été léguées par saint Vincent de Paul sur la vertu d'humilité, qui lui était si chère. Ces précieuses maximes fortifieront singulièrement notre enseignement propre, et prouveront à nos pieux lecteurs que nous n'avons pas dépassé les bornes de la modération dans les règles que nous avons pris la liberté de leur proposer. Voici ces maximes.

— « L'humilité est la vertu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de sa sainte Mère et des plus grands saints ; elle réunit toutes les vertus, et quand elle est sincère, elle les introduit toutes dans un cœur. L'arme la plus puissante pour vaincre le démon, c'est l'humilité. »

— « Chacun doit se dire à soi-même : Quand j'aurais toutes les vertus, si je n'ai pas l'humilité, je m'abuse ; et, tandis que je me crois vertueux, je ne suis qu'un Pharisien superbe. »

« Il n'y a que ceux qui ont une humilité profonde et un sincère mépris d'eux-mêmes qui puissent être propres aux œuvres de Dieu. »

« De tous les moyens de conserver l'union et la charité avec le prochain, le plus efficace et le meilleur, c'est la sainte humilité, c'est de se mettre au-dessous de tout le monde et de se regarder comme le plus méchant et le plus vil de tous. »

— « Un juste qui abandonne l'humilité est rejeté de Dieu et réprouvé malgré toutes ses bonnes œuvres ; ce qui paraît vertu en lui n'est que vice. »

— « Le savoir sans l'humilité a toujours été pernicieux à l'Église ; et comme l'orgueil a précipité les anges rebelles, il cause souvent la perte des hommes savants : le plus ignorant des démons en sait plus que le plus subtil philosophe et le plus profond théologien. »

— « Dans les discours publics, on doit retrancher tout ce qui ne servirait qu'à les rendre plus brillants et à procurer de plus grands applaudissements. On doit s'abstenir de pensées et d'expressions recherchées. »

— « L'humilité doit faire éviter toutes les vaines complaisances qu'on pourrait prendre, et surtout les emplois qui ont de l'éclat. »

— « Ceux qui n'ont que des talents médiocres et ordinaires sont ordinairement plus propres dans la main de Dieu pour procurer le salut des peuples, parce qu'ils se confient moins en eux-mêmes :

ils recourent à Dieu avec plus d'humilité, et ce n'est qu'à lui seul qu'ils attribuent le succès de tous leurs travaux. »

— « Dieu demande de nous que nous ne fassions jamais le bien pour nous faire considérer, mais que nous ayons sa gloire pour motif dans toutes nos actions, et que nous ne fassions rien par respect humain. »

— « Celui qui s'humilie profondément devient juste, de pécheur qu'il était. Au contraire, un homme de mœurs angéliques, qui serait orné des plus rares vertus, et qui les posséderait dans le degré le plus éminent, s'il n'a pas l'humilité, devient semblable à un réprouvé, parce que toutes les vertus qu'il possède manquent de fondement et ne peuvent subsister. »

— « Si l'orgueil nous sollicite de nous élever, nous devons nous abaisser ; s'il nous donne des pensées d'estime de nous-mêmes, nous devons penser à notre faiblesse et à notre incapacité ; s'il nous incite à nous faire connaître, nous devons nous abstenir de tout ce qui pourrait nous faire remarquer, et préférer les œuvres basses et viles à celles qui seraient grandes et honorables. »

— « Quand la vaine complaisance s'insinue dans les bonnes œuvres, elle en est le poison ; c'est une peste qui infecte les actions les plus saintes et qui nous fait promptement oublier Dieu. C'est le vice le plus funeste à tout progrès dans la vie spirituelle et dans la perfection. »

— « Il vaudrait mieux être jeté pieds et mains liés dans le feu, que d'agir dans la vue de plaire aux hommes, »

Tels sont les enseignements précieux de l'un des plus grands serviteurs de Dieu qui aient paru dans l'Église. Méditons et surtout pratiquons les saintes leçons qu'il nous donne, et pour en obtenir la grâce, disons souvent avec un profond gémissement du cœur : *Jesu mitis et humilis corde, miserere nobis.*

CHAPITRE XII

Chasteté. — Sa nécessité. — Horreur du vice contraire. — comment se préserver de ce vice. — Oisiveté, sensualité, etc.

— Le plus bel éloge de la chasteté se trouve dans cette exclamation de la sainte Écriture à la vue de cette vertu : *O quàm pulchra est casta generatio cum claritate!* Non, tout ce qui, sur la terre, possède une valeur quelconque, n'est pas digne d'être comparé au mérite de l'âme chaste : *Omnis ponderatio non est digna animæ continentis.* Il est bien rare que nos saints Livres fassent ressortir l'éclat d'une vertu en des termes si expressifs, et nous devons croire que la chasteté est infiniment agréable à Dieu, puisqu'il exalte sa beauté avec tant d'énergie.

C'est que, par le fait, la chasteté est réellement la souveraine gloire de l'homme. « Celui qui la garde avec fidélité, a dit un pieux écrivain, dépouille l'humanité pour se revêtir de la nature angélique; de même que celui qui l'immole est un

ange déchu, un démon : » *Qui castitatem servavi angelus est ; qui perdidit, diabolus.*

Quant au prêtre, on peut dire sans la moindre exagération que le plus beau joyau de sa couronne, c'est la chasteté. Si, déjà suréminent par la hauteur de ses fonctions toutes divines, il s'étudie sans relâche à spiritualiser sa chair et ses sens par la chasteté ; si, ravi par cette vertu jusque dans le cœur de Dieu, il y établit sa demeure habituelle, n'en descendant que comme les anges et avec la pureté des anges pour exercer parmi les hommes son divin ministère, qui pourra peindre la magnificence de sa gloire ? Oui, vraiment il est ange : *Qui castitatem servavit, angelus est.*

Mais s'il oublie sa grandeur, s'il oublie ses rapports intimes et sacrés avec la chair et le sang de Jésus-Christ dont il nourrit tous les jours son âme au saint autel ; s'il oublie la rigoureuse loi de la chasteté qui l'oblige comme prêtre, et qui s'ajoute à celle qui l'obligeait déjà comme chrétien ; s'il quitte enfin le cœur de Dieu et les splendeurs célestes pour ensevelir son sacerdoce royal dans la fange et l'ordure, quel monstre ! Il n'est plus ange, il n'est plus homme ; qu'est-il donc ? Il est devenu démon : *Qui perdidit castitatem, diabolus est.*

L'odieux scandale d'un prêtre impudique n'a pas été épargné à l'Église dans le sein de laquelle Dieu a permis de loin en loin d'affligeants désordres, comme pour mieux prouver qu'elle est divine, puisqu'elle survit à ce qui semblerait devoir la détruire, et qu'elle poursuit sa marche triomphale nonobstant les coups que lui portent ceux-là mêmes qui devraient être sa couronne et sa gloire.

Heureusement de tels scandales sont rares, et nous pouvons opposer aux grands coupables qui les donnent une multitude innombrable de saints prêtres, qui portent dans des cœurs dignes de Dieu le précieux trésor de la chasteté.

Bien convaincu que nous n'aurons que de tels prêtres pour lecteurs, nous nous bornerons dans ce chapitre à indiquer les moyens de conserver intacte la chasteté, après avoir toutefois exposé les pressants motifs que nous avons de pratiquer cette vertu.

— Nous devons être chastes : pourquoi ? Parce que nous en avons pris l'engagement formel au moment le plus solennel de notre vie. Quoi donc ! la chasteté ne nous était-elle pas déjà commandée ? Saint Paul ne nous avait-il pas dit, comme à tous les chrétiens, que nos corps étaient les temples de l'Esprit-Saint, et qu'une ruine éternelle attendait ceux qui les profanaient par l'impudicité : *Si quis templum Dei violaverit, disperdet illum Deus ?* Oui, sans doute ; mais ce qui suffit pour le simple fidèle ne suffit pas pour le prêtre ; une loi nouvelle, une loi spéciale lui est proposée, et cette loi, il se l'est volontairement et librement imposée au jour de son sacerdoce. Averti par le Pontife qu'il était libre encore, mais qu'il allait cesser de l'être après le pas décisif ; quand il s'est avancé, qu'a-t-il laissé derrière lui, si ce n'est l'œuvre de la chair et toutes ses convoitises ? et vers quoi s'est-il élancé, si ce n'est vers la sainte chasteté qu'il a solennellement épousée aux pieds de son évêque ?

— Nous devons être chastes : pourquoi ? Parce

que nos fonctions sont spirituelles et si saintes qu'elles ne sauraient s'allier avec un acte impur, ni même avec un commerce charnel, légitime en lui-même, comme l'est celui du mariage. L'Église l'a ainsi défini, et nous ne saurions trop bénir la suprême sagesse de sa loi. Bien plus, l'hérésie elle-même, sans y penser peut-être, mais par un intinct rationnel, l'hérésie a, jusqu'à un certain point, pensé comme notre Église. Le ministre protestant n'a quitté le célibat qu'après avoir nié ce qu'il y avait de plus auguste dans les fonctions du sacerdoce, disant assez par là qu'il eût renoncé comme nous à l'œuvre de la chair si comme nous il eût cru que la sainte Eucharistie contenait réellement la chair adorable de Jésus-Christ.

Comment croire en effet cet ineffable mystère, et partager un cœur de prêtre entre Jésus-Christ dont il est le ministre, et la femme dont il deviendrait le débiteur charnel ?

Mais comment croire surtout qu'on pourra recevoir tous les jours l'Humanité sainte du divin Sauveur dans une chair souillée par des actes impurs interdits à tout le monde ? Plus les vices du prêtre tiennent de la chair, plus est odieuse et révoltante l'opposition qu'ils ont aux sublimes fonctions qu'il remplit. Voyez, par exemple, le prêtre ivrogne et le prêtre impudique ! Les crimes dont ils se souillent ne constituent-ils pas au suprême degré l'abomination de la désolation contre laquelle s'indignait le prophète ?

— Nous devons être chastes : pourquoi ? Parce que Dieu se retire du prêtre qui ne l'est plus. Que

ferait-il dans le cœur d'un impudique? Ministre prévaricateur, il a choisi la chair, Dieu le laisse dans la chair; « il a repoussé la bénédiction, la » bénédiction se retire : *Noluit benedictionem, et* » *elongabitur ab eo;* il a voulu la malédiction, et » la malédiction lui arrive à pleins bords : *Dilexit* » *maledictionem, et veniet ei;* il en est couvert » comme d'un vêtement, elle entre en lui comme » l'eau, elle s'insinue comme l'huile jusqu'à la » moelle de ses os. » Mais en se retirant, Dieu le foudroie comme il foudroya par son ange les cinq villes infâmes, avec cette différence que le soufre et le bitume sont remplacés par le feu de sa passion, en attendant celui de l'enfer, s'il ne fait une pénitence proportionnée à ses crimes. Et de même que la stérilité suivit la dévastation de ces villes souillées, de même aussi Dieu frappe d'une stérilité visible le ministère du prêtre sacrilége.

— Nous devons être chastes : pourquoi? Parce que si le prêtre cesse de l'être, les liens qui l'attachaient à Dieu étant par là même rompus, n'ayant plus ni lumière pour se conduire, ni ferveur pour se consoler, ni courage pour se relever, ni zèle pour sauver ses frères puisqu'il se perd lui-même, il tombe lourdement d'abîme en abîme : *Abyssus abyssum invocat;* dans l'aveuglement d'abord, de l'aveuglement dans le découragement, du découragement dans l'insensibilité, de l'insensibilité dans l'endurcissement, et de là, s'il ne s'opère un bien rare prodige de miséricorde, dans d'autres abîmes connus de Dieu seul, où le précipite presque toujours une mort désolante.

— Nous devons être chastes : pourquoi? Parce que les désordres du prêtre impudique, d'abord secrets, finissent par ne plus l'être, et que l'on voit alors dans l'Église un de ces scandales qui lui arrachent, ainsi qu'aux âmes pieuses, des gémissements et des larmes; scandale qui fait la joie des impies, qui couvre d'opprobre celui qui le donne, et qui fait dire au divin Sauveur ce qu'il disait de son perfide apôtre : *Væ homini illi!... Bonum erat ei, si natus non fuisset homo ille.* « Les misérables ! » disait un jour un saint et vénérable pasteur à » l'occasion d'un de ces prêtres scandaleux, ils » nous réduiront à rougir devant les peuples de » notre sacerdoce ! »

— Nous devons être chastes : pourquoi? Parce que le prêtre qui ne l'est plus ne pèche pas seulement contre la chasteté, mais sacrifie sans remords toutes les vertus et s'abandonne à tous les vices pour lesquels il se sent quelque attrait. La principale barrière étant abattue, qui pourrait l'arrêter? Où trouver un impudique qui ne soit qu'un impudique? La chasteté une fois sacrifiée, qu'est-ce, pour celui qui la viole, que la charité, la douceur, la tempérance, l'humilité, le zèle, la mortification et toutes les vertus en un mot? Quel état, grand Dieu, quel état ! et quelle énorme aggravation n'emprunte-t-il pas tous les jours à cette chaîne de sacriléges dont les anneaux deviennent bientôt innombrables ! Pas une fonction sacrée, remplie par ce prêtre, qui ne soit un crime ! et ces crimes, à chaque instant il les commet jusqu'à ce qu'il y soit mis un terme ou par une conversion bien rare,

ou par une suspense canonique, ou par une mort plus terrible encore que tout le reste.

— Nous devons êtres chastes enfin : et pourquoi ? Parce que le prêtre vraiment chaste est presque infailliblement un saint prêtre. Cette douce pensée ravit et console, surtout quand on pense à l'innombrable multitude de prêtres fidèles à la chasteté qu'ils ont vouée. Bénissez-les, Seigneur, ces légions de saints prêtres qui reçoivent tous les jours dans une chair immaculée la chair adorable et le sang précieux du divin Agneau ! Répandez sur eux des flots de grâces et de bénédictions pour qu'ils continuent d'édifier les peuples par la sainteté de leurs mœurs, et qu'ils vivent de manière à pouvoir vous présenter, exempte de souillures, la robe éclatante que vous leur donnâtes en signe d'alliance au jour heureux de leur sacerdoce !

O quàm pulchra est casta generatio cum claritate !

Donnons maintenant quelques avis pratiques pour prévenir nos pieux confrères contre les dangers qui les environnent, relativement à la sainte chasteté.

— Il est une recommandation particulière que nous croyons devoir placer en tête des règles de conduite que nous allons proposer : c'est de regarder la vertu de chasteté comme si indispensablement nécessaire à un prêtre pour l'édification du prochain, le plein succès de son ministère et sa propre sanctification, que non-seulement il ne fasse absolument rien contre cette vertu, mais

qu'il s'abstienne même de tout ce qui pourrait éveiller l'ombre d'un soupçon contre la pureté de ses mœurs. Si nous ne sommes pas scrupuleux à cet égard, si nous traitons de frivoles minuties les sages précautions des saints prêtres, nous nous permettrons bien des choses qui n'alarmeront pas notre conscience parce que ce ne seront point à proprement parler des péchés, mais ce seront des imprudences fâcheuses qui nous feront bientôt commettre des fautes réelles, et qui finiront par porter atteinte à notre réputation. Or, pensons-y sérieusement, c'en est fait de nous à jamais, si nous donnons prise de ce côté à la malignité du public.

Un libertin laïque, sincèrement converti, regagnera l'estime publique qu'il avait perdue ; le prêtre, jamais. Dieu pourra lui pardonner, le monde ne lui pardonnera point. Tout au plus le croira-t-il pénitent; mais un prêtre réduit à la condition de pénitent a perdu son auréole. Fût-il des miracles, le souvenir de ses fautes en ternira l'éclat.

Saint Vincent de Paul était à cet égard d'une délicatesse admirable ; il inculquait avec une force extrême la recommandation que nous venons de faire, à tous les prêtres de sa congrégation. Voici ce qu'il leur dit un jour à ce sujet : « Ce n'est pas » assez pour vous d'exceller en la vertu de pureté, » mais vous devez encore faire tout votre possible, » et vous comporter de telle sorte, que personne » n'ait sujet de concevoir à votre égard *le moindre* » *soupçon du vice contraire;* parce que ce soupçon, » fût-il très-mal fondé, serait plus préjudiciable à » vos saints emplois que tous les autres crimes » qu'on pourrait faussement vous imputer. »

Nous ne saurions dire combien de prêtres, et même de bons prêtres, ont eu à se repentir de n'avoir pas tenu compte de cette recommandation si importante.

— *Avant notre sacerdoce avons-nous été sujets au vice impur?* Si nous répondons à cette question en nous frappant la poitrine, veillons, veillons sur nous-mêmes avec une attention continuelle. Quelque édifiante, quelque sincère qu'ait été notre conversion, nous avons acquis par suite des misères du passé un certain fonds de faiblesse, une certaine inclination vers le mal qui nous entraînerait de nouveau rapidement vers les anciens abîmes, si nous ne donnions perpétuellement pour abri à notre chasteté reconquise une vigilance sévère et une prière fervente et assidue : *Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem.*

N'oublions jamais que le démon fait des efforts incroyables pour précipiter les prêtres de leur suprême élévation dans le gouffre du péché; et surtout, s'il le pouvait, dans la fange du vice impur.

Rappelons-nous, à ce sujet, les propres paroles de notre divin Sauveur, paroles si claires, si précises, et qui fortifient si puissamment la recommandation que nous venons de faire : *Cùm immundus spiritus exierit de homine, ambulat per loca inaquosa, quærens requiem : et non inveniens dicit : Revertar in domum meam undè exivi. Et cùm venerit, invenit eam scopis mundatam et ornatam. Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus secum nequiores se : et ingressi habitant ibi. Est fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.*

Trop souvent on se rassure après des fautes anciennes : le moyen de n'y pas retomber, c'est d'y penser fréquemment pour s'en humilier devant Dieu et le supplier d'épargner l'humiliation d'une rechute.

« En méditant sur la chute de saint Pierre, dit le » Père de la Colombière dans sa *Retraite spirituelle,* » j'ai conçu avec étonnement et avec frayeur com- » bien nous sommes faibles; cela me fait frémir. » J'ai en moi les sources et les semences de tous » les vices; il n'y en a pas un que je ne sois capa- » ble de contracter; il n'y a entre moi et l'abîme » de tous les désordres que la grâce de Dieu qui » m'empêche de tomber. Que cela est humiliant! » Que cette pensée doit donner de confusion aux » plus saintes âmes! Voilà pourquoi saint Paul dit : « *Cum metu et tremore vestram salutem operamini.* »

Ce n'est pas assez de voir, en général, si l'on a péché autrefois contre la sainte vertu, il faut considérer en outre quelles furent les circonstances malheureuses qui déterminèrent les chutes que l'on fit, les occasions qui offrirent le plus de danger, et la nature des inclinations particulières qui produisirent tels ou tels péchés, car il est certain qu'on saura par là quel est le côté faible de l'âme, et de quelles précautions particulières il convient d'user pour écarter de nouveaux malheurs : ce qui pourtant ne veut pas dire qu'il faille entrer dans un détail trop circonstancié, dont le souvenir ne serait pas sans péril.

— Sommes-nous aujourd'hui remplis d'une vive horreur pour le vice impur et d'un ardent désir de garder intacte la sainte chasteté ?

Bénissons Dieu si ce double sentiment est profondément imprimé dans notre âme. Fortifions-le tous les jours en méditant souvent sur l'affreux malheur du prêtre qui tombe dans le bourbier de l'impureté, sur le crime horrible qu'il commet, sur l'indignation dont il remplit à son égard le cœur de Dieu, sur les joies pures dont il se prive, sur la stérilité de son ministère, sur les sacriléges qu'il commet avec effroi d'abord, avec calme ensuite, sur la mort très-souvent subite à laquelle il s'expose, et enfin sur l'enfer au-dessous de tous les enfers que sa hideuse passion lui prépare.

Fortifions-le encore, ce double sentiment, en méditant sur le prix inestimable de la chasteté, sur le bonheur du prêtre chaste, sur les bénédictions abondantes dont Dieu prévient et sa personne et son ministère, sur l'édification qu'il donne au troupeau qu'il conduit et aux confrères qu'il fréquente, sur toutes les vertus sacerdotales qui font ordinairement cortége à la chasteté, sur la mort précieuse qu'elle procure, et enfin sur le beau ciel où elle introduit le saint prêtre qui la pratique et où il aura le bonheur de suivre éternellement le divin Agneau dans la compagnie des vierges de Jésus-Christ, *Sequuntur Agnum quocumque ierit.*

— Sommes-nous toujours fidèles aux pieux exercices que nous avions adoptés au début de notre sacerdoce ?

Cette heureuse chaîne de pratiques spirituelles est la gardienne infaillible de la chasteté. Nous osons défier que l'on nous cite un prêtre fidèle à ces pratiques, et violateur de la sainte vertu. Cha-

cune d'elles est un lien qui l'enlace à Dieu ; et comment être impur quand on est étroitement uni au Dieu de toute pureté ?

Mais en serait-il ainsi du prêtre imprudent qui, s'appuyant présomptueusement sur lui-même, croirait pouvoir s'affranchir des œuvres de la piété ? Sa chasteté ne courrait-elle aucun risque s'il se séparait de Dieu sans vouloir écouter l'Esprit-Saint, qui lui dit : *Non potest esse continens, nisi Deus det ?*

Nous sommes profondément convaincu que tout prêtre scandaleux, ignominieusement flétri par l'opinion publique, a commencé par secouer le joug des pratiques pieuses qu'il avait adoptées dans le principe ; qu'il soit sincère, et il avouera qu'il n'a point violé d'abord la chasteté et abandonné ensuite ses exercices spirituels, mais que c'est après les avoir interrompus qu'il est devenu prévaricateur. L'infortuné ! qu'il était loin de penser qu'une omission qui lui semblait insignifiante était le premier signal de ses affreux désordres !

Instruisons-nous à ses dépens, vénérables confrères, et ne regardons pas comme légère une négligence qui conduit à de tels abîmes. Continuons le saint usage de nos pieux exercices si nous y sommes encore actuellement fidèles, et reprenons cet usage si nous avons eu le malheur de l'interrompre.

— *N'y a-t-il point dans l'ensemble de notre conduite un certain fonds de mollesse, de lâcheté et de désordre ?*

Chez l'homme vraiment chaste on remarque pour l'ordinaire deux traits saillants : la fermeté et la régularité. Il est ferme, car on n'est pas solidement

chaste pendant toute sa vie sans combattre ; il est régulier, car la chasteté c'est l'ordre, et l'ordre dans l'homme tout entier. Elle règle ses pensées, ses désirs, son imagination, son cœur et toutes ses affections, son âme et toutes ses puissances, son corps et tous ses sens.

Quand l'homme n'est pas ferme, il y a pour lui chance probable de chute s'il est attaqué, et s'il l'est surtout par un ennemi terrible qui a le perfide secret de faire chérir ses blessures.

Quand il n'est pas régulier, quand le désordre ne fait sur lui aucune impression pénible, et que peut-être même il est assez malheureux pour s'y complaire, le désordre du vice impur ne l'affectera point comme il affecte un homme chez lequel tout est parfaitement en règle.

Voilà encore ce qui est admirablement confirmé par l'expérience, relativement au vice que nous combattons. Est-ce parmi les hommes solides dans leurs convictions, fermes dans leurs principes, attachés par une volonté forte à la pratique de leurs devoirs religieux, que l'impureté fait des ravages? Non, assurément non.

Est-ce parmi les hommes d'ordre, esclaves d'une règle qu'ils se sont imposée à eux-mêmes comme une loi sévère, et à laquelle ils sont aussi fidèles après trente et quarante années de sacerdoce qu'ils l'étaient au début de leur sainte carrière ? Est-ce à ces vénérables pasteurs comme nous en avons connu, dont le presbytère était une communauté fervente et parfaitement réglée ? Est-ce à ces saints prêtres que le démon impur s'attaque avec succès? Non encore, très-certainement non.

Mais si l'on menait une vie sans ordre, sans règle, sans habitudes pieuses constamment observées ; si l'on vivait au hasard, selon les goûts et les inclinations du moment, se livrant en quelque sorte au premier occupant, et n'étant jamais fermement retenu dans le bien par le nerf puissant de la régularité, c'est alors que l'ennemi du salut, qui rôde sans cesse, surtout autour du prêtre, pour en faire la conquête, voyant une place si mal gardée, si faiblement défendue, ne tarderait pas à s'en rendre maître.

De même, s'il voyait un prêtre mou et lâche comme un homme du monde, s'accordant toutes ses aises, fuyant toute contrainte, ne s'imposant aucune privation, traitant son corps avec délicatesse, prolongeant son sommeil au delà du besoin, c'est alors encore que l'esprit impur lui livrerait de terribles batailles, au milieu desquelles la chasteté pourrait bien périr.

Donc, chers confrères, défions-nous de cette vie lâche, de cette vie molle et sensuelle qui serait le prélude des plus affreux malheurs. Tous les saints ont détesté cette mollesse, et si quelques-uns l'ont connue par nature, ils l'ont détruite par vertu, et l'ont remplacée par une vie pénitente et mortifiée qui a été la sauvegarde de leur chasteté, comme elle sera certainement toute la sauvegarde de la nôtre.

Défions-nous aussi de cette vie sans règle et sans ordre qui ne s'allie jamais avec la vraie sainteté. Rappelons-nous que les plus beaux et les plus heureux jours de notre sacerdoce furent incontestablement ceux où un règlement particulier, ponctuellement observé, sanctifiait toutes nos œu-

vres, nous attachait à la vertu, et fortifiait notre âme à tel point, que l'apparence même du mal nous trouvait aussitôt sur la défensive, fidèles à la recommandation du grand Apôtre : *Ab omni specie malâ abstinete vos.* Reprenons, reprenons avec courage cette sainte régularité hors de laquelle tout est danger pour le prêtre.

— *Sommes-nous adonnés à l'oisiveté?*

Nous plaindrions de toute la compassion dont notre cœur est capable le prêtre qui, en réponse à cette question, nous dirait : « Oui, je l'avoue, je suis » oisif, le travail me pèse ; l'étude surtout m'est » insupportable; aussi ne fais-je rien à cet égard » que ce dont je ne puis absolument me dispenser. » Nous n'aurions pas besoin que cet infortuné confrère nous fît d'autres aveux : le vice de l'oisiveté nous mettrait sur la trace de tous les autres. Jamais nous ne pourrons dire les maux effroyables que ce vice produirait dans le clergé, s'il venait malheureusement à s'y propager. C'en serait fait de toutes les vertus, c'en serait fait surtout de la sainte pureté ; car, nous le savons bien, l'un des plus grands fléaux qu'elle redoute, c'est l'oisiveté.

L'âme d'un homme oisif est vide de vertus, et par conséquent ouverte à tous les vices : *Multam malitiam docuit otiositas,* nous dit l'Esprit-Saint. Mais pour parler spécialement du vice que nous combattons, quelle a été la cause des crimes de Sodome et des châtiments épouvantables qui en ont été la suite? C'est encore l'Esprit-Saint qui nous l'apprend ? *Hæc fuit iniquitas Sodomæ, otium illius.* (Ezech.)

« Si l'on y fait attention, avons-nous dit dans la *Pratique du zèle,* on verra toujours, et presque sans trouver où placer une exception, que le relâchement dans la piété, l'amortissement du zèle, le désir de se produire, les tentations mollement combattues, les petits scandales d'abord, et plus tard les scandales énormes qui déshonorent le sacerdoce. ont eu leur source primitive dans le dégoût de l'étude et dans cette lâche oisiveté qui a fait et qui fait encore tant de victimes.

» D'un autre côté, si l'on y apporte la même attention, on verra certainement qu'un prêtre studieux, surtout (notons bien ceci) si c'est à la science ecclésiastique qu'il se livre, sera très-rarement, ou plutôt ne sera presque jamais un prêtre scandaleux. »

Aimons donc l'étude comme la pureté qu'elle protége, et détestons l'oisiveté comme le vice impur auquel elle conduit. *Ama scientiam Scripturarum*, nous dit avec raison saint Jérôme, *et carnis vitia non amabis.*

On lit dans la vie de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, dite dans le monde madame Acarie, un trait qui fortifie singulièrement ce qui vient d'être dit. « Un ecclésiastique s'était laissé entraîner à une mauvaise passion; et, afin de se marier impunément, il voulait se faire hérétique. Comme il avait paru jusqu'alors mener bonne conduite, on était étonné du scandale qu'il donnait. « Cet
» homme était oisif, dit madame Acarie, et ne
» s'occupait pas comme il aurait dû : voilà pour-
» quoi il est tombé. Son amour pour cette fille
» était d'abord spirituel : il a dégénéré en amour

» sensuel ; il est ensuite devenu charnel, et enfin » il est tout brutal. » On remarque, ajoute l'auteur de la vie de la bienheureuse, que ce peu de mots fut très-utile à un prêtre qui était présent et qui connaissait l'ecclésiastique dont on parlait : lui-même s'appliqua davantage à remplir ses devoirs, pour ne pas faire la même chute que son malheureux confrère. »

— *Sommes-nous sobres dans l'usage des aliments ?* L'impureté est tout particulièrement le vice de la chair : voilà pourquoi les saints de tous les siècles et de toutes les conditions voulant résolûment être chastes, ont dompté et mâté leur chair par le jeûne et les austérités de la pénitence. Malgré ces saintes rigueurs, l'aiguillon de la chair, qui n'épargnait pas un saint Paul, ne les épargnait pas eux-mêmes ; mais, toujours victorieux parce qu'ils étaient toujours mortifiés, leurs tentations se transformaient en victoires. Que fussent-ils devenus si, au lieu de combattre leur chair, ils l'eussent ménagée, flattée, fortifiée, en satisfaisant abondamment ses appétits sensuels? *In vino luxuria,* nous dit l'Esprit-Saint ; et qui ne sait que l'expérience confirme à chaque instant la vérité de cette sentence?

Un jour, un médecin très-remarquable au double point de vue de la religion et de la science, proféra ces paroles que nous n'avons jamais oubliées et qui trouvent ici tout naturellement leur place : « Je » crois fermement à la pureté des prêtres et je » m'en édifie ; mais quand j'en vois plusieurs » prendre une large part aux repas très-fréquents » qu'ils se donnent entre eux, ou auxquels ils sont

» invités par des laïques, j'admire comment ils
» demeurent chastes en renouvelant si souvent ce
» qui, selon moi, est excessivement dangereux pour
» la chasteté ; et je ne m'explique la pureté de leurs
» mœurs avec de telles habitudes, que par les
» grâces d'état très-abondantes qu'ils reçoivent
» sans doute dans leur auguste profession. »

Il est très-fâcheux que nous donnions occasion à des hommes du monde respectables de tenir à notre égard un tel langage.

Nous citerons encore ce que disait à ce sujet un pieux personnage dont l'Europe a connu et admire l'éminente vertu, le prince de Hohenlohe : « Le
» mont Etna, dit-il, ne brûle pas avec tant d'ardeur
» que la chair, quand elle est enflammée par le
» vin et les viandes. Si je suis capable de donner
» quelque conseil, si l'on en croit l'épreuve que
» j'en ai faite, j'avertis sur toute chose, et je con-
» jure l'âme qui veut être épouse de Jésus-Christ
» en conservant la chasteté, de fuir le vin comme
» un poison mortel. Ce sont là les premières
» armes du démon. Le vin embrase la volupté.
» Pourquoi jetons-nous de l'huile dans le brasier ?
» Pourquoi donnons-nous à ce corps déjà plein de
» feu de quoi le faire brûler encore davantage ? »
Le prince emprunte à saint Jérôme ces deux dernières questions, ce qui fortifie puissamment son autorité et doit faire sur nous une impression plus profonde encore.

Méditons souvent ces graves considérations, qui doivent nous porter à mortifier notre chair, et méditons aussi ces paroles si remarquables du grand apôtre : *Datus est mihi stimulus carnis qui me cola-*

phiset... Corpus meum castigo et in servitutem redigo, ne, cùm aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar... Sobrius esto... Oportet diaconos esse pudicos... non multo vino deditos.

Si nous aimons la chasteté, nous devons aimer ce qui la protége ; et si nous détestons le vice impur, nous devons détester ce qui le fait naître et ce qui le fomente.

— *Pratiquons-nous fidèlement la mortification des sens ?*

Le cœur est incontestablement le foyer de l'impureté ; mais les canaux, les avenues, ou, si l'on pouvait ainsi parler, les bouches du cœur, ce sont les sens. Entre les yeux et le cœur, la communication est instantanée ; l'électricité n'est pas plus rapide. L'oreille est de même ; la parole qui la frappe retentit au fond du cœur à l'instant même. Or les sens, et le cœur par contre-coup, sont naturellement portés à goûter les satisfactions charnelles. Si donc on les tient ouverts, les occasions de se satisfaire étant excessivement fréquentes, il est aisé de comprendre qu'ils exposeront la chasteté à des dangers perpétuels. De là cette mortification sévère que tous les saints se sont fait un devoir de leur imposer. Nous regarderions comme une espèce de miracle l'alliance de la chasteté avec des sens immortifiés.

Sommes-nous en règle à cet égard ? Examinons.

Évitons-nous la compagnie des personnes dont les discours inconvenants frapperaient péniblement nos oreilles ? Refusons-nous d'entendre des chansons profanes qui contiennent des choses dont la

pudeur, et la pudeur cléricale surtout, est justement alarmée ? Nous interdisons-nous certains concerts lascifs où l'âme semble s'amollir, concerts au reste où le monde lui-même est surpris et même mécontent de rencontrer le prêtre ? Ne fréquentons-nous que des personnes dont les conversations sont édifiantes et propres à nous affermir dans la pratique de la sainte vertu ?

Nous recommanderons à ce sujet de choisir pour compagnie habituelle et pour amis intimes quelques saints prêtres *éminemment chastes*. Il y a dans leur conversation je ne sais quoi de sympathique, en fait de pureté, qui saisit délicieusement tous ceux qui les approchent. Leurs paroles, leurs regards, leur attitude, la modestie de Jésus-Christ répandue dans leur extérieur ; tout cela produit une impression de vertu qui fait qu'on est plus chaste encore en se séparant d'eux, qu'on ne l'était avant de les aborder,

Et nos yeux, sont-ils chastes ? Voyez dans le monde un libertin : quel regard ! Il semble que le démon de l'impureté a fixé son siége dans les yeux de ce misérable. Mais voyez un homme chaste : quelle pudeur ! quelle modestie ! c'est vraiment l'ange de la pureté qui dirige son œil. Nous ne connaissons rien de plus édifiant que le regard charmant du prêtre parfaitement chaste. Qui de nous, chers confrères, n'a pas senti son âme comme inondée de pureté à la simple vue de l'image de l'angélique Louis de Gonzague, tel qu'il y est communément représenté ?

Saint Vincent de Paul était admirable aussi par la modestie de ses yeux. L'auteur de sa vie,

Mgr Abelly, s'exprime ainsi à cet égard : « La
» pudeur de son cœur rejaillissait sur tout son
» visage. Il tenait tous ses sens dans une grande
» retenue, particulièrement la vue, ne regardant
» ni légèrement, ni curieusement, ni hors de pro-
» pos, ni d'un regard fixe les personnes de l'autre
» sexe. »

Non-seulement nous conserverons le précieux trésor de la chasteté par la modestie du regard, mais nous édifierons par là tellement les peuples, qu'à cause de cela seul ils nous croiront de dignes et de saints prêtres. Si nous ne sommes pas modestes dans nos regards, ceux qui nous verront pour la première fois voudront des preuves de notre sainteté avant d'y croire ; mais ils y croiront tout d'abord et jusqu'à preuve contraire, si nos regards sont pudiques et parfaitement réglés.

Enfin disons un mot du plus impressionnable de tous nos sens, le tact. Ne l'oublions pas, notre chair est sainte. Elle l'était déjà par le baptême qui nous avait rendus les temples de l'Esprit-Saint ; elle l'était devenue plus encore par l'onction sacerdotale, et enfin elle le devient de plus en plus au saint autel par son contact, disons mieux, par son incorporation quotidienne avec la chair et le sang du divin Sauveur. Nous avons connu un prêtre, homme de foi, qui aimait à baiser avec un profond sentiment de respect ses doigts consacrés en pensant à l'honneur qu'ils avaient de toucher tous les jours le corps adorable de Jésus-Christ. Malheur à nous si nous profanions jamais par un attouchement illicite la chair consacrée que le Fils de Dieu choisit si souvent pour son tabernacle, et

autour de laquelle les anges adorent le Saint des saints qu'elle renferme !

Ne nous permettons jamais une seule de ces légèretés, un seul de ces attouchements soit sur nous-mêmes, soit sur les autres, que les saints prêtres s'interdisent avec une rigueur scrupuleuse.

Qu'il est édifiant de voir jusqu'où saint Vincent de Paul poussait la réserve sur ce point important ! Un pieux curé lui proposa un jour sur cette matière une question qui faisait voir d'un côté la délicatesse de ce bon prêtre, et de l'autre l'exactitude du saint : il lui demanda s'il était à propos de toucher le pouls d'une fille ou d'une femme fort malade, pour voir si elle était proche de la mort afin de lui donner les derniers sacrements et de faire pour elle les prières de l'agonie. Voici la réponse qui lui fut faite : « Donnez-vous bien de garde d'user de cette prati- » que ; le malin esprit pourrait bien se servir de ce » prétexte pour tenter le vivant et la mourante » même. Le démon, en ce passage, fait flèche de » tout bois pour rattraper une âme ; la vigueur de » l'esprit peut rester, quoique celle du corps soit » affaiblie. Souvenez-vous de ce saint qui étant » malade, ne voulut point que sa femme le touchât » après l'avoir quittée par un mutuel consentement, » criant avec ce qui lui restait de voix qu'il y avait » encore du feu sous la cendre. Servez-vous du » médecin ou d'une autre personne pour obtenir » le renseignement que vous désirez ; mais quoi » qu'il arrive, *ne vous hasardez jamais de toucher* » *ni fille ni femme sous quelque prétexte que ce soit.* » Il était rigoureux en cette matière, ajoute l'auteur de sa vie, quoique condescendant en toute autre

chose. Imitons cette rigueur, chers confrères, elle sera la gardienne de notre chasteté.

— *Ne nous trouvons-nous pas trop souvent et sans motif légitime dans la compagnie des personnes de différent sexe ?*

De l'aveu de tout le monde, la fréquentation assidue des femmes est pour l'homme une occasion de péché. Or s'il est en morale un principe généralement admis, c'est que l'on doit fuir l'occasion du péché si l'on veut assurer l'œuvre de son salut. Ce principe, vrai en toute matière, est absolument incontestable en ce qui concerne la sainte vertu, L'homme ne peut se conserver chaste que par le secours de Dieu : *Scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det ;* or Dieu n'accorde point son secours à celui qui s'expose volontairement à l'occasion de pécher; il lui annonce, au contraire, une ruine certaine : *Qui amat periculum. in illo peribit.*

Saint Philippe de Néri disait avec beaucoup de raison que, dans la guerre contre le vice impur, ce sont les poltrons qui remportent la victoire, c'est-à-dire ceux qui fuient l'occasion.

Saint Vincent de Paul, dit l'auteur de sa vie, n'allait jamais voir les dames de son assemblée en leurs maisons sans nécessité, non pas même mademoiselle Le Gras, supérieure des Filles de la Charité qu'il a instituées. Il écrivait un jour à cette vertueuse fille, qui était malade : « Si vous désirez » que je vous voie en votre maladie, mandez-le-» moi; je me suis imposé la loi de ne vous aller » jamais voir sans être mandé pour chose *néces-*

» *saire ou fort utile.* » Quand il était obligé de voir quelqu'une de ses filles pour affaire de conscience ou en quelque autre circonstance importante, il fallait le presser beaucoup et à diverses reprises; encore cédait-il avec répugnance, afin qu'on ne revînt pas trop souvent à la charge. Et de quelles précautions n'usait-il pas quand il accordait de telles audiences! Il faisait entrer son compagnon dans la chambre où il entrait lui-même et ne voulait point qu'il en sortît avant lui, le faisant seulement retirer un peu à l'écart. Il voulait toujours des témoins quand il parlait à une personne du sexe; il abrégeait l'entretien autant qu'il était possible, et pendant qu'il durait, il ne se départait jamais de la plus exacte modestie dans son regard, dans ses paroles et dans tous ses mouvements. Aussi a-t-on remarqué que quoiqu'on lui ait faussement reproché divers crimes, jamais on a osé toucher à sa pureté virginale.

Chose étonnante! les saints se croient obligés à des précautions infinies pour la conservation d'une vertu si bien protégée, ce semble, par leur éminente perfection ; et des prêtres légers, imprudents, peu recommandables par la piété, c'est-à-dire habituellement prédisposés à toutes sortes de misères, s'exposent gaiement et sans le moindre scrupule aux occasions les plus dangereuses. Car, il faut bien en convenir, ceux qui tremblent le moins sont précisément ceux qui devraient trembler davantage.

Mais, dira-t-on, la personne que je vois est âgée. — L'est-elle assez pour que sa fréquentation soit pour vous et pour elle sans le moindre danger?

Elle est âgée? mais ne vit-elle point avec des personnes moins âgées qu'elle, des filles, des nièces, des servantes? Et quel malheur si, sans s'en rendre bien compte, c'était autant pour celles-ci que pour la personne âgée que se feraient les visites! Elle est âgée; mais malgré son âge, n'y a-t-il point dans le monde des langues qui censurent vos assiduités auprès d'elle?

Je suis sûr de moi et de mes intentions, dira-t-on encore. — Quelle présomption! et comment croire que Dieu la bénira! Avez-vous plus de raisons pour vous rassurer que n'en avait saint Vincent de Paul, dont nous venons d'admirer la sage conduite? Écoutez saint Jérôme; ses paroles devraient vous faire frémir : *Plurimi* SANCTISSIMI *ceciderunt in hoc vicio propter suam securitatem. Nullus in hoc confidat. Si sanctus es, nec tamen securus es.* Écoutez aussi saint Chrysostôme : *Num tu saxum es, num ferrum? Homo es communi naturæ imbecillitati obnoxius. Ignem capis, nec ureris?*

Rappelons-nous ce qui est dit dans la *Pratique du zèle ecclésiastique* (n° 398, 3e édit.), relativement à ces fréquentations que l'on se permet quelquefois au mépris de la censure du public : « De la » part des mauvais prêtres qui ont levé le masque, » hélas! cela se conçoit : mais de la part de prê- » tres, d'ailleurs irréprochables, cela ne peut s'ex- » pliquer que par un travers d'esprit et un vice de » jugement. Et pourtant, quoi de plus simple que » cette réflexion : *Il n'est pas nécessaire que je fréquente cette personne, et il est d'une absolue nécessité que ma réputation soit sans tache.* »

— *Ne nous permettons-nous point certaines lectures plus ou moins dangereuses?*

Jamais le saint prêtre ne s'en permet de semblables. Marchons fidèlement sur ses traces, du moins en ce point si délicat. Imposons-nous comme une loi sévère de ne lire jamais ces historiettes un peu légères, pour ne pas dire galantes; ces feuilletons dans lesquels, à côté de quelques sentences morales, se trouvent des descriptions qui ne le sont guère; ces pièces de théâtre ou même le simple compte-rendu de ces pièces, qui arrachent toujours à la chasteté quelques gémissements; et enfin ces romans réputés honnêtes, que ceux-là mêmes qui les qualifient ainsi s'étonneraient de trouver entre les mains d'un prêtre.

Après de telles lectures, quand on a l'imprudence de se les permettre, on sent toujours au fond de l'âme un certain malaise, un remords plus ou moins poignant, un fonds de mollesse et de lâcheté, un goût moins prononcé pour les œuvres du ministère, une sorte d'incapacité et presque d'aversion pour la prière et les exercices spirituels, c'est-à-dire exactement tout le contraire de ce que l'on éprouve après une lecture pieuse.

— *N'entretenons-nous point des correspondances suivies avec des personnes de sexe différent?*

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit avec détail sur cette matière dans la *Pratique du zèle* (n° 294); nous dirons seulement que de telles correspondances sont très-rarement utiles, et qu'elles sont souvent excessivement dangereuses. Il pourrait s'y faire certains épanchements aux

suites desquels il nous est impossible de penser sans frémir.

N'oublions pas que, dans nos rapports avec les femmes, un mot peut devenir une étincelle, et qu'une étincelle suffit pour produire un vaste incendie ; n'oublions pas non plus que les jeunes personnes ne tiennent presque jamais secrètes les lettres qui leur sont adressées par un prêtre. Elles ont dans le monde, ces jeunes personnes, des amies auxquelles elles sont heureuses et même quelquefois fières de communiquer les pièces de leur correspondance ; et de confidence en confidence, le secret sur lequel on comptait acquiert une publicité que l'on déplore quand il n'est plus possible d'y porter remède.

Règle excellente pour éviter ce malheur : n'envoyons jamais une lettre si, après l'avoir écrite, nous ne pouvons pas dire : Je la ferais lire à mon évêque s'il était présent.

— *Enfin sommes-nous complétement irréprochables au tribunal de la pénitence, sous le rapport de la sainte vertu ?*

Voici les principales recommandations que nous croyons devoir faire sur ce point important :

1° Ne point désirer d'avoir de jeunes personnes ou de jeunes femmes pour pénitentes, et ne rien faire pour devenir leur confesseur.

2° Grande modestie dans le regard pendant la confession, n'arrêtant jamais les yeux avec délibération sur les personnes du sexe ni sur leurs vêtements.

3° Excessive réserve dans les interrogations, se bornant au strict nécessaire et usant des expres-

sions les plus modestes quand on en vient au sixième commandement.

4° Ne point se permettre d'exhortations trop chaleureuses, même pour porter les jeunes personnes à la vertu. « Abstenez-vous entièrement, » disait saint Vincent de Paul aux prêtres de sa » congrégation, de parler et d'écrire aux femmes et » filles en termes trop affectifs, quoique ce soit en » matière de dévotion. » Il parlait et écrivait, dit l'auteur de sa vie, bonnement et respectueusement à tout le monde, mais jamais trop amicalement ni mollement aux personnes de l'autre sexe.

5° Renvoyer à un autre confesseur les pénitentes en qui l'on verrait un attachement trop marqué pour leur confesseur, à moins que la crainte qu'elles exprimeraient à ce sujet ne fût un vain scrupule. On s'assurera qu'il en est ainsi en voyant si elles sont scrupuleuses sur plusieurs autres points, et si elles ont toujours été disposées comme elles le sont à l'égard de tous leurs confesseurs.

6° Les renvoyer impitoyablement si malheureusement, ce qui assurément n'aura jamais lieu, on se voyait exposé au danger prochain de pécher à leur occasion, surtout si ce danger ne pouvait être éloigné par d'autres moyens.

7° Tenir à sa main un petit crucifix pendant que l'on confesse les jeunes personnes; regarder constamment ce crucifix et le baiser même de temps en temps avec piété, en invoquant au fond de son cœur Jésus et Marie.

8° Confesser plus brièvement, toutes choses égales d'ailleurs, les jeunes personnes que les autres pénitents.

9° Enfin ne plus penser volontairement à elles quand la confession est terminée.

— Telles sont les règles de conduite que nous avons cru devoir proposer à nos dignes confrères relativement à la plus belle et à la plus délicate de toutes les vertus. Puissions-nous les observer avec une inviolable fidélité ! Autant le prêtre est béni de Dieu et des hommes quand il est chaste, autant Dieu et les hommes le méprisent quand il cesse de l'être. Considérons la chasteté comme le plus précieux de tous nos trésors, et veillons à sa garde avec une attention scrupuleuse. Soyons sobres, soyons modestes, soyons humbles, soyons mortifiés, soyons studieux, soyons des hommes de règle et de prière, et ne rejetons jamais comme minutieux les plus petits moyens dont Dieu nous inspirera de faire usage pour la conservation d'une vertu qui lui est si chère.

Un fervent directeur de séminaire, dont nous aimons à nous rappeler les sages conseils et l'éminente vertu, nous disait souvent avec l'aplomb d'une inébranlable conviction et l'autorité d'une longue expérience : *Messieurs, un prêtre parfaitement chaste est un saint prêtre.* Adoptons cette sentence comme un axiome spirituel, et puisque nous devons tous être de saints prêtres, soyons tous, soyons toujours éminemment chastes, et cédons avec empressement à la tendre sollicitation que l'Esprit-Saint nous adresse par la bouche de saint Paul : *Obsecro vos, fratres, per misericordiam Dei, ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem.*

CHAPITRE XIII

Bon exemple. — Modestie. — Amour de la retraite, de la règle et de l'étude. — Vie sainte. — Excellents effets du bon exemple. — Ruine des âmes par le scandale des prêtres.

— Nous plaçons le bon exemple à la fin des vertus ecclésiastiques, non pas parce qu'il leur est inférieur sous le rapport de l'importance, mais parce qu'il les rappelle et les renferme toutes, et qu'il en est comme le résumé complet.

Toutes les vertus se trouvent chez le saint prêtre : aussi le saint prêtre édifie-t-il tout le monde par le bon exemple qu'il donne.

Le mauvais prêtre, au contraire, et même le prêtre tiède et relâché, manquent de quelques vertus essentielles, ou pratiquent très-imparfaitement les faibles vertus qu'ils possèdent ; aussi leur vie est-elle ou scandaleuse ou fort peu édifiante.

Il est impossible de posséder les vertus ou d'en être privé, sans édifier les peuples par le bon exemple ou sans les porter au mal par le scandale. C'est ce qui faisait dire à Massillon ces paroles remarquables : « L'exemple est le premier devoir » de notre état ; sans lui, ou toutes nos fonctions » deviennent inutiles, ou elles sont une occasion » de chute et de scandale aux peuples que le Sei- » gneur nous a confiés dans sa colère. »

Est-il besoin d'insister sur la nécessité indispensable pour tout prêtre d'édifier les peuples par le spectacle de ses vertus ? Ne suffit-il pas d'un mo-

ment de réflexion pour voir les raisons puissantes et nombreuses qui font ressortir cette nécessité? Rappelons seulement les principales.

— Nous devons édifier par une vie vraiment sainte : pourquoi? Parce que notre divin Sauveur nous donne pour mission de guider les peuples et d'être leur lumière : *Vos estis lux mundi*. Qu'est-ce qu'une lumière sous le boisseau? Qu'est-ce qu'un guide qui court aux abîmes?

— Nous devons édifier : pourquoi encore? Parce que la lumière que nous sommes chargés de présenter aux hommes doit leur découvrir la sainteté de notre vie et l'éclat de nos bonnes œuvres : *Sic luceat lux vestra coràm hominibus ut videant opera vestra bona.*

— Nous devons édifier les fidèles parce que le grand Apôtre nous en fait un précepte formel et en des termes qui ne souffrent point de réplique; pesons bien toutes ses paroles : *In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum, in doctrinâ, in integritate,* etc. *Exemplum esto fidelium in verbo, in conversatione, in charitate,* etc.

— Nous devons édifier, parce que l'Église dans ses conciles, les saints par leur doctrine et par leurs exemples nous rappellent sans cesse cette obligation rigoureuse et fondamentale.

Quoi de plus précis que ces paroles du saint concile de Trente que nous connaissons tous : *Habitu, incessu, sermone,* ALIISQUE OMNIBUS REBUS, *nihil nisi grave, moderatum ac religione plenum* (sacerdotes) *præ se ferant.*

In incessu, avait déjà dit saint Augustin, dont

le concile de Trente semble avoir emprunté les paroles, *statu, habitu et omnibus motibus vestris, nihil fiat quod cujusquam offendat aspectum, sed quod vestram deceat sanctitatem.*

« Tout pasteur qui scandalise, dit le même » saint, donne la mort aux brebis qu'il doit paître : » *Omnis qui malè vivit, in conspectu eorum quibus præpositus est, quantùm in se est, occidit oves.*

« La vie des clercs, disait en 1537 un synode » de Tours, est le livre des laïques : » *Liber laicorum, vita clericorum.*

— Nous devons édifier, parce que notre mission essentielle est de sauver des âmes, et que nous les sauverons bien plus par l'exemple d'une vie sainte que par nos talents et nos prédications.

— Nous devons édifier, parce que, pour un prêtre, ne pas édifier, c'est scandaliser, et scandaliser c'est renverser, c'est anéantir le sacerdoce; c'est se faire l'auxiliaire du démon et détruire l'édifice du salut des peuples que Jésus-Christ a élevé par son Évangile, pas ses travaux, par ses fatigues, par ses sueurs et par son sang.

— Nous devons édifier, enfin. parce que si nous donnons l'exemple des vices au lieu de celui des vertus, nous autorisons les pécheurs à perpétuer leurs désordres, et nous nous condamnons à la honte de ne pas pouvoir leur en faire un reproche. Comment tonner contre les intempérants, s'ils pouvaient dire : Notre pasteur fait comme nous? Comment foudroyer l'impudique, s'il pouvait dire : Tel ou tel prêtre est mon modèle? Comment attaquer l'avare s'il pouvait dire : Mon curé thésaurise? Comment censurer l'amateur effréné du jeu, s'il pou-

vait dire : Les prêtres y passent les jours et les nuits ?

Le saint prêtre peut stigmatiser tous les vices, parce qu'on sait qu'il n'est l'esclave d'aucun ; il peut prêcher les vertus sans exception d'une seule, parce qu'on sait qu'il les pratique toutes.

Pour la gloire de Dieu, bien-aimés confrères, pour l'honneur de notre sacerdoce, conservons la sainte liberté de la parole ; n'aliénons jamais le droit que nous devons toujours avoir de combattre le vice et de préconiser la vertu. Ne soyons pas de ces hommes que le grand Apôtre flétrissait avec tant d'énergie : *Ducem cœcorum.... qui alium doces, teipsum non doces : qui prædicas non furandum, furaris; qui dicis non mæchandum, mæcharis : qui abominaris idola, sacrilegium facis : qui in lege gloriaris, per prævaricationem legis Deum inhonoras;* et pesons bien surtout ces dernières paroles: *Nomen enim Dei* PER VOS *blasphematur inter gentes.*

— Mais, hâtons-nous de le dire, nous détestons, nous abhorrons les scandales énormes ; et si parfois quelque Judas apparaît dans notre sainte corporation , semblables aux apôtres fidèles , nous avons des larmes pour sa misère et un frémissement d'indignation pour ses crimes.

Cela est certain, chers confrères, et nous devons nous en réjouir de tout notre cœur devant Dieu. Mais ne nous faisons pas illusion, et ne croyons pas que tout soit en règle dans notre conduite, parce que nous ne donnons pas aux peuples les graves scandales qui les révoltent.

Oserons-nous le dire? On en sera surpris tout

d'abord, mais, avec un peu de réflexion, on reconnaîtra que la mauvaise vie d'un prêtre gravement coupable, d'un prêtre impudique, par exemple, ivrogne ou avare, car voilà les trois grands crimes d'un prêtre scandaleux, n'est peut-être pas ce qui détermine le plus d'âmes à se séparer de Dieu pour s'attacher au péché. Dans le monde, et même dans le monde le plus pervers et le plus corrompu, un tel prêtre est bafoué, honni, méprisé; on sait qu'il trahit tout ce qu'il y a de plus sacré sur la terre, qu'il ensevelit son sacerdoce dans l'ordure, qu'il foule aux pieds les lois de Dieu et de l'Église, et qu'il porte un cœur dégradé sous un habit saint. Les âmes pieuses gémissent sur ces désordres, ses vénérables confrères en sont consternés, son évêque le frappe de suspense; chacun s'écrie : « C'est un misérable ! » et tout est dit. Sa conduite est plutôt repoussante que contagieuse. Sans doute il produit des maux effroyables dans l'Église : il y occupe quelquefois la place d'un saint prêtre; il est sans zèle, et laisse tomber les âmes en enfer sans en être touché; son ministère est d'une stérilité désolante, c'est un ministère de mort que Dieu réprouve et maudit. Tout cela, hélas! n'est que trop vrai; mais, au point de vue spécial du scandale proprement dit, c'est-à-dire de l'entraînement des autres au mal par le fait même du mauvais exemple que donne ce prêtre indigne, nous le répétons, la contagion n'est pas aussi funeste qu'on le pourrait croire. Les pécheurs qui, dans le monde, se livrent aux graves désordres dont nous venons de parler, savent bien qu'ils sont de grands coupables, et ce n'est pas parce qu'un mauvais prêtre s'y livrera

comme eux, qu'ils se croiront autorisés à violer impudemment la loi de Dieu. Presque tous seraient et continueraient d'être ce qu'ils sont, lors même qu'ils n'auraient pas sous les yeux les scandales d'un prêtre qu'ils méprisent comme tout le monde.

Mais il n'en est pas ainsi de certains péchés, moins graves en eux-mêmes, que commettent habituellement des prêtres qui, sur plusieurs points, sont irréprochables, et que personne ne voudrait qualifier de scandaleux dans l'acception la plus odieuse de ce mot. Ces péchés, n'étant pas des crimes, inspirent beaucoup moins d'horreur que ceux que nous avons signalés plus haut ; et quand on les voit commettre par des prêtres qui ne sont point réputés mauvais prêtres, on se persuade aisément qu'ils sont sans gravité et qu'on peut se les permettre à peu près sans scrupule ; c'est ce qui est un grand mal et la source des plus graves désordres.

Au reste, n'oublions pas que nous sommes obligés de donner bon exemple en toutes choses, non-seulement pour ne pas entraîner les peuples au mal par le scandale, mais encore pour glorifier Dieu, pour faire respecter et bénir la religion, pour honorer et féconder notre ministère, pour édifier et sanctifier de plus en plus le juste. C'est pourquoi tout ce qui, dans notre manière d'être, met obstacle au développement continuel de ces fruits de sanctification, doit être impitoyablement réformé, selon l'ordre saint Paul : *Oportet.... irreprehensibilem esse... sobrium, prudentem, ornatum, pudicum, hospitalem, doctorem, non vinolentum, non percussorem, sed modestum, non litigiosum, non cupidum,* etc.

Voyons donc si nous sommes des prêtres exem-

plaires, des prêtres modèles, des prêtres *irrépréhensibles,* en un mot, selon l'expression de l'Apôtre.

Nous devons édifier par tout ce qu'il y a d'extérieur dans notre personne et dans notre conduite. Un acte intérieur de foi, d'espérance, de charité, d'humilité, n'édifie point le prochain : pourquoi? Parce que Dieu seul en est témoin. Sans doute, cet acte contribuera indirectement à l'édification du prochain, en ce sens qu'il entretiendra dans l'âme les vertus dont il est un fruit, et que ces vertus se reproduiront infailliblement par des actes extérieurs qui porteront au bien ceux qui les verront opérer ; mais, par lui-même, cet acte purement intérieur n'est point à proprement parler un acte édifiant. Nous le répétons, c'est la conduite extérieure qui édifie.

Le prêtre doit être dans l'Église un type vivant et manifeste de toutes les vertus. En le voyant et en l'entendant chacun doit dire : « Voilà un saint prêtre. » Si sur un seul point nous nous conduisons de manière qu'on ne puisse pas faire de nous cet éloge, il y a certainement là quelque chose à corriger, quelque réforme à entreprendre.

Nous pouvons réduire à trois points ce qui, chez le prêtre, doit édifier le prochain : sa personne extérieure — ses paroles — et ses œuvres. Sommes-nous des sujets d'édification sous ces trois rapports ? C'est ce que nous allons voir.

Qu'on ne soit pas surpris si nous revenons sur certains points déjà touchés : nous l'avons dit, la matière que nous traitons en ce moment est le résumé succinct, la récapitulation rapide de ce qui précède.

— Nous disons d'abord que le prêtre doit édifier *par sa personne extérieure ;* ce qui revient à dire qu'il doit édifier par sa modestie.

La modestie est la composition digne, aimable et bien règlée de tout l'extérieur. Elle est une vertu chrétienne quand elle est pratiquée pieusement à l'imitation de la modestie de Jésus-Christ et en vue de lui plaire.

Rien n'est édifiant comme la modestie quand elle est telle que nous venons de la définir. Ceux qui la voient, dit le pape Innocent II, sont entraînés à se modeler sur elle : *Intuentium forma et exemplum*. Elle est, dit un concile de Latran, une prédication perpétuelle, féconde en fruits de salut : *Assidua salutis prædicatio*. Par elle, le prêtre devient imitateur fidèle du divin Sauveur, ce modèle achevé de toute perfection : *Totius sanctitatis exemplar et cunctarum norma virtutum*.

La modestie d'un saint prêtre charme et ravit tout le monde. L'impie lui-même subit son influence : autant il est mordant, railleur et acerbe contre le prêtre dénué de cette vertu, autant il admire, autant il exalte celui qui la possède.

La modestie n'est pas seulement un puissant moyen d'édification pour le prochain, elle est encore un principe efficace de sanctification personnelle pour celui qui l'observe, à tel point que le P. Guilloré, très-savant dans les voies spirituelles, a consacré plus de dix pages à la démonstration rigoureuse et parfaitement établie de cette vérité, que *la modestie seule est un puissant moyen pour vaincre ses passions*.

— La vertu de modestie embrasse l'homme extérieur tout entier : elle le compose, elle le règle, elle le façonne, elle lui donne je ne sais quel heureux ensemble où l'on trouve tout ce qui plaît, et où l'on ne trouve rien de ce qui choque. C'est, dans des proportions parfaitement convenables, un mélange complet de bonté, de douceur, de simplicité, de dignité, de candeur, de modération, d'enjouement contenu et de gravité sans sécheresse.

Dès qu'on voit un prêtre ainsi disposé, on s'attache à lui par les liens du respect, de l'estime, de la confiance et de l'affection. Notre modestie inspire-t-elle au prochain ces heureux sentiments ? Examinons.

Quel est notre extérieur, considéré dans son ensemble ? Quelle impression pensons-nous qu'il fasse généralement sur les personnes avec lesquelles nous sommes en relation ?

Il est assez difficile de se faire à soi-même une réponse exacte à ces questions. Nous nous connaissons si peu, nous sommes si aveugles sur nos défauts, même extérieurs, que très-souvent nous en avons qui déplaisent à tout le monde et dont nous nous croyons complétement exempts. Qu'il serait important, mais l'orgueil ne le permet point, d'obtenir d'un ami vertueux et sincère qu'il nous révélât sans ménagement tous les défauts qu'il remarquerait en nous ! Cependant, puisque nous sommes abandonnés à nous-mêmes, réfléchissons, faisons des rapprochements.

— N'avons-nous point observé ou même entendu dire que l'on était en général un peu saisi, un peu

craintif et embarrassé, quand on avait à traiter avec nous ? Si nous savons qu'il en est ainsi, concluons à coup sûr qu'il y a dans notre extérieur ou de la sécheresse, ou du dédain, ou de la froideur, ou de la brusquerie, ou une gravité trop sérieuse, ou une sévérité excessive, et veillons sur nous-mêmes avec une attention continuelle pour donner à cet extérieur défectueux les qualités qui lui manquent.

Avons-nous remarqué, au contraire, qu'on se mettait un peu trop à l'aise avec nous, qu'on ne craignait pas de nous offenser par des plaisanteries peu convenables, qu'on usait même à notre égard de certaines familiarités, de certaines libertés que nul ne se permettrait envers un prêtre parfaitement modeste ? Soyons sûrs que nous sommes nous-mêmes trop peu graves et trop peu réservés ; observons-nous avec soin, et nous verrons qu'il y a certainement dans nos manières trop d'abandon, trop d'épanchement, trop d'entrain et de laisser-aller : autant de choses que la modestie condamne et qu'elle doit réformer.

— Nous est-il revenu, par une voie plus ou moins directe, qu'on nous faisait une certaine réputation de propreté excessive, qu'on trouvait dans notre costume, dans notre chevelure et dans toute notre personne quelque chose qui n'était pas assez simple ? Soyons persuadés qu'il y a en nous trop de recherche, trop d'élégance, trop d'application à des futilités qu'on pardonne aux gens du monde, mais que la modestie sacerdotale défend avec rigueur aux ecclésiastiques.

Savons-nous, au contraire, qu'on se dit en sou-

riant que nous sommes l'antipode de l'élégance, que la simplicité de notre costume va trop loin, qu'elle se confond avec la saleté qui déplaît à tout le monde, parce qu'elle est un défaut et non une vertu ? Corrigeons cet excès ; et, sans rétrograder jamais jusqu'à l'élégance, soyons simples, mais soyons propres, soyons convenablement vêtus, et, comme nous l'avons recommandé dans la *Pratique du zèle,* soyons tels qu'en voyant notre mise, personne ne dise : C'est élégant, c'est malpropre, mais que tout le monde dise : « C'est convenable. »

— Avons-nous appris qu'on trouvait quelque chose de curieux, de scrutateur et d'immodeste dans notre regard ? Savons-nous que cela nous fait passer pour des prêtres légers, dissipés, évaporés et trop occupés du monde extérieur et frivole ? Hâtons-nous de réformer ce jugement en corrigeant ce qui autorise à le porter, et donnons à nos yeux cette modestie pieuse, cette retenue édifiante qui est un des traits saillants du saint prêtre.

Savons-nous, au contraire, qu'on nous trouve trop concentrés, qu'on regarde la sévérité excessive de notre regard comme une affectation déplacée qui rebute au lieu d'attirer ? Laissons la modestie corriger *légèrement,* très-légèrement cet excès ; tenons-nous dans les bornes du recueillement qui édifie, et n'allons pas jusqu'au recueillement qui fait rire.

— Nous a-t-on quelquefois dit ou du moins laissé entendre que nous étions dans notre attitude, dans notre démarche, dans tout notre extérieur en

général, trop affectés, trop guindés, trop maniérés, trop occupés de notre petite personne ? Profitons, profitons de cet avertissement, et revenons bien vite à cette aimable simplicité que le monde, et le monde même le plus raffiné, veut trouver chez un prêtre avant de lui accorder son estime.

Mais savons-nous qu'on s'amuse de nos manières gauches, de notre air lourd et agreste, de notre démarche sans convenance et sans dignité, et qu'on nous fait généralement un reproche d'une certaine négligence poussée à l'extrême ? Chargeons encore la modestie de châtier en ce point ce qui est excessif, et de nous rendre tels que nous puissions nous présenter partout sans provoquer autre chose que le respect, l'estime et l'édification.

Tels sont les points principaux sur lesquels il nous a paru nécessaire d'insister, relativement au bon exemple que nous devons donner aux peuples dans notre personne extérieure.

— Nous avons dit en second lieu que nous devions édifier *par nos paroles*.

Nous avons à cet égard une tâche laborieuse à remplir ; car, hélas ! de quels désordres la langue n'est-elle pas l'instrument !

Nous devrions être si édifiants et si réservés sur ce point, que chacun dît de nous ce que l'on disait de notre divin Sauveur en l'entendant parler : *Omnes mirabantur in verbis gratiæ quæ procedebant de ore ejus.* En est-il ainsi ? Nous allons en juger.

Un premier défaut que nous devons détruire pour être édifiants, sous le rapport de la langue, c'est la surabondance du discours. Il y a des prê-

tres si grands discoureurs qu'ils réduisent tout le monde au silence quand ils se trouvent dans une société. Quel que soit le sujet que l'on traite, ils s'en emparent, ils le discutent, ils l'exploitent, ils l'envisagent sous tous les aspects qu'il présente, et ne laissent pas aux autres le temps de dire ce qu'ils en pensent. Quand ils le croient suffisamment approfondi, ils passent à un autre qu'ils traitent de même. Si, par surprise, la parole leur est enlevée par un interlocuteur qui veut parler à son tour, ils la ressaisissent à la première occasion et se dédommagent d'un moment de silence par un quart d'heure de verbiage. Ils ne se font pas scrupule d'interrompre ceux qui parlent au milieu de leur récit, et pour colorer cette interruption, ils soulèvent un incident en forme de parenthèse ; mais la parenthèse une fois ouverte, on ne sait plus quand elle va se clore. Quelque charitables que soient leurs auditeurs, il leur est difficile de ne pas penser qu'il y a, au fond de ce *multiloquium* insipide, un fonds de vanité, un secret désir de se faire admirer et applaudir, désir qui assurément n'est pas toujours satisfait. Les grands parleurs, en effet, quoi qu'ils puissent dire et penser, moissonnent beaucoup moins d'applaudissements que de critiques. Ce qui met surtout leur défaut en relief, c'est la présence de quelque personnage grave, plus âgé et notoirement plus instruit qu'eux, lequel est aussi sobre de paroles qu'ils en sont prodigues.

Évidemment cet excès doit être réformé, et ce serait être bien aveugle que de ne pas sentir la nécessité de mettre un frein à cette insupportable loquacité.

Sans doute, il ne faut pas se porter à une extrémité opposée en se condamnant à un mutisme excessif qui pourrait faire languir la conversation. Cet excès, quoique beaucoup moins blâmable que l'autre, est cependant un excès et doit être évité. Parlons modérément, parlons à propos, et n'oublions pas la sentence du Sage : *Omnia tempus habent... tempus tacendi et tempus loquendi.*

— Un second défaut qu'un ecclésiastique doit éviter encore, c'est l'ardeur du débit, l'élévation de la voix, le ton magistral, l'emphase du geste et tout ce qui s'éloigne d'une sage modération. « La modestie, dit saint Ambroise, va jusqu'à peser le son de la voix ; » *Ipsum vocis sonum librat modestia.*

On en voit qui ne peuvent rien dire avec une aimable réserve ; ils dominent toutes les voix par l'éclat de la leur ; les choses même qui, par leur nature, semblent demander un ton doux et paisible, il les disent avec leur énergie habituelle. Outre que ceci annonce un vice d'éducation qui serait fortement censuré dans un monde poli, il est certain qu'en parlant de la sorte, on donne à tout ce qu'on dit une teinte passionnée qui atténue plutôt qu'elle n'augmente la puissance des raisons que l'on s'efforce de faire prévaloir.

Quelquefois, et cela n'est pas rare dans les sociétés d'ecclésiastiques un peu nombreuses, il s'en trouve plusieurs qui ont l'habitude du défaut que nous signalons. Quand la multitude s'anime et qu'il y a conflit, alors on ne s'entend plus ; c'est une pluie de gros mots, ce sont des flots d'arguments qui s'entre-choquent : ce n'est plus une conversa-

tion, c'est une tempête au milieu de laquelle la modestie expire. Nous avons quelquefois été témoin de cette animation de paroles, et nos oreilles surtout s'en souviennent encore. Quatre hommes ainsi disposés feront beaucoup plus de bruit que vingt prêtres pieux et modestes. Assurément il en feront plus surtout que n'en faisaient les douze apôtres unis à leur divin Chef, dans les divers entretiens qu'il avait avec eux. Ah ! c'est que la modestie de Jésus-Christ présidait à ces saintes assemblées, et que souvent, hélas ! elle est bannie des nôtres.

— Mais que dirons-nous des paroles non plus seulement déplacées, mais positivement mauvaises?

Paroles de mensonge ou tout au moins d'exagération qui, venant tôt ou tard à être reconnues pour telles, diminuent notablement si elles n'enlèvent pas tout à fait la confiance et l'estime dont tout prêtre doit jouir.

Paroles railleuses, médisantes peut-être, qui assurément sont loin d'édifier les personnes qui les entendent.

Paroles piquantes, paroles de blâme qui atteignent quelquefois les supérieurs ecclésiastiques et les divers actes de leur administration.

Paroles hautaines, dédaigneuses et presque méprisantes, qui blessent du même trait la charité, la douceur et la modestie.

Paroles bouffonnes et quasi-grossières qui eussent vivement choqué saint Bernard, lui qui prononçait cette sentence si connue : *In ore laicorum nugæ, nugæ sunt, in ore sacerdotum, blasphemiæ.*

Paroles aigres, paroles flatteuses, vaniteuses et

tant d'autres dont il faudra bien rendre compte à Celui qui défend, même aux simples fidèles, celles qui ne sont qu'inutiles : *Dico vobis, quoniam omne verbum otiosum quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii.*

Que de réformes à opérer ! que de scandales à éviter ! que de travail pour le prêtre ainsi disposé, s'il veut remplir à tout prix le précepte de l'Apôtre : *Exemplum esto fidelium in verbo !*

— C'est violer encore la loi du bon exemple imposée aux ecclésiastiques, que de s'ingérer à parler avec chaleur et avec la démonstration d'un vif intérêt des nouvelles du monde, des bruits qui circulent, des frivolités du siècle et de mille petits riens qui intéressent les mondains, mais auxquels un prêtre ne doit pas sembler attacher de l'importance.

Le saint prêtre, quand il est dans la compagnie des laïques, ne rompt pas brusquement la conversation engagée sur ces matières ; il ne s'impose pas même un silence complet qui serait une censure déplacée ; mais il s'y prend de manière qu'on voit qu'il se prête plutôt qu'il ne se livre à l'entretien futile auquel il prend part ; et quand, sans rien froisser, il peut adroitement donner un autre cours à la conversation, il s'empresse de le faire et trouve le moyen de dire des choses et plus intéressantes et plus utiles.

— Il édifie encore par ses paroles dans les circonstances si délicates où il lui est impossible d'éviter une discussion à laquelle on le convie. Si

elle est sans importance, il passe condamnation, et tout finit là. Si la vérité, si la foi, si quelque autre vertu demande au nom de la gloire de Dieu qu'il se déclare, il le fait franchement, mais il le fait modestement ; et si, après avoir émis son opinion et l'avoir appuyée paisiblement des raisons qui la motivent, il ne peut convaincre son adversaire, il s'abstient de prolonger une lutte inutile, sachant bien qu'un débat passionné ne convaincrait pas celui qui résiste à la vérité ornée des charmes de la douceur et de la modestie. Quant à la discussion sur des points douteux et controversés, il expose son doute, ne le donnant que pour un doute, et s'interdit de faire paraître aux autres comme une vérité certaine ce qui n'en est pas une, même à ses propres yeux. Et ici encore, comme toujours, c'est, chez le saint prêtre, le désir de se montrer édifiant en toutes choses qui lui fait adopter une règle de conduite si prudente et si sage.

— C'est ce même désir qui lui insinue sans cesse de s'observer avant de se produire, et de pas proférer une parole avant de l'avoir pesée, conformément à ce beau mot de saint Augustin : *Omnia verba priùs veniant ad limam quàm ad linguam ;* bien différent de ceux qui, parlant toujours avec précipitation, commencent par lancer leurs flèches, sauf à gémir ensuite sur le mal irréparable qu'elles ont fait.

C'est enfin le besoin que le saint prêtre sent en lui-même de donner le bon exemple à tout le monde par ses conversations, qui le porte à régler tellement sa langue, qu'il ne laisse jamais volon-

tairement échapper une seule parole qui choque la bienséance ou une vertu quelconque, se faisant un devoir de ne rien dire qui ne tourne à l'édification du prochain.

Heureux, trois fois heureux le prêtre qui se conduit avec cette sage réserve et cette sainte modestie! Il est béni de Dieu, il est le ministre chéri de Jésus, il est aimé et révéré des hommes, il est toujours en paix avec lui-même : que dire encore? il est parfait, car il est un de ceux dont l'Esprit-Saint a dit : *Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir.*

— Nous devons, en troisième lieu, édifier par *nos œuvres.*

Ici, on le comprend, le détail est immense. Si le prêtre ne fait rien ou fait fort peu de chose, il scandalise par son oisiveté ; s'il agit, il doit nécessairement édifier par chacune de ses œuvres.

Il y a peu d'hommes dans une paroisse dont la conduite extérieure soit aussi généralement connue que l'est celle du prêtre, surtout dans les petites villes et dans les campagnes. Comme il est homme public, chargé presque toujours de fonctions apparentes et éminemment graves ; comme il est, en une foule de localités, le personnage le plus important ; comme il est, par la nature de son emploi, en rapport nécessaire avec un grand nombre de personnes, on peut dire que tous les regards sont portés sur lui, et qu'il a autant de juges qu'il y a d'habitants dans la cité ou le village où il exerce son ministère. S'il édifie par une sainteté sans tache, tout le monde l'admire et fait son éloge ; s'il scandalise, au contraire, ne fût-ce que sur un

seul point, les méchants le critiquent et le méprisent, les bons s'affligent, gémissent en secret et lui retirent leur estime.

Lequel de ces sentiments nos œuvres font-elles naître dans la masse qui nous environne ? Pour le savoir, faisons deux tableaux : montrons le prêtre qui édifie, et le prêtre qui scandalise.

— Le premier, comme nous l'avons dit, désarme tout d'abord la critique par la modestie de sa personne et par le charme de ses conversations. Mais, convaincu que ces deux traits seraient insuffisants si le reste de sa conduite n'était pas en rapport parfait avec eux, il s'observe avec une attention scrupuleuse, pour ne donner sur aucun point la moindre prise à la malignité.

Il édifie par sa fervente piété. Voyant qu'il en pratique fidèlement les œuvres, qu'il est modeste et recueilli dans l'église, qu'il y fait de longues stations au pied de l'autel où il vient chaque soir adorer son Dieu, qu'il y célèbre les saints Mystères avec l'imposante dignité qu'ils exigent, et qu'il ne semble occupé que d'établir le règne de la piété dans les âmes, chacun dit en l'admirant : Voilà bien le saint prêtre ! »

Il édifie par le ministère qu'il exerce. Quand on voit son zèle pour annoncer la parole de Dieu aux grands et pour catéchiser les petits ; quand on le voit assidu au tribunal de la pénitence où il accueille tout le monde avec une égale bonté ; quand on le voit prodiguer à ses malades la plus tendre charité ; quand on le voit toujours digne, toujours pieux dans l'administration des sacrements ; quand

on le voit constamment empressé à se rendre au premier signal où l'appelle son devoir de pasteur, une voix unanime s'élève, et cette voix dit encore : « Voilà bien le saint prêtre ! »

Il édifie par son désintéressement et sa généreuse charité. Comment voir les œuvres qu'il fonde, l'église qu'il décore, les missions qu'il donne, les privations qu'il s'impose, les services qu'il rend aux dépens de sa bourse, le peu d'empressement qu'il met à exiger ses droits, les indigents surtout qu'il visite et qu'il soulage, sans s'écrier aussitôt : « Voilà le père des pauvres ! voilà bien le saint prêtre ? »

Il édifie par la pureté de ses mœurs. Toujours chaste jusqu'au scrupule dans toutes ses paroles, toujours pieusement timide et réservé dans ses regards, toujours ennemi des fréquentations suspectes, toujours grave et saintement austère dans ses relations indispensables avec les femmes, toujours excessivement prudent dans les rapports épistolaires qu'il est quelquefois obligé d'avoir avec elles, toujours soigneux de les tenir à distance par la dignité et la modestie parfaite de son extérieur ; il fait à chaque instant, sans y penser peut-être, l'éloge le plus saisissant et le plus complet de la sainte vertu qu'il pratique. Devant cette angélique pureté, le libertin lui-même s'incline et s'écrie comme tout le monde : « Voilà bien le saint prêtre ! »

Il édifie par la tempérance. Renommé dans la contrée qu'il habite par sa sobriété exemplaire, fidèle à la loi qu'il s'est faite d'une frugalité convenable dans la manière habituelle de se nourrir, également éloigné et de l'abondance qui annonce l'homme sensuel, et de la lésinerie sordide qui

dénote l'avare, fermement prononcé contre la fréquence des dîners extraordinaires, soit chez lui, soit ailleurs, attentif à se montrer plus sobre que les laïques avec lesquels il se trouve, très-modéré surtout dans l'usage des liqueurs fortes, dont l'habitude se contracte avec une si déplorable facilité, s'observant avec soin pour ne pas laisser échapper un seul de ces mots qui n'annoncent que trop l'amour de la bonne chère et le plaisir qu'elle procure, il donne par son exemple une leçon pratique de tempérance à plusieurs qui, eux aussi, disent au fond de leur âme : « Voilà bien le saint prêtre ! »

Il édifie par une vie réglée, studieuse et retirée. On sait généralement qu'il est l'heureux esclave du règlement qu'il s'est imposé ; on sait que l'étude est son occupation favorite et qu'il s'y livre avec une sainte ardeur ; on sait que la solitude fait ses délices, qu'il s'y plonge autant qu'il le peut, et qu'il y retrempe son âme par une union plus étroite et plus intime avec le Dieu d'amour qui s'y trouve ; on sait qu'il ne fait brèche à sa règle, qu'il ne s'arrache à l'étude, et qu'il ne quitte sa bienheureuse retraite que quand la gloire de Dieu, le salut des âmes, les exigences de son ministère ou quelques justes bienséances lui en imposent l'obligation ; mais on sait aussi que, ces devoirs remplis, il reprend aussitôt et sa règle, et son étude, et sa chère retraite, ne voulant pas donner à l'oisiveté la plus petite parcelle d'un temps dont il apprécie la valeur. Comment voir des habitudes si simples et ne pas dire de celui qui les a contractées : « Voilà bien le saint prêtre ? »

Il édifie enfin par ses rapports avec tout le monde

et par le cortége de vertus qui l'accompagne toujours partout où il se trouve. Il n'a pas, il s'en faut beaucoup, un attrait de prédilection pour le monde, et cependant il en est l'idole ; il n'y paraît que pour y remplir un devoir de position, et il ne s'en concilie que mieux son estime et ses respects. On admire son aimable douceur, sa fervente piété, sa gracieuse modestie, son édifiante charité, sa naïve candeur, son zèle d'apôtre, son affabilité de pasteur, et cette innocente gaieté toujours contenue par le juste degré de réserve que le caractère sacerdotal lui impose. On est heureux quand il paraît, on le regrette quand il s'éloigne ; et quand il a embaumé la maison qu'il quitte du parfum de sa vertu et de la douce odeur de Jésus-Christ, on ne se lasse point de redire : « Voilà l'homme de Dieu ! voilà le bon pasteur ! voilà, voilà le saint prêtre ! »

— Il nous répugne d'opposer à l'éclat ravissant de la médaille précieuse que nous venons de contempler tout ce qu'il y a de sombre dans son revers. Qu'il nous suffise de faire observer en peu de mots l'immense intervalle qu'il y aurait, au point de vue du bon exemple, entre le saint prêtre dont nous venons de tracer l'esquisse, et celui dont chaque trait ferait avec les siens un pénible contraste.

Si, par exemple, il ne donnait presque aucune preuve de sa piété, s'il n'avait aucune dignité dans le lieu saint, s'il n'y paraissait que pour y dire sa messe, s'il la célébrait avec une excessive rapidité, sans recueillement et sans modestie, dirait-on comme de son pieux confrère : « Voilà bien le saint prêtre? »

Si, pasteur de paroisse, il annonçait rarement la parole de Dieu, s'il montait en chaire pour n'y rien dire d'utile, s'il s'y permettait des expressions triviales ou des personnalités offensantes, s'il n'instruisait pas les petits enfants qui lui sont confiés, s'il les rebutait par une rigueur excessive, par d'humiliants reproches, et peut-être même par de mauvais traitements, comment pourrait-on dire : « Voilà bien le saint prêtre? »

S'il laissait voir que le saint tribunal l'ennuie, qu'il n'y va qu'avec répugnance, que les pénitents lui sont à charge, et qu'il a, pour quelques-uns seulement, des préférences marquées qui blessent et humilient tous les autres ; s'il plongeait les âmes dans l'abîme du sacrilége en ne leur laissant pas l'entière liberté de s'adresser à un confesseur extraordinaire quand elles le croient utile ; si, pendant ses fréquentes absences, peut-être même pendant qu'il est au jeu, quelques malades dont il est le pasteur mouraient sans recevoir les secours de la religion, aurait-on seulement la pensée de faire son éloge en disant : « Voilà bien le saint prêtre? »

Si l'on savait, à n'en pouvoir douter, qu'il vit sans règle et dans un désordre perpétuel, que l'oisiveté a pour lui autant d'attrait que l'étude en a peu, et que la vie de retraite lui est insupportable ; s'il était toujours en courses et en voyage, et qu'on le trouvât partout, excepté à l'église et chez lui, quelle voix s'élèverait pour dire : « Voilà bien le saint prêtre? »

S'il passait avec trop de raison pour être attaché aux biens de la terre, si même on le flétrissait du titre odieux d'avare, s'il ne faisait aucune œuvre

de zèle dès lors qu'elle serait tant soit peu dispendieuse, s'il laissait son église dans une saleté rebutante, dans un délabrement complet, s'il rebutait les pauvres, ou si l'on savait qu'il ne les assiste qu'avec l'argent que les riches lui donnent et presque jamais avec le sien propre ; si surtout, après avoir vécu pauvrement et sordidement, il laissait des coffres pleins d'or, qui oserait s'écrier sur sa tombe : « Voilà bien le saint prêtre? »

S'il donnait l'exemple du vice impur, ou si, sans afficher publiquement ses désordres, il passait généralement pour avoir des mœurs suspectes et plus que suspectes ; s'il était grossier dans ses paroles, immodeste dans ses regards, libre et familier dans ses rapports avec les personnes de sexe différent, et peu soucieux des sages conseils qui lui seraient donnés relativement à certaines fréquentations qu'il devrait rigoureusement s'interdire, qui pourrait entreprendre de faire son éloge? qui ne dirait, au contraire, en gémissant : « Quel prêtre! »

S'il noyait fréquemment sa raison dans le vin, si ses intempérances étaient connues et faisaient la risée des peuples, ou si, sans aller jusqu'aux derniers excès, il ne se plaisait que dans les festins, et laissait voir à tout le monde son goût prononcé pour la bonne chère, qui pourrait encore le proclamer saint prêtre?

Si enfin on ne voyait en lui presque aucune vertu vraiment digne de louange, et s'il sacrifiait à chaque instant la douceur par ses vivacités, le recueillement et la piété par sa dissipation, la modestie par l'inconvenance de ses manières et de ses discours, la charité par ses railleries et ses médisances,

quel murmure de désapprobation si une seule voix disait : « Voilà bien le saint prêtre ! »

— Arrètons-nous là, chers confrères, et prions Dieu de n'affliger jamais l'Église par une vie si coupable et si peu digne du divin sacerdoce qui décore notre âme. Sauvons, sauvons les peuples par le bon exemple, et ne les conduisons pas aux enfers par nos scandales. Hélas ! ils ne s'y précipitent que trop par leurs propres crimes, n'accélérons pas leur chute par les nôtres. Chargés par état de les conduire au ciel, tremblons, tremblons de leur donner le droit de nous accuser au dernier des jours de leur éternelle infortune. Faisons-nous respecter et bénir par nos vertus, et ne nous faisons pas mépriser par nos vices. Pesons enfin ces divines paroles que l'Esprit-Saint nous adresse : *Ad vos mandatum hoc, ô sacerdotes... recessistis de viâ, et scandalizastis plurimos in lege, irritum fecistis pactum Levi, dicit Dominus exercituum. Propter quod et ego dedi vos contemptibiles et humiles omnibus populis, sicut non servastis vias meas... Mittam vos in egestatem, et maledicam benedictionibus vestris et maledicam illis, quoniam non posuistis super cor*. Méditons aussi celles que notre divin Sauveur nous adresse lui-même : *Qui scandalizaverit unum de pusillis istis qui in me credunt, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, et demergatur in profundum maris*. Puis enfin plaçons en regard des anathèmes contre le scandale, l'invitation pressante que nous fait le grand Apôtre de sauver les peuples par le bon exemple : *In omnibus exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros, in*

multâ patientiâ, in tribulationibus... in laboribus, in vigiliis, in jejuniis, in castitate, in scientia, in longanimitate, in suavitate, in Spiritu sancto, in charitate non fictâ.

Puisse chacun de nous, bien-aimés confrères, vivre de manière à pouvoir dire comme saint Paul :

IMITATORES MEI ESTOTE, SICUT ET EGO CHRISTI !

TROISIÈME PARTIE

DEUXIÈME MOYEN DE SANCTIFICATION POUR LE PRÊTRE : LES ŒUVRES.

L'exposé qui vient d'être fait des vertus propres de notre saint état doit nous faire voir, ce semble, que si nous les pratiquions avec une constante fidélité, nous serions infailliblement de saints prêtres.

En traitant ces vertus, nous avons nécessairement parlé des actions mauvaises qu'elles condamnent et des bonnes actions qu'elles inspirent. Cependant, ce que nous avions particulièrement en vue dans la seconde partie de notre ouvrage, c'était d'engager le prêtre à acquérir les vertus dont nous lui démontrions la nécessité, et à s'en faire un moyen de sanctification personnelle.

Mais dans cette troisième partie, notre but direct est de déterminer le prêtre à se sanctifier par la pratique des œuvres qui remplissent ou qui doivent remplir ses journées.

Dans le premier chapitre, nous lui rappellerons la nécessité de bien employer son temps, de s'interdire les œuvres que Dieu lui défend, de faire à chaque instant celles qu'il lui commande, et de se sanctifier en sanctifiant tout ce qu'il fait. Ceci, joint à ce que nous avons dit sur la même matière à l'occasion des diverses vertus que nous avons traitées, nous dispensera d'entrer dans le détail

circonstancié de chaque œuvre commune en particulier.

Quant aux œuvres spirituelles proprement dites, ce sera différent ; elles sont si importantes et si essentielles, au point de vue de la sanctification propre du prêtre, que nous croyons devoir consacrer à chacune d'elles un chapitre spécial. Cependant nous n'entrerons point à cet égard dans tous les détails que la matière comporte. Nous n'avons point l'intention, par exemple, en parlant de l'oraison, de la sainte messe ou de l'office divin, de faire un traité complet de chacune de ces œuvres ; nous voulons seulement faire ressortir leur haute importance, puis donner quelques avis et tracer quelques règles pratiques pour indiquer la manière de les sanctifier parfaitement, et d'en tirer tous les fruits qu'elles produisent quand elles sont saintement faites.

Comme on instruit ordinairement fort peu quand on se tient dans le vague des généralités, et comme, au contraire, la précision et la netteté sont en toutes choses extrêmement utiles, nous avons cru bon de ranger les prêtres, comme ils sont rangés en effet, en quatre catégories bien distinctes, selon leur degré de perfection.

Nous savons tous qu'il y a parmi nous quatre sortes de prêtres fort différentes les unes des autres : le *mauvais* prêtre, — le prêtre *tiède et relâché,* — le *bon* prêtre, — et enfin le *saint* prêtre. Cette classification, que nous prions de bien retenir, aura son importance en ce que nous dirons brièvement, à l'occasion de chaque œuvre spirituelle dont nous parlerons, quelle est la manière

d'être et la conduite habituelle de tel ou tel prêtre relativement à cette œuvre, ce qui mettra le lecteur en état de juger à quelle catégorie il appartient.

CHAPITRE PREMIER

Sanctification des actions. — Bon emploi du temps. — Étude. — Oisiveté. — Œuvres de zèle.

— Nous plaçons sous le même titre et nous confondons dans le même chapitre la sanctification des actions en général et l'emploi du temps, car entre ces deux choses la connexion est évidente. Faire un bon emploi du temps, n'est-ce pas le remplir d'œuvres saintes ? Et faire à chaque instant des œuvres saintes, n'est-ce pas employer le temps comme Dieu veut qu'on l'emploie ?

Nous prions nos dignes confrères de se rappeler ce qui vient d'être dit, savoir : qu'une vie sainte n'est rien autre chose qu'une vie remplie de saintes œuvres. Faire constamment ce que Dieu demande de nous, et le faire avec la perfection qu'il exige de ses prêtres, voilà en deux mots le résumé de la sainteté sacerdotale.

Nos œuvres sont le seul bien solide que nous ayons en ce monde, et que nous devions emporter dans l'autre. Honneurs, plaisirs, argent, possessions terrestres, rien ne nous suivra par-delà la tombe ; notre âme seule et nos œuvres, voilà tout notre bagage pour l'éternité. Notre corps lui-même n'assistera point au premier jugement. Hélas ! il ne

sera pas encore refroidi sur le lit funèbre où il aura exhalé son dernier souffle, que déjà notre sort éternel sera fixé, et ce seront nos œuvres seules qui serviront de bases à notre irrévocable sentence. A proprement parler, on pourrait même dire que ce ne sera pas Dieu qui nous jugera, mais que ce seront nos œuvres. Comme le président d'une cour d'assises, si nous osions employer cette comparaison, Dieu appliquera la loi, il décrétera et consommera l'exécution de la sentence ; mais nos œuvres seules seront nos juges, et à leur simple vue nous produirons un acte, ou d'ineffable allégresse, ou d'effroyable désolation ! Quelle puissance donc ne doit pas avoir cette considération pour nous déterminer à sanctifier toutes nos œuvres en suivant fidèlement les règles qui vont nous être proposées !

— Nous le savons tous et nous le disons souvent, le temps est infiniment précieux pour tout le monde, puisqu'il n'est accordé à l'homme que pour mériter par le bon emploi qu'il en fait, l'éternité de bonheur qui lui est proposée. Mais la plus simple réflexion doit convaincre sur-le-champ que le temps d'un prêtre est bien plus précieux encore que celui des simples fidèles. En effet, la mission du prêtre étant non-seulement de sauver son âme, mais de travailler sans relâche à sauver celles de ses frères, il est certain que le temps que Dieu lui accorde pour remplir une mission de cette importance est inestimable à deux titres. Un prêtre qui a la vraie intelligence de son sacerdoce comprendra sans peine que, s'il remplit comme il le doit les fonctions de son ministère, il sera constamment

occupé du salut des âmes, puisque partout et toujours il est prêtre, c'est-à-dire médiateur entre Dieu et les hommes.

Placé par état à la source des grâces, le prêtre est chargé de les répandre à profusion sur les pécheurs auxquels elles sont si nécessaires. Dieu ne refuse rien au saint prêtre ; il exauce toutes ses prières, il bénit tous ses travaux, il féconde son ministère, il sauve par chacune de ses œuvres des milliers d'âmes, et nous ne saurons bien que dans l'éternité les fruits de salut qu'il aura produits pendant la durée de son apostolat. Comment donc ne pas regretter amèrement la perte d'un temps qui peut être si utilement employé ? Quand, contre le cri de notre conscience, nous sacrifions à un vain plaisir, à des conversations longues et frivoles, des heures pendant lesquelles nous pourrions sauver des âmes, comment ne pensons-nous pas que nous faisons une perte immense et peut-être irréparable ?

En présence de ces considérations, les prêtres les plus saints se reprochent vivement un seul moment perdu, et quoiqu'ils soient continuellement occupés d'œuvres saintes, ils tremblent encore à la fin de leur carrière de n'avoir pas rempli comme ils le devaient les fonctions si importantes de leur auguste profession. Quelle leçon pour le prêtre oisif ! quelle matière de remords pour le prêtre qui voit dans sa vie de si tristes lacunes !

— Nous l'avons dit, le temps est saintement employé quand on le remplit d'œuvres saintes à mesure qu'il s'écoule. Entrons donc dans le détail

de nos œuvres et voyons si nous faisons constamment celles que Dieu demande de nous, et si nous les faisons dans le temps et de la manière qu'elles doivent être faites, en sorte qu'elles forment comme le tissu d'une vie vraiment sacerdotale. En d'autres termes, examinons si, selon le langage de la Sainte-Écriture, nos jours peuvent être appelés des jours pleins, *dies pleni.*

Et d'abord, ne sommes-nous point souvent complétement oisifs? Un des signes les plus incontestables du relâchement chez un prêtre, c'est l'oisiveté. Quand on s'adonne à ce vice, il s'opère une espèce de désorganisation physique et morale qui ne laisse plus aucun goût pour quoi que ce soit d'important et d'utile.

Le corps contracte une telle habitude de repos, de langueur et de mollesse, que l'idée seule du travail est rebutante.

L'âme, de son côté, n'a presque plus la force d'appliquer ses puissances à une occupation tant soit peu sérieuse. Le ressort de sa volonté est tellement détendu que les œuvres les plus obligatoires et dont on ne peut s'affranchir sans scandale se font lâchement, nonchalamment, péniblement, et par conséquent avec beaucoup d'imperfection et fort peu de mérite.

En ce triste état, on est à charge aux autres et à soi-même; la vie est un fardeau qui accable ; les jours, si vite écoulés pour le saint prêtre, sont d'une longueur affreuse pour le prêtre oisif. Il s'ennuie quand il ne fait rien, il s'ennuie quand il fait quelque chose ; mais comme il se voit de tous côtés condamné à l'ennui, il aime encore mieux

l'ennui de l'oisiveté que l'ennui du travail. Aussi passe-t-il chaque jour des heures entières dans cette inaction pitoyable. Pour abréger un peu la journée, il la commence le plus tard possible, et l'on pourrait presque dire que sa règle, à l'égard du lever, est de quitter le lit lorsqu'il lui est plus pénible d'y rester que d'en sortir. Après quelques œuvres indispensables faites avec sa lâcheté et son insouciance habituelles, il rentre dans sa nullité; il va pour aller, il parle pour ne rien dire, il flâne avec quelques personnes de sa maison ou quelques voisins, et s'il fait une station à sa chambre, ce qui est assez rare, c'est pour s'y occuper de niaiseries, peut-être même pour dormir encore; car le sommeil est la suprême récréation des oisifs. Ainsi s'écoule la journée, disons mieux, ainsi s'écoule la vie de celui qui s'est fait une habitude de la paresse.

Dans une telle vie, les œuvres spirituelles aussi bien que les œuvres communes sont frappées de stérilité. L'oraison est sacrifiée ou rendue totalement insignifiante et par son excessive brièveté, et par la nonchalance avec laquelle on la fait. Le saint office n'est plus qu'une pénible formule dont on s'acquitte le plus rapidement et le plus tard possible. La sainte messe elle-même se ressent comme les autres œuvres de la lâcheté de celui qui célèbre; il porte jusqu'à l'autel le fonds de négligence et d'apathie qui le distingue.

Quant aux œuvres du ministère, que peuvent-elles être avec cette habitude de paresse et de lâcheté? Elles demandent de l'énergie, et on n'en a pas l'ombre. Elles demandent du zèle, et quelle place occupe le zèle dans l'âme des paresseux?

Elles demandent de la piété, et quelle piété peut avoir celui qui n'en pratique point les œuvres? Elles demandent de la régularité, et quelle régularité peut-on attendre de celui qui semble s'être voué au désordre?

Cela fait vraiment frémir! Et c'est une vie de prêtre qui se passe ainsi! Et c'est le ministre de Jésus-Christ, son lieutenant sur la terre, le sauveur des âmes rachetées de son sang adorable, c'est lui qui s'endort profondément dans cette oisiveté, au point de ne s'éveiller pas même en entendant la formidable sentence que lance contre lui son divin Maître : *Servum inutilem ejicite in tenebras exteriores.*

— Si nous faisons quelque chose, l'oisiveté ne nous fait-elle point faire des œuvres mauvaises? Il est aisé de voir que la vie lâche et désordonnée dont nous venons de parler bannit de l'âme toutes les vertus et y introduit tous les vices. L'Esprit-Saint n'a pas besoin de nous dire : *Multam malitiam docuit otiositas.* Comment l'inclination naturelle que nous avons au relâchement ne serait-elle pas fortifiée par ce fonds de mollesse qui ne permet ni de pratiquer le bien, ni de résister au mal? Aussi quel est l'homme adonné à l'oisiveté qui n'ait à gémir que sur ce vice? Si malheureusement nous lui sommes assujettis, rentrons en nous-mêmes et voyons si, outre le désordre d'une vie oiseuse, nous ne faisons pas des œuvres positivement mauvaises.

Dans quelle paroisse trouve-t-on les pénitents froidement accueillis, les malades négligés, les enfants mal instruits et tout un ministère en dé-

sordre? Est-ce dans la paroisse d'un curé pieux, actif, laborieux et zélé, ou n'est-ce pas plutôt dans celle du prêtre lâche, insouciant et oisif?

Quel est le prêtre qui passe des heures entières en conversations frivoles dans lesquelles il se permet des railleries, des médisances peut-être, des rapports indiscrets, des confidences déplacées et une foule d'imprudences qui lui enlèvent l'estime et la confiance des peuples? N'est-ce pas le prêtre oisif?

Quel est le prêtre qui donne à chaque instant au tribunal de la pénitence des décisions hasardées; qui, sans principes fixes, dispense ses pénitents de la restitution ou les y oblige selon les lueurs trompeuses de sa faible raison, et non selon les vraies lumières de la théologie, auxquelles sa paresse l'empêche de recourir? N'est-ce pas le prêtre oisif?

Quel est le prêtre qui se ruine par des dépenses inconsidérées, qui vit sans règle et sans ordre aussi bien pour ses affaires temporelles que pour celles de sa conscience, qui fait de tous côtés des emprunts sans opérer jamais de remboursements, et qui laisse en mourant un inextricable chaos d'où résulte quelquefois un préjudice considérable pour des tiers qui l'honoraient encore d'un reste de confiance? N'est-ce pas très-souvent le prêtre négligent et oisif qui cause ce préjudice et donne ce scandale?

Quel est le prêtre qui scandalise les fidèles par des intempérances indignes de son divin caractère, intempérances qui le font tomber dans l'avilissement et le mépris? Est-ce le prêtre studieux qui donne cet affreux scandale, et n'est-ce pas plutôt le prêtre indolent qui a perdu le goût des exercices

spirituels et des œuvres de zèle, qui a rompu avec l'étude et avec les livres, qui ne sait plus s'occuper d'un travail quelconque, qui par son oisiveté est à charge à lui-même et aux autres ; n'est-ce pas un tel prêtre qui donne un tel scandale ?

Et quand, de loin en loin, l'Église est en deuil parce qu'elle voit en la personne d'un de ses prêtres le sacerdoce humilié publiquement jusqu'à la fange, jusqu'à l'ordure du plus hideux des vices, est-ce un prêtre studieux et zélé qui fait couler ses larmes ? Et n'est-ce pas, au contraire, ce prêtre mou, apathique, sans nerf, sans énergie, ennemi de l'étude et de toute occupation sérieuse, n'est-ce pas lui qui appelle la tentation par son oisiveté ?

Que la liste serait longue si nous énumérions ici toutes les œuvres mauvaises dont la paresse est le principe !

— Peut-être quelques confrères, en lisant ce qui précède, se rassureront-ils en pensant qu'ils ne sont ni complétement oisifs, ni coupables des œuvres positivement mauvaises que nous venons de signaler. Qu'ils prennent garde : le temps est perdu par bien d'autres que par ceux à qui nous parlions tout à l'heure. Combien, hélas ! font quelque chose, mais ne font pas ce qu'ils devraient faire.

Ferions-nous ce que nous devrions faire, par exemple, si nous nous chargions d'affaires inutiles et étrangères à notre sainte profession ? Serait-ce un temps bien employé que celui que nous passerions à pénétrer les secrets des familles et à diriger, non pas seulement l'âme, mais encore les entreprises et les affaires temporelles de nos pénitents,

au risque de nous attirer les plus vifs reproches de la part de ceux à qui nos conseils pourraient causer quelque préjudice ?

Obéirions-nous à l'Apôtre qui dit à chacun de nous ce qu'il disait à Timothée : *Opus fac evangelistæ,* si nous avions l'imprudence de nous entremettre dans des négociations de mariages, de testaments, de ventes, d'achats et de transactions de toute espèce, au lieu de nous renfermer dans notre sphère toute spirituelle et de *laisser les morts ensevelir leurs morts,* selon l'expression de notre divin Sauveur, qui ne permettait pas même au jeune homme qui voulait être son disciple de se séparer de lui quelques instants pour rendre à son propre père un devoir qui lui semblait rigoureusement commandé ?

Chose étonnante ! nous voulons bien agir, mais nous voulons faire ce qui nous est défendu, et négliger ce qui nous est prescrit.

— Serait-ce encore un temps bien employé que celui qu'un prêtre consacrerait à des œuvres que l'Église lui interdit par une multitude de conciles? Transformer, par exemple, un presbytère en maison de ferme, labourer soi-même les champs dont on a la jouissance, prendre à loyer quelques coins de terre dont on n'a nul besoin, afin de satisfaire le goût désordonné que l'on a pour les travaux messéants de l'agriculture, et donner aux soins de vils animaux des heures que réclament les âmes rachetées du sang de Jésus-Christ, au salut desquelles on doit être constamment appliqué, est-ce employer son temps comme les saints prêtres l'em-

ploient? N'aura-t-on pas à répondre au tribunal de Dieu de tant d'œuvres de zèle auxquelles on préfère des œuvres toutes terrestres, et de tant de pécheurs que l'on pourrait sauver en leur donnant un temps qu'on leur dérobe avec injustice pour le gaspiller en travaux indignes du sacerdoce?

Que de catéchismes omis ou mal faits, que de prônes infructueux faute de préparation suffisante, que de confessions entendues à la hâte, que de malades négligés, que de prières supprimées ou faites sans dévotion, quand on se consacre à des œuvres si peu dignes d'un prêtre, quand on anéantit dans son âme l'onction de la piété et qu'on la remplace par le goût des choses de la terre que saint Paul interdisait aux simples fidèles, et qu'il eût interdites bien plus sévèrement encore aux ministres de l'Évangile : *Quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram!*

— Et ces lettres frivoles, écrites fréquemment à des amis qui se croient obligés de répondre sur le même ton; et ces compositions littéraires, badines et enjouées, qui absorbent souvent un temps considérable au détriment d'œuvres graves et importantes; et ces lectures inutiles, plus qu'inutiles peut-être, dont on se fait une habitude et qui, remplissant l'âme de mille pensées vaines, en bannissent nécessairement le goût de l'étude et de la piété; et ces études profanes auxquelles on se livre quelquefois avec une ardeur désordonnée, études qui sans doute ne sont pas mauvaises de leur nature, qui conviennent même aux prêtres employés dans des maisons d'éducation, mais qui

sont loin d'être indispensables aux prêtres char-gés du ministère paroissial, lesquels devraient ne se les permettre que comme exercice de récréation et lorsque les travaux nécessaires inhérents à leurs emplois sont parfaitement en règle. Tout cela n'est-il pas à réformer dans la vie d'un prêtre? Tout cela ne peut-il pas, ne doit-il pas nécessairement être remplacé par des occupations incomparablement plus utiles au triple point de vue de la gloire de Dieu, du salut des âmes et de la sanctification personnelle du prêtre?

— Et les interminables visites que l'on s'impose habituellement pour abréger des journées qui, sans ce vain passe-temps, seraient insupportables, comment se les permettre quand on sait qu'on pourrait employer à des œuvres si importantes les heures qu'on leur consacre?

L'habitude de ces visites frivoles est peut-être un des traits les plus caractéristiques du prêtre oisif. La vie retirée le met au supplice, et cela se conçoit : la solitude n'a d'attrait que pour l'homme d'étude et l'homme de prière; or, comme il n'est ni l'un ni l'autre, il a besoin de chercher dans les compagnies le remède à l'ennui sous le poids duquel il succombe. Le cercle de ses connaissances intimes n'est pas toujours, ni même ordinairement très-étendu. Il a deux ou trois maisons dans lesquelles il semble avoir fait élection de domicile; c'est là qu'on le trouve à coup sûr quand il n'est pas à sa chambre. Sa messe dite et quelques confessions entendues, il rentre chez lui pour en sortir peu de temps après, et alors commencent ses visites quotidiennes.

Ceux qui remarquent cette constante assiduité, et qui sont loin de s'en édifier, se demandent ce qui se peut dire d'intéressant dans des conversations si fréquentes et si longues ; on ne sait comment se passe le temps en de telles visites, et l'on ne comprend pas que le plaisir qui les accompagne soit intarissable. Aussi ne l'est-il pas, soyons-en persuadés. L'oisiveté ne procure jamais un véritable bonheur à celui qui s'y livre, même lorsqu'il espère le trouver dans des habitudes en rapport avec la molle apathie qui le caractérise. L'essentiel pour lui est de se soustraire par des visites frivoles à l'ennui qui l'assiége dès qu'il est seul. Ces visites, il est vrai, deviennent à la longue peu agréables ; la conversation manque d'aliment ; les histoires et les nouvelles s'épuisent ; l'esprit n'est pas toujours aux plaisanteries et aux bons mots ; l'ennui enfin, que le paresseux trouve partout, se rencontre quelquefois là même où il venait pour le fuir ; mais rien n'étant comparable au dégoût que la vie de retraite lui inspire, il aime encore bien mieux s'ennuyer *un peu* dans les compagnies, que de s'ennuyer *beaucoup* dans la solitude.

Ce qui quelquefois aggrave le mal, c'est le choix que l'on fait de la société où l'on dépense ses jours. Cette société, en effet, n'est pas toujours celle que devrait fréquenter un prêtre. S'il est bon, nécessaire même de ne pas visiter seulement les plus distingués du troupeau, il n'est pas convenable de visiter habituellement, assidûment et presque exclusivement la classe inférieure, ni de choisir ses amis intimes et familiers dans cette classe. Le prêtre y perd infailliblement une partie de la con-

sidération dont il doit jouir. Cependant il arrive quelquefois que c'est là et uniquement là qu'il se plaît. Il est plus à l'aise, il y parle plus librement, il y rit plus fort, il s'y livre plus rondement à son goût pour les épigrammes, les bons mots et la grosse gaieté. Mais est-il à sa place? L'œuvre de Dieu se fait-elle? le prochain est-il édifié? et le temps passé de la sorte est-il un temps saintement employé?

Plaise au ciel que le mal ne s'étende pas plus loin, et que dans les maisons où l'on installe son oisiveté on ne rencontre pas l'occasion de dangers bien plus graves encore que ceux qui viennent d'être signalés!

Il existe, relativement aux visites, un autre désordre qui occasionne souvent une perte de temps très-considérable : nous voulons parler de celles que l'on s'attire par le grand nombre de connaissances que l'on fait. Quand on aime à se répandre dans les sociétés, quand on promène de tous côtés ses ennuis, quand on fait voir qu'on n'est nullement avare de son temps et qu'on se plaît à le passer en de vaines causeries, quand enfin on reçoit avec un air de satisfaction très-prononcé les personnes qui se présentent, on ne manque jamais de nombreux visiteurs. Il y a tant d'oisifs dans le monde, que toujours on en est assiégé quand on leur fait bon accueil. La réception gracieuse dont on les honore, les moyens qu'on emploie pour les retenir, le plaisir qu'on témoigne en les entendant raconter leurs petits riens : tout cela leur fait bientôt voir que ce sont des oisifs qui en visitent un autre; et autant ils ont de répugnance à fatiguer

un saint prêtre par leurs entretiens frivoles qu'ils savent n'être nullement de son goût, autant ils saisissent avec bonheur l'occasion de désennuyer le prêtre oisif en se désennuyant eux-mêmes.

Que de temps perdu avec des visiteurs et des visiteuses de cette nature !

— Et les jeux, et les festins, et les absences fréquentes, et les voyages, et les récréations prolongées soit chez des confrères, soit ailleurs, qui pourrait dire le temps que l'on y perd, quand malheureusement on prend le travail en dégoût et qu'on se fait de l'oisiveté une coupable habitude?

A voir la torpeur molle et langoureuse d'un homme oisif, on serait quelquefois tenté de croire qu'il n'est en quoi que ce soit susceptible d'ardeur et d'énergie ; il n'en est pas ainsi. Cet homme que vous voyez si apathique et si lâche, quand une œuvre utile et sérieuse réclame son application, retrouve subitement une activité sans pareille quand il est à table, au jeu, en voyage, ou à quelque récréation de son goût ; rien alors n'égale sa pénétration, sa vivacité, son enjouement, son abondance de paroles et la rapidité de ses mouvements. Pendant que l'homme de Dieu se tient sur la réserve, se renferme dans son aimable modestie, s'observe pour ne rien dire que de convenable, et laisse voir qu'il aimerait beaucoup mieux le repos de sa cellule ou le pieux silence du sanctuaire que cette société turbulente, l'homme oisif au contraire témoigne, sans qu'on s'y puisse méprendre, qu'il est là dans son centre et dans son élément.

Voilà bien les deux hommes dont parle saint Paul

quand il dit : *Qui secundùm carnem sunt, quæ carnis sunt sapiunt; qui verò secundùm spiritum sunt, quæ sunt spiritus sentiunt.*

C'est au sein de ces frivolités que s'écoulent les heures sans laisser trace de leur passage, tant elles sont futilement employées. C'est là que s'évapore l'onction de la piété et le parfum si précieux de l'esprit sacerdotal; c'est là que le goût du travail se perd de plus en plus; c'est là que le prêtre cesse d'être prêtre pour redevenir homme, au grand détriment des âmes dont il est chargé devant Dieu.

Qu'est-ce, nous le demandons, surtout dans les campagnes, qu'est-ce que le travail qui se fait le jour d'un grand dîner? Bien peu de chose le matin, rien du tout le reste de la journée, si ce n'est le saint office récité souvent à la hâte, à une heure avancée de la nuit, avec accompagnement de mille distractions, et dans un état de somnolence qui permet de douter si la rigueur du précepte a été observée.

Et si de tels dîners et de tels jeux étaient périodiques ! et si leur périodicité était à courts intervalles ! si toutes les semaines, et plusieurs fois la semaine on s'entre-invitait à perdre de la sorte un temps considérable, un temps précieux, un temps sacré, un temps dont Dieu demandera le compte le plus sévère, un temps qui n'appartient pas à ceux qui s'en montrent si prodigues, mais à une foule de pécheurs auxquels il devrait être scrupuleusement consacré ! Quelle vie ! quel abus de grâces ! quelle perte ! quel désordre ! et combien ne faudrait-il pas plaindre celui qui, s'en voyant coupable, ne se hâterait pas d'y apporter remède !

— Nous savons qu'on se rassure en se disant que le capital du ministère est rempli, et que l'on a satisfait aux obligations essentielles de son état; mais est-ce toujours bien vrai? Ne se fait-on point illusion sous plusieurs rapports? L'homme habituellement oisif, presque toujours absent, ennemi du travail, sans goût pour la piété, sans ferveur et sans attrait pour les œuvres de zèle, est-il et peut-il être parfaitement en règle sur tous les points qu'embrasse la somme si considérable des devoirs du sacerdoce? Qu'il consulte les auteurs qui en ont traité; qu'il parcoure les canons de concile qui lui tracent ses règles de conduite; qu'il interroge dans une bonne retraite ecclésiastique le prêtre pieux et exact qu'il choisira pour directeur; qu'il s'interroge lui-même dans cette retraite; qu'il s'interroge sans se flatter et comme s'il était au seuil de son éternité; et il verra s'il a lieu d'être aussi tranquille qu'il affecte de le paraître.

Ah! s'il exposait à son évêque tous les détails de sa conduite! s'il lui déclarait avec une parfaite sincérité comment se passent ses jours, comment se font ses exercices spirituels, comment il catéchise, comment il prêche, comment il confesse, comment il visite ses malades; s'il lui disait ce qu'il fait ou plutôt ce qu'il ne fait point pour la décoration de son église; s'il lui dépeignait la saleté qui s'y fait remarquer; s'il lui avouait le peu de zèle qu'il montre pour la tenir au moins dans un état décent; s'il lui désignait les moyens de sanctification qu'il néglige pour sauver les pécheurs dont il a la charge et perfectionner les âmes pieuses qu'il dirige; si enfin il mettait sous ses yeux le

tableau parfaitement circonstancié de sa vie pendant une année seulement, il verrait si son digne évêque lui décernerait le bill d'indemnité qu'il s'adjuge à lui-même !

Mais lors même qu'il serait vrai que l'essentiel du ministère fût rempli ; lors même que l'on serait rigoureusement en règle et que l'on pourrait se dire avec quelque fondement que les habitudes contractées ne sont pas *mortellement* mauvaises ; en vérité, chers confrères, pourrait-on bien rester calme et passer toute sa vie sur la ligne qui sépare de l'enfer, de manière à n'avoir qu'un pas à franchir pour tomber dans le gouffre ? Que faut-il, hélas ! pour s'y voir englouti quand on se tient avec une folle présomption sur ses bords ? Ne suffit-il pas, en ce triste état, qu'une occasion dangereuse se présente, qu'une tentation violente survienne, qu'un entraînement subit se déclare dans un moment de vertige, pour se trouver coupable d'une prévarication grave ?

Et puis n'y a-t-il point autour de soi des prodigues qui n'attendent qu'un mot de leur tendre père pour se jeter dans ses bras ? N'y a-t-il point dans le troupeau dont on a la garde, des brebis égarées qui n'attendent que les empressements de leur pasteur pour rentrer au bercail ? N'y a-t-il point des pécheurs à visiter, des pauvres à assister, des affligés à consoler, et toute une paroisse à édifier par le spectacle d'une vie vraiment digne d'un prêtre ? Nous verrons, nous verrons au flambeau de la mort si nous aurons autant d'assurances que nous en avons aujourd'hui !

Nous l'avons dit, si les prêtres fervents et zélés

tremblent encore, malgré la sainteté de leur vie, comment peuvent être tranquilles ceux qui n'ont avec eux presque aucun trait de ressemblance?

— C'est encore faire un emploi désordonné du temps que d'entreprendre une multitude d'œuvres trop considérables. Il n'est pas rare de voir des hommes aussi lâches dans l'exécution de leurs travaux qu'ils étaient ardents au début.

En fait d'œuvres saintes, d'œuvres de zèle surtout, la première idée que nous nous en formons est toujours plus ou moins attrayante. L'imagination, cette flatteuse hypocrite, nous représente tout d'abord ces œuvres comme déjà faites ; elle nous séduit par la peinture du bien qu'elles produiront, de l'édification qu'elles causeront, de la reconnaissance qu'elles nous attireront ; en un mot, elle montre le succès et elle cache les obstacles ; elle découvre une riche moisson, et elle dissimule les pénibles travaux de la culture ; elle nous dit : Commence ; et nous commençons en effet ; mais à peine avons-nous commencé que, rebutés par une difficulté souvent peu sérieuse, l'idée d'une œuvre nouvelle se présente à notre esprit, et nous l'entreprenons encore au détriment de la précédente, sauf à l'abandonner elle-même à la première pointe de découragement. Et ceux qui voient tant d'entreprises et si peu de résultats nous traitent comme fut traité cet insensé dont parle l'Évangile : *Incipiunt illudere ei, dicentes : quia hic homo cœpit ædificare et non potuit consummare?*

Si nous ne sommes pas aussi sensibles au découragement, si nous tenons à entreprendre

beaucoup d'œuvres et à les exécuter toutes jusqu'au bout, alors de nouveaux inconvénients se déclarent. La surabondance du travail que nous nous imposons nuit aux œuvres essentielles dont nous sommes chargés par la nature de notre emploi. Voulant tout exécuter, nous l'exécutons en effet; mais nous l'exécutons mal, par précipitation, par défaut de prudence et de maturité.

D'autres, il est vrai, donnent dans l'excès opposé et sont loin de faire du temps un emploi convenable. Ils font peu de chose, excessivement peu de chose, et le peu qu'ils font, ils le font avec une lenteur que rien n'égale. C'est entre ces deux défauts que nous devons nous tenir non-seulement à l'égard des œuvres de zèle extraordinaires, mais encore à l'égard des actes journaliers du saint ministère.

Guerre à la précipitation qui ne réfléchit point ! Guerre à la lenteur qui réfléchit trop !

Guerre à la précipitation qui ne veut pas de conseils ! Guerre à la lenteur qui en demande à tout le monde et qui ne sait lesquels suivre !

Guerre à la précipitation qui dit toujours : En avant ! Guerre à la lenteur qui dit à chaque pas : attendons !

Et pour appliquer ces principes à un fait particulier, guerre à la précipitation qui s'écrie : vingt confessions à l'heure ! guerre à la lenteur qui dit : Deux ou trois, c'est assez.

Pour résumer tout ceci en trois mots, que ferons-nous ? Nous suivrons le conseil d'un de nos poëtes :

Hâtez-vous lentement.....

Alors notre temps sera bien employé ; alors nos œuvres seront saintement faites, parce que nous aurons donné à notre zèle l'activité qui opère et la prudence qui dirige.

— Voici encore, à l'occasion de l'emploi du temps, un désordre qui mérite assurément d'être signalé. On n'est pas oisif, on se reprocherait de l'être, on connaît le prix du temps, on veut travailler et réellement on travaille. C'est très-bien ; mais malheureusement on travaille sans fruit : pourquoi? parce qu'on ne suit dans le choix de ses travaux que son goût, son caprice, son inclination du moment. Ennemi de la règle, on croit que tout est bien quand la journée s'écoule sans que l'oisiveté y ait fait une lacune. Qu'arrive-t-il? c'est qu'on s'applaudit d'un travail presque totalement improductif. Comment cela? nous l'allons voir par quelques exemples.

Un attrait passager pour l'Écriture sainte se fait sentir ; on trouve sa lecture bonne, utile, excellente à tous égards ; on se propose donc de lire les saints Livres, de les étudier, d'en nourrir son âme : c'est parfait! On prend la Bible, on en lit un chapitre, un second peut-être le lendemain. Le troisième jour, l'attrait disparaît et fait place à un goût vif et prononcé pour l'histoire ecclésiastique : c'est l'étude propre du prêtre; qui doit savoir l'histoire de l'Église, si ce n'est celui qui en est le ministre? Fort bien! on fait une lecture, deux lectures, trois lectures peut-être dans quelque auteur grave dont on possédait depuis longtemps l'ouvrage comme ne le possédant pas, et puis après ces lectures on

en reste là, et l'on remet en place pour six mois ou même pour une année le livre qu'on se promettait de lire régulièrement tous les jours. Ainsi se conduit-on à l'égard de l'étude de la théologie, des rubriques, du rituel, des sermonnaires et autres. Pas d'ordre, pas de méthode, pas de suite dans ses études, et par conséquent travail infructueux.

Les autres œuvres se font de la même manière : on va confesser quand on ne sent pas trop de répugnance pour cette fonction du saint ministère ; aujourd'hui à une heure, demain à une autre : on va voir ses malades avec régularité pendant une ou deux semaines, et puis on les néglige pendant un mois : on fait une heure d'oraison, parce qu'on y goutte quelque ferveur, et le lendemain on ne lui donne que quelques minutes, parce qu'on y est froid : on dresse un plan d'instructions méthodiques et suivies sur toute la doctrine chrétienne, et à peine a-t-on commencé l'exécution de ce plan, qu'on l'abandonne pour revenir à des prônes d'une insignifiance complète.

Quand on interrompt ses bonnes œuvres, ce n'est pas pour leur substituer l'oisiveté ; nous l'avons dit, on n'est pas oisif, on fait quelque chose ; mais ce qu'on fait est tellement décousu, tellement disparate, qu'on n'en retire à peu près aucun avantage.

Nous prions ceux qui se conduisent de la sorte de s'interroger sérieusement à la fin d'une année pour savoir, en fait d'étude, à quoi se réduit le fruit de leur travail ; s'ils sont sincères, ils avoueront certainement que ce fruit est imperceptible. Ils ont beaucoup lu, mais ils n'ont rien retenu ; ils

ont beaucoup écrit, mais ils ne savent pas même ce que sont devenues leurs innombrables feuilles volantes; ils ont eu en tête beaucoup de plans et beaucoup d'idées, mais sans résultat appréciable.

Que manque-t-il à ces chers confrères? Il leur manque le zèle, nous avons failli dire la passion de l'ordre, l'esprit de suite, la tenacité de la méthode; il leur manque de réaliser dans leur ministère, dans leurs projets, dans leurs travaux, dans leurs études et dans l'ensemble de leur conduite le conseil de l'Apôtre : *Omnia.... secundùm ordinem fiant.*

Qu'ils imitent le saint prêtre : il n'est pas peut-être aussi fécond qu'eux en plans, en idées, en brillantes conceptions; il est même en garde contre le nombre et la séduction de ces belles choses; mais en revanche il voit d'un regard de prudence et de solide piété ce qu'il *peut* et ce qu'il *doit* faire chaque jour, chaque semaine, chaque mois, chaque année.

Ses exercices spirituels sont parfaitement réglés quant à l'heure, à la manière et à la durée qu'ils doivent avoir.

Ses œuvres de ministère sont méthodiquement classées dans la journée, et si parfois il faut qu'elles subissent quelque déplacement, ce sont des exceptions qui laissent la règle intacte.

Quant à ses études, c'est au point de vue de l'utilité, et non du plaisir ou du caprice qu'il s'y livre. Il voit, en ceci comme en tout le reste, ce qu'il doit plus particulièrement étudier pour procurer abondamment la gloire de Dieu et le salut des âmes. L'Écriture sainte, la théologie, l'histoire ecclésias-

tique et la rédaction d'un cours de prônes parfaitement suivis sur la doctrine chrétienne toute entière : voilà les riches matériaux de son travail de cabinet. Ces diverses études sont réglées, consciencieuses, rarement interrompues, et toujours reprises quand disparaît la cause qui les avait forcément suspendues. Du reste, pour être plus sûr que son travail ne sera pas inutile, le saint prêtre ne fait pas une lecture sans avoir sous sa main un précieux cahier de notes où il consigne, par ordre alphabétique, une multitude de choses excellentes dont il se servira très-avantageusement plus tard, et qu'il eût complétement oubliées sans cette ingénieuse méthode.

Que la piété est belle ! qu'elle s'entend bien à régulariser toutes choses ! Que ses inspirations sont fécondes en œuvres saintes ! Que le prêtre qui la prend pour guide est utile aux autres et à lui-même ! *Pietas ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ.*

— Enfin si nous avons fait ce qui vient d'être dit, si nous avons évité les défauts qui viennent de nous être signalés, si nous faisons chaque jour et à chaque instant les œuvres qui nous sont prescrites, sommes-nous en règle ? pouvons-nous être tranquilles ? pouvons-nous nous reposer chaque soir comme le serviteur fidèle qui a rempli sa tâche, et dire comme saint Paul : *Cursum consummavi; in reliquo reposita est mihi corona justitiæ ?* Oui, si nous avons fécondé nos prières, nos études, nos actions et nos peines par une intention pure et un continuel désir d'accomplir la volonté de Dieu pour

sa gloire. Car, nous le savons bien, ce n'est pas l'œuvre, quelque sainte qu'elle soit en elle-même, qui est méritoire devant Dieu, mais l'intention pieuse avec laquelle elle est faite. Que sont tous nos travaux, au point de vue de l'éternelle récompense, si un motif surnaturel n'en est pas le principe et la fin ?

Deux écueils à éviter sur ce point : agir sans intention, naturellement et par routine, — agir avec une intention mauvaise.

— Agir sans intention : que d'œuvres nous faisons par manière d'acquit, machinalement, par coutume, par entraînement et sans but ! Qu'y a-t-il pour Dieu dans des actes qui ne lui sont ni directement ni indirectement référés. Quelle récompense doit-il à ceux qui ne pensent pas même à la mériter et à la désirer? S'ils étaient assez aveugles pour y prétendre, la mort les désabuserait bientôt en les jetant, les mains vides, aux pieds de leur juge, comme ces insensés dont parle le Prophète : *Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt in manibus suis.*

— Agir avec une intention mauvaise : c'est ce qui aurait lieu si nous agissions uniquement pour satisfaire le besoin naturel d'agir, ou pour nous procurer du plaisir, ou en vue de quelque autre intérêt matériel, ou pour être agréables au prochain, ou par un motif d'orgueil ou de vaine gloire, ou enfin par des considérations quelconques que désavouerait la conscience et dont Dieu se tiendrait justement offensé.

Que d'œuvres seront gâtées par ces racines d'amertume si nous ne sommes pas animés d'une

vraie piété, si nous ne sommes pas de saints prêtres ! Ici ce n'est pas seulement la récompense que nous manquons à gagner, c'est le châtiment que nous devons attendre.

Prenons garde, chers confrères, prenons bien garde : le penchant d'une mauvaise nature nous entraîne rapidement vers des intentions défectueuses : pas d'autre contre-poids qu'une piété solide. Nous croyons faire des merveilles, et si nous n'agissons pas par un pieux motif, Dieu ne daigne pas seulement honorer nos merveilles d'un regard de complaisance. « Ils font, dit-il, des œu- » vres grandes et belles en elles-mêmes, mais ils » ont la folie d'en faire hommage à Baal, et elles » n'arrivent point à mon cœur : » *Ædificaverunt excelsa Baalim... nec ascenderunt in cor meum.*

— Donc, vénérables confrères, soyons sages de la sagesse des saints ; agissons comme ils agissaient, et pour résumé de tout ce chapitre, adoptons les règles suivantes qui, bien observées, nous enrichiront pour l'éternité :

— Ne perdons jamais un seul moment, puisque chaque moment que nous sommes tentés de perdre peut être utilisé pour le salut des âmes ; oui, des âmes : de la nôtre d'abord, de celles de nos frères ensuite.

— Jamais d'œuvres mauvaises : sanctificateurs des peuples, lumière du monde, sel de la terre, exterminateurs du péché, ne violons pas la loi que nous prêchons, ne souffrons pas en nous-mêmes le péché que nous combattons chez les autres.

— Bannissons le désordre, que Dieu ne bénit

jamais ; soyons des hommes de règle ; faisons à chaque instant ce que nous devons faire ; obéissons à Dieu et non à nos caprices ; soyons esclaves de nos devoirs et non de nos plaisirs.

— Enfin travaillons, travaillons beaucoup, prions plus encore, mais travaillons et prions saintement ; que Dieu et Dieu seul soit l'âme de nos œuvres ; que notre intention soit uniquement de lui plaire. Craignons de ressembler à cet infortuné dont parle l'Évangile, qui croyait avoir acquis le droit d'être oisif : son langage fait trembler ; Dieu veuille que ce langage ne soit jamais le nôtre ! *Dicam animæ meæ : Anima, requiesce, comede, bibe, epulare. Dixit autem illi Deus : Stulte, hâc nocte animam tuam repetunt à te : quæ autem parasti, cujus erunt ?*

CHAPITRE II

L'Oraison. — Son impérieuse nécessité. — Conduite ordinaire des prêtres à l'égard de l'oraison. — Règles pratiques.

— Après avoir fait, à son réveil, le signe de la croix avec de l'eau bénite, invoqué Jésus, Marie et Joseph, et donné affectueusement son cœur à Dieu, le prêtre commence sa journée par l'oraison ; et c'est d'elle aussi que nous allons parler tout d'abord.

Appuyé sur le témoignage de tous les saints, de tous les docteurs, de tous les maîtres de la vie spirituelle, sur l'enseignement formel d'un grand nombre de Souverains Pontifes, de plusieurs ca-

nons de conciles, de tous les évêques dans leurs diocèses respectifs, sur la pratique constante et universelle de tous les séminaires, de toutes les communautés, congrégations, sociétés plus ou moins religieuses, et généralement de tout ce qui a quelque autorité dans l'Église, nous pouvons affirmer comme un fait incontestable que l'oraison entretient la vie de l'âme comme la nourriture matérielle entretient celle du corps ; et que, pour le prêtre surtout, elle est si absolument nécessaire qu'il ne semble pas moralement possible que, sans elle, il remplisse les grands devoirs qui lui sont imposés, de manière à assurer le salut de son âme.

Effectivement, si l'on y fait attention, on voit sans peine qu'il en doit être ainsi. Une affaire très-sérieuse, très-grave, et qui doit nécessairement avoir pour résultat ou d'immenses avantages ou d'affreux désastres, n'exige-t-elle pas, pour être bien traitée, qu'on s'y applique avec un soin proportionné à sa haute importance? Ne demande-t-elle pas qu'on s'en occupe fréquemment, qu'on l'étudie à fond, qu'on prévoie les obstacles qui s'opposent à son heureuse issue, qu'on recherche et qu'on emploie pour la mener à bien les moyens les plus efficaces? Assurément tout homme sage et judicieux conviendra de ces principes. Or les avouer, ces principes, n'est-ce pas proclamer la nécessité de l'oraison, surtout pour le prêtre?

Quelle affaire peut-on avoir à traiter sur la terre, qui soit aussi importante que celle que le prêtre s'est imposée au jour de son sacerdoce? Non-seulement il est chargé comme tout le monde de sauver son âme, mais il est chargé en outre de sauver

celles des autres, ou du moins de s'employer activement à les sauver. Médiateur perpétuel entre Dieu et l'homme, agent responsable de l'Église qui lui confie ses enfants et ses pouvoirs, employé aux travaux et au ministère même de son divin chef, lumière du monde, miroir des peuples, prédicateur de l'Évangile, dispensateur des sacrements, immolateur quotidien de la chair et du sang de Jésus-Christ : quelle charge ! quelles fonctions ! quel accablant fardeau ! Où trouver, en dehors du sacerdoce, un homme qui ait à traiter des affaires de cette importance ?

Or, ces affaires ou plutôt ces emplois tout divins n'ont rien de matériel, rien de terrestre ; c'est toujours dans la sphère de la foi, c'est toujours en Dieu, avec Dieu, pour Dieu et au nom de Dieu qu'ils s'exercent. Le prêtre, abandonné à lui-même, est absolument incapable de remplir une seule de ces obligations avec la sainteté qu'elles exigent. A chaque instant le secours divin lui est indispensablement nécessaire ; privé de ce secours, ou il ne fera point ce qu'il doit faire, ou il le fera mal ; et dans ces deux cas, la perte éternelle des âmes sera le résultat infaillible de son incurie, de son aveuglement ou de son ignorance.

Où le trouvera-t-il donc, ce secours dont il ne peut se passer, si ce n'est dans l'oraison ? Quelles lumières aurait-il pour s'éclairer et éclairer les autres, s'il n'est pas homme d'oraison ? Quelle ardeur aura-t-il pour courir après les brebis égarées de son troupeau, s'il n'est pas homme d'oraison ? Quel courage aura-t-il pour lutter contre les obstacles que rencontrera son zèle s'il n'est pas

homme d'oraison? Quelle force aura-t-il pour combattre les tentations que lui suscitera l'esprit de ténèbres, s'il n'est pas homme d'oraison? Quelle ferveur aura-t-il pour s'unir à Dieu en faisant l'œuvre de Dieu, s'il n'est pas homme d'oraison? Quelles consolations aura-t-il pour contre-balancer les peines et les ennuis qui l'attendent, s'il n'est pas homme d'oraison ? Que fera-t-il en chaire, au saint tribunal, au lit des mourants, à l'autel, s'il n'est pas homme d'oraison ?

Le saint prêtre, dans ces diverses fonctions, glorifie Dieu, sauve des milliers d'âmes et se sauve lui-même : pourquoi? Parce qu'il est homme d'oraison. Otez-lui l'oraison, le voici sans ferveur, sans lumière, sans zèle, sans onction, sans piété : il ne court plus dans les saintes voies de la perfection, il s'y traîne péniblement dans la compagnie du prêtre tiède et relâché ; et qui sait, hélas ! si, en renonçant à l'oraison, il n'aboutira pas bientôt au gouffre où le mauvais prêtre n'est tombé que pour avoir abandonné ce saint exercice?

— En présence de ces considérations, ne soyons plus surpris d'entendre tous les saints nous recommander l'oraison comme un exercice absolument indispensable. Ne soyons plus surpris d'entendre, par exemple, saint Liguori prononcer ces paroles si graves et si judicieuses : « Celui qui ne » médite pas les vérités éternelles ne peut sans » miracle vivre en chrétien ; car sans l'oraison » mentale on est sans lumière, on marche dans » les ténèbres. Les vérités de la foi ne pouvant » être aperçues par les yeux du corps, mais seu-

» lement par ceux de l'âme lorsqu'on les médite,
» celui qui ne les médite point ne les voit point,
» et marche par conséquent dans les ténèbres, et
» alors il est tout naturel qu'il s'attache aux objets
» sensibles et qu'il méprise les biens éternels. »

Ne soyons plus surpris d'entendre une sainte Thérèse, le *grand modèle de l'oraison mentale,* comme l'appelle saint Liguori, prononcer cette énergique sentence : « Celui qui abandonne l'orai-
» son mentale n'a pas besoin de démons qui le
» poussent en enfer; il y va de lui-même. »

Ne soyons pas surpris que le savant P. Suarez, qui estimait beaucoup plus la piété que la science, nous ait légué cette belle et sainte parole : « J'ai-
» merais mieux perdre toute ma science qu'une
» heure d'oraison mentale. » C'est ce fervent religieux qui avait fait trois parts de sa journée : huit heures de prière, huit heures d'étude, et huit heures pour le sommeil, les repas et la récréation. *Huit heures de prière!* retenons ceci.

Ne soyons plus surpris enfin que plusieurs vénérables pontifes, profondément convaincus de la nécessité de l'oraison pour le prêtre, aient adopté le saint usage de ne promouvoir au sacerdoce que ceux qui s'engagent à consacrer tous les jours un temps plus ou moins long à la méditation.

Examinons maintenant la conduite ordinaire des prêtres, relativement à l'oraison.

— Le *mauvais* prêtre fait-il l'oraison ? Non, jamais. S'il la faisait, il ne serait pas mauvais prêtre ; il ne l'est devenu que parce qu'il a renoncé à cet exercice. Ceci est très-important, et nous prions

nos pieux lecteurs de peser attentivement toutes nos paroles. Devient-on mauvais prêtre parce qu'on abandonne l'oraison, ou bien abandonne-t-on l'oraison parce que l'on est mauvais prêtre ? En d'autres termes, par quoi commence-t-on quand on devient mauvais prêtre? Commence-t-on par les péchés qui rendent mauvais prêtre, ou commence-t-on par le renoncement à l'oraison? Consultons l'expérience, c'est elle qui va résoudre ces questions.

Il ne s'agit point ici du mauvais prêtre qui l'a toujours été, même au moment de son ordination. Cet usurpateur audacieux du sacerdoce s'est jeté, malgré Dieu, dans la carrière ecclésiastique, parce que toutes les autres lui étaient fermées. On peut dire que jamais, même au séminaire, il n'a fait oraison ; il y assistait comme les autres, parce qu'il y était obligé, mais assister à l'oraison, ce n'est pas faire oraison. Or, il ne faisait pas autre chose pendant le temps de son séminaire ; il y était de corps, mais il n'y était point d'esprit et de cœur. A bien plus forte raison s'en dispensa-t-il quand, devenu son maître, il put s'affranchir d'un exercice qui lui était à charge et dont il avait hâte de se débarrasser.

Non, ce n'est point de cet infortuné que nous parlons ici. L'oraison, s'il l'eût bien faite, eût été le principe de son salut ; aujourd'hui même encore, s'il la voulait faire et bien faire, elle le replacerait dans une voie, toujours inquiétante il est vrai, mais seule capable de calmer sa conscience. Il fait donc lui-même, sans le savoir, l'éloge de l'oraison ; il en démontre péremptoirement la nécessité par sa conduite, tout indigne qu'elle est.

Mais plaçons-nous dans les conditions les plus ordinaires ; parlons du mauvais prêtre qui ne l'a pas toujours été et qui ne l'est devenu que par degrés. Il ne fait plus oraison, c'est un fait ; mais quand y a-t-il renoncé ? Nous osons affirmer, et nous sommes certain qu'il ne nous démentira point, que tant qu'il fit régulièrement son oraison, il ne fut point à proprement parler un mauvais prêtre. Il put commettre de loin en loin quelques fautes, même assez notables ; mais les grâces de l'oraison dont il continuait l'usage lui en faisaient voir la grièveté, et lui en faisaient chercher aussitôt le remède, sans lui permettre jamais de consommer son œuvre d'iniquité par le sacrilége.

Comment donc en vint-il à ce déplorable terme ? Le voici : les premières fautes dont nous venons de parler, quoique anéanties par les heureux effets de l'oraison, laissaient cependant dans son âme un certain fonds de faiblesse ; le goût de la piété, et par conséquent de l'oraison, s'altérait en lui de plus en plus. Cette oraison qu'il n'avait peut-être jamais faite avec beaucoup de ferveur, il la faisait après ses chutes avec beaucoup moins de ferveur encore ; bientôt, n'y trouvant presque aucun goût, il s'en dispensa de temps en temps sans scrupule : les jours où il la faisait encore, il en abrégeait la durée, et il ne tarda pas à se contenter de quelques réflexions vagues et superficielles, qui couronnaient une prière vocale toute de routine et qui ne méritaient déjà plus le nom d'oraison. Enfin ces réflexions elles-mêmes, dont il voyait parfaitement l'inutilité, furent supprimées, et il ne fit plus ni oraison, ni rien qui ressemblât à l'oraison. D'un

autre côté, les divers exercices spirituels auxquels il attachait beaucoup moins d'importance qu'à la méditation, ayant été sacrifiés longtemps avant elle, il se trouva qu'il n'y avait plus dans sa journée, en fait d'œuvres pieuses, que le saint sacrifice de la messe, célébré précipitamment, sans piété, sans préparation ni action de grâces, et le saint office (car nous voulons croire qu'il le disait encore) récité de manière à irriter Dieu plutôt qu'à l'apaiser.

Les choses étant ainsi, que se passait-il dans la région des tempêtes ? L'ennemi du salut qui, comme un lion dévorant, rôde sans cesse autour des âmes, et surtout des âmes de prêtre, pour en faire sa proie, négligeait-il l'occasion d'attaquer celle-ci et de la vaincre ? La voyant totalement désarmée et privée surtout du secours si efficace de la prière en général et de l'oraison en particulier, avait-il pitié de sa faiblesse, et n'en profitait-il pas au contraire pour l'entraîner dans l'abîme en lui suscitant des rencontres mauvaises, des images dangereuses, des dégoûts pour la vertu, des attraits pour le vice, et des tentations de toute espèce ?

N'allons pas plus loin ; le reste n'est, hélas ! que trop aisé à deviner. Oui, voilà, sans aucun doute, la triste voie que parcourt le prêtre quand il renonce à l'oraison. Elle le soutient quand il y est fidèle ; il tombe quand il l'abandonne ; elle le relève quand il recourt à elle après une chute ; elle continue de le diriger quand il continue de la prendre pour guide, et il ne s'établit fixement dans le mal que quand il l'a définitivement répudiée.

Quel éloge de l'oraison ! quelle démonstration de son utilité, ou plutôt de son incontestable nécessité !

Où en sommes-nous, vénérables confrères, où en sommes-nous sur ce point capital ? Que voyons-nous dans notre âme au flambeau de l'expérience qui nous est en ce moment proposé ? Ah ! si nous avons tant soit peu négligé l'oraison, hâtons-nous, hâtons-nous de la reprendre, puisqu'elle est uniquement notre unique sauvegarde.

— Le prêtre *tiède et relâché* fait-il oraison ? Oui, pour l'ordinaire ; mais il y manque souvent et il la fait fort mal.

Il y a des prêtres tièdes et relâchés qui ne deviennent jamais de mauvais prêtres proprement dits. Nous sommes convaincu que c'est l'oraison qui les soustrait à cet affreux malheur. Ils la font mal, il est vrai, mais enfin ils la font, et Dieu les récompense de leur demi-fidélité en les maintenant sur le bord de l'abîme où ils passent leur triste vie. Ils l'omettent quelquefois et même assez souvent ; c'est vrai encore, et voilà pourquoi ils n'ont qu'un pas à faire pour tomber dans le gouffre ; mais comme ils n'ont pas entièrement renoncé à ce moyen de salut, comme ils font encore l'oraison plus souvent qu'ils ne l'omettent, elle a tant de puissance qu'elle les préserve de la catastrophe finale.

Le mauvais prêtre a séjourné dans l'état de tiédeur avant de se fixer dans celui du crime. Quelle différence y a-t-il eu entre lui et le prêtre tiède qui a refusé de le suivre ? L'un a fait divorce avec l'o-

raison, l'autre n'y a pas entièrement renoncé : voilà, selon nous, l'explication du mystère.

Du reste, si l'oraison imparfaite et souvent interrompue du prêtre tiède l'empêche de devenir un mauvais prêtre, jamais, tant qu'elle sera ce qu'elle est, elle n'aura la puissance de le rendre bon prêtre. Qu'il fasse un généreux effort pour lui donner les qualités qui lui manquent, et il verra si elle ne le conduit pas du degré inférieur où il languit, au degré supérieur qu'occupe le bon prêtre, peut-être même au suprême degré où Dieu fait goûter au saint prêtre de si douces jouissances. Il a la preuve de ce que nous disons pendant les heureux jours d'une retraite, et pendant le temps malheureusement trop court où il en conserve les fruits. Alors la tiédeur est bannie de son âme : pourquoi ? Parce qu'il est redevenu fidèle à l'oraison. Qu'il persévère, et la même cause produira sans aucun doute la continuité des mêmes effets.

Qu'il ne s'abuse pas, au reste, sur l'état où il se trouve. Qu'il ne se glorifie pas de voir un petit intervalle entre lui et le mauvais prêtre. Si l'oraison imparfaite dont il conserve l'usage le préserve des péchés graves qui font le mauvais prêtre déclaré, peut-être ne l'empêche-t-elle pas d'être très-misérable aux yeux de Dieu. Quoique moins coupable que le mauvais prêtre, peut-être l'est-il assez pour mériter ces écrasantes paroles : *Nomen habes quod vivas et mortuus es ;* à coup sûr, du moins, celles-ci lui conviennent : *Quia tepidus es, incipiam te evomere de ore meo.*

Concluons de ce qui précède que le prêtre tiède et relâché fait aussi, à sa manière, l'éloge de l'o-

raison, et qu'il en démontre par sa conduite les avantages et la nécessité.

— Le *bon* prêtre fait-il oraison ? Oui, et il est très-rare qu'il y manque ; seulement, il n'en tire pas tous les fruits qu'il en pourrait tirer, parce qu'il ne la fait point avec les saintes dispositions qu'il devrait y apporter.

Le bon prêtre est estimé de Dieu et des hommes ; il fait du bien et même beaucoup de bien dans l'Église. Il y exerce un ministère honorable ; ses mœurs sont à l'abri de tout reproche ; il remplit généralement ses devoirs avec édification et régularité ; il ne voudrait pour rien au monde commettre avec délibération une faute notable ; il veut se sauver, et il ne veut pas se sauver seul dans son saint état ; il prêche, il catéchise, il confesse avec un vrai désir de gagner des âmes à Dieu, et enfin, par l'ensemble de sa conduite, il fait dire et il mérite en effet qu'on dise de lui qu'il est un *bon* prêtre.

Cependant, à côté de ces qualités précieuses se trouvent quelques imperfections, quelques défauts même qui, n'ayant pas une gravité considérable, ne lui ravissent point l'estime et la confiance des peuples. Ces imperfections et ces défauts, il ne s'en fait pas un grand reproche et ne pense même presque pas, du moins sérieusement, à s'en corriger. Ce sont, par exemple, des impatiences et des vivacités assez fréquentes, des critiques, des railleries, quelques paroles de vanité, des susceptibilités ombrageuses, de petites rancunes, des négligences dans le service de Dieu, peu de zèle pour des œuvres extraordinaires, et mille autres choses de cette

nature qui mettent des bornes à sa sainteté, diminuent la somme de bien qu'il pourrait opérer dans l'Église, et l'empêchent de prendre rang parmi les *saints* prêtres qui, eux, s'abstiennent, autant que la faiblesse humaine le permet, des petites misères que nous venons de signaler.

Ceci était nécessaire pour faire bien voir la conduite du bon prêtre relativement à l'oraison.

Nous l'avons dit, il est fidèle à cet exercice ; il le fait tous les jours, et Dieu récompense sa fidélité sur ce point, en le préservant non-seulement des affreux égarements du mauvais prêtre, mais encore de la tiédeur du prêtre relâché. Pourquoi donc n'arrive-t-il point au degré du *saint* prêtre, et passe-t-il toute sa vie dans l'état que nous venons de décrire ? C'est encore dans l'oraison qu'il fait, que nous allons trouver l'explication de ce nouveau mystère.

Qu'il y fasse attention, et il verra qu'il n'apporte point à l'oraison les dispositions nécessaires pour qu'elle produise *pleinement* son effet. Tous nos défauts, surtout quand nous ne travaillons pas sérieusement à les détruire, sont de puissants obstacles aux grands fruits de l'oraison. Or, ces défauts, comme nous l'avons dit plus haut, sont assez nombreux chez le bon prêtre, et il fait bien peu d'efforts pour s'en corriger. De là viennent ses froideurs dans l'oraison, parce qu'il n'aime pas assez Dieu ; ses sécheresses, parce qu'il n'est pas assez humble ; ses distractions, parce qu'il n'est pas habituellement recueilli ; ses ennuis et ses dégoûts, parce qu'il accorde trop à la vie des sens et pas assez à celle de l'esprit, et ainsi du reste.

S'il faisait son oraison avec l'intention bien arrê-

tée de l'employer comme un moyen efficace pour se corriger de ses défauts, ce serait excellent; mais il n'en est pas ainsi. Il fait l'oraison tous les jours, il est vrai, mais tous les jours aussi il la fait sans se proposer une fin spéciale et bien déterminée. Pour lui, l'oraison est un but, elle n'est pas un moyen de sanctification; c'est comme un chemin sans issue dans lequel il vient se promener chaque matin, sans se proposer autre chose que la récréation spirituelle qu'il y prend dans la compagnie de Dieu, récréation, au reste, qui n'en est pas toujours une. Quand il a pu se dire : J'ai fait mon oraison, j'y ai passé ma demi-heure ou mon heure ordinaire, j'ai combattu les distractions qui sont survenues, il est content. Cependant, malgré cette oraison, qui assurément n'est pas sans mérite, les défauts persévèrent, la sainteté reste bornée, le zèle n'acquiert point de nouveaux développements, la somme de bien ne grossit point, et plusieurs vertus, quelques-unes du moins, restent des années entières à l'état d'imparfaites ébauches.

Que faudrait-il donc pour faire disparaître ces inconvénients? Il faudrait des oraisons bien faites, des oraisons précédées de la double préparation, éloignée et prochaine, des oraisons pendant lesquelles on eût devant les yeux les divers défauts auxquels on est sujet, des oraisons appliquées spécialement à la destruction de ses défauts, des oraisons à la fin desquelles on prît des résolutions non pas vagues, générales et superficielles, mais précises et bien particularisées, relativement aux principales infidélités qui choquent l'œil de Dieu dans la conduite habituelle. Or, c'est ce que l'on ne fait

point, c'est même ce que l'on ne pense point à faire, puisque, comme nous l'avons dit, on vit avec ses imperfections et ses défauts sans se les reprocher et sans avoir un vrai désir de s'en corriger.

Que les bons prêtres à qui nous parlons en ce moment et que nous environnons de notre parfaite estime suivent les conseils que nous prenons la liberté de leur donner ; qu'ils fassent désormais leurs méditations conformément aux règles que nous venons de tracer, et très-certainement ils feront par leur conduite le plus magnifique éloge de l'oraison.

— Enfin les *saints* prêtres font-ils l'oraison et comment la font-ils? Oui, les saints prêtres font oraison, et Dieu seul connaît les grâces abondantes dont elle est pour eux l'inépuisable source. Leur ôter l'oraison ce serait leur ôter la vie. Ils y entrent avec bonheur, ils s'y reposent avec délices, et ils en sortent avec regret. Saint François de Borgia, après cinq ou six heures d'oraison, demandait encore comme une immense faveur un quart d'heure de supplément au frère qu'on lui avait donné pour modérer sa ferveur. Nous avons peine à concevoir cette insatiable avidité pour un exercice qui nous semble toujours un peu long, quelque court qu'il soit, et pendant lequel nous goûtons ordinairement fort peu de consolations. Soyons des saints, ou, moins que cela, ayons simplement le vif et sincère désir de travailler sérieusement à le devenir, et nous comprendrons ce que nous n'avons pas compris jusqu'à ce jour.

L'oraison est un entretien, une communication

intime avec Dieu. Aimons-le de tout notre cœur, attaquons nos défauts qui lui déplaisent et le refroidissent à notre égard ; ne commettons jamais un péché quelconque avec délibération, et nous verrons si Dieu, dont l'amoureuse bonté ne demande qu'à s'épancher, ne s'épanche pas en effet dans notre cœur comme dans celui des saints.

Au reste, ce ne sont pas seulement de douces jouissances que l'oraison procure au saint prêtre. Ces vives lumières qui l'éclairent dans toute sa conduite, cette force contre la tentation, ce zèle ardent pour le salut des âmes, cet attrait pour l'ordre et pour la règle, cet amour de la retraite et de l'étude, ce dégoût des bagatelles et des frivolités, cette vie entière si pleine de bonnes œuvres, si édifiante et si sainte ; que sont toutes ces choses, sinon les fruits des excellentes oraisons où tous les jours le saint prêtre vient retremper son âme dans l'élément divin ? Otez-lui l'oraison, et vous verrez de quelle stérilité sera suivie cette merveilleuse abondance !

Non-seulement nous ne comprenons pas les joies de l'oraison, mais, sans vouloir l'avouer, nous ne sommes pas peut-être bien convaincus des grands avantages qu'elle procure, et nous serions assez portés à croire que, dans les pompeux éloges qui se font de cet exercice, il se mêle quelque teinte de pieuse exagération. Cela se conçoit : n'ayant point reconnu par notre propre expérience la réalité de ces précieux avantages ; n'ayant jamais fait l'oraison avec la pureté d'intention et les fervents désirs des saints prêtres, elle n'a produit dans notre âme que des fruits restreints et proportionnés aux dispositions que nous y apportions,

Ces fruits n'avaient même rien de bien saillant ; ils étaient beaucoup plus négatifs que positifs; nos oraisons nous faisaient plutôt éviter le mal que pratiquer le bien, et de même que les oraisons très-imparfaites du prêtre tiède l'empêchaient seulement de devenir mauvais prêtre, de même les nôtres se bornaient à peu près à nous empêcher de devenir des prêtres relâchés ; et cet avantage étant peu remarquable, nous n'en tenions presque aucun compte, et nous ne l'attribuions pas même à l'oraison. Mais essayons de faire désormais nos méditations avec la volonté généreuse de devenir plus saints et plus parfaits, et bientôt nous serons étonnés des fruits que l'oraison produira chez nous comme chez le saint prêtre.

A notre avis, c'est là que gît tout le secret de l'oraison. Elle abonde en une multitude d'excellents fruits, c'est très-vrai ; mais elle ne les produit pas malgré nous, et pour les produire elle exige des dispositions favorables à leur développement. Il en est comme du grain de blé. Il est très-bon en lui-même, mais quelque bon qu'il soit, il ne produira jamais rien s'il n'est pas déposé dans une terre capable de développer la fécondité de son germe. Nous cherchons de bons livres de méditation, nous courons après des méthodes d'oraison, nous nous indignons contre nos froideurs et nos distractions; tout cela est louable sans doute et annonce quelque fond de bonne intention, mais si nous nous bornons là, nous n'arriverons jamais à l'essentiel.

Voulons-nous, oui ou non, nous corriger de nos défauts, les attaquer avec vigueur et atteindre à la

perfection des saints prêtres? Si nous le voulons sincèrement et fermement, toutes nos méditations seront excellentes, et elles nous aideront puissamment à réaliser nos bons désirs. Mais si, au fond, nous ne le voulons pas, tous les livres de méditation, toutes les méthodes d'oraison, toutes nos indignations contre nos distractions ne produiront pas une réforme que nous nous refusons à opérer.

Voyez un grand pécheur du monde qui se convertit : hier la prière lui était insupportable ; pourquoi? Parce qu'il était, hier, attaché au péché : aujourd'hui, au contraire, il prie avec délices ; pourquoi? Parce qu'il a pris aujourd'hui le péché en haine. Est-ce donc à dire qu'il faille omettre la prière ou l'oraison parce qu'elle n'opère pas en nous tous les fruits qu'elle pourrait produire? Non, assurément. Continuons de la faire, puisqu'elle nous empêche de devenir pires ; mais faisons-la de manière qu'elle nous rende meilleurs, et ne neutralisons pas son action par une résistance opiniâtre et une espèce de parti pris de conserver malgré elle nos perfections et nos défauts.

— Nous ne donnerons pas ici de méthode particulière d'oraison. Ce que nous venons de dire est, selon nous, la meilleure de toutes les méthodes. Nous sommes loin cependant de désapprouver celles qui nous ont été léguées par nos maîtres dans la vie spirituelle. Elles sont très-bonnes et très-utiles pour ceux surtout qui, n'ayant jamais fait oraison, ont besoin de quelques règles qui captivent leur esprit et les empêchent de se perdre dans des évagations sans fin. Mais comme nous parlons à de

pieux confrères qui sont depuis longtemps au fait de l'oraison, nous ne leur indiquerons point de méthode particulière, méthode qui pourrait fort bien ne leur pas convenir et qu'ils trouveront, s'ils le veulent, dans une foule de livres qui traitent cette matière *ex professo*. Nous dirons seulement, par forme d'avis, à quiconque veut sincèrement tirer de l'oraison des fruits abondants :

1° De vivre habituellement dans la disposition de mourir plutôt que de commettre un péché véniel de propos délibéré ;

2° De préparer la veille le sujet de méditation pour le lendemain, et d'y penser le soir avant de s'endormir ;

3° De choisir pour sujet de méditation ce qui sera le plus en rapport avec les besoins spirituels de chacun, et ce qui disposera prochainement à se corriger de ses défauts ;

4° De faire toujours une excellente préparation prochaine à l'oraison ;

5° De faire son oraison dans un lieu convenable, c'est-à-dire dans un lieu favorable au recueillement et aux réflexions graves auxquelles on va se livrer ;

6° De se tenir pendant l'oraison dans une position respectueuse et modeste, ce qui contribue beaucoup plus qu'on ne pense à l'action de la grâce ;

7° De renvoyer impitoyablement les distractions à mesure qu'elles se présentent, et de recourir à un livre si l'on ne peut pas s'en débarrasser autrement ;

8° De diriger toujours son oraison vers les défauts principaux auxquels on est sujet, et d'en demander souvent à Dieu la destruction par de ferventes prières et aspirations ;

9° De prendre pendant son oraison, et surtout en la terminant, des résolutions précises et parfaitement déterminées, relativement aux fautes que l'on commet habituellement et dont on entrevoit déjà l'occasion pendant la journée qui commence ;

10° Enfin, de consacrer, si l'on en a le courage, une heure entière à l'oraison, ou du moins une demi-heure en sus de la prière vocale qui la précède. Si nous éprouvons quelque répugnance à faire une oraison de cette longueur, concluons à coup sûr que, pour cela même, nous en avons un besoin tout particulier.

Puisse le sujet que nous venons de traîter être de quelque secours à nos dignes confrères ! S'ils le veulent, rien peut-être, dans tout cet ouvrage, ne leur sera aussi utile que le peu que nous leur avons dit sur la matière si importante de l'oraison mentale.

CHAPITRE III

La sainte Messe. — Son excellence. — Conduite ordinaire des prêtres à l'égard du saint Sacrifice. — Règles pratiques.

— « Jamais, dit saint Liguori, le prêtre qui » n'est pas pénétré de la grandeur du sacrifice de » la messe ne l'offrira convenablement. Jésus-» Christ n'a rien fait de plus grand ni de plus » sublime sur la terre. »

« Celui-là même, dit le saint concile de Trente, » qui s'offrit sur la croix, est offert à l'autel par le

» ministère des prêtres : » *Idem nunc offerens sacerdotum ministerio qui seipsum tunc in cruce ob tulit.*

Saint Jean Chrysostome, avec son accent de foi vive, disait : « Quand vous voyez le prêtre offrir le » saint sacrifice, oubliez que c'est un prêtre, et figu- » rez-vous voir la propre main de Dieu invisible- » ment étendue sur l'autel : » *Cùm videris sacerdotem offerentem, non sacerdotem esse putes, sed manum Dei invisibilem extensam.*

« Chaque prêtre, dit le même saint, devrait des- » cendre de l'autel tout enflammé de l'amour divin, » et faire peur à l'enfer : » *Tanquàm leones ignem spirantes, ab illâ mensâ recedamus, facti diabolo terribiles.*

O veneranda sacerdotum dignitas, s'écrie saint Augustin, *in quorum manibus velut in utero Virginis Filius Dei incarnatur !*

Voilà les pensées, voilà les sentiments et le langage de l'Église et des saints à l'égard de l'auguste sacrifice de nos autels. Quelque énergique qu'il soit, ce langage, il faut convenir qu'il est bien faible encore quand on pense à l'ineffable mystère qu'il exalte. Saint Thomas, regrettant en quelque sorte de ne pouvoir rien dire de la divine Eucharistie qui soit en rapport avec son excellence, nous adresse ces paroles dans lesquelles se peint son impuissance à cet égard : « Atteignez, en fait de » louanges, les bornes du possible, jamais vous » ne louerez ce mystère comme il mérite d'être » loué ; vous en êtes absolument incapable. »

Quantùm potes, tantùm aude,
Quia major omni laude,
Nec laudare sufficis.

Et c'est nous, prêtres de Jésus-Christ, qui, chaque jour, opérons cet étonnant prodige que toute langue humaine est impuissante à célébrer !

Nous avons souvent pensé, et quiconque y voudra sérieusement réfléchir pensera comme nous, qu'il est vraiment humiliant pour notre pauvre nature de voir qu'elle se familiarise avec ce mystère tout divin, au point de rester sans émotion vive dans le moment même de sa célébration. De bons prêtres, de saints prêtres même sont loin d'éprouver toujours cette émotion saisissante. A la vérité, elle n'est point exigée ; mais elle semble si naturelle, si nécessaire, que c'est réellement une humiliation pour nous de ne la point ressentir. Puissions-nous sinon être émus, du moins être saintement disposés à remplir la fonction de sacrificateurs qui nous est imposée !

Nous ne pourrons jamais ni penser, ni dire à quel degré de perfection Dieu et l'Église voudraient que tous les prêtres fussent élevés pour célébrer dignement le très-saint sacrifice de la messe. Si, dans la loi ancienne, il fallait que ceux qui portaient seulement les vases sacrés fussent sans tache : *Mundamini qui fertis vasa Domini,* combien, dit Pierre de Blois, ne doivent pas être plus purs ceux qui portent Jésus-Christ même dans leurs mains et dans leur poitrine ! *Quanto mundiores esse oportet, qui in manibus et in corpore portant Christum !*

« Il faut avouer, dit le concile de Trente (pesons » bien ces graves paroles), que l'homme ne peut » pas faire une œuvre plus sainte et plus divine » que celle de célébrer le redoutable sacrifice de la » messe : » *Necessarium fatemur, nullum aliud opus*

adeo sanctum et divinum tractari posse quàm hoc tremendum mysterium. « Donc, ajoute le même con-
» cile, le prêtre doit s'employer tout entier à le célé-
» brer avec la plus grande pureté de conscience
» possible. » L'énergie de ces paroles est vraiment remarquable ; comment n'en être pas vivement frappé, quand on pense surtout à l'imposante autorité d'où elles émanent? *Satis apparet omnemoperam in eo esse ponendam, ut* QUANTA MAXIMÈ FIERI POTEST, *interiori cordis munditiâ peragatur.*

— Voyons si nous nous conformons exactement aux prescriptions qui nous sont faites sur ce point si important de nos obligations.

Le *mauvais* prêtre offre-t-il le saint sacrifice de la messe, et comment l'offre-t-il? La réponse à cette question est si horrible qu'il nous répugne de la consigner ici. Ayons cependant le courage et la douleur de le dire : Oui, le mauvais prêtre monte à l'autel ; oui, il y monte le péché mortel dans l'âme ; oui, il y monte avec tremblement d'abord, avec moins de saisissement ensuite, avec un calme de plus en plus profond à mesure qu'il s'enfonce dans l'abîme du sacrilége !

Déjà, sans doute, avant de profaner l'autel pour la première fois, il avait endurci son âme par le renoncement à l'oraison et à toutes les pratiques de la piété ; déjà il avait émoussé l'aiguillon du remords par une multitude de péchés dont la grièveté allait chaque jour croissant ; déjà, par des communions suspectes et plus que suspectes, il s'est en quelque sorte exercé au sacrilége. Cependant, quand il se détermina la première fois à le

commettre avec certitude, il frémit et sembla pour ainsi dire reculer d'horreur. Semblable à Judas qui, lui aussi, avait sans doute lutté contre bien des remords avant de trahir son bon maître, il hésita, il trembla, il crut entendre gronder la foudre sur sa tête coupable. Heureux s'il se fût arrêté sur le bord du précipice, et s'il n'eût pas paralysé le dernier effort que la grâce faisait pour le sauver! Mais non, il s'enhardit par le criminel espoir de l'impunité, et quand il vit qu'en effet la colère de Dieu ne l'avait pas broyé comme il méritait de l'être, les ténèbres se firent dans son âme souillée, et vérifiant en sa personne les paroles de l'Apôtre, il s'endormit du sommeil de la mort : *Qui manducat et bibit indignè, judicium sibi manducat et bibit. Ideo inter vos multi infirmi et imbecilles, et dormiunt multi.* Le lendemain, son trouble avait notablement diminué ; Satan le rassurait, car Satan avait pris dans son âme la place de Dieu : *Post buccellam introivit Satanas.* Le second sacrilége compléta l'endurcissement préparé déjà par le premier, et alors, roulant d'abîme en abîme, *abyssus abyssum invocat,* il s'assit sans remords dans son iniquité : *In umbrâ mortis sedit.* Dire tout le mal qu'il fit ensuite, tous les devoirs dont il s'affranchit, tous les vices auxquels il s'adonna, toutes les âmes qu'il pervertit, tous les sacriléges qu'il commit chaque jour, c'est ce que lui seul pourrait nous raconter, ou plutôt c'est ce qu'il ignore lui-même ; car le mal qu'il fait, et qu'il fera longtemps après sa mort dans les paroisses où il aura exercé son fatal ministère, n'est bien connu que du démon qui le lui fait opérer, et de Dieu qui l'observe

pour le châtier dans sa fureur quand son jour sera venu : *Vultus Domini super facientes mala.*

Ainsi vit cet infortuné ! Renouvelant tous les jours ce que Judas ne fit qu'une fois, il marche tête levée dans l'assemblée des justes, jusqu'à ce que son évêque, instruit de ses désordres, l'arrache au sacrilége par une suspense, comme on arrache la mauvaise herbe du milieu du bon grain au développement duquel elle s'oppose.

Bénissons Dieu, vénérables collègues, de ce que, plus heureux que les apôtres, qui avaient un traître dans leur sacré collége composé de douze membres seulement, nous n'avons, nous, que quelques rares Judas épars çà et là dans nos saintes et innombrables phalanges.

Si par hasard les lignes que nous venons de tracer passaient sous les yeux de l'un des malheureux confrères auxquels elles s'adressent, nous le supplierions avec les plus vives instances et par les entrailles de Jésus-Christ, *in visceribus Christi,* de les méditer quelques instants devant Dieu, après avoir imploré ses lumières et ses grâces par une fervente prière. Suivra-t-il notre avis ? L'endurcissement et l'aveuglement, qui sont les deux traits caractéristiques du mauvais prêtre, ne rendront-ils pas les efforts que nous faisons pour le sauver complétement inutiles, comme tant d'autres grâces dont il a jusqu'ici criminellement abusé ? Nous le craignons beaucoup, car si cette sentence de la Sainte-Écriture, *Perversi difficilè corriguntur,* a jamais sa rigoureuse application, c'est sans aucun doute à l'égard du mauvais prêtre aveuglé et endurci par l'habitude du sacrilége. Qu'il sache ce-

pendant que le Dieu bon qui donnait à Judas le titre d'ami le lui donne à lui-même, et qu'il est prèt à déposer la foudre pour le recevoir avec miséricorde, s'il veut tomber à ses pieds, le cœur brisé d'un repentir sincère.

— Le prêtre *tiède et relâché* offre-t-il le saint sacrifice de la messe, et comment l'offre-t-il ? C'est encore une triste réponse que nous avons à faire à cette question. Oui, le prêtre tiède et relâché célèbre le saint sacrifice. Ce n'est pas pourtant qu'il se fasse le moindre scrupule de manquer à cette célébration. Comme il est sans ferveur, sans piété, sans amour pour Dieu, il ne tient pas beaucoup à monter à l'autel, sachant bien d'ailleurs qu'il y reçoit peu de grâces et qu'il n'y goûte aucune consolation ; il se dispense donc de célébrer pour des raisons frivoles qui ne feraient aucune impression sur le saint prêtre. Mais quand il célèbre, comment le fait-il? Il le fait comme il fait tout ce qui se rattache au service de Dieu, c'est-à-dire avec une insouciance, une lâcheté, une froideur et un dégoût qui n'annoncent que trop combien cette menace lui est applicable : *Quia tepidus es, incipiam te evomere de ore meo.*

Le prêtre tiède ne tient qu'à une chose, et souvent encore il y tient assez faiblement, c'est à pouvoir se dire avec une conviction telle qu'elle, qu'il n'est pas évidemment en état de péché mortel. Quand il peut se donner cette assurance, il est tranquille ; et pour se la donner, au lieu de penser au mal qu'il fait et au bien qu'il devrait faire, il ne pense qu'au mal qu'il ne fait point et au peu de

bien qu'il fait. Rien ne le rassure comme les affreux désordres du mauvais prêtre : *Je ne suis point comme lui,* se dit-il en secret. Rien ne le trouble comme l'édifiante ferveur de ses pieux confrères : *Que je suis loin de leur ressembler!* se dit-il avec confusion.

S'il y voulait réfléchir, il verrait beaucoup mieux encore combien il est loin de Dieu, puisqu'une seule communion suffisant pour rendre saint celui qui la fait, il communie tous les jours depuis des années entières sans sortir du triste état où la tiédeur l'a placé. Comment pourrait-il en être autrement, puisqu'il n'apporte à la célébration des saints mystères presque aucune des dispositions qui en développent les fruits ? « L'usage des sacrements, » dit fort bien Bourdaloue, ne peut être utile qu'au- » tant qu'il est saint; et il n'est saint qu'autant » qu'on y apporte les dispositions convenables. » Or, quelles dispositions le prêtre tiède apporte-t-il à la célébration du saint sacrifice?

Pour préparation éloignée, qu'offre-t-il à Dieu? Des oraisons très-courtes et très-froides quand elles se font (car elles sont souvent omises); le saint office récité sans le moindre sentiment de dévotion ; du reste, plus de lectures spirituelles, plus de visites au Saint-Sacrement, plus d'examens de conscience, plus d'œuvres de pénitence et de mortification; et pour remplacer ces pieux exercices, une vie de désordre, une habitude de dissipation, un temps futilement employé, des courses, des voyages, des jeux, des festins presque continuels, et au milieu de tout cela une multitude innombrable de péchés qu'il se permet sans scrupule, parce qu'il se

persuade toujours qu'ils ne sont que véniels, quoique peut-être, aux yeux de Dieu, ils aient quelquefois un autre caractère. Quelle préparation ! et quels fruits peut-on réellement en attendre ?

Quant à la préparation prochaine, que peut-elle être de la part du prêtre relâché qui se conduit habituellement comme il vient d'être dit ? Il célèbre, mais quels signes de dévotion montre-t-il, soit avant le saint sacrifice, soit pendant qu'il l'offre, soit dans l'action de grâces qui le doit suivre ? Il se rend à l'église sans savoir pour ainsi dire ce qu'il y va faire ; il se revêt des ornements sacrés tout en conversant avec ceux qui l'entourent ; il monte à l'autel comme il monte à sa chambre ; il tronque presque toutes les cérémonies ; il précipite la célébration comme s'il avait à faire quelque chose de plus important quand il aura fini ; il produit confusément et vaguement quelques actes en forme d'action de grâces ; il retombe ensuite dans son indifférence habituelle, et passe toute la journée sans se souvenir une seule fois qu'il a offert le matin le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, que la Cour céleste a contemplé dans l'extase de l'admiration, tandis qu'il remplissait avec une froide insensibilité sa redoutable fonction de sacrificateur. Quel triste spectacle ! et comment ne pas voir les réformes que doit subir une telle conduite !

— Le *bon* prêtre offre-t-il le saint sacrifice et comment l'offre-t-il? Ici, du moins, nous allons trouver des semences d'édification. Oui, le bon prêtre offre le saint sacrifice, et il l'offre glorieusement pour Dieu, utilement pour l'Église et pour

lui-même. Non-seulement il vient au saint autel avec une conscience pure, mais il y apporte des vertus, des habitudes pieuses, une contenance grave, respectueuse, modeste et recueillie, qui lui valent un regard de complaisance de la part de Dieu, et chaque jour un surcroît d'estime de la part des peuples.

Nous dirons cependant à quelques-uns de ces dignes confrères, qu'ils feraient bien de donner un peu plus de temps qu'ils ne font à la préparation et à l'action de grâces. Nous leur conseillerons de faire, autant que possible, ces deux exercices *coràm populo,* les prières de sacristie étant ordinairement fort peu ferventes. Nous leur recommandons aussi de s'observer davantage sous le rapport des cérémonies. Il y a de bons prêtres qui les traitent fort mal. Combien n'en voit-on pas, par exemple, qui disent habituellement les prières du Canon à haute voix, quoique le contraire soit rigoureusement prescrit ! Nous les engageons à lire souvent et avec une grande attention quelque bon *Traité sur les saints mystères,* celui de M. Richaudeau, par exemple, et aussi un bon *Cérémonial,* tel que celui du P. Levavasseur, dans lequel ils trouveront l'énumération des fautes qui se commettent le plus fréquemment dans la célébration de la sainte messe (1).

(1) A ce propos, nous croyons devoir exhorter MM. les ecclésiastiques à apprendre aux enfants à bien servir la messe. On ferait fort bien de mettre entre leurs mains de petits livrets pour le service de la messe, comme aussi pour les fonctions qu'ils remplissent à l'église, lesquels pourraient leur être donnés comme récompenses dans les catéchismes. Nous leur recommandons un petit opuscule intitulé : *Manière de bien servir la messe,* extrait du *Cérémonial,* du P. Levavasseur.

Enfin nous leur recommanderons de se tenir bien en garde contre la célébration trop rapide. Il y a de bons prêtres dont les messes sont trop courtes. Cela offense les âmes pieuses, et nous pouvons ajouter que cela réjouit les prêtres relâchés et les mauvais prêtres, qui sont heureux d'avoir au moins un trait de ressemblance avec quelques-uns de leurs pieux confrères.

Quant aux dispositions intérieures, nous devons dire, pour être exact, que plusieurs *bons* prêtres ne tirent point encore de la plus sainte fonction de leur ministère tous les fruits qu'elle produit chez ceux qui favorisent le développement de ces fruits par une vie sainte et parfaite. Ils veulent communier et bien communier, c'est vrai ; ils veulent en communiant faire une œuvre agréable à Dieu, c'est vrai encore : ils veulent être utiles aux âmes en général et à la leur en particulier, tout cela est incontestable ; mais quelque bonnes que soient leurs intentions, sont-ils disposés de manière à progresser sans cesse dans la piété et dans la ferveur par le moyen des messes qu'ils célèbrent ? La divine Eucharistie produit-elle dans leur âme la perfection toujours croissante qu'elle produit chez ceux qui ne mettent aucun obstacle à ses opérations ? S'efforcent-ils d'arriver au sommet de cette perfection ? Leurs communions ont-elles d'autre effet que de les maintenir dans l'état où ils sont, et ne sont-elles pas plutôt des œuvres de *conservation* que des œuvres de *progrès ?* Cette nuée d'imperfections et de péchés véniels habituels, que commet encore le bon prêtre, comme nous l'avons dit en parlant de l'oraison, se dissipe-t-elle au contact de la chair et du sang du divin Sauveur ?

Hélas ! il faut bien en convenir, non, ces heureux effets ne sont point ordinairement produits par la communion des *bons* prêtres. Elle les maintient *bons* prêtres, mais elle les fait rarement devenir *saints* prêtres, et peut-être s'applaudissent-ils de ne pas descendre au bas étage des tièdes, quand ils devraient s'humilier de n'être pas encore arrivés au degré des parfaits, après tant de communions qui les y devaient conduire.

D'où vient donc ce malheur? car c'en est un d'étouffer une partie des fruits que la sainte Eucharistie est de nature à produire. En se donnant tous les jours à nous avec tant de bonté, le divin Sauveur veut assurément nous rendre des saints ; si nous ne le devenons pas, la faute n'en peut être qu'en nous et en nous seuls ; *defectus non in cibo est, sed in sumente,* dit le cardinal Bona. « Une âme » bien disposée, dit le Père Lallemand, reçoit dans » une communion une faveur incomparablement » plus grande que n'ont été toutes celles des » visions et des révélations que tous les saints » ensemble ont jamais eues. » Mais, remarquons-le bien, cette abondance de dons spirituels lui est accordée *parce qu'elle est bien disposée ;* c'est donc parce que nous ne le sommes pas aussi bien, que nous restons toujours après nos communions ce que nous étions avant de les faire.

Cela n'est malheureusement que trop vrai. Parce que nous avons la conscience tranquille en ce qui touche le péché mortel, parce que nous nous regardons comme de bons prêtres, parce que nous voyons au-dessous de nous les mauvais prêtres et les prêtres tièdes auxquels nous serions désolés de

ressembler, nous restons ce que nous sommes, et nous n'employons aucun moyen puissant et énergique pour rendre nos communions plus ferventes et plus saintes.

Que fait, à vrai dire, un *bon* prêtre ordinaire pour profiter des messes qu'il célèbre ? Il s'abstient du péché mortel et de certains péchés véniels un peu notables ; il mène une vie régulière quant à l'essentiel ; il fait quelques exercices spirituels dont il a contracté l'habitude ; tout cela est fort bien, sans doute, et c'est tout cela qui le rend bon prêtre, c'est tout cela qui fait que ses communions ne sont point des sacriléges et qu'elles peuvent même être appelées de bonnes communions. Mais les petits défauts auxquels il est sujet, les vivacités, les railleries, l'orgueil, la dissipation, les susceptibilités, les rancunes, les négligences dans le service de Dieu et plusieurs autres misères semblables qui devraient être la matière d'autant d'holocaustes dans la fournaise eucharistique, les regarde-t-il comme des obstacles réels aux fruits du saint sacrifice ? S'efforce-t-il chaque jour de s'en corriger pour rendre ses communions de plus en plus fructueuses ? Disons plus, y pense-t-il même ? et quand il a l'idée de se préparer à la sainte messe, s'occupe-t-il d'autre chose que de réciter quelques prières ou de produire quelques actes qui, étant toujours les mêmes, dégénèrent en routine et n'opèrent jamais de grands effets ?

Voilà, convenons-en, voilà pourquoi nous sommes stationnaires dans les voies de la vertu ; voilà pourquoi la divine Eucharistie n'opère que peu de chose dans notre âme en comparaison des mer-

veilles qu'elle pourrait y produire ; voilà pourquoi nous n'arrivons jamais à l'heureux état du saint prêtre, où nous trouverions comme lui des joies ineffables, des vertus complètes, une ferveur toujours croissante et des grâces pour ainsi dire infinies, qui en nous sanctifiant sanctifieraient par contre-coup une multitude d'âmes dont le salut est peut-être attaché, dans les desseins de Dieu, à notre sainteté propre.

Nous nous réjouissons de nos vertus quand nous devrions attaquer nos défauts qui les ternissent ; nous cessons d'agir quand il faudrait combattre ; nous travaillons moins activement à devenir meilleurs, que le saint prêtre ne travaille à devenir plus saint encore ; nous nous reposons enfin quand Dieu nous dit à chaque instant : *Surge... grandis enim tibi restat via.* Obéissons à cette divine parole, et nous aussi nous deviendrons des saints.

— Comment le *saint* prêtre offre-t-il le sacrifice de la messe ?

Nous ne demandons pas s'il le célèbre, ce serait une question oiseuse. Tout le monde sait que le saint prêtre ne s'abstient de célébrer que quand il est physiquement ou moralement obligé de s'imposer cette pénible abstention ; jamais une raison légère ou même un peu sérieuse ne le prive du bonheur qu'il goûte à l'autel et des grâces précieuses qu'il y recueille.

Dirons-nous qu'il célèbre avec dignité, modestie et ferveur ? Dirons-nous que, dès qu'il se montre, l'édification générale commence, et qu'elle dure longtemps encore après qu'il a disparu ? Dirons-

nous que ceux-là mêmes qui ne l'ont jamais vu laissent échapper, dès qu'ils l'aperçoivent, cet éloge spontané : « Voilà un saint prêtre », comme on disait en voyant célébrer saint Vincent de Paul : *Voilà un saint, voilà un ange?* Dirons-nous, enfin, que sa messe est plus qu'une messe, qu'elle est une vraie et très-éloquente prédication qui a souvent converti des pécheurs endurcis ? Oui, nous dirons tout cela, parce que tout cela est vrai, et aussi parce que tout cela est souverainement édifiant et très-propre à nous inspirer le désir d'imiter cet excellent confrère.

Chose étonnante ! (qu'on nous permette cette courte digression) nous estimons tous et nous estimons infiniment ce saint prêtre ; sa piété nous édifie, ses vertus nous ravissent, son amabilité nous séduit, nous savons la haute estime dont il jouit, nous sommes témoins des fruits étonnants de son ministère, nous avons la certitude qu'il est aussi heureux qu'on peut l'être dans les saintes fonctions qu'il exerce ; et tout cela ne produit en nous qu'une admiration stérile ! et chacun de nous reste dans sa voie au lieu de la quitter pour entrer dans la sienne ! et le mauvais prêtre reste mauvais prêtre ! et le prêtre tiède reste tiède ! et le bon prêtre lui-même, qui n'a qu'un pas à faire pour marcher de front avec son saint ami, n'a pas le courage de pratiquer ce qu'il admire !

Mais revenons à l'autel où nous avons laissé le saint prêtre. Les fruits abondants qu'il y moissonne ne sont connus que de Dieu seul. Ils sont la récompense des excellentes dispositions qu'il apporte à la célébration des saints mystères. Sa vie tout

entière est une préparation continuelle au divin sacrifice qu'il offre chaque jour. Dieu se donne à lui avec tous ses dons, parce qu'il se donne à Dieu avec tout l'amour dont son cœur est capable. Tandis que le mauvais prêtre, le prêtre tiède et même quelquefois le bon prêtre, descendent de l'autel dans l'état où ils étaient en y montant, il en descend, lui, tout brûlant de ferveur, animé d'un nouveau zèle pour sa propre sanctification et pour celle des autres. Ayant levé tous les obstacles qui s'opposaient aux effets de la divine Eucharistie, elle opère en lui des prodiges de grâce dont il ne connaît pas même l'étendue.

Quand on célèbre avec de saintes dispositions, ce n'est plus l'homme qui opère, c'est Dieu qui fait son œuvre dans le cœur du prêtre. « Alors, dit le » père Lallemant, l'âme se change et se perfec- » tionne : Notre-Seigneur emporte toutes ses fai- » blesses, essuie ses taches, arrache ses mauvaises » habitudes, déracine ses passions et éteint en elle » le feu de la concupiscence selon la mesure des » dispositions qu'elle apporte. »

L'action de grâces qui, pour plusieurs, est un temps long, pénible et presque fastidieux, est pour le saint prêtre un temps d'ineffables jouissances. « Une seule communion, disait saint François de » Borgia, me rend infiniment plus heureux que si » je jouissais de toutes les délices de la terre, fus- » sent-elles éternelles. »

Qui nous donnera de sentir ce que sent le saint prêtre? qui nous donnera de célébrer comme il célèbre? Ayons le courage de vivre comme il vit, et nous aurons le bonheur de goûter ce qu'il goûte.

« Nous faisons des pertes immenses, dit encore le
» père Lallemant, faute de connaître les biens que
» nous avons dans l'Eucharistie et de nous y pré-
» parer. Notre stupidité en cela est déplorable.....
» Nous qui avons le bonheur d'approcher tous les
» jours des saints autels, nous devrions nous pré-
» parer chaque jour à la communion du lendemain.
» Notre vie ne devrait être qu'une continuelle pré-
» paration à dire la messe et à communier. »

— Donnons quelques avis pour aider nos confrères à réaliser en eux ce qu'ils admirent chez le saint prêtre.

1° Soyons habituellement détachés de tout péché et déterminés à mourir plutôt qu'à en commettre un seul avec délibération, quelque léger qu'il soit : *ab omni specie malâ abstinete vos.*

2° Exerçons-nous sans cesse à la pratique de toutes les vertus et cultivons la piété qui en est l'assemblage : *Exerce teipsum ad pietatem.*

3° Ne mettons jamais de bornes à notre perfection et ne disons jamais : C'est assez, mon âme, repose-toi : *Anima, requiesce;* mais imitons saint Paul qui ne pensait pas même au bien qu'il avait fait, ne voulant s'occuper que de celui qui lui restait à faire : *Quæ retro sunt obliviscens, ad ea quæ sunt priora extendens meipsum ad destinatum persequor.*

4° Faisons toujours une préparation prochaine excellente. L'oraison, bien faite, est déjà une fort bonne disposition, mais ajoutons-y toujours une préparation proprement dite, et nous remarquerons certainement que cette préparation sera récompensée d'un supplément de grâces et de ferveur.

5° Ayons toujours, outre la direction d'intention générale, le désir ardent d'appliquer les fruits du saint Sacrifice dont nous pouvons disposer pour nous-mêmes, à la destruction de quelques défauts particuliers ou au perfectionnement de quelques vertus.

6° Imposons-nous l'obligation rigoureuse de ne pas dire un seul mot inutile avant la sainte messe, surtout à la sacristie, et de ne nous occuper d'aucune action matérielle, profane, frivole et dissipante de sa nature. « Quand je monte à l'autel, » disait saint François de Sales, je perds de vue » toutes les choses de la terre. »

7° Ayons habituellement une heure fixe pour la célébration de la sainte messe , et choisissons l'heure la plus commode pour les fidèles.

8° Marchons gravement et les yeux baissés en nous rendant de la sacristie à l'autel. N'imitons pas ces prêtres qui secouent leur chasuble à chaque pas qu'ils font, par suite de la précipitation de leur marche.

9° Montons à l'autel lentement et dans l'attitude d'un homme profondément occupé du redoutable sacrifice qu'il va célébrer, et redescendons pour dire les prières du pied de l'autel avec une modestie parfaite et un recueillement toujours croissant.

10° Dès le commencement de la messe, prononçons chaque mot très-correctement et soyons en garde contre la précipitation de la langue. Ne semblons pas rivaliser de vitesse avec le répondant ; cela donnerait déjà une faible idée de notre piété. « Les prêtres, dit saint Liguori, qui commencent

» la messe d'une manière précipitée, l'achèvent de
» même ; ils consacrent, ils prennent le corps de
» Jésus-Christ entre les mains, ils communient
» comme si le corps de ce divin Sauveur n'était
» qu'un simple morceau de pain. » Le père Avila
dit un jour à un de ces prêtres : « Par charité,
» traitez-le avec plus d'égards, c'est le Fils d'un
» bon Père. »

11° Faisons aussi bien que possible toutes nos cérémonies qui sont si saintes, si belles et si mystérieuses dans leur signification. Le peuple ne nous juge souvent que par ses yeux ; il nous proclame saints prêtres quand nous l'édifions par nos actes, et surtout par notre pieuse dignité à l'autel.

12° Donnons tout le temps convenable à la célébration de la sainte messe. Ne dépassons pas une demi-heure, mais ne descendons point au-dessous de vingt-cinq minutes. Si nous le faisons, tenons pour certain que nous avons tronqué plusieurs cérémonies ou que nous avons récité les prières, et surtout celles qui se disent à voix basse, avec une promptitude qui serait très-peu séante si elle avait lieu en conversant avec une personne honorable.

13° Retirons-nous de l'autel avec un extérieur parfaitement modeste, pieux et recueilli, *ignem spirantes et diabolo facti terribiles.*

14° N'omettons jamais l'action de grâces et donnons-lui un quart d'heure au moins. « L'action de
» grâces, dit saint Liguori, dans une acception
» étendue, ne doit se terminer qu'avec le jour.
» Quelle pitié, dit-il, quel désordre, quel scandale
» ne causent pas les prêtres qui, après avoir à
» peine achevé de dire la messe et récité quelque

» courte prière à la sacristie, sans attention ni
» dévotion, se mettent de suite à discourir de
» choses inutiles ou d'affaires du monde, ou sor-
» tent aussitôt de l'église et vont porter Dieu au
» milieu de la rue ! »

15° N'oublions pas que le temps qui suit immédiatement la célébration de la messe est le plus saint de notre vie, et celui pendant lequel nous pouvons obtenir le plus de grâces pour nous-mêmes et pour les autres. Gravons profondément dans notre esprit ces paroles de saint Bonaventure, par lesquelles nous terminons : « Si après la com-
» munion vous ne ressentez pas quelques effets
» de la nourriture spirituelle que vous avez prise,
» c'est signe que votre âme est malade ou qu'elle
» est morte. Vous avez mis du feu dans votre sein,
» et vous n'en sentez pas la chaleur ; du miel
» dans votre bouche, et vous n'en sentez pas la
» douceur. »

CHAPITRE IV

L'office divin. — Importance de cette action. — Conduite ordinaire des prêtres à cet égard. — Règles pratiques.

— L'office divin, dit saint Bonaventure, est une imitation du concert des bienheureux dans le ciel : *Divinum officium imitatio cœlestis concentûs*. Il est en même temps un lien qui unit entre eux tous les membres de la tribu sacerdotale, par la récitation journalière d'une prière commune.

Ces deux considérations doivent déjà nous donner une idée fort relevée du divin office ; mais si nous ajoutons qu'il est institué par l'Église, qu'il remonte à une antiquité très-reculée, qu'il se compose de prières excellentes, de la Sainte-Écriture qui en fait le fond, des hymnes sacrées qui en rendent la forme gracieuse, et de la vie des saints qui, en nous rappelant leurs vertus, nous engage à marcher courageusement sur leurs traces ; si enfin nous pensons que nous avons contracté l'obligation *rigoureuse* de le réciter *tous les jours* sous peine de *pécher mortellement* par des omissions ou des distractions volontaires et notables, on devra convenir que cette œuvre est très-importante et qu'il n'est permis à aucun prêtre de la traiter avec légèreté.

C'était bien avec ces sentiments de foi et de religion que nous la considérions pendant les jours qui suivirent immédiatement notre initiation aux saints ordres. Quel désir de nous en bien acquitter ! quelle crainte à l'occasion des moindres distractions ! quelle préparation fervente pour les prévenir ! quelle vigilance et quels efforts pour les repousser quand elles survenaient ! quels élans de divin amour en chantant avec David les louanges du Seigneur ? et malgré ces saintes dispositions, quels troubles de conscience là où la conscience n'avait à faire aucun reproche fondé ! et combien ne nous étaient pas applicables ces paroles mêmes que nous récitions sans croire qu'elles révélaient l'heureux état de notre âme : *Trepidaverunt timore ubi non erat timor!*

Beaux jours, jours de ferveur et de tendre piété, qu'êtes-vous devenus ? En quel métal obscur l'or

pur s'est-il changé? Où est cette délicatesse de conscience, où sont ces saintes alarmes qui faisaient concevoir de si riches espérances? L'obligation rigoureuse imposée par l'Église a-t-elle subi quelque altération? Pas la moindre : elle est ce qu'elle fut, elle est ce qu'elle sera jusqu'au dernier de nos jours. C'est nous, hélas! qui nous sommes altérés. Parfaits alors, tièdes et relâchés peut-être aujourd'hui, nous sommes à peine l'ombre de nous-mêmes, si nous comparons à notre ferveur passée notre froideur actuelle.

Rien, selon nous, ne met mieux en relief la perfection du saint prêtre, rien n'en fait un si pompeux éloge que la récitation toujours fervente de son saint office après trente ou quarante années de sacerdoce. Quels combats il a dû livrer à la routine, quelles précautions il a dû prendre contre l'entraînement et la contagion de l'exemple, quelle piété il a dû opposer à la tentation du relâchement, quelle union intime il a dû perpétuellement entretenir avec Dieu, pour être aussi satisfait aujourd'hui des offices qu'il récite qu'il l'était le lendemain de son sous-diaconat!

Voyons si nous marchons dans sa voie, et si, nous aussi, nous sommes aujourd'hui, relativement à cette œuvre sainte, ce que nous étions alors. Pour savoir si nous récitons convenablement l'office divin, nous avons trois points à considérer : la préparation avant de le commencer, — les dispositions extérieures, — et les dispositions intérieures pendant sa récitation.

Examinons à ces trois points de vue la conduite des différents prêtres à l'égard du saint office, afin

de connaître la catégorie dans laquelle nous devons être rangés.

— Le *mauvais* prêtre dit-il le bréviaire, et comment le dit-il ? Il y a chez cet infortuné des abîmes insondables. Quand on se permet, et même sans remords, le crime des crimes, c'est-à-dire le sacrilége, il semble que l'obligation du saint office doit paraître frivole et minutieuse ; cependant l'expérience nous apprend que le mauvais prêtre, qui transige sans façon avec la profanation du corps et du sang de Jésus-Christ, respecte encore la loi de l'Église qui l'oblige au bréviaire. Plusieurs du moins se conduisent de la sorte, et ce n'est que d'eux qu'il est ici question.

Ils récitent donc le saint office, admettons-le ; mais comment le récitent-ils ?

Quand ils se déterminent froidement et fastidieusement à cette récitation, font-ils quelque chose qui ressemble le moins du monde à une préparation ? Ont-ils un sentiment même vague et général de foi et de piété ? Ont-ils une intention quelconque de profiter de l'acte qu'ils vont faire pour apaiser la colère de Dieu et se rendre propice son infinie miséricorde ? ont-ils seulement la pensée d'implorer les lumières et les grâces de l'Esprit-Saint, pour s'acquitter avec quelque valeur de ce qu'ils regardent encore comme une obligation rigoureuse? Non, rien de tout cela ; depuis longtemps l'indispensable pratique de la préparation n'est plus à leur usage.

Quelle peut être, après un tel début, la disposition intérieure de leur âme pendant la récitation du saint office ?

Le récitent-ils dignement, *dignè?* Si cela était, ils se tiendraient sous le regard de Dieu avec crainte et tremblement, pensant qu'il les observe et qu'il lit dans leur âme les crimes qu'elle recèle ; ils béniraient son saint nom en se reconnaissant indignes d'être les instruments de sa gloire; ils seraient pénétrés d'un sentiment profond de respect et de vénération pour Celui à qui ils parlent et dont ils récitent les propres paroles. Qu'ils nous disent, hélas! si ces sentiments sont les leurs....

Le récitent-ils attentivement, *attentè?* Comment pourraient-ils se le persuader en voyant qu'ils ont une foule de distractions qui commencent avec l'office et ne finissent qu'avec lui, distractions qu'ils ne font aucun effort pour repousser, qu'ils accueillent même et qu'ils entretiennent dans leur esprit par un acte formel de leur volonté ?

Le récitent-ils dévotement, *devotè?* La dévotion c'est l'amour : quel amour ont-ils pour Dieu qu'ils outragent sans cesse? La dévotion suppose la ferveur : quelle ferveur il y a-t-il chez celui qui n'est pas même un prêtre tiède? quelle ferveur il y a-t-il dans l'âme d'un mauvais prêtre? La dévotion est accompagnée d'une sainte joie : quand est-ce que la récitation de l'office a produit chez lui ce sentiment si bien connu du saint prêtre? Quelle joie peut-il goûter dans une prière qui lui pèse, dans une prière qui ne dit rien à son cœur et rien au cœur de Dieu, bien plus, dans une prière qui est elle-même un nouveau péché par la manière dont il la récite : *Oratio ejus fiat in peccatum,* et qui lui attire ces foudroyantes paroles : *Quarè tu enarras justitias meas, et assumis testamentum meum per os tuum!*

Quel prière? quel état! quel prêtre!...

Si les dispositions intérieures sont si pitoyables, que peuvent être celles du dehors qui en sont le reflet? Récitation aussi rapide que la langue le permet, omission de quelque parties qu'on trouve toujours insignifiantes, interruption prolongée sans aucun motif ou pour des raisons frivoles, peut-être même pour se livrer à des œuvres de péché, changement notable dans l'ordre de l'office, fautes fréquentes contre les rubriques qu'on ignore et qu'on n'étudie jamais, renvoi de tout l'office à la fin du jour sans le moindre souci, immodestie dans les regards, dans l'attitude et dans tout l'extérieur : quel acte de religion! quel désordre! quel surcroît de péché dans l'action même où l'on devrait solliciter le pardon des crimes dont on est coupable devant Dieu!

Gémissons, chers confrères, gémissons sur celui qui ne sait plus gémir, et prions Dieu qu'il dissipe ses ténèbres et le convertisse.

— Le prêtre *tiède et relâché* dit-il le saint office, et comment le dit-il? Oui, le prêtre tiède récite assidûment le saint office et ne s'en dispense point sans cause grave et légitime. Mais comment le récite-t-il? Ayant, ainsi que nous l'avons dit plus haut, en parlant de la sainte messe, le désir habituel de ne jamais descendre jusqu'au péché mortel, on pourrait croire qu'il prend quelques précautions sérieuses, qu'il s'observe avec soin, qu'il s'applique enfin beaucoup plus à la récitation de son office qu'aux autres prières vocales qu'il fait ordinairement avec si peu de ferveur et de piété. Car

enfin, il sait bien, malgré l'aveuglement dont sa tiédeur le frappe, qu'il peut pécher mortellement en récitant le saint office, et ce seul trait de lumière devrait naturellement éveiller son attention et le précautionner contre le plus grand des malheurs, qui est la chute dans le péché grave.

Malheureusement ici ce n'est pas la raison, ce n'est pas la foi, c'est la routine qui triomphe. L'habitude est prise, elle l'est depuis longtemps; l'office du prêtre tiède est presque toujours le fruit des lèvres, et n'est presque jamais le doux épanchement de la vraie piété.

Quoi donc! voulons-nous dire qu'il récite habituellement son office de manière à pécher mortellement par cette récitation? Dieu nous garde d'affirmer positivement rien de semblable! Est-ce que nous pouvons savoir ce qui se passe entre Dieu et l'âme du prêtre tiède pendant les saints offices qu'il récite? Est-ce que nous sommes en état de juger s'il y a de sa part négligence assez grave, distractions assez volontaires et assez prolongées pour constituer une faute mortelle? Ce n'est point là un de ces actes saisissables et saillants sur lesquels on peut théologiquement prononcer avec certitude : c'est un acte caché, c'est un acte intérieur, c'est, nous le répétons, un acte qui se passe entre Dieu et l'âme du prêtre tiède. Mais par cela même qu'il est caché, cet acte, par cela même qu'il n'est bien connu que de Dieu seul, nous disons qu'il exige, à cause de sa haute importance, de grandes précautions et une vigilance attentive de la part de celui qui l'opère. Or, comme nous ne voyons chez le prêtre tiède ni ces grandes précau-

tions ni cette exacte vigilance, nous craignons qu'il ne viole en matière notable la loi de l'Église relative à l'office, surtout en certains mauvais jours où la négligence est plus considérable, les distractions plus fréquentes et plus facilement accueillies. C'est une crainte que nous exprimons, crainte malheureusement trop fondée, mais ce n'est rien de plus.

Voici une pensée que nous livrons au prêtre tiède et que nous le prions de peser avec attention. A quelque degré de relâchement qu'il soit parvenu, n'est-il pas vrai que s'il faisait le vœu de réciter aujourd'hui une prière vocale quelconque, il la réciterait avec attention, ou du moins sans distractions volontaires ? Cela est incontestable. Pourquoi donc tant de fidélité à la loi qu'il se serait imposée à lui-même par son vœu, et si peu de respect pour la loi de l'Église qui l'oblige à réciter pieusement le saint office ? Nous en dirons autant de la pénitence sacramentelle. Quelque tiède et relâché que soit un prêtre, nous croyons qu'il s'acquitte sans distractions gravement coupables de la pénitence que son confesseur lui impose. Pourquoi donc craint-il d'offenser Dieu s'il s'acquitte mal de l'œuvre satisfactoire qui lui est prescrite, et pourquoi n'a-t-il point cette crainte à l'égard d'une obligation tout aussi importante que l'Église lui impose ?

Il dira peut-être que si la prière qu'il s'imposerait par vœu et celle qui lui a été prescrite par son confesseur étaient des prières perpétuellement obligatoires, tous les jours, comme l'est le saint office, il finirait par réciter les premières comme il récite le second. Malheureusement, il est plus que probable qu'il en serait ainsi ; mais qu'en peut-on conclure

si ce n'est qu'il deviendrait coupable sur les deux points comme il l'est déjà relativement à l'office? Ce n'est pas parce qu'on est longtemps sous le coup d'une obligation, qu'il est permis de s'en affranchir après un certain délai. Tant que l'obligation dure, la fidélité à la remplir est impérieusement commandée. Pourquoi donc ne pas réciter aujourd'hui le saint office comme on le récitait dans le principe, puisque la loi qui le prescrit n'a pas un seul instant cessé d'être en vigueur?

Nous prions instamment ceux de nos chers confrères qui languissent dans la tiédeur, d'ouvrir les yeux à la vérité qui leur est proposée, et de se placer sur un terrain plus solide que celui qu'ils ont choisi. La paix et le bonheur ne se trouvent point dans leur triste voie. Tout prêtre qui y marche est malheureux, et fait partager son malheur à bien d'autres. — Son intelligence s'est obscurcie au regard de ces obligations : *Non est intelligens;* la compagnie de Dieu n'est plus l'objet de ses recherches : *Non est requirens Deum;* les prêtres relâchés qu'il fréquente sont comme lui penchés vers l'abîme : *Omnes declinaverunt;* leur vie, qui devrait être remplie d'œuvres saintes, est une vie de désordre et d'inutilités : *Simul inutiles facti sunt;* ils font le mal sans le compenser par quelque bien solide : *Non est qui faciat bonum;* la crainte de Dieu, qui les maintenait dans la ferveur au début de leur carrière, est remplacée par une confiance présomptueuse qui les aveugle et les endort : *Non est timor Dei ante oculos eorum;* et, nous le répétons, une douleur secrète est leur partage et la paix véritable leur est inconnue : *Infelicitas in*

viis eorum, et viam pacis non cognoverunt. Eh! comment l'auraient-il cette paix, en remplissant des obligations aussi graves que celle du saint office, par exemple, de manière à ne pouvoir presque jamais se dire avec une certitude morale qu'ils l'ont accomplie avec les dispositions rigoureusement requises?

Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que l'obligation de l'office divin est une de celles qu'enfreint le plus notablement le prêtre un peu avancé dans les voies de la tiédeur et du relâchement. Qu'il relise ce que nous avons dit des dispositions du mauvais prêtre dans cette sainte action, et il verra si presque toutes ces dispositions ne sont pas les siennes.

— Comment le *bon* prêtre récite-t-il le saint office? Nous sommes heureux de pouvoir dire que, généralement parlant, le bon prêtre ne pèche pas grièvement à l'occasion de la récitation de l'office divin. Il a l'intention et le désir de remplir convenablement cette obligation; il se prépare plus ou moins parfaitement à cette œuvre sainte; il renvoie les distractions quand il les aperçoit, et l'ensemble de ses dispositions lui donne un repos et une assurance que n'a pas ordinairement le prêtre tiède et relâché. Tout cela est vrai et nous nous réjouissons d'autant plus de le constater, que les prêtres que nous appelons *bons* forment la grosse masse, la masse commune du clergé.

Cependant n'avons-nous rien à dire à ces vénérables confrères relativement à la récitation du saint office? Pouvons-nous les féliciter sur ce point

sans aucune restriction, et leur appliquer sans réserve ces consolantes paroles : *Dicite justo quoniam benè?* Non, malheureusement nous ne le pouvons point, et, si nous le faisions, ils seraient les premiers à nous dire que nous exagérons leur mérite et que nos éloges sont mélangés d'un peu de flatterie. Nous nous permettrons donc de leur soumettre quelques observations dont ils reconnaîtront probablement la justesse.

Nous leur dirons, par exemple, que s'ils étaient habituellement plus vigilants, plus mortifiés et plus recueillis, s'ils travaillaient plus activement à se corriger de leurs petits défauts, s'ils employaient contre le péché véniel, quel qu'il soit, un peu de cette énergique vigueur qu'ils déploient contre le mortel, s'ils avaient une conscience plus tendre, une attention sur eux-mêmes plus exacte, des sens plus retenus et plus châtiés, ils seraient par là même plus étroitement unis à Dieu par le doux lien d'une ferveur habituelle, ce qui préviendrait la multitude de distractions qui les importune, qui les fait gémir, qui les inquiète même et les prive non-seulement du calme parfait de la conscience, mais encore de ce bonheur et de ces élans d'amour qui font les délices du saint prêtre pendant la récitation de l'office divin.

Nous leur dirons que s'ils ajoutaient à cette préparation éloignée une préparation prochaine plus attentive et plus pieuse, s'ils se recueillaient profondément devant Dieu avant de proférer le premier mot de leur office, pour implorer son assistance et ses grâces par quelques instants de *préparation mentale,* dirigeant parfaitement leur intention, et

se proposant toujours, pour briser la routine, d'obtenir une faveur spéciale par le moyen de l'œuvre sainte qu'ils vont faire, ils seraient incontestablement plus pieux et plus attentifs pendant l'office et plus certains de l'avoir bien récité.

Nous leur dirons que s'ils choisissaient toujours un lieu convenable qui portât de lui-même au recueillement, et non pas un de ces lieux où la dissipation est en quelque sorte inévitable, comme, par exemple, une sacristie souvent bruyante, la cuisine d'une presbytère, un chemin public ou un lieu de promenade et divers autres endroits de cette nature, ils seraient beaucoup moins distraits et bien mieux disposés à remplir la grave obligation que l'Église leur impose.

Nous leur dirons enfin que si, pendant l'office, ils modéraient un peu l'activité de leur langue, s'ils prenaient le temps de prononcer correctement chaque mot, s'ils ne récitaient pas deux ou trois versets *uno tenore,* sans la moindre pose, ni à la médiante, ni à la fin de chaque verset, ne s'arrêtant que quand la respiration devient nécessaire, et même, comme cela se voit quelquefois, prononçant, pour gagner du temps, en aspirant et en respirant, ce qui serait de la plus haute inconvenance dans une conversation ordinaire, Dieu bénirait leur pieuse lenteur et leur procurerait, en retour du sacrifice de quelques minutes qu'ils lui feraient, un supplément de grâces et de ferveur.

Que de bons prêtres négligent les pieux moyens que nous venons d'indiquer, et plusieurs autres que nous indiquerons encore un peu plus loin ! La routine, ce redoutable fléau de la prière vocale, la

routine les gagne, et malheureusement ils font peu de chose pour la combattre. Aussi le bréviaire n'est-il presque jamais pour eux une œuvre agréable ; ils le récitent parce qu'il le faut réciter, mais ils le récitent sans onction, sans ferveur, et pour ainsi dire sans mérite. Si la valeur de cette œuvre pouvait se mettre dans le plateau d'une balance, et si l'on pouvait mettre dans l'autre la valeur de la même œuvre accomplie par le saint prêtre, on serait étonné de la légèreté de la première et du poids de la seconde.

Remédions à cet inconvénient, qui est beaucoup plus grave qu'on ne pense, et ne nous ménageons pas pour nos derniers moments des regrets tardifs et peut-être d'amères inquiétudes.

— Comment le *saint* prêtre récite-t-il l'office divin ? Le saint prêtre a pour règle invariable de faire aussi saintement qu'il peut toutes les prières qui lui sont imposées ou qu'il s'impose à lui-même. Il ne dit jamais : Cette prière n'est pas obligatoire, elle est de surérogation; donc je puis la faire avec moins d'attention, de recueillement et de piété que si elle était rigoureusement commandée. Dès qu'il se dispose à faire une prière quelconque, la foi vive qui l'éclaire lui découvre aussitôt la majesté infinie de Dieu devant laquelle il va s'incliner, et, frappé de cette pensée, il prie aussi bien qu'il le peut faire, sans s'arrêter à considérer si la prière à laquelle il se prépare est ou n'est pas strictement obligatoire. Dès qu'il prie, par cela seul qu'il parle à Dieu, il regarde comme absolument nécessaires le respect, l'attention et la piété pendant sa prière.

Cependant sa ferveur s'enflamme quelquefois plus particulièrement à l'occasion de certains exercices qui le touchent davantage, et, ce qui surprendra peut-être plusieurs de ses confrères, le saint office est une de ces prières qui parlent tout spécialement à son cœur. Oui, la récitation de l'office, qui se fait si souvent sans un sentiment de piété bien vive, et même avec froideur, est pour le saint prêtre une source intarissable d'ineffables consolations. La pensée qu'il va chanter les louanges de Dieu, qu'il va s'unir pour cela à toute la cour céleste et à toute l'Église avec laquelle, au nom de laquelle et pour laquelle il va prier, agit déjà puissamment sur son cœur et l'attache à l'œuvre sainte qu'il va faire. Puis, quand il a préparé son âme par une direction d'intention attentive et spéciale, chaque mot de la sainte Écriture le saisit et le pénètre, chaque élévation des psaumes est une étincelle qui l'électrice et l'embrase, et le temps de l'office, qui paraît souvent un peu long à plusieurs, s'écoule pour lui avec une rapidité qui fait l'éloge de sa ferveur.

Nous affirmerions bien que le prêtre qui aime la récitation de l'office divin, qui s'y prépare avec soin, qui le récite posément, respectueusement, amoureusement, qui se trouve heureux en le récitant, et qui est dans ces dispositions non pas une fois par hasard, mais régulièrement tous les jours ; oui, sans demander d'autres preuves, nous affirmerions que ce prêtre est un saint prêtre.

— Prenons ce digne confrère pour modèle en ce point comme en tous les autres, et observons fidèlement les règles suivantes, qu'il observe lui-même avec une exactitude si digne d'éloges :

1° Que notre conduite, dans son ensemble, soit sainte et vraiment sacerdotale. Vivons habituellement dans la crainte et l'amour de Dieu, et faisons-nous une loi de correspondre fidèlement à sa grâce en toutes choses. Nos dispositions, relativement à l'office divin, seront en rapport parfait avec notre degré de sainteté et de perfection. Le mauvais prêtre le récitera toujours mal ; le prêtre tiède le récitera lâchement et froidement ; le bon prêtre le récitera avec plus de piété ; le saint prêtre seul le récitera comme il doit être récité.

2° Ne regardons point le bréviaire comme un fardeau pénible ou, selon l'expression du P. Valuy, comme un odieux *pensum*, mais comme un exercice qui a ses douceurs et ses joies quand on s'en acquitte saintement. Ne le regardons pas seulement comme une dette qu'il faut payer, mais considérons-le comme un moyen de sanctification pour nous et pour les autres. Nous ne l'envisageons pas souvent sous ce rapport, aussi est-il entre nos mains un instrument de perfection à peu près inutile.

3° Rappelons-nous souvent la rigueur du précepte qui nous oblige à le réciter et à le bien réciter. Nous oublions trop vite ce qu'il y a de grave et d'imposant dans cette obligation. Après en avoir été vivement frappés dans les premiers jours qui suivirent notre entrée dans les saints ordres, nous n'en ravivons point la pensée, et nous traitons cette œuvre sainte comme une œuvre commune ; d'où résulte l'insouciante froideur avec laquelle nous nous en acquittons.

4° Soyons perpétuellement en garde contre la routine. On ne se figure pas les fruits dont elle

prive les bons prêtres eux-mêmes dans la récitation de l'office. Le saint prêtre seul est, par sa vigilance et sa piété, à l'abri de ses ravages.

5° Pour la conjurer, cette routine, pour la briser et la détruire, recourons, avant de commencer l'office, à quelque pensée saisissante qui frappe notre esprit et en fixe la légèreté. Disons-nous, par exemple : Si j'avais fait le vœu de bien réciter la partie de mon bréviaire que je vais dire, ou si elle m'avait été imposée pour pénitence, ou si je devais mourir après l'avoir dite, ou si je la disais aux pieds de Jésus-Christ visiblement présent, comment la dirai-je ?

6° Ne récitons point l'office aussitôt après une vive commotion produite par un sentiment de joie, de peine, d'inquiétude ou d'embarras, quand nous verrons que ce sentiment absorbe en quelque sorte toutes nos réflexions. Dans ces circonstances, nous dirions l'office dans un état perpétuel de distraction, machinalement et sans aucun mouvement de piété.

7° Choisissons pour dire le saint office un lieu solitaire et convenable : quelque retiré qu'il soit, nous aurons toujours assez de distractions sans aller en quelque sorte au-devant d'elles dans des lieux où nous savons que nous en sommes ordinairement plus assaillis.

8° Faisons toujours, avant de commencer, quelques courts instants de préparation *mentale*. La prière *Aperi, Domine, os meum,* généralement adoptée dans l'Église, est excellente assurément; mais presque toujours, à cause de l'habitude que l'on a de la réciter, elle se dit elle-même sans attention et sans piété. Avant de la dire, préparons-nous donc *mentalement* quelques instants, et ayons toujours

une attention toute spéciale au commencement de chaque office; et quand nous réciterons la prière *Aperi,* efforçons-nous de la dire lentement et pieusement, nous appliquant à goûter chaque mot et à en saisir le sens.

9° Reprenons l'habitude de réciter comme au séminaire cette prière préparatoire à genoux. C'est une grande erreur de croire que l'attitude extérieure est sans importance, et l'on verra qu'on sera bien plus satisfait des offices pendant lesquels on aura eu continuellement une pose décente et respectueuse.

10° Pour la même raison, évitons de dire le saint office dans le lit quand nous ne sommes pas malades, ou nonchalamment étendus sur un siége, ou la tête appuyée, ou les jambes croisées, ou enfin dans quelque posture immodeste que nous nous empresserions de corriger à l'arrivée d'une personne quelconque, même d'une simple servante.

11° Étudions avec soin nos rubriques, consultons toujours notre Bref, et n'interrompons jamais notre office pour des causes frivoles. Le mépris de ces règles annonce un fonds de légèreté qui ne doit pas se trouver chez un prêtre.

12° Soyons fidèles à dire le saint office aux heures marquées : les petites Heures le plus tôt possible dans la matinée : Vêpres et Complies dans l'après-midi ; Matines et Laudes le soir, *dès qu'il est permis de les commencer*. Ne dérogeons à cette règle que par exception, et n'admettons l'exception que pour des causes graves. Nous ne balançons pas à ranger parmi les prêtres tièdes et relâchés ceux qui, sans motif, renvoient presque habituellement toutes les parties de leur office à la fin de la journée.

13° Pas de précipitation dans la récitation de l'office. Comment avoir quelque sentiment de piété en récitant une prière vocale avec toute la volubilité dont la langue est susceptible? Agir ainsi, c'est montrer qu'on s'ennuie; et s'ennuyer de louer Dieu, se hâter de mettre fin à l'entretien qu'on a avec lui, comment qualifier cette inconvenance? Moyennant quelques minutes, l'office sera récité comme il doit l'être : *Dignè, attentè ac devotè.*

14° Nous allons conseiller une chose qui, malheureusement, ne sera pas observée par le très-grand nombre de nos confrères : c'est de faire une toute petite pause à la médiante et à la fin de chaque verset. Nous prions instamment nos dignes lecteurs de vouloir bien s'imposer cette obligation pendant un ou deux offices; ils verront si Dieu ne récompensera pas leur fidélité à cet égard par un surcroît notable de piété et de ferveur.

15° Guerre impitoyable aux distractions! chassons-les dès que nous les apercevons : si elles sont par trop importunes, arrêtons-nous un instant, fermons notre livre, implorons l'assistance de Dieu et reprenons notre intention primitive. Pour prévenir les distractions, faisons, outre ce qui précède, une attention particulière au sens littéral, convenons avec nous-mêmes de nous rappeler la présence de Dieu quand nous rencontrerons quelques mots plus saints que les autres, par exemple, les mots *Jesus-Christus, Dominus, Deus,* et surtout *Gloria Patri.* Faisons à chacun de ces mots ou une inclinaison de tête, ou un petit signe de croix avec un des doigts qui tiennent le livre. Ces divers moyens ou autres semblables produiront infailliblement d'excellents effets.

16° Enfin, récitons à genoux et avec beaucoup d'attention les prières finales et surtout le *Sacrosanctæ,* avec l'intention d'obtenir le pardon des fautes commises pendant la récitation du saint office.

Telles sont les règles qu'observe le saint prêtre dans cette œuvre si importante. Puissions-nous les observer tous avec fidélité, et réciter constamment l'office divin de manière qu'il soit agréable à Dieu, utile à l'Église et sanctifiant pour nous-mêmes !

CHAPITRE V.

Examen particulier. — Démonstration de sa nécessité. — Conduite des prêtres à l'égard de cet exercice. — Règles pratiques. — Examen général.

— Nous connaissons tous la théorie de l'examen particulier ; nous savons que, par cet exercice, nous nous appliquons à considérer chaque jour, non pas l'état général de notre conscience, mais son état spécial relativement à un vice ou à une vertu, ou à quelqu'un ne nos exercices ou de nos emplois, afin de voir sur ces divers points les infidélités ou les péchés que nous avons commis, et de travailler sérieusement à nous corriger de nos défauts et à perfectionner nos vertus.

Cette simple notion n'est-elle pas plus que suffisante pour nous faire apprécier la haute importance de cet exercice spirituel ? N'est-il pas évident que, par l'examen particulier, nous allons directement à la racine du mal, et qu'il est impossible que nous ne finissions pas par l'extirper si, munis de

la grâce de Dieu qu'il accorde toujours aux âmes de bonne volonté, nous revenons chaque jour à la charge avec un nouveau désir de combattre nos défauts, disant avec David : *Persequar inimicos meos et comprehendam, et non convertar donec deficiant ?*

Tous les exercices spirituels concourent sans doute très-activement et très-efficacement à la destruction de nos vices, surtout quand nous leur donnons cette direction par une intention spéciale ; mais, dans l'examen particulier, cette intention spéciale est précisément ce qui en fait le fond et la substance, puisque son but direct et essentiel est la destruction des défauts et l'acquisition des vertus.

Ne soyons donc pas surpris si nos plus savants maîtres dans la vie spirituelle recommandent instamment l'examen particulier comme un des plus puissants moyens de sanctification qui puissent être employés. Ne soyons pas surpris que Rodriguez, par exemple, s'exprime ainsi à ce sujet : « Saint Ignace préférait en quelque sorte l'examen » à l'oraison même ; car ce qu'on n'a fait que se » proposer dans l'oraison doit se pratiquer ensuite » dans l'examen, où l'extirpation des vices et la » mortification des passions est la chose dont on » doit principalement s'occuper. »

« Rien ne doit être capable, dit encore Rodriguez, de nous détourner d'un exercice si saint : » ou si quelque occupation indispensable nous empêche d'y vaquer dans le temps marqué, il faut » essayer d'y satisfaire ensuite le plus tôt qu'il est » possible. La maladie même, qui nous dispense » de l'oraison, ne nous dispense ni de l'examen » particulier ni du général ; et ainsi il faut tenir

» pour une maxime infaillible qu'on ne doit jamais
» s'en exempter pour quelque cause que ce soit. »

Le même auteur nous apprend que saint Ignace, cet homme visiblement suscité de Dieu pour régulariser et formuler l'enseignement pratique de la perfection chrétiennne, religieuse et sacerdotale, ne se contentait pas d'établir l'examen particulier dans sa Compagnie, mais qu'il voulait qu'on fît tout son possible pour le faire adopter aux gens du monde. Il donnait lui-même l'exemple sur ce point : dès qu'il entreprenait la cure de quelque malade spirituel, il lui ordonnait le remède salutaire de l'examen particulier. Pendant longtemps il n'employa à la conduite spirituelle de ses compagnons que l'exercice de l'examen et le fréquent usage des sacrements, disant que pourvu qu'ils s'acquitassent bien de ces deux choses, c'en était assez pour se maintenir dans la vertu ; ce que saint Ignace ne disait pas assurément pour déprimer l'oraison, qu'il estimait infiniment. Au reste on peut affirmer, ce nous semble, que l'examen particulier, régulièrement fait selon la méthode que nous en donnerons, est une espèce d'oraison, et que s'il en diffère en quelque chose, c'est bien plus par la forme que par le fond.

— Ne croyons pas que la pratique de cet exercice soit une nouveauté ou une quasi-nouveauté dans l'Église. Elle remonte à la plus haute antiquité. Saint Basile, saint Augustin, saint Chrysostome, saint Antoine, saint Bernard et généralement tous les instituteurs d'ordres veulent qu'on s'y applique tous les jours. Bien plus, selon le témoignage de

saint Jérôme et de saint Thomas, Pythagore lui-même exigeait de ses disciples qu'ils employassent deux fois le jour quelque temps à s'examiner sur ces trois demandes : Qu'ai-je fait? — Comment l'ai-je fait? — Et qu'ai-je manqué à faire? se réjouissant du bien qu'ils auraient opéré et se repentant du mal qu'ils auraient commis. Selon Rodriguez, plusieurs autres philosophes, tels que Sénèque, Plutarque, Épictète, recommandent la même pratique.

Au reste, indépendamment de toute autorité extrinsèque, n'est-il pas évident qu'un exercice qui nous fait descendre tous les jours au fond de notre conscience pour rechercher nos péchés, pour les détester quand nous les connaissons, pour nous en humilier devant Dieu, pour lui promettre de nous en corriger, pour lui demander le secours de sa grâce, et enfin pour aviser aux meilleurs moyens de nous réformer; n'est-il pas évident, disons-nous, que cet exercice, bien fait, doit être souverainement efficace ?

Convainquons-nous plus parfaitement encore de cette vérité si importante. Quelle est la source de toutes nos misères? — Nos défauts. — Comment les connaître ? — En rentrant en nous-même par l'examen. — Comment les combattre? — Par des attaques directes, vigoureuses, et incessantes, c'est-à-dire par l'examen particulier qui, seul entre tous les exercices, livre à nos ennemis spirituels des combats de cette nature : — Donc cet exercice est nécessaire. Cela n'est-il pas palpable ?

Procédons d'une manière opposée. Quelle est la source de toutes nos misères? — Nos défauts. — Qu'avons-nous à faire pour les ignorer?—Ne point

rentrer en nous-mêmes pour voir le mal qu'ils y font. — Comment les entretenir et les fomenter? — En ne les attaquant jamais directement, vigoureusement, incessamment, c'est-à-dire en renonçant à l'examen particulier qui, seul, nous fait combattre de cette manière : — Donc cet exercice est nécessaire. Nous ne comprendrions pas qu'un seul de nos lecteurs trouvât cette démonstration incomplète.

— Mais, dira-t-on peut-être, nous pouvons rentrer en nous-mêmes sans faire l'examen particulier, par exemple dans l'oraison, dans l'action de grâces après la messe ou dans la lecture spirituelle. Fort bien, mais alors vous ferez l'examen particulier dans l'oraison, dans l'action de grâces et dans la lecture spirituelle ; car rentrer en soi-même pour découvrir quelque défaut et le combattre, c'est faire l'examen particulier ; mais jamais il n'aura autant d'efficacité que si vous en faites un exercice à part, un exercice spécial dans lequel vous ferez *ex professo* ce que vous ne ferez que superficiellement, occasionnellement et incomplétement dans d'autres exercices qui n'ont pas pour but principal d'attaquer directement les défauts, comme le fait l'examen particulier. D'où nous tirons avec l'aplomb d'une conviction inébranlable ces deux conclusions que nous érigeons en axiomes spirituels : *Nous ne nous corrigerons jamais de nos défauts sans l'examen particulier. — Nous nous corrigerons certainement de nos défauts, ou du moins nous les affaiblirons notablement par l'examen particulier.*

Mais, dira-t-on encore, nous croyons être ce que vous appelez de *bons* prêtres, quoique nous ne fas-

sions point l'examen particulier. Cela peut être ; mais c'est parce que vous ne le faites point que vous n'êtes pas de *saints* prêtres ; c'est pour cela que vous avez depuis fort longtemps, et que vous aurez probablement toute votre vie, plusieurs petits défauts qui vous retiennent et qui vous retiendront au second degré de la perfection, en vous empêchant d'arriver au premier.

Mais, dira-t-on enfin, cet exercice est-il donc d'obligation ? Oui, s'il est d'obligation de se corriger de ses défauts, puisque, comme nous l'avons démontré plus haut, on ne s'en corrigera point sans lui. Or, qui oserait, quel prêtre surtout oserait prétendre qu'il est permis de transiger avec ses défauts et de renoncer à les combattre ?

— Nous sommes profondément convaincus que le démon fait des efforts incroyables pour détourner les âmes et surtout les prêtres de la pratique assidue de l'examen particulier. Il voit si bien ce que malheureusement nous ne voyons pas comme lui, que cet exercice est éminemment salutaire ; il en connaît si parfaitement les heureux effets chez ceux qui y sont constamment fidèles, qu'il ne cesse d'en inspirer le dégoût à ceux qui ne le pratiquent point ; et, il faut bien en convenir, ses efforts ne sont que trop souvent couronnés de succès.

En effet, combien est petit le nombre des prêtres qui font régulièrement tous les jours leur examen particulier ! Les mauvais prêtres et les prêtres relâchés ne le font jamais, et les bons prêtres eux-mêmes n'y sont fidèles que pendant les retraites et quelque temps peut-être après ces jours de renou-

vellement et de ferveur. Les saints prêtres seuls en adoptent l'usage fixe et permanent, et même il en est encore parmi eux quelques-uns que l'ennemi du salut détourne parfois de cette sainte pratique. Mais aussi tous ceux qui la négligent restent stationnaires ou même reculent dans leur voie, tandis que les saints prêtres qui s'en acquittent avec une constante régularité font chaque jour de nouveaux progrès dans le chemin de la perfection.

Prenons donc la résolution ferme d'y être perpétuellement fidèles, et tenons pour certain que cet exercice nous procurera d'immenses avantages. Mais prenons garde : nous n'irons pas loin sans être tentés de l'abandonner, et si nous le négligeons seulement quelques jours, nous serons probablement plusieurs mois sans le reprendre, et alors nous reviendrons au train commun, qui consiste, en fait d'examen, à jeter le soir un simple coup d'œil vague et superficiel sur les fautes de la journée, ce qui ne suffira jamais pour opérer en nous une réforme radicale et complète. Du courage donc, et une sainte violence, le royaume de Dieu est à ce prix : *Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.*

— Voici les règles principales que l'on doit observer pour assurer le succès de cet exercice.

Les fervents disciples de saint Ignace, nos excellents modèles en fait de perfection, font chaque jour trois examens de conscience. Le premier dès le matin, qu'ils appellent examen de prévoyance, parce qu'ils se contentent de prévoir les fautes qu'ils vont être exposés à commettre pendant le

jour sur le point qui fait la matière de leur examen. Le second à midi, qui dure un quart d'heure plein, et pendant lequel ils se demandent compte des fautes commises durant la matinée. Le troisième enfin vers le soir, qui dure aussi longtemps que le précédent, et dans lequel ils recherchent les divers manquements qu'ils ont à se reprocher pendant la seconde partie de la journée. Avec une telle pratique, renouvelée tous les jours, ne nous étonnons pas s'ils nous édifient tant par la sainteté de leur vie. Quel défaut peut prendre racine dans une âme quand on le combat de la sorte?

Si nous n'avons pas le courage d'imiter complétement nos maîtres sur ce point, imposons-nous du moins l'obligation de faire une fois chaque jour l'examen particulier.

Quelques-uns le font au milieu de la journée, vers midi, et alors leur examen embrasse le temps qui s'est écoulé depuis le midi du jour précédent. D'autres le font vers le soir, et dans ce cas leur examen embrasse le jour présent tout entier. Ces derniers disent, et cela semble assez plausible, qu'ils voient mieux les fautes qu'ils ont commises depuis le matin que s'ils étaient obligés de se replier sur la journée précédente, dont les actes sont déjà plus effacés de leur mémoire. C'est à chacun de voir ce qu'il croit pour lui-même plus favorable aux fruits de cet exercice.

Quant à la matière de l'examen particulier, les maîtres de la vie spirituelle recommandant de choisir avant tout les défauts qui offensent le prochain ou qui le scandalisent, puis d'attaquer celui qui est comme le chef de tous les autres et qui fait ordinairement commettre le plus de fautes.

Un seul défaut ou deux tout au plus doivent être la matière de l'examen particulier. Quand on en choisit plusieurs, ce n'est plus un combat singulier. Les forces de l'âme se divisent, et l'on retombe dans l'inconvénient des généralités, qui sont communément peu fécondes en bons résultats. La spécialité est toujours et en tout une excellente chose.

On ne doit choisir un autre défaut pour sujet de l'examen particulier que quand on a détruit ou notablement affaibli celui qu'on avait d'abord entrepris de combattre, à moins qu'on ne croie convenable d'en attaquer un autre pour peu de temps, afin de revenir ensuite à la charge contre le premier avec un nouveau zèle.

Tout cela fait, il s'agit de se mettre à l'œuvre.

On doit, autant que possible, diminuer la sécheresse qui accompagne toujours plus ou moins un examen de conscience quelconque ; car il est certain que c'est cette sécheresse qui en rebute plusieurs. Il faut donc ne pas se borner à une froide et pénible enquête qui, d'ailleurs, serait presque inutile si elle n'était précédée et suivie de quelques considérations qui répandront dans l'examen un peu du doux parfum de l'oraison.

Pour éviter l'inconvénient que nous venons de signaler, voici les actes qu'il est bon de placer avant l'examen proprement dit :

1° Se mettre parfaitement en la présence de Dieu et implorer son secours.

2° Le remercier des divers bienfaits qu'on en a reçus, insistant particulièrement sur ceux qui portent davantage à la reconnaissance.

3° Détester les péchés de toute la vie, et l'abus

qu'on a fait des grâces et des bienfaits dont on a été comblé.

4° Considérer le préjudice causé par le défaut que l'on va combattre, préjudice qu'il continuerait de causer encore si l'on transigeait avec lui ; considérer aussi combien il déplaît à Dieu, avec quel zèle les saints le combattaient, etc..... Tout ceci ne doit pas être long; mais quelques réflexions de cette nature enflamment la volonté et disposent favorablement à l'examen.

5° Examiner avec soin ses pensées, ses paroles, ses actions et ses omissions, par rapport à la matière de l'examen particulier, parcourant l'une après l'autre les heures écoulées depuis l'examen précédent, et s'arrêtant davantage aux circonstances dans lesquelles on sait qu'on a dû faire le plus de fautes. A mesure qu'on découvre une infidélité nouvelle, surtout quand elle est un peu considérable, il est bon de pousser un pieux gémissement ou de faire une fervente aspiration, toujours pour parfumer l'examen et lui ôter de son âpreté.

6° Quand la revue des fautes est achevée, s'exciter à les détester par un bon acte de contrition, s'en humilier profondément devant Dieu et lui en demandant pardon; puis s'imposer en esprit de pénitence un ou plusieurs actes de la vertu contraire au défaut que l'on combat. Un point essentiel pour se bien corriger de ses défauts, c'est de ne laisser aucune faute impunie. Il est même bon que la pénitence qu'on s'impose coûte un peu, surtout à l'amour-propre, afin d'expier convenablement les fautes commises et de se préserver de celles qu'on pourrait commettre encore.

7° Prendre une ferme résolution de travailler avec une vive ardeur jusqu'au prochain examen à l'extirpation du défaut que l'on veut détruire.

8° Enfin, réciter en terminant l'oraison dominicale ou toute autre prière.

On recommande, dans l'intervalle des examens, de s'observer avec un soin tout particulier pour ne pas commettre de faute délibérée relativement au défaut qui fait la matière de l'examen, s'en punissant toujours dès qu'on s'aperçoit de quelque infidélité.

Avec certaines variantes, il est aisé de voir qu'on peut faire son examen sur une vertu, sur un exercice ou sur une fonction du saint ministère.

Nous ne parlerons pas de l'examen général qui se fait le soir et qui roule sur toutes les fautes commises pendant la journée. Sauf quelques différences qu'il est aisé de saisir, on peut lui appliquer les règles qui viennent d'être données pour l'examen particulier. Si celui-ci se faisait le soir, on pourrait, quand il serait terminé, faire une recherche générale des péchés commis pendant le jour, ayant soin cependant de conserver à l'examen particulier son caractère distinct et spécial.

Telle est la méthode de cet excellent exercice. Dieu veuille que nos pieux lecteurs en adoptent l'usage constant et régulier ! En retour de leur fidélité, nous leur promettons des consolations abondantes, la destruction des défauts qui les font gémir, et l'acquisition des vertus qui, sans cette utile pratique, resteraient toujours plus ou moins imparfaites.

Nous leur conseillons comme moyen d'aider leur faiblesse et de combattre leur lâcheté, de prier leur

confesseur de leur rappeler souvent l'obligation de l'examen particulier et de les interroger soigneusement sur ce point. S'ils dirigent eux-mêmes quelques prêtres, nous les engageons à les presser vivement d'adopter l'usage de ce saint exercice. Nous quittons à regret cette matière, tant nous sommes frappé de sa haute importance.

CHAPITRE VI

Visite au Saint-Sacrement. — Nécessité et avantages de cet exercice. — Conduite ordinaire des prêtres à cet égard. — Règles pratiques.

— La dévotion au très-saint Sacrement de l'autel est si sainte, si raisonnable et si féconde en grâces de toute espèce, qu'il ne semble pas possible de la négliger quand on a la foi. Comment croire formellement que Jésus-Christ est présent dans nos tabernacles, qu'il y passe, par amour pour nous, les jours et les nuits, nous attendant avec patience, nous appelant par ses inspirations, nous recevant avec tendresse, nous parlant avec amour, nous enrichissant de ses dons avec une inépuisable abondance, comment croire tous ces prodiges de bonté, et n'avoir qu'une froide indifférence pour celui qui les opère ?

Ces réflexions, vraies pour tout le monde, sont à bien plus forte raison applicables au prêtre. La divine Eucharistie est sa vie, elle est sa gloire, elle est son bien propre et son trésor ; disons plus, elle

est son œuvre, puisqu'il en est le ministre consécrateur, ainsi qu'il le reconnaît lui-même dans la direction d'intention qu'il récite avant de monter à l'autel : *Ego volo missam celebrare, et* CONFICERE *corpus et sanguinem Domini nostri Jesu Christi.* C'est lui qui, par sa parole, fait descendre Jésus-Christ sur l'autel, c'est lui qui le dépose dans le saint ciboire, c'est lui qui l'enferme dans le tabernacle, c'est lui qui a la clef de cette prison d'amour, c'est lui, qu'on nous passe cette expression, qui est comme le geôlier de ce divin captif. Oui, c'est réellement à la disposition de son prêtre que se met Jésus-Christ, au point qu'il ne se permet pas, de lui-même, le moindre mouvement, ne voulant avoir que celui que son prêtre lui imprime. Quels étonnants rapports la divine Eucharistie nous révèle entre Jésus-Christ qui y est en réalité, et le prêtre qui en est le ministre ! Quelle obligation donc, pour nous prêtres surtout, d'avoir une dévotion toute particulière au très-Saint-Sacrement de l'autel.

— Bourdaloue, à l'occasion des visites au Saint-Sacrement, dont il recommande instamment l'usage dans sa *Retraite spirituelle,* pose ces trois grands principes qu'il développe ensuite : « Il n'y a point » de dévotion plus solide que celle de visiter le » Saint-Sacrement ; — il n'y en a point de plus » conforme aux vues et aux intentions de Jésus-» Christ, — et il n'y en a point de plus salutaire » pour nous-mêmes ni de plus utile. » Aussi voyons-nous tous les saints courir à l'autel avec une vivacité de foi et une ardeur d'amour qu'on ne peut exprimer ; aussi les voyons-nous passer au pied

des saints tabernacles des heures qui, pour eux, s'écoulent comme des minutes ; aussi voyons-nous des laïques même consacrer tous les jours un temps considérable à visiter Jésus au très-Saint-Sacrement. Un d'eux, M. de Renti, nous a donné à cet égard un magnifique exemple. Voici ce que dit de lui le Père Saint-Jure, qui a écrit sa vie : « Il pas-
» sait en prière plusieurs heures à genoux devant
» le Saint-Sacrement, et il dit un jour à un de ses
» amis qui s'étonnait comment il pouvait y de-
» meurer si longtemps : *C'est là que je délasse mon*
» *esprit et que je prends du rafraîchissement et des*
» *forces nouvelles.* »

Dans la *Pratique du Christianisme,* ouvrage que nous avons composé pour la classe si nombreuse de ceux qui ont la foi sans les œuvres, nous n'avons pas craint, dans le plan de conduite que nous avons tracé pour les hommes du monde récemment convertis, de les exhorter à faire la visite du Saint-Sacrement. Peut-être même ne sera-t-il pas inutile de reproduire ici pour les prêtres une partie de ce que nous avons écrit pour les simples fidèles. Ce qui est de haute convenance pour ceux-ci ne devrait-il pas être d'obligation rigoureuse pour ceux-là ?

« Ah ! leur disons-nous, si vous connaissiez le don de Dieu : *Si scires donum Dei !* si vous saviez ce que c'est qu'un autel habité par Jésus ! si vous saviez les trésors que renferme ce petit coffre de marbre ou de bois que nous nommons *tabernacle,* qui dit peu de chose aux sens, mais qui ravit l'âme quand la foi l'éclaire et que l'amour l'embrase !

» Réveillons-la, cette foi, car elle dort ; ranimons-le, cet amour, car il est bien faible, et disons-

nous à nous-mêmes pour fondre toutes ces glaces : Si quelqu'un venait en toute hâte m'apprendre que Jésus-Christ est corporellement visible en ce moment dans une église voisine, resterais-je nonchalamment chez moi, dédaignant de me donner la peine d'un déplacement pour voir le Fils de Dieu mon Sauveur et mon Juge ? Non, assurément non ; à l'instant même je volerais à ses pieds, sans aucun doute... O homme inconséquent et frivole ! qu'as-tu besoin de voir de tes yeux ce que tu vois si nettement par ta foi ? Qu'importe le voile, si tu sais qu'il enveloppe la réalité que tu adores ? Ah ! si un bon fils pouvait arriver jusqu'à la porte du cachot où repose tristement son père, refuserait-il, quoiqu'il ne le vît point, de venir chaque jour lui glisser au travers de cette porte quelques tendres paroles pour le consoler en lui prouvant qu'il l'aime et qu'il pense à lui ? En vérité, je vous le déclare, le tabernacle de nos autels est la prison d'amour où repose Jésus, et c'est sa tendresse pour nous qui l'y retient enchaîné ; c'est cette tendresse qui lui fait dire ces étonnantes et ravissantes paroles : « Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes ; *Deliciæ meæ, esse cum filiis hominum.*

« On le voit maintenant, visiter Jésus-Christ dans nos églises n'est point un exercice qui demande un haut effort de piété. Non, quand la foi dit que Jésus est dans le tabernacle, le visiter est un acte de raison, un acte de haute convenance ; disons plus, c'est, pour un cœur bien né, un acte obligé de reconnaissance et d'amour (1). »

(1) *Pratique du Christianisme.* Puisque l'occasion se présente de parler de cet ouvrage, nous nous permettrons

Nous le répétons, si nous avons pu tenir ce langage à des hommes du monde, à combien plus forte raison ne devons-nous pas le tenir à des prêtres !

— Mais, dira-t-on, cette insistance est-elle nécessaire ? Tout prêtre ne fait-il pas de la visite au Saint-Sacrement un article de son règlement quotidien ? Il nous serait bien doux de le penser et de le dire, mais malheureusement il n'en est pas ainsi.

Le *mauvais* prêtre ne connaît point la tendre dévotion du tabernacle, ne monte à l'autel que pour le profaner par le sacrilége, et quand il a commis son crime, il fuit la présence de son Maître ; il se cache comme Adam après son péché, et ne reparaît que pour commettre une profanation nouvelle. Ah ! s'il voulait venir chaque soir pousser un gémissement et verser une larme au pied de l'autel, il recueillerait bientôt le fruit de ses visites ; mais parce qu'il n'y vient point, ses ténèbres s'épaississent et son âme s'endurcit.

Le prêtre *tiède et relâché* imite sa désertion. Le pied de l'autel est pour lui sans attrait. Au fait, qu'y ferait-il s'il veut rester tiède ? Une muraille de glace sépare son cœur du cœur de Jésus ; la divine Eucharistie est pour lui sans douceurs, il s'ennuie auprès d'elle. Son cœur est ailleurs, la frivolité l'absorbe, c'est elle seule qu'il aime. Si pour-

d'en recommander la propagation à nos vénérés lecteurs. Déjà nous savons que le Dieu de toute bonté a daigné s'en servir, si imparfait qu'il soit, pour opérer plusieurs conversions ; c'est cette considération qui nous fait désirer qu'il se répande parmi les pécheurs, malheureusement si nombreux, qui ont la foi sans les œuvres.

tant il voulait, lui aussi, reprendre le chemin du tabernacle, qu'il fréquentait autrefois avec tant de bonheur, bientôt sans doute sa tiédeur serait remplacée par l'amour, et à sa vie de désordre succéderait une vie sainte.

Mais le *bon* prêtre au moins est-il parfaitement exact à visiter chaque jour le très-Saint-Sacrement ? Cela nous coûte à dire, mais l'expérience nous démentirait si nous disions que tous les bons prêtres sont parfaitement fidèles à cette sainte pratique. Ils l'estiment sans doute, ils savent les heureux effets qu'elle produit, ils y puisent des lumières, des forces et des consolations quand ils s'en acquittent, ils se reprochent de n'y être pas aussi fidèles qu'ils le pourraient être, ils admirent ceux de leurs pieux confrères qui n'y manquent jamais, ils exhortent leurs pénitents à en adopter l'usage ; mais trop souvent ils s'abstiennent eux-mêmes de ce qu'ils conseillent aux autres.

Que de bons prêtres, pour des raisons parfois bien légères, omettent et omettent souvent ce saint exercice ! Ils le font quelques jours, et puis ils l'abandonnent ; ils le reprennent de nouveau, et bientôt après ils l'abandonnent encore. Pour se justifier à leurs propres yeux, ils se disent que le temps leur manque, que les travaux du ministère ne leur laissent pas de loisir, qu'ils sont accablés de visites et d'affaires ; mais s'ils voulaient être justes, ils conviendraient que c'est presque toujours un fonds de lâcheté qui les empêche de faire ce que faisaient les François-Xavier, les Régis, les Vincent Ferrier, les Dominique, les Vincent de Paul, les Liguori et tant d'autres qui étaient incompara-

blement plus occupés qu'ils ne le sont eux-mêmes, et qui trouvaient cependant tous les jours des heures, et de longues heures, pour adorer Jésus dans le sacrement de son amour.

Les *saints* prêtres seuls se font une loi fixe et invariable de cette divine pratique. Tout aussi surchargés d'affaires que quelque prêtre que ce soit, ils aiment à passer chaque jour de délicieux moments au pied de l'autel. C'est là que, comme M. de Renty, *ils délassent leur esprit et prennent du rafraîchissement et des forces;* c'est là qu'ils viennent se reposer des fatigues du ministère, dociles à la voix de Jésus qui leur dit comme à ses bien-aimés disciples : *Venite seorsìm in desertum locum, et requiescite pusillùm;* c'est là qu'ils viennent épancher leur âme dans le brasier du divin amour et ranimer ses langueurs; c'est là qu'ils viennent s'éclairer dans leurs perplexités, leurs embarras et leurs inquiétudes; c'est là qu'ils viennent puiser les grâces dont ils ont besoin pour combattre les tentations qui les attaquent; c'est là qu'ils viennent prier pour tous les pécheurs en général, pour le troupeau qu'ils conduisent, et plus spécialement encore pour les pénitents qu'ils dirigent.

Qui pourrait dire ce qui se passe dans ces longs entretiens des saints prêtres avec le divin Sauveur? Qui pourrait dire aussi l'édification qu'ils donnent par leur fidélité à ce saint exercice? Qui pourrait dire la confiance sans bornes que leur accordent les peuples quand ils les voient tous les jours adorer comme des anges visibles le Sacrement de l'autel? Ne nous y trompons pas, souvent on sait et on remarque dans le monde si nous sommes fidèles

à cette divine pratique, et autant on s'édifie de nous la voir observer, autant on s'étonne de ne nous rencontrer à l'église que quand une nécessité impérieuse nous y appelle.

Adoptons donc tous ce saint usage : dédommageons Jésus-Christ de la froideur de tant de cœurs ingrats qui l'outragent; édifions les peuples par notre assiduité à le visiter, et sanctifions-nous nous-mêmes par la pratique constante de ce salutaire exercice.

— Après avoir démontré avec sa logique ordinaire combien le divin Sauveur désire que nous lui rendions ce devoir, Bourdaloue ajoute ces paroles remarquables : « La conclusion que je dois tirer » de cette vérité, c'est que je ne puis guère mon- » trer plus de mépris pour le sacrement de Jésus- » Christ que de le délaisser, ni offenser plus sen- » siblement ce Dieu d'amour que de n'avoir nul » égard aux instances qu'il me fait et à la manière » dont il me prévient... Si la cour d'un prince se » trouve déserte, c'est une confusion qu'il doit » vivement ressentir, parce que c'est un signe » manifeste du peu d'état que font de lui ses su- » jets. Et certes, ce Sauveur, si indignement traité » et si justement irrité d'un pareil oubli, peut bien » me faire alors le même reproche qu'il fit à ses » apôtres qui s'étaient endormis dans le jardin » pendant qu'il priait : *Eh! quoi, vous n'avez pu* » *veiller une heure de temps avec moi?* Ils n'eurent » rien à lui dire là-dessus pour se justifier, et de » quel prétexte pourrais-je me servir moi-même » pour excuser ma négligence? »

Quelle impression ces paroles du grave Bourdaloue ne doivent-elles pas faire sur tant de prêtres qui, chargés d'un petit ministère, comme il en est plusieurs dans nos campagnes, conviennent eux-mêmes qu'ils n'ont presque rien à faire pendant la semaine, et cependant ne donnent presque jamais à Jésus dans la sainte Eucharistie quelques-uns des instants qu'ils accordent au jeu, aux promenades ou aux visites frivoles !

« Nous ne devrions vouloir, dit le P. Lallemant, » ni voir, ni admirer autre chose sur la terre que » le Saint-Sacrement. Si Dieu même était capable » d'admiration, il n'admirerait que ce mystère et » celui de l'Incarnation. Pour nous, qu'admirons-» nous ? L'honneur, les talents humains, d'autres » bagatelles viles et méprisables, qui nous rem-» pliront un jour de confusion, quand à l'heure de » la mort nous verrons comment nous aurons » traité Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie. » Les prêtres surtout ne devraient respirer que cet » adorable Sacrement, dont ils sont les ministres. »

Laissons-nous subjuguer par ces puissantes autorités, qui sont si bien d'accord avec les inspirations et les enseignements de notre foi.

— Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de dire à nos pieux lecteurs comment se doivent faire les visites au Saint-Sacrement. Ce que nous disons à cet égard dans la *Pratique du Christianisme,* nous pouvons le dire ici : « Cherchez-vous dans des livres, ou demandez-vous à quelqu'un ce que vous devez dire à l'ami que vous visitez? Nullement ; vous dites : Je vais voir mon ami ; et vous partez,

sachant bien que la conversation se fera comme d'elle-même. Faites ainsi à l'égard de Jésus, et quand vous serez à ses pieds, parlez-lui comme si vos yeux étaient réellement frappés de sa présence.

» Si cependant on ne trouvait pas dans son propre cœur la matière d'un entretien avec Jésus on pourrait s'aider d'un livre, des *Visites au Saint-Sacrement* de saint Liguori, par exemple, qui sont si onctueuses et si touchantes. Au reste, l'essentiel de cet exercice est de se rappeler par un acte de foi très-vif la présence de Jésus-Christ dans le tabernacle ; puis, de lui demander pour soi et pour autrui les grâces dont on sent particulièrement le besoin, et enfin de s'entretenir affectueusement avec lui comme un ami avec son ami, comme un enfant avec son père, ne lui parlant pas toujours, mais le laissant parler à son tour, et produisant, selon l'inspiration du moment, des actes de foi, de confiance, d'amour, de contrition, de reconnaissance, etc. »

Puissent tous nos dignes lecteurs goûter la sainte pratique de la visite au Saint-Sacrement ! Nous osons proclamer saint prêtre celui qui s'en acquitte fidèlement tous les jours. Imposons-nous désormais ce pieux exercice, et regardons comme un devoir d'accorder au divin Prisonnier de nos autels quelques-uns des instants que nous donnons si souvent à de futiles plaisirs.

CHAPITRE VII

Lecture spirituelle. — Ses grands avantages. — Conduite ordinaire des prêtres à l'égard de cet exercice. — Règles pratiques.

— Nous connaissons les grands avantages de la lecture spirituelle. Nous savons que Dieu s'en est servi en mille circonstances pour le salut des âmes, et que souvent une simple lecture, faite par hasard et sans intention d'en tirer aucun fruit, a été pour plusieurs pécheurs endurcis le principe d'une conversion éclatante et solide. L'histoire fourmille de mille traits de cette nature. Mais ce qui est également démontré par une expérience constante et universelle, c'est l'utilité de la lecture pour nourrir l'âme qui s'est déjà donnée à Dieu, pour l'attacher à son service, pour la purifier de ses moindres souillures, pour entretenir et exciter la ferveur de sa dévotion. Voilà pourquoi tous ceux, même parmi les simples fidèles, qui veulent sincèrement embrasser la vertu et la perfection de la vertu, s'arrangent de manière à faire chaque jour une pieuse lecture. Voilà pourquoi dans toutes les sociétés religieuses, dans tous les séminaires, et même dans les maisons d'éducation bien tenues, la lecture spirituelle est constamment en usage.

Puisque cet exercice est si salutaire, puisque, même dans le monde, de pieux laïques y ont recours pour devenir plus pieux encore, ne convient-

il pas que nous prêtres qui, selon saint Thomas, devons être plus parfaits que les religieux eux-mêmes, nous nous aidions de ce puissant moyen pour acquérir la perfection que le sacerdoce nous impose?

— Nous serions d'autant plus inexcusables de ne pas adopter cette sainte pratique, que, de tous les exercices spirituels, il n'en est point qui égalent celui-ci quant à la facilité de l'exécution. Quoi de plus simple, quoi de plus aisé à faire qu'une lecture? C'est ce que nous avons fait observer aux gens du monde dans la *Pratique du Christianisme*. « Pour assister à la messe, leur disons-nous, on quitte sa maison; pour faire une prière, on se met à genoux; pour se préparer à la confession, on scrute sa conscience par un examen sérieux. Mais pour faire une lecture, on reste chez soi, on ne se met point à genoux, on ne s'impose point la recherche de ses misères : que fait-on donc? On allonge le bras pour prendre un livre, on le lit, et les grâces s'en échappent à flots pour arriver au cœur, comme naturellement et sans efforts. Et pourtant la bonne lecture est une prière : c'est vrai, mais c'est la plus aisée de toutes les prières, c'est une prière qui saute aux yeux, qu'on nous passe cette expression. Le livre ouvert, l'âme commande aux yeux de lui procurer la divine nourriture qu'il renferme; les yeux obéissent, et la nourriture arrive avec une merveilleuse abondance; et, la lecture faite, on sent qu'on y a puisé un surcroît de lumière, de courage, de force et de consolation qui attache au service de Dieu et en-

gage à reprendre bientôt le livre qui a produit des effets si heureux. »

— Après avoir lu ce qui précède, on devrait croire que la lecture spirituelle est, pour tous les prêtres, un exercice quotidien ; on devrait penser que ceux-là même qui, malheureusement, ne font point oraison ou qui la font rarement et fort mal, doivent du moins chercher dans la lecture de quelque bon livre une espèce de supplément à la méditation qu'ils n'ont pas le courage de faire.

Nous le disons à regret, non, tous les prêtres n'agissent point ainsi. Non, la lecture pieuse n'est point pour tous les prêtres un exercice habituel. Quelque aisée qu'en soit la pratique, on lui trouve encore je ne sais quoi de rebutant quand on n'a pas, à l'égard de la perfection, un vrai fonds de bonne volonté.

Celui qui a le désir sincère d'être tout à Dieu, qui se sent vivement pressé du besoin de l'aimer, et qui, selon l'expression du divin Sauveur, *a faim et soif de la justice,* n'a pas besoin qu'on lui allègue de fortes raisons pour le déterminer à adopter l'usage de la lecture spirituelle. Il embrasse cet exercice avec une sainte ardeur, heureux de s'imposer chaque jour une pratique pieuse qui contribue si puissamment à le conduire à son but. Il veut aller à Dieu et y aller à pas de géant, il veut être un saint prêtre afin de glorifier Dieu abondamment et de sauver des âmes par milliers et la sienne avant toutes les autres ; pas de moyen qu'il n'emploie pour réaliser ses fervents désirs. La lecture spirituelle le nourrit, l'éclaire, le fortifie et l'embrase ;

la lecture spirituelle est immédiatement adoptée avec ce sentiment de bonheur que l'on éprouve toujours quand on trouve le moyen d'arriver à la possession de ce qu'on désire.

Mais quand on est froid ou seulement tiède dans le service de Dieu, quand on n'estime point la perfection, quand on s'en éloigne de plus en plus par des infidélités continuelles, quand on place son bonheur dans des frivolités et des bagatelles, alors les exercices de piété sont à charge, on les trouve fatigants et insipides, on s'en acquitte avec un fonds d'ennui et de dégoût, et bientôt on les abandonne.

— Ce qui vient d'être dit explique la conduite du mauvais prêtre et du prêtre tiède à l'égard des pratiques pieuses en général, et à l'égard de la lecture spirituelle en particulier. L'un et l'autre s'abstiennent de ce saint exercice, qui pourrait cependant leur être très-utile, comme il l'a été à tant d'autres.

Quant au *bon* prêtre, comme il n'a point pour les pratiques de piété le dégoût dont nous venons de parler, il ne renonce pas absolument à la lecture spirituelle ; il la fait même quelquefois assez volontiers, et il reconnaît que quand il s'en acquitte avec les dispositions qui en garantissent le succès, il a toujours lieu de s'applaudir de sa fidélité. Malheureusement cette fidélité n'est pas constante. Il fait sa lecture quand il sent pour elle un certain goût, et il s'en dispense sans façon quand ce goût vient à disparaître ; il lit tantôt un livre et tantôt un autre ; il fait une longue lecture quand elle lui plaît, et il en fait une très-courte quand elle l'ennuie ; il s'y prépare convenablement quand il a quelque

ferveur, et il la fait sans préparation, et par conséquent sans profit, quand la ferveur lui fait défaut. En ce point comme en plusieurs autres, c'est le goût, le caprice, l'inspiration du moment, et non la vraie et solide piété qu'il prend pour règle. De là vient son inconstance. De là vient le peu de fruit d'un exercice qui pourrait, s'il le voulait, lui procurer de si grands avantages.

— Le *saint* prêtre seul profite de ces avantages. Nous ne saurions dire le surcroît de ferveur qu'il trouve dans ses lectures. Souvent en les faisant il se sent plus touché que dans l'oraison même. Quand, avec sa tendre piété, il se recueille profondément et cherche Dieu, comme saint Augustin, sous l'écorce des lettres, Dieu, qui ne veut que s'épancher avec amour dans l'âme fidèle, lui parle par chaque mot et l'attendrit quelquefois jusqu'aux larmes. Dans l'ivresse de son bonheur, il baise pieusement le livre qui l'a si fortement ému, et les fruits de sa lecture se manifestent ensuite par l'ardeur toute nouvelle avec laquelle il remplit les diverses fonctions de son ministère.

Ceci n'est point une exagération. Les laïques eux-mêmes attesteraient, au besoin, que les douces émotions dont nous venons de parler ne sont point chimériques. Un jour, bien jeune encore, j'entrai sans frapper dans une chambre où je trouvai deux jeunes personnes qui fondaient en larmes. L'une d'elles tenait un livre, et je vis bien que c'était leur lecture qui produisait l'attendrissement dont j'étais témoin. Curieux, je m'approche, et je vois avec édification que le livre qui impressionnait

si vivement ces deux ferventes chrétiennes était un livre de piété. Si Dieu se communique avec tant de tendresse aux âmes du monde, combien plus tendres encore seront ses épanchements dans l'âme d'un saint prêtre qui lui est bien plus chère !

— Mais pour produire ses effets dans toute leur plénitude, la lecture spirituelle, comme tous les exercices, exige des dispositions que nous allons maintenant indiquer. En les exposant, nous révélerons le secret du saint prêtre.

Un point fondamental en cette matière, c'est d'avoir le désir sincère de profiter de cet exercice pour s'avancer dans la perfection. Si nous n'avons pas ce vif désir, la lecture pourra bien quelquefois le faire naître, mais presque toujours elle sera stérile et nous laissera dans l'état où nous étions avant de la faire. Pas de goût, pas d'onction, pas de ferveur ; ennui peut-être, froideur et presque dégoût pour cette sainte pratique, ce qui sera cause que nous l'abrégerons et que bientôt même nous y renoncerons.

Le choix du livre est encore un point d'une haute importance. Lire un livre qui instruit plus qu'il n'émeut, c'est faire une étude et non un exercice de piété. Lire un livre qui pique la curiosité, c'est satisfaire l'esprit aux dépens du cœur. Lire un livre brillamment écrit, c'est très-souvent rechercher plutôt l'agrément du style que le suc de la dévotion. Lire certains livres, bons il est vrai, mais trop exclusivement historiques, c'est quelquefois plutôt un amusement qu'un fruit réel de grâce et de salut.

Règle générale : lisons le livre qui nous touche

davantage, de cette sainte émotion qui donne plus d'amour pour Dieu, plus d'éloignement pour tout ce qui l'offense, plus d'attrait pour la pratique exacte de la vertu. Voilà, pour nous, le bon livre, quel que soit son style ou le titre qu'il porte.

Il va sans dire que la lecture de nos Livres saints doit passer avant toute autre. Reprenons, si nous l'avons abandonnée, l'habitude du séminaire de lire chaque jour, avec une pieuse et respectueuse attention, un chapitre du Nouveau Testament; ajoutons-y même un chapitre de l'Ancien, suivant la pratique des saints prêtres, et pour les imiter jusqu'au bout, lisons quelques versets au moins de l'excellent livre de l'*Imitation*.

— La préparation prochaine à la lecture spirituelle est indispensable. Ce ne sera que par hasard qu'elle produira quelque fruit si elle n'est pas précédée de cette préparation. Nous affirmons de la manière la plus positive qu'il y a une différence considérable entre une lecture faite *ex abrupto,* et celle avant laquelle on s'est recueilli quelques instants devant Dieu pour lui demander le secours de sa grâce et disposer son âme à le recevoir.

Lire posément et bien peser ce qu'on lit est encore une condition de succès de la lecture spirituelle. Une lecture précipitée est improductive. Ce n'est pas à flots, c'est goutte à goutte comme la rosée que chaque mot doit s'insinuer dans l'âme pour la pénétrer et la sanctifier. La précipitation dans la lecture annonce presque toujours peu de ferveur et de piété, du moins peu de désir de profiter actuellement de ce qu'on lit. Quand on est

ému en lisant, on s'arrête volontiers pour goûter ce qui émeut ; mais quand on ne l'est point, on dévore un grand nombre de pages pour trouver à chaque instant du nouveau et échapper à l'ennui.

Suspendre un moment sa lecture quand on se sent frappé est une pratique excellente que recommandent tous les maîtres de la vie spirituelle. Il est même à propos de ne pas attendre le coup de la grâce, mais de le prévenir et de le provoquer, en faisant de temps en temps des pauses attentives pour considérer avec esprit de foi quelques vérités fortes exposées dans le livre. C'est presque toujours dans de tels moments que le fruit de la lecture se produit. Rien d'ailleurs ne rompt la routine comme des réflexions de cette nature.

Enfin on ne doit jamais terminer cet exercice sans prendre, à l'occasion de ce qu'on a lu, quelques résolutions pratiques qu'il faut ensuite s'efforcer de réduire à l'acte, selon la méthode de saint Éphrem, qui reproduisait dans sa conduite le fruit de ses lectures : *Pingebat actibus paginam quam legerat.*

— Est-il possible, nous le demandons, qu'une lecture spirituelle faite régulièrement tous les jours de la manière qui vient d'être indiquée ne soit pas féconde en heureux résultats ? Si surtout les autres exercices lui prêtant leur concours, nous trouvent constamment fidèles à les observer tous, comment n'arriverions-nous pas rapidement au degré du saint prêtre ? Quelle joie, quel bonheur si nous y parvenons ! quelles grâces abondantes couronneront nos efforts ! et par une suite nécessaire, quelle abon-

dance de fruits nous produirons alors dans le champ de l'Église !

Adonnons-nous donc à la lecture, et que chacun de nous regarde comme dites à lui-même ces paroles de l'Apôtre : *Attende lectioni.* Faisons non des lectures frivoles qui dissipent, mais des lectures pieuses qui édifient; non des lectures qui refroidissent, mais des lectures qui embrasent ; non des lectures qui dégoûtent du service de Dieu, mais des lectures qui le fassent aimer ; non des lectures qui énervent et amortissent le zèle, mais des lectures qui en ravivent incessamment l'ardeur ; et souvenons-nous de ce mot de saint Athanase par lequel nous terminons : *Sine legendi studio, neminem ad Deum intentum videas.*

CHAPITRE VIII

Dévotion à la très-sainte Vierge. — Qualité spéciale qu'elle doit avoir. — Le chapelet. — Conduite ordinaire des prêtres à l'égard de cet exercice. — Prières vocales en général. — Règles pratiques.

— A l'occasion de la prière vulgairement appelée le *chapelet,* nous sommes heureux de payer notre tribut d'hommages à la très-sainte Vierge et de recommander à nos dignes confrères de l'honorer tous les jours de leur vie d'un culte spécial.

Jamais la dévotion à Marie n'a été aussi répandue qu'elle l'est aujourd'hui ; c'est un zèle, un empressement, une ferveur, un besoin de reconnaissance et d'amour pour cette tendre Mère, dont il est impossible de n'être pas profondément et délicieusement

touché. Pas de village qui n'ait l'autel de Marie bien décoré et fréquemment visité; pas de maison qui n'ait l'image de la bonne Mère; pas de paroisse soit à la ville, soit à la campagne, où le mois de Marie ne soit pompeusement célébré.

D'un autre côté, jamais peut-être les lieux de pèlerinage où la très-sainte Vierge est honorée ne furent aussi fréquentés qu'ils le sont de nos jours. Les pécheurs eux-mêmes cèdent, en partie du moins, à l'entraînement général : s'ils n'honorent pas encore Marie d'un culte pratique et méritoire, ils se recommandent aux prières que les âmes ferventes lui adressent, et très-souvent, sans qu'on le sache, ils implorent eux-mêmes, surtout au temps de l'adversité, la Mère de miséricorde qu'ils ont dans les cieux.

Quant aux confréries, congrégations, associations et dévotions de toute espèce en l'honneur de Marie, cela devient innombrable.

Les choses étant ainsi, et nous savons tous qu'elles sont ainsi, n'est-il pas nécessaire que nous nous laissions, nous prêtres, entraîner au courant qui entraîne tout le monde? Disons plus, n'est-ce pas à nous de le diriger, ce courant, d'y pousser ceux qui s'en éloignent et d'entretenir l'ardeur de ceux qui cèdent à son impulsion? Quel choquant contraste ne serait-ce pas si, dans la voie qui conduit à Marie, les brebis du troupeau devançaient le pasteur, et si obligé de les suivre, il se tenait à distance et marchait de mauvaise grâce! Heureusement, nous n'avons point à gémir sur un tel désordre. Les choses sont à leur place : les brebis se précipitent de tous côtés vers la divine Bergère, mais les pas-

teurs sont à leur tête et dirigent leur marche. Courage donc, vénérables confrères, courage ! Aimons et faisons aimer tendrement Marie : nous ne savons pas tout ce qu'elle nous obtiendra en retour du zèle que nous déploierons pour la gloire et l'extension de son culte.

— Sans rien rétracter de ce qui vient d'être dit, qu'on nous permette de donner un conseil à nos dignes collègues relativement à la dévotion dont nous parlons. Elle est assurément dans tous nos cœurs, cette dévotion, mais elle est loin d'y être au même degré, et c'est au degré suprême que nous devons nous efforcer de la faire parvenir. Nous disons ceci non-seulement pour la sanctification propre de nos âmes, mais encore pour l'édification générale et pour le salut des peuples dont les intérêts spirituels nous sont confiés.

Ce n'est pas une dévotion ordinaire et commune que nous devons avoir à l'égard de Marie. Si elle n'outre-passait pas cette mesure, elle n'aurait rien de saillant aux yeux des fidèles, qui souvent en ont une beaucoup plus fervente et plus développée. Nous devons donc sans doute honorer Marie par les sentiments de notre cœur et par nos dévotions particulières, mais nous devons en outre manifester en toute occasion notre zèle pour le culte de cette divine Mère par nos paroles et par nos actes ; nous devons surpasser tout ce qui nous entoure par la ferveur de notre dévotion à Marie ; nous devons nous faire à cet égard une réputation particulière, de telle sorte que quand les peuples qui nous connaissent parleront de nos qualités ou peut-être de nos petits dé-

fauts, ils soient forcés d'avouer que nous aimons tendrement la sainte Vierge, que nous l'honorons d'un culte tout particulier, et que nous sommes, sous ce rapport, non-seulement irréprochables, mais dignes des plus grands éloges.

Nous avons cru devoir donner cet avis pour stimuler la ferveur de certains prêtres qui aiment beaucoup Marie assurément, qui lui sont attachés par les liens de quelques confréries, qui récitent chaque jour des prières particulières en son honneur, mais qui, du reste, ne font à son égard rien d'extraordinaire, rien qui frappe les peuples, rien qui annonce qu'ils ont envers cette divine Mère une dévotion transcendante.

— Mais, dira peut-être quelque confrère, que voulez-vous donc que je fasse pour mériter cette réputation toute spéciale de prêtre zélé pour la gloire de Marie? Rien de plus aisé, si nous voulons y faire attention et si surtout nous avons réellement au fond du cœur un tendre amour pour cette bonne Mère.

Ainsi, par exemple, parlons très-souvent de Marie dans les conversations, et parlons-en avec l'accent de la ferveur et du dévouement à sa gloire. Engageons les pécheurs à implorer son assistance ; recommandons aux pieux fidèles de l'aimer davantage ; conseillons aux mères de lui consacrer leurs enfants, et aux enfants de lui adresser chaque jour une fervente prière; ayons des images, de petites médailles en son honneur, et faisons-en de fréquentes distributions.

Dans l'église, faisons, après la visite du saint

Sacrement, une visite particulière à l'autel de la très-sainte Vierge ; décorons cet autel avec une édifiante magnificence ; recourons à la générosité des fidèles pour cette décoration ; mettons sur pied les dames pieuses de la paroisse pour qu'elles s'emploient à l'ornement de la chapelle de Marie; sachons faire quelques sacrifices pécuniaires, même considérables, pour l'achat d'une belle et très-belle statue qui frappe tout d'abord ceux qui entrent dans notre église, statue pieuse et modeste qui touche, qui attire, qui gagne les cœurs à la tendre Mère qu'elle représente.

Dans la chaire, parlons souvent, très-souvent de Marie, et parlons-en toujours avec une effusion de tendresse et d'amour qui annonce la ferveur de notre dévotion. Imitons les saints qui, comme saint Liguori par exemple, se faisaient une loi de ne jamais prêcher sans dire au moins quelques mots à la louange de Marie. Quand l'Église célèbre quelque fête en son honneur, ne prêchons pas sur une matière étrangère au mystère du jour, et ne traitons pas (comme nous savons que cela s'est fait) la mort du pécheur le jour de la Nativité de la sainte Vierge, ou l'enfer le jour de son Assomption. Donnons de petits avis particuliers et fréquemment répétés pour faire honorer Marie dans les familles. Annonçons des neuvaines préparatoires à ses fêtes, indiquons les prières qu'il faudra réciter chaque jour pendant ces neuvaines, et disons que nous les réciterons nous-mêmes avec exactitude.

Au saint tribunal, parlons, parlons de Marie ; parlons-en aux pécheurs pour qu'ils l'invoquent dans leurs tentations, aux justes pour qu'ils im-

plorent son assistance pour les pécheurs et pour eux-mêmes, à tous les pénitents enfin, quels qu'ils soient, afin qu'ils cultivent cette dévotion et qu'ils la propagent. N'entendons jamais une confession sans dire quelques mots pour faire aimer Marie.

Voilà autant de moyens d'honorer et de faire honorer cette tendre Mère ; voilà comme nous prouverons que nous sommes les zélateurs de sa gloire; voilà comme nous acquerrons la précieuse réputation de prêtres spécialement dévoués aux intérêts de son culte.

Dieu veuille que ces conseils soient fidèlement suivis ! Des fruits abondants de salut en seront, n'en doutons point, l'infaillible résultat.

— Parmi toutes les prières qui se font dans l'Église en l'honneur de Marie, il n'en est point de plus généralement répandue que le chapelet. Enrichie par divers Souverains Pontifes d'une multitude d'indulgences, prescrite, comme point de règle, dans toutes les communautés et dans tous les séminaires, adoptée par toutes les personnes qui font de la dévotion une profession spéciale, récompensée visiblement par les grâces particulières que reçoivent ceux qui sont fidèles à la réciter tous les jours, ne devons-nous pas en faire nous-mêmes un article particulier de notre règlement ?

En est-il ainsi? Tout prêtre est-il fidèle à la récitation quotidienne de cette excellente prière? Nous voudrions bien le pouvoir dire ; mais malheureusement l'expérience nous fait à cet égard une triste révélation. Cette sainte pratique fatigue et ennuie le *mauvais* prêtre et le prêtre *tiède,* depuis long-

temps elle a cessé d'être à leur usage. Le *bon* prêtre ne partage pas entièrement leur négligence, il est vrai ; mais il s'en faut bien qu'il récite le chapelet tous les jours, et quand il le fait, c'est souvent avec une précipitation et une multitude de distractions qui rendent cette prière à peu près infructueuse.

C'est encore le *saint* prêtre qui, sur ce point comme sur tous les autres, nous donne l'exemple d'une constante régularité et d'une piété fervente. Le chapelet a sa place dans le cadre de ses exercices journaliers, et sans s'obliger par vœu à le réciter tous les jours, ce que saint François de Sales lui-même se repentit d'avoir fait, il trouve cependant moyen de s'en acquitter avec fidélité. S'il ne peut pas toujours le réciter au pied de l'autel de Marie, ou devant la statue de cette bonne Mère qui décore sa chambre, il fait cette récitation en allant visiter les malades ou pendant les promenades qu'il s'accorde comme délassement. Non-seulement il la récite, cette prière, mais il la récite avec sa ferveur habituelle. Placé en esprit au pied du trône de gloire que la très-sainte Vierge occupe dans le ciel, il s'unit aux anges et aux saints qui la vénèrent comme leur reine, et c'est dans cette auguste compagnie qu'il lui offre ses tendres hommages. Sachant les indulgences nombreuses qui sont attachées au chapelet, et que, pour les gagner, il faut *nécessairement* méditer les quinze mystères joyeux, douloureux et glorieux, il se livre avec bonheur à cette méditation, et prévient ainsi les distractions que la récitation fréquente de la même prière ne manquerait pas de produire.

Heureux et digne prêtre ! que Dieu bénisse ton édifiante ferveur ! et puisses-tu avoir un grand nombre d'imitateurs parmi tes confrères !

— Nous profiterons de cette circonstance pour dire quelques mots de la prière vocale en général. Elle est bonne, cette prière, elle est très-bonne sans doute, puisque notre divin Sauveur a pris la peine d'en composer une à notre usage, et qu'il nous en a recommandé la récitation par ces mots : *Sic orabitis : Pater noster, qui es in cœlis.....* Mais, il faut en convenir, c'est surtout à l'occasion de la prière vocale que la routine est à craindre. Sachant presque toujours par cœur celles que nous récitons habituellement, et récitant tous les jours les mêmes, l'attention s'émousse, le cœur se refroidit, et des distractions presque continuelles en dérobent les fruits. Pour remédier à ces graves inconvénients, voici quelques règles que nous recommandons à nos dignes confrères (1).

1° Ne multiplions pas trop nos prières vocales. Bornons-nous, par exemple, aux prières du matin et du soir, usitées dans nos diocèses respectifs, et aux prières requises pour gagner les indulgences attachées aux confréries dont nous sommes membres, sauf, bien entendu, quelques exceptions que des circonstances particulières rendront nécessaires ou convenables.

2° Faisons une préparation toute particulière avant nos prières vocales. Puisque nous savons que les distractions y sont plus fréquentes que dans les autres, nous devons comprendre que la

(1) Voyez la note qui se trouve à la fin de ce chapitre.

préparation pieuse de notre esprit et de notre cœur est doublement nécessaire. Que de prières vocales ce défaut de préparation rend tous les jours inutiles !

3° Imposons-nous l'obligation sévère de réciter ces prières avec beaucoup de lenteur. Un *Pater* et un *Ave* récités de cette manière valent infiniment mieux qu'un quart d'heure de prières récitées avec une inconvenante volubilité. Qu'y a-t-il pour le cœur dans ces prières rapides et précipitées? Méritent-elles réellement le nom de prières? Pensons-nous en les récitant aux saintes choses qu'elles expriment? Pensons-nous même quelquefois que c'est à Dieu que nous les adressons, et croyons-nous qu'il s'en tienne honoré? Si l'on nous arrêtait subitement au milieu de ce torrent de paroles, et si l'on nous disait : Que demandez-vous en ce moment à Dieu? n'aurions-nous pas besoin d'un instant de réflexion pour faire à cette question une réponse exacte ? Corrigeons, corrigeons ce défaut, et faisons-nous une loi de prononcer lentement, posément, goûtant avec le cœur ce que nous disons, et prenant le temps d'en extraire le suc de dévotion qui s'y trouve.

4° Si nous faisons quelques prières en commun à la maison et surtout à l'église, observons très-fidèlement la pieuse lenteur dont nous venons de parler. Quand on a contracté la mauvaise habitude de réciter à la hâte les prières vocales, on ne peut presque plus les réciter autrement. Même dans l'assemblée des fidèles, on apporte sa précipitation accoutumée, leur donnant tout naturellement lieu de penser que si l'on prie avec tant de vitesse en

public, ce doit être bien autre chose encore en particulier. Que de fois nous avons entendu des prêtres et de bons prêtres prier publiquement de la sorte ! mais que de fois aussi nous en avons entendu faire la critique par des personnes du monde !

Nous devrions savoir que, dans la foule qui nous environne, il s'en trouve plusieurs qui récitent leurs prières avec lenteur, comme nous devrions les réciter nous-mêmes, et que tous ceux-là sont fort peu édifiés d'une précipitation qu'ils se reprocheraient comme une faute s'il leur arrivait de se la permettre. Quant aux autres qui récitent leurs prières comme nous récitons celles que nous faisons en public, comment pouvons-nous leur en faire un reproche au saint tribunal quand ils s'en confessent, si nous les y autorisons par notre propre exemple ?

5° Enfin, veillons sur notre intérieur et sur notre extérieur avec un soin tout particulier, pour écarter les distractions dès que nous nous en verrons assaillis. Interrompons un instant notre prière pour élever notre cœur à Dieu ; imposons-nous quelque mortification ou du moins une attitude parfaitement modeste et respectueuse. Quelquefois même prenons le livre où se trouvent les prières que nous récitons de mémoire. C'est une expérience qui a souvent été faite avec beaucoup de succès. Telle prière que nous récitons avec une distraction presque continuelle sera récitée pieusement et attentivement si nous la lisons de mot à mot dans un livre. La vue des caractères tracés sur le papier a quelque chose de sensible qui rappelle la pensée des sentiments qu'il expriment, au lieu qu'en ré-

citant de mémoire, l'esprit n'ayant aucun objet saillant qui le captive, s'abandonne à toutes les évagations qui ne lui sont que trop naturelles.

Telles sont les règles que nous avons cru convenable de rappeler pour assurer le succès de tant de prières vocales que nous récitons chaque jour, et dont nous ne tirons pas à beaucoup près tous les fruits qu'elles pourraient produire. Faisons notre profit personnel, sur le point si important de la prière, de ce que nous savons si bien enseigner aux autres. Glorifions Dieu par ce saint exercice, et gardons-nous de l'offenser là même où nous venons pour l'apaiser et implorer ses grâces. Prions de manière à n'être pas réduits à dire avec vérité ce que saint Augustin disait de lui-même avec une humble exagération : « Hélas ! je deviens plus » criminel par le pieux exercice qui devrait me » rendre plus saint : eh ! qui me justifiera devant » Dieu, si mes prières même me condamnent ! »

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

RELATIVE AUX PRIÈRES VOCALES DU MATIN ET DU SOIR.

Nous avons extrait de l'excellent traité des Indulgences de Monseigneur Bouvier, évêque du Mans, un certain nombre de prières auxquelles sont attachées des indulgences nombreuses tant partielles que plénières. La récitation de ces prières ne demande pas plus de temps que la prière vocale ordinaire du matin, et elles ont, de plus que celle-ci, l'avan-

tage d'être enrichies par le Saint-Siége des faveurs spirituelles les plus abondantes. Nous allons donner la nomenclature de ces diverses prières dans l'ordre où il nous semble convenable de les placer. Il est consolant de penser que chacune d'elles procure des indulgences partielles ou plénières à celui qui les récite, ou à l'âme du purgatoire à laquelle il les applique.

Peut-être quelques-uns de nos lecteurs ne trouveront-ils pas convenable de substituer de nouvelles prières à celles qui se font généralement dans chaque diocèse. Il nous semble en effet que si cette substitution était conseillée à tout le monde, c'est-à-dire aux fidèles et au clergé, cela pourrait avoir quelques inconvénients ; mais en ne proposant qu'aux prêtres cette nouvelle prière vocale, et en leur recommandant de faire toujours *en public* les prières usitées dans le diocèse, nous ne voyons plus dans notre innovation que de très-grands avantages sans dangers. Du reste, nous désavouons d'avance notre idée si on ne la trouve pas bonne ; nous prions même instamment nos dignes confrères de n'en tenir aucun compte, s'ils viennent à apprendre que leur vénérable pontife la désapprouve.

PRIÈRES

POUVANT COMPOSER LA PRIÈRE VOCALE DU MATIN.

1° La prière dite le *Trisagion : Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus exercituum ; plena est omnis terra gloriâ tuâ. Gloria Patri, Gloria Filio, Gloria Spiritui sancto.* (100 jours d'indulgence chaque jour. — Trois fois cette même indulgence, en répétant trois fois les mêmes paroles, les dimanches, le jour de la Sainte-Trinité et les jours de son octave. — Indulgence plénière une fois par mois, si la prière a été faite tous les jours. — *Ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.*)

2° L'*Angelus.* (100 jours d'indulgences chaque fois qu'on le récite. — Indulgence plénière une fois le mois. — *Non applicable aux âmes du purgatoire.)*

3° Le *Veni Creator,* ou la prose *Veni Sancte Spiritus.* (100 jours d'indulgence. — 300 jours le dimanche de la Pentecôte et tous les jours de l'octave. — Indulgence plénière une fois le mois. — *Applicables aux âmes du purgatoire.*)

4° L'aspiration au très-saint sacrement : *Loué et remercié soit à tout moment le très-saint et divin sacrement !* (100 jours d'indulgence chaque jour. — 300 jours le jeudi pendant toute l'année, le jour de la Fête-Dieu et tous les jours de l'octave. — Indulgence plénière une fois le mois, le jour qu'on veut choisir, si on a été fidèle à réciter cette aspiration.)

5° La consécration suivante au sacré Cœur de Jésus : « Moi, N. voulant, ô mon aimable Jésus ! vous témoigner ma reconnaissance et réparer mes infidélités, je vous donne mon cœur, je me consacre entièrement à vous, je me propose, moyennant votre secours, de ne plus jamais pécher. » (100 jours d'indulgence chaque jour. — Indulgence plénière une fois le mois, le jour qu'on voudra choisir.)

6° Les actes de Foi, d'Espérance et de charité. (Indulgence de 7 ans 7 quarantaines chaque jour, même plusieurs fois le jour, si l'on fait ces actes plusieurs fois. — Indulgence plénière une fois le mois, le jour qu'on voudra choisir, si l'on a fait ces actes tous les jours. — *Applicables aux âmes du purgatoire.)*

7° *Le Salve Regina* avec les deux versets : *Dignare me laudare te, Virgo sacrata : — Da mihi virtutem contrà hostes tuos.—Benedictus Deus in sanctis suis. Amen.* — (100 jours d'indulgence chaque jour. — 7 ans et 7 quarantaines chaque dimanche. — Deux indulgences plénières les deux dimanches qu'on voudra choisir, si l'on a fait cette prière tous les jours. — Indulgence plénière à toutes les fêtes de la sainte Vierge, à la fête de la Toussaint et à l'article de la mort, si l'on est dans l'habitude de réciter ces prières, lesquelles doivent être dites dans l'intention de réparer les outrages faits à la sainte Vierge et aux saints.)

8° La prière à l'Ange gardien : *Angele Dei, qui custos es mei, me tibi commissum pietate supernâ illumina, custodi, rege et guberna. Amen.* (100 jours d'indulgence chaque fois. — Indulgence plénière une fois le mois, le jour qu'on voudra choisir, le 2 octobre et à l'article de la mort, si on a l'habitude de réciter cette prière.)

9° Le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo* avec l'aspiration : *Doux cœur de Jésus ! faites que je vous aime de plus en plus !* en l'honneur du sacré Cœur de Jésus. (Nombreuses indulgences partielles et plénières pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur. Tout prêtre doit tenir à honneur d'appartenir à cette confrérie.)

10° L'*Ave Maria* une fois, si l'on est membre de l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie. (Diverses indulgences partielles et plénières pour les membres de cette archiconfrérie.)

11° Enfin, la prière avant la messe : *Ego volo missam celebrare...*

PRIÈRE DU SOIR.

1° La prière ordinaire du diocèse auquel on appartient.

2° Le *Sub tuum*, avec les deux versets mentionnés plus haut après le *Salve Regina*, aux mêmes intentions que le matin.

3° Enfin, la prière de l'Ange gardien : *Angele Dei*, comme le matin.

Il est aisé de voir maintenant que les diverses prières que nous venons d'indiquer sont réellement excellentes en elles-mêmes et d'une convenance parfaite pour le commencement et la fin de la journée. Il ne faut pas s'effrayer de l'espèce de confusion dont on est d'abord frappé en voyant cette énumération de prières sur le papier. Quand on a pris l'habitude de les réciter, on trouve cette récitation toute simple, et, nous le répétons, elles ne sont pas plus longues que les prières ordinaires du matin et du soir.

CHAPITRE IX

Le prêtre à confesse. — Règles et avis pratiques. — Choix du confesseur. — Confession fréquente. — Examen. — Contrition. — Confession. — Satisfaction. — Fruits de nos confessions.

— La matière qu'annonce le titre de ce chapitre est excessivement délicate, et ce n'est presque qu'en tremblant que nous l'abordons. Au reste, nous allons lui ôter une grande partie des difficultés qu'elle présente. Nous n'aurons point la témérité d'accompagner nos vénérables confrères au tribunal sacré de la pénitence où ils vont comme les simples fidèles s'humilier de leurs fautes. Respectant le sanctuaire de leur conscience, nous n'entrerons point dans le détail de ce qui fait la matière habituelle de leurs confessions. Quelques avis que nous croyons sages, voilà la seule chose que nous oserons nous permettre sur ce point important.

Le sacrement de pénitence est le chef-d'œuvre de la miséricorde divine, et les prêtres qui l'administrent ont droit comme les autres aux biens spirituels qu'il procure, si, comme les autres, ils s'en approchent avec les saintes dispositions qu'il exige. Puissions-nous retrouver la vie dans ce bain salutaire si malheureusement nous l'avons perdue, et y puiser des grâces et des forces nouvelles si nous n'avons pas besoin d'autre chose !

— *Choix du confesseur.* Le choix du confesseur est la matière du premier avis que nous avons à donner. Nous connaissons tous l'importance de ce choix ; mais peut-être ne sommes-nous bien frappés de cette importance que relativement aux personnes du monde, ce qui serait une grave erreur.

La piété du confesseur n'est pas toujours, mais elle est assez souvent le thermomètre de la piété du pénitent. Donc, choisissons pour confesseur un *saint* prêtre, ou le meilleur entre les *bons,* s'il n'y avait pas de saint prêtre à notre portée, ce qui est fort peu probable. Le contact d'un tel prêtre, l'exemple de ses vertus, les exhortations chaleureuses de son zèle, tout cela est saintement contagieux et passe toujours plus ou moins du confesseur au pénitent. Les saints ne parlent point comme les autres hommes ; leurs paroles s'échappant de leurs cœurs embrasés, sont comme autant d'étincelles qui fondent bien des glaces.

Cependant tout saint prêtre est-il, par rapport à tous ses confrères, un bon confesseur ? Non ; il y a des prêtres d'une haute sainteté qui ont un fonds d'indulgence et de charité presque sans limite. Aussi miséricordieux pour les autres que sévères pour eux-mêmes, ce qui, en général, est une excellente disposition, ils tolèrent, par excès de bonté, ce qu'ils devraient réprimer avec une fermeté charitable. Ceux-là ne doivent point être choisis, du moins par quelques-uns.

Si nous voyons notre que confesseur, quoique saint, est plus indulgent que notre propre conscience; s'il nous passe ce qu'elle ne nous passe point ; si. *n'étant point scrupuleux,* nous sommes inquiets et

mal à l'aise après nos confessions ; si quelque chose nous dit que l'ignorance, ou au moins une complaisante bonté dicte les décisions qui nous sont données, prenons garde : ce confesseur n'est peut-être pas celui que nos besoins spirituels exigent. Qui sait même si sa sainteté ne sera pas un rempart contre des craintes fondées, et si, précisément parce qu'il est un saint prêtre , nous ne mépriserons pas les réclamations d'une conscience qui a quelques raisons pour les faire ? Mais ceci est une exception : retenons le principe, et, généralement, choisissons pour confesseur un prêtre *éclairé* qui soit en même temps un *saint* prêtre.

Moins nous sommes parfaits nous-mêmes, plus nous avons besoin d'un saint prêtre pour devenir par ses soins ce que nous ne sommes point. Que serait-ce, grand Dieu ! si un mauvais prêtre choisissait pour confesseur un mauvais prêtre comme lui ! que serait-ce si un prêtre tiède, négligent et relâché, prenait pour confesseur un prêtre qui lui ressemblât ! Quel zèle auraient, pour perfectionner de tels prêtres, des confesseurs qui verraient dans leurs pénitents comme le reflet d'eux-mêmes ?

Règle générale : prenons toujours, autant que possible, pour confesseur un prêtre dont la sainteté soit supérieure à la nôtre. Si le contraire a lieu, nous devons craindre que notre confesseur n'ait pas toute la fermeté désirable pour blâmer en nous ce qu'il se permet sans scrupule à lui-même.

— Choisissons un confesseur qui ait un grand zèle pour la sanctification des prêtres qui s'adressent à lui. Il pourrait arriver qu'un prêtre eût du zèle et même beaucoup de zèle pour diriger ses

pénitents laïques, et qu'il en eût peu pour perfectionner ses pénitents prêtres ; ce qui serait un vrai contre-sens, puisque personne sur la terre n'est plus rigoureusement obligé à la sainteté que les prêtres. Stimulons le zèle de notre confesseur en le priant de ne rien nous passer, d'insister surtout dans toutes nos confessions sur tel ou tel point à l'égard duquel nous savons que nous avons particulièrement besoin d'encouragement et de fermeté.

— Choisissons un confesseur qui nous parle sans crainte, avec franchise et en toute liberté. Quelquefois un prêtre n'est pas à l'aise avec certains confrères et n'ose pas leur dire tout ce qu'il pense. S'il est timide par nature, s'il est inférieur à son pénitent par le talent ou par la place qu'il occupe, s'il a avec lui des relations fréquentes et amicales, il éprouve une certaine gène, une certaine contrainte, et les avis qu'il donne se ressentent de la disposition dans laquelle il se trouve, ce qui peut avoir des inconvénients graves.

Ne nous confessons pas au confesseur qui se confesse à nous ; cela n'est pas sans quelque danger.

— Choisissons, autant que possible, un confesseur qui ne demeure pas à une trop grande distance du lieu de notre habitation. Quand cette distance est trop considérable, il arrive souvent que, dans la mauvaise saison par exemple, ou lorsqu'on a un peu plus de travail qu'à l'ordinaire, on se confesse moins souvent qu'on ne le ferait si l'on était à proximité de son confesseur, ce qui cause toujours un préjudice spirituel plus ou mois notable.

— Choisissons enfin un nouveau confesseur si nous nous apercevons que celui à qui nous nous

adressons ne nous convient point. Sans doute ce changement ne peut pas s'opérer pour des causes frivoles ; mais s'il est motivé par des considérations graves, il n'y a point à balancer. Nous ne craignons pas de ranger parmi les considérations graves, le peu de fruit que nous tirons de la direction de notre confesseur, relativement à notre progrès spirituel, si surtout nous savons positivement que nous trouverons abondamment chez un autre confrère ce que nous ne trouvons pas chez celui-ci.

Nous l'avons dit, il y a des confesseurs qui sont de bons et même de saints prêtres, mais qui ne s'appliquent point à faire progresser dans la perfection les prêtres qu'ils dirigent. Soit timidité, soit habitude prise depuis longtemps, soit manque de zèle éclairé, ils reçoivent tout simplement ce qu'on leur déclare, font une exhortation générale d'une banalité insignifiante, donnent l'absolution, et tout se borne là.

Combien de confesseurs, peut-être, confessent depuis longtemps plusieurs confrères et ne leur ont pas encore adressé ces questions : « Avez-vous un règlement de vie ? Quels en sont les points principaux ? Les observez-vous avec fidélité ? Faites-vous très-exactement votre oraison ? Combien de de temps lui donnez-vous chaque jour ? Comment la faites-vous et quel fruit croyez-vous en retirer ? Faites-vous l'examen particulier, la lecture spirituelle, la visite au Saint-Sacrement ? Quel est, selon vous, votre défaut capital ? Que faites-vous pour l'attaquer ? Remarquez-vous s'il s'affaiblit, ou si, au contraire, il prend des forces ? Que faites-vous pour la conversion des pécheurs ? N'y en a-t-i

point plusieurs dans votre paroisse dont vous pourriez entreprendre directement ou indirectement la conversion avec chance de succès? Le faites-vous ? »

Ces questions, et tant d'autres, qu'un prêtre fervent et zélé ne manque point d'adresser aux confrères qu'il dirige, ont des résultats excellents. Il leur prouve par là combien il attache d'importance aux points qu'il leur signale, et combien par conséquent ils doivent y en attacher eux-mêmes. De leur côté, sachant qu'ils auront à en rendre compte dans presque toutes leurs confessions, ils adoptent l'usage des exercices spirituels qui leur sont recommandés, et ils règlent l'ensemble de leur conduite de manière à pouvoir faire des réponses satisfaisantes aux nouveaux interrogatoires qu'ils auront à subir ; ce qui n'aurait pas lieu s'ils avaient pour confesseur un prêtre qui se contentât de recevoir ce qu'ils déclareraient, et qui ne descendrait point dans le détail de leurs œuvres habituelles.

— *Confession fréquente*. Nous ne devons pas mettre trop d'intervalle entre nos confessions. Nous lisons dans la vie d'un grand nombre de saints, *qui n'étaient point scrupuleux,* qu'ils se confessaient tous les jours ; aussi marchaient-ils rapidement dans les voies de la perfection, car rien ne contribue si puissamment à la destruction des défauts et au perfectionnement des vertus, que la réception fréquente et très-fréquente du sacrement de pénitence avec les dispositions qu'il exige.

Nos confessions, sans doute, ne peuvent pas être aussi fréquentes que celles des saints dont nous venons de parler ; mais nous devrions adop-

ter l'usage de la confession hebdomadaire. C'est la pratique des saints prêtres. Les bons prêtres ordinaires ne dépassent pas la quinzaine. Ceux qui sont habituellement plus de quinze jours sans se confesser sont, presque à coup sûr, plus ou moins avancés dans les voies de la tiédeur et du relâchement ou dans des voies plus mauvaises encore.

Voici à cet égard une observation que nous recommandons à nos dignes confrères. La plénitude des bons effets pratiques d'une confession bien faite ne dure pas beaucoup plus de trois ou quatre jours. A l'expiration de ce court délai, on ne commet pas de fautes graves, sans doute ; mais on sent communément une certaine diminution de ferveur, un peu moins d'attention dans ses prières , un peu moins de retenue dans ses paroles et de mortification dans ses sens ; bref, on commet une multitude d'infidélités qu'on n'eût pas voulu se permettre le jour de la confession ; et ce petit relâchement va toujours *crescendo*, jusqu'à ce qu'une nouvelle confession vienne rendre à l'âme l'énergie qu'elle a perdue. Quand donc cette nouvelle confession se fait longtemps attendre, le mal s'aggrave, la délicatesse de conscience s'altère, les habitudes s'enracinent et la perfection ne vient jamais. Donc , confession fréquente et très-fréquente, si nous voulons sincèrement prendre rang parmi les saints prêtres.

— *Examen.* Sondons, interrogeons notre conscience avec soin. Pas de scrupule, sans doute ; le scrupule est une petite folie qui quelquefois est fort dangereuse, surtout chez les prêtres : dan-

gereuse pour eux-mêmes, dangereuse aussi pour les âmes qu'ils dirigent. Mais on peut être exact sans être scrupuleux.

Ne bornons pas notre examen à deux ou trois points qui sont toujours les mêmes, et qui souvent sont bien moins importants que ceux que nous négligeons. Examinons-nous sur nos devoirs d'état, sur l'emploi de notre temps, sur nos études, sur le soin de nos malades, sur l'administration des sacrements, sur la tenue de notre église, sur la négligence, en fait de propreté, à l'égard des ornements, corporaux, palles et linges d'autel, sur le retard à acquitter des fondations ou à dire des messes promises, sur les absences, les voyages, les jeux, les festins, sur l'attache aux biens de la terre, l'amour de l'argent, l'esprit d'intérêt, ou au contraire sur la prodigalité, les dépenses frivoles, les dettes contractées avec danger de perte pour les créanciers. Nous n'en finirions pas si nous énumérions tous les points que doit embrasser l'examen, et dont peut-être nous nous occupons fort peu quand nous nous préparons à la confession.

— *Contrition.* Excitons-nous à la contrition, non pas vaguement et généralement, en englobant dans la formule de l'acte ordinaire le repentir de tous les péchés de notre vie, mais en sondant nos vraies, nos intimes dispositions relativement à chaque péché que l'examen nous rappelle, afin de voir si réellement nous en avons du regret, si la confession que nous en allons faire ne va pas être une simple formalité plutôt qu'un aveu accompagné d'une détestation vive et sincère. Disons-nous, par exemple :

Deus non irridetur... omnia nuda et aperta oculis ejus ; je vais confesser telle ou telle faute, les mains jointes, à genoux, dans l'attitude d'un criminel qui demande grâce ; je vais protester que je déteste cette faute, que je ne veux plus la commettre, que je désire profiter de la grâce du sacrement que je vais recevoir. Mais sont-ce réellement bien là mes dispositions ? Suis-je sincèrement et cordialement résolu à veiller avec plus de soin, à fuir l'occasion, à prier avec plus de ferveur, à résister avec plus de violence à la tentation ? *Deus non irridetur :* Dieu voit-il aujourd'hui en moi, relativement à cette faute, un repentir plus amer que dans tant de confessions passées où je l'ai toujours déclarée sans m'en corriger jamais ?

Voilà le vrai moyen de s'exciter à la contrition et de s'assurer si l'on n'en a pas plutôt l'apparence que la réalité. Quand on a fait ceci après chaque faute, et qu'on s'est rendu sérieusement et sans se flatter le témoignage qu'on veut certainement se préserver de nouvelles chutes, alors on fortifie sa résolution en méditant sur les vérités les plus propres à développer la contrition ; on adopte, par exemple, l'excellente méthode de Mgr de la Motte, évèque d'Amiens, qui, pour s'exciter à la douleur de ses fautes, faisait en esprit trois stations : l'une en enfer, pensant qu'il l'avait mérité ; l'autre au ciel, pensant qu'il avait perdu tout droit à le posséder ; l'autre enfin au calvaire, où il s'abîmait dans sa douleur aux pieds d'un Dieu souffrant et mourant pour le sauver.

Excitons-nous à la contrition, selon les règles qui viennent d'être rappelées, et soyons sûrs que

nos confessions seront beaucoup plus fructueuses qu'elles ne l'ont été jusqu'à ce jour.

— *Confession.* Tout ce qui précède étant observé, confessons-nous, et donnons à notre confession les qualités que nous savons qu'elle doit avoir : sincérité, humilité, simplicité, précision, prudence, et toujours, au fond de tout cela, repentir vrai, repentir amer des fautes que nous déclarons. On dit dans le monde que les prêtres se confessent plus mal que les laïques ; cela n'est point vrai : le monde, d'ailleurs, n'en peut rien savoir.

Un mot seulement relativement à la confession proprement dite : *Confessons-nous de nos défauts autant et plus que de nos péchés mêmes.* Expliquons-nous : les défauts et les péchés ne sont pas la même chose ; il y a la même différence qu'entre l'arbre et le fruit. Le péché, c'est le fruit ; le défaut, c'est l'arbre qui porte ce mauvais fruit. On peut faire, par extraordinaire, un péché d'orgueil sans avoir le défaut de l'orgueil, ou un péché de vivacité sans avoir le défaut de la colère. Mais quand on a un défaut, c'est un mauvais arbre qui ne manque jamais de produire les péchés qui sont ses fruits. Or donc, nous disons qu'il faut se confesser de ses défauts et non pas seulement de ses péchés, c'est-à-dire qu'il faut, après avoir confessé tel ou tel péché que l'on a commis, faire connaître, en outre, le défaut qui en a été le principe, ce qui est très-avantageux et bien plus propre à éclairer le confesseur sur l'état vrai du pénitent.

On doit comprendre qu'il y a une grande différence entre l'accusation pure et simple d'un acte

peccamineux, et la manifestation du défaut qui en a été la source : la déclaration du premier ne fait pas toujours deviner le second. Si je dis, par exemple, que j'ai eu un mouvement de grande vivacité, mon confesseur croira que j'ai simplement blessé la vertu de douceur ; mais si j'ajoute que cette vivacité a été produite par une petite humiliation que je n'ai pas eu le courage de souffrir en silence, et que presque toujours la même cause produit le même effet, il en conclura avec raison que je n'ai pas seulement blessé par ma vivacité la vertu de douceur, mais que j'ai blessé du même coup la vertu d'humilité, et que, puisque je suis habituellement disposé de la sorte quand j'ai quelque humiliation à subir, non-seulement la colère est un de mes défauts, mais l'orgueil en est un autre. Il en serait de même si je confessais une froideur, une ombre de rancune contre un collègue, sans dire que c'est un mauvais fonds de jalousie qui en a été le principe ; mon confesseur croirait que j'ai fait un acte isolé contre la charité, et ne saurait pas que la jalousie est aussi un de mes défauts.

Allons toujours à la source de chaque péché que nous confessons, et conduisons-y notre confesseur afin qu'il la tarisse ; ou, pour nous servir d'une autre comparaison, ne nous contentons pas d'élaguer quelques branches de nos mauvais arbres, mais attaquons-les eux-mêmes par la racine, afin d'arriver à une extirpation complète.

— *Satisfaction.* Nous ne dirons rien de cette dernière partie du sacrement de pénitence, bien convaincu que, sous ce rapport, nul parmi nous

n'a de reproches à se faire. Ce n'est pas là que gît la grande difficulté de nos confessions ; il nous en coûte bien plus de nous corriger des péchés que nous confessons, que de faire la légère pénitence qui les expie. Disons seulement qu'il serait très-avantageux, pour venir en aide à notre faiblesse, de prier notre confesseur de nous donner pour pénitence de faire exactement tous les jours tel ou tel exercice spirituel dont nous nous dispensons quelquefois par lâcheté, ou de nous imposer un nombre déterminé d'heures d'étude jusqu'à la prochaine confession, ou quelque autre œuvre favorable à notre avancement spirituel qui, peut-être, ne nous serait jamais imposée si nous n'en faisions spécialement la demande.

— *Fruits de nos confessions.* Si nous suivons avec une exacte fidélité les règles et avis pratiques qui viennent de nous être donnés relativement au sacrement de pénitence, il est impossible que nous ne fassions pas de rapides progrès dans la perfection ; car la confession, qui fait passer les grands coupables de l'état du péché à l'état de la grâce, fait aussi passer les justes de l'état de justice rigoureuse à l'état de justice consommée ; et ces heureuses transitions se font quelquefois avec une promptitude étonnante. Comme il ne faut pour les opérer que deux choses : le secours de Dieu — et la volonté de l'homme ; comme le secours de Dieu ne nous manque jamais quand nous l'implorons par une prière fervente et assidue, et comme enfin ce secours nous est abondamment proposé dans le sacrement de pénitence, il s'ensuit que si nous

apportons pour disposition à ce sacrement la volonté ferme, sincère et persévérante de nous en appliquer les fruits dans toute leur étendue, nous ferons plus de progrès dans la perfection pendant quelques semaines seulement, que nous n'en ferions pendant des années entières avec des dispositions équivoques, imparfaites, ou même avec des dispositions ordinaires et communes.

Ceci doit nous faire reconnaître un point bien important, c'est que malgré nos confessions, nos protestations de repentir, nos détestations du passé, nos bonnes promesses pour l'avenir, il y a au fond de tout cela une volonté faible, languissante, sans nerf et sans ressort, disons le mot, une volonté qui n'en est pas une et qui constitue un état à part, une manière d'être distincte, que notre langue a senti le besoin d'exprimer par un mot qu'elle a créé tout exprès, le mot *velléité*. Nous croyons vouloir une multitude de choses que, par le fait, nous ne voulons point, du moins de cette volonté ferme qui, si elle était telle, nous ferait, avec l'aide de Dieu, passer rapidement du vouloir à l'acte.

Dans la voie du salut, nous avons presque tous posé notre limite, et nous disons, non pas formellement, mais par le langage expressif de nos œuvres : « N'allons pas plus loin ; assez de perfection » comme cela ; nous pourrions être *mieux,* mais » nous sommes *bien ;* cela suffit. » De là qu'arrive-t-il ? c'est que nous ne travaillons point à nous corriger de nos défauts tant qu'ils ne nous font pas rétrograder trop notablement en-deçà de la limite que nous nous sommes posée.

Si nous faisions à notre confesseur, ou si nous

nous faisions à nous-mêmes l'aveu sincère de cette disposition, nous pourrions nous sentir frappés de son imperfection et nous déterminer sérieusement à l'améliorer ; mais loin de reconnaître et d'avouer cette disposition, nous nous la dissimulons au contraire, et, chose bien fâcheuse, la confession, qui devrait nous réformer, semble plutôt, par suite de notre aveuglement, nous maintenir dans l'état d'imperfection où nous sommes fixés. Elle est, par notre faute, non pas un remède, mais un voile qui couvre nos misères et qui nous tranquillise en nous ombrageant. Comment cela? C'est tout simple : nous nous confessons, nous déclarons tous les péchés que la conscience nous reproche, nous en faisons un acte de contrition, nous recevons l'absolution, et quoique nous commettions toujours les mêmes fautes et que nous ne fassions jamais d'efforts extraordinaires pour nous en corriger, nous nous retirons satisfaits après chaque confession comme si elle avait produit tous ses effets, ce qui n'a pas lieu, puisque dans les confessions suivantes nous n'apportons jamais des dispositions meilleures. La confession, nous le répétons, est donc entre nos mains, et par notre faute, un instrument inutile au point de vue de notre perfectionnement : elle est un palliatif, elle n'est pas un remède ; ou, tout au plus, elle est un acte *conservatoire,* elle n'est pas un acte d'*amélioration* et de *progrès;* elle nous empêche de reculer jusqu'aux abîmes, elle ne nous fait pas parvenir jusqu'au sommet de la sainte montagne.

Que faire pour sortir de cette espèce d'impasse où nous sommes engagés? Imiter le saint prêtre

qui, dans la voie du salut où il est généreusement entré, ne pose aucune limite et ne dit jamais : « C'est assez ; » *Sufficit;* imiter le saint prêtre qui, voyant devant lui des espaces immenses, s'avance, s'avance toujours à la voix de Jésus qui lui dit comme à Pierre : *Duc in altum;* imiter le saint prêtre qui, comme le grand Apôtre, oublie les victoires remportées pour courir avec ardeur vers des victoires nouvelles : *Quæ retrò sunt obliviscens, ad ea quæ sunt priora extendens meipsum;* imiter le saint prêtre enfin, qui, sachant qu'il ne peut jamais être trop parfait dans la carrière du sacerdoce, et que plus il sera saint plus il sauvera d'âmes, et plus il assurera le salut de la sienne propre, ne met jamais de bornes à sa perfection et correspond fidèlement à toutes les grâces que Dieu lui accorde, pour lui prouver qu'il n'est pas sourd à l'invitation qu'il lui adresse par ces mots : *Qui sanctus est, sanctificetur adhuc; qui justus, justificetur adhuc.*

Un peu de courage, vénérables confrères, et nous aussi nous serons saints, d'une sainteté vraiment sacerdotale, qui sera le principe de notre vrai bonheur en ce monde et en l'autre.

CHAPITRE X

Retraite annuelle. — Retraite du mois. — Préparation à la mort. — Règles et avis pratiques concernant les retraites.

— Le suprême moyen de renouvellement et de sanctification pour un prêtre, en quelque état qu'il

se puisse trouver, est incontestablement la grâce d'une retraite. Malheur à celui qu'elle laisse dans l'état où elle le trouve quand il y entre ! Sur quoi comptera-t-il pour devenir meilleur, si les prodiges de grâce dont la divine miséricorde le comble pendant ces saints jours n'opèrent en lui aucun changement appréciable? Comment des moyens ordinaires produiront-ils ce qu'un moyen extraordinaire et pour ainsi dire irrésistible n'aura pas effectué ? Comment un fil soulèvera-t-il une masse que le puissant levier de la retraite n'aura pas ébranlée?

C'est une pensée qui doit nous frapper vivement quand cette faveur insigne nous est accordée. Chacun de nous doit dire alors avec certitude : Je vais savoir au juste de quoi je suis capable. Si je sors de la retraite tel à peu près que j'y suis entré; si je n'en sors pas renouvelé comme l'aigle, qui a quitté toutes ses vieilles plumes au temps de la mue pour en prendre de nouvelles, *renovabitur ut aquilæ;* si je me rengage dans mon train de vie habituel, n'ayant ni plus de vigilance, ni plus de goût pour la prière, ni plus d'éloignement pour ma vie frivole et dissipée, ni plus d'ardeur à combattre mes défauts, ni plus de zèle pour ma sanctification et pour celle des âmes qui me sont confiées; quelle est ma ressource, quel est mon espoir? Si les prêtres qui profitent d'une retraite autant qu'ils le peuvent ont une peine extrême à en conserver parfaitement les fruits jusqu'à la retraite prochaine, que devrais-je penser de moi-même si celle-ci s'écoule sans laisser dans mon âme des traces de son passage ?

Heureusement, nous aimons à le croire, il n'en

est point ainsi. Les effets de la retraite sont très-variés, il est vrai; mais il n'est pas un prêtre qui n'en subisse, à un degré plus ou moins éminent, les bénignes influences.

Le mauvais prêtre, quand il y assiste, sonde quelquefois la profondeur de ses plaies, se réveille au tonnerre de la parole évangélique, s'humilie à la vue de sa hideuse misère, et laisse tomber quelques larmes aux pieds du fervent confrère qui lève la main pour l'absoudre.

Le prêtre tiède et relâché se reproche sa langueur, considère dans le recueillement de la retraite les infidélités sans nombre dont la dissipation lui dérobait la vue, reconnaît le mal qu'il a fait, le bien qu'il a omis, le peu de fruits de son ministère, et, sortant de sa torpeur, s'applique ces paroles qui ne lui conviennent que trop : *Charitatem tuam primam reliquisti. Memor esto undè excideris; et age pœnitentiam, et prima opera fac : sin autem venio tibi, et movebo candelabrum tuum de loco tuo, nisi pœnitentiam egeris.*

Le bon prêtre ranime une ferveur qui s'était assoupie, combat des défauts dont il se dissimulait la grièveté, pose les bases d'une vie plus sainte, ravive le feu de son zèle, prépare dans sa pensée les bonnes œuvres auxquelles il va se livrer après la retraite, et médite avec fruit ces paroles du grand Apôtre : *Attende lectioni, exhortationi et doctrinæ. Noli negligere gratiam quæ in te est, quæ data est tibi... cum impositione manuum presbyteri.*

Le saint prêtre enfin, mieux disposé que tous les autres, reçoit aussi des grâces plus abondantes. Pas une inspiration qu'il n'accueille, pas un pieux

désir qu'il ne réalise, pas un conseil qu'il ne convertisse en précepte. Déjà fervent, il devient bien plus fervent encore, et, saintement avide de la perfection sacerdotale qui fait ses délices, il sort de la retraite avec ces mots de saint Paul pour devise : *Profectus meus manifestus sit omnibus.*

— Puisque la retraite produit des fruits si étonnants, ne devons-nous pas nous imposer l'obligation de la faire tous les ans avec une inviolable exactitude ? C'est la volonté de Dieu, c'est le vœu formel de l'Église, c'est l'ardent désir de nos vénérables pontifes, c'est la pratique des saints, c'est l'usage général du clergé, c'est le grand et souvent l'unique remède aux blessures que nous recevons de nos ennemis visibles et invisibles : que de raisons pour nous d'aller chaque année nous retremper dans la retraite !

Ne nous en dispensons jamais, et soyons convaincus que moins nous nous y sentons attirés, plus elle nous est nécessaire. C'est le manque de piété qui nous en détourne ; et où retrouver la piété, si nous n'allons la chercher dans la retraite qui en est la source ? Un prêtre qui n'estimerait pas ce salutaire exercice, qui s'en dispenserait sans scrupule, qui se réjouirait de s'en voir privé par un obstacle inattendu, et qui verrait, sans l'envier, le bonheur de ses confrères quand ils reviennent de la retraite tout brûlants de ferveur, devrait conclure à-coup sûr qu'il en avait un immense besoin et que son état réclame d'importantes réformes.

Donc, prenons la ferme résolution de consacrer tous les ans quelques jours à la retraite. Si une im-

possibilité majeure ne nous permet pas de la faire en commun, sous l'œil de notre évêque, dédommageons-nous de cette privation par une retraite particulière soit dans une maison religieuse, soit chez quelque saint prêtre qui voudra bien nous procurer ce précieux avantage.

— Assistons à la retraite pastorale de notre diocèse, si des raisons *très-graves* n'y mettent pas obstacle. C'est là que la volonté de Dieu nous appelle ; c'est là que nous trouvons les grandes grâces qu'il nous destine.

On dira peut-être qu'on aime mieux une retraite particulière qu'une retraite générale. C'est une mauvaise raison ; ce n'est pas ce qui nous plaît davantage que nous devons choisir, mais ce qui plaît à Dieu ; or c'est à la retraite commune que Dieu nous appelle par l'organe de nos supérieurs.

On dira qu'on est plus recueilli dans une retraite particulière, qu'on y est mieux disposé et qu'on en tire plus de fruit. C'est encore une mauvaise raison ! on est recueilli partout quand on veut l'être. Dans les retraites pastorales, on voit une multitude de saints prêtres aussi recueillis que des trappistes ; venez en grossir le nombre, et puisque le recueillement vous plaît tant, soyez sûr que l'exemple de votre récollection ne sera pas stérile. Quant aux fruits que vous croyez plus abondants dans une retraite particulière que dans une retraite générale, Dieu seul les connaît : vous prenez peut-être pour fruit un certain contentement que vous procure une retraite plus profonde ; mais qui vous a dit que Dieu ne voit pas en cela un goût personnel satisfait plu-

tôt qu'un fruit réel? Nous ne savons qu'une chose, c'est que Dieu qui nous appelle à la retraite commune, attache à cette retraite, et non pas à une autre, les grandes faveurs qu'il nous destine.

Il est regrettable et très-fâcheux de ne pas voir aux retraites pastorales les prêtres du diocèse qui, pouvant y venir, vont faire de préférence des retraites particulières. Souvent ces prêtres sont des modèles de ferveur et de régularité qui ne savent pas assez que leur présence seule dans les retraites générales est une prédication muette qui touche quelquefois plus la masse des retraitants que les prédications proprement dites. Si dans les retraites les instructions sont nécessaires, le bon exemple des saints prêtres l'est peut-être encore davantage.

D'ailleurs, il est un autre service éminemment important que ces dignes ecclésiastiques sont peut-être seuls en état de rendre : nous voulons parler de la confession des prêtres pendant les retraites. Quels confesseurs choisiront ceux qui ont besoin de saints prêtres pour devenir saints eux-mêmes, si ceux qui leur conviendraient mieux qu'aucun autre ne fréquentent point les retraites communes? Nous dirons à cette occasion qu'un saint prêtre qui, sans raison légitime, refuserait de confesser ses confrères pendant la retraite, serait un prêtre égoïste qui, quelque irréprochable qu'il fût sur les autres points, ne le serait pas assurément sur celui-ci.

— Nous devons aller à la retraite avec des intentions saintes et un vif désir d'en profiter pour devenir meilleur. —Aller en retraite par curiosité, serait-ce une intention sainte? — Y aller par un sentiment

de plaisir, pour rompre la monotonie de ses habitudes ordinaires, pour y jouir d'un spectacle inaccoutumé, pour y retrouver d'anciens amis qu'on n'a pas vus depuis longtemps, serait une intention sainte? — Y aller parce que les autres y vont, et qu'on ne veut pas se singulariser et se faire remarquer par ses confrères, serait-ce une intention sainte? Y aller parce que les supérieurs exigent qu'on y aille et que l'on craint de perdre une partie de leur estime en n'y allant point, serait-ce une intention sainte? — Y aller sans but, sans motif bien précisé, poussé en quelque sorte par le flot, serait-ce une intention sainte ?

Nous ne répondons pas à ces diverses questions, la réponse s'y faisant d'elle-même. Allons tous en retraite avec un désir ardent et sincère de nous corriger de nos défauts, de nous affermir dans le bien, de nous renouveler dans la ferveur et de devenir plus saints et plus parfaits. Puisque la retraite ne se fait que pour opérer en nous ces heureux effets, nous devons donc y porter une intention conforme aux desseins que la divine miséricorde se propose en nous offrant ce puissant moyen de salut.

Il est fort convenable de se préparer de longue main à la grâce de la retraite par un recueillement plus profond, par des prières mieux faites, par quelques pratiques de piété extraordinaires, et par des réflexions sérieuses sur les points principaux qui appellent une prompte et radicale réforme. On doit aussi prévoir, autant que possible, quelque temps à l'avance ce qui pourrait préoccuper et distraire pendant la retraite, mettre sa correspondance au courant, régler ses affaires domestiques, se

débarrasser de tous les soins de famille, visiter et confesser les malades, et prendre toutes ses mesures pour que le salut des âmes ne soit pas compromis pendant les jours d'absence.

Quand on a fait ainsi toutes ses dispositions et que le moment du départ est arrivé, c'est une bonne pratique d'aller quelques instants adorer le Saint-Sacrement et solliciter la bénédiction du divin Sauveur. On dépose à ses pieds toutes les pensées de pays, de famille, d'affaires, et même les craintes et inquiétudes relativement aux accidents qui pourraient survenir pendant la retraite.

— Un des grands obstacles aux fruits des retraites, c'est assurément la dissipation, comme nous le dirons bientôt. Or, avant qu'elle commence, avant même d'être arrivé au lieu où elle se donne, la dissipation est à craindre : nous voulons parler du voyage. Les voitures publiques étant encombrées d'ecclésiastiques qui se rendent à la retraite de tous les points du diocèse, il est assez naturel, si l'on n'est pas sur ses gardes, de se livrer à certains épanchements bruyants qui n'édifieraient guère, et qui seraient assurément une triste préparation à la grande grâce qu'on se dispose à recevoir.

Prenons garde, chers confrères, que le conducteur de la voiture où nous nous installons ne dise malignement aux gens du monde que, de tous les voyageurs qu'il conduit, ceux qui parlent le plus et qui rient le plus fort sont les prêtres qui vont en retraite. Nous avons souvent été témoin de la bonne tenue des ecclésiastiques en ces circonstances. La conversation était parfaitement convenable et les

exercices de piété se faisaient avec une édifiante régularité. Mais quelquefois les choses se passaient d'une autre manière, et l'on prêtait un peu le flanc à la malignité des conducteurs. Évitons ces légèretés en quelque occasion que ce soit, mais bien plus spécialement quand nous sommes à la veille d'une retraite.

— Le moment de l'arrivée dans le local assigné pour les exercices de la retraite est encore une occasion de dissipation. Il règne toujours alors une agitation et un tumulte inévitables. Cependant les saints prêtres, qui doivent toujours être nos modèles, font le moins de bruit possible dans tout ce pêle-mêle ; ils se glissent modestement, humblement, furtivement en quelque sorte jusqu'au lieu où l'on fait connaître à chaque retraitant la cellule qu'il doit occuper, et dès qu'ils ont pris possession de la leur, ils vont sans délai où le cœur les conduit, c'est-à-dire au pied de l'autel pour y adorer le divin Maître et lui demander sa bénédiction. Quand ils se sont acquittés de ce pieux devoir, ils font avec diligence toutes leurs dispositions, saluant cordialement, mais sans bruit, quelques amis qu'ils rencontrent, et se plongent ensuite dans la retraite avant même qu'elle soit commencée.

Imitons ces fervents confrères, et plongeons-nous comme eux dans un profond recueillement sans lequel il n'y a point de retraite. Il serait grandement à désirer que dès que le *Veni Creator* est entonné, on se fît scrupule, jusqu'au *Te Deum,* d'un seul mot inutile. Si tous étaient observaveurs fidèles de ce pieux silence, il en résulterait une édifica-

tion générale, qui contribuerait beaucoup plus qu'on ne pense au succès de la retraite.

Malheureusement, cela n'est ni senti, ni compris par quelques-uns aux yeux desquels nos observations sur ce point sembleront peut-être minutieuses, quoiqu'elles soient réellement importantes. Ceux qui ne se reprochent point de manquer de recueillement (ordinairement c'est le très-petit nombre) sont habitués, chez eux, à parler tant qu'ils veulent sans le moindre contrôle, de sorte que, tout en rompant fréquemment le silence, ils se croient encore très-recueillis. Nous osons affirmer qu'ils profitent moins que tous les autres des grâces de la retraite. Encore s'ils étaient seuls à n'en pas profiter; mais en se dissipant, ils en dissipent d'autres qui peut-être, sans eux, observeraient le silence. Ce qu'il y a quelquefois de plus choquant en ceci, c'est que tandis que les anciens du sacerdoce, ces prêtres vénérables qui édifient tout le monde par leur ferveur, sont recueillis comme des religieux, ce sont de jeunes prêtres qui donnent l'exemple de la dissipation.

Si, par malheur, le prédicateur de la retraite n'était pas frappé lui-même de cet inconvénient et s'il n'insistait pas tout particulièrement et à diverses reprises sur la nécessité du recueillement, la retraite serait pour tout le monde beaucoup moins fructueuse que s'il en faisait vivement sentir la haute importance.

— Quand les exercices sont commencés, un des premiers soins, pour chaque retraitant, doit être de choisir un confesseur et de préparer sa confes-

sion. Ce choix, comme nous l'avons fait observer ailleurs, est un point d'une extrême gravité. Ses supérieurs voulant donner une grande latitude pour mettre les consciences parfaitement à l'aise, accordent des pouvoirs à un grand nombre de prêtres ; mais il s'en faut beaucoup que tous conviennent également à chacun.

Nous prions nos lecteurs, quand ils en seront là, de revoir les règles que nous avons posées dans le chapitre précédent, à l'article : *Choix d'un confesseur,* et de s'en faire une application exacte et consciencieuse ; il est plus que probable que, pour eux, le fruit de la retraite dépend de ce choix important. Nous ajouterons seulement à ce que nous avons dit au lieu que nous venons d'indiquer, que, toutes choses égales d'ailleurs, ils feraient bien de choisir pour confesseur quelque fervent directeur de séminaire, qui, ayant des habitudes de *règle,* de *retraite* et d'*étude,* convient généralement mieux que bien d'autres pour rappeler ces trois grandes bases de la vie ecclésiastique à des prêtres qui les ont quelquefois fortement ébranlées.

Quant à la confession, aux qualités qu'elle doit avoir, aux points principaux sur lesquels on doit insister, et aux autres détails qu'elle embrasse, nous ne pouvons encore que renvoyer nos lecteurs au chapitre précédent que nous les engageons à relire en entier dès le commencement de la retraite. Du reste, s'ils ont le sincère désir de se corriger de leurs défauts, de se renouveler dans la ferveur et de *ressusciter la grâce* assoupie dans leur âme, selon l'expression de saint Paul, ils choisiront certainement un confesseur tel qu'il le leur faut, et leur

confession sera excellente. Qu'ils se souviennent que ce n'est pas seulement d'une absolution qu'ils ont besoin, mais qu'une direction approfondie et très-détaillée leur est strictement nécessaire.

On demandera peut-être s'il est à propos de faire des confessions générales ou des revues pendant la retraite. A cela nous répondrons que, si l'on a choisi un excellent confesseur, et si l'on s'est ouvert à lui avec une sincérité parfaite, lui ayant fait connaître l'état de son âme aussi bien que possible, il faut s'en rapporter à sa décision. On peut dire que, pour l'ordinaire, une confession générale plus ou moins complète, ou du moins une revue depuis la dernière, si celle-ci a été bonne, est très-utile pendant le saint temps de la retraite. Nous conseillons seulement de faire cette confession générale ou cette revue dès les premiers jours, et de ne pas s'en occuper tellement qu'on ne donne presque aucune application aux exercices communs; car alors il arriverait, comme le disait un jour un saint et savant religieux, qu'on ferait une confession, mais qu'on ne ferait pas de retraite.

— La fidélité ponctuelle à tous les exercices du règlement de la retraite est une condition essentielle de son succès. Il n'y a point d'exercice peu important dans une retraite; ils forment un tout complet auquel il faut éviter de faire la moindre brèche. La grâce majeure et décisive dans ces saints jours est quelquefois attachée à un point du règlement qui semble peu considérable en lui-même.

On ne doit jamais, sans une raison très-grave, se dispenser d'un exercice qui se fait en commun.

Il n'est pas édifiant de voir un grand nombre de prêtres réciter le saint office en se promenant dans les jardins pendant que tous les autres le récitent dans l'église. Il serait bien moins édifiant encore de les voir se réunir après cette récitation pour causer et rire comme s'ils étaient en récréation. Dieu ne parle point au cœur de ceux qui se licencient de la sorte : *Non in commotione Dominus.*

— Les prédications doivent être entendues avec le respect qui est dû à la parole sainte. Une seule pensée doit occuper notre âme pendant que Dieu lui parle par l'organe de son ministre : c'est de profiter de chaque mot pour notre avancement spirituel et de nous en faire immédiatement l'application pratique.

Si nous voulons juger le prédicateur au point de vue de la science et du talent, si nous nous livrons au transport de l'admiration, si nous nous permettons la causticité de la critique, si nous négligeons le fond pour ne penser qu'à la forme, si nous ne rentrons pas en nous-même après chaque instruction, si nous en attendons une nouvelle avec impatience, ne goûtant pour ainsi dire dans la retraite que des discours éloquents du prêtre qui la prêche, et ne trouvant rien à faire dans notre intérieur pendant les intervalles qui séparent les prédications, nous sommes en retraite sans y être ; nous y sommes de corps, nous n'y sommes pas d'esprit et de cœur ; les grâces coulent à flots devant nous, mais sans aucun profit pour notre âme.

Toute prédication, qu'elle qu'elle soit, même la plus simple, la plus commune, la moins remarqua-

ble sous le rapport du style et des pensées, est excellente pour nous si nous en voulons profiter; toute prédication, au contraire, quelque éloquente, quelque sublime qu'elle puisse être, nous est inutile si nous ne descendons pas dans notre âme après l'avoir entendue, pour y opérer les réformes dont elle nous a découvert la nécessité. Que de discours infructueux dans les retraites ecclésiastiques, quand on n'est pas profondément convaincu de ces vérités!

Donc, allons entendre le prédicateur comme si c'était Jésus-Christ lui-même qui nous parlât. Demandons à Dieu par une prière fervente, avant chaque instruction, la grâce de mettre à profit toutes les paroles qui vont nous être adressées; et cette grâce, demandons-la également pour tous nos confrères. Après l'instruction, repassons-la dans notre esprit, méditons-la soigneusement devant Dieu et gravons-la pour l'avenir dans le mémorial de notre retraite. Il arrive souvent que des prêtres disent après ces saints jours: « Quelle excellente retraite nous avons eue! » que le prédicateur qui nous l'a donnée est profond! » qu'il est éloquent! qu'il connaît bien le cœur hu- » main! qu'il traite bien les affaires ecclésiastiques? » Jamais nous n'avions eu une si bonne retraite! » Tout cela peut-être vrai à ne considérer que le prédicateur et les bonnes choses qu'il a dites: mais n'oublions pas que c'est nous, autant et plus que lui, qui faisons les bonnes retraites. Il a bien fait son devoir, que Dieu en soit béni! Mais avons-nous fait le nôtre? Voilà l'essentiel. Il a prêché une bonne retraite, c'est fort bien; mais elle n'est réellement bonne que si nous en avons tiré tous les fruits qu'il attendait des ressources de son talent, des efforts de son zèle.

— Les récréations sont périlleuses dans un temps de retraite. C'est là qu'on est exposé à perdre en quelques instants, par la dissipation, les grâces qu'on avait amassées dans le recueillement; c'est là qu'on se permet la critique du prédicateur; c'est là qu'on cesse de parler à Dieu pour se repaître de mille frivolités et de mille petits riens qui remplissent l'âme et dont le souvenir se représente pendant les exercices spirituels : c'est là qu'on apprécie, qu'on discute et que l'on censure même les mesures disciplinaires proclamées par l'évêque.

On a vu quelquefois des retraites avorter totalement à l'occasion de semblables mesures publiquement annoncées. Quand elles n'étaient pas du goût de plusieurs, quand on prévoyait qu'on aurait à en souffrir, quand, pour telle ou telle cause, on les désapprouvait, alors on émettait avec chaleur son opinion personnelle, on s'évertuait à la faire prévaloir, on combattait ceux qui se faisaient les apologistes des règlements épiscopaux, on entraînait les indécis, on revenait sur cette matière pendant les récréations suivantes et quelquefois hors hors des récréations, et la retraite, commencée dans le recueillement, finissait dans une espèce de dissipation générale. Pour cette raison, nous sera-t-il permis de prier humblement nos vénérables pontifes de renvoyer, autant que possible, à la fin des retraites les communications qu'ils auront à faire à leur clergé, surtout quand ils pourront prévoir qu'elles rencontreront dans certains esprits quelques mauvais germes d'opposition ?

Dans les récréations, imitons le saint prêtre. Il est saint dans cet exercice comme partout ailleurs;

il y porte une douce gaîté, une charité qui ne se dément jamais, et un respect pour l'autorité qui édifie ceux-là mêmes qui s'en écartent. S'il se relâche un peu de la rigueur de son recueillement, c'est pour débander l'arc et non pour le rompre ; s'il parle du prédicateur, c'est pour rappeler les bons conseils qu'il donne et non pour porter sur ses discours un jugement académique ; s'il s'entretient avec ses confrères des nouvelles mesures adoptées par le prélat, c'est pour en faire ressortir l'utilité et jamais pour en faire l'objet de ses censures. Aussi sort-il de ses récréations dans l'état de ferveur où il était avant d'y entrer, et tout aussi disposé à reprendre la chaîne de ses pieux exercices que s'il ne les eût pas interrompues par une heure de délassement et de repos.

— L'adoption d'un règlement de vie est, dans la retraite, un point essentiel. L'un des plus grands fléaux que les prêtres aient à redouter est incontestablement le défaut d'ordre. Quand un ecclésiastique renonce à la vie de règle, il n'a presque plus pour boussole que le caprice et l'inspiration du moment. Il commet une foule d'infidélités et ne fait en quelque sorte le bien que par hasard ; souvent même le bien qu'il fait n'est pas à sa place. Si donc nous voulons perpétuer les fruits de la retraite, nous n'en devons pas sortir sans y avoir adopté un règlement de vie, ni sans avoir promis formellement à Dieu et à notre confesseur, qui en tient la place, d'y être inviolablement fidèle jusqu'à la retraite prochaine.

Ne l'oublions pas : *une retraite qui ne produit de fruits que pendant qu'elle dure est une retraite man-*

quée. Ce n'est pas pendant la retraite, ni même le dernier jour de la retraite, que nous pouvons voir si elle est bonne ; c'est quand elle est passée que nous savons à quoi nous en tenir sur son mérite.

Or, pour que l'avenir ne vienne pas démentir le présent, il faut que nous formulions un règlement et que nous nous l'imposions comme une loi sévère. Dans ce règlement, nous devons fixer l'heure du lever, le temps que nous voulons donner à la méditation, l'heure habituelle de notre messe, des confessions, de la visite des malades, de l'examen particulier, de la lecture spirituelle et des autres exercices que pratiquent les saints prêtres ; nous devons marquer quand nous nous confesserons et comment nous nous confesserons ; nous devons noter spécialement ce qui regarde le jeu, la promenade, les voyages et les festins ; nous devons mentionner tout particulièrement notre défaut principal et les moyens à prendre pour le détruire. Enfin il est très-convenable que nous communiquions ce règlement à notre confesseur de la retraite, pour qu'il l'approuve ou le modifie comme il lui plaira, et à notre confesseur habituel après la retraite, pour qu'il nous aide de tout son pouvoir à l'observer avec fidélité.

— En retournant dans nos paroisses, nous retrouvons encore le danger d'un voyage. Il va sans dire qu'étant renouvelés par la grâce de la retraite, nous devons annoncer ce renouvellement par un surcroît de modestie, de recueillement et de réserve dans nos paroles et dans tout notre extérieur. La dissipation, qui n'était rien moins qu'édifiante quand nous allions à la retraite, serait scandaleuse

quand nous en revenons. Veillons donc sur nous-mêmes avec beaucoup d'attention et faisons voir à tous nos confrères que, comme saint Paul, nous avons mis à profit la grande grâce qui nous a été accordée : *Gratia Dei in me vacua non fuit.*

Une fois rendus à nos habitudes ordinaires, mettons-nous à l'œuvre avec un saint zèle. Exécutons dès le premier jour notre règlement. Notons comme une faute la plus légère infraction que nous aurons à nous reprocher, et ne manquons pas de nous en confesser comme d'un péché réel. Prions notre confesseur de nous prêter main-forte et d'appuyer particulièrement sur tel ou tel point dont la lumière de la retraite nous aura découvert l'importance. Imposons-nous quelque pénitence, même assez sévère, quand nous avons violé sans cause légitime un des articles de notre règlement. Figurons-nous que nous sommes encore en retraite et efforçons-nous d'en prolonger la ferveur. Souvenons-nous que si nous changeons, nous, les vérités qui nous auront frappés resteront immuables : *Veritas Domini manet in æternum.* Puisque la retraite nous a fait goûter un bonheur pur et sans mélange, perpétuons la retraite pour que la même cause continue de produire les mêmes effets. Enfin rendons compte de temps en temps, tous les mois, par exemple, à notre confesseur de la retraite, de l'état de notre âme depuis que nous en sommes revenus.

Cette pratique est excellente, mais elle est malheureusement très-rarement observée. Quand, sous la direction d'un saint prêtre, nous avons fait une bonne retraite, il ne demanderait pas mieux assu-

rément que de nous aider à en conserver les fruits par des rapports épistolaires; ce serait pour lui une douce consolation, et pour nous un avantage inappréciable. Quel bonheur si, vivant de la sorte jusqu'à la prochaine retraite, nous venions y puiser de nouveau des grâces plus abondantes encore !

— Le temps étant bien long d'une retraite à l'autre, et pendant cet intervalle, la pente au relâchement se faisant bientôt sentir, les maîtres de la vie spirituelle ont conseillé, et les saints prêtres observent avec fidélité une pratique très-avantageuse que nous croyons devoir indiquer en terminant ce chapitre. Cette sainte pratique est connue sous le titre de *Retraite du mois,* et l'on s'y propose non-seulement de se retremper dans la retraite, mais encore de se préparer à la mort. Voici la manière dont elle se fait, telle qu'elle est consignée dans un ouvrage lithographié, intitulé : *Plan d'une vie sacerdotale.*

« La veille du jour que j'aurai choisi pour la retraite du mois, avant le souper, visite au Saint-Sacrement pour demander à Notre-Seigneur la grâce de bien faire cette retraite; récitation du *Veni Creator* et de l'*Ave Maria;* prière à l'Ange gardien et au saint protecteur que j'aurai choisi ; récitation du chapelet dans la même intention.

» — Le lendemain, me lever avec promptitude et ferveur en union des réveils de Jésus-Christ.

» — A la sainte messe, communion en esprit de viatique ; pendant l'action de grâces, rénovation des promesses cléricales et méditation sur la principale cause de mon relâchement.

» — Pendant la journée, une plus grande fidélité dans les exercices de piété; la lecture spirituelle dans ce *Plan de vie* (c'est l'ouvrage d'où nous avons extrait cette méthode). Je déterminerai après cette lecture quelque point particulier auquel j'aurai été plus infidèle et auquel je m'appliquerai pendant le mois suivant. Enfin visite au Saint-Sacrement et préparation à la mort.

» Voici les principaux actes de cette préparation, à laquelle je ne manquerai jamais, tels à peu près qu'ils se trouvent dans le *Manuel de piété à l'usage des séminaires,* où je trouverai en même temps des règles plus détaillées pour la retraite mensuelle :

» 1° La méditation pendant une demi-heure ou une heure des points suivants : Qu'est-ce que la mort? — Quelle a été ma vie passée par rapport à la mort? — Comment voudrais-je avoir vécu à l'heure de la mort? — Quels moyens dois-je prendre pour me procurer une sainte mort?

» 2° L'acceptation de la mort par les motifs de soumission à la volonté divine, de pénitence, de religion, etc., qui sont propres à cet acte.

» 3° Une prière fervente pour demander à Dieu la grâce de bien mourir.

» 4° La lecture de quelque partie au moins des prières de l'Extrême-Onction et de la recommandation de l'âme. »

Daigne le Dieu de toute miséricorde répandre la plénitude de ses dons sur ceux qui liront ce chapitre, et leur accorder la grâce de s'en souvenir avec fruit pendant les retraites qu'ils auront le bonheur de faire !

CHAPITRE XI

Administration des sacrements. — Dispositions qu'elle exige. — Comment elle peut être un moyen puissant de sanctification pour le prêtre.

— Si nous parlons ici de l'administration des sacrements, ce n'est pas pour traiter à fond cette matière, ni pour exposer en détail les règles à suivre pour que les sacrements procurent à ceux qui les reçoivent les grâces dont ils sont la source. Ceci n'entre point dans le plan que nous nous sommes tracé. En parcourant les exercices spirituels et les œuvres saintes du prêtre, nous avons principalement en vue sa sanctification propre et, secondairement seulement, la sanctification des fidèles. Nous nous bornerons donc à lui rappeler qu'il ne doit pas administrer mécaniquement les sacrements, ni croire que tout est bien quand il s'est conformé aux principes théologiques qui en assurent la légitime administration, s'inquiétant fort peu de faire de cette fonction si importante une œuvre de sanctification pour lui-même.

Le saint prêtre, qui profite de tout pour s'élever chaque jour davantage dans l'échelle de la perfection, pourrait-il conférer à chaque instant à ses frères les grâces abondantes attachées aux sacrements qu'il administre, sans y chercher un avantage réel pour lui-même ? Évidemment cela ne peut pas être, et en effet cela n'est point. Le saint prêtre ne se laisse jamais dérober par routine les

fruits de son divin ministère. Même dans les œuvres dont la sanctification des peuples est le but primaire et direct, il pense à lui-même et se fait de chacune de ces œuvres autant de moyens efficaces de progrès spirituel et de perfectionnement. Entrons dans ses vues, et prenons sa conduite pour règle de la nôtre.

— La première pensée qui doit nous occuper relativement à l'administration des sacrements, c'est leur éminente sainteté. Jésus-Christ en fondant l'Église ne lui a rien confié de plus précieux, de plus saint que les sacrements. Les deux prodiges qui exciteront éternellement l'admiration des anges et des hommes, nous voulons dire le pouvoir de remettre les péchés et de nourrir les âmes du corps et du sang de Jésus-Christ, ne constituent-ils pas deux sacrements? Nous le disons tous les jours aux peuples, les sacrements sont les sources, les canaux qui conduisent la grâce dans les âmes ; et toutes les grâces nous étant acquises au prix du sang de Jésus-Christ, nous ne pouvons rien imaginer de plus saint que les sacrements qui les confèrent.

Or, comme les choses saintes doivent être traitées saintement, selon la doctrine formelle du quatrième concile de Carthage : *Qui sancti non sunt, sancta tractare non debent,* il s'ensuit que le prêtre chargé de traiter ce qu'il y a de plus saint dans l'Église doit être lui-même un vase d'élection et de sainteté. Aussi saint Paul nous rappelle-t-il expressément que la perfection de notre vie doit être telle que les peuples eux-mêmes en le voyant

reconnaissent que nous sommes de dignes dispensateurs des divins mystères : *Sic nos existimet homo ut ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei.*

— Ce qui doit nous frapper ensuite en cette importante matière, c'est la déplorable familiarité que nous contractons si aisément avec les choses les plus saintes, quand nous ne ravivons pas incessamment notre foi par les œuvres de la foi, par la méditation assidue des vérités qu'elle propose, et par l'harmonieux ensemble d'une vie vraiment sacerdotale. Même en vivant de la sorte, le saint prêtre gémit encore de se surprendre quelquefois loin de Dieu en faisant l'œuvre de Dieu. Que doit-ce donc être, nous ne dirons pas du mauvais prêtre, mais du prêtre tiède, négligent, relâché, que les choses les plus saintes laissent insensible ? Cette familiarité avec les augustes mystères que nous dispensons, dessèche jusqu'à la racine la piété du prêtre qui a le malheur de s'en faire une habitude. D'où lui viendront les impressions vives qui seules opèrent de grands effets dans l'âme, s'il n'est nullement touché de ce qu'il y a de plus sacré dans les fonctions qu'il remplit ?

Déclarons donc une guerre incessante, une guerre impitoyable à la routine. Faisons souvent des sacrements que nous administrons la matière de nos lectures et de nos méditations, et si nous remarquons seulement l'ombre de la familiarité avec nos saintes œuvres, adressons-nous une réprimande sévère, rappelons-nous quelque vigoureuse pensée de foi, et faisons du moins une courte réflexion sur la sainteté du sacrement que nous avons un instant oubliée.

— Ces avis sont d'autant plus importants que non-seulement nous nous sanctifierons en nous y conformant, mais que, par une suite nécessaire, les fidèles trouveront dans la sainteté de nos dispositions un supplément de grâces pour eux-mêmes.

Nous ne sommes jamais saints pour nous seuls ; toujours notre sainteté se communique, en une certaine mesure, à ceux qui en sont témoins. Mais c'est surtout dans l'administration des sacrements que ceci se remarque. Quelle différence entre un prêtre qui les administre avec la pieuse dignité que donne l'esprit de foi, et la froide insouciance de celui qui les administre machinalement et par routine ! L'un touche et édifie par sa gravité imposante, par l'accent pénétré de sa voix, par son extérieur pieux et recueilli ; l'autre ne fait aucune impression ou en fait une mauvaise par sa légèreté, par sa précipitation, et par je ne sais quoi qui annonce qu'il pense à peine à la divine fonction qu'il exerce.

Voyez un saint prêtre et un prêtre tiède au tribunal de la pénitence ou auprès d'un moribond. Tous les deux vont administrer les mêmes sacrements ; mais quelle différence dans la manière dont ils vont accomplir ces actes si importants de leur auguste ministère ! Les pénitents du saint prêtre vont être émus et attendris ; les pénitents du prêtre tiède vont rester froids et insensibles : les malades visités par le saint prêtre vont être par ses exhortations onctueuses, remplis de douleur à la vue de leurs fautes, mais pleins d'espoir en la miséricorde de Dieu ; les malades du prêtre tiède vont être en quelque sorte abandonnés à eux-mêmes, les paroles qu'il leur adresse n'étant point

imprégnées de cet esprit de foi et de piété qui, seul, a le secret de toucher les cœurs.

— Mais que devons-nous faire pour administrer les sacrements avec les dispositions qui rendent leur administration sanctifiante pour nous-même et pour ceux qui les reçoivent? Puisque c'est une œuvre éminemment sainte, elle requiert, comme toutes les œuvres de cette nature, une préparation éloignée et une préparation prochaine.

La préparation éloignée consiste dans une vie habituellement pieuse et bien réglée. Jamais un prêtre tiède et relâché n'administrera les sacrements avec la perfection qu'ils exigent. Il ne sera point frappé de leur excellence ; il n'aura que des idées vagues et superficielles sur les grands effets qu'ils opèrent ; il ne sentira point la nécessité d'assurer et de multiplier par la sainteté de sa vie les fruits qu'ils produisent ; il n'aura point la haute idée de son ministère que lui inspirerait une foi vive, s'il méditait à sa lumière ce qu'il y a de sublime dans la fonction de *dispensateur des mystères de Dieu*, et il aura moins encore ce profond anéantissement dont la pensée lui serait toujours présente, si toujours il mettait sa bassesse en regard de l'éminence de ses fonctions. Le saint prêtre seul a de tels sentiments ; nous devons donc être saints comme lui pour les avoir nous-mêmes.

La préparation éloignée consiste encore dans l'habitude de la ferveur et d'un entier dévouement à l'œuvre du salut des âmes. L'administration d'un sacrement quelconque est une œuvre de zèle et une œuvre du plus grand prix. Le saint prêtre qui

se multiplie pour sauver des âmes sent son zèle s'enflammer quand il trouve l'occasion de s'y employer par l'administration d'un sacrement. Là, plus qu'en toute autre circonstance, il se considère comme tenant la place de Jésus-Christ même. Se souvenant que ce divin Sauveur n'a rien épargné pendant sa vie mortelle pour sauver des âmes, et qu'il nous a confié les sacrements pour que nous continuions par leur moyen son divin ministère, il les administre avec les dispositions que l'on doit attendre de la ferveur habituelle du zèle qui l'anime. Quel trait de ressemblance pourrait avoir avec lui un prêtre insouciant qui verrait d'un œil sec le triste état de tant de pécheurs qui l'environnent ? Sauver ces pécheurs, voilà la fin ; les attirer aux sacrements de pénitence et d'eucharistie, voilà le moyen : quel zèle, quelles dispositions aura-t-il pour l'emploi du moyen, si la fin ne le touche point ?

— La préparation prochaine consiste d'abord dans l'état de grâce ; ceci seul nous prouve combien les sacrements sont saints, puisqu'il faut être en grâce pour les administrer. On frémit en pensant à la série de profanations sacrilèges que l'on commettrait, en s'ingérant, coupable de péché mortel, dans l'administration des sacrements. L'occasion de les conférer se présentant à chaque instant, et la nécessité de les conférer étant souvent impérieuse et n'admettant pas le moindre délai, quel malheur si l'on n'était pas continuellement disposé à les administrer sans crime !

La préparation prochaine consiste encore dans

une prière fervente, et non dans une prière de routine pendant laquelle on ne pense à rien moins qu'aux sentiments qu'elle exprime. Ne serait-il pas vraiment pitoyable de passer d'une œuvre quelquefois toute profane, d'une lecture frivole, par exemple, ou d'une conversation plus frivole encore, au saint tribunal de la pénitence, où l'on va prendre place pour conférer le sacrement de la réconciliation à une multitude de pénitents, sans avoir imploré l'assistance de Dieu dans un ministère si saint et si formidable ? Ce n'est pas ainsi que se conduit le saint prêtre. Dès qu'il s'agit d'administrer un sacrement quelconque, à l'instant même une pensée de foi saisit son âme et lui rappelle la sainteté de l'acte qu'il va opérer. Sous l'influence de cette salutaire pensée, il se recueille profondément, il s'abîme dans le sentiment de sa bassesse, il se place entre les mains de Dieu comme un indigne instrument, et comblé de ses grâces, Dieu opère par lui des prodiges de miséricorde et de salut.

La préparation prochaine consiste encore dans la pureté de l'intention. Déjà la prière, dont nous venons de parler, produit cette intention pure ; mais on doit la raviver encore, surtout à l'occasion de certains sacrements où il serait si aisé d'en avoir une toute différente. Ne voir que des âmes à sauver, s'oublier pour ne penser qu'à Dieu, s'unir, se confondre en quelque sorte avec Jésus-Christ dont on est l'agent, accueillir les pauvres comme les riches, voler avec empressement, quelle que soit la personne qui réclame la grâce d'un sacrement : voilà des marques de l'intention pure sans laquelle on aurait comme nécessairement des intentions tout

humaines, des intentions souillées par l'esprit d'intérêt ou par les inspirations de la vaine gloire.

Enfin la préparation immédiatement prochaine consiste dans la composition de l'extérieur. Rien n'est plus édifiant que la contenance grave, modeste et recueillie du saint prêtre quand il se prépare à conférer quelque sacrement. Chaque mouvement qu'il fait est comme un acte de foi qu'il produit ; on devinerait le saint prêtre quand on ne saurait pas qu'il est saint en effet. La modestie de son regard, sa pieuse lenteur en se rendant au saint tribunal, ou aux fonts sacrés, ou à l'autel pour y distribuer la sainte Eucharistie, l'ensemble de sa personne extérieure, tout cela pénètre de respect et même de foi les fidèles qui l'observent. En serait-il ainsi du prêtre qui formerait avec son fervent confrère un éclatant contraste? Si l'un inspire le respect et la piété, celui-ci n'inspirerait-il pas des sentiments tout contraires ?

Attention donc sur nous-mêmes, et méditation fréquente de ces redoutables paroles : *Maledictus qui facit opus Dei negligenter !*

— Quand on est fidèle aux recommandations qui viennent d'être faites, on n'administre pas un sacrement, quel qu'il soit, sans en tirer un profit particulier pour soi-même. Malheureusement c'est ce qui n'a pas toujours lieu. En général, nous ne pensons guère, en conférant les sacrements, qu'aux fruits qu'ils vont produire en ceux qui les reçoivent ; quelquefois même la routine nous dérobe cette pensée, et alors nous agissons, comme nous l'avons dit plus haut, mécaniquement et machinalement dans le plus saint ministère qui puisse être.

Pour la détruire, cette routine, et pour faire notre profit particulier des sacrements que nous conférons, il faut nous habituer à n'en pas administrer un seul sans faire à son occasion un retour sur nous-mêmes et quelques réflexions personnelles. Expliquons notre pensée en disant un mot de chaque sacrement.

— Je suis appelé, par exemple, pour administrer le saint baptême. Si j'ai adopté en pratique les principes qui viennent d'être exposés, je penserai tout d'abord que je vais arracher une âme au démon et la donner à Dieu, ce qui est une œuvre immensément importante aux yeux de la foi. Pénétré de cette pensée, que j'entretiendrai dans mon esprit pour exciter mon zèle et nourrir ma piété, je ferai certainement une prière préparatoire excellente ; je serai grave, modeste et recueilli pendant la cérémonie ; toujours influencé par ma pensée primitive, je me rappellerai que, moi aussi, j'ai été régénéré par le baptême et arraché au démon ; je penserai au malheur que j'ai eu de violer mes saints engagements par mes nombreux péchés, et à la grâce que Dieu m'a faite de me conférer un second baptême par la pénitence.

D'un autre côté, considérant l'administration de ce sacrement comme une œuvre de zèle, je prierai pour la petite créature dont je deviens le père spirituel, je la recommanderai tout spécialement à Jésus, à Marie, aux saints qu'on lui donne pour patrons et à son bon Ange gardien que je verrai, par ma foi, présent à la cérémonie.

Enfin, mon zèle me suggérera sans doute quel-

ques paroles d'édification qui, proférées avec l'accent d'une foi vive, feront toujours quelque impression sur les assistants, que je laisserai pénétrés de respect pour la religion et pour son ministre, ce qui évidemment n'aurait pas lieu si je faisais tout le contraire de ce qui vient d'être dit.

— S'agit-il du sacrement de pénitence ? Les circonstances sont différentes, mais le fond de ma conduite sera toujours le même si je lui ai donné pour pivot les principes ci-dessus posés. Quand je devrai me rendre au saint tribunal, au lieu de dire vaguement et sans aucune pensée de foi : Je vais confesser, à peu près comme un ouvrier dit : Je vais travailler, ou un médecin : Je vais voir mes malades, je me dirai tout d'abord : Soyez béni, mon Dieu, voici des âmes à sauver ! Tout plein de cette pensée, j'irai promptement et non lâchement, j'irai de bon cœur et non de mauvaise grâce, j'irai d'un air joyeux et satisfait, et non en grondant et en murmurant.

Voulant me sanctifier en sanctifiant les autres, je ferai au pied de l'autel une prière aussi fervente que possible. Outre la prière vocale ordinaire, je ferai quelques réflexions, quelques invocations, quelque bonne direction d'intention, et je déposerai mon cœur dans celui de Jésus, pour qu'il l'embrase des ardeurs du zèle.

Je me rendrai ensuite au saint tribunal avec une modestie angélique ; je m'y conduirai comme un père plutôt encore que comme un juge ; je me tiendrai constamment uni à Dieu, dont j'implorerai l'assistance dans les difficultés et les embarras qui se présenteront.

Mais pour me rendre la confession plus directement profitable, je penserai à mes propres péchés en entendant ceux des autres ; je me rappellerai avec un profond gémissement que j'en ai commis de plus graves encore que ceux qu'on me déclare, ou je bénirai Dieu de m'avoir préservé par sa grâce des crimes énormes dont on me fera l'humiliant aveu.

Quand je confesserai quelque sainte âme qui pleurera sur des fautes qui en méritent à peine le nom, je m'humilierai profondément à la vue de fautes plus graves que je commets tous les jours sans scrupule. Témoin à chaque instant des prodiges de grâces dont je suis l'instrument, je me rappellerai tout naturellement que, moi aussi, j'ai été la conquête de la divine miséricorde, et j'en remercierai Dieu. L'étude pratique du cœur humain, qu'il me faudra faire, me fera rentrer en moi-même, et si j'agis toujours par esprit de foi et non par routine, des lumières nouvelles jailliront incessamment de l'âme des autres dans mon âme propre. Cette source de sanctification personnelle est inépuisable pour le saint prêtre.

C'est donc une grande erreur de croire que l'administration des sacrements n'est profitable qu'à ceux qui les reçoivent. Soyons des saints, et chaque sacrement que nous conférerons sera pour nous-mêmes le principe d'une sainteté de plus en plus éminente. Un prêtre vénérable nous disait un jour : « Quand je n'aurais d'autre preuve de la » divinité de la religion que les changements éton» nants qui se sont opérés sous mes yeux au saint » tribunal, c'en serait assez pour me donner la foi. »

— L'administration de la sainte Eucharistie n'est-elle pas encore pour nous, ministres de ce sacrement, une mine féconde que l'esprit de foi nous fait exploiter pour la sanctification de notre âme comme de celle des autres?

Après avoir fait la part du zèle en employant tous les moyens possibles, et au saint tribunal, et dans la chaire, et dans les entretiens particuliers, pour déterminer les fidèles à recevoir fréquemment l'auguste sacrement de l'Eucharistie ; après leur en avoir fait connaître les fruits et leur avoir rappelé les dispositions nécessaires pour les recueillir, n'y a-t-il aucun enseignement pratique pour nous-mêmes dans l'administration de ce sacrement? On serait presque tenté de le croire en voyant avec quelle précipitation, avec quelle apparente indifférence on agit quelquefois en cette circonstance si imposante et si solennelle.

Mais ici encore, le saint prêtre nous apprend que la ferveur moissonne là où la routine ne trouve rien à cueillir. Il s'approche de l'autel avec sa modestie ordinaire, il y monte plein de saintes pensées, il ouvre le tabernacle avec un pieux frémissement, il fait une génuflexion lente et mesurée dans laquelle se peint la piété qui l'anime, il se retourne pour bénir avec esprit de foi ceux qu'il va nourrir, il prend la sainte Hostie avec le saisissement du respect et de l'amour, et il profère les mots : *Ecce Agnus Dei,* d'un ton si pénétré, qu'on croit qu'il voit réellement le Dieu qu'il annonce; il descend de l'autel comme un ange qui descendrait du ciel, et en donnant la sainte communion, mille pieuses pensées se succèdent dans

son âme. Il pense aux communions nombreuses qu'il fait lui-même ; il pense à l'amour infini dont ce sacrement est le foyer ; il pense au zèle toujours égal qui anime ce divin Sauveur pour toutes les âmes quelles qu'elles soient, et il donne à son propre zèle le caractère de celui de Jésus ; il recommande à ce tendre Pasteur les brebis qu'il nourrit de sa chair adorable ; il pense qu'il est escorté de plusieurs légions d'anges qui adorent le Dieu qu'il tient dans sa main. Quand il retrouve à la table sainte les âmes ferventes qui l'ont tant édifié au saint tribunal, il s'humilie de nouveau en voyant qu'elles le surpassent en sainteté, quoiqu'il communie plus souvent qu'elles, et il retourne à l'autel, riche d'une nouvelle moisson de grâces et de mérites.

Quelle différence entre une telle conduite et celle du prêtre tiède, indifférent et distrait, qui pense à peine à la sainte fonction qu'il remplit, et qui traite froidement ce qui tient la cour céleste en extase !

Qui n'admirerait les généreux sentiments qu'inspire une foi vive au cœur du saint prêtre !

— Et quand il s'approche du lit d'un mourant pour lui administrer le dernier sacrement que Jésus-Christ a institué pour préparer l'homme à son dernier passage, ne pense-t-il qu'à celui qui va le recevoir ? Sans doute il lui prodigue avec effusion tous les trésors spirituels dont il est le dispensateur ; il l'exhorte au repentir, à la confiance et à l'amour avec l'ardeur du zèle dont il est embrasé ; en présence de l'éternité sur le seuil de laquelle il le voit placé, prêt à y faire son irrévocable en-

trée, il redouble d'efforts pour le disposer à soutenir sans effroi le regard de son Juge; par les paroles onctueuses et pénétrantes qu'il lui adresse, il remplit son âme de consolations et attendrit jusqu'aux larmes ceux qui assistent à cette douloureuse cérémonie.

Mais ce lugubre spectacle, si édifiant pour les autres, n'est pas stérile pour lui-même. Un prêtre qui n'a qu'une foi languissante et émoussée se familiarise avec tout, même avec la vue de la mort, qu'il touche en quelque sorte de sa main quand il imprime la dernière onction sur les membres décharnés d'un mourant. Le saint prêtre, au contraire, par la vivacité de sa foi, ravive à chaque instant la pensée de la mort qui tend à s'effacer dans son âme. Quand il la voit de près, cette mort, au lit d'un moribond, il pense que bientôt elle le frappera lui-même, et, saisi d'une salutaire terreur, il s'interroge pour savoir s'il est prêt à recevoir le coup qui le précipitera dans l'éternité avec son poids énorme de responsabilité; il se place en esprit aux pieds de son Juge, et croyant entendre ces formidables paroles : *Redde rationem villicationis tuæ,* il prépare son terrible compte par un surcroît de zèle, de ferveur et de fidélité.

Un jour nous entendîmes un saint prêtre, pasteur vénérable que Dieu nous avait donné pour modèle et pour père, proférer, au retour d'une inhumation, ces paroles frappantes que nous n'avons jamais oubliées : « Après quarante années de » sacerdoce, après une multitude d'inhumations, » je ne suis pas encore familiarisé avec ce som» bre spectacle; je n'entends point encore sans

» frissonner la terre tomber lourdement sur un » cercueil! » La vivacité de sa foi l'avait prémuni contre cette familiarité déplorable. Dieu veuille que la nôtre ressemble à la sienne, et que nous ne soyons pas auprès d'un moribond aussi peu touchés que le sacristain laïque qui nous accompagne, et aussi insensibles sur le bord de la fosse que le fossoyeur qui l'a creusée!

— Il n'est pas jusqu'au sacrement de mariage qui ne fournisse au saint prêtre la matière de réflexions utiles pour lui-même. Quand il a édifié tous les assistants par sa dignité toujours imposante; quand il a célébré les saints mystères avec cette piété vive et saisissante qui pénètre ceux-là mêmes qui n'y assistent jamais et qui ne s'y trouvent ce jour-là que par cérémonie, après avoir fait entendre des paroles touchantes pour donner une haute idée de la sainteté de l'acte dont il est l'instrument, il aime à se replier sur lui-même et à s'élever vers Dieu pour le remercier de l'avoir délivré des dangers qui attendent les époux qu'il vient d'unir; il saisit l'occasion qui se présente pour bénir ce Dieu d'amour de l'avoir détourné d'une vie sensuelle, charnelle et terrestre, et de l'avoir appelé à une vie sainte et presque angélique; il le bénit surtout d'avoir daigné choisir sa pauvre âme pour épouse au jour de son sacerdoce, et tout en priant avec ferveur pour ceux dont il vient de consacrer l'alliance, il se réjouit avec transport de l'alliance bien plus étroite et bien plus auguste qu'il a contractée lui-même avec Jésus-Christ. Tant il est vrai que tout devient or entre les mains du saint prêtre, et

que tout coopère au bien de ceux qui aiment Dieu : *Diligentibus Deum, omnia cooperantur in bonum.*

— Au reste, ce n'est pas seulement l'administration des divers sacrements qui perfectionne le saint prêtre ; toutes les fonctions de son ministère produisent cet effet : ses prédications, ses catéchismes, son assistance aux offices publics, ses visites pastorales, son inspection des écoles, ses rapports avec les pauvres, sa vie tout entière et les différents actes dont il la remplit : tout est pour lui matière et moyen de sanctification continuelle. Marchons tous sur ses traces et répandons de tous côtés comme lui la bonne odeur de Jésus-Christ, de manière à pouvoir embaumer de cette précieuse odeur tout ce qui nous entoure, et à pouvoir dire avec l'Apôtre : *Christi bonus odor sumus.*

CONCLUSION

— Nous touchons au terme de notre travail. Plaise au ciel que nous ayons rempli la tâche que nous nous étions imposée, de manière à procurer la gloire de Dieu et la sanctification de ses ministres !

Recueillons-nous en terminant, bien-aimés confrères, et demandons-nous, sans nous flatter, jusqu'à quel point la lecture de cet ouvrage, tout imparfait qu'il est, nous a été profitable. Ne nous sommes-nous point contentés de le juger suivant l'usage d'un grand nombre de lecteurs, approuvant ce qui nous a paru convenable, censurant ce qui nous a déplu, et nous arrêtant là ? Cette lecture achevée, allons-nous l'oublier comme nous en avons peut-être oublié tant d'autres ? Allons-nous continuer de vivre comme si nous ne l'avions point faite, et comme s'il n'y avait rien ou du moins presque rien à réformer dans notre conduite ? Le livre, fermé et déposé sur un des rayons de notre bibliothèque, ne va-t-il point, comme plusieurs de ses voisins, être mis pour longtemps au rebut et condamné désormais à une complète inutilité ? Sa lecture, au contraire, a-t-elle produit ou va-t-elle produire en nous quelque fruit réel ? Pensons-nous sérieusement aux moyens d'effectuer les bons désirs qu'elle nous a peut-être inspirés ? Quel bien pratique va-t-elle opérer dans notre âme ? Quel défaut allons-nous attaquer ? Quelle vertu spéciale

allons-nous cultiver ? Quelles précautions allons-nous prendre contre le relâchement ? Quelles habitudes pieuses allons-nous contracter ? Quel nouvel article allons-nous ajouter à notre règlement ? Quelles œuvres de zèle allons-nous entreprendre ? Autant de questions que nous prions nos dignes collègues de s'adresser en ce moment dans leurs intérêts les plus chers.

Si l'on a fait à notre ouvrage l'honneur de le lire avec quelque attention, on a dû voir que nous nous sommes constamment proposé d'être utile : 1° aux *mauvais* prêtres, très-rares parmi nous ; — 2° aux prêtres *tièdes et relâchés,* un peu moins rares que les précédents ; — 3° enfin aux *bons* prêtres, très-nombreux dans le champ de l'Église. Quelles actions de grâce nous aurions à rendre à Dieu, si ceux de nos confrères qui appartiennent à quelqu'une de ces trois classes, et qui ont daigné lire notre humble production, profitaient de cette lecture pour devenir tous des prêtres modèles, des prêtres vraiment saints et *irrépréhensibles* sur tous les points, selon l'expression du grand Apôtre !

Quel bonheur, par exemple, et quel sujet de consolation si quelque *mauvais* prêtre, après avoir eu le courage de lire ce que nous avons écrit pour le salut de son âme, allait trouver un des saints prêtres de sa contrée pour lui faire part de ses impressions à l'occasion de cette lecture, et si, dans la ferveur de l'épanchement, ces deux prêtres si différents l'un de l'autre, échangeaient les paroles suivantes ou autres semblables !

« — En lisant *le Saint Prêtre,* j'ai fait des réflexions qui m'accablent. Dans ce livre, j'ai vu ce

que je dois être et ce que je ne suis point, j'ai vu ce que je devrais faire et ce que je n'ai pas seulement le courage d'entreprendre, j'ai vu les vertus qui me manquent et les vices qui me tyrannisent, j'ai vu la sublimité de mon sacerdoce et l'indignité de ma conduite, j'ai vu la multitude de grâces dont Dieu m'a comblé et l'abus effroyable que j'en ai fait ! — Et qu'avez-vous conclu de ces diverses réflexions ? — Je ne sais trop. — Mais encore... — Espérons... — Oui, sans doute, vous devez espérer ; mais la base d'une espérance solide, vous le savez bien, cher ami, c'est la ferme détermination de changer immédiatement de conduite. Est-ce là ce que vous voulez faire ? — Je n'en ai pas le courage. — Ce courage est une grâce que Dieu ne refuse jamais quand on la lui demande par une prière fervente. — Je ne prie plus, je ne puis plus prier. — Vous le pouvez toujours, et vous le pourrez jusqu'au dernier battement de votre cœur ; priez donc, et pour féconder votre prière, faites quelque pénitence. — Ce mot seul me rebute. — Fuyez l'occasion. — Je n'en ai pas la force. — Allez vous jeter aux pieds d'un saint prêtre. — Je l'ai fait cent fois et toujours en vain. — Faites une retraite. — J'en fais depuis vingt ans et je suis toujours le même, ou plutôt je sens que je m'enfonce de plus en plus dans l'abîme. — Que voulez-vous donc devenir, mon tendre ami? — Je ne sais. Espérons... — En quoi ? — Dieu est bon ; il aura pitié de moi. — Oui, si vous faites ce que je vous conseille ; non, si vous continuez d'abuser de sa bonté et de provoquer sa colère. — C'est ce que je dis aux autres. — Et pourquoi ne pas vous le dire

efficacement à vous-même ? — C'est vrai ; espérons... — En quoi voulez-vous encore espérer ? — Je trouverai peut-être dans l'avenir ce que le présent me refuse. — L'avenir, cher confrère, est un mot gros d'illusions : disons mieux, l'avenir n'est rien et ne peut par lui-même absolument rien pour votre conversion. Est-ce que c'est l'avenir qui convertit ? Non ; c'est Dieu, c'est Dieu seul ; or, plus vous différez de revenir à Dieu, plus cet avenir qui vous rassure est effrayant, puisque chaque jour vous augmentez le nombre de vos crimes, et vous diminuez, par l'abus que vous en faites, le nombre des grâces qui vous sont si nécessaires. Et puis, comptez-vous pour rien cette mort, si souvent subite parmi nous, qui peut d'un moment à l'autre vous précipiter dans l'éternité avant la réalisation de vos rêves ? — C'est vrai, c'est vrai ; vous achevez de me confondre. Grand Dieu ! quel état est le mien ! quel trouble ! quel désordre ! quel chaos ! quel enfer anticipé ! C'en est fait, je n'y tiens plus ; les angoisses me pressent de tous côtés ; *je me lève et je vais à mon Père ;* priez-le qu'il me pardonne. »

Puisse l'infortuné confrère qui lira peut-être ces lignes, et qui se reconnaîtra dans ce sombre tableau, briser ses chaînes, s'arracher de son bourbier, et rendre à sa couronne sacerdotale la splendeur qu'elle a perdue dans la fange du vice !

Quel bonheur si, à son tour, quelque prêtre *tiède et relâché* allait ouvrir son cœur à un fervent confrère, et s'ils avaient ensemble l'entretien suivant, ou tout autre de cette nature !

« — Je le savais bien, mais je le sais mieux

encore, je suis incontestablecmnt dans la catégorie des prêtres tièdes. — C'est un grand malheur, mon digne ami; mais est-il bien vrai que vous soyez dans les voies de la tiédeur? — Je vous dis que c'est incontestable : au reste, jugez-en vous-même. A l'exception des grands scandales, des péchés mortels évidents, et de quelques péchés moins graves pour lesquels j'ai une aversion naturelle, je ne m'impose pas la moindre contrainte pour éviter ce que je crois n'être que véniel. Quand je ne sais trop si la faute que je vais commettre n'est pas plus grave que je ne pense, j'incline presque toujours pour ce qui favorise mon mauvais penchant, et je me dis, quoique avec quelque inquiétude : *Cela peut encore passer*. Je blesse plus ou moins toutes les vertus; j'ai des défauts, et en grand nombre, que non-seulement je ne détruis pas, mais que je n'ai pas même le courage de combattre. Je n'ai aucun goût pour l'étude, et j'en ai beaucoup pour le jeu; la vie de retraite m'est insupportable, et je n'ai d'attrait que pour les courses, les voyages, les festins et les visites frivoles. Mon ministère est très-peu productif; le saint tribunal m'est à charge, je catéchise mal, je prêche sans instruire, je ne fais rien de particulier pour la conversion des pécheurs, je néglige les malades et les pauvres, je néglige surtout les misères spirituelles de ces derniers. Mon église est à peine décente, ma sacristie est en désordre, mes ornements sont dans un état pitoyable, ma négligence et mon incurie éclatent de toutes parts. Quant à mes œuvres spirituelles, elles se réduisent à la sainte messe, au saint office et à quelques lam-

beaux d'oraison de temps en temps; mais, hélas! comment se font ces trois choses!... Je pourrais ajouter beaucoup d'autres détails; ceux-ci doivent suffire pour vous convaincre que je me rends justice en me rangeant parmi les prêtres tièdes et relâchés. — Au moins, cher ami, la sincérité de vos aveux me touche et m'édifie; mais qu'allez-vous conclure de vos réflexions? — C'est précisément cette conclusion que je médite. — N'est-elle pas toute naturelle? — C'est vrai quant à la spéculation; mais, pour la pratique, c'est une rude affaire. — Dieu vous aidera, vous pouvez tout avec sa grâce. — Sans doute, mais pourtant ma lâcheté m'épouvante. Du reste, je ne suis pas, après tout, dans la voie du mauvais prêtre. — Non, mais vous êtes dans celle qui y conduit. — Je ne voudrais pas commettre un péché mortel. — Êtes-vous bien sûr de n'en commettre aucun parmi cette multitude que vous qualifiez de véniels? — Je suis loin d'avoir cette certitude. — Êtes-vous bien sûr de ne pas franchir quelque jour la limite qui vous sépare du mauvais prêtre? — Je dois craindre ce malheur, puisque je ne fais rien pour m'en préserver. — Pensez-vous que Dieu soit satisfait de votre conduite? — Non. — Est-elle en rapport avec la sainteté de votre état? — Non. — Édifiez-vous les peuples par l'exemple des vertus que vous leur prêchez? — Non. — Travaillez-vous comme vous le devez au salut des âmes dont vous avez la charge? — Non. — Êtes-vous heureux au service de Dieu? — Non. — Votre conscience est-elle calme? — Non. — Voudriez-vous mourir dans l'état où vous êtes? — Non. — Si vous ne changez pas, croyez-

vous qu'une mort sainte viendra tout subitement couronner votre vie tiède? — Non. — Eh! mon cher ami, que voulez-vous de plus que mes questions et vos réponses pour vous déterminer, coûte que coûte, à opérer une réforme si impérieusement commandée? — C'est vrai, je ne veux plus résister à la grâce : *Je me lève et je vais à mon Père*. Mon Dieu, soyez béni de l'heureux changement dont vous m'inspirez la pensée : *Dixi, nunc cœpi; hæc mutatio dexteræ Excelsi.* »

Quel bonheur enfin, si quelque *bon* prêtre, voulant répondre à l'appel de Dieu qui lui dit avec amour : *Amice, ascende superiùs,* s'adressait, lui aussi, à un saint prêtre de ses amis et lui parlait ainsi :

« — Je viens, digne confrère, vous exposer l'état de mon âme et vous confier mes sentiments intimes. — Parlez, cher ami, je goûte d'avance le bonheur de vous entendre; je vous connais depuis longtemps; vous n'êtes, grâce à Dieu, ni un mauvais prêtre, ni un prêtre tiède et relâché. — C'est possible; mais, selon les principes du livre que je viens de lire, je ne suis pas un *saint* prêtre : c'est assez vous dire (excusez ma naïveté) que je crois appartenir à la classe si nombreuse de ceux que ce livre appelle *bons* prêtres. — En ce cas, vous ne vous bornez point, en fait d'œuvres saintes, au strict nécessaire? — Non. — Vous avez des habitudes pieuses? — Oui. — Vous exercez un ministère honorable, et vous jouissez de la confiance, du respect et de l'estime des peuples? — Je le crois. — Votre conscience ne transige ni avec des péchés mortels, ni même avec des péchés véniels un peu

notables et parfaitement délibérés? — J'en conviens; mais avec tout cela je ne possède point une paix complète. — Comment donc? — Écoutez : si je vois, sans me vouloir flatter, quelque distance entre moi et le prêtre *relâché*, j'en vois une au moins aussi grande entre ma conduite et celle du *saint* prêtre. Je ne voudrais pas descendre au degré du premier, et je ne me sens pas le courage d'arriver à celui du second. Je me contente du *bien*, sans me soucier du *mieux*. Je sais que j'ai des défauts; mais je m'en dissimule la gravité; il me semble que je les combats; mais, au fond, je les épargne. Mes confessions me rassurent; et cependant le progrès dans la piété n'est pas un de leurs fruits. J'ai un règlement, mais je le viole; je prie, mais Dieu n'est pas toujours content de mes prières; j'estime beaucoup les exercices spirituels, mais je me borne souvent à les estimer; je m'emploie à sauver des âmes dans mon ministère, mais je sens que j'en sauverais un bien plus grand nombre si j'étais plus saint; je n'ai point de remords cuisants, mais je n'ai point non plus de consolations bien senties. N'avais-je pas raison de vous dire que la paix dont je jouis n'est pas une paix complète? — C'est vrai, cher confrère, mais cette paix complète est si douce, et vous êtes si près de la posséder, que vous allez sans doute vous efforcer de l'acquérir. — Hélas! j'en ai pris cent fois la résolution, mais cent fois aussi j'ai vu cette résolution sans effet. — Revenez à la charge avec un nouveau zèle, mon excellent ami; tenez ferme à vos exercices spirituels, réglez votre vie, faites mieux vos oraisons, ne manquez pas un seul jour

à l'examen particulier, fuyez le monde, les jeux et les festins, ne cherchez le bonheur que dans la piété et dans l'étude, adonnez-vous aux œuvres de zèle et de charité, choisissez un saint prêtre pour confesseur, dites-lui que vous voulez devenir un saint prêtre vous-même, priez-le de vous aider de tout son pouvoir à réaliser ce désir, et soyez sûr que Dieu bénira vos efforts. — Chacune de vos paroles retentit doucement au fond de ma conscience : puissent-elles être le germe de l'heureux changement que je désire ! »

Allons tous les trouver, ces fervents confrères dont les paroles et les exemples sont si entraînants. Allons nous réchauffer au foyer de leur ardente piété. Nous les connaissons bien ces héros du sacerdoce, ces prêtres vénérables qui, seuls, ignorent le trésor de mérites qu'ils possèdent et qu'ils grossissent chaque jour. L'esprit ecclésiastique les pénètre à tel point qu'ils sont prêtres en tout, partout et toujours. Quand nous ne sommes pas, nous, ce que nous pourrions, ce que nous devrions être, la seule vue, la seule pensée même de ces hommes de Dieu est une prédication muette qui nous dit au fond de la conscience : *Inspice et fac secundùm exemplar.* Quelle douceur ! quelle charité ! quelle modestie ! quelle humilité ! quelle obéissance ! quel amour de la retraite et de l'étude ! quel zèle pour le salut des âmes ! quelle vie de règle et de bonnes œuvres ! quelle aversion pour tout ce qui dissipe ? quelle ardeur pour tout ce qui nourrit l'âme et l'unit à Dieu ! Qui dira la ferveur de leurs oraisons, de leurs Saints Sacrifices, de leurs lectures, de leurs examens, de leurs visites à Jésus dans le sacrement de son amour ? Mais aussi

qui dira les fruits de leur ministère, les pécheurs sauvés par l'efficacité de leurs prières, par la douce persuasion de leurs conseils, et par l'entraînement irrésistible de leur exemple ?

Bénissons Dieu, chers confrères, d'avoir disséminé dans nos diocèses ces dignes et saints prêtres, pour nous servir de guides et de modèles.

On dira peut-être que pour être vrai, nous devrions, dans le tableau qui précède, répandre quelques ombres qui se trouvent parfois chez le saint prêtre lui-même. Nous reconnaissons volontiers la justesse de cette observation. La perfection n'est point, elle ne sera jamais sur la terre. Oui, donc, les plus saints prêtres ont aussi leurs imperfections ; mais qu'elles sont légères en comparaison des nôtres ! Qu'on y fasse attention, et l'on verra que ce ne sont point, généralement, des actes de péché qu'on peut reprocher au saint prêtre. Qu'est-ce donc? Ce sont certaines singularités peut-être, certaines excentricités, originalités, bizarreries sans conséquence, vues un peu étroites quelquefois, zèle trop ardent à soutenir une bonne cause, et autres petits travers semblables qu'il vaudrait assurément mieux ne pas avoir, mais desquels pourtant ne résulte presque jamais un péché bien caractérisé, un péché tant soit peu notable, ni surtout un péché pleinement délibéré. Or, si nous nous replions sur nous-mêmes, nous verrons, hélas ! que, nous aussi, nous avons comme le saint prêtre nos travers et nos bizarreries, mais que nous avons en même temps une multitude de défauts plus ou moins considérables qu'il ne connaît point.

Puisque nous voyons si bien chez nos pieux col-

lègues ce qui est défectueux, ce qui est digne d'éloge, évitons ce qui nous déplaît dans leur conduite, et pratiquons ce qui nous édifie.

A l'œuvre, chers confrères, à l'œuvre ! La vie s'écoule avec rapidité ; le jour commence à baisser : *Inclinata est jam dies;* le poids de notre responsabilité grossit à chaque instant ; la mort est à nos portes ; l'heure du redoutable jugement va bientôt sonner. Encore un peu de temps, *adhuc modicùm,* et la grande éternité va nous absorber dans ses gouffres ! Sommes-nous prêts à y faire notre entrée ? Nos comptes sont-ils en règle ? Sommes-nous ce que nous devons être ? Pouvons-nous enfin nous approprier, comme le saint prêtre, les paroles du grand Apôtre, et dire avec confiance : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi ; in reliquo reposita est mihi corona justitiæ quam reddet mihi Dominus in illâ die justus judex?* Puisse-t-il en être ainsi !

Amen ! Amen ! in æternum Amen !
Laudetur Jesus Christus !

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

FIN DE LA TABLE.

Typ. J. Lance, à Saint-Omer.


University of St. Michael's College
Library
Toronto

